



HAL
open science

Les révolutions silencieuses des oasis du sud tunisien, Crise des modèles et réponses locales.

Irène Carpentier

► **To cite this version:**

Irène Carpentier. Les révolutions silencieuses des oasis du sud tunisien, Crise des modèles et réponses locales.. Géographie. Paris I Panthéon Sorbonne, 2018. Français. NNT: . tel-03451684

HAL Id: tel-03451684

<https://hal.science/tel-03451684>

Submitted on 26 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Doctorat

GÉOGRAPHIE

Irène CARPENTIER

Les révolutions silencieuses des oasis du sud tunisien,

Crise des modèles et réponses locales.

Thèse dirigée par Mme Alia GANA

Soutenance : 14 novembre 2018

Membres du Jury :

Mme Martine BERGER (Pr. Émérite - Université Paris I- Panthéon Sorbonne)

Mme Marianne COHEN (Pr. -Université Paris IV-Paris-Sorbonne)

Mme Pascale FROMENT (Pr. - Université Paris VIII-Vincennes-Saint Denis)

M. Olivier PLIEZ (CNRS- Université Toulouse II Jean Jaurès)

Mme Monique POULOT (Pr. -Université Paris X-Paris Nanterre)

Mme Alia GANA (CNRS- Université Paris I- Panthéon Sorbonne ; IRMC)

Thèse de doctorat préparée au sein du laboratoire LADYSS (Dynamiques Sociales et
Recomposition des Espaces) UMR 3377

RESUME

Dans un contexte de montée des revendications sociales et de crise des modèles de développement, ce travail interroge les transformations des territoires oasiens du sud tunisien à partir d'une analyse de la diversification des pratiques de mise en valeur des ressources locales. La recherche porte une attention particulière aux innovations économiques, sociales et techniques qui caractérisent certaines formes émergentes de valorisation et à la dimension politique qu'elles revêtent. Adoptant une approche de géographie sociale, l'analyse s'appuie sur une comparaison de l'oasis continentale de Tozeur et de l'oasis littorale de Gabès permettant de cerner la diversité des processus qui influencent les dynamiques de ces territoires. Cette démarche met en question une approche des oasis comme des milieux d'exception et souligne la nécessité d'intégrer dans l'analyse la diversité des acteurs déployant leurs stratégies dans les territoires oasiens et de réinsérer ces derniers dans leur contexte politique régional et national. Il ressort de l'analyse que la transformation des territoires oasiens est caractérisée par des dynamiques en partie contradictoires ; d'un côté les politiques nationales de développement ont eu pour effet de marginaliser les oasis anciennes, les soumettant à une série de menaces- désertification, urbanisation, abandon- qui remettent en cause leur pérennité ; de l'autre côté, la montée de préoccupations environnementales et l'émergence de nouvelles demandes touristiques et en matière de cadre de vie a favorisé une dynamique de requalification patrimoniale des oasis procédant d'une idéalisation de leurs systèmes traditionnels médiatisée par une scène associative en pleine expansion. La diversification des formes de valorisation des territoires oasiens – entre petite agriculture familiale, projets d'agrobusiness, activités de loisirs, agroécologie ou écotourisme, induisent aussi des concurrences accrues pour l'accès aux ressources foncières et hydriques et un renforcement du processus de différenciation sociale et spatiale au sein des territoires oasiens. Ainsi, les phénomènes observés soulignent l'ambivalence de cette dynamique de « sauvegarde des oasis », de plus en plus politisée, qui participe au débat sur la redéfinition des modèles de développement dans la Tunisie post-2011.

Abstract:

In a context of rising social demands and a crisis in development models, this work questions the transformations of the oasis territories of southern Tunisia drawing on an analysis of the diversification of practices of local resource exploitation. The research devotes particular attention to the economic, social and technological innovations that characterize certain emerging forms of valorization and to the political dimension they carry. Adopting a social geography approach, the analysis is based on a comparison of the continental oasis of Tozeur and the coastal oasis of Gabès, making it possible to identify the diversity of the processes that influence the dynamics of these territories. This approach calls into question an understanding of oases as exceptional environments and underlines the need to integrate into the analysis the diversity of actors deploying their strategies in the oasis territories and to reintegrate the latter into their regional and national political context. The analysis shows that the transformation of oasis territories is characterized by partly contradictory dynamics; on the one hand, national development policies have had the effect of marginalizing ancient oases, subjecting them to a series of threats - desertification, urbanization, abandonment - that call into question their

sustainability; on the other hand, the rise of environmental concerns and the emergence of new tourism and living environment related demands has fostered a dynamics of heritage re-qualification of oases based on an idealization of their traditional systems that is publicized by a booming associative sector. The diversification of valorization forms of oasis territories - ranging from small family farming to agribusiness projects and leisure activities, agroecology or ecotourism - also leads to increased competition for access to land and water resources and to a strengthened process of social and spatial differentiation within oasis territories. Thus, the phenomena observed underline the ambivalence of this increasingly politicized "oasis preservation" dynamics that contributes to the debate on the redefinition of development models in post-2011 Tunisia.

REMERCIEMENTS

Si la thèse est un exercice individuel, la recherche est un sport collectif, et c'est ainsi des centaines de personnes qu'il faudrait remercier, tant sont nombreuses les rencontres qui ont contribué à forger mon parcours de recherche. Quelques remerciements particuliers cependant, pour ceux qui m'ont suivie de près et toujours soutenue.

En premier lieu, je voudrais exprimer ici toute ma gratitude à madame Alia Gana, Directrice de recherche au CNRS, et la remercier très sincèrement pour sa confiance initiale et son soutien permanent. Son exigence, ses conseils précieux, sa présence sur le terrain m'ont permis de faire aboutir ce travail, et m'ont offert le modèle d'une démarche engagée, libre et stimulante. Merci pour l'intérêt précoce pour mon travail, et merci de m'avoir encouragée à diversifier mes approches, terrains et perspectives, même quand j'ai parfois eu des difficultés à tenir les différentes pièces du puzzle. Cette recherche lui doit beaucoup, et je mesure aujourd'hui le plaisir et la chance que j'ai eu à grandir dans le monde de la recherche et sur le terrain à ses côtés, depuis plus de 8 ans désormais.

De 2011 à 2016, j'ai eu l'immense chance de faire évoluer mon travail à Tunis, auprès de l'IRMC, dans ce contexte si particulier, enthousiasmant, et si exigeant que fut celui de la révolution tunisienne. En plus de m'avoir fourni les conditions matérielles nécessaires à la réalisation de ma thèse, d'abord dans le cadre d'une bourse BAM (Bourse d'Aide à la Mobilité) du MAE (Ministère des Affaires Etrangères), puis de divers projets et bourses de courte ou moyenne durée, je remercie toute l'équipe de l'IRMC qui m'a accueillie et a contribué à faire de ces années parmi les plus stimulantes de ma vie étudiante et personnelle. En particulier, je souhaite remercier Pierre-Noël Denieuil, pour son intérêt pour mon travail de 2011 à 2013, puis Karima Dirèche pour son attention et son soutien, en particulier dans les dernières années. Un merci particulier à Latifa, pour son incroyable vitalité et sa liberté, qui a fait de l'IRMC un institut plus humain, et vraiment à part, durant mes années à Tunis.

À Tozeur, je remercie tout particulièrement Ali Sahbi, qui m'a accompagnée durant mes différents séjours, avec efficacité et humanité. Il m'a spontanément apporté une aide inestimable dans la traduction, et la réalisation des enquêtes dans l'oasis, même sous les chaleurs estivales les plus éprouvantes. Il m'a permis de réaliser mes enquêtes dans les meilleures conditions, et en particulier de prendre le temps d'échanger avec les travailleurs de l'oasis, comme les khammès. Yassine Barrani, géographe, m'a aussi ouvert des perspectives essentielles sur la redéfinition des perspectives touristiques dans l'oasis, et au sein de l'activisme associatif post révolution à Tozeur. Qu'il en soit ici remercié. Je remercie également Hella Gana et Moncef Chebbi pour leur accueil toujours chaleureux et joyeux, et les soirées oasiennes à Nefta et Tozeur. Mes remerciements vont aussi à Chahid Chebbi, du GDA de Wassat, pour sa disponibilité et son intérêt, tout comme à Tawfik Arfaoui, dont l'expérience au CRDA fut d'une grande aide. Je remercie enfin toute l'équipe du projet Zerka, en particulier David Goeury et Marc Breviglieri, pour m'avoir convié au séminaire et à la semaine de terrain collectif à Nefta, sur l'entrée si stimulante des ambiances, qui m'a ouvert des perspectives encore largement à explorer.

À Gabès, je remercie toute l'équipe de l'ASOC, en particulier le président Abdelbacet Hamrouni au début de mon travail, Issam Barbana, puis le nouveau bureau à partir de 2013, pour leur aide dans le déroulement de mon enquête et l'accès aux données. Je remercie également ici les responsables de GDA de Chenini, Menzel et Jara, qui se sont montrés très disponibles et ouverts pour mon travail. Mais aussi Monsieur Slaheddine Abdedaiem de l'IRA de Gabès qui par sa disponibilité et son efficacité a grandement favorisé mon accès au terrain. Un très grand merci à Mabrouk Jabri, militant à

l'engagement inébranlable et remarquable, qui par son immense connaissance de l'oasis et de ses enjeux, m'a été d'une aide précieuse, et m'a fait mesurer ce que sont les vies d'engagement et de combat derrière la thématique policée de la « sauvegarde des oasis ». Enfin je remercie infiniment toute la famille Jabri, et en particulier Rachida, pour son accueil, sa générosité, sa tolérance, et sa patience pour soutenir mon travail. Sans eux ce travail n'aurait pas été possible.

Je remercie finalement tous les oasiens et personnes que j'ai pu rencontrer, à Tozeur ou Gabès qui m'ont toujours donné de leur temps, et ont ainsi contribué, chacun, à me faire mieux comprendre ces espaces singuliers.

À Paris, je remercie le laboratoire et l'équipe du LADYSS de la rue Valette, où j'ai passé la dernière année de mon travail, de m'avoir permis d'achever ce travail dans de bonnes conditions.

Ma gratitude revient aussi bien sûr largement à mes collègues et amis, -souvent doctorants-, camarades de galère, sans qui ce travail n'aurait pas eu la même saveur. La première équipe de l'IRMC, -Nadia Benalouache, Stéphanie Pouessel, Rémi Valentie-, avec qui j'ai découvert la recherche et sillonné cette Tunisie en ébullition, mais aussi Romain, Mathilde, Pauline, Alexandra. Puis, mes compères de « L'École de Tunis », Nessim Znaïen et Julien Dutour, les amis italiens Ester Sigillò et Damiano De Facci, mais aussi ma camarade ruraliste Emna Khemiri, doivent être remerciés tout particulièrement. Merci aussi pour vos relectures, -Nessim, Julien, Emna, Ester, Diane- et vos remarques précieuses ! Nessim un merci particulier pour ta disponibilité, et ta réactivité ! Leurs différents regards et les milliers d'heures de discussions que nous avons tous partagées ont permis de faire évoluer ma réflexion, mes approches, de les enrichir, dans un exercice doctoral que j'ai apprécié comme dynamique collective.

Anis, merci de me suivre et de m'avoir toujours soutenu. Merci pour les enquêtes dans tous les recoins de l'oasis, les traductions, les découvertes et les projets. Merci de m'avoir transmis l'amour de Chenini, des oasis, l'engagement radical et l'inspiration. Cette thèse est aussi la tienne.

Enfin, je tiens à remercier ma famille, mes sœurs, et mes parents en particulier pour leur patience, pour les relectures orthographiques, et dont le soutien attentif, moral, logistique, financier !, et intellectuel fut essentiel à l'aboutissement de ce travail. Je les remercie de m'avoir toujours si bien entourée et soutenue, dans ce chemin qui souvent paru interminable.

Et un merci spécial à la Tunisie, qui m'a accueillie à bras ouverts, et m'a permis de vivre les émotions d'une révolution.

LISTE DES SIGLES

AAFNs : *Alternative Agro-food Networks*.

ADGO : Association de la Gestion Durable de l'Oasis de Ras el Ain Nefta.

AFA : l'Agence Foncière Agricole.

AIC : Association d'Intérêt Collectif : Structure associative sous tutelle de l'État, c'est l'ancien nom des GDA (Groupement de Développement Agricole).

ANPE : Agence Nationale de Protection de l'Environnement.

APIOs : Amélioration des périmètres irrigués des Oasis du Sud.

ASOC : Association de Sauvegarde de l'Oasis de Chenini.

ASMOG : Association de Sauvegarde de la Medina et de l'Oasis de Gabès.

ASMT : Association de Sauvegarde de la Medina de Tozeur.

ATCC : Association Tourisme et Culture Chenini.

BIRD : Banque internationale pour la reconstruction et le développement. C'est une des institutions composant la Banque Mondiale.

BNB : Bonheur National Brut.

CES : Conservation des Eaux et des Sols, c'est un des arrondissements des CRDA, chargée de la lutte contre l'érosion en particulier.

CI : Continental Intercalaire.

CIHEAM : Centre International des Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes.

COSPE : « *COoperazione per lo Sviluppo dei Paesi Emergenti* » : « Coopération pour le Développement des Pays Emergents ».

CRDA : Commissariat Régional de Développement Agricole : c'est l'antenne régionale du ministère de l'Agriculture.

CRDAO : Centre de Recherche et Développement sur l'Agriculture Oasienne de Degache à côté de Tozeur.

CT : Complexe terminal.

CTV : Cellule Territoriale de Vulgarisation, Structure administrative du ministère de l'agriculture sous tutelle du CRDA.

FAO: *Food and Agriculture Organization*.

FEM : Fond Mondial pour l'Environnement (branche du PNUD).

FIDA : Fond International de Développement Agricole.

FMACU : Fédération Mondiale des Associations Centres et Clubs Unesco.

GATT: *General Agreement on Tarifs and Trade*.

GCT : Groupe Chimique Tunisien.

GDA : Groupement de Développement Agricole (ex-AIC).

GDRNO : Gestion Durable des Ressources Naturelles de l'Oasis (premier nom de l'ASOC).

GID : Groupement Interprofessionnel des dattes.

GiFruit : Groupement national qui effectue le suivi des filières commerciales.

GIZ : *(Deutsche) Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*.

GRIDAO : Groupe de Recherche et d'Information pour le Développement de l'Agriculture d'Oasis.

IAASTD: *International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development.*

IEVP CT MED : Programme européen : Coopération Transfrontalière en Méditerranée.

IFEDA : Centre d'Information, de Formation, d'Etudes et de Documentation sur les Associations.

IMCERT: *Istituto Mediterraneo di Certificazione.*

INS : Institut National de la Statistique de Tunisie.

ILE : Initiatives Locales pour l'Environnement.

IRA : Institut des Régions Arides.

IRAO : Institut de Recherche sur l'Agriculture d'Oasis.

IRD : Institut de Recherche sur le Développement.

IRMC : Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain.

ISSET : Institut Supérieur en Etudes Technologiques.

ISPO : Initiatives de Sauvegarde du Patrimoine Oasien.

JICA : Agence japonaise de Coopération internationale.

ODS : Office de Développement du Sud.

OMC : Organisation Mondiale du Commerce.

ONAGRI : Observatoire National de L'Agriculture, organisme public sous tutelle du ministère de l'Agriculture.

PANE : Plan d'Action Nationale pour l'Environnement.

PAS : Plan d'Ajustement Structurel.

PASC : Programme d'Appui à la Société Civile.

PDES : Plan Directeur des Eaux du Sud.

PMF-FEM : Petits et Moyens Fonds (branche du FEM) du Fonds pour l'Environnement Mondial.

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

PLM : Compagnie des chemins de fer Paris Lyon Méditerranée.

PPI : Périmètre Public Irrigué ou Périmètre Privé Irrigué.

RADDO : Réseau des Associations de Développement Durable des Oasis.

RCDD : Rassemblement Civique pour le Développement du Jerid.

SASS : Système Aquifère du Sahara Septentrional : C'est un aquifère profond partagé entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye.

SCITT : Société du Complexe Industriel et Technologique de Tozeur.

SIPAM : Système Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial.

SMSA : Sociétés Mutuelles de Services Agricoles. Depuis 2005, elles remplacent les coopératives de services agricoles.

SONEDE : Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux.

SPI: *Social Progress Index*.

SRL: *Sustainable Rural Livelihoods.*

STEG : Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz.

STIL : la Société Tunisienne d'Industrie Laitière, est une société paraétatique.

UCP : Unités Coopératives de Production.

UGTT : Union Générale Tunisienne du Travail.

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

UTAP : Union Tunisienne pour l'Agriculture et la Pêche.

URAP : Union Régionale pour l'Agriculture et la Pêche. C'est la section régionale de l'UTAP.

WB: *World Bank / Banque Mondiale.*

WES: *Women's Enterprise for Sustainability.*

GLOSSAIRE

Akhouet : Variété de dattes.

Alig : Variété de dattes.

Awlad al Hadif : Grande famille de Tozeur, c'est aussi le nom d'un des quartiers dominants du centre-ville.

Bled El Hadher : « Cité de la civilisation » : c'est le nom du quartier central de Tozeur.

Bouhattem : Variété de dattes présente surtout à Gabès.

Chérik : métayer selon le système du « *cherikat* », littéralement « associé ». C'est un statut qui fait, comme le khammès, l'objet d'une multitude d'arrangements entre propriétaire et métayer.

Deglet Nour : Littéralement « doigts de lumière », pour sa couleur translucide et son goût sucré, c'est la variété la plus appréciée des marchés européens. Depuis l'époque coloniale, c'est la variété unique, cultivée et valorisée dans les nouveaux périmètres irrigués. Elle se développe aussi dans les oasis anciennes et la majorité de sa production est exportée. Au pluriel *Degla/Deglet*.

Gaddous : Moyen traditionnel de compter le temps d'irrigation pour chaque parcelle.

Ghaba : Le champ, le jardin. Littéralement, le terme signifie « forêt », mais il est utilisé dans les oasis pour désigner la parcelle, ou l'exploitation selon les contextes.

Gnaouia : Gombo

Habous : Terme issu du droit musulman, c'est le régime traditionnel des terres collectives. Il existe des habous publics, privés ou mixtes. En 1883, les habous représente 1/3 des terres agricoles en Tunisie.

Hammema : tribu nomade du Jerid, en partie sédentarisée au 19^{ème} siècle. Elle fait partie des groupes les plus actifs dans la résistance contre la conquête coloniale française.

Jemaa : C'est l'ancien conseil de gestion de l'eau qui réunissait les chefs des grandes familles irrigants dans l'oasis.

Legmi : Jus extrait du palmier, aussi surnommé « vin de palme ». Sa récolte entraîne le plus souvent la mort du palmier. Il peut se boire frais ou fermenté.

Khammès : Statut traditionnel de métayers agricoles, « rémunérés » par le cinquième de la récolte des dattes, et les cultures arboricoles et maraîchères dans les oasis

Mesah : Equivalent de la houe, c'est l'outil de base du fellah pour le travail du sol. Il sert aussi lors de l'irrigation, pour l'ouverture des planches.

Mloukhia : corète.

Rub : ou *Rub-al-Tamr*, sirop de dattes. Aussi appelé « miel de dattes ».

Rushdi : Variété de dattes.

Séguias : petit « canal » permettant la distribution de l'eau jusqu'aux parcelles. Traditionnellement, elles sont en terre, mais aujourd'hui elles sont presque toutes bétonnées.

Tour d'eau : C'est ce qui indique le temps entre deux irrigations pour une même parcelle.

Zaouia Tijania : Confrérie soufie, c'est la plus étendue géographiquement d'Afrique.

« Les jours, les nuits. Je fais un effort et j'essaye de compter les jours, de compter les nuits. Ça m'aidera peut-être à y voir clair. Quatre jours, cinq nuits. Mais j'ai du mal à compter ou alors il y a des jours qui se sont changés en nuits. J'ai des nuits en trop ; des nuits à revendre. Un matin, c'est sûr, c'est un matin que ce voyage a commencé. »¹

« Le propre d'une véritable intelligence, c'est qu'elle est capable de fonctionner sur des idées contradictoires. Ainsi, il faudrait savoir que les choses sont sans espoir, et pourtant, être décidé à les faire changer. »²

¹SEMPRUN Jorge, *Le Grand Voyage*, 1972, Gallimard, Folio, p.11

²FITSGERALD Francis Scott, *La Fêlure*, 1936, ed. Gallimard, Folio 2011, p.475-476

SOMMAIRE

<i>Résumé</i>	3
<i>Remerciements</i>	5
<i>Liste des sigles</i>	7
<i>Glossaire</i>	12
<i>SOMMAIRE</i>	15
<i>INTRODUCTION GENERALE</i>	17
<i>PARTIE I : LES MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT EN QUESTION</i>	47
I Chapitre 1 Étudier les territoires oasiens à l'heure du développement durable....	49
I.1 Développement territorial et durabilité, une revue de la littérature	49
I.2 Combiner les approches pour un objet complexe : une géographie sociale des oasis	69
I.3 Conclusion	107
II Chapitre 2 Du passé brillant à la marginalisation, évolution des territoires oasiens au prisme des politiques publiques	109
II.1 La construction d'un passé brillant comme ressource, les oasis un modèle historique de durabilité ?	110
II.2 Indépendance : la fabrique politique du « Sud », choix de développement et modèles	137
II.3 Conclusion	161
<i>PARTIE II : CRISE DES MODÈLES ET DIFFERENCIATION DES PRATIQUES DE VALORISATION DU TERRITOIRE OASIEN</i>	163
III Chapitre 3 : Dynamiques environnementales, gestion des ressources et « crises » des systèmes oasiens.	164
III.1 Les oasis, un système sous contrainte, quelle durabilité ?	164
III.2 Contradictions des politiques et brutalité des mutations dans les espaces oasiens	171
III.3 Les effets indirects de la « disparition de l'eau » dans l'oasis	195
III.4 Une contradiction durable ? L'accroissement des pressions et des protections	204
III.5 Les politiques de « protection des oasis ». Une sauvegarde pas toujours durable	213
III.6 Conclusion	224
IV Chapitre 4: Une pluralité d'agricultures : Dynamiques des exploitations, adaptations et différenciation	227
IV.1 Les exploitations oasiennes, entre ruptures et continuités	227
IV.2 Caractérisation de l'échantillon d'enquête	273
IV.2.2 <i>Présentation du questionnaire d'enquête</i>	276

IV.3	Typologie des formes de valorisation à l'échelle des exploitations enquêtées	296
IV.4	Différenciation des territoires et recomposition sociale	329
IV.5	Conclusion	343
<i>PARTIE III : CONFLITS ET ENJEUX AUTOUR DE LA « SAUVEGARDE DES OASIS », UN NOUVEAU PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT ?.....</i>		<i>345</i>
V	Chapitre 5 : Conflits pour les ressources et mobilisations sociales.....	347
V.1	La révolution dans les oasis	348
V.2	Les objets de conflits.....	351
V.3	Conclusion	378
VI	Chapitre 6 : L'oasis, un territoire ressource pour la reconfiguration des modèles ?	380
VI.1	L'oasis, promotion d'un lieu de renégociation des modèles	381
VI.2	L'oasis, support d'un changement de paradigme ?	403
VI.3	Conclusion	441
<i>CONCLUSION GENERALE</i>		<i>443</i>
<i>ANNEXES.....</i>		<i>453</i>
<i>Liste des entretiens réalisés par types d'acteurs.....</i>		<i>454</i>
<i>Précisions concernant la version mise en ligne.....</i>		<i>457</i>
<i>BIBLIOGRAPHIE.....</i>		<i>458</i>
<i>Table des cartes.....</i>		<i>493</i>
<i>Table des figures.....</i>		<i>496</i>
<i>Table des tableaux.....</i>		<i>501</i>
<i>Table des schémas.....</i>		<i>504</i>
<i>TABLE DES MATIERES.....</i>		<i>505</i>

INTRODUCTION GENERALE

En 2011, les révoltes du « printemps arabe » inaugurent une série de mutations sans précédent dans l'équilibre socio-politique du monde arabe. Trois ans après l'explosion de la crise économique aux États-Unis, et d'une crise alimentaire mondiale qui donne lieu à des « émeutes de la faim » dans de nombreux pays, les modèles de développement sont mis en question. La multiplication d'épisodes climatiques catastrophiques remet la question environnementale au centre des agendas politiques internationaux. Dans un monde ébranlé par des crises polymorphes -économiques, politiques et écologiques-, et au moment où les systèmes de production et d'organisation des territoires montrent leurs limites, se pose la nécessité de repenser les modèles de gestion des ressources.

Les modèles sont souvent définis comme des « schémas simplifiés et symboliques permettant de rendre compte d'une réalité quelconque » (Moriconi-Ebrard, 2003). Par modèles, il ne s'agit pas d'analyser des superstructures artificielles, abstractions de l'esprit auxquelles on donnerait une valeur explicative absolue³, ou même prédictives, formes immanentes et définies a priori. Il s'agit plutôt d'appréhender les modèles comme des logiques d'action, comme une ressource pour une construction sociale et politique de la légitimité. Cadre référent susceptible d'être mobilisé et décliné sous une multitude de formes, pouvant être débattu, ou mis en récits par l'ensemble des acteurs, nous utiliserons le concept de modèle pour sa valeur descriptive de rapports de force changeants, dans une perspective dynamique, celle de leurs crises, mise en question et réinvention.

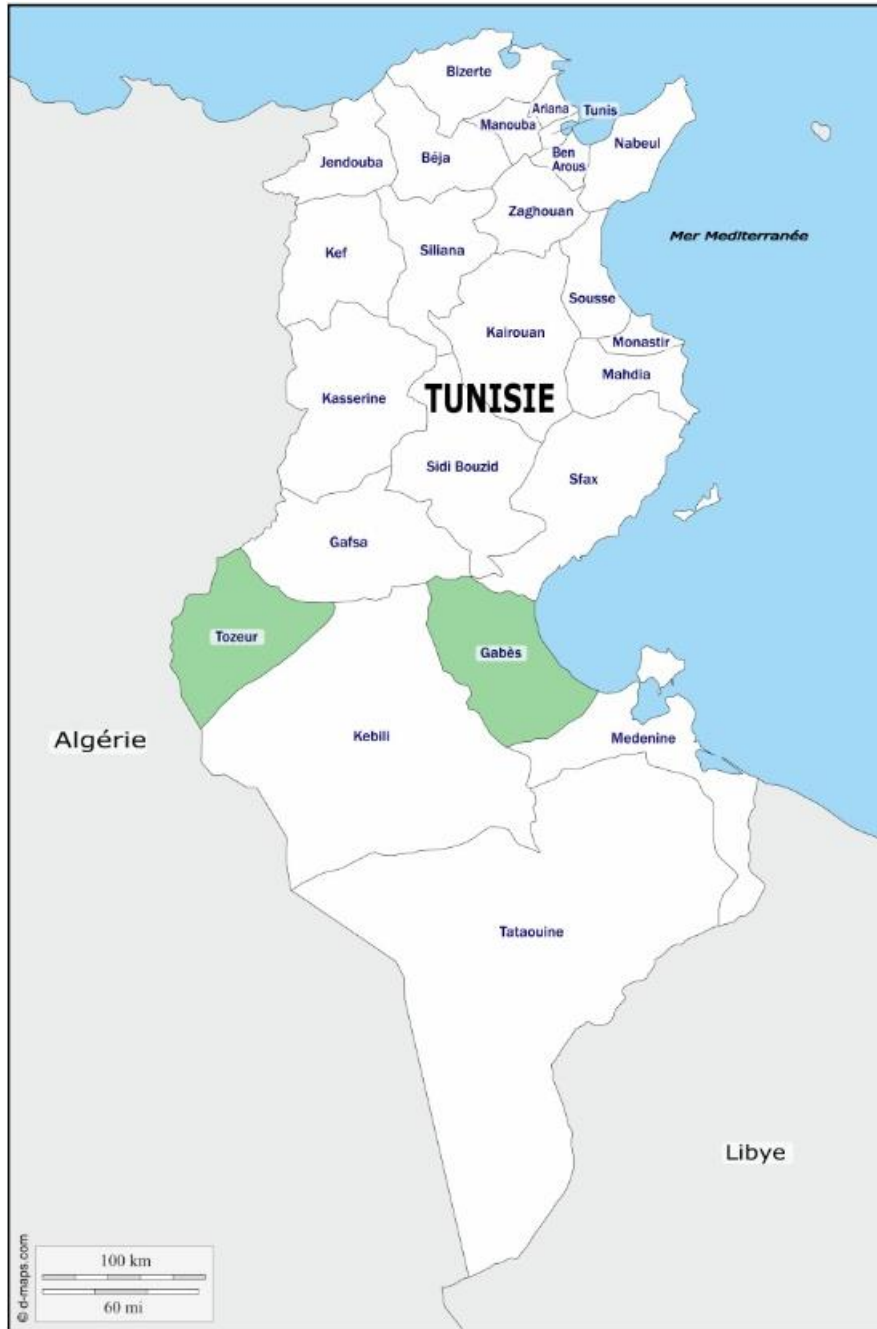
Depuis 2011, la situation tunisienne constitue un cadre particulièrement stimulant d'analyse des transformations des espaces locaux et de reconfigurations des modèles dans un contexte globalisé. En brouillant un certain nombre de repères et d'analyses

³ Voir A. Gramsci, *Ecrits Politiques*, 1914-1920

préconçues⁴, la Tunisie construit depuis 2011 un chemin singulier, qui attire l'intérêt de nombreux chercheurs et analystes. Notre choix du terrain oasien tunisien précédait pourtant 2011 et reposait sur l'ambition d'analyser la diversité des réponses locales aux crises de la mondialisation, dans des espaces qui cumulaient à la fois des caractéristiques de marginalisation et d'intégration régionale. La révolution⁵ de 2010-2011, qui marqua la chute, après 23 ans, du régime de Zine el Abidine Ben Ali, a conforté notre choix et élargi nos perspectives. En effet, si l'évènement révolutionnaire, au sens strict de rupture politique, n'est pas abordé comme un élément central de la réflexion, nous avons cherché, tout au long de ce travail, à l'interroger au sein d'un cadre réflexif plus large, celui d'une géographie sociale de la mise en question des modèles, dont il s'agit de mettre à jour les racines et ramifications au travers d'exemples historiquement situés, les oasis de Tozeur et Gabès, dans le sud tunisien.

⁴ Voir J. Dakhli, *Tunisie, le pays sans bruit*, Actes Sud, 2011, 128 p. ; V. Geisser, « Les protestations populaires à l'assaut des régimes autoritaires : une « révolution » pour les sciences sociales ? », in *L'Année du Maghreb*, n°4, 2012, p. 7-26.

⁵ Si le terme de « révolution » est parfois contesté, et que certains considèrent celui de « révolte » comme plus approprié, nous utiliserons cependant dans notre travail, le terme de « révolution » pour désigner le changement de régime issu des mouvements populaires de revendications qui se sont déroulés en 2010-2011. (Allal et Geisser, 2011)



Carte 1. Les gouvernorats de Tozeur et Gabès, source : d-maps.com, réalisation : I. Carpentier

Pour penser ces dynamiques, nous avons choisi d'analyser les mutations non pas tant du point de vue d'une crise qui semble inéluctablement menacer la durabilité des milieux oasiens, au sens de leur survie, mais plutôt de celui des formes locales de résistance et d'adaptation aux chocs de la conjoncture, qui contribuent à redéfinir le rôle et l'organisation des espaces locaux dans le développement. Il s'agit donc de mettre en

évidence la diversité des réponses apportées par les acteurs locaux, pour « ruser »⁶, s'adapter à une configuration changeante, réinventer les modèles de valorisation, et produire de nouvelles formes de territorialité. En effet, depuis la révolution et l'amplification des discours critiques sur les modèles de gestion des ressources à l'échelle des territoires, les projets politiques et initiatives locales qui mobilisent un répertoire de « l'innovation » se sont multipliés et diversifiés : promotion de l'agriculture biologique et des produits locaux, stratégies d'adaptation des systèmes de productions agricoles, ou écotourisme. C'est à travers cette approche qu'il importe de questionner les nouvelles formes de gestion des territoires dont la durabilité est l'objectif revendiqué. L'analyse proposée s'inscrit dans une réflexion sur les recompositions socio-spatiales de ces territoires dans la globalisation et de leurs rôles dans le développement, en particulier pour des territoires à forte composante agricole et a priori marginalisés. Le terrain oasien, conçu non comme simple milieu écologique mais plutôt comme configuration spatiale spécifique, est parfois considéré comme un laboratoire « d'observation de la mondialisation⁷», de ses enjeux, impacts et conséquences, à l'échelle fine.

Certains auteurs décrivent l'amplification du phénomène urbain et la perte d'influence de l'activité agricole à l'échelle mondiale, tant sur le plan politique qu'économique, comme une des caractéristiques majeures de la phase actuelle de mondialisation (Lussault, 2013), et l'urbanité comme un gradient de la modernité, voire du progrès et des innovations. Les espaces agricoles et territoires ruraux, souvent considérés comme en déclin, incarnant un archaïsme aussi bien technique que politique (Belhedi, 2010 ; Gombin et Mayance, 2010), à moderniser et transformer, sont pourtant au cœur de la redéfinition des modèles de gestion des ressources. Nombreux sont les chercheurs qui soulignent la profonde diversité et la dynamique des agricultures et des espaces ruraux, leur capacité d'adaptation, d'innovation, de proposition au cœur des enjeux contemporains du territoire, entre sécurité alimentaire, sauvegarde des ressources naturelles et « destin

⁶ Selon la formule de Guy Di Méo, dans son article « Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales ». *Cahiers de géographie du Québec*, 43(118), 75-93. (1999).

⁷ E. Mesclier, A. Marshall, C. Auquier, J-L. Chaléard. The Conceptual Approach of Oasis as Insights on Globalization. Example of the Coastal Valleys of Northern and Central Peru. E. Lavie; A. Marshall. *Oases and Globalization. Ruptures and Continuities*, p.33-52, 2017.

identitaire » des populations (Bonnamour, 1996 ; Hervieu et Purseigle 2013 ; Charvet 2004). Dans un monde où les mobilités redéfinissent les rapports entre espaces ruraux et urbains, et où la libéralisation transforme les systèmes traditionnels de gestion des ressources naturelles, la compréhension renouvelée des systèmes agricoles historiques, – dont les systèmes oasiens, alliant périmètre agricole et espace urbain- sont un exemple, permet d'éclairer la complexité de ces espaces « ruraux », ou plutôt « agri-urbains » (Poulot, 2014), qui coïncident de moins en moins avec les seuls espaces agricoles productifs, mais s'inscrivent de plus en plus dans une multifonctionnalité des territoires et une diversification des pratiques locales (Mollard, 2003). Désormais au cœur des programmes de développement et d'aménagement rural (Jollivet, 2001), la durabilité des systèmes ou des formes de mise en valeur des paysages et des milieux, se constitue comme nouvelle normativité. Face à cette mutation du paradigme du développement, l'analyse des territoires oasiens comme espaces d'incarnation des revendications, comme territoires d'action redéfinissant « le partage des lieux, des ressources et du pouvoir » (Di Méo, 2006), permet de repenser la place de ces espaces dans les modèles de développement, et d'éclairer les différentes formes de négociation du pacte social à l'échelle locale (Landais, 1998). Lieux de la globalisation, ils permettent de penser la construction de formes originales de développement.

La globalisation, un contexte pour penser la « pluralité des mondes⁸ » oasiens

À l'ère de la « société-monde » dont parle Edgar Morin (2002)⁹, les processus de globalisation s'imposent comme des vecteurs déterminants de modèles, –politiques, agricole, touristiques–, de mise en réseau. Pourtant, ces processus reposent sur un paradoxe : d'une part, ils contribuent à une logique d'homogénéisation des territoires, des pratiques et des normes, qui touche toutes les sphères, acteurs et espaces ; d'autre part, ils contribuent à une différenciation accrue des territoires, à l'origine de recompositions socio-spatiales des modèles de gestion. Ainsi les territoires locaux sont simultanément niés et renforcés (Théry, 2008). Cette dimension contradictoire structure en partie la

⁸ B. Hervieu et F. Purseigle (2009 : 179) « Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation », *Études rurales*, 183 | 2009.

⁹ E. Morin, « Au-delà de la globalisation et du développement, société-monde ou empire-monde ? », *Revue du MAUSS*, 2002/2 (n° 20), p. 43-53.

réflexion de ce travail, et éclaire le paradoxe oasisien, « enclave mondialisée », espace marginalisé du développement national et attraction internationale (Goeury, 2011).

Dans un premier temps, l'idée de l'émergence d'un espace mondial intégré, d'un « village global » selon l'expression popularisée par McLuhan dès 1967¹⁰, semblait devoir mettre fin aux particularismes culturels, aux territoires et à leurs spécificités. Les analyses des reconfigurations des sphères économiques, politiques, sociales et culturelles entérinent l'idée d'uniformisation des territoires, allant de pair avec une uniformisation des cultures. Les études sur l'affaiblissement des états nations suggèrent l'idée de l'émergence d'une nouvelle échelle supranationale rendant caduques les analyses des territoires locaux (Badie, 1995). Dans les zones arides, les nouveaux périmètres irrigués, exploitations agricoles en monoculture, aux arbres parfaitement alignés, fortement mécanisées, reposent sur une exploitation minière des ressources hydrauliques, dont les productions destinées à l'exportation constituent des exemples frappants de l'uniformisation des modes de production. Des déserts sud-américains, californiens, à l'Asie centrale, en passant par les exceptionnels nouveaux périmètres irrigués sahariens, –en monoculture de palmiers–, ces espaces illustrent la « déterritorialisation » de l'activité agricole (Théry, 2008).

Cependant, la diffusion accrue des phénomènes de mondialisation ne se limite pas à la diffusion d'un modèle capitaliste unique, d'impérialisme financier (Gana, Richard, 2014). Elle prend des formes diversifiées en étant portée par une pluralité d'acteurs aux intérêts divergents, et dont elle redéfinit les rôles. Ainsi, face à cette « utopie globalisante » (*ibid.*, 2014), il importe de caractériser la « pluralité des mondes¹¹ » qui reconstruisent les territoires selon de nouvelles normes (Bonnamour, 1996 ; Charvet, 2011). Si presque aucun état ou territoire n'est aujourd'hui à l'écart des processus de mondialisation, les degrés d'insertion y sont différenciés, et les impacts diversifiés (Lombard *et al.*, 2006). Bernard Pecqueur et Pierre Campagne (2014) identifient dans le monde rural trois types d'insertion dans la globalisation. Les zones « favorables », protégées par les politiques publiques, livrent des biens agricoles dont la production est

¹⁰ B. Hervieu et F. Purseigle (2009 : 179) « Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation », *Études rurales*, 183 | 2009.

¹¹ B. Hervieu et F. Purseigle (*ibid.*, 2009 : 179).

« standardisée par des normes qui sont au cœur de l'organisation des marchés ». Les zones « intermédiaires », ou « difficiles », « n'arrivent pas à produire durablement parce qu'elles sont confrontées à des obstacles naturels les mettant hors-jeu du marché ». Enfin, les zones de « développement territorial », sont « celles qui produisent des produits agricoles, industriels et artisanaux spécifiques à leur territoire qui représentent une forme de qualité intrinsèque liée à ce dernier. » Ces dernières zones ne sont pas nouvelles. Elles s'inscrivent dans un contexte général de « retour au terroir », et de promotion de la qualité des territoires. Par notre recherche sur les oasis du sud tunisien, nous souhaitons contribuer à l'analyse des mutations de ces zones de « développement territorial », objets de politiques de « labellisation », qui constituent un cadre non exclusif du développement (Pecqueur et Campagne, 2014). La diversité des dynamiques qui traversent les espaces mondialisés se décline aussi à l'échelle fine. Dans les régions oasiennes, ces trois types de zones se retrouvent, entre périmètres intensifs de maraîchage ou de palmeraies des nouveaux espaces irrigués, zones en déprise, et dynamiques de labellisation dans l'oasis. Plutôt qu'une simple juxtaposition, il s'agit de penser l'articulation, mais aussi éventuellement la concurrence et les conflits entre ces zones diversement insérées dans le marché mondial. Dans les mondes agricoles, Bertrand Hervieu et François Purseigle (2009) identifient trois types d'agriculture qui se différencient et recomposent localement les logiques d'organisation et d'aménagement des territoires. L'agriculture de forme familiale, l'agriculture de firme et l'agriculture « de subsistance » constituent les exemples de cette pluralité des ruralités, issue des formes d'insertion sociale différenciées au marché. Dans les oasis, la coexistence des formes familiales nous invite à éclairer les logiques de mutations des territoires et des modèles de développement.

Dans ce contexte, observer les transformations des territoires oasiens consiste à développer une approche critique de ces phénomènes de diffusion des modèles – agricoles, touristiques, de loisirs –, afin de cerner la manière dont s'insère la pluralité des acteurs et des territoires dans ces réseaux globalisés.

D'une analyse de la modernisation dans les années 1960 à une analyse de la dépendance dans les années 1970, l'échelle étatique pour comprendre et caractériser les niveaux de développement semble perdre de la pertinence. Notre approche des territoires oasiens, micro-locale, comparative, et multi scalaire, s'inscrit dans le sillage de ce constat, même

s'il n'est pas question de minorer l'importance de l'échelle nationale, a fortiori dans le contexte tunisien post 2011. Face à la croissance rapide et différenciée de certains États, de certaines villes, et face au développement des analyses sur les réseaux et les nouvelles modalités de mise en contact de territoires parfois très éloignés (Cadène, 2003), l'émergence d'une problématique de différenciation des territoires contribue à reconsidérer les manières d'aborder les processus de développement. Depuis 1989 et l'effondrement du bloc soviétique qui marque symboliquement la fin de la bipolarité du monde, s'instaure l'hégémonie du modèle économique capitaliste occidental, en plus d'une hégémonie politique et culturelle. Les politiques de libéralisation, les plans d'ajustement structurel, touchent les pays du Sud et contribuent à reconfigurer en profondeur l'organisation sociale des territoires. C'est la consécration d'une mise en concurrence des espaces et des activités dans l'accès aux ressources et leur valorisation. Le développement d'une agriculture de type industriel et du tourisme international à Tozeur, ou le développement de l'industrie à Gabès, redistribuent les logiques d'accès aux ressources à l'échelle locale. Les positions dominantes des grands entrepreneurs et nouveaux acteurs se trouvent consolidées dans l'accès à l'eau, à la terre, à la main d'œuvre, marginalisant les territoires de production traditionnels. Ce modèle économique classique, des « avantages comparatifs », contribue à la spécialisation des territoires au détriment de complémentarités héritées, renforçant les logiques de domination.

Dans les Suds mondialisés, ce rapport de domination s'incarne tout particulièrement dans la question de politiques reposant sur le paradigme de la modernisation et de ses conséquences sur les sociétés traditionnelles (Lombard *et al*, 2006). En effet, les États portent un projet national d'intégration et de développement, fondé sur une remise en cause des systèmes traditionnels de gestion. C'est particulièrement le cas en Tunisie, où la volonté politique publique affiche son ambition de développement en termes de « modernisation » (Gachet, 1987). Le rapport à la société globale, médiatisé par des politiques publiques spécifiques, et l'émergence de nouveaux acteurs, associatifs en particulier, s'inscrit en Tunisie dans un contexte révolutionnaire qui a ouvert le champ des revendications et des renégociations (Jollivet, 2008). Entre marginalisation de certains acteurs et territoires et diffusion de « bonnes pratiques » de développement, centrées sur la multifonctionnalité des espaces, l'approche participative et la durabilité,

la mondialisation redéfinit les échelles et territoires d'action et produit de nouvelles frontières.

Alors que le lien entre territoire local et globalisation est souvent pensé en termes d'impacts, présentant les populations locales comme « victimes passives des forces du village global » (Appadurai, 2001), ce travail tente de repenser ce lien comme producteur à la fois de contraintes et d'opportunités, pour des acteurs capables de « mettre en œuvre des formes subtiles de résistance et de visibilité » (Appadurai, *op.cit.*). Ces processus complexes redistribuent en partie les conditions d'exploitation des territoires (Théry, 2008). C'est dans le déploiement et la diversification de ces opportunités que se situe l'émergence de formes innovantes de développement, inaugurant une renégociation des modèles et des pratiques. Les nouvelles préoccupations environnementales, devenues incontournables dans la plupart des réflexions sur l'aménagement du territoire, contribuent à replacer le territoire local dans un cadre global (Poulot, 2012). La mondialisation en participant au « branchement » d'espaces locaux « lointains¹² » à un espace global, contribue à les transformer, les reconfigurer, et à initier de nouvelles formes d'appropriation. Ce travail nous permet de remettre en question l'approche de ces territoires comme un support particulièrement réceptif au développement d'une idéologie alternative, du fait d'une marginalisation qui les aurait un moment tenus relativement à l'écart des affres du développement et de la croissance économique. Mobilisé, « avec plus ou moins de talent » (Théry, 2008) par les acteurs locaux, comme ressource pour forger des discours visant à réhabiliter une population oasienne marginalisée, le territoire apparaît comme un lieu d'observation privilégié de l'expression des rapports sociaux. Prenant acte du « tournant territorial » de l'économie mondiale (Pecqueur, 2006), nous chercherons à caractériser la nature des redéfinitions des rapports du local au global dans les oasis.

¹² D. Goeury. Ces terrains lointains. De la naissance des hétérotopies en géographie. *À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie*, Jun 2008, Arras, France.

*En Tunisie : Révolution, espace local, espace d'incarnation des revendications, à la découverte de l'Autre Tunisie*¹³

Cette différenciation socio-spatiale des territoires dans la mondialisation prend tout son sens dans le contexte de changement de régime qu'a connu la Tunisie en 2011. En effet, la révolution tunisienne a offert une visibilité inédite aux dynamiques d'espaces longtemps oubliés, et a révélé les aspirations grandissantes des populations locales à plus de justice sociale et spatiale (Gana, 2013 ; Geisser, 2012 ; Hibou, 2013 ; Bono, 2015). Pendant la période révolutionnaire, et depuis, les revendications se sont amplifiées et diversifiées, appelant à une réorientation des politiques en faveur de ces territoires marginalisés du centre et du sud du pays, et à une meilleure valorisation de leurs ressources locales. La dimension agricole des crises du développement et les dynamiques des territoires et acteurs locaux porteurs de changements qui ont mené à la révolution restent peu étudiées, il importe d'en mesurer les conséquences (Ayeb, 2011 ; Elloumi, 2013 ; Gana, 2013).

Dans le contexte tunisien, l'émergence du local comme espace d'incarnation des revendications n'a fait l'objet que d'assez peu d'analyses (Turki, 2014 ; Turki et Verdeil, 2014 ; Turki et Gana, 2015). Si les travaux les plus récents sur la décentralisation abordent la question de la dimension locale du politique, c'est une échelle qui reste peu mobilisée. Longtemps inséré dans un modèle de développement centralisateur, le territoire local apparaît avec la révolution comme un nouvel espace porteur de discours critiques sur les modèles et les politiques de développement. En effet, le mouvement moderniste, qui dominait le champ politique à l'Indépendance, cherchait à « construire une nation », et privilégiait logiquement le niveau national. Dès 2010, Amor Belhedi¹⁴ a souligné les contradictions et risques induits par ce choix de promouvoir une seule forme de territorialité comme légitime, celle de l'Etat-nation, au détriment du local. Le nouveau pouvoir national s'était construit aux dépens des formes traditionnelles. L'ordre local, infranational, –qui avait contribué à porter en partie l'identité « tunisienne » en contexte

¹³ JP. Bras 2004. L'autre Tunisie de Bourguiba : les ombres du Sud. In : Camau M, Geisser V, eds. *Bourguiba, la trace et l'héritage*, Karthala. Paris, pp. 295–312.

¹⁴ Belhedi A., 2010, « Le mouvement moderniste tunisien et la question spatiale », colloque ACMACO.

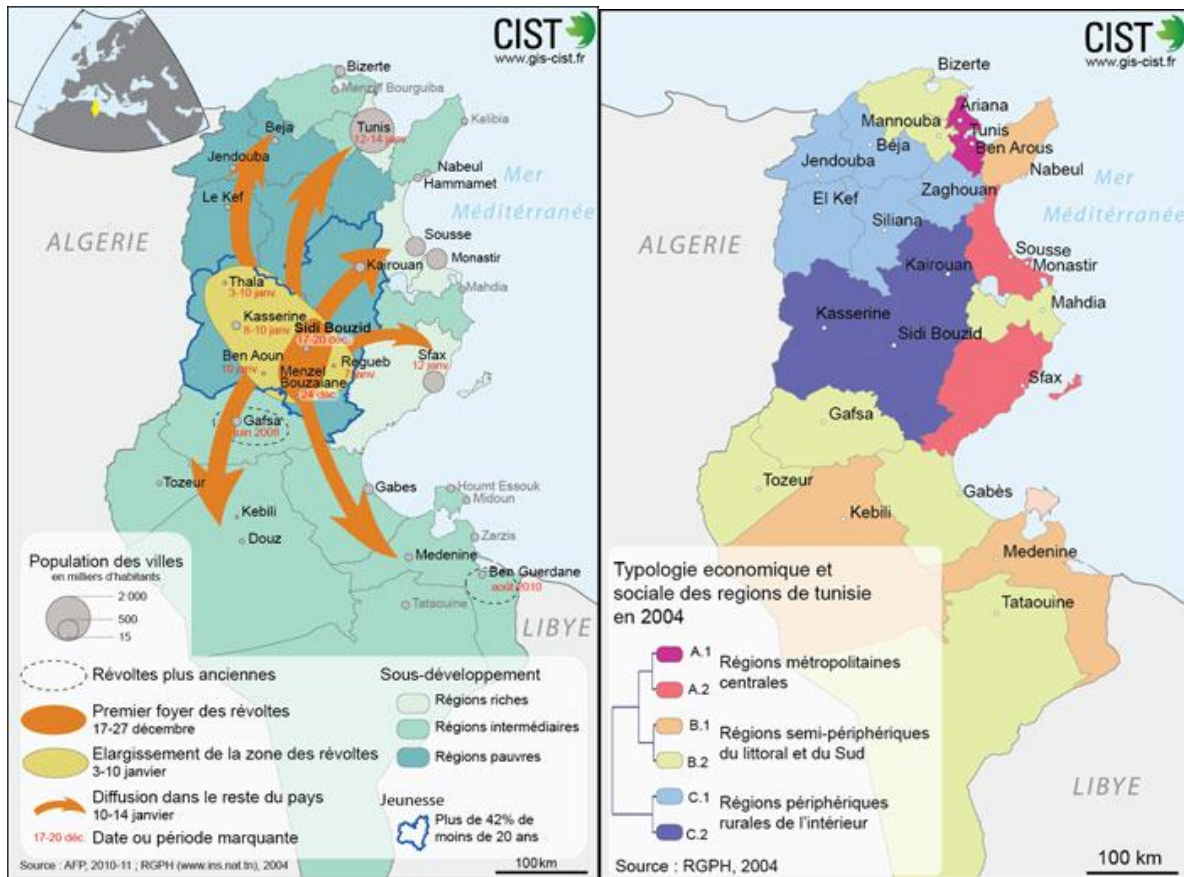
colonial et la résistance à la colonisation–, se retrouve à l'Indépendance, associé à « une contrainte, voire un contre-pouvoir, qu'il convient de combattre » (Belhedi, 2010 : 2). À cette primauté de l'ordre national sur le local, s'ajoute une concentration des ressources dans des espaces censés être les mieux placés pour répondre à l'impératif national du développement, renforcée, dans les années 1990, par l'accélération des politiques de libéralisation.

C'est ce déséquilibre de l'ordre spatial national que la révolution met brutalement en question. Le nouveau processus d'articulation entre les enjeux des territoires locaux et les débats politiques à l'échelle nationale offre un contexte stimulant d'analyse des dynamiques des territoires oasiens, en les réinsérant dans un contexte politique régional et national en mutation. Loin de l'idée d'une révolution comme irruption spontanée (Badel, 2013), les discours critiques, revendications et mobilisations pour une redéfinition des modèles de développement, sont ancrés dans les territoires depuis bien avant la révolution (Ben Nefissa, 2011). Ils prennent une nouvelle ampleur et se diversifient avec l'ouverture du champ politique. Situées localement, parfois fragmentées, les thématiques des revendications n'en sont pas moins partagées sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, la place des travailleurs agricoles, la gestion de l'irrigation, la commercialisation des productions mobilisent les populations et appellent à une compréhension renouvelée du politique, mais aussi de la complexité d'espaces marginalisés, au-delà du seul cadre oasien. Prenant le relais des initiatives critiques et des mobilisations locales, et se revendiquant dans la continuité de ces mouvements, l'émergence d'un discours consensuel, –porté par la connexion entre une scène associative en pleine expansion et la multiplication de politiques et programmes des bailleurs de fonds sur la valorisation « durable » des territoires ruraux marginalisés–, continue à présenter ces espaces comme homogènes, en dépit de la profonde diversité des dynamiques internes. Cette dynamique replace ces espaces locaux dans les modèles nationaux de développement et dans l'espace global, celui des « sites du patrimoine mondial » à protéger. Labellisées, désignées comme « biens communs », les oasis constituent un exemple significatif de cette attention accrue à la « sauvegarde patrimoniale » d'espaces aux ressources spécifiques. Cette requalification patrimoniale ne va pas sans poser un certain nombre de questions. Ces projets et discours répondent avant tout à des injonctions extérieures de « durabilité » et contribuent à passer sous

silence la diversité d'initiatives locales, pourtant au cœur des transformations des espaces oasiens, ainsi que la pluralité d'acteurs aux intérêts divergents, qui ne maîtrisent pas tous de la même façon les discours de gestion durable et participative des territoires. En plus de cette reconfiguration de l'ordre spatial, qui voit l'émergence d'un espace local porteur de revendications, la révolution a profondément modifié l'appréhension du territoire national, de ses clivages et « fractures ».

Les soulèvements populaires des zones rurales de l'intérieur du pays ont mis à nu le « miracle tunisien ¹⁵» (Hibou, 1999 et 2011), qui reposait sur le récit d'une économie florissante dans un pays stable et pacifié, tourné vers le littoral (Camau, 1987 ; Geisser et Gobe 2006 et 2008 ; Camau et Geisser, 2009), dont se vantaient les pouvoirs politiques et médiatiques. La géographie de la révolution, puis celle des élections, ont apporté un nouvel éclairage sur les disparités régionales et sociales croissantes, qui ont caractérisé les dynamiques de développement en Tunisie depuis l'indépendance (Gana, 2012). Ainsi, les régions de l'intérieur, puis Tunis et les grandes villes littorales, qui ont centralisé les foyers de contestation, ont attiré l'essentiel de l'attention des analystes vers des territoires jusqu'ici peu mis en lumière.

¹⁵ Voir A. Sfeir, *Tunisie, terre de paradoxes*, Éd. de l'Archipel, Paris, 2006



Carte 2: Source : GIS Collège International des Sciences du Territoire. Cartes réalisées par T. Giraud

Alors qu'à la sortie de la colonisation, la fracture territoriale semblait se structurer autour d'un axe nord/sud, la Tunisie indépendante puis la révolution ont laissé entrevoir une fracture est/ouest, entre le littoral sahélien et le reste de la Tunisie (Belhedi, 2015). Entre ces différents clivages, les oasis, territoires du sud par excellence, se retrouvent dans une position « intermédiaire » entre le littoral oriental allant du Nord Est à Mahdia, et les régions intérieures, regroupant le centre ouest et le nord-ouest. Désignées comme « régions semi-périphériques du littoral et du sud », elles se distinguent ainsi non pas d'une mais de deux autres « Tunisie », celle des régions métropolitaines centrales, et celle des régions périphériques rurales de l'intérieur (Grasland, 2015¹⁶). Bien qu'en situation littorale, Gabès ne peut être assimilée à la dynamique littorale du nord de la Tunisie, c'est sa dimension méridionale qui prime. Tozeur, bien que ville de l'intérieur et du sud, ne

¹⁶ C. Grasland, 2015, <http://www.gis-cist.fr/portfolio/geomedia-1-une-cartographie-geomediati-que-de-la-crise-tunisienne-7/>.

peut être simplement associée aux régions dites « de l'intérieur » que sont Sidi Bouzid ou Kasserine. Cette situation intermédiaire du sud tunisien, voire d'interface, amène à nuancer une lecture de l'espace national en termes de fractures, opposant frontalement les différentes zones.

En effet, l'analyse de ces lieux à l'échelle fine permet de comprendre les ressorts et la pertinence des clivages qui structurent l'appréhension du territoire national. Il s'agit de déconstruire les analyses prenant pour acquises les « fractures » de la Tunisie, où le Sud s'opposerait « naturellement », et historiquement au Nord, et l'intérieur au littoral. En effet, dans le sillage d'analyses électorales éclairantes¹⁷ qui ont été menées depuis 2011 en Tunisie, plus que des oppositions frontales, il importe d'appréhender la profonde complexité et la diversité des dynamiques internes et de leurs dimensions politiques, qui se déclinent à l'échelle fine et reconfigurent les ensembles régionaux (Belhedi, 2015). Le Sud apparaît ainsi, avant tout, marqué par une dynamique de spécification régionale (Gana, Van Hamme, 2016 ; Van Hamme, Gana, Ben Rebah, 2016). Au Sud, dans cette Tunisie « de l'entre deux », se côtoient « territoires gagnants » et « territoires perdants » (Veltz, 2002). Dans les oasis s'imbriquent ainsi d'une part des espaces et acteurs marginalisés cumulant contraintes et difficultés structurelles de valorisation, et d'autre part, des espaces qui saisissent les nouvelles opportunités offertes par l'ouverture du champ politique et la reconfiguration locale du développement autour des notions de développement territorial, durable, ou patrimonial. Entre petits exploitants agricoles tournés vers l'autoconsommation familiale et nouveaux investisseurs touristiques dans l'oasis, la « fracture territoriale » demande à être mise en question, afin de prendre toute la mesure des processus de différenciation sociale issus des reconfigurations locales du pouvoir, depuis 2011. À la suite de l'émergence politique du territoire local, et de la mise en lumière d'espaces historiquement marginalisés, les acteurs locaux font leur irruption dans les débats sur le développement (Pecqueur et Campagne, *op.cit.*), avec l'expansion

¹⁷ A. Gana, G. Van Hamme, 2016, Elections et territoires en Tunisie, les enseignements des scrutins post-révolutions (2011-2014), IRMC-Karthala, Paris, 240 p.

des activités associatives et des initiatives locales. Il s'agit donc de repenser les dynamiques « politiques » en lien avec leur ancrage territorial.

En effet, depuis 2011, l'analyse des transformations qu'ont connues les pays du « printemps arabe » s'est souvent concentrée sur les enjeux politiques des différentes phases de transition, se focalisant sur la dimension institutionnelle de la transition politique, ou la reconfiguration du champ politique partisan. Pourtant, au-delà de formes traditionnelles de revendications sociales et politiques, dans un cadre syndical ou partisan par exemple, la diversification des formes de mobilisation implique de prêter attention à l'ensemble des initiatives de valorisation des territoires locaux, facteurs de recomposition locale des pouvoirs ou de consolidation des positions dominantes (Gravari-Barbas et Ripoll, 2010). L'irruption de l'acteur local dans les débats sur le développement invite à redéfinir les périmètres du « politique », au profit d'une analyse multi-scalaire des logiques de recomposition politique, économique et sociale des territoires locaux. Ainsi, en septembre 2016, l'exemple de « l'affaire de Jemna¹⁸ », qui a braqué les projecteurs sur cette petite oasis du Nefzaoua, symbolise la prise de position des acteurs locaux pour une redéfinition des conditions d'accès aux ressources, et contribue à ouvrir les négociations. Cela remet les questions agricoles dans le débat public, et dans ce cas, celui de la répartition des terres, qui n'avaient que peu fait l'objet de l'attention des pouvoirs publics jusqu'alors (Gana, 2016). Entre mobilisations localisées et politiques instituées, il importe de mettre en question les dimensions politiques des nouvelles formes de valorisation qui se jouent à l'échelle du territoire (Talbot, 2010 ; D'Aquino, 2002).

Le terrain oasien offre l'exemple de la complexité des dimensions politiques portées par la mise en débat des modèles de gestion des ressources, et illustre ainsi la diversification des approches de recherche sur la Tunisie.

¹⁸ Jemna est une palmeraie d'origine coloniale du gouvernorat de Kebili, qui a été occupée par quelques acteurs locaux en 2011. Une « Association de sauvegarde de l'oasis de Jemna », s'est chargée de la gestion de la récolte des dattes, sur un modèle d'économie sociale et solidaire. En septembre 2016, l'Etat refuse la vente des dattes, invoquant l'illégitimité de l'appropriation des terres par l'association. Les revendications contribuent à redéfinir la légitimité des acteurs locaux sur la terre, investis dans le développement local depuis la révolution. (<https://nawaat.org/portail/2016/09/27/in-jemna-a-social-experiment-against-state-policies/>).

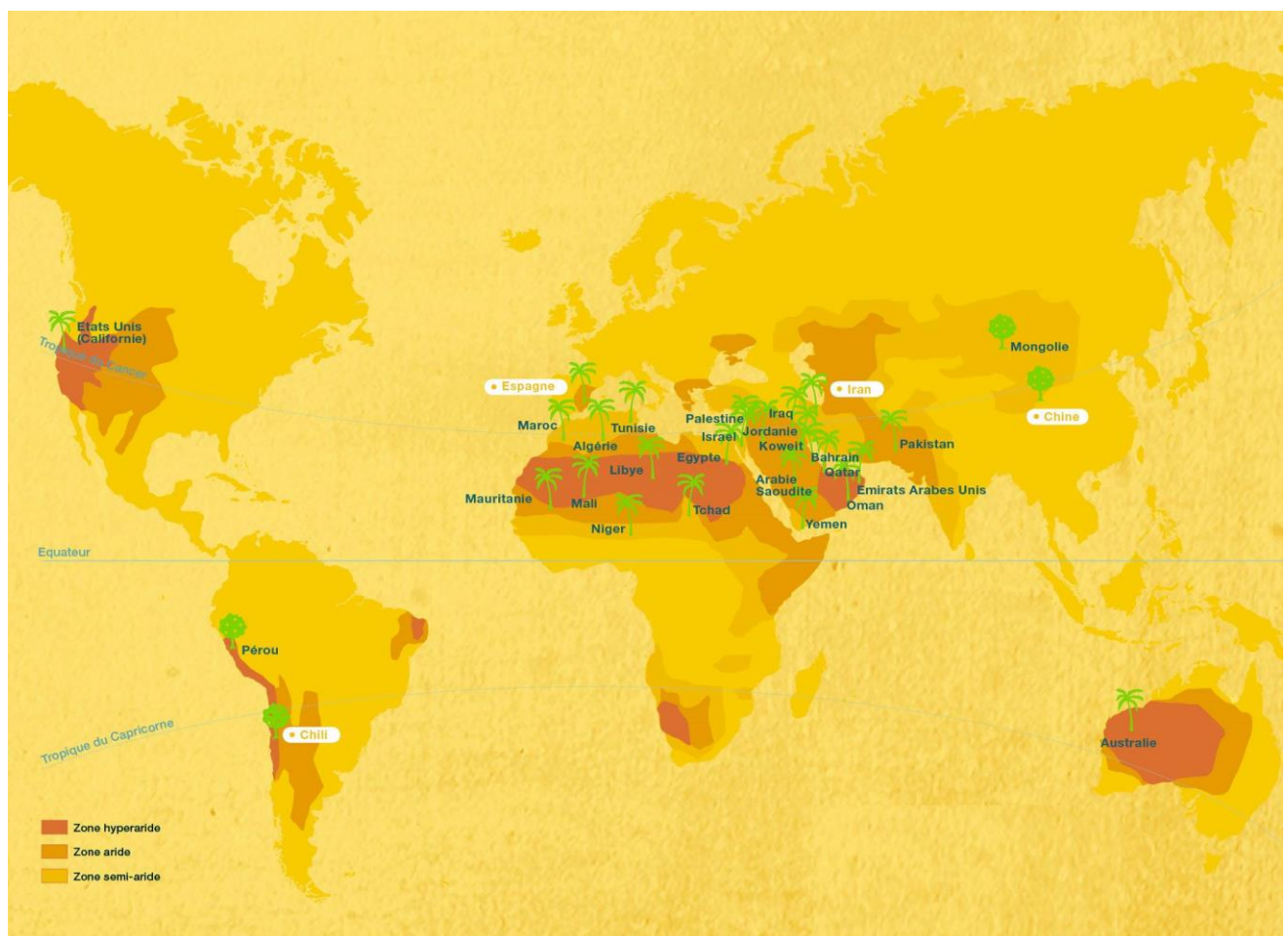
Le contexte oasien : « espace carrefour » de l'analyse des mutations des territoires au Sud : de la marginalisation à la patrimonialisation

Espace de contraintes, le milieu oasien se définit par un paradoxe initial, celui d'être « une agglomération humaine autour d'un périmètre irrigué en milieu aride » (Battesti, 2013). À ce paradoxe-là, s'ajoute celui des représentations : paradis agricole qui constituerait un modèle de gestion durable des ressources, ou espace en « retard » incapable de s'adapter aux mutations. Travailler sur les oasis, c'est travailler non pas à réduire ces paradoxes et contradictions, mais plutôt à construire une approche à même de penser l'articulation de ces dynamiques.

Eloignées des centres du pouvoir comme des contestations, incarnant une certaine image d'Épinal de la Tunisie d'avant 2011, celle de l'âge d'or d'un folklore orientaliste exotique promu par l'activité touristique, les oasis ne constituent pas, à première vue, le terrain le plus évident ou attractif après 2011. Symboles d'une certaine « Tunisie du Sud », elles n'ont pas été au centre de l'actualité depuis cette date. Peu impliquées lors des manifestations de 2010-2011, sans conflits majeurs depuis, les oasis sont évoquées principalement pour leurs enjeux environnementaux, dont les dimensions politiques sont plus ou moins niées. Terrain qui semble apolitique, figé dans l'imagerie édénique des récits coloniaux et des voyageurs, les oasis portent une mémoire singulière, dans laquelle les dimensions conflictuelles de leurs rapports à l'État central sont « oubliées » (Dakhli, 1990). Les oasis apparaissent comme un objet –de débats ou de recherches– périphérique face aux menaces sécuritaires, à la question du chômage chronique, ou à la reconfiguration du champ politique. Pourtant cette déconnexion n'est qu'apparente. Les oasis sont des foyers localisés de mobilisations, de revendications pour la redéfinition des conditions d'accès aux ressources, dans le cadre d'une contestation des modèles industriels, touristiques, ou de gestion des ressources. Ce sont aussi des lieux d'initiatives innovantes diversifiées en matière de développement agricole en particulier, s'appuyant sur une scène associative ancienne et en réseau. Elles constituent un exemple caractéristique de l'émergence dans les débats publics d'acteurs locaux qui mobilisent la spécificité de leur territoire comme incarnation d'une refonte possible des modèles de gestion des ressources, en réponse aux aspirations locales à la justice sociale. En plus de la requalification patrimoniale, c'est cette dynamique de requalification politique du

territoire oasien depuis la révolution que nous cherchons à mettre en lumière, dans le cadre d'une analyse des reconfigurations locales partant des acteurs locaux.

Situées dans des contextes géographiques d'une extrême diversité, de l'Asie centrale à l'Amérique du Sud, en passant par la péninsule arabique, et, bien sûr, l'Afrique saharienne, les oasis sont des espaces aux morphologies et situations variées (Marshall et Lavie, 2017). La définition même de l'entité « oasis » pose question, entre les « oasis-palmiers » du Sahara et les « oasis-peupliers » d'Asie Centrale, entre les piémonts de vallées péruviennes et les villes-oasis du Golfe (*ibid.*, 2017).



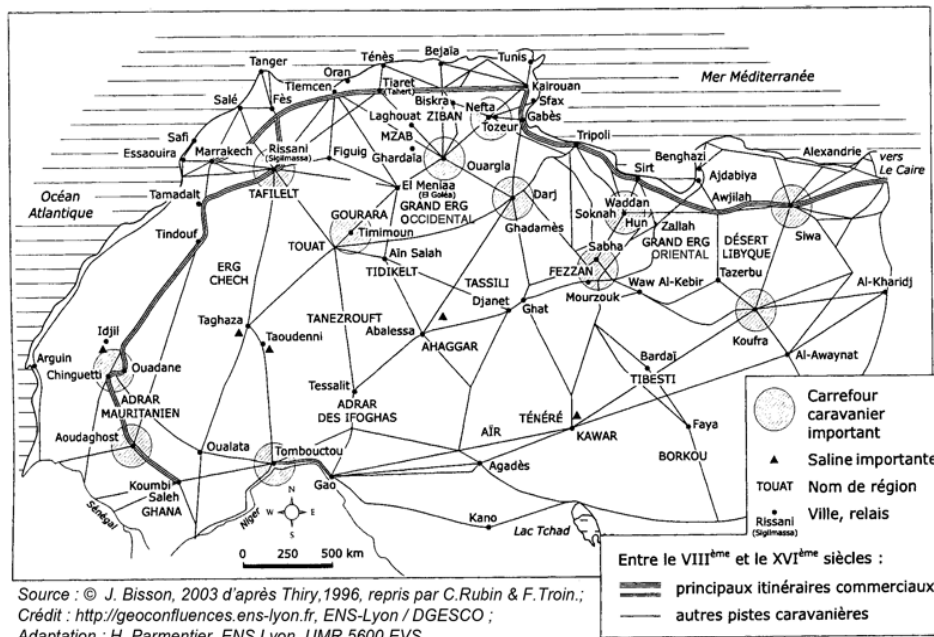
Carte 3: Les oasis dans le monde, 2009, source : www.novaterra.com

Si les oasis maghrébines répondent généralement à la représentation classique construite par la littérature et l'activité touristique, points d'eau au pied d'un palmier dans un désert

de dunes, il n'en reste pas moins que ce sont des espaces largement méconnus dans la complexité et les spécificités de leurs dynamiques locales.

En dépit de cette grande variété de situations géographiques, les oasis sont issues d'une histoire commune, celle d'avoir constitué les points nodaux d'un système structurant les zones arides et semi-arides. Ainsi, comme le rappelle Yves Lacoste¹⁹ dans sa définition de l'oasis, si l'eau est une « condition nécessaire » à son existence, elle n'est pas suffisante. Les oasis, carrefours commerciaux, répondent avant tout à des besoins socio-politiques de maillage de l'espace, ponctuant de cités puissantes les grandes voies commerciales du « système monde » dans ses formes les plus anciennes. (Trousset, 1986 ; Battesti, 2005) Les routes des épices, de la soie, mais aussi de l'or et des esclaves (dans la partie transsaharienne) dessinent un grand arc allant de l'Afrique du Nord jusqu'à l'Asie centrale. Les oasis y jouent le rôle de plaques tournantes, points relais humains, culturels, économiques et politiques de premier ordre.

¹⁹Yves Lacoste, « Oasis » dans *Encyclopædia Universalis*, vol. XVI, Paris, 1990.



Carte 4 Les principaux itinéraires commerciaux transsahariens au Moyen Âge, source : Choplin, Pliez, 2017²⁰

Si l'oasis de Tozeur répond directement à cette définition canonique –d'oasis espace carrefour saharien–, celle de Gabès possède une situation plus originale, littorale, qui, si elle ne remet pas en cause la définition générale, induit un certain nombre de spécificités, paysagères et culturelles en particulier. À Gabès, nous nous intéresserons spécifiquement à l'oasis ancienne dite du « Grand Gabès²¹», entourée par le tissu urbain : de la ville de Gabès au sud-est, de la commune de Chenini-Nahal à l'ouest, et du quartier de Chott Essalem sur le littoral. À Tozeur, nous nous focaliserons également sur l'oasis historique²²

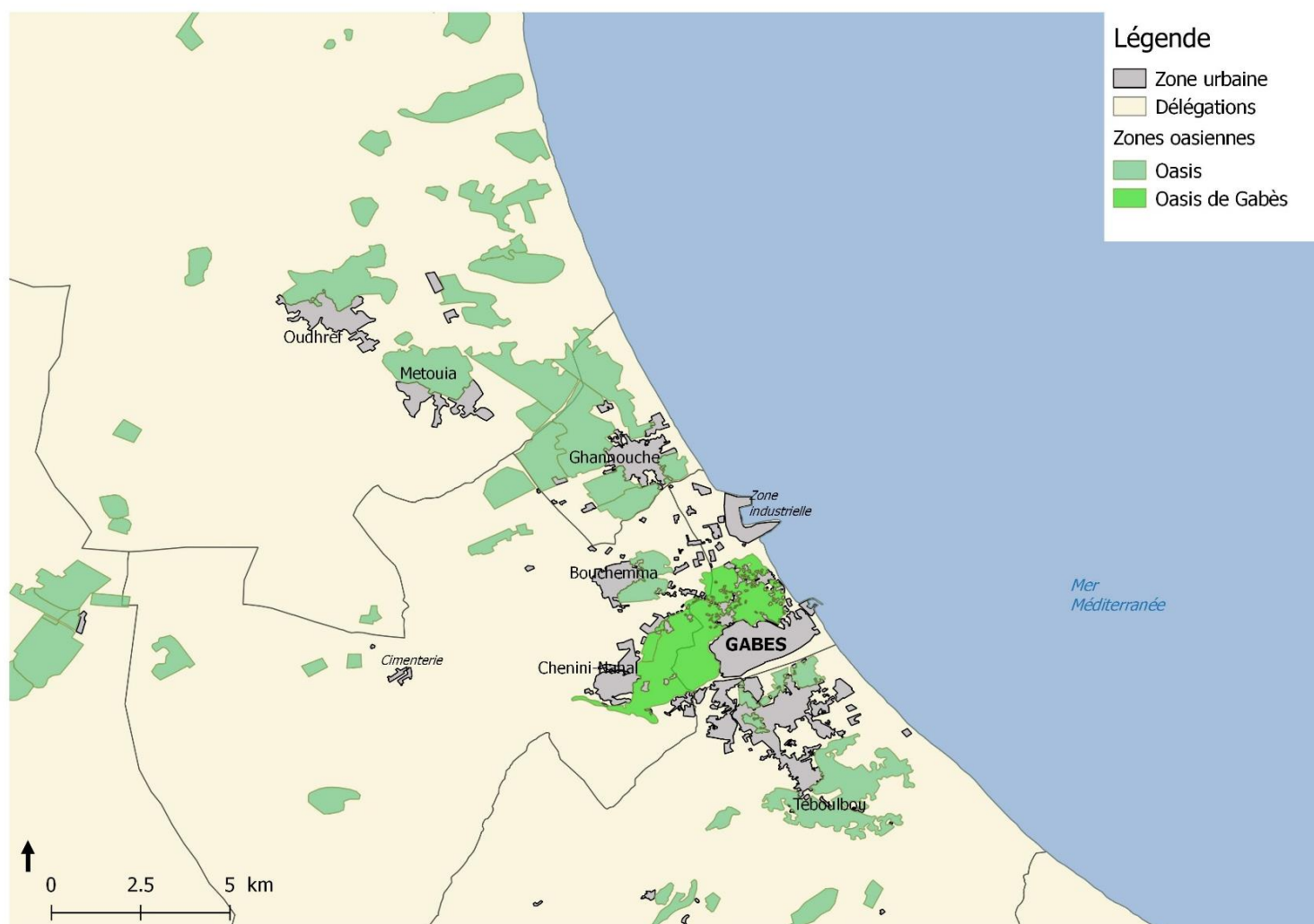
²⁰A. Choplin et O. Pliez, « Un Sahara, des Sahara-s. Lumières sur un espace déclaré 'zone grise' », *Géoconfluences*, 2017.

URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/un-sahara-des-sahara-s>

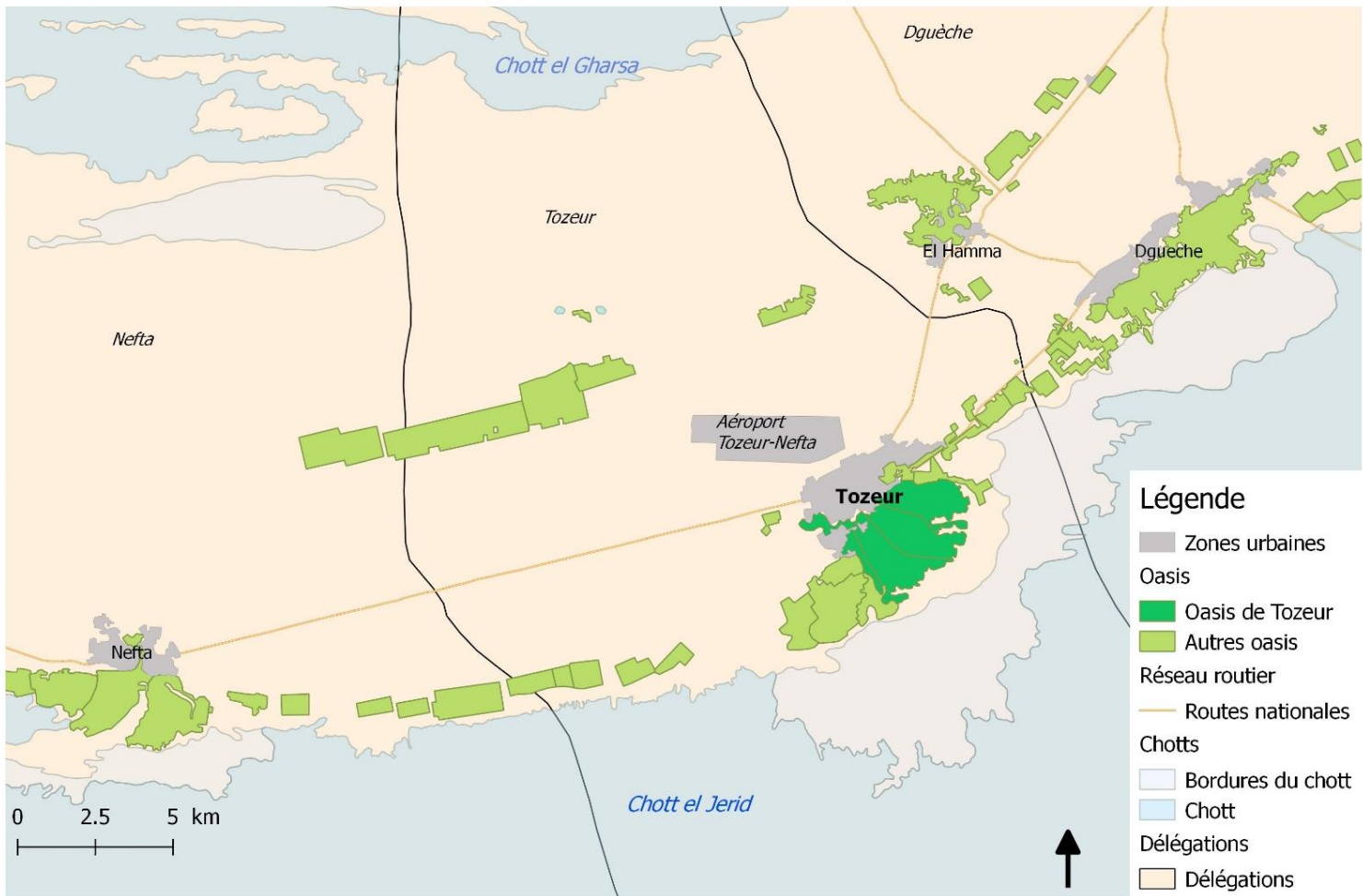
²¹ Cette oasis est aujourd'hui divisée en quatre unités administratives, définissant quatre zones d'irrigation, reprenant les noms des quartiers mitoyens : les GDA (Groupement de Développement Agricole) de Chenini, Menzel, Jara, et Chott el Ferik.

²² Comme à Gabès, l'oasis est divisée en quatre unités d'irrigation : les GDA de Hafir, Abbas, Wassat, R'bat.

de la ville, qui s'étend au sud de la commune vers le Chott. Nous exposerons plus en détail ces choix dans le premier chapitre.



Carte 5: L'oasis de Gabès dans son environnement régional, source : Carte agricole 2010 (CRDA), réalisation : I. Carpentier



Carte 6: L'oasis de Tozeur dans son environnement régional, source : Carte agricole 2010 (CRDA), réalisation : I. Carpentier

D'espaces structurants à espaces marginalisés²³, les oasis tunisiennes se sont retrouvées concurrencées par de nouvelles activités qui ont, en partie, remis en question leur position historique. Milieux fragiles, héritiers d'une longue histoire d'adaptation aux contraintes du milieu et de gestion des ressources, elles font face à de multiples menaces, remettant leur pérennité en question. « Protéger l'oasis » –de l'étalement urbain, de la

²³Entre autre par la crise du commerce transsaharien et l'insertion dans l'économie capitaliste de l'Afrique du Nord à l'occasion de l'épisode colonial (Attia, 1985).

désertification et de la salinisation issue de l'assèchement des nappes superficielles, mais aussi de l'abandon-, est alors affiché comme un objectif de base des politiques locales²⁴.

Ces politiques étatiques de « protection » des espaces oasiens, associées aux transformations profondes des conditions de l'activité économique régionale, contribuent au développement de dynamiques contradictoires dans les espaces oasiens. Parallèlement à la consolidation du secteur des grandes entreprises de production et d'exportation des dattes *Deglet Nour*, –variété la plus appréciée sur les marchés européens–, et à la marginalisation, voire à la disparition, d'une fraction importante d'exploitations autrefois basées sur le modèle de l'agriculture familiale oasienne diversifiée, on observe l'émergence de nouvelles formes de valorisation des ressources et des espaces oasiens, parfois liées à l'activité touristique et répondant souvent à la demande d'une clientèle essentiellement urbaine et internationale. Portées par des acteurs individuels ou associatifs, ces nouvelles pratiques s'inscrivent dans des démarches de préservation du milieu oasien, de valorisation de ses paysages et savoir-faire, et de promotion de la qualité et de la variété de ses produits.

Ces profondes transformations contemporaines ont partiellement brouillé les frontières de ce qu'il convient d'appeler une oasis (Ben Ahmed et Abdedayem, 2017). En effet, que reste-t-il d'oasien à des espaces maraîchers irrigués par des pompages, où arbres et palmiers ont presque disparu dans certaines zones de l'oasis de Gabès ? Les nouveaux projets touristiques de Tozeur, où la production agricole a totalement disparu au profit de la construction d'un « décor » de cultures en étages, relèvent-ils encore d'une oasis ? Ces interrogations soulignent la profonde mobilité de ces espaces, en « révolution permanente » (Battesti, 1997). Plus qu'un paysage ou qu'un milieu, les oasis se prêtent à une analyse de l'organisation locale du développement de ces territoires (Mesclier *et al*, 2017), dont le rôle, à l'échelle locale, régionale et nationale, a été profondément remis en

²⁴ Au Maroc, le phénomène est similaire, et les politiques de protection et développement des oasis se réunissent au sein d'une agence l'ANDZOA (Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier). Voir notamment D. Goeury, L-E. Leray : « Résilience, résistance et reconnaissance : destin de l'agriculture urbaine oasienne à Tiznit (Maroc), Géographie et cultures, L'Harmattan, 2017 ; et G. Janty, « Les enjeux de la préservation et du développement d'un paysage culturel. Le cas de la palmeraie de l'oasis de Figuig (Maroc) ». Thèse de doctorat en Géographie. 2014. Paris Diderot

question. En s'appuyant sur une définition de ce « milieu » comme production sociale (Battesti, 2005), au cœur d'une combinaison de contraintes physiques et sociales, nous plaçons les choix des exploitants au centre de notre analyse des mutations des territoires. « Lieu habité, isolé dans un environnement naturel aride, ou plus généralement hostile, dont la localisation est liée à la possibilité d'exploiter une ressource, notamment l'eau pour la pratique de l'agriculture irriguée » (Retailé, 2003 :671), l'oasis est ici caractérisée, de manière assez simple, comme un lieu des « possibles », possible valorisation par l'exploitation de la ressource naturelle hydraulique en l'occurrence.

« Lieu propre à percevoir microscopiquement la réalité vivante du changement social, afin de comprendre les mutations du 'tiers monde', autant que les variations qui ont façonné le passé », (Duvignaud, 1968), l'oasis apparaît comme « cas d'école » dans l'analyse de la transformation et de la complexité des espaces ruraux à l'échelle mondiale, les territoires oasiens constituent un cadre réflexif dont nous tenterons de définir les orientations et contours.

Problématique et objectifs de la recherche

Ce projet repose sur l'hypothèse fondamentale selon laquelle l'analyse des projets et pratiques de valorisation des acteurs locaux dans les territoires oasiens anciens est un élément central pour comprendre les ressorts du développement local et reconfigurations du territoire. À travers une approche de géographie sociale qui vise à dépasser les analyses sectorielles, notre travail cherche à mettre en lumière les liens entre diversification des formes de valorisation de l'oasis et reconfiguration du territoire local, à Tozeur et Gabès. L'objectif de cette recherche est donc d'analyser les transformations des territoires oasiens dans un contexte de montée des revendications, de crise des modèles et de mutations économiques. Pour cela, notre projet de recherche propose d'explorer la pluralité des dynamiques de développement dans les oasis, à différentes échelles d'analyses, afin de mettre en lumière les différentes fonctions du territoire oasien. En lien avec cette analyse, s'articule une réflexion qui souligne la dimension politique de la diversité des processus d'innovations qui émergent de ces formes de mise en valeur.

Caractériser la pluralité des dynamiques des territoires oasiens, un enjeu pour penser la durabilité

Caractériser la pluralité des dynamiques du territoire oasien repose sur l'hypothèse selon laquelle la diversité des initiatives de valorisation et des formes d'adaptation aux crises, exprime un potentiel de résistance au déclin programmé des territoires oasiens. Paysage étagé saisi par les récits de voyages et des explorateurs, l'oasis offre à ceux qui la découvrent une impression d'homogénéité, de permanence (Goeury, 2008). Objet d'un désir « d'iléité »²⁵, elles sont porteuses de riches représentations (Troin, 2005). Milieu rendu abstrait, synonyme d'espace clos bienheureux, « exception au milieu de ce qui est désordre²⁶ », l'oasis apparaît comme un concept, une idée, plus qu'un milieu socialement produit, pratiqué. Les cultures y semblent toujours les produits miraculeux d'un milieu édénique. Pourtant, sous les descriptions enchantées de voyageurs éblouis, se déploie un système social, politique, écologique, d'une grande complexité. Si les chercheurs ont souvent tenté de comprendre les ressorts de cette « agriculture oasienne », source de ce paysage si spécifique, ce fut parfois au détriment d'une analyse de sa diversité, de sa complexité interne.

C'est pour cela que nous avons essayé de mettre en lumière la très grande pluralité des agricultures qui cohabitent dans les oasis et participent des mutations des territoires oasiens, pour saisir leurs contributions respectives à la préservation du milieu et de sa durabilité. Pour cela, il s'agit de repenser les oasis du point de vue des acteurs locaux, et d'explorer les dynamiques de différenciation sociale, ainsi que la diversité des modèles de gestion des ressources mobilisés. Dans un contexte où la viabilité de l'environnement est remise en question, on s'interrogera sur l'ampleur de ces nouvelles formes de valorisation dans les territoires oasiens, et sur leur capacité à contrecarrer des évolutions caractérisées par la dégradation du milieu. L'émergence et la diversification des pratiques et projets de valorisation du territoire, qui se revendiquent comme ouvertement critiques des modèles de développement, posent la question de la nature de la durabilité oasienne. La durabilité, conjuguée avec le concept de développement, suppose un dépassement de logiques exclusivement conservatrices ou productivistes. Ici, nous entendons la durabilité

²⁵ « Iles et Oasis : de l'isolat au monde » numéro thématique des *Annales de Géographie*, dirigé par JF Troin, 2005

²⁶ Dictionnaire Larousse

comme une notion qui recoupe les différentes dimensions sociales, politiques, économiques et environnementales pour la « soutenabilité » de l'agrosystème oasien dans le temps. Nous considérons ainsi que caractériser la durabilité dans les oasis renvoie à la manière dont les différentes dimensions du développement durable y sont mises en place à l'échelle locale.

Cerner la pluralité des dynamiques du territoire oasien permet ainsi de présenter le contexte dans lequel émerge les innovations, et de remettre en perspective la dimension alternative ou non de ces initiatives dans les oasis. L'analyse des transformations agricoles est l'entrée choisie pour cerner les mutations des territoires oasiens, mais n'exclut pas les autres activités. Dans ce contexte, une des ambitions du présent travail consiste à comprendre les implications du développement accru des activités de service au sein des oasis, et à appréhender en particulier l'influence et la dynamique de la valorisation touristique dans l'aménagement du territoire. Cette nouvelle orientation des modes de valorisation de l'oasis apparaît comme une clé d'analyse des processus de production de nouveaux modèles de développement local et de production de l'espace oasien.

Innovations et résiliences : une analyse de la recomposition des modèles

Plutôt que de partir à la recherche d'un modèle « alternatif », qui s'opposerait à des pratiques « conventionnelles » ou « traditionnelles », cette recherche s'attache à déconstruire l'approche « transitionnelle » de la diversification des formes de valorisation des territoires ruraux (Goodman, 2004). En effet, en se focalisant sur une échelle locale comme source d'innovation a priori, cette approche tend à négliger la complexité du processus social, ainsi que les relations de pouvoirs qui produisent, reproduisent et restructurent l'échelle locale (*ibid.*, 2004). Notre étude de l'exemple oasien souligne l'extrême complexité et l'imbrication de dynamiques faisant simultanément appel à « d'anciennes » et à de « nouvelles » pratiques, rendant peu efficace une problématique posée en termes de changement de paradigme, passage linéaire d'un modèle conventionnel à un modèle alternatif. Processus souvent pensé comme économique, et caractérisé par l'émergence de nouvelles sources de revenus (*ibid.*, 2004), nous verrons pourtant, tout au long de ce travail, que la diversité des processus de mutation des formes de valorisation du territoire oasien va bien au-delà de la seule sphère économique. Ainsi,

afin de mettre en lumière les différentes dimensions de la crise du projet de « modernisation oasienne », il importe de cerner les processus de différenciation socio-spatiale, en lien avec les mutations des modèles de gestion des territoires. Entre innovation et résilience, il s'agit de mettre en question la rhétorique du « changement de paradigme » en gestation sur le territoire oasien, afin de penser plutôt les enjeux portés par l'émergence de ces nouvelles formes de valorisation.

Cette différenciation des territoires à l'échelle fine contribue à alimenter une réflexion sur les recompositions socio-spatiales des territoires ainsi que les ressorts et la pertinence d'une analyse en termes de transition des modèles, de changement de paradigme, axe majeur des analyses contemporaines des innovations économiques et sociales en milieu rural (Even, 2009). Il s'agit alors de repenser ces dynamiques « innovantes », pour donner leur place aux interactions entre les échelles locales, régionales, nationales et globales. Par dynamiques innovantes, nous n'entendons pas travailler sur des stratégies se focalisant uniquement sur de nouvelles manières de garantir l'augmentation de la production (Even, 2009), ou des approches sectorielles, produisant une injonction à produire de telle ou telle manière (Gana *et al*, 2008). Il ne s'agit pas non plus de se restreindre à évaluer les qualités intrinsèques des innovations, sociales ou techniques, mais plutôt d'envisager la dynamique et les acteurs qui les porte (Gana *et al*, *op. cit.*). Ainsi, nous entendons penser les dynamiques portées par des acteurs qui mettent en avant et revendiquent, dans leurs pratiques et leurs discours, des projets qui réinventent des formes de mises en valeur locales en rupture avec des modèles dominants et contestés, et construisent des réponses à des demandes sociales, notamment en matière de qualité des produits et de promotion du lien au local et de la « proximité » (Buhler *et al*, 2010). En effet, les initiatives présentées comme alternatives, en particulier dans le champ agricole ou touristique, sont souvent associées à des catégories sociales privilégiées, à des modèles de durabilité et de « conscience environnementale » censée être peu développée dans les Suds. C'est afin de déconstruire cette idée, induisant que l'innovation « durable » serait socialement et territorialement déterminée, que ce travail s'attache à analyser la diversité des nouvelles formes de valorisation oasiennes. Entre nouveau créneau à saisir dans le cadre d'une incitation « patrimoniale » globale, et revendications de justice sociale et environnementale, la « durabilité » du développement oasien recouvre un champ d'acteurs et d'initiatives très larges, aux intérêts souvent divergents. Il s'agira de définir

dans quelle mesure, et sous quelles conditions, la durabilité du territoire oasien, dans le sens d'une reproduction de la société et du milieu, passe ou non par ces nouvelles pratiques de valorisation.

Cette problématique générale sur les transformations des territoires et des modèles dans les oasis se décline au sein de différentes questions qui traversent l'ensemble de la recherche.

Ainsi, un des objectifs de ce travail est de mettre en question les notions de crise et de marginalisation des espaces oasiens, dans le cadre d'une réflexion sur la « mise en retrait du paradigme de la modernisation » (Goodman, 2004). Il importe en effet d'analyser la pluralité des dimensions de la crise à l'échelle de l'oasis, afin de penser ensemble des dynamiques souvent pensées séparément, environnementales et de différenciation socio-spatiale des territoires. Interroger la notion de marginalisation, c'est aussi tenter de comprendre la manière dont le projet politique de modernisation se traduit dans des agrosystèmes traditionnels, sur le plan politique, environnemental et économique. Ainsi, il s'agit d'évaluer le poids des représentations dans la construction politique de la marginalisation des oasis anciennes, et la place du paradigme de la modernisation dans cette construction. En effet, il s'agira d'interroger les transformations des politiques en lien avec la montée en puissance de demandes sociales divergentes de promotion de la production et de protection de territoires sous pression.

D'autre part, la mise en évidence de la diversité des dynamiques de mises en valeur des terres dans les oasis à l'échelle des exploitations, induit une réflexion en termes de complémentarité et de concurrence des différentes initiatives entre elles. En effet, c'est la notion de multifonctionnalité qui demande à être mise en question, étant sujette elle-même à une grande diversité d'interprétation. Dans des oasis historiquement considérées comme multifonctionnelles, entre diversification des revenus des agriculteurs, activités commerciales ou production agricole, la diversité des fonctions apparaît largement associée à la « durabilité » des modes traditionnels de gestion des ressources. Mais la multifonctionnalité se pose aussi en termes de complémentarités entre différents systèmes territoriaux. Aujourd'hui, la mise en concurrence de divers systèmes de pouvoir

et d'action à l'échelle régionale, la division des différentes fonctions, suppose d'adopter une approche critique d'une multifonctionnalité qui ne peut être considérée a priori comme un critère de la durabilité et encore moins d'un changement de paradigme du développement. Il importe donc de cerner avec précision la manière dont les multiples fonctions du territoire interagissent entre elles, à différentes échelles.

Pour cela, la prise en compte de la mutation des demandes sociales, des revendications et mobilisations pour la redéfinition des modèles et pour un cadre de vie de qualité, induit de repenser les mécanismes de résilience, d'adaptation, entre producteurs et consommateurs, entre urbains et oasiens. Cela permet d'aborder la manière dont la diversité des processus d'innovation reconfigure les rapports du local au global, en particulier en matière d'insertion dans des réseaux. Quels sont les nouveaux liens construits avec le territoire ? L'analyse des réponses émergentes pour la « sauvegarde » des oasis conduit à se poser la question de leur rôle dans la redéfinition des rapports de force entre les différents types d'acteurs, –travailleurs agricoles, chefs d'exploitations, administrations, associations, groupements de producteurs–, à l'échelle locale, régionale, nationale et globale. En effet, lutter pour la sauvegarde des oasis et lutter pour le contrôle du territoire sont souvent des dynamiques complémentaires, et c'est cette articulation qu'il s'agit de cerner. L'objectif est donc d'éclairer le profil des acteurs qui portent ces nouvelles dynamiques, pour cerner la manière dont la requalification de l'ancrage local, la mobilisation de la notion de proximité, va de pair avec un processus de légitimation politique. Dans une conjoncture politique propice aux redéfinitions des modèles de gestion et d'accès aux ressources, l'analyse des dynamiques des territoires oasiens, nous permet de penser de manière originale l'ancrage des revendications pour la justice sociale qui ont émergé dans le contexte post-2011. La durabilité, objectif politique, apparaît comme un paradigme central dans la négociation pour la gestion et la conquête du territoire oasien.

Pour construire notre réflexion, nous avons opté pour un plan en 6 chapitres regroupés en trois parties. Elles examinent, dans un premier temps, les dynamiques et modèles de développement des politiques conduisant à la marginalisation des territoires oasiens ; dans un deuxième temps, elles mettent en évidence la différenciation et la diversité des

pratiques de valorisation comme formes d'adaptation ; enfin, elles analysent les conflits et enjeux induits par l'émergence du champ de « sauvegarde des oasis », lieu de reconfiguration sociale et politique des modèles de développement.

Dans un premier chapitre, il s'agit ainsi de définir avec précision le cadre théorique et méthodologique de notre analyse. Ceci implique de présenter le cheminement de nos interrogations, caractérisé par la prise de conscience de la nécessité de replacer l'analyse des démarches « innovantes », dans un cadre d'analyses plus larges, combinant corpus ruralistes et approches critiques du développement. Plutôt qu'une étude des oasis comme espaces porteurs de normes singulières, il s'agit de présenter une approche territoriale dynamique, multi-scalaire, comparative, à même de souligner les processus complexes de mise en question des modèles de développement, et de différenciations sociales et politiques des territoires oasiens. Dans un deuxième chapitre, la mise en perspective historique nous permet de saisir la manière dont le passé oasien se constitue comme support de représentations ambivalentes des territoires oasiens, entre idéalisation et marginalisation. À travers une présentation des politiques de « modernisation » puis de libéralisation, il s'agit de souligner la construction politique de la marginalité des territoires oasiens anciens, au sein d'un modèle de développement qui transforme profondément les logiques d'organisation de l'espace. Dans un troisième chapitre, l'analyse de la « crise » oasienne, dans le temps et dans l'espace, nous permet de remettre en question une approche trop environnementaliste de la durabilité, au profit d'une lecture socio-économique des mutations de l'espace. Dans un quatrième chapitre, la présentation de la pluralité des agricultures permet de caractériser les ressources et processus de fabrique et de valorisation du territoire oasien, au sein d'une typologie dynamique de formes d'adaptation aux transformations des conditions des pratiques de l'activité agricole dans l'oasis. Ce travail de caractérisation permet de souligner la profonde différenciation sociale du territoire oasien, traversé par des dynamiques contradictoires, mais marqué par le renforcement d'un attachement au lieu oasien, reconfiguration socialement différenciée de l'ancrage territorial oasien. Dans un cinquième chapitre, nous proposons une analyse des conflits et mobilisations localisés autour de la gestion des ressources afin de souligner la prégnance des rapports de force dans la construction des territoires d'action oasiens, dans un contexte national d'ouverture des possibles et de politisation des revendications et projets. Dans le sixième

et dernier chapitre, il s'agit de mettre en évidence l'émergence d'un champ patrimonial de sauvegarde oasien, en lien avec ces dynamiques conflictuelles, comme moyen de différenciation sociale et de légitimation de groupes sociaux. Nous montrerons comment ces dynamiques permettent d'analyser la manière dont les nouveaux modèles de durabilité reconfigurent rapports de force et dynamiques d'appropriation de l'espace.

PARTIE I : LES MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT EN QUESTION

I Chapitre 1 Étudier les territoires oasiens à l'heure du développement durable

L'objet de ce premier chapitre est d'exposer, après une revue de la littérature, le cadre analytique et méthodologique de ce travail. Ainsi, notre présentation de la bibliographie vise à souligner les mérites d'une combinaison des corpus ruralistes et du champ du développement, pour une appréhension critique de la problématique du changement de paradigme en terrain oasien. Le territoire local, conçu comme ressource pour une diversité d'acteurs locaux, issu d'une co-construction sociale et politique, constitue alors le concept clé d'une approche de géographie sociale : elle vise à articuler pratiques, discours, et représentations, au sein de différents niveaux d'analyses, d'échelles, et d'acteurs, permettant d'examiner les dimensions spatiales des inégalités. Dans ce contexte, l'exercice de réflexivité sur notre travail de terrain, l'évolution de nos questionnements, appellent à construire une méthodologie à même de rendre compte de la profonde diversité des dynamiques des espaces oasiens par la combinaison de divers outils et matériaux de recherche. Mises en perspective par une approche comparative, visant à souligner la diversité des nouvelles dynamiques de valorisation et à monter en généralité dans l'analyse des transformations des territoires, ces nouvelles dynamiques replacent les milieux oasiens dans le champ politique. Ils sont les territoires d'actions d'une diversité d'acteurs : mouvements associatifs, pouvoirs publics, acteurs internationaux, petits exploitants.

I.1 Développement territorial et durabilité, une revue de la littérature

En réponse aux crises du développement, la diversification des formes de mise en valeur à l'échelle locale a contribué au développement d'une approche critique de la durabilité. Dans une première section, il s'agira de situer notre travail dans le champ de recherche foisonnant sur le développement. Dans une deuxième section, la présentation du concept de territoire, de son évolution et de ses différentes acceptions, nous permet d'en souligner la place centrale dans notre approche. Nous précisons à cette occasion les contours de notre « approche territoriale ». Dans une troisième section, nous reviendrons sur les

enjeux d'une approche critique de la durabilité. Enfin, il s'agira de revenir sur les différentes approches développées sur les territoires oasiens.

I.1.1 *Le développement : définitions et cadre théorique*

L'ensemble de ce travail de recherche s'inscrit dans un contexte politique, scientifique, et social de mise en question des modèles de développement. Le concept de développement est polymorphe. Souvent suivi d'un adjectif, - social, durable, local, rural, territorial- qui renvoie à des réalités diversifiées, le développement désigne un processus de changement social, produit d'une histoire politique, sociale et scientifique. Il doit être envisagé de manière non normative, comme une entrée de recherche sur un terrain permettant d'aborder des groupes d'acteurs sociaux hétérogènes. En effet, le développement se définit comme un « ensemble d'actions de tous ordres qui se réclament de lui, de près ou de loin (du côté « des développeurs » comme « des développés »), en la diversité de leurs acceptions, significations et pratiques » (De Serdan, 2001).

Par l'ampleur des dimensions que recouvre le concept, un travail sur le champ du développement implique une réflexion pluridisciplinaire (Cadène, 2003). Il s'agit ici de préciser les dimensions qui éclairent notre réflexion. Du cadre macroéconomique à la pertinence du local, la notion de développement nous permet de mettre en tension territoire, agriculture, et durabilité, afin d'analyser les processus de construction et de reconfiguration des espaces oasiens tunisiens.

I.1.1.1 La modernisation comme paradigme central du chemin vers le développement : le « grand jihad » des pays du Sud.

Dès l'origine, le développement fait l'objet d'un débat entre une conception libérale et une conception plutôt socialiste, en lien avec la bipolarisation géopolitique du monde.

Pensé par les économistes depuis la fin du 18^{ème} siècle, le « développement » est conçu comme synonyme de croissance économique (Smith, 1776 ; Ricardo, 1817 ; Samuelson, 1948 ; Rostow, 1960). Au milieu des années 1960, il est construit comme un concept à même de caractériser les écarts de richesse et les niveaux de vie des populations à l'échelle mondiale (Cadène, *op.cit.*). Ces définitions s'inscrivent dans une approche linéaire et ultralibérale du développement (Rostow, 1960). Une seule voie, déterminée pour arriver au stade de société développée, est identifiée, celle empruntée par les

sociétés occidentales, États Unis en tête, motivée par la naissance d'une croissance économique forte. Cette croissance se réaliserait en cinq étapes, permettant de passer du stade de société « traditionnelle » à celui de société « développée », caractérisée, entre autre par la consommation de masse. En lien avec cette approche linéaire, l'idée de hiérarchisation des capacités de chaque pays à accéder à l'étape finale est présente, et au-delà d'une conceptualisation du développement, c'est aussi une méthodologie que propose Rostow, supposant que chaque société souhaite accéder au stade final du développement, et accepte cette voie comme chemin vers le développement.

Au sortir de la période coloniale et plus encore à partir des années 1970 et de l'accélération des politiques de libéralisation, la Tunisie, comme nombre de pays récemment indépendants, s'appuie sur cette approche pour fonder son pacte national. Habib Bourguiba, premier président de la Tunisie indépendante, qualifie la lutte pour le développement de grand « jihad » (Frégosi, 2004) : « notre lutte pour arracher cette nation musulmane au sous-développement héritée des époques de la décadence, n'est pas moins valable que le jihad, la lutte armée. »²⁷ Incarnant par sa personne la lutte contre le sous-développement, Bourguiba adopte une approche politique du développement, comme projet modernisateur d'unification nationale, normatif, et hiérarchisant, qui marque profondément le territoire tunisien, et le sud du pays en particulier.

Guidée par une réflexion sur la modernisation et ses conséquences sur les sociétés, ainsi que sur les rapports de domination et de dépendance à l'échelle globale, en particulier nord-sud, la sociologie classique se saisit de ces débats et développe une approche critique que l'on pourrait qualifier de néo-marxiste (Amin, 1973 ; Wallerstein, 1975 ; Gunder Franck, 1978). Dans les travaux de sociologie rurale, les processus de modernisation de l'agriculture, qui font passer les ménages d'une économie paysanne à une économie agricole, sont abordés. Dans les campagnes, l'approche marxiste privilégie l'étude des rapports de domination et prédit la transformation des paysans en ouvriers. C'est l'idée de la disparition de la figure du paysan (Mendras, 1976), reposant sur l'analyse d'une insertion des paysans dans la société globale, où les logiques domestiques et d'interconnaissance sont en déclin. Cette position centrale du paradigme de

²⁷ Tunis, discours du 8 février 1961, cité par F. Frégosi, in M. Camau, V. Geisser, *Bourguiba, la Trace et l'Héritage*, 2004.

modernisation, comme moteur de disparition de l'élément traditionnel, est au centre des discours qui caractérisent la crise des milieux oasiens. Crise de « croissance » d'un territoire qui aurait été frappé de plein fouet par la « modernisation », c'est cette analyse dichotomique que nous nous attacherons à remettre en question, afin de souligner la diversité des processus de crise (Chapitre III), dans le temps et dans l'espace. Les travaux de Chayanov (1925, traduit en 1990) nous permettent également d'élargir le champ de la recherche sociologique en pensant les ménages agricoles non pas uniquement en termes économiques, –de crise, et de transition–, mais en soulignant la vitalité et la diversité des formes d'agriculture familiale. L'attention particulière portée à cette diversité des formes familiales est un élément central de notre hypothèse de travail, qui nous permet d'aller à l'encontre des discours condamnant la petite paysannerie oasienne à une disparition rapide.

1.1.1.2 Le développement, un concept porté par des théories macro-économiques

Contribuant à la mise en place d'un certain nombre d'indicateurs, tels que PIB ou PNB (Produit Intérieur Brut ; Produit National Brut), le concept de développement semble en mesure d'apporter une évaluation objective de la disparité des niveaux de richesse des sociétés à l'échelle nationale, et même d'établir un classement, –économiste et déterministe–, des États. Cette approche du développement distingue états « développés » et « sous-développés », puis dans les années 1970, la trilogie pays « sous-développés », « en voie de développement », et « développés ». Les géographes participent activement à la mise en place de ces typologies, par l'intermédiaire d'une géographie du développement, ou plutôt du « sous-développement » (Lacoste, 1965). Elle fait suite à la géographie tropicale (Gourou, 1947) qui avait souligné, pendant les premières décennies, l'importance de caractériser les « structures d'encadrement » pour appréhender le développement dans les pays dits du « tiers monde ». Cette notion de « techniques d'encadrement » est particulièrement utile dans le cadre de l'approche territoriale dont nous nous réclamons. D'une part, elle permet de remettre en question l'explication des disparités de développement par le déterminisme physique, dont l'oasis, milieu de contraintes naturelles par excellence fait parfois l'objet, et, elle se fonde d'autre part sur une approche systémique de l'espace géographique. Caractériser les structures d'encadrement implique alors de prêter attention aux institutions et pouvoirs locaux,

comme producteurs d'un modèle dans lequel évoluent les groupes sociaux, et contre lequel éventuellement ils se mobilisent.

Pour analyser les hiérarchies spatiales et les disparités croissantes entre localités, produites par l'extension du système capitaliste à l'échelle globale (Cadène, *op.cit.*), les débats s'appuient, entre autre, sur les travaux d'économistes comme Arghiri Emmanuel (1969), qui développent la notion « d'échange inégal ». Reprenant la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo (1817), il souligne l'idée selon laquelle les échanges entre régions centre et périphéries se font au désavantage des périphéries, qui produisent des biens et services ayant une moindre valeur ajoutée. L'analyse des orientations du « développement », désormais synonyme de stratégies économiques, alimente les réflexions sur les choix économiques des États du Sud, où un certain nombre de stratégies communes apparaissent. À l'origine d'un modèle postcolonial partagé, cette conception du développement se traduit par une stratégie d'accroissement de la production agricole et industrielle, censée participer à l'amélioration des conditions de vie (Cadène, *op.cit.*). Nous y reviendrons largement dans le prochain chapitre. Néanmoins, le développement reste dans un premier temps essentiellement défini par des théories macro-économiques de type normatif (De Sardan, 1995) néo libérales ou marxistes, permettant de qualifier le niveau de « modernisation » des sociétés. Antithèse d'un sous-développement dont il faut « sortir », le développement apparaît comme un projet politique.

Constatant l'insuffisance de cette définition trop strictement centrée sur la dimension économique, l'économiste Amartya Sen élabore la notion de « développement humain », qui ne peut, pour lui, être séparée de celle de justice sociale. Cette notion repose sur la mise en place d'un nouvel indicateur, l'IDH (Indice de développement humain), qui devrait permettre une meilleure prise en compte de la dimension sociale du développement. Cette approche ne remet cependant pas en cause fondamentalement l'approche linéaire, déterministe, externaliste du changement social (Long, 1994). Le développement reste fondé sur l'élaboration d'indicateurs d'évaluation, permettant les classements à l'échelle des États nations. D'autres indicateurs seront élaborés par la suite

(SPI²⁸, BNB²⁹), dans l'optique de caractériser plus précisément les dimensions sociales du développement, dans le prolongement d'une vision normative et globale. L'élargissement des critères de caractérisation du développement s'accompagne d'une diversification des échelles d'étude. En lien avec les transformations issues de la mondialisation, l'espace local devient une entrée pour faire émerger une critique des approches descendantes du développement.

1.1.1.3 L'émergence du local, une nouvelle focale

Souvent plus centrés sur le « local », les travaux s'attachent à prendre en compte la diversité des échelles, articulant logiques locales, globales, étatiques, et réseaux, infra- ou transnationaux.

Dans un contexte mondial de réorganisation de l'aménagement du territoire dans le courant des années 1980, en particulier dans les campagnes et périphéries des villes, émerge le concept de développement local. Celui-ci souligne l'importance de l'initiative locale dans la mise en place d'un processus « vertueux » de développement. L'approche productiviste, industrielle, avant tout portée par l'idée de croissance économique comme moteur, est mise en question par ces approches qui présentent le développement comme un processus autocentré et endogène (Cadène, *op.cit.*). Dans les Suds, cette nouvelle conception s'inscrit dans le contexte du bilan critique des grands projets et des politiques développementalistes régies par une approche « top-down », qui a caractérisé les premières décennies suivant les Indépendances. Le développement local se construit sur l'hypothèse de la mise en retrait de l'acteur étatique dans un contexte globalisé au profit

²⁸ *Social Progress Index* : élaboré par l'économiste Michael Porter qui mobilise trois critères pour caractériser le progrès social :

- la capacité d'une société à satisfaire les besoins de base de ses citoyens (qualité et accès au système de santé, au logement, à la sécurité...),
- à construire les fondements de leur bien-être sur la durée (en leur donnant accès à l'éducation et à l'information)

- et à leur donner l'opportunité de s'accomplir.

²⁹Bonheur National Brut : élaboré dès 1972 par le roi du Bhoutan et repris par l'ONU, qui développe quatre critères : croissance et développement économiques ; conservation et promotion de la culture locale ; sauvegarde de l'environnement et utilisation durable des ressources ; bonne gouvernance responsable.

de l'émergence des nouveaux acteurs, ONG et collectivités, pour répondre aux revendications locales. En Tunisie, c'est dans les années 1990 que cette approche de développement endogène, « par le bas », s'impose comme outil privilégié de valorisation des territoires locaux (Belhedi, 2016), dans le contexte, entre autre, de l'émergence des théories tiers-mondistes et de la dépendance (Amin, 1973 ; Gunder Franck, 1978).

Devenu « social » et « localisé », le développement repose sur deux conceptions distinctes: une approche issue du « développement communautaire » anglo-saxon, qui sépare nettement l'économique et le social et s'intéresse principalement aux populations marginalisées des périphéries urbaines, dont il recherche la participation ; et une autre, où le développement apparaît, dans le sillage d'une tradition française d'animation rurale plus interventionniste, comme une négociation entre l'ordre politique, économique et le citoyen au niveau local (Denieuil, 2008). C'est à l'intersection de ces conceptions que nous tenterons de placer notre réflexion, en prenant appui sur le territoire oasien comme support des négociations de revendications locales, et espace d'analyse des dynamiques des groupes sociaux marginalisés.

1.1.1.4 De la notion de « pays » à la mobilisation des acteurs : les initiatives locales au cœur des analyses

En France, la pensée du développement local, née en partie dans le cadre de mouvements régionalistes bretons (Lafont, 1967 ; Houée, 1974), insiste sur la promotion de « pays », territoire identitaire, rural, de mobilisation des acteurs locaux. Cette notion de « pays » n'est pourtant pas nouvelle. Elle est en effet héritière d'une tradition de géographie rurale classique, qui s'attachait à produire une géographie régionale, découpant le pays en grandes régions agricoles, pour en caractériser les paysages, villes, et sous-ensembles locaux (Demangeon, 1946). Dans le sillage de Marc Bloch (1931³⁰) et de sa fameuse analyse des « bocages aristocratiques et openfields roturiers », cette notion de « pays », à la forte connotation de « petite région naturelle », contient pourtant déjà l'idée d'une mobilisation sociale et politique spécifique des acteurs dans leur environnement. C'est à

³⁰ M. Bloch, 1931, « Les caractères originaux de l'histoire rurale française », Belles Lettres, Oslo, Paris

cette dimension politique que nous prêterons attention dans la « petite région naturelle » que sont les oasis.

Souvent critiquée pour son côté déterministe, cette notion de « pays » est d'abord délaissée puis reprise par les sociologues dans les années 1960, avec l'émergence de la notion de développement local, dans un sens assez proche de celui de « territoire », sur lequel nous reviendrons (Plet, *op.cit.*). En abandonnant une étude strictement agricole des espaces ruraux, pour prendre en compte des dynamiques plus larges d'aménagement du territoire, ou d'organisation sociale de l'espace, les géographes ruralistes cherchent à caractériser plus clairement la diversité des activités et des formes d'ancrage en milieu rural (Brunet 1992 ; Gourou, 1982 ; Plet, *op.cit.*). Étudier les oasis, territoires multifonctionnels par excellence (Kassah, 2009), nous invite à renoncer à une approche trop strictement sectorielle, pour privilégier une analyse du territoire local dans son articulation à l'ensemble de l'espace géographique (Derruau 1961 ; Frémont 1976). L'émergence de cette notion de développement local renoue donc avec une analyse des dynamiques de transformation des espaces centrée sur la mobilisation des acteurs locaux pour la réhabilitation d'un territoire, menacé sur le plan environnemental, économique ou identitaire, comme le montrent les travaux de P.N. Denieuil sur le Sahel Tunisien (1992), de M. Elloumi sur le nord-ouest (2006), ou A. Kassah sur les oasis du sud (1996). Mouvement endogène ascendant, le développement local apparaît autant comme un projet politique de régulation, que comme une approche analytique des mobilisations des acteurs, resituées dans un environnement local spécifique.

Ce renversement de perspective, qui appréhende le territoire local comme issu de rapports de force entre groupes sociaux, et qui donne toute sa place aux initiatives locales dans le « système d'action du développement local » (Denieuil, 2008), nous semble particulièrement fécond pour analyser les nouvelles dynamiques du changement social dans les territoires oasiens.

1.1.2 L'approche territoriale, une approche du développement par les pratiques locales

Ces réflexions sur les transformations des systèmes d'action et de développement à l'échelle locale impliquent une prise en compte attentive de l'ancrage spatial des faits sociaux. Après la mise au jour de la dimension locale du développement, mettant en

lumière la mobilisation des acteurs locaux, la territorialisation du développement se présente comme un processus à même de traduire l'articulation entre l'action locale et l'initiative politique nationale, « traduction politique du développement local » (Denieuil, 2008). Cette articulation est au cœur de notre approche pour caractériser les dynamiques de développement dans les espaces oasiens.

Utilisé et construit par une diversité de disciplines, devenu omniprésent sur les plans médiatique et politique, le terme de « territoire » mobilise des objectifs idéologiques fort différents (Alphandéry, Bergues, 2004). Parfois délaissé pour son association à l'idée de communauté, d'espace identitaire singulier (Bonnemaison, 1981), contrôlé et délimité par l'espace public, souvent cantonné à un statut de simple support, le territoire apparaît de plus en plus comme une construction sociale, un lieu d'expression des rapports sociaux. Socialement produit, c'est aussi un « espace vécu » (Lefèvre, 1974 ; Frémont, 1976), qui exprime la relation que « l'individu socialisé établit avec la terre et avec ses lieux » (Di Méo, 1999 :76). B. Elissalde parle d'une « portion d'espace terrestre envisagée dans ses rapports avec des groupes humains qui l'occupent et l'aménagent en vue d'assurer la satisfaction de leurs besoins »³¹. Le territoire témoigne ainsi d'une appropriation économique, idéologique et politique de l'espace, par des groupes qui « se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire et de leur singularité. » (Di Méo, 1999 :76) À ces deux dimensions d'espace social et vécu, s'ajoutent des significations complémentaires. Premièrement, le territoire est une expérience concrète de l'espace social, médiation de l'insertion de l'individu dans un groupe social de référence, qui permet d'éclairer la construction de l'appartenance et de l'identité collective. Par ailleurs, le territoire possède une dimension politique forte, en tant qu'espace de contrôle produit d'un volontarisme, qui cherche à en garantir la spécificité et la permanence. Approprié par les sociétés qui l'aménagent, le territoire est aussi un champ symbolique, support des représentations sociales, qui s'appuient sur certains éléments, investis de valeurs patrimoniales, garantes d'une certaine identité collective. Le territoire est ainsi un « puissant outil de mobilisation sociale » (Di Méo, 1999 :77). Le territoire oasien est une ressource à mobiliser, pour des acteurs soucieux de se positionner dans l'organisation locale du développement, la réhabilitation de certains

³¹ B. Elissalde, Territoire, *Hypergéô*, [en ligne]

groupes d'acteurs, d'activités, et la légitimation de discours et pratiques à l'échelle locale (Théry, 2008 ; Pecqueur, 2014). Le « développement territorial », qui apparaît autant comme projet politique que comme un enrichissement conceptuel, vise à faire du territoire l'échelle privilégiée de définition des politiques, en intégrant systématiquement les populations autour d'un « projet de territoire ». Dans ce travail, nous développerons une vision critique de ce modèle de développement territorial, pour analyser le mouvement général de reconfiguration des acteurs locaux et des modèles de valorisation des espaces oasiens (Torre, 2015).

Espace de projets (Senil et Landel, 2009), le territoire comme système d'actions nous permet de nous saisir pleinement de sa dimension politique, au-delà d'une définition classique du « politique ». En lien avec l'accent mis sur la mobilisation collective par les travaux sur le développement local, le territoire est un espace où s'organisent rapports de force et concurrence sur les ressources en terre et en eau. L'approche du territoire comme « système d'actions » (Di Méo, 2006) nous permet d'intégrer la dimension conflictuelle des enjeux du développement à l'échelle locale, et de mettre en lumière les dynamiques de construction des mobilisations collectives. Ainsi, loin d'être un espace d'homogénéité identitaire, déterminé par le milieu, le territoire apparaît comme un outil de négociation et de reconfiguration politique.

C'est sur cette approche qui prend en compte la complexité et la diversité des dimensions du territoire permettant d'aller au-delà d'une approche sectorielle que nous nous appuyerons, pour mettre en lumière les dynamiques de transformation des espaces oasiens et de redéfinition des modèles de développement.

I.1.3 *Penser la durabilité : approche critique du développement durable*

La prise en compte de l'environnement matériel local, ainsi que l'approche territorialisée des problématiques sociales, développée par la géographie (Di Méo, 1999), et la sociologie, autant rurale qu'urbaine, rencontre, dès la fin des années 80, les préoccupations environnementales croissantes. Ainsi, dès 1977, l'économiste I. Sachs propose un « outil heuristique pour les praticiens », l'écodéveloppement. Ce concept vise à promouvoir une « harmonie entre l'homme et la nature » et à discuter les différentes modalités pour concilier développement et environnement dans un territoire localisé (Mathieu, 2006 ; Sachs, 1980). Face à la crise des modes de gestion des ressources, et à la

multiplication des travaux analysant les limites des modèles productivistes de développement, en particulier sur le plan écologique, (Club de Rome, 1972 ; Latouche, 1986), les thématiques environnementales, paysagères et de développement durable font irruption dans les champs politique et scientifique comme une question sociale de première importance (Kayser 1989 ; Lévy, 1994 ; Jollivet, 1992 ; Robic et Mathieu, 2001), permettant, en partie, la réappropriation du thème par les productivistes.

1.1.3.1 Le développement durable : au-delà d'une sauvegarde de l'environnement, un objet social et politique

Forgé au départ par les instances internationales (Stockholm, 1972 ; Rapport Brundtland, 1987), le concept de développement durable s'est progressivement imposé comme central dans la recherche. Qualifié « d'utopie politique » par Landais (1998), il repose sur la conciliation de trois principes : développement économique, préservation des ressources naturelles, et du bien être humain. Or très rapidement, ces objectifs s'avèrent « conflictuels voire contradictoires », entre exigences de croissance économique, préoccupations d'équité sociale, et respect de l'environnement (Mathieu, 2006). La question est alors celle de la cohérence des actions entreprises « au nom » du développement durable. En effet, la durabilité, érigée en « catégorie de pensée et d'action », devient le support de représentations politiques, souvent normatives. Cette forme de contradiction interne à la durabilité, de « conception fragmentée et sectorisée qui contredit le sens même de cette utopie politique » (Mathieu, 2006) pose un défi scientifique, celui de rendre compte de la complexité d'objets de recherche dont les différentes dimensions sont habituellement traitées séparément. C'est à cette lecture critique de la durabilité que nous cherchons à contribuer, par une approche du terrain oasien qui vise à concilier, au-delà des clivages classiques, perspectives environmentalistes et socio-économistes, dimension politique et initiatives locales.

Dans la tradition de ces travaux sur le développement local durable, une recherche sur les espaces oasiens nous invite à nous confronter à l'enjeu territorial de la conciliation des trois piliers du développement durable. En effet, la durabilité, assimilée à la protection de l'environnement écologique, apparaît souvent comme un enjeu périphérique. Pourtant, notre réflexion sur la mise en cause de modèles de développement dans les oasis souligne l'importance de ne pas se limiter à cette approche environmentaliste. La diversification

des formes de mobilisation des acteurs locaux, mais aussi des types de revendications locales de justice sociale, comme les incitations globales à une bonne gouvernance, participe à reconfigurer les modèles de développement. Le développement durable apparaît alors comme un concept qui permet d'appréhender l'enjeu politique de la production du territoire oasien.

1.1.3.2 Rural et durable : une histoire ancienne

Cette production du territoire est essentiellement le fait de l'activité agricole des sociétés locales. C'est sur ce constat que repose notre entrée initiale des espaces oasiens. Dans ce contexte, un détour par le champ des études rurales permet de cerner combien le développement durable apparaît comme un concept qui recompose les approches, mettant en tension les enjeux d'accès aux ressources naturelles et renouant ainsi avec le paradigme historique du lien société/environnement, un temps délaissé au profit des analyses spatiales (Plet, 2003). Françoise Plet parle "d'atomisation des recherches autour d'un thème à la mode : la nature" qui contribue à redessiner les contours de la définition de "rural" (2003 : 102). Dans les Suds, la recherche s'attache à caractériser les nouvelles ruralités afin de comprendre les transformations liées à la mondialisation et à la libéralisation (Landy, 2006 et 2015). Présenté comme alternative au modèle actuel de développement (Jollivet, 2001), le développement durable apparaît comme un nouveau référent pour penser les modèles de production agricole (Deffontaines, 2001). De leur côté, les sociologues se saisissent de ces réflexions sur la reproductibilité des milieux pour multiplier les études au niveau des ménages, sur les sources de revenus, qui permettent d'analyser le lien entre le travail et la famille, dans des structures socioéconomiques renouvelées. Les mécanismes de résilience des systèmes traditionnels (Chaléard, 2009 ; Chaléard, 2011), la requalification de pratiques anciennes selon de nouvelles formes invitent à interroger les transformations et continuités induites dans la construction politique de nouveaux paradigmes de développement. Par exemple, la pluriactivité des ménages, -de choix, de contrainte, de transition- problématique historique des études rurales (Cochet, 2011), fait l'objet de nouvelles interprétations, -vertueuse, innovante, signe d'adaptabilité des ménages- dans le cadre d'une réflexion sur la durabilité des agricultures.

Ces réflexions, qui lient recomposition des modèles de développement et spécificités d'une activité agricole en pleine recomposition, –entre système de production globale a-spatial, et système écologique localisé– (Goodman, 2004), fondent notre analyse des nouvelles initiatives locales de valorisation dans les oasis. Nous inscrivons ainsi notre travail dans le nombre grandissant de recherches qui visent à caractériser ce que D. Goodman appelle le « tournant qualitatif » des nouvelles dynamiques de développement en milieu rural. Celles-ci s'inscrivent dans un contexte institutionnel global qui conduit à l'adoption, lors du sommet de Rio en 1992, de l'agenda 21 pour le développement durable. Dans cet agenda apparaît pour la première fois le terme « d'agriculture durable », qui encourage la promotion de « pratiques agroenvironnementales » à l'échelle locale. Dans le même temps, sont développés de nouveaux indicateurs au sein de la FAO, essentiellement macro, permettant la comparaison des systèmes agricoles à l'échelle mondiale. Dans ce contexte marqué par l'émergence de l'enjeu posé par le développement durable, ces indicateurs visent à mieux appréhender l'ensemble des dimensions des espaces ruraux. La notion de « *livelihoods* », ou moyens d'existence (Chambers et Conway, 1991 ; Scoones, 2009), à l'origine de l'approche SRL (*Sustainable Rural Livelihoods*) repose sur trois principes : capacités³², Équité, durabilité ; ainsi que sur la dotation, ou non, du groupe ou du système en « capital » : naturel, physique, humain, financier, et social³³. L'objectif est de pouvoir analyser le fonctionnement d'un groupe dans l'ensemble de ses dimensions : pluriactivité, durabilité, fonctions non marchandes... Cette approche de la durabilité comme reposant sur la multifonctionnalité implique de préciser que celle-ci renvoie à des situations variées. Considérée comme processus vertueux quand elle renvoie à la complémentarité de différents systèmes d'activités, elle est aussi présente au sein des systèmes agricoles oasiens anciens eux-mêmes, cumulant la diversification des sources de revenus, la vente des productions agricoles, la satisfaction des besoins alimentaires, l'entretien et la reproduction du paysage. Elle peut cependant renvoyer également à la division des fonctions d'un même espace, et de leur mise en concurrence. Dans notre travail, nous

³² *Capabilities* : Capacités/dispositions

³³ L'ouvrage de J-M. Sourisseau, P. Bonnal, P. Gasselin et P-M. Bosc, 2014, « *Diversité des agricultures familiales : Exister, se transformer, devenir* », Ed. Quae, 385 p. s'inscrit, par exemple, dans ce cadre méthodologique.

adopterons ainsi une approche critique de cette notion de multifonctionnalité des territoires comme garante de durabilité, par l'analyse de la fragmentation socio-spatiale du territoire oasien. Il s'agit ainsi de souligner les limites de telles approches qui sous-estiment les conflits d'échelle, entre les intérêts d'une politique globale, fondée sur des objectifs macro-économiques, et le potentiel d'innovation des diverses initiatives locales (Wampfler, 1997).

En lien avec le « tournant qualitatif », l'aspiration contemporaine à une agriculture participant au développement des territoires s'incarne dans une revendication pour une triple relocalisation des activités agricoles : spatiale, idéale, organisationnelle (Tafari, 2010). Cette nouvelle demande par rapport à l'environnement promeut le territoire comme théâtre de production d'un champ d'action innovant. Pour E. Landais (1998), ces nouvelles dynamiques de l'agriculture durable sont au fondement d'un nouveau « contrat social », producteur d'un nouveau rapport de force à l'échelle locale, que nous avons cherché à explorer dans le contexte oasien. Pour caractériser la complexité de ces dynamiques, l'analyse des liens entre l'agriculture et le territoire interroge les logiques de promotion du territoire local. Depuis le retrait du concept de modernisation pour penser les dynamiques rurales, les agriculteurs sont souvent considérés comme spontanément disposés à se positionner dans un « nouveau modèle » (Goodman 2004). Après avoir été qualifié de « local » ou « d'endogène », le développement alternatif prend la suite, comme idéal politique et scientifique, capable d'aller « au-delà de la modernisation » (*Ibid.*, 2004). L'enjeu reste alors la question du référentiel, moderniste ou alternatif, dans lequel s'inscrivent ces nouvelles initiatives « durables » dans les oasis. La perspective de « transition » des modèles occupe l'essentiel de la production scientifique. Dans ce travail, nous chercherons à souligner la diversité des pratiques et acteurs, plus que l'avènement d'un modèle alternatif, afin de déterminer « qui gagne et qui perd dans ce processus » (Schuksmith, 2000 cité par Goodman, 2004 :215).

1.1.4 Caractériser l'oasis, complexité d'un objet de recherche, diversité des points de vue

Le réinvestissement des problématiques du rapport des sociétés à leur environnement – dans le sillage des travaux sur le développement durable, les processus de territorialisation du développement ou de « changement de paradigme » –, nécessitent un retour sur l'évolution de ces débats dans les travaux sur les espaces oasiens. Si l'on ne

parle pas « *d'oasian studies* », ces milieux font pourtant l'objet d'un important corpus en sciences sociales, qui place très tôt les oasis sur les cartes des grands géographes, voyageurs, sociologues, historiens. Pline l'Ancien, El Idrissi, Léon l'Africain, el Bekri³⁴ : autant d'auteurs qui s'attachent à caractériser les spécificités des logiques sociales, organisationnelles, et environnementales des territoires oasiens, soulignant la richesse culturelle de l'agriculture oasienne, et l'ingéniosité de son organisation hydraulique et politique locale.

Les différentes approches des oasis, « systèmes traditionnels » au fondement agricole, sont marquées par les débats qui traversent les études rurales au Sud. Ainsi, les mutations provoquées par la mondialisation, les phénomènes de dépendance et de marginalisation, la façon dont les acteurs locaux « construisent et vivent » leurs territoires, sont des enjeux que l'on retrouve dans les territoires oasiens. Les évolutions dans les pratiques des chercheurs, la notion même de territoire rural, sont des questions qui renvoient plus largement à l'évolution des recherches, dans lesquels les questions environnementales prennent une place considérable (Chaléard, 2008). Nous pouvons ainsi identifier deux tendances. D'un côté, une approche sociogéographique fondée sur l'analyse des spécificités du rapport à l'environnement des populations oasiennes, comme producteur d'un territoire complexe, qui aboutit à dégager des « normes » oasiennes. Une autre approche repose sur l'analyse des transformations d'un environnement fragile, territoire « perdant » de la mondialisation, en proie à une marginalisation croissante. Nous puiserons dans ces deux tendances pour affiner notre cadre d'analyse de l'objet oasien et

³⁴- Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, LI, 23-79, ed. Dubochet, Paris : 1848-1850 ;
- Al-Idrīsī, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, (traduit de l'arabe), 1866 ; repr. 1968, (*Mathematical geography and cartography*).391 p. ;

- Léon L'Africain, *Description de l'Afrique : tierce partie du monde*, ed. E. Leroux (Paris), 1896-1898, 3 vol. (LI-378, VIII-489, XIV-480 p.) ;

- Abou Oubeid Al Bekri, « Dictionnaire des pays », (traduit de l'arabe), ed Maison Sader, 1977.

remettre en cause une approche parfois « décliniste », et pour souligner les enjeux politiques et sociaux des transformations de ces territoires.

1.1.4.1 Les monographies oasiennes : pratiques spécifiques et représentations, comprendre les systèmes sociaux oasiens

Tracer un tableau des spécificités oasiennes : les systèmes hydrauliques, entrée privilégiée

Dans la tradition des démarches monographiques de la géographie rurale classique, l'ambition des premières études sur les espaces oasiens en Tunisie est de tracer un tableau des spécificités oasiennes, mettant en valeur les permanences de systèmes aux composantes multiples (M-A Tagina, 1971 ; Bechraoui, 1980 ; Hayder, 1986). Au moyen de descriptions approfondies de l'étagement du paysage oasien et de sa genèse, mais aussi des différentes techniques d'irrigation, modes d'habitat, ce sont les structures sociales et agraires qui sont mises à jour pour caractériser le système oasien, « espace identitaire » original. Parmi ces grandes études thématiques, celles dont l'entrée est l'étude des systèmes de gestion des ressources hydrauliques constituent la majorité des travaux (Bédoucha, 1987 ; Mahdane, 2011 ; Ruf 2005 ; Ruf 2015 ; Sghaier, 1995 ; Kassah, 1996 ; Janty, 2013). Ressource essentielle à la production du territoire oasien, les différentes modalités d'accès et d'exploitation de la ressource nourrissent une littérature qui pose la question de l'eau et de sa gestion comme variable explicative centrale des dynamiques sociales du territoire. Outil de classification des oasis, objet des politiques et des adaptations locales, enjeu de rapports de domination, la ressource hydraulique est analysée sous diverses formes dans l'étude des territoires oasiens.

Cependant, l'évidence intuitive de la centralité de la question hydraulique doit être mise en question. « Gué fatal » dans lequel s'engageraient les études oasiennes (Battesti, 1995), les analyses des enjeux autour de la ressource en eau, en concentrant l'essentiel de l'attention, ont parfois tendance à minorer les enjeux sociaux ou politiques associés. L'enjeu hydraulique en milieu aride, logiquement au centre des analyses des techniciens et agents du développement oasien, détourne en partie l'attention des divers leviers mobilisés pour la valorisation du territoire par les acteurs locaux. La question hydraulique, enjeu de lutte pour la redistribution des ressources, en accaparant le débat et les négociations, passe souvent sous silence la profonde différenciation sociale des

initiatives de valorisation oasienne dans lesquels l'accès à l'eau n'est qu'un moyen parmi d'autres pour consolider une posture de domination dans les dynamiques de valorisation. Pour le dire rapidement, tout le monde ne manque pas d'eau dans les oasis, et la « crise » hydraulique est peut-être avant tout une crise du modèle de gestion et de distribution (Gana et Amrani, 2006). Ainsi, nous avons cherché à nous défaire de « l'emprise » de la question hydraulique afin de réinsérer l'étude de la gestion de l'eau dans le cadre de dynamiques sociales et politiques plus large, et du contexte de revendications pour l'équité sociale de l'accès aux ressources.

Au-delà des « traditions », décrypter la production des normes oasiennes

Décrypter les normes oasiennes, la complexité des interactions entre les sociétés oasiennes et leur environnement, suppose de caractériser la diversité des modèles de développement en action sur le territoire. Sur le Jerid, les travaux de Vincent Battesti (2005) ou de Nicolas Puig (2004) s'inscrivent dans l'héritage de J. Duvignaud (1968), et visent à appréhender les transformations des relations des sociétés oasiennes à leur environnement. Vincent Battesti propose un travail d'identification des différents registres de représentation de l'environnement comme clé de compréhension des logiques d'acteurs. Espaces en « révolution permanente », pour lesquels il adopte une démarche « circonspecte », les oasis apparaissent comme des petits mondes complexes où se forment des notions telles que celles de « ressource socio-écologiques ». Critiquant tout un pan de la littérature oasienne trop exclusivement centrée sur l'analyse du « choc de la modernité » sur des espaces qui seraient gardiens de « la tradition » et déconstruisant l'idée largement répandue d'un « âge d'or oasien », il souligne la dimension profondément dynamique d'espaces en réinvention permanente, mobilisant des référents hybrides selon les fonctions, les enjeux, les types d'acteurs. Pour appuyer cette démonstration, il s'attache à la description du territoire de l'oasis, de l'ensemble de la palmeraie à la planche de culture des jardins, en passant par les diverses formes de sociabilité induites par le travail oasien. L'objet oasien n'apparaît pas tant comme milieu agraire que comme espace porteur de normativités singulières, carrefour d'une hybridité de registres. Cette déconstruction méthodique des oasis comme « espace de tradition » nous a paru particulièrement utile dans la problématisation de la présente recherche. Un autre travail d'anthropologie, celui de Nicolas Puig (2004), questionne l'organisation lignagère comme clé d'analyse de l'organisation sociale à Tozeur. Son analyse des

nouvelles sociabilités, nouveaux « lieux communs » issus des transformations des palmeraies et du développement de l'activité touristique, nous permet d'envisager la complexité des logiques d'appropriation et domination entre espace urbain et palmeraie. Cette analyse des territoires oasiens nous invite à reconsidérer la conflictualité historique autour des ressources oasiennes, foncières en particulier.

La spécificité oasienne mise au jour dans ces travaux, stimulants par leur profondeur descriptive et analytique, apparaît cependant comme explicitation supérieure des dynamiques locales. Le rapport des oasis à leur espace régional, national, semble secondaire, minoré. À l'encontre de cette ambition de dégager des « normes oasiennes », nous stipulons dans notre recherche qu'il importe plutôt de proposer une analyse de la diversité des dynamiques de développement internes à l'oasis, inscrite dans une problématique qui ne se réduise pas au seul contexte oasien. Ce cadre analytique articule les échelles spatiales, régionales ou nationales, des oasis comme territoire d'action politique.

1.1.4.2 Oasis, crise et viabilité : des oasis à l'espace urbain réaménagé

Plutôt que de caractériser la « nature spécifique » du système social oasien, un autre ensemble de travaux s'attache à évaluer la viabilité des milieux oasiens, leur potentiel de « résistance » face aux mutations des conditions de pratiques de l'agriculture. Ainsi, au sein d'un corpus essentiellement composé de travaux en sciences de l'environnement, la description du fonctionnement biologique de l'écosystème constitue un point essentiel. Des typologies des systèmes de production sont élaborées afin d'appréhender la diversité de l'agriculture oasienne (Mamou, 2009 ; Lasram, 1991 ; Sghaier, 2010). L'efficacité économique de ces systèmes agricoles est mise en question au moyen d'analyses socio-économiques essentiellement, dans une ambition de modélisation (Charieg, 2012) qui soumet le système agricole oasien à des critères d'évaluation parfois inadaptés. En effet, ces analyses s'ancrent, à partir des années 1990, dans le constat d'une crise des milieux liée à la mise en œuvre des programmes de développement touristique, industriel ou agro-industriel. Les processus de dégradation du milieu sont abordés par l'étude des impacts de la modernisation sur les systèmes traditionnels. Ainsi, l'urbanisation à Gabès en particulier, la désertification dans le Nefzaoua, ou l'appauvrissement du milieu

biophysique dans l'ensemble des milieux oasiens, sont particulièrement étudiés (Abdedaiem, 2009 ; Sghaier, 2010).

Face à ce constat de déclin annoncé des territoires oasiens, notre travail s'attache plutôt à éclairer les différentes dimensions de la « crise du projet de modernisation des oasis », afin de remettre en cause une approche de celle-ci comme processus linéaire. L'ensemble de ces travaux participe à construire notre appréhension de la durabilité comme ne pouvant se réduire à la préservation d'un écosystème. Cette analyse par le prisme de la crise est surtout une analyse des mutations induites par l'insertion de petits terroirs agricoles historiques dans l'espace global, et par la reconfiguration des liens au pouvoir central et à l'espace national issue du volontarisme étatique pour le Développement. Ainsi, nombre d'études s'attachent à la critique d'un aménagement territorial et social des espaces oasiens « par le haut », produisant une standardisation des territoires et des modèles référents (Miossec, 1985 ; Yousfi et Kouzmine, 2013, Aït Hamza et El Faskaoui, 2010). O. Pliez (2004) souligne cependant les limites de cette thèse de l'uniformisation pour analyser les mutations, dans la mesure où elle ne tient pas vraiment compte des évolutions locales de la territorialité et des changements parallèles et postérieurs aux changements « imposés » par l'État : les dynamiques internes y sont sous-évaluées.

1.1.4.3 Des oasis à l'espace urbain en mutation : études sahariennes et constructions territoriales

Si un certain nombre de travaux aborde les cadres régionaux et politiques des oasis, ils se situent dans le champ des études sahariennes. L'analyse des dynamiques propres aux oasis y est délaissée au profit de celles de la ville. Dans ce travail, il s'agit de réconcilier cette relative déconnexion entre études oasiennes et sahariennes.

Dans son étude sur le Sahara libyen, O. Pliez (2004) présente ainsi l'espace saharien comme « cadre » de l'étude des oasis et de leurs transformations. Il souligne l'existence, en géographie, de deux types de représentations de ces espaces : une approche socio-spatiale par l'analyse des marges et des mutations des territoires en tant que conséquences des politiques publiques, et une autre qui repose sur l'identification de deux logiques spatiales distinctes, deux formes territoriales antagonistes, territoires nomades-réseaux et territoires de l'État, ou plus largement une étude des interactions entre l'oasis et la steppe. Dans cette approche socio-spatiale, les études visent à montrer

les différentes formes d'articulation entre l'interventionnisme étatique, –politiques volontaristes d'investissements pluriels et de diversification des activités–, et les formes d'action aux conséquences spatiales importantes, telles que le tourisme, l'émigration, ou les nouvelles formes d'agriculture d'oasienne. Dans la deuxième approche, c'est une réflexion sur le temps long, sur les questions de construction territoriale. On retrouve cette approche sur les cas algérien et libyen en particulier (Yousfi et Kouzmine, 2013 ; Pliez, 2004). Si notre travail s'inscrit dans cette réflexion sur les mutations des territoires en marge et la manière dont ils réagissent à l'interventionnisme étatique, il vise aussi à questionner les processus de construction territoriale et d'intégration régionale, reposant sur la mise en réseau, issue de la promotion de nouvelles formes de valorisation du territoire. Ces redéfinitions doivent se penser aussi en lien avec le rapport au terrain du chercheur dans l'oasis.

1.1.4.4 Le chercheur dans l'oasis : un terrain spécifique

En 1968, Jean Duvignaud, écrit avec *Chebika* un ouvrage qui marque durablement la sociologie tunisienne et même maghrébine. En mettant en scène « l'utopie » de Chebika, village « anomique », au prisme du regard extérieur d'une équipe d'enquêteurs tunisiens et français, il se détache de l'école structuraliste et de la science coloniale (Melliti, 2009). Il offre ainsi à penser le rapport au terrain sous un nouveau jour. Par une forme d'écriture originale, réflexive, qui donne toute sa place aux acteurs locaux, il analyse les rapports sociaux, mais plus encore l'approche de mondes qui se rencontrent. Cette mise en scène de la rencontre des enquêteurs avec l'oasien, axe central de sa réflexion, nous invite à prêter une attention particulière aux biais et enjeux de cette rencontre pour la construction méthodologique d'un travail de terrain en milieu oasien. Près de trente ans plus tard, Vincent Battesti intitule sa thèse sur le Jerid « Approches circonspectes », plaçant la question de la définition, voire de l'attitude à adopter face à ces espaces, au centre de son projet de recherche. Cette question de l'approche du territoire oasien est loin d'être figée. « Comment approcher l'oasis ? », « Comment se regarde l'oasis ? », qui constituent les titres de parties de son travail, marquent la volonté de l'auteur de renouveler les approches d'un terrain spécifique et en mutation. La réflexivité sur les implications induites par la présence sur le terrain, et les différentes manières de s'y comporter, permet d'interroger l'ensemble de la construction méthodologique et problématique d'un objet de recherche. Il nous est ainsi apparu essentiel, à de

nombreuses reprises, d'éviter de projeter nos propres représentations sur le terrain et de replacer au centre de notre projet de recherche ce cet exercice de réflexivité. En effet, ces travaux nous invitent à nous poser deux types de questions. D'une part, celle de la posture dans l'oasis du chercheur occidental, exogène, et de son rapport au milieu oasien, et d'autre part, les conséquences de ce statut. En imposant ses propres questions, le terrain oasien nous a invitée à trouver des réponses adaptées dans la construction de la méthodologie.

I.2 Combiner les approches pour un objet complexe : une géographie sociale des oasis

Cette section présente le processus de construction méthodologique et de délimitation des terrains, dans une démarche de réflexivité sur nos pratiques, outils et objectifs de recherche. Dans un premier temps, nous présenterons la façon dont nous avons appréhendé notre terrain oasien, en présentant l'évolution des questionnements qui ont guidé la définition de celui-ci. La deuxième section revient sur la construction de la méthodologie et sur les enjeux et difficultés de ce terrain traversé par le « choc » de l'évènement révolutionnaire. La présentation des outils d'analyse mobilisés vise à mettre en lumière notre souci de répondre aux spécificités de ce terrain « en mouvement ». La fin de ce chapitre vise à caractériser l'intérêt de la démarche comparative pour saisir la diversité des transformations des pratiques de mise en valeur dans nos deux terrains d'étude.

L'essentiel du travail de construction de l'objet de recherche reste la prise en compte de la polysémie du concept d'oasis, afin de rendre justice non seulement à la diversité des réalités auxquelles il renvoie, mais aussi à la multiplicité des représentations dont il fait l'objet. Caractériser la nature et l'ampleur des dynamiques de valorisation comme outil de compréhension des mutations des territoires et des modèles constitue l'objectif de la construction de notre méthodologie.

1.2.1 *Se situer face au terrain*

1.2.1.1 « Chercher-avec-l'espace »

Selon une longue tradition géographique, coloniale puis postcoloniale, l'expérience du terrain est au cœur du travail du chercheur, et l'élément fondateur de la science géographique (Frémont, 2005). Plus qu'un simple outil méthodologique au service de la production de données, l'expérience du chercheur sur le terrain interroge à la fois les dimensions spatiales et subjectives de la recherche et souligne l'importance de revenir sur la « manière de faire avec les lieux » (Volvey, 2012). Espace de représentations et de fantasmes, l'oasis fait partie de ces « terrains lointains » (Goeury, 2008) construits dans la lignée d'un orientalisme en recomposition, du voyageur explorateur à l'agent colonial, en passant par l'expert et le chercheur. Objets de projections de la part de chercheurs désireux d'y trouver la réponse à des questionnements sur les modèles de société, les oasis, « paradis agraires » caractérisés par l'exceptionnel emboîtement des cultures et la technicité des systèmes d'irrigation, semblent le terrain idéal, pour des chercheurs, qui se transforment parfois en promoteurs de projets alternatifs (*ibid.*, 2008). Dans les oasis, les chercheurs tentent logiquement d'échapper à l'image exogène du touriste, du développeur, ou de l'expert international, afin de « s'intégrer à la population locale » (Battesti, 2005 ; Puig, 2003). Remettre en question ce statut d'altérité apparaît pourtant rapidement vain. En effet, la pratique du chercheur dans l'oasis est, de fait, peu conventionnelle. Les séjours réguliers, de longue durée, brouillent l'image de simple touriste ou d'expert. Cette pratique de terrain au long cours, dans la continuité d'une tradition ethnographique des terrains « en immersion », n'est pas spécifique aux systèmes oasiens. Les recherches sur les « terroirs tropicaux », où la dimension « exotique » est là aussi centrale, reposent souvent sur des méthodes anthropologiques d'observation participante. Norme classique des sciences sociales, cette pratique apparaît souvent comme une source de légitimité, de « validation scientifique » (Hancock, 2007). Pourtant, cette légitimation de fait, par la simple réalisation d'un terrain lointain, qui cristalliserait les caractéristiques d'une altérité culturelle, sociale, environnementale, contribue à

négliger une réflexion critique sur la dimension pratique de la construction de la recherche.

Plutôt qu'une simple immersion, nous avons ainsi cherché à penser notre démarche sur le terrain comme un travail de « traduction », faisant passer d'un univers de référence à un autre les éléments que l'on y a appris (Hancock, 2007), assumant par-là l'hybridité, les complexités, et contradictions d'un terrain forcément singulier. Notre ancrage relativement ancien sur le terrain oasien³⁵ nous a surtout permis de repenser nos propres catégories d'analyse et d'adapter plus efficacement notre méthodologie et nos questions de recherche. Construit essentiellement selon une démarche inductive, notre terrain nous a confrontée à un certain nombre d'interrogations et de remises en question, faisant de nous un « sujet-cherchant-avec-l'espace » (Volvey, *ibid.*).

1.2.1.2 Le patrimoine introuvable : de l'idée d'innovation à celle de transformation des pratiques de mise en valeur des ressources oasiennes

Le projet initial de cette recherche reposait sur l'idée selon laquelle les territoires oasiens étaient traversés de dynamiques alternatives innovantes, faisant partie d'un processus de patrimonialisation. Ces dynamiques nous semblaient alors non seulement en mesure de remettre en question les impasses actuelles des projets de développement, mais aussi de constituer un modèle alternatif spécifique, un « développement patrimonial », et ainsi, d'aller « au-delà » de « l'utopie » du développement durable. Cette entrée sur le terrain par le concept de patrimoine était issue de nos premiers contacts avec le terrain oasien, entre 2010 et 2011, dans le cadre d'un mémoire de master. En effet, à cette occasion, nous avons effectué un stage de recherche visant à évaluer les impacts potentiels d'un projet de valorisation écotouristique porté par une association à Gabès³⁶. Ce premier contact a orienté notre intérêt vers les dynamiques de mise en valeur innovantes, restées au centre de notre projet depuis. La valorisation patrimoniale comme levier de développement local et de sauvegarde « durable » du milieu oasien apparaissait alors comme une perspective

³⁵ De 2010 à 2016 nous avons effectué en moyenne un séjour de 3 à 4 mois par an dans les oasis, pour un total d'environ 24 mois sur le terrain.

³⁶Carpentier I., 2010, *L'oasis de Chenini, un territoire acteur de son développement, un projet d'écotourisme*, Master 1 de géographie, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 111 p.

souhaitable dans les discours des acteurs rencontrés³⁷. Dans le contexte autoritaire de l'époque, ce discours normé, particulièrement élaboré, apparaissait comme consensuel. Cette approche était également alimentée par la constitution d'un corpus bibliographique sur le concept de patrimoine et sur la notion de développement patrimonial, dans l'idée d'intégrer les dimensions non marchandes des nouvelles formes de valorisation. En outre, ce premier contact avec le terrain nous a permis, a posteriori, de prendre la mesure des différentes formes de temporalité en jeu, entre temps long de la crise oasienne et temps court de la révolution, temps de la transition politique et temps de l'émergence des innovations. De cette première expérience de terrain, il nous est apparu nécessaire de remettre en perspective dans le temps et dans l'espace les nouvelles dynamiques.

Lors de notre deuxième séjour, nous avons ainsi confronté les premières dynamiques observées à Gabès avec celles de Tozeur, en nous concentrant sur la place de l'agriculture dans les nouvelles dynamiques des territoires oasiens. Nous voulions ainsi mieux cerner les transformations du rôle des oasis anciennes au contact des nouvelles activités touristiques et associatives³⁸. Ces expériences de terrain, avant et tout juste après la chute du régime de Ben Ali, nous avaient confortée dans l'idée que l'objectif devait être de mieux cerner la diversité des activités économiques et des modèles de référence dans l'oasis pour donner la pleine mesure de la dimension politique de ces dynamiques « durables » de valorisation. En effet, il semblait important de remettre en question l'image persistante d'homogénéité des espaces oasiens, tour à tour idéalisés ou dévalués. Pour cela, raisonner en termes de systèmes d'activités (Paul *et al*, 1994) nous permet d'évaluer l'importance des diverses formes d'activités non agricoles dans les logiques et stratégies familiales oasiennes. Cela favorise une approche de la durabilité ne négligeant pas les dimensions immatérielles et non marchandes des espaces et des sociétés rurales (Groupe Polanyi, 1988). Il s'agissait donc de mettre en place une étude systémique au moyen d'enquêtes, afin d'élaborer une typologie de l'activité agricole, selon les critères de structure des exploitations, de projet et situation des agriculteurs, et de trajectoire des exploitations (Mazoyer, 1987 ; Sghaier, 1984). C'est pour répondre à cet objectif initial de production

³⁷ Essentiellement associatifs, ou en lien direct avec l'association.

³⁸ Carpentier I., 2011, Rôle et place de l'agriculture oasienne, vers un développement durable oasien ? Les cas de Tozeur et Gabès, Master 2 de géographie, Université Paris VII Denis Diderot, 101 p.

d'une typologie des nouvelles formes de valorisation, comme outil de diagnostic du territoire, que nous avons construit notre méthodologie de terrain.

Lors de nos premiers séjours sur le terrain pour ce travail, en 2012, nous avons réalisé dans le cadre d'une démarche exploratoire une série d'observations et d'enquêtes auprès de divers acteurs³⁹ : responsables administratifs, associatifs, investisseurs dans l'oasis et chefs d'exploitation, à Gabès et Tozeur. Il nous fallait alors mieux cerner les problématiques et enjeux à l'échelle locale et engager un premier relevé de la diversité des projets de valorisation dans l'oasis. Ce travail devait permettre de comprendre les mutations de l'agriculture oasienne en lien avec les politiques de développement. L'objectif était également de saisir la perception du « patrimoine » par les différents acteurs impliqués, que nous caractérisions alors essentiellement comme la somme des pratiques anciennes préservées.

S'ouvrir à la pluralité des voix oasiennes, –entre *khammès*⁴⁰, agents de l'administration, associations et investisseurs–, a été un élément décisif pour sortir de la « toile d'araignée » dans laquelle peut se perdre le chercheur, orienté par des personnes ressources dont il devient en quelque sorte « porte-parole officiel » (Goeury, 2008). Entrée en interaction normée, le travail de terrain se définit par l'objectif scientifique qui le motive (*ibid.*, 2008).

³⁹Notons que l'ensemble de ce premier travail de terrain a été effectué auprès d'interlocuteurs francophones essentiellement, ou en passant par des traducteurs. Ce biais linguistique, qui caractérise nos premières enquêtes, a contribué à limiter la diversité des interlocuteurs pour des raisons pratiques. L'apprentissage du dialecte tunisien nous a permis de réduire progressivement ce biais, jusqu'à être en mesure d'effectuer des enquêtes directement en arabe à partir de 2015.

⁴⁰ Statut traditionnel de métayers agricoles, « rémunérés » par le cinquième de la récolte des dattes, et les cultures arboricoles et maraîchères dans les oasis



Figure 1. Khammès dans l'oasis de Tozeur, zone Abbes, mai 2014⁴¹

« Cette photo doit être la couverture de ta thèse »⁴². Cette remarque d'un *khammès* de Tozeur sollicitant une photo, après être monté dans un palmier particulièrement élevé, nous apparaît a posteriori comme participant de notre prise de conscience progressive de l'impasse dans laquelle nous étions engagée, à la recherche d'un modèle alternatif et

⁴¹ Toutes les photos dont le crédit n'est pas mentionné sont nos propres photos.

⁴² Tozeur, mai 2014, quartier « Abbes » de l'oasis.

« patrimonial ». En effet, cette remarque visait plutôt à exposer la réalité d'un travail dangereux, à solliciter un témoignage, une réflexion, susceptible de partager la réalité de ces travailleurs des oasis. Il ne s'agissait pas de se mettre en scène, en réponse aux attentes « patrimoniales » du chercheur ou d'un tourisme soucieux de valorisation des savoir-faire. La question d'une éventuelle conservation patrimoniale des oasis apparaît ainsi en décalage avec les discours et attentes des acteurs locaux. Du côté de l'administration, les discours sur les exigences de « protection de l'oasis » alimentaient la vision de ces espaces comme en déclin, à moderniser et à transformer. Pour nous, il s'agissait donc de sortir du consensuel discours sur la sauvegarde « patrimoniale » qui irriguait les propos des associations, des administrations, ou des investisseurs. Lors de nos premiers séjours sur le terrain oasien dans le cadre de cette recherche, nous n'avons pas retrouvé ce « schéma patrimonial » consensuel. Cette première phase d'enquêtes (2012-2013), en soulignant la diversité des formes agricoles, a mis en lumière l'ambiguïté de la question patrimoniale, faiblement portée par les exploitants locaux. Si, la résilience du milieu oasien, de l'attachement à l'oasis comme environnement de vie, de la sensibilité à résister aux dynamiques de dégradation, étaient des thématiques récurrentes dans les discours de différents types d'acteurs, la question patrimoniale, en tant que perspective « alternative » de développement, n'apparaissait pas.

Cette absence nous a invitée à nous recentrer sur la question de la transformation des pratiques de mise en valeur des ressources, agricoles ou non agricoles, et sur la diversité des formes effectivement en action dans les oasis. Sans cet effort pour réinsérer l'identification des alternatives éventuelles dans le cadre plus large de la transformation des pratiques de mise en valeur, il n'était pas possible d'émettre des hypothèses sur les capacités respectives des différentes formes de valorisation à participer ou non à la reproduction du territoire. Renoncer à cette approche « patrimoniale », –qui entérinait finalement une approche « par le haut » du développement oasien et impliquait de cerner de manière assez normative les innovations « durables » –, nous a permis de conserver le recul critique nécessaire à la définition du contenu et du sens de la profonde transformation des pratiques et formes de mise en valeur du territoire oasien. Cette

transformation constitue une question centrale de l'analyse de la transformation des modèles de développement.

Ainsi, le rapport pluriel au terrain, qu'on ne saisit jamais tout à fait, qu'on ne peut jamais tout à fait définir, plutôt qu'un obstacle à la construction de notre objet de recherche, nous a permis d'affirmer nos choix méthodologiques. C'est dans cette diversité des discours que le terrain nous a imposé de nouvelles questions.

1.2.2 Méthodes et données : une approche de géographie sociale

1.2.2.1 Recueillir la diversité des points de vue sur le territoire

Combiner les outils pour une méthodologie adaptée

Dans le cadre d'une approche territoriale, le travail de terrain vise à rendre compte de cette pluralité des dimensions d'un espace construit socialement. Par nature multi-scalaire, le territoire ne peut s'appréhender dans l'ensemble de sa complexité que par l'analyse de la diversité de ses pratiques et de ses significations. C'est « l'expérience concrète des lieux » (Di Méo, 1999) que nous avons cherché à appréhender. Définie par les pratiques individuelles quotidiennes, la réalité territoriale oasienne n'en reste pas moins déterminée en partie par des contextes socio-économiques et spatio-temporels spécifiques. Concrètement, replacer l'analyse des initiatives « innovantes » oasiennes au cœur des processus de construction des territoires, permet de prendre en compte les conflits, concertations et contestations vis-à-vis des modèles de développement, que ces initiatives portent à l'échelle locale. Pour explorer ces dynamiques de la valorisation du territoire oasien, il faut mobiliser une combinaison d'outils méthodologiques, observations, entretiens, questionnaires. En effet, afin d'être en mesure de produire une analyse détaillée de la diversification des initiatives de mise en valeur, ainsi que leurs bases socio-territoriales, il nous est apparu nécessaire de reconstituer, dans le temps long, les différents types de discours, officiels, administratifs, ceux des associations ou des agriculteurs, mais aussi des pratiques dans l'oasis. Au niveau des exploitations, ce travail de mise en perspective historique permet de cerner la pluralité des facteurs qui contribuent à la diversification des formes de mise en valeur. Envisagée du point de vue

de ceux qui produisent le territoire oasien, cette analyse permet d'interpréter plus efficacement des initiatives aux logiques parfois contradictoires.

Caractériser les dynamiques du lieu oasien

Comme nous l'avons vu, la phase exploratoire du terrain a eu pour enseignement principal de resserrer la problématique autour de la diversité des formes de valorisation agricole, en sortant d'un prisme a priori patrimonial. Mais au-delà de cette inflexion de la problématique, elle a été une phase essentielle de collecte de données, de recueil de discours, et d'identifications des acteurs pertinents, constituant une base d'analyse pour la suite du travail. Dans un premier temps, nous avons ainsi entrepris de recenser l'ensemble des discours écrits, rapports officiels, projets et plans de développement, produits sur les espaces oasiens. Ce travail nous a permis de collecter nombres de données, statistiques, cartographiques, et informations sur l'état de ces espaces oasiens anciens, afin d'identifier les critères et types de mutations de ces territoires. Cette littérature grise constitue aussi un matériel essentiel pour l'analyse des représentations officielles produites sur ces espaces et leurs évolutions. De même, le recensement systématique des productions médiatiques sur les oasis –articles de presse, en ligne, reportages télévisés– permet le suivi du discours médiatique sur ces espaces porteurs de représentations contrastées, et souligne la multiplication de la présence médiatique des oasis dans l'espace public. Ces opérations de suivi et d'accumulation des connaissances apparaissent particulièrement utiles dans la mise en perspective des mutations locales, en permettant de mieux interpréter les articulations entre les enjeux locaux du développement et les débats politiques nationaux.

Mais le recueil de données permettant de cerner les pratiques et les représentations des oasis, et aussi leurs dynamiques socio-spatiales, s'appuie sur une série d'entretiens semi-directifs ou libres, réalisés auprès d'une diversité d'acteurs identifiés sur le terrain. Du côté de l'administration, les entretiens systématiques auprès des responsables de tous les arrondissements du CRDA devaient permettre de compléter les données à l'échelle locale, mais aussi de caractériser les orientations et stratégies des politiques menées au niveau régional pour répondre à la crise des milieux, en se focalisant sur les politiques de « sauvegarde » et « réhabilitation » des oasis anciennes. En plus des projets des politiques à strictement parler, ces entretiens permettent de dégager les représentations véhiculées

par l'administration sur ces espaces. Par ailleurs, après avoir recensé l'ensemble des associations actives sur le terrain oasien, présentes avant et après la révolution, des entretiens ont été réalisés auprès des responsables et membres de ces collectifs, afin d'identifier les thématiques privilégiées, les formes d'actions et des projets, le profil des adhérents, les types de réseaux et de modèles de développement mobilisés comme des ressources par les acteurs pour justifier ou légitimer leurs projets et actions. Acteurs centraux des dynamiques de développement oasien, les collectifs associatifs se sont multipliés et ont pris de l'ampleur après la révolution. Pour les entretiens auprès des exploitants, en plus de l'objectif général de cerner l'état de l'agriculture oasienne, ses bases sociales, ses systèmes de production, et l'ampleur réelle des nouvelles dynamiques du développement à l'échelle du parcellaire, l'enjeu était de tester une première hypothèse selon laquelle les initiatives innovantes sont avant tout développées par les nouveaux agriculteurs oasiens. Pour cela, nous avons construit un échantillon majoritairement composé de jeunes exploitants et investisseurs de moins de 35 ans, sélectionnés par l'intermédiaire de personnes ressources, issues du monde associatif à Gabès, et de l'administration à Tozeur. Sous la forme d'entretiens libres, pris en notes ou enregistrés, une quinzaine d'enquêtes ont ainsi été réalisées sur chaque terrain. Notre deuxième phase de travail de terrain s'est focalisée sur la constitution d'une base de données⁴³ qui caractérise les exploitations de l'oasis ancienne, quasiment exhaustive et spatialisée, afin de mettre en lumière les disparités socio-spatiales, les lignes de fractures qui structurent les territoires oasiens. Ce travail repose là encore sur une combinaison de matériaux : enquêtes qualitatives auprès d'acteurs associatifs, données statistiques et cartographiques de l'administration, et exploitation statistique des listes locales d'irrigants. De manière générale, l'analyse de cette base nous a permis de dresser un portrait de la diversité des formes agricoles à l'échelle fine et de cerner ainsi le contexte d'émergence des nouvelles formes de valorisation. Il s'agit aussi de définir les critères de constitution d'un échantillon d'enquêtes plus systématiques auprès des exploitants, mais aussi des acteurs associatifs, ou privés, impliqués dans la valorisation du territoire local. La partie centrale de notre méthodologie repose finalement sur ces enquêtes par questionnaires réalisées auprès des exploitants au printemps 2014, avec des

⁴³ Nous reviendrons en détail sur les modalités de constitution de cette base, ses limites et son intérêt pour notre recherche au chapitre 4.

compléments effectués jusqu'à l'été 2016. Ainsi, près de 80 enquêtes ont été réalisées sur les deux terrains⁴⁴. L'objectif n'était pas tant d'être représentatif statistiquement que de l'être en termes de diversité des types et des zones intra-oasiennes. Ces enquêtes permettent de cerner la trajectoire différenciée des exploitations oasiennes et de produire une typologie plus à même de décrire les mutations des dynamiques du développement. Ces questionnaires, utilisés à la fois comme un outil quantitatif et qualitatif pour l'analyse des nouvelles formes de valorisation, ont été complétés par un nouveau travail d'enquêtes par entretiens auprès de l'administration, des acteurs associatifs, mais aussi des investisseurs dans l'oasis.

En plus de ce travail de collecte de l'information et des discours, l'observation des acteurs en situation et des pratiques sociales en action permet de compléter ce tableau préliminaire, en prêtant une attention spécifique au cadre matériel du territoire oasien. Bien que donnant l'illusion qu'il s'agirait d'une « procédure simple ne nécessitant pas de méthodologie particulière » (Kaufman, 2004 cité par Arborio, 2007), l'observation se décline sous diverses formes. L'observation directe des pratiques sociales de l'espace dans les oasis apparaît comme un outil important de notre travail. Nos séjours répétés, à différentes saisons, révèlent une temporalité différenciée sur le terrain. Entre la saison de la récolte des dattes ou des grenades en automne, l'été, et le printemps, celle de la pollinisation et de la récolte des fruits, les pratiques oasiennes changent, la présence de la main d'œuvre n'est pas la même, l'investissement des lieux de loisirs, les discours, changent.

⁴⁴ Nous reviendrons sur la genèse et les modalités de leur réalisation lors de la présentation de l'échantillon au chapitre 4.



Figure 2: Récolte des dattes à Nefta, octobre 2016

Cette saisonnalité des pratiques et représentations apparaît comme un enseignement important des dynamiques de valorisation dans les territoires oasiens. Par ailleurs, l'observation des « arènes d'acteurs », comme en offrent les collectifs associatifs, d'irrigants ou de producteurs, permet d'appréhender les interactions entre les différents groupes. Les observations, ou promenades accompagnées, constituent également un outil méthodologique important pour notre connaissance du territoire local. En effet, les trajets des différents acteurs témoignent de représentations et de pratiques socio-spatiales différenciées. Entre le travailleur agricole faisant la visite des différents jardins dans lesquels il travaille à l'écart des chemins, le responsable associatif soulignant les lieux remarquables et la dégradation de certaines zones, le cadre administratif mettant en lumière les différents projets et travaux, sur les infrastructures hydrauliques en particulier, et le chef d'exploitation qui nous conduit jusqu'à son jardin, la façon de pratiquer et de se représenter le territoire oasien est différenciée. Cette méthode, qui est souvent l'occasion de réaliser des entretiens informels, permet de prendre conscience de certaines « faces cachées du terrain » (Guyot, 2008), à l'écart d'une simple pratique superficielle du territoire. Nous reviendrons tout au long de ce travail sur les différents

enseignements tirés de ces observations, et de cette pratique de l'espace socialement différenciée.

La méthodologie mise en place s'est donc appliquée à prendre la mesure de la pluralité des groupes d'acteurs intervenant sur la scène oasienne, de leurs discours, pratiques, et représentations du territoire, par la mobilisation d'une diversité d'outils méthodologiques, et a permis d'envisager la différenciation des formes de valorisation et le rapport aux territoires oasiens.

1.2.2.2 Un terrain en situation révolutionnaire : la temporalité et ses enseignements

L'ensemble de ce protocole méthodologique était donc guidé par des objectifs précis en termes de caractérisation du terrain de recherche et des acteurs impliqués. Cependant, il a dû faire l'objet d'un certain nombre d'adaptations du fait des difficultés et des problématiques spécifiques que nous avons rencontrées sur le terrain. Dans le contexte postrévolutionnaire, la rapide mobilité des problématiques, l'accélération des séquences politiques (Rosa et Chapoutot, 2013), et la politisation générale des enjeux de recherche sur le terrain, contribuent à réinsérer « l'atemporalité » oasienne (Puig, 2004) dans la temporalité politique nationale.

Ainsi, la problématique de l'accès aux données après 2011 est une illustration intéressante des effets concrets de l'épisode révolutionnaire sur notre travail de terrain. Alors que la faible attention pour les territoires oasiens anciens s'était traduite par une disponibilité limitée des données à cette échelle, la multiplication de nouveaux projets a remis en question ce constat. Ainsi, au commencement de notre travail, l'absence de recensement agricole exhaustif en Tunisie, de cartographie à l'échelle fine, ainsi que d'un cadastre actualisé dans les oasis⁴⁵, a induit un important travail d'élaboration de bases de données. Si les oasis anciennes sont traitées comme telles dans les « enquêtes oasis » produites pour le ministère de l'agriculture chaque année, les données y restent assez générales, se limitant globalement aux effectifs de palmiers dattiers, et à des données de production. L'échelle « oasis ancienne » apparaissait simplement comme une unité de suivi, par comparaison, de l'extension des nouveaux périmètres irrigués. À l'échelle fine,

⁴⁵ Bechraoui souligne l'absence totale de cadastre oasien jusque dans les années 1980 (Bechraoui, 1980).

c'est au niveau des CTV (Cellule Territoriale de Vulgarisation) que certaines données, concernant l'occupation du sol par exemple, sont parfois disponibles, selon le dynamisme des équipes locales. Or les CTV travaillent à l'échelle des délégations. À Gabès, deux délégations couvrent le périmètre de l'oasis historique, Gabès medina et Gabès Ouest. Seuls les GDA seraient susceptibles de produire des informations à l'échelle des exploitations, mais ils n'ont ni les moyens ni les attributions pour le faire, et se limitent généralement à la vente et à la distribution de l'eau aux irrigants. À l'échelle des périmètres oasiens anciens, il existait ainsi un déficit de données au début de notre travail de terrain.

Cependant, depuis 2011, en politisant les enjeux du développement, la révolution a contribué à modifier le statut des territoires oasiens anciens. Porteurs de nouvelles représentations et revendications, les espaces oasiens suscitent un intérêt renouvelé, en particulier des bailleurs de fonds et des pouvoirs publics, en lien avec l'émergence d'une scène associative active et diversifiée. Cette attention nouvelle contribue à la multiplication des programmes de sauvegarde et des initiatives associatives qui visent à élaborer diagnostics et plans de gestion « durable » pour ces espaces. Dans ce cadre, de nouvelles données sont produites, compilées, et organisées. Cette dynamique, si elle n'a pas résolu la question de la qualité des données sur lesquelles reposent les différents diagnostics effectués sur ces territoires, contribue cependant en partie à répondre au déficit de données sur les territoires oasiens anciens. Variable constitutive d'une certaine forme de pouvoir, la nature des données accessibles –statistiques, ou cartographiques–, se sont au cours de notre recherche, assez largement modifiées. En effet, la diversification des sources d'informations s'inscrit dans la continuité d'une revendication pour une plus grande transparence, et une plus grande accessibilité aux données. Le cas du plan cadastral des oasis est à ce titre symptomatique. En 2012, le cadastre des oasis n'avait jamais été dressé intégralement, et les différents plans donnant une idée de l'organisation foncière à l'échelle fine étaient constitués par des études du CRDA sur la gestion de l'irrigation. À partir de 2012, une opération de relevé systématique a été entreprise dans les oasis anciennes par l'Agence Foncière Agricole (AFA), en lien avec un projet de loi de remembrement. Ce cadastre, achevé dans toutes les oasis de Tunisie en 2016, n'a cependant pas encore été rendu accessible, et nous n'avons pu le consulter du fait de la conflictualité des questions foncières. Au niveau des GDA, le renouvellement des équipes

a souvent donné lieu à de nouvelles collaborations avec les associations de développement local. L'actualisation et l'informatisation des listes des irrigants apparaissent comme un projet récurrent. Souvent lié à l'obtention de financements étrangers, ce travail sur l'accessibilité et l'organisation des données n'a cependant pas remis en question les revendications pour une redéfinition des modèles de gestion de l'eau dans les oasis. Ainsi, si la quantité de données disponibles s'est accrue à l'échelle des oasis anciennes, elle n'en a pas pour autant résolu les problèmes d'accessibilité et de qualité de celles-ci.

Au-delà de la question des données, la mobilité du terrain oasien depuis 2011 s'incarne dans la transformation rapide de certaines configurations économiques et thématiques locales. Ainsi, la grave crise du tourisme international qui touche l'ensemble du pays, et plus particulièrement les territoires sahariens, a profondément transformé le sens des projets touristiques et de loisirs initiés sur le terrain oasien et par là même, notre perspective de recherche.



Figure 3. La désaffectation du golf de Tozeur et de la zone touristique historique, entre 2009 et 2018. Source : Google Earth 2018

En effet, si le passage d'un tourisme de masse symbolisé par des zones touristiques créées ex nihilo à des projets d'investisseurs au cœur même de la palmeraie est antérieur à 2011,

la conjoncture touristique post révolution accélère ce mouvement de redéfinition de l'activité tertiaire dans les oasis.



Figure 4: Projet touristique dans l'oasis de Tozeur, avril 2011

La valorisation « écotouristique » des territoires oasiens, nouvelle norme du développement durable local, demande à être interprétée et réinsérée dans une grille d'analyse plus générale de la transformation des pratiques de mise en valeur des ressources oasiennes.

Cette « mobilité » du terrain face à la recherche en train de se faire n'est pas un phénomène original, et renvoie de manière plus générale à la gestion de la temporalité de la recherche. Cependant, notre projet doctoral ne peut être séparé d'un contexte profondément singulier, qui cristallise, accélère et démultiplie les mutations à l'échelle locale. Au-delà d'un débat sur les impacts de la conjoncture révolutionnaire, resituer notre expérience de terrain dans ce moment stimulant de remise en question, permet aussi de comprendre la politisation de nos questions de recherche initiales (Geisser, 2012).

1.2.3 À l'ombre des nouveaux pôles de développement régionaux, les oasis anciennes

Dans la lignée de cette mobilité « conjoncturelle » du terrain, si l'oasis semble un terrain évident, territoire de l'eau et de la verdure clairement délimité dans l'espace aride, ses frontières sont en réalité très mouvantes. En effet, la définition du terrain se fait avant

tout au travers de l'œil du chercheur, circonscrit par un « marquage conceptuel souvent assimilé à la société d'origine du chercheur » (Goeury, 2008). Ces tâtonnements initiaux autour d'une entrée sur le terrain oasien par le concept de « patrimoine » et d'alternatives agricoles nous avaient naturellement orientée vers une délimitation du terrain de recherche correspondant aux périmètres oasiens anciens. En effet, la profondeur « socio-historique » de ces espaces paraissait un terrain privilégié d'analyse des dynamiques de patrimonialisation. Travailler sur les oasis commence ainsi souvent par une introduction aux différentes classifications qui permettent d'appréhender ces milieux, ni tout à fait ruraux ni vraiment urbains, où les modes d'accès à l'eau dessinent des formes de terroirs différenciés, où la localisation engendre des conditions environnementales singulières. Ainsi, les critères varient et chaque type de classification induit des ambitions de recherche différenciées.

La classification selon le mode d'accès à l'eau distingue les oasis qui sont irriguées par des sources artésiennes, de celles qui le sont par des oueds permanents, ou par des foggaras, technique traditionnelle de captation des sources superficielles, qui consiste en un creusement de galeries dans le relief pour faciliter l'écoulement (Kassah, 1996 ; Sghaier, 1984). Cette distinction n'apparaît que peu opérationnelle pour notre travail dans la mesure où les sources « historiques » sont aujourd'hui asséchées, et où ce sont les forages qui assurent l'irrigation des oasis tunisiennes. Mais la classification la plus courante est celle qui se fait selon la localisation. On distingue les oasis continentales, des oasis littorales et de montagne. Nous verrons les vertus d'une confrontation entre oasis continentale et littorale dans la définition de notre approche comparative.

La classification qui différencie les oasis selon leur date de création, bien que présente dans les études de l'administration, n'est cependant pas clairement définie. Les « oasis anciennes » se différencient des « oasis modernes », créées à l'époque coloniale puis dans les années 1960 sur la base du pompage mécanique de l'eau d'irrigation, et des périmètres irrigués publics et privés créés à partir des années 1970. Ces créations s'inscrivent dans une volonté des pouvoirs publics de quadriller le territoire d'oasis spécialisées, répondant à des enjeux économiques et politiques nationaux (Kassah, 1996 ; Sghaier 1984). Le ministère de l'Environnement établit une série de critères précis pour la définition de cette catégorie « ancienne », qui prête à discussion : un morcellement important, une

densité de palmiers supérieure à 200 pieds/ha, la prédominance des variétés communes⁴⁶, une densité importante d'arbres fruitiers, une grande biodiversité des espèces cultivées, et l'importance de l'autoconsommation. (Ministère de l'Environnement, 2015) L'agriculture en étages –palmiers, arboriculture fruitière, étage fourrager ou maraîcher–, rappelle la longue tradition oasienne d'association des cultures. Le petit élevage y est pratiqué de manière complémentaire. Historiquement, la configuration territoriale y est spécifique, avec l'alliance de trois unités complémentaires, qui composent le « système oasien » : la ville, la zone irriguée, et la steppe ou le désert (Ayeb, 2012). Si les oasis « anciennes » sont les plus célèbres, il n'en reste pas moins que travailler avant tout sur celles-ci n'est pas un choix si fréquent, dans la mesure où les oasis sont souvent envisagées avant tout pour leur dimension agricole productive, impliquant la prise en compte centrale des nouvelles palmeraies. En effet, l'émergence de ces superficies en monoculture de palmiers dattiers de variété *Deglet Nour*, l'artificialisation du paysage liée à l'activité touristique, le développement des cultures géothermiques sous serres, accaparent l'essentiel de l'attention non seulement des pouvoirs publics, mais aussi des chercheurs (Sghaier *et al*, 1994 ; Mouri et Marlet, 2006 ; Haddad, 2007). Il nous a pourtant semblé que se concentrer sur les oasis anciennes présentait un double avantage. D'abord, à mesure de leurs dégradations et transformations, elles sont de plus en plus envisagées de manière idéalisée. D'autre part, au poids des représentations, s'ajoute celui d'une marginalisation économique et politique qui consacre leur moindre attractivité comme espaces d'innovations et de recherches. Remettre en question ce détournement de l'attention permet d'éclairer la complexité de ces dynamiques de marginalisation, dans le temps et dans l'espace, mais aussi d'adaptation et de résistance. Pour répondre à nos objectifs d'analyse des innovations oasiennes, ces oasis anciennes constituent le territoire idéal de l'observation des articulations et hybridations entre pratiques anciennes et nouvelles, sans en négliger la dimension politique. Dans des espaces oasiens millénaires, carrefours culturels et politiques historiques, les dynamiques de valorisation patrimoniale prennent un sens particulier. Les oasis anciennes permettent d'appréhender au mieux les mutations en les resituant dans une histoire longue, ce qui permet de relativiser une vision de l'oasis comme espace de tradition brutalement

⁴⁶ Les variétés dites « communes » sont les variétés historiques de dattiers qui ne sont pas directement destinées au marché d'exportation, contrairement à la *Deglet Nour*, variété reine des marchés d'exportation.

perturbé par une crise de la modernité. Elles permettent d'observer *in situ* les effets des projets de modernisation sur un système historique complexe. Enfin, la révolution, qui comme nous l'avons vu les a plus ou moins laissés de côté, contribue à fournir un contexte stimulant d'observation de l'émergence de dynamiques innovantes dans un milieu en crise, et de leur caractère politique. Malgré ces spécificités, certains chercheurs soulignent cependant la complexité de l'expression « oasis ancienne », dans la mesure où, l'oasis ancienne ne peut plus être aujourd'hui caractérisée par un paysage spécifique, ou par l'origine de l'eau, mais seulement par un héritage socio-historique et écologique caractéristique (Ben Ahmed, Abdedayem, 2017). Il ne s'agit pas de considérer cette terminologie « d'oasis ancienne » comme acquise, mais de participer plutôt à souligner les fluidités entre les différentes classifications des oasis.

1.2.4 Les oasis, carrefours des nouvelles configurations du développement : la politisation des enjeux

Cependant, ce choix de nous concentrer sur les oasis anciennes ne devait pas nous enfermer dans une mise en valeur des spécificités oasiennes, milieux régis par des normes déconnectées des enjeux du politique. Afin d'éviter ce risque « d'enclavement », il nous est apparu nécessaire de replacer l'analyse des oasis dans leur cadre régional, défini par les politiques publiques. Pour cela, nous les avons considérées avant tout comme territoire local à la composante agricole déterminante, afin de penser la reconfiguration des liens entre les différentes unités territoriales oasiennes, entre les palmeraies et l'arrière-pays. Cette approche repose sur l'hypothèse selon laquelle il est nécessaire de nuancer l'idée d'un « isolement » des oasis en crise. En réinsérant les palmeraies oasiennes dans l'espace politique cadre du Sud tunisien, il s'agit d'affirmer la prégnance des logiques politiques dans les mutations des territoires, permettant d'éclairer mieux les mobilisations et points de conflits.

Cette hypothèse s'est particulièrement structurée à la suite de notre participation, à partir de 2012, au programme de recherche de géographie et sociologie électorale PROCELEC⁴⁷. Ce travail sur une thématique politique, interrogeant la « voix des urnes », n'était pas

⁴⁷ PROCELEC : « PROCessus ELEctoraux en Afrique du Nord : Recherche comparative en sociologie et en géographie (Egypte, Maroc, Tunisie) », programme de recherche (2013-2015), mené par Alia Gana et Gilles Van Hamme.

directement en lien avec celle de notre recherche, et nous a permis de remettre en perspective notre approche initiale des oasis. Mais, en confrontant les thématiques et regards disciplinaires, nous avons pu mesurer l'importance d'une articulation des échelles d'analyse, entre enjeux locaux de sauvegarde et valorisation des oasis, et débats nationaux sur les modes de gestion des ressources, pour saisir la dimension politique des dynamiques locales. À Gabès, la question de la pollution et du statut de l'activité industrielle dans le développement régional polarise le débat politique, au-delà des clivages partisans (Gana et Van Hamme, 2016). En effet, la trentaine d'enquêtes réalisées à Gabès auprès d'électeurs, de militants de la société civile et du personnel politique local nous a fourni de nouveaux éléments sur le singulier rapport au politique des oasiens, inscrit dans le récit d'une histoire sociopolitique locale de la marginalisation, marquée par une relation ambivalente du Sud tunisien à l'État central et à ses modèles de développement. Cette recherche centrée sur le politique a attiré notre attention sur l'analyse des rapports locaux de pouvoir, qui permet de révéler l'articulation entre les différents acteurs constitutifs de l'espace oasien. Globalement, cette expérience de recherche nous a permis d'insérer dans une matrice plus large l'analyse des revendications pour l'accès aux ressources et pour la justice sociale sur le terrain oasien, donnant la pleine mesure de l'enjeu politique et de la conjoncture révolutionnaire. Cet effort de mise en lumière de la politisation des enjeux du développement local est venu compléter le travail de mise en évidence de la diversité interne du territoire oasien, de ses projets, pratiques et discours.

1.2.5 Comparer Tozeur et Gabès, une confrontation de dynamiques

Pour approfondir l'effort de désenclavement et d'analyse multi-scalaire et cerner au mieux les dynamiques de reconfiguration des espaces oasiens, plus que ses spécificités, la comparaison est une démarche méthodologique déterminante dans notre approche. Posture géographique par excellence (Gourou, 1982 ; Gervais Lambony, 2003), elle n'est pourtant pas toujours explicitée. La démarche comparative permet classiquement à la fois de dégager des structures et de souligner les originalités des espaces étudiés. Car comparer, c'est se décentrer, pour penser plus finement l'altérité, en ouvrant les possibles d'une réalité observée, espace de la diversité des points de vue (Rebotier, 2010). Démarche de mise en lumière de l'unicité et de la pluralité, la comparaison nous permet de déconstruire des catégories parfois figées, et ainsi de « dépasser la diversité », au sens

de son identification (*ibid.*, 2010). Mais plutôt qu'une comparaison terme à terme qui s'attacherait, par exemple, à comparer les données de productivité brutes par hectare sur chacun des terrains à la manière de certains travaux d'agriculture comparée (Dumont, 1954), il s'agit d'opérer une confrontation des dynamiques de deux espaces oasiens, afin de construire le cadre d'une réflexion plus générale sur les oasis, leur inscription régionale, et leur rôle dans le développement national. Plus qu'une comparaison des objets, c'est une comparaison des processus qui nous intéresse, afin de séparer les éléments singuliers des éléments universels, et d'être en mesure de les interpréter et d'expliquer, en les resituant dans le cadre plus large de l'évolution différentielle des territoires à l'échelle mondiale, ce qui permet une analyse en termes de ruptures et continuités (Cochet *et al*, 2007 ; Cochet, 2011).

« *Tozeur et Gabès ? Mais ça n'a rien à voir !* » Sur les deux terrains, cette exclamation est revenue à de nombreuses reprises. Comparer deux oasis, a fortiori littorale et continentale, n'a en effet rien d'évident⁴⁸. S'il ne s'agit pas de minorer les spécificités de contextes, liées à la localisation, comme la profonde différence de la problématique de la production dattière à Gabès et Tozeur, il n'en reste pas moins nécessaire de réévaluer la prégnance de ce cadre environnemental spécifique dans les dynamiques de valorisation. La comparaison permet de développer une approche transversale, qui va au-delà d'une logique sectorielle ou thématique. En effet, l'objectif est avant tout de cerner la diversité des processus. Si Tozeur et Gabès partagent une histoire commune, elles ont toujours connu des évolutions et destins différenciés (Dakhli, 1990), et ce, même à l'échelle fine. Entre Nefta et Tozeur, entre Gabès et El Hamma, autant de singularités qui rappellent l'importance de dépasser une hypothèse d'homogénéité globale des oasis. Espaces carrefours, les oasis sont des territoires en réseaux que la confrontation nous permet d'analyser comme tels. Plutôt que des analyses séparées, ou qu'une somme de ressemblances et de différences à énumérer, il s'agit par cette démarche d'identifier plus

⁴⁸À notre connaissance, il n'existe pas d'études sur les oasis tunisiennes développant de véritables approches comparatives, a fortiori entre les oasis littorales et continentales. Généralement, soit l'ensemble des oasis est traité (Ministère de l'Environnement et du développement durable, 2010 ; Ministère de l'Agriculture, 2007), soit, une seule région est privilégiée (Dakhli, 1990 ; Battesti, 1995 ; Baduel, 1984 ; Bédoucha, 1987 ; Bechraoui, 1980 ; Abdedayem, 2009). Parfois, une oasis d'un autre pays sert de contrepoint (Battesti, 2005).

finement les différents types d'interaction entre les oasis, mais aussi à l'intérieur de chacune d'entre elles. Selon notre hypothèse initiale, la diversification des pratiques de mise en valeur des territoires oasiens contribue à une reconfiguration du développement local, à même d'infléchir des modèles de développement à une échelle plus large. Cela supposait de confronter le cas de deux oasis aux histoires et contextes différents. Soumises à la même dynamique de requalification patrimoniale dans un contexte local de redéfinition des modèles de gestion des ressources, elles nous paraissent des cas symboliques pour une analyse des enjeux et perspectives du développement dans le sud tunisien. Elles permettent d'analyser la diversité des réponses locales aux politiques de modernisation dont elles ont fait l'objet, –tourisme à Tozeur, industrie à Gabès, ainsi que le développement de l'agro-industrie sur les deux terrains–, en évitant de produire des liaisons mécaniques entre politiques et types de réponses locales, et aussi d'envisager la dimension territoriale des innovations.

Dans deux contextes qui partagent un certain nombre de caractéristiques, faire une typologie des nouvelles formes de valorisation à l'échelle locale à partir d'un diagnostic fin au niveau des exploitations, permet de construire une grille d'analyse à même de saisir la complexité et l'originalité de chacun des terrains. Cela permet de cerner les différents processus de réponses à la crise et de monter en généralité dans l'analyse des nouvelles formes de valorisation. Dans son article intitulé, « pour une approche générale du rural contemporain »⁴⁹, Marcel Jollivet (2008) rappelle l'importance d'une démarche commune d'analyse des systèmes locaux prenant en compte leurs différentes dimensions, afin de dégager les traits généraux des cas de figures singuliers et de saisir l'extrême diversité des situations. Il propose d'abord de resituer les terrains dans une perspective d'évolution plus générale sur le plan spatio-temporel. Les profondes transformations des oasis anciennes et de leurs contextes régionaux doivent ainsi être replacées dans une lecture historique. Il souligne aussi l'intérêt de mettre en lumière les facteurs qui peuvent causer ces évolutions. Ainsi, l'analyse des activités de production se fait en rapport avec celle des conséquences de la mondialisation sur le territoire local. Aussi, la question du rapport à

⁴⁹M. Jollivet, 2008, « Pour une approche générale du rural contemporain », In H. Rakoto Ramiarantsoa, B. Thibaud, D. Peyrusaubes (coord.), *Ruralités Nord-Suds ; Inégalités, Conflits, Innovations, Itinéraires Géographiques*, l'Harmattan, Paris, 452p.

l'urbain des espaces ruraux est lié tout d'abord à la problématique de l'urbanisation « physique » de ceux-ci, mais aussi à la diffusion de certain type de modèle et de pratique lié à l'urbanité. Dans les territoires oasiens, la complexité des liens entre l'oasis et la ville est une des clés de compréhension des évolutions et transformations locales des formes de mise en valeur. L'analyse d'un territoire rural défini par ses activités permet de le situer dans les rapports de production dominants mais aussi de situer l'importance de l'agriculture dans l'économie nationale. Dans les oasis, c'est en effet la mise en cause de la place de l'activité agricole, familiale en particulier, par l'introduction de nouvelles activités compétitives, qui a engendré la transformation et la déstructuration des logiques territoriales historiques, contribuant à la reconfiguration des rapports de force à l'échelle locale (Ayeb, 2012).

C'est dans le sillage de cette proposition méthodologique d'analyse des espaces ruraux que nous avons pensé cette confrontation des terrains oasiens, afin d'éclairer la nature des dynamiques de la territorialité oasienne. Cette démarche générale permet de caractériser la complexité des situations locales pour les inscrire dans une multiplicité de configurations : elle facilite non seulement la comparaison entre les territoires, mais aussi l'analyse de leurs spécificités. Il convient alors de déterminer si les dynamiques locales de valorisation font « système » et sont l'objet d'une régulation collective. Plus largement, cela nous permet d'aborder les transformations des territoires ruraux marginalisés contemporains, et la nature de leurs contributions à la « durabilité » des territoires.

1.2.6 Tozeur et Gabès : oasis anciennes et reconfiguration locale du développement

Pour saisir cette diversité des transformations, Tozeur et Gabès offrent l'exemple de deux espaces oasiens contrastés, traversés par un certain nombre de dynamiques communes, mais aussi de réponses différenciées à la complexité des mutations des territoires du Sud tunisien. Afin de présenter l'intérêt respectif de chaque terrain dans notre projet de recherche, il importe de les caractériser rapidement sur les plans géographique, historique, économique et politique.

1.2.6.1 Les oasis : un environnement sous contraintes

Situées dans les zones sahariennes, de climat aride et subaride, les précipitations annuelles ne dépassent pas 90 mm à Tozeur et 200 mm à Gabès dans les plaines littorales.

L'aridité tout comme les fortes variations de la pluviométrie intra et interannuelle, sont des caractéristiques permanentes d'autant plus sensibles que les quantités totales sont très faibles.

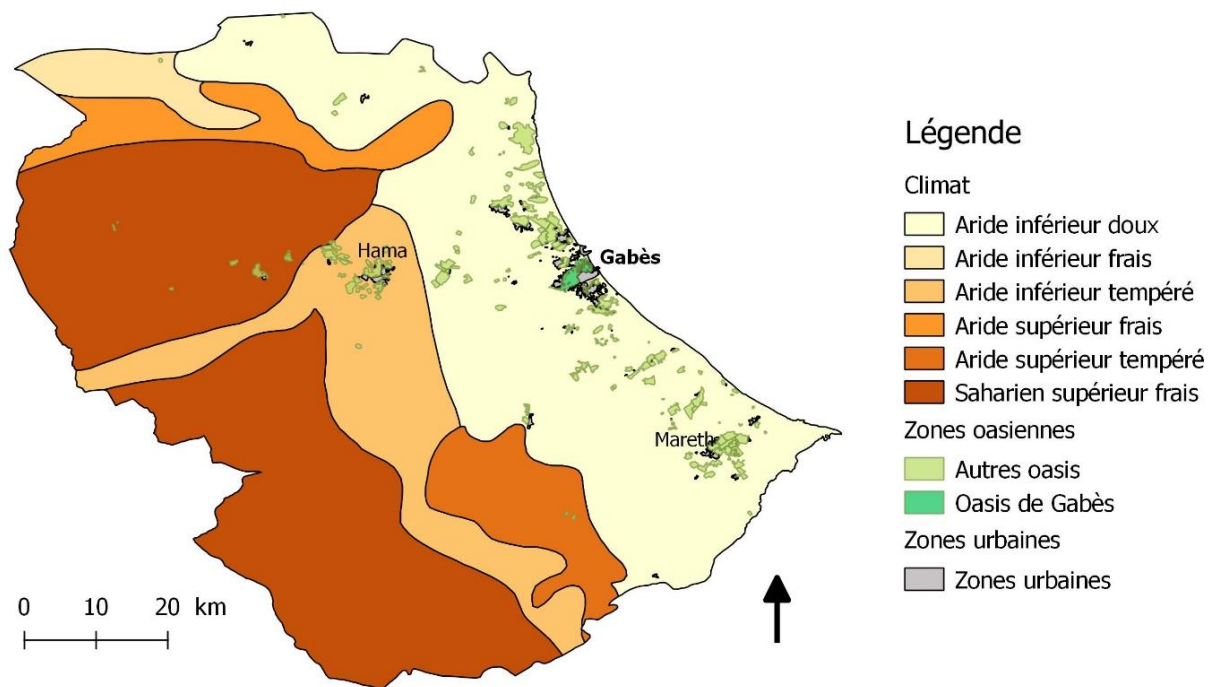


Source : INM, 2010

Tableau 1 Diagramme Ombro-thermique de la station de Tozeur, source : Atlas du gouvernorat de Tozeur, 2013

À Tozeur, les étés sont chauds sous l'effet de la continentalité, alors qu'à Gabès les étés sont plutôt doux, du fait des eaux des chotts dans l'intérieur, et des influences maritimes du golfe de Gabès⁵⁰. La forte amplitude thermique annuelle (près de 40°C) constitue une des caractéristiques de ce climat, continental steppique à Tozeur (avec des chaleurs allant jusqu'à 43°C). À Gabès, la situation littorale partage le gouvernorat en deux domaines bioclimatiques : le subaride doux sur la côte et les terres situées à une vingtaine de kilomètres de la mer et d'autre part, les différentes variantes du subaride et du saharien vers l'intérieur des terres.

⁵⁰ Projet « Élaboration d'une monographie des oasis tunisienne », Ministère de l'Environnement, 2015.



Carte 7: Le climat du gouvernorat de Gabès, source : Carte agricole 2010, réalisation : I. Carpentier

À Gabès, les vents constants, essentiellement marins, tempèrent l'amplitude thermique (26,8°C) et le climat y est méditerranéen aride. La combinaison de températures élevées et de la présence de masses d'eau permet aux oasis tunisiennes d'enregistrer un niveau d'humidité relativement élevé (66 % à Gabès, 61 % à Tozeur), favorable aux cultures tropicales⁵¹. Dans les oasis littorales, l'humidité est particulièrement élevée, ce qui est peu favorable à la culture des palmiers dattiers. À l'inverse, dans les oasis continentales comme Tozeur, les conditions sèches sont favorables à la maturation des dattes (Ministère de l'Environnement, 2015). Les vents jouent également un rôle important, dans la mesure où ils accentuent la continentalité des oasis de l'intérieur. À Gabès, le sirocco, vent du désert, souffle en moyenne 28 jours par an et contribue à brûler des

⁵¹ P. Munier. *Le palmier-dattier*. G.P. Maisonneuve et Larose, Coll. Techniques Agricoles et Productions Tropicales n° XXIV, Paris, 1973, 221 p.

cultures, essentiellement maraîchères, dans les zones les plus exposées (Kouki et Bouhaouach, 2009).

La durabilité de ces écosystèmes repose alors en partie sur l'efficacité de « l'effet oasis », qui conditionne historiquement la résilience des systèmes et pratiques de l'activité agricole oasienne (Ministère de l'Environnement, 2015).

1.2.6.2 « L'effet oasis », microclimat favorable des oasis anciennes, un miracle de durabilité socialement construit

Construction sociale d'un environnement favorable à la pratique agricole en milieu hostile, le climat oasien se caractérise par « l'effet oasis », microclimat particulier à l'intérieur des palmeraies, caractérisé par l'atténuation des températures et surtout l'augmentation de l'humidité atmosphérique.

Les oasis se distinguent de la steppe et du désert environnant par un microclimat moins rude : l'écart extrême de températures est réduit de 2.8°C par rapport à celui du désert et l'air y est plus humide. À l'origine de cette atténuation, des paramètres climatiques : « l'effet oasis ». Ce dernier est caractérisé par la réduction de la vitesse du vent à l'intérieur de l'oasis et surtout par le refroidissement et l'humidification de l'air en saison chaude, particulièrement près du sol. La cause en est la variation progressive des flux de chaleur et de vapeur d'eau due à la modification de la concentration en eau de la surface. Cette fraîcheur est récurrente dans l'imaginaire oasien, alimentant le contraste entre l'aridité brutale du désert, et la fraîcheur humide de l'oasis. Selon Riou (1990), trois éléments sont modifiés par la présence de l'oasis : la teneur en eau à la surface du sol, plus élevée en raison de la nappe d'eau proche ou de l'eau d'irrigation ; la force de frottement du vent, augmentée par la présence des arbres et parfois de plusieurs niveaux de végétation ; la répartition verticale de l'énergie rayonnante qui est distribuée dans l'oasis en fonction des strates végétales. Ces modifications ont pour effet une atténuation des températures et surtout une augmentation de l'humidité atmosphérique. Ce « miracle climatique » est donc lié directement à la pratique de l'activité agricole irriguée. Dans les oasis traditionnelles, « l'effet oasis » est maximal (Ministère de l'environnement, 2015).

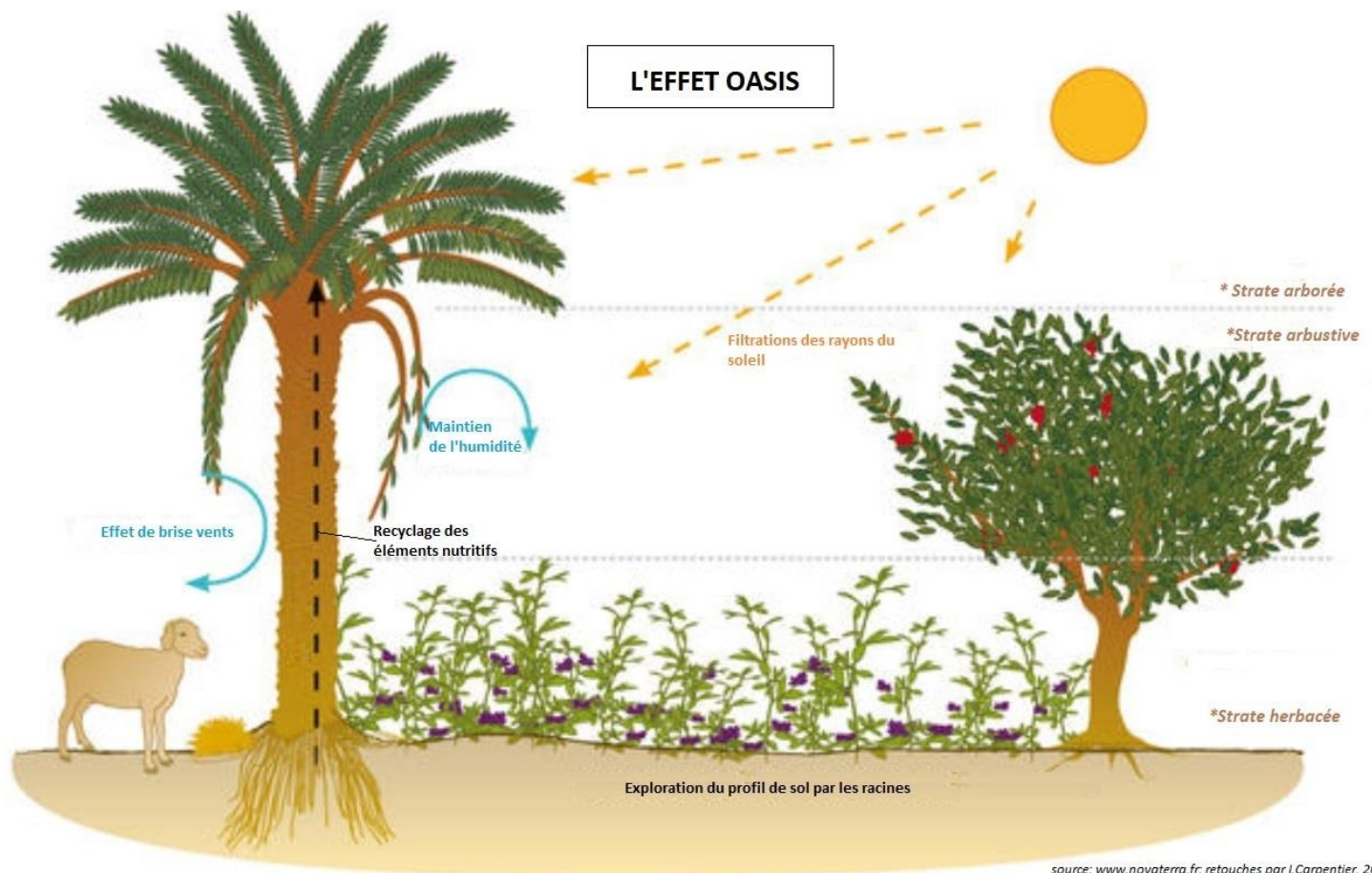


Schéma 1: « L'effet oasis », Source : www.novaterra.fr ; réalisation : I. Carpentier

La dégradation de ces microclimats, produits de l'activité humaine, expose ces écosystèmes oasiens à une pluralité de menaces : l'érosion, la désertification, la perte de la biodiversité cultivée.

1.2.6.3 Tozeur et Gabès, des environnements contrastés

Marquée par les contrastes et les variabilités (annuelles, saisonnières et diurnes), la situation climatique oppose d'une part les oasis aux espaces désertiques ou steppiques, et de l'autre les conditions des oasis littorales à celles de l'intérieur.

Les oasis continentales se caractérisent ainsi par la domination de l'étage du palmier qui bénéficie des conditions optimales pour la fructification des dattes. Les oasis de montagne et littorales présentent un étage arboricole historiquement plus fourni, avec les oliviers dans les oasis de montagne et les grenadiers dans les oasis littorales. Dans les oasis littorales, l'humidité et les vents de la mer induisent un microclimat très singulier, et les palmiers sont rejetés à la périphérie des parcelles, à l'inverse des oasis continentales où

ils sont en leur centre. Ils y servent essentiellement de coupe vents. Ainsi, plus que le type de culture, c'est plutôt l'organisation interne des parcelles qui différencie les oasis littorales et continentales. Les images aériennes permettent de discerner très nettement ces spécificités, entre les alvéoles maraîchères et arboricoles des oasis littorales, et la forêt de palmiers de celles du Jerid.



Figure 5: Vue aérienne de l'oasis de Gabès, zone de Chenini (Ghassena), source : Google Earth 2018



Figure 6: Vue aérienne de l'oasis de Tozeur, zone d'Abbess, source : Google Earth 2018

À Tozeur, les planches de culture, plantées au centre de palmiers, sont plutôt de forme carrée. À Gabès, elles sont rectangulaires, allongées, et légèrement inclinées, traduisant dans l'espace les contraintes singulières d'un climat spécifique.



Figure 7: Une parcelle de Tozeur, plantée au sol en mloukhia (corète), 2012

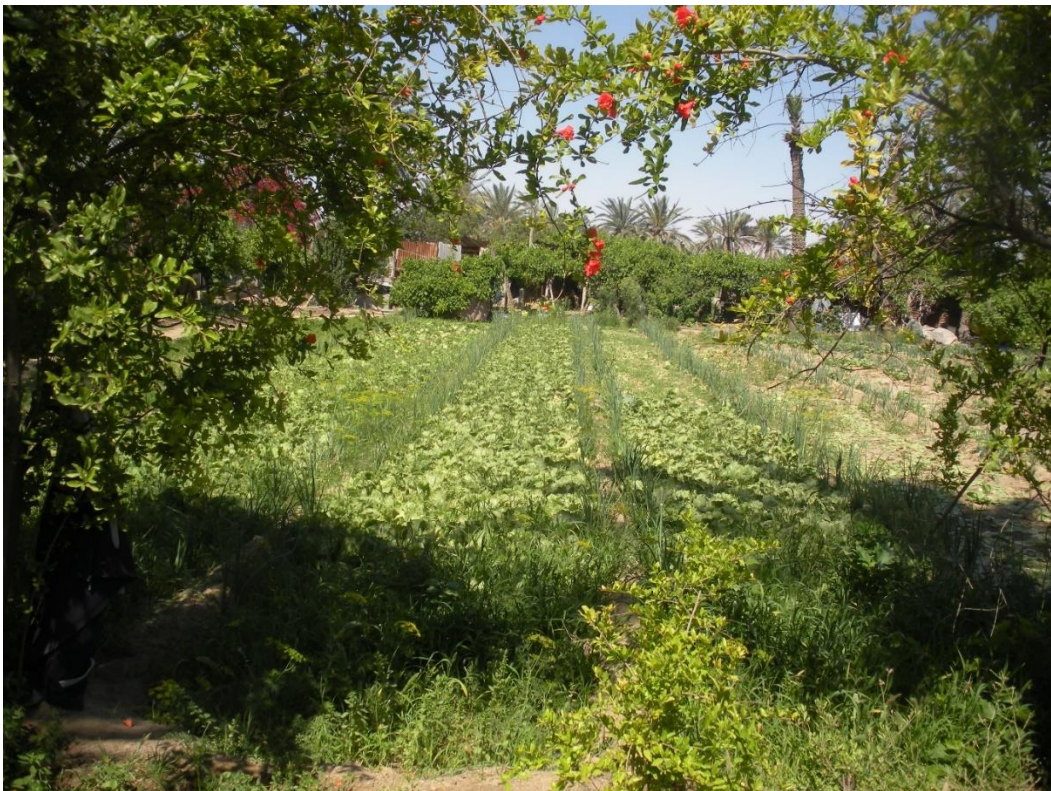


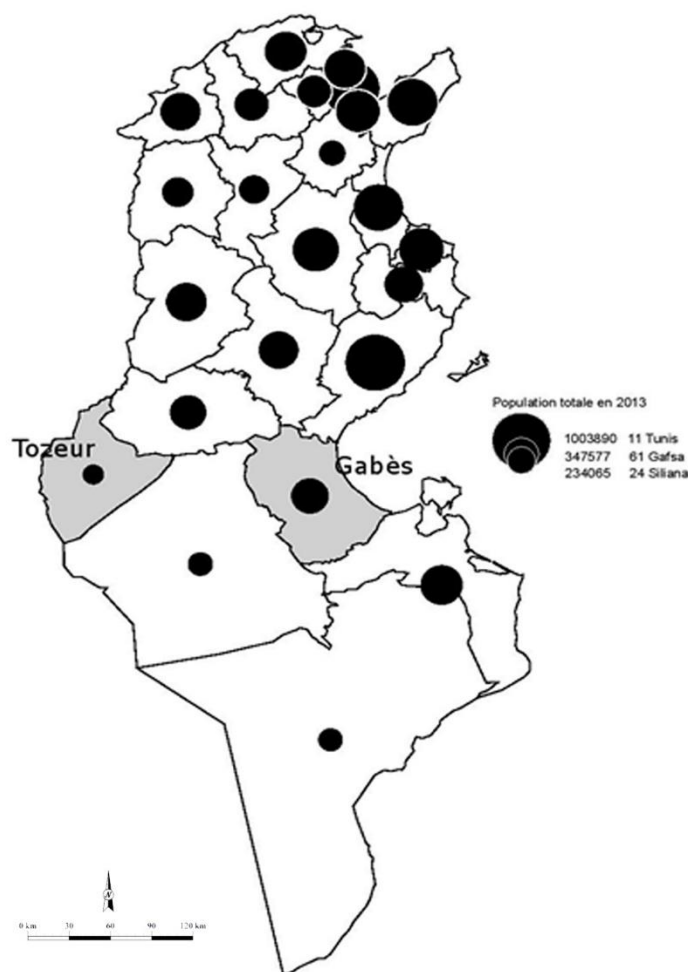
Figure 8: Parcelle dans l'oasis de Gabès, zone de Chenini, 2012

I.2.6.4 Situation socio-économique : une économie régionale spécialisée

En sus de cette situation climatique exigeante marquée par un équilibre environnemental précaire, et en dépit des diverses orientations économiques des régions oasiennes, certaines dynamiques de fond apparaissent, en réponse aux processus de marginalisation des oasis anciennes. Marqués par un éloignement historique du pouvoir central, les territoires oasiens de Tozeur et Gabès proposent des exemples contrastés pour une analyse de la diversification des formes de mise en valeur.

Situés respectivement à 450 km et 410 km au sud de la capitale tunisienne, Tozeur et Gabès sont les capitales des gouvernorats éponymes. Centres urbains d'importance régionale, ils comptent en 2014 respectivement 107 900 et 374 300 habitants⁵². La ville de Gabès avec 152 921 habitants et celle de Tozeur, avec 37 370, viennent en 7ème et en 59ème position, après Tunis, Sfax et Sousse (INS, 2014).

⁵² Institut National Statistique, recensement de 2014



Carte 8. La population totale par gouvernorat en 2013, source : INS, réalisation : I. Carpentier

Dans le sud-ouest, entre les chotts el Jerid et El Gharsa, l'oasis de Tozeur se situe dans la grande région du Jerid, qui regroupe près de 35 % des oasis tunisiennes, dont 31 % d'oasis anciennes, à l'intersection des routes de Gabès à l'est, de l'Algérie à l'ouest, et de Gafsa au Nord, qui constitue le pendant ouvrier de Tozeur l'oasienne. Dans la plaine littorale de la Jeffara, entre les retombées des monts Matmata et le golfe de Gabès, sur la route de la Libye au sud, et de la rivale Sfax au nord, désignée à l'époque coloniale comme « Capitale du Sud » (Despois, 1955) se trouvent les plus grandes oasis littorales du monde,

l'ensemble des oasis de Gabès, qui représentent près de 20 % des oasis tunisiennes, la totalité de ces oasis sont anciennes.

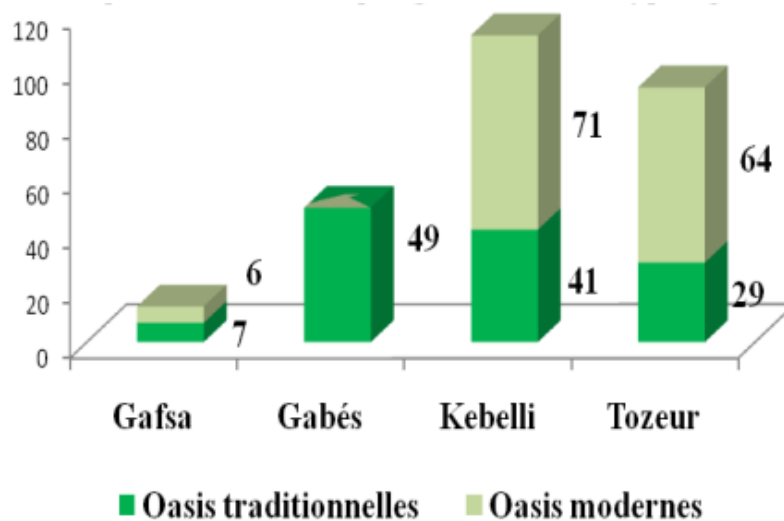
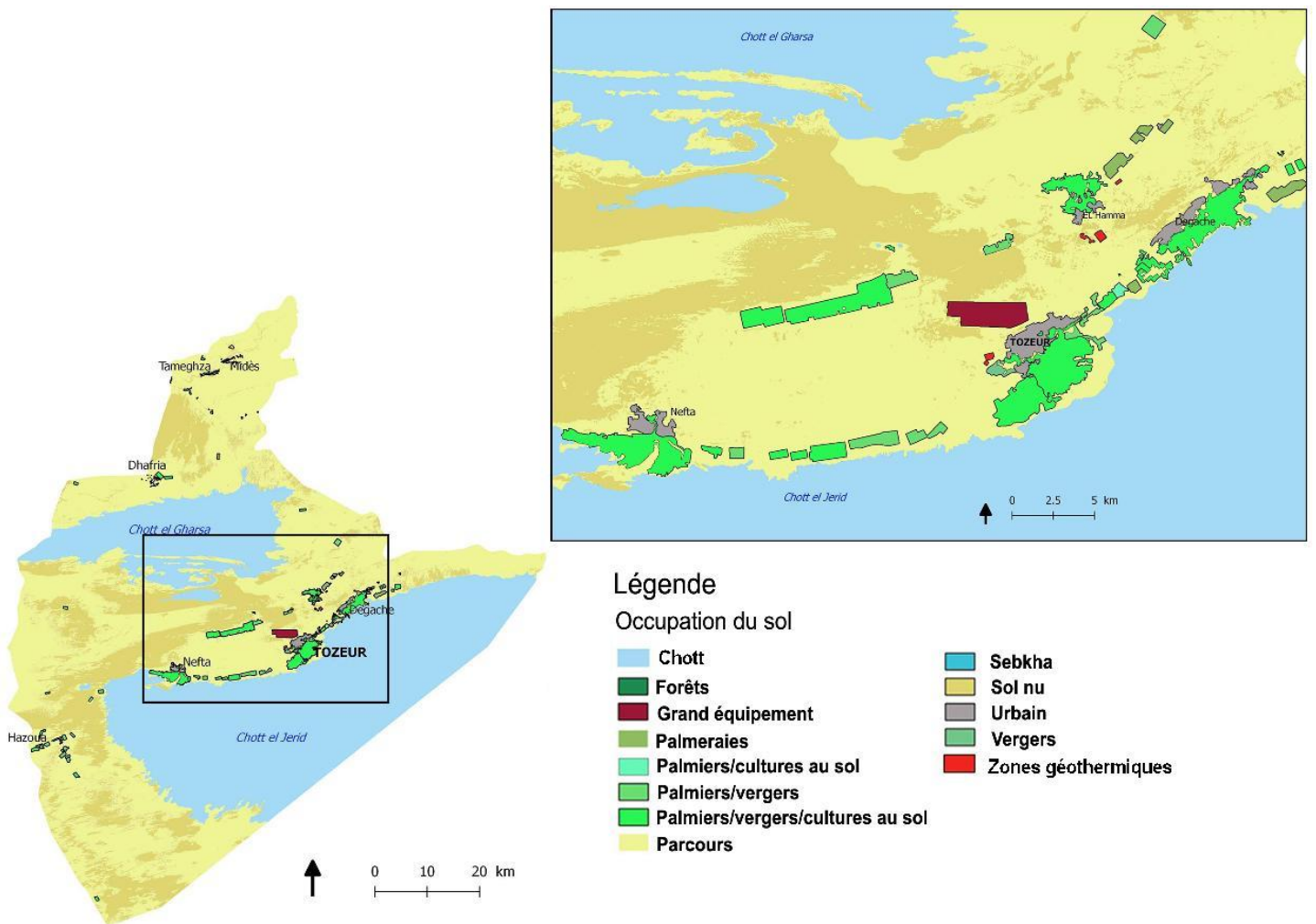


Schéma 2 : Répartition des oasis par gouvernorat et par types, source : Ministère de l'environnement, 2015

Les oasis du Sud tunisien représentent ainsi 9 % des superficies irriguées nationales (41 000 ha ; dont 17 000 ha d'oasis traditionnelles⁵³), mais près de 30 % de la superficie des arbres irrigués, 25 % des cultures de fourrage irriguées et 10 % des cultures maraîchères irriguées. À elles seules, les dattes constituent près de 7 % des productions agricoles nationales. Bien que ne correspondant qu'à 8 % de la superficie cultivée à l'échelle nationale, les superficies irriguées contribuent à hauteur de 35 % à la valeur ajoutée agricole, de 65 % des exportations agricoles globales, et à près de la moitié de l'emploi dans le secteur agricole. (Ministère de l'environnement, 2015) Les oasis, en tant que périmètres irrigués en zone aride, sont donc des espaces productifs particulièrement stratégiques. Pôles urbains régionaux, zones de pratique d'une agriculture irriguée, les oasis constituent le lieu de vie d'environ 950 000 personnes, soit près de 10 % de la population tunisienne (Ministère de l'Environnement, 2015). Ce double statut –d'espace

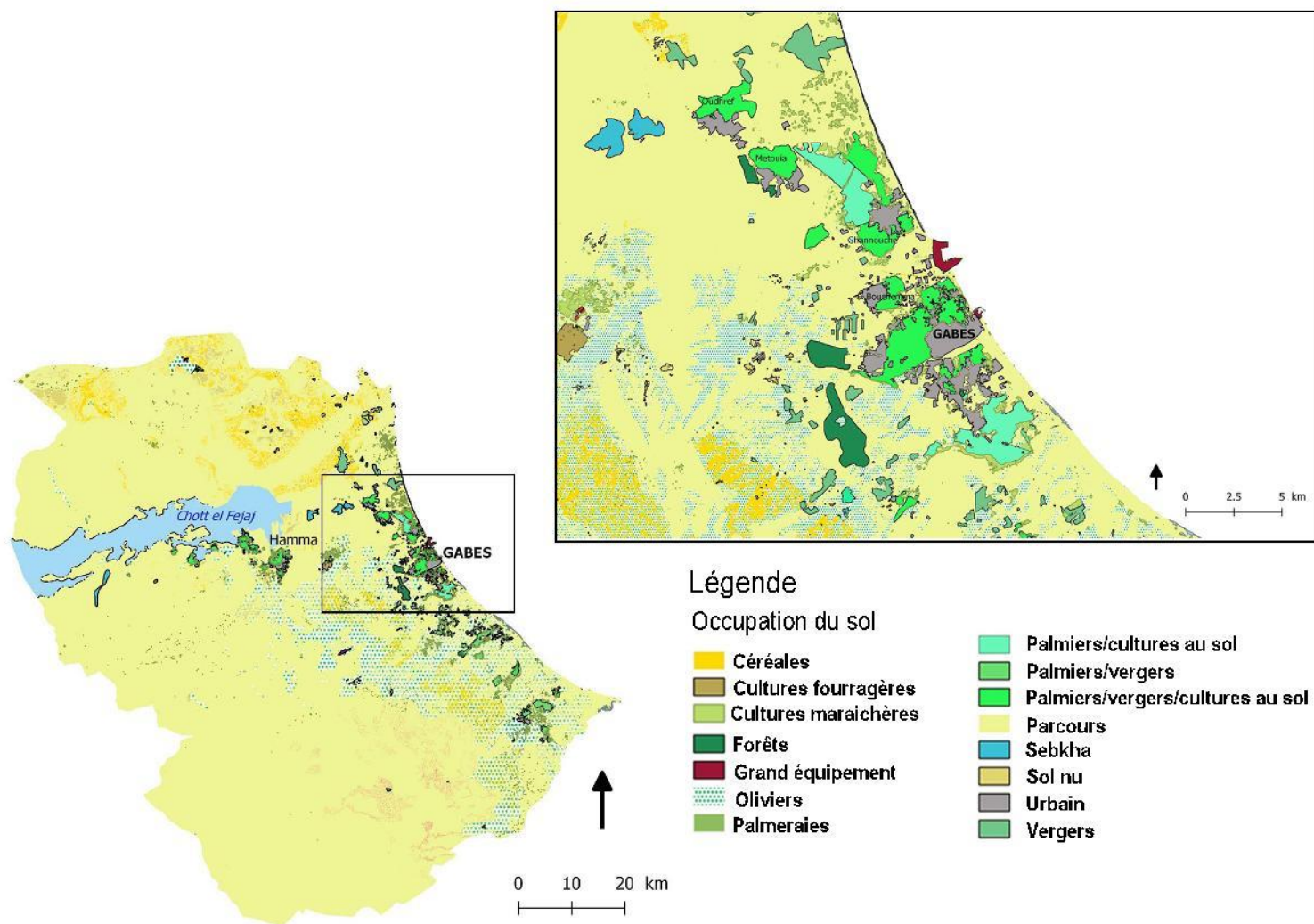
⁵³ Selon les chiffres du ministère de l'Environnement, dont le dernier rapport en 2016 souligne la nécessité d'identifier rigoureusement les oasis anciennes. (« Rapport pour une monographie des oasis traditionnelles en Tunisie », Ministère de l'Environnement, 2016).

agricole et urbain- en font des espaces que l'on pourrait qualifier « d'agri-urbains » (Poulot, 2008).



Carte 9: Occupation du sol du gouvernorat de Tozeur, source : Carte agricole 2010, réalisation : I. Carpentier

À Tozeur, l'extension de l'oasis vers le chott la distingue nettement de l'espace urbain, malgré une enclave urbaine ancienne, avec le village de Saharaoui à l'ouest, et la présence croissante d'habitations dans l'oasis.



Carte 10: Occupation du sol du gouvernorat de Gabès, source : carte agricole 2010, réalisation : I. Carpentier

À Gabès, l'oasis est entourée de quartiers urbains et traversée par des axes d'urbanisation informelle, essentiellement dans la partie littorale, la plus exposée aux pollutions des unités industrielles. C'est pour cette raison que l'essentiel de nos enquêtes se sont concentrées sur la zone amont de l'oasis, dans le secteur de Chenini, relativement

préservé des pollutions, et dont le plan d'aménagement urbain communal a permis l'extension de la ville sur la plaine nord plutôt que vers l'oasis⁵⁴.

Sur le plan économique, les politiques de libéralisation qui se sont accélérées à la fin des années 1990 (Gana, 2008) contribuent à remettre en question la place des oasis anciennes dans le développement du Sud de la Tunisie. Nous reviendrons en détail dans le prochain chapitre sur les différentes orientations qui ont abouti à faire de Gabès un pôle industriel, et de Tozeur un gouvernorat agricole et de services.



Figure 9: La zone des hôtels, bordant l'oasis de Tozeur, 2013

En effet, Tozeur présente un modèle d'économie oasienne bicéphale, dominé par deux activités associées : le secteur agro-industriel de la phoeniculture pour l'exportation, et

⁵⁴ Ce choix est aussi lié à notre histoire sur le terrain gabésien. Lors de nos années de master et de la première année de terrain pour ce travail, nous avons choisi de nous concentrer exclusivement sur la zone de Chenini, que nous connaissons le mieux, et dans laquelle se concentrent les activités et acteurs associatifs avec lesquels nous étions en contact. C'est par souci d'équilibre avec le terrain tozeurois, et afin de remettre en perspective ces dynamiques spécifiques de la partie amont que nous avons étendu par la suite le terrain aux autres zones de l'oasis de Gabès.

les activités de service, en particulier administratives et touristiques. Ainsi, les activités de service occupent 66.74 % de la population active, devant l'agriculture qui représente 13.5 % de la population active occupée, selon les chiffres du dernier recensement contre 14.8 % à l'échelle nationale (INS, 2014). Le taux de chômage dans le sud-ouest est de 21.6 % en 2014, près de 7 points au-dessus de la moyenne nationale. Cet écart s'explique en partie par un chômage féminin massif, (33.2 %) alors que le taux de chômage masculin est plus proche de la moyenne nationale (14.4 %). Par ces indicateurs, la région de Tozeur appartient à cette « autre Tunisie », marginalisée à l'échelle nationale, volet oasien d'un sud-ouest dont le bassin de Gafsa, région minière en crise, a concentré l'attention depuis 2008, date de manifestations d'ampleur.



Figure 10: Le Groupe Chimique Tunisien, Gabès, 2012

À Gabès, l'activité industrielle domine, depuis l'instauration du pôle chimique de transformation du phosphate dans les années 1970. L'agriculture n'occupe plus que 11% de la population active, contre 51.5% pour les activités de service, qui dominent l'espace urbain gabésien, capitale régionale. L'industrie du bâtiment et des travaux publics

(20.3%), les mines et l'énergie (14.53%) représentent encore des secteurs importants de l'économie régionale, et consacrent la ville de Gabès comme pôle industriel (ODS, 2016). Le taux de chômage dans le sud-est est de 26.6%, à 18.8% pour les hommes, et 40.4% pour les femmes. Là encore, ce littoral sud s'inscrit dans les espaces de l'ombre du développement national, sur la route des marchés libyens, pôle régional d'une main d'œuvre issue des régions de l'intérieur, et dernier maillon de la chaîne de transformation du phosphate tunisien. Tozeur et Gabès sont donc situés au cœur d'espace régionaux articulés, d'une part par la chaîne de transformation des phosphates dont Gafsa est le centre, qui fournit emploi et matière première à Gabès, mais aussi une main d'œuvre agricole de moindre coût pour des oasis en manque de travailleurs. Situés dans des espaces frontaliers dont la dimension sécuritaire a pris de l'ampleur depuis 2011, les oasis de Tozeur et Gabès continuent de représenter des espaces carrefours dans des espaces régionaux en mutations. Si elles partagent l'expérience d'une mise en concurrence des territoires oasiens anciens avec de nouvelles activités économiques, Tozeur et Gabès connaissent des trajectoires différenciées. En effet, les politiques nationales de développement mises en place à la suite des Plans d'Ajustement Structurels produisent des configurations territoriales spécifiques, en misant sur les avantages comparatifs de chacun des gouvernorats et sur une forme de « rationalisation » du territoire.

I.3 Conclusion

L'émergence de nouvelles initiatives de valorisation dans les espaces oasiens, revendiquant leur participation à la durabilité du territoire ou à des modèles alternatifs est un processus qui interroge les modèles de développement, et les enjeux posés par la dynamique de « sauvegarde des oasis » à l'échelle locale. Dans ce premier chapitre, la présentation du cadre théorique de nos recherches permet de nous inscrire dans une approche critique des théories du développement, initiée par les théories tiers-mondistes et néo-marxistes. Le champ du développement apparaît plutôt comme un espace d'observation des transformations sociales. Le développement durable et les théories du « changement de paradigme » dans le contexte de la crise du projet de la « modernisation » invitent à repenser les logiques de transformations des territoires dans les pays du Sud pour prêter attention à la diversité des conséquences de ces processus sur les territoires étudiés, en particulier en termes de différenciation sociale. Qui gagne et qui perd dans ces processus de transformation ? À l'échelle des territoires, l'objectif de

durabilité renvoie souvent à l'idée de multifonctionnalité des espaces. Pour analyser cela, faire appel au corpus ruraliste permet de mieux cerner les nouvelles demandes assignées aux territoires agricoles, entre préservation du milieu, services sociaux et dynamiques économiques. En effet, les études rurales ont très tôt intégré la question des enjeux de la durabilité et de la cohabitation des différentes activités et fonctions dans leurs analyses. Elles nous permettent ainsi d'ancrer cette recherche sur les oasis au croisement d'un corpus théorique ruraliste et d'une géographie sociale qui mobilise une combinaison d'outils pour rendre compte de la dimension spatiale des inégalités, et la diversité des pratiques des acteurs. En effet, ce cadre théorique met en évidence l'intérêt d'une approche qui n'est pas sectorielle, mais territoriale, dans lesquelles les oasis permettent d'aborder les reconfigurations entre rural et urbains, mais aussi entre différentes dynamiques et différents modèles de développement à l'échelle fine.

Dans les oasis, sortir de l'exceptionnalisme permet de déconstruire les catégories d'analyses normatives, ou déclinistes, pour les réinsérer dans un espace politique régional et national, au moyen d'une méthode comparative en particulier. Le travail de définition du terrain vise à remettre en question une approche déterministe sur le plan environnemental, et l'évolution de nos questionnements souligne notre volonté de dépasser une approche normative et culturaliste de l'oasis, espace fantasmé du renouveau des modèles, territoire privilégié du paradigme patrimonial ou « marginalisé de la modernité », pour une approche plus nuancée des territoires oasiens dans leur diversité. Cela souligne l'intérêt d'une comparaison entre deux oasis anciennes, littorales et continentales, qui permet la montée en généralité dans l'étude des processus d'innovation. Réalisée en contexte postrévolutionnaire, le travail de terrain nous a orienté vers une plus grande prise en compte de la temporalité des transformations, de leur insertion dans une pluralité de débats, à différentes échelles, locales, nationales et globales, et d'une politisation générale de nos questions de recherche.

II Chapitre 2 Du passé brillant à la marginalisation, évolution des territoires oasiens au prisme des politiques publiques

L'objet de ce deuxième chapitre est de dresser un tableau des cadres géo-historiques et socio-économiques qui participent à la production matérielle et idéale des territoires oasiens, à différentes échelles de temps et d'espaces, afin de remettre en perspective les dynamiques de crises et mutations des systèmes oasiens. En abordant l'évolution de l'orientation des politiques publiques dans ces espaces, ce chapitre met en évidence les potentiels conflits d'échelles entre les enjeux d'insertion globale, les impératifs du développement national et leur mise en application régionale. Marquées par une mémoire ambivalente, –entre prestige et dissidence–, les oasis anciennes ont fait l'objet de processus de marginalisation sur les plans politique et économique. Le modèle politique de développement, fondé sur une idéologie de la modernité, associe alors les oasis à l'altérité, à cette « Tunisie traditionnelle » en manque d'intégration au territoire national. Il se caractérise entre autres par l'exploitation de l'eau souterraine, la mise en concurrence des territoires, et la libéralisation du marché. Ce modèle contribue également à redéfinir, non seulement le rôle des oasis dans la structuration régionale, mais aussi leurs représentations symboliques, de « zone d'ombres » à patrimoine commun à protéger.

La perspective historique adoptée dans ce chapitre permet de remettre en question deux types de représentations de ces espaces oasiens. D'une part, l'approche linéaire des transformations les plus récentes, qui fait de la « crise » environnementale des années 1970 une rupture majeure dans l'histoire oasienne, au détriment d'une approche critique des processus historiques de différenciation sociale et de transformation des formes de valorisation des territoires oasiens. D'autre part, l'idéalisation uniforme des logiques anciennes, au profit d'une interprétation plus fine des

recompositions des stratégies d'acteurs et modèles de gestion des ressources locales, entre pratiques héritées et innovantes.

II.1 La construction d'un passé brillant comme ressource, les oasis un modèle historique de durabilité ?

II.1.1 *Une histoire au service des représentations : la construction politique d'un passé*

Entre grandeur et décadence, l'histoire longue et contrastée des oasis alimente les représentations collectives, et contribue à en faire « jaillir » une territorialité singulière. L'histoire oasienne évoque ainsi deux choses : d'une part, une forme de mémoire particulière, lignagère, « oublieuse de l'ordre politique de la cité », qui se construit autour du mythe des origines ; d'autre part, l'image agricole atemporelle « de la palmeraie et de son terroir quadrillé par une géométrie de l'eau qui contraste avec l'aridité environnante » (Puig, 2003). Cette première dimension est particulièrement présente dans la littérature, où le récit oasien s'apparente souvent à un récit des origines, que Marc Kober propose d'appeler « *oasisnade* » à la manière des « robinsonnades » (Kober, 2017). Les auteurs arabes anciens et contemporains⁵⁵ font des oasis l'objet d'une quête mystique et symbolique, point d'ancrage d'un idéalisme qui marque la fiction arabe contemporaine (Kober, 2014).

“Il était descendu dans la vallée encore vierge, tapissée dans son fond d'un sable lisse et soyeux, strié de plis charmants comme au premier matin du monde où l'ancêtre est sorti de son royaume et a marché pour la première fois dans le désert. Sur ce tapis se pressaient les genêts [...]” (Al-Koni : 33–34 cité par Kober, 2014)

À la fois rêve et mirage, les oasis, « vergers fertiles » entourés de la « mort », associée au désert⁵⁶, semblent ainsi figées dans une « tradition » heureuse et brillante, au travers des

⁵⁵ Gamal Ghitani, 2000, L'appel du couchant ; ou Ibrahim Al Koni, 2002, L'oasis cachée, citée par Kober (2017)

⁵⁶ André Gide, L'immoraliste, 1985 (rééd.) : 49 : « je sentais le soleil ardent doucement tamisé par les palmes [...] le vent léger dans les palmes » ; 1985 :189 ; « Entouré de splendeur et de mort, je sens le bonheur trop présent et l'abandon à lui trop uniforme »

récits des voyageurs et écrivains qui en font un exemple de milieu édénique (Fromentin, 1856 ; Gide, 1897).

« C'était [...] une étonnante vision. [...] Des brises chaudes montaient, avec je ne sais quelles odeurs confuses et quelle musique aérienne, du fond de ce village en fleurs ; les dattiers, agités doucement, ondoyaient avec des rayons d'or dans leurs palmes ; et l'on entendait courir, sous la forêt paisible, des bruits d'eau mêlés aux froissements légers du feuillage, à des chants d'oiseaux, à des sons de flûte » (Fromentin, 1938)⁵⁷.

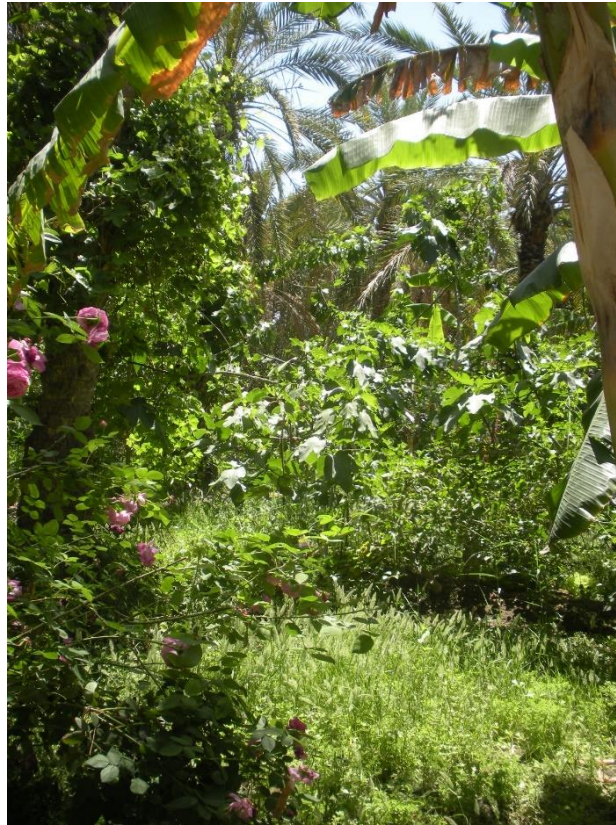


Figure 11: Oasis de Tozeur, Jardin de "l'Eden Palm"⁵⁸, 2012

Si les oasis sont un objet littéraire commun aux auteurs arabes et occidentaux, supports de représentations mythiques et mystiques, espaces de quête, c'est chez des écrivains

⁵⁷ Eugène Fromentin, 1856, *Un été dans le Sahara*, Paris : Louis Conard

⁵⁸ Eden Palm : Musée et jardin touristique au cœur de l'oasis de Tozeur, consacré au palmier dattier.

proches des administrations coloniales un espace construit en étroite liaison avec l'idée de conquête. Point central des représentations orientalistes, les oasis sont un motif idéal : les auteurs s'attachent à décrire avec poésie à la manière d'artistes-peintres, la réalité complexe de la géographie de ces territoires irrigués au milieu du désert (Kober, 2017). Fragile « miracle » de verdure dans le désert célébré dans les textes, l'histoire millénaire des oasis cristallise les représentations et leur forge une réputation prestigieuse, système idéalisé d'un fonctionnement traditionnel équilibré. La déconstruction méthodique de cette dimension idéale est essentielle pour comprendre les fondements politiques des processus de valorisation de ces espaces. Caractérisée par une histoire qui passe sous silence la réalité des rapports au pouvoir central et de la conflictualité interne au profit d'une mise en exergue des histoires tribales, l'histoire oasienne semble écarter la mise en place d'une mémoire locale collective (Dakhliya, *op.cit.*). Pourtant, les espaces oasiens sont le produit d'une succession de processus –d'origine exogène ou locale–, d'intégrations, de recompositions et d'adaptations politiques, économiques, et environnementales. Jusqu'à récemment, les études oasiennes, et rurales en général, ont été dominées par une approche opposant le moderne au traditionnel, au gré des récits des explorateurs coloniaux et des sciences sociales (Gana, 1998). L'étude des dynamiques historiques oasiennes permet d'éclairer les configurations territoriales contemporaines et leurs représentations par les acteurs locaux. En effet, au-delà d'une construction mémorielle, l'histoire oasienne est aussi une construction politique qui a profondément remis en cause les modalités du rapport au milieu des sociétés oasiennes. Entre écriture du passé et mémoire dépolitisée, les territoires oasiens sont marqués par le poids des représentations.

L'histoire de la différenciation des formes de mise en valeur de l'espace oasien met en lumière la diversité des référentiels mobilisés par les acteurs contemporains pour revendiquer la redéfinition des modes de mise en valeur de leurs territoires et cadres de vie. En effet, au-delà d'un imaginaire orientaliste colonial qui constituerait le socle de l'ensemble des représentations, il importe de prendre la mesure de l'hybridation des modèles et des imaginaires. Les dynamiques de développement dit « patrimonial », faisant appel à la promotion de pratiques agricoles « alternatives », reposent sur une imbrication complexe d'acteurs, de pratiques et de modèles, qui échappent largement à de simples dichotomies ancien/moderne, lignager/territorial, ou

conventionnel/alternatif. Pourtant, ces initiatives s'appuient régulièrement sur l'histoire ancienne des oasis comme facteur de légitimation de leurs actions. Les travaux agricoles oasiens, la ressource hydraulique comme facteur de différenciation sociale et politique, les cultures diversifiées en étages, la vocation agricole et l'urbanité des cités oasiennes sont autant d'exemples de la profondeur historique des formes d'organisation actuelle de l'espace oasien. Ils constituent ainsi des objets susceptibles d'être mis en patrimoine. Issue d'une longue histoire de revendications et de contestations (Battesti, 1995), l'organisation locale du développement est investie aujourd'hui de nouveaux systèmes de valeur, dans un contexte où la connexion à l'espace global des zones marginalisées se fait par l'intermédiaire de la promotion de sa singularité historique (Théry, 2008).

II.1.2 *Une histoire ancienne*

II.1.2.1 *Une antiquité prospère et facteur de prestige : les oasis, des carrefours structurants*

Il s'agit donc ici de revenir rapidement sur les différentes phases de cette histoire ancienne qui participe de la construction de « l'épaisseur du lieu » oasien actuel (Puig, 2004) et de la structuration des nouveaux modèles de mise en valeur du territoire local. Passé devenu ressource « idéale », l'histoire est au cœur de la confrontation des récits, reposant sur les imaginaires de crise ou d'idéalisation symbolique des oasis.

Régions dont le peuplement remonte à la civilisation préhistorique du « Capsien », les oasis de Tozeur et Gabès sont des espaces carrefours, centres actifs de commerce dès l'époque punique. Les Carthaginois y introduisent la culture du palmier dattier à cette époque (Ministère de l'Environnement, 2015). C'est l'apparition d'une agriculture irriguée, étagée sur trois niveaux. Fondée par les berbères, *Tacapae*, l'antique Gabès, se développe comme comptoir et est intégrée au réseau de ports et de villes mise en place par les Carthaginois dans le bassin méditerranéen grâce à l'ouverture maritime du Golfe, et ce, jusqu'à la deuxième guerre punique au II^e siècle av. J.-C. Tozeur est alors un maillon important du commerce caravanier transsaharien et en 33 av. J.-C., les Romains s'y installent. À la même époque, Gabès est promue colonie et rattachée à la Tripolitaine. Tozeur comme Gabès sont alors des villes qui bordent le *limes* romain.

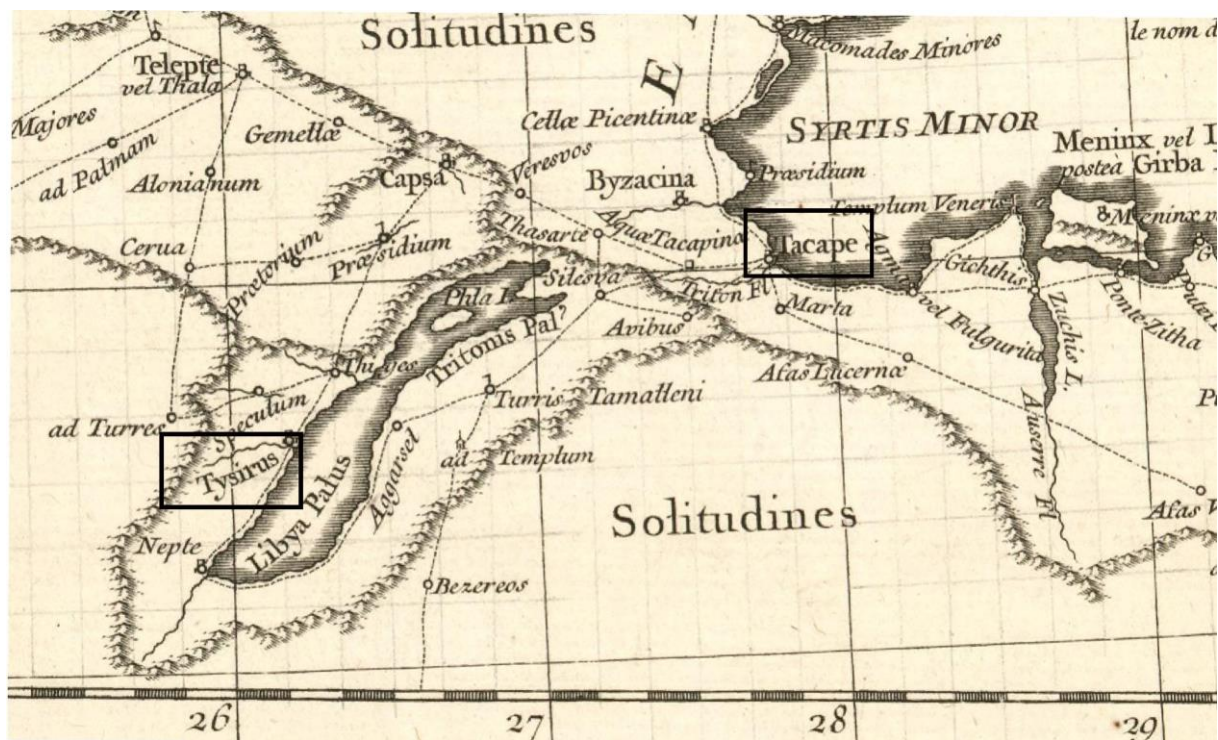


Figure 12: Tozeur et Gabès à l'époque romaine. Extrait de la carte : « La Numidie pour l'Histoire romaine de M. Rollin » / par le Sr. D'Anville ; Gravée par P. Bourgoïn, Paris, 1742, 150 milles romains (échelle), BNF ; Source : Gallica.

De village berbère, *Tacapae* devient une ville fortifiée, port de commerce et marché agricole d'importance (Bechraoui, 1980). Points nodaux des réseaux de commerce transsaharien, les oasis n'échappent pas aux travaux d'aménagement de l'Empire en matière d'irrigation. Comme le montrent les descriptions de Pline l'Ancien à la suite d'Hérodote, la répartition de l'eau est déjà relativement complexe, organisée, et spécifique à chaque oasis. À ce système d'irrigation existant, les Romains ajoutent un système de barrages, permettant une meilleure maîtrise de l'irrigation⁵⁹. Cette maîtrise repose sur deux grands principes : la répartition de l'eau en heures ou en volume⁶⁰. À Tozeur et Gabès, la construction de barrages et partiteurs combine ces deux méthodes, afin de rendre plus efficace la circulation de l'eau dans le réseau, et de répondre à des besoins urbains en expansion. Le lit principal de l'oued est ainsi revêtu de pierres de taille⁶¹. À Gabès et Tozeur, on parle encore de « barrages romains » (*'Sed R'ha'* à Chenini) pour

⁵⁹Si les traces archéologiques et épigraphiques sont relativement limitées (Trouset, 1986), il n'en reste pas moins qu'il est possible d'avoir une idée assez nette des différentes innovations en matière d'organisation de l'irrigation à l'époque romaine dans les oasis.

⁶⁰Table de l'eau de Tozeur (Trouset, 1986).

⁶¹Il n'en reste aujourd'hui pas grand-chose, mais certaines pierres sont encore apparentes

désigner ces ouvrages construits en amont de l'oasis, qui organisent la partition des oueds en plusieurs branches. Par une meilleure maîtrise de la fluctuation des débits, l'objectif est de garantir une répartition plus équitable entre les différentes zones.



Figure 13: Le barrage romain "Sed Reha" à Chenini Gabès, 2012

À Chenini Gabès, en plus du barrage, on trouve un « pont romain », rigole en pierre, qui témoigne de l'investissement technique pour moderniser l'ensemble du réseau d'irrigation de l'oasis et permettre le transfert efficace de la zone amont vers l'aval.



Figure 14: Le "pont romain" de Chenini, 2012

Ces vestiges, lieux de curiosité touristiques, points de rencontre des jeunes, soulignent la forte présence dans l'espace oasien contemporain de cet héritage archéologique ancien. Symbole de l'identité visuelle de la commune de Chenini, le pont romain apparaît comme un support privilégié dans les initiatives de mise en valeur patrimoniale.

En plus d'un aménagement du système d'irrigation, les Romains introduisent la culture des vignes et des oliviers dans les oasis (Albrieux *et al*, 1997). Les cultures sont étagées, et Tozeur comme Gabès, sont déjà réputées pour la qualité et l'abondance des productions.

« Il y a en Afrique, au milieu des sables, sur la route des Syrtes et de Leptis Magna, une cité nommée Tacapae, dont le territoire, bien irrigué, est d'une fertilité miraculeuse. [...] Là, sous un palmier très élevé, croît un olivier, sous l'olivier un figuier, sous le figuier un grenadier, sous le grenadier une vigne : sous la vigne on sème du blé,

puis des légumes, puis des herbes potagères, tous dans la même année, tous s'élevant à l'ombre les uns des autres »⁶².

Reprise régulièrement à l'époque coloniale, qui inscrit ainsi la domination française dans la continuité de l'empire romain (Servonnet, Lafitte, 1888 : p.285), cette célèbre description de Gabès par Pline l'Ancien ancre au cœur des représentations cette image de l'oasis comme territoire agricole à la productivité exceptionnelle. Outil de légitimation d'un héritage historique, la citation est présente aujourd'hui dans les différentes brochures touristiques et programmes concernant Gabès, et plus généralement les oasis tunisiennes.

II.1.2.2 La révolution Ibn Chabbat : rayonnement culturel d'une « civilisation hydraulique » Les récits de l'abondance.

Avec le passage des Vandales et des Byzantins, aux Vème et VIème siècles, les oasis sont victimes de diverses destructions des villes et des palmeraies (Puig, 2004 ; Albrieux et al, 1997). Mais avec l'arrivée des Arabes, en 654, les oasis renforcent leur statut de carrefour commercial du fait de leur position à la jonction de diverses voies de communication. Le quartier central de Tozeur prend le nom de "*Bled El Hadher*" ou « cité de la civilisation »⁶³ et se forge une réputation de cité culturelle des arts, de la religion et des sciences. Tozeur fait alors figure de « bastion schismatique » original (Dakhli, *op.cit.*) puisque ce n'est qu'au XIIIème siècle que s'opère sa « sunnisation », et l'arabisation complète en est encore ultérieure. Tozeur joue un rôle important dans la propagation et la renaissance du malékisme⁶⁴ et de la pensée Ghazalienne⁶⁵ (Ministère de l'Environnement, 2015). Mais c'est Ibn Chabbat, né en 1221 à Tozeur, inventeur du système de répartition des eaux, qui devient le symbole du rayonnement scientifique inédit de la ville.

⁶² Pline, *Histoire Naturelle*, XVIII, LI, 23-79, ed. Dubochet, Paris : 1848-1850

⁶³ Ministère Tunisien de l'Environnement, *Monographie des oasis Tunisiennes*, 2015

⁶⁴ L'une des quatre écoles classiques du droit musulman sunnite. Elle est présente de manière majoritaire en Afrique du Nord.

⁶⁵ Du nom de Abu Hamid el Ghazali (XIème siècle). Soufi d'origine persane, sa philosophie représente la mystique dogmatique.



Figure 15: Statue d'Ibn Chabatt, au niveau du partiteur de l'oued Tozeur, 2013

En effet, le système d'irrigation qu'il contribue à formaliser se répand dans toutes les oasis de Tunisie, et d'une partie de l'Algérie (Kassah, 1996). Ainsi, avec le principe fondamental de partition de l'oued et du compte des heures, Ibn Chabbat formalise dans un « code des eaux » l'organisation optimisée de l'irrigation oasienne et introduit le principe du tour d'eau. La quantité d'eau distribuée est désormais proportionnelle à la surface de chaque propriété. À ces innovations techniques qui assurent un rayonnement important des espaces oasiens, s'ajoute une diversification accrue des cultures étagées, marquée par l'introduction en particulier du grenadier, et du bananier, mais aussi de l'épinard. Le mûrier et la canne à sucre se développent également mais disparaissent vers le XI^{ème} siècle, sans doute par manque de rentabilité (Ben Salah, 2011). Les récits de l'incroyable

fertilité oasienne sont diffusés par les géographes arabes Al-Bakri puis El Idrissi⁶⁶ au XI^{ème} siècle. Gabès est ainsi décrite :

« Une grande ville ceinte par une muraille de grosses pierres et parsemée de constructions antiques. [...] On y trouve toutes sortes de fruits. Les bananes y sont abondantes. Elle dépasse Kairouan par ses fruits dont le mûrier avec une production de soie qui dépasse pour un seul arbre celle de 5 de son espèce. Sa soie est renommée pour être la meilleure et la plus fine et Gabès reste l'unique producteur d'Afrique. Les fruits de ses jardins sont rattachés les uns aux autres à plus de 4 miles. Ses eaux coulent couramment et arrosent tous les arbres. [...] On y trouve aussi la canne à sucre en grande quantité »⁶⁷.

De l'Antiquité jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, l'histoire des oasis semble donc se résumer à celle de ces récits de territoires à l'incroyable fertilité, technicité, dont le prestige religieux, culturel, en fait des maillons structurants d'un réseau commercial connectant les espaces subsahariens et le bassin méditerranéen, pleinement intégrés à « l'économie monde » évoquée par Fernand Braudel. L'histoire ancienne des oasis se constitue comme une ressource politique, prête à être mobilisée par des discours comme celui de la sauvegarde des oasis. D'une part, en légitimant les discours « déclinistes » contemporains au regard de ce passé « brillant », et d'autre part, en idéalisant un système « traditionnel », forgé par les empires passés, qui aurait su répondre au défi des contraintes naturelles (Battesti, 2014). Par ailleurs, épurée de sa mémoire politique locale, (Dakhliya, 1990), l'histoire oasienne construit un rapport au politique, un positionnement spécifique des régions oasiennes, à la fois dans le cadre étatique et en dehors. C'est aussi dans cette ambivalence mémorielle que se situe l'enjeu contemporain de la production territoriale oasienne.

⁶⁶ El Idrissi Al-Idrīsī (trad. de l'arabe), *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, Leyde, Brill, 1866, 1992 (*Mathematical geography and cartography*, 16).391p.

⁶⁷ Abou Oubeid Al Bekri, « *Dictionnaire des pays* », chapitre du « G » et du « A », Gabès, ed Maison Sader, 1977 (traduit de l'arabe).

II.1.3 *Avant et après l'arrivée des Français, les oasis, des pôles régionaux*

II.1.3.1 *À l'arrivée des français, des espaces intégrés, pôles agricoles régionaux dans un monde en mutation*

L'arrivée des colons français modifie profondément les conditions des pratiques de l'activité agricole oasienne, introduisant une série de ruptures dans la gestion des ressources et le rapport à l'environnement. Si les oasis n'ont pas été à proprement parler colonisées sur le plan foncier⁶⁸, les conséquences, –directes et indirectes–, de l'occupation coloniale sur ces régions sont multiples. Fragmentation du territoire local, marginalisation des terroirs historiques au profit des nouveaux périmètres irrigués, appropriation des ressources en eau, développement d'un tourisme ancré dans une tradition orientaliste, les dynamiques contemporaines s'inscrivent dans la continuité de cet héritage colonial.

À l'aube de la colonisation, le monde rural tunisien est décrit par nombre d'auteurs comme déstructuré et en crise profonde. Si le tarissement des flux du commerce transsaharien dans le contexte du déploiement du commerce maritime et de la révolution industrielle européenne a redéfini les dynamiques des espaces, les territoires oasiens ne sont pourtant pas conformes à l'image de délabrement qui émane des récits coloniaux, censés légitimer la prise en main coloniale (Poncet, 1961). Ainsi, J. Poncet (1961 : 84)⁶⁹ souligne que si un certain nombre de campagnes apparaissent marginalisées, et en voie de prolétarianisation, les espaces oasiens résistent plutôt bien, avec une agriculture prospère et des petits centres urbains relativement dynamiques et ouverts : « Il est vrai qu'à y regarder les jardins irrigués et les oasis auraient offert à l'observateur un nombre remarquable de légumes adaptés aux diverses saisons, les plus connus étant le piment, l'artichaut, le cardon, le fenouil, la tomate, la carotte fourragère, le poivron, les pastèques, concombres, aubergines, courgettes, melons et diverses espèces de cucurbitacées... » À Gabès, les jardins oasiens sont décrits comme « admirablement cultivés en céréales, arbres fruitiers, palmiers et légumes » par les colons de l'expédition française (De La

⁶⁸ Dans le sens où le territoire des palmeraies anciennes, s'il a fait l'objet de confiscations et redistributions aux alliés du pouvoir, n'a pas été approprié directement par les colons.

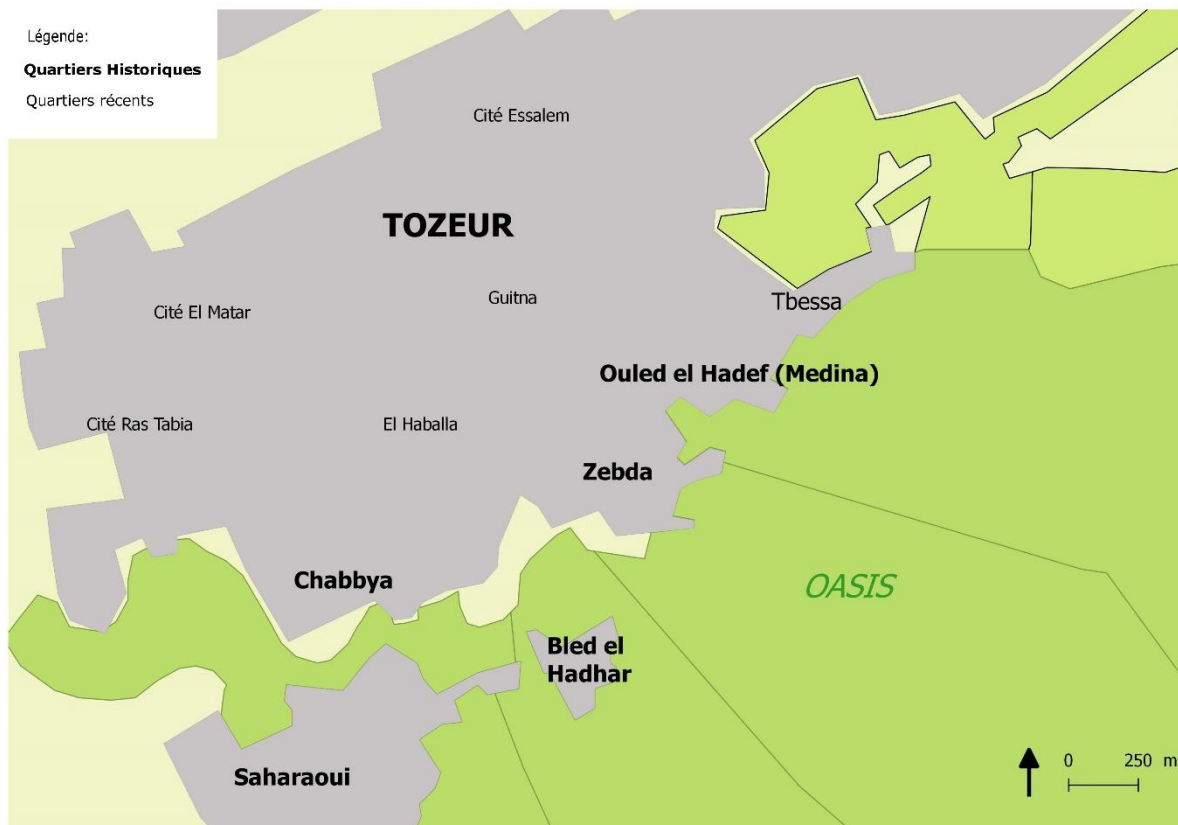
⁶⁹ PONCET, Jean, 1961. La colonisation et l'agriculture européennes en Tunisie depuis 1881 : étude de géographie historique et économique. Paris : La Haye : Mouton et Cie.

Berge, cité par Kraiem, 1988). Poncet expose également la « survie » des villes du Jerid, « aux chefs-lieux bien plus que millénaires », par le « maintien des pratiques oasiennes et d'un faisceau de relations régionales et interrégionales qui ont traversé les âges. » En effet, le Sud tunisien oasien au 19^{ème} siècle est un espace qui reste traversé par les grandes routes du commerce caravanier. Du golfe de Gabès au Jerid, et au-delà dans l'ensemble saharien, se multiplient échanges et transferts à l'échelle régionale, mais aussi locale, entre les villes oasiennes et leurs arrière-pays semi nomades. Contrairement à l'image d'une relation entre ville et campagne marquée par l'opposition et l'hostilité en Tunisie précoloniale, les territoires oasiens offrent des exemples d'intégration avancée. Les espaces urbains sont connectés à leurs arrière-pays par l'intermédiaire d'une complémentarité saisonnière, centrée sur les travaux agricoles de l'oasis, comme la récolte des dattes (Kraiem, 1988). Cette complémentarité n'est cependant pas dénuée de rapports de force entre oasiens et populations nomades, et renvoient à des formes de coopération complexes (Puig, 2004). Économiquement intégrées par ce rôle de carrefour commercial, les oasis s'insèrent aussi dans les structures du pouvoir central beylical, essentiellement par l'intermédiaire des ponctions fiscales (Dakhli, *op.cit.*).

Gabès, à l'arrivée des Français, est le chef-lieu de l'Aradh, vaste province du sud est qui s'étend jusqu'en Tripolitaine. Oasis maritime de 800 ha et 200 000 palmiers dattiers dont 80 000 pour Jara, Menzel et Gabès selon Lucette Valensi (1977), sa situation d'antichambre du désert en fait un point stratégique. La ville de Gabès est composée de deux bourgs, décrits comme « misérables » par les premiers colons : Menzel, entouré d'une enceinte fortifiée, et Jara, dont l'origine remonte à l'époque hafside (Bechraoui, 1980). D'origine berbère et profondément arabisée, la population de la ville compte une petite communauté turque, venue s'installer à l'époque ottomane (Kraiem, 1988). Les gabésiens sont essentiellement agriculteurs et travailleurs de la terre. Les régimes de la propriété sont variés, mais majoritairement privées individuelles, ou en indivision familiale (Valensi, 1977). Le port de Gabès draine les produits de l'arrière-pays comme l'alfa et les éponges, et les exporte (Kraiem, 1988).

Tozeur est, à la fin du 19^{ème} siècle, une oasis de 1 000 ha entre les chotts, et la ville principale de la région des dattes, le « Jerid ». Sa situation de carrefour ouvert sur la route du golfe de Gabès à l'Est, de Gafsa, Kairouan et Tunis au Nord, du Mzab et du Souf à l'ouest,

et du sud, en fait une ville étape d'importance pour les caravanes. Au-delà d'une opposition simple entre « bédouins » et « sédentaires » oasiens, la morphologie de Tozeur se caractérise par une « agglomération de villages séparés les uns des autres », organisée autour d'un pouvoir local fort, constitué d'un ensemble de notables des familles les plus puissantes réunis dans un conseil (Puig, 2004). Ces notables, dominés depuis le XVIème siècle par des membres des *Awlad al Hadif*, qui résident dans le quartier éponyme, investissent l'oasis et y fondent la légitimité de leur domination. À ces groupes dominants qui « peu à peu se moulent dans la sédentarité oasienne », se « greffe une population disparate de métayers et d'esclaves, ainsi que d'alliés de diverses origines ». (Puig, *op.cit.* : 31) Deux quartiers polarisent les rivalités locales, Hawadif et Zebda, marginalisant les petits villages intra-oasiens historiques, dont le plus ancien d'entre eux, « *Bled el Hadhar* ». Ces rapports de force historiques n'ont pas disparu et l'organisation de l'oasis reste dominée par les acteurs du centre-ville.



Carte 11: Quartiers de Tozeur, Source : (Barrani, 2009), réalisation : I. Carpentier

Ainsi, à l'instar de ce qui est observé au Maroc (Goery, 2011) et en Algérie (Cote, 2001), alors que le pays est présenté comme affaibli par les colons, et malgré la signature en mai

1881 du traité du Bardo, instaurant le début du protectorat, les oasis apparaissent relativement prospères sur le plan cultural et opposent une résistance particulièrement intense aux armées coloniales. Ce paradoxe d'un État faible et conquis, et des oasis prospères et résistantes, alimente également les représentations locales, celles d'une identité oasienne marquée par la notion de souveraineté et d'autonomie, face à un État central diminué.

II.1.3.2 La conquête française, l'histoire d'une « résistance » qui forge une configuration socio-spatiale et politique singulière

En juillet 1881, après la reddition de Sfax, Gabès est la « dernière ville insurgée de la côte » et offre aux colons une résistance qualifiée de « longue et opiniâtre » par Kraiem, dont le discours s'inscrit dans une volonté nationaliste de mise en valeur de la résistance locale (Kraiem, 1988). Sous la houlette d'Ali Ben Khalifa Neffati, chef berbère qui avait participé au soulèvement de Sfax, la population organise une résistance regroupant principalement les populations des quartiers de Menzel et Chenini, au nom de la religion et de la sauvegarde des terres (Kraiem, *op.cit.*). Dans le quartier de Jara en revanche, les notables prônent la soumission. D'après A. Kraiem, cet antagonisme entre les différents quartiers s'explique par une discorde concernant la gestion des sources irrigant l'oasis, les populations de Chenini et Menzel étant accusées par celles de Jara d'en accaparer l'usage⁷⁰. Plus tard, la reddition de Jara entraîne des représailles entre les différents quartiers de la ville, et les insurgés de Menzel et Chenini descendent dans l'oasis de Jara pour y opérer un « pillage systématique des jardins en vue de s'emparer du bétail et des récoltes » (*ibid.*, 1988). Les Français, après avoir détruit le quartier de Menzel, installent leurs camps de base à Ras el oued, assurant, par le contrôle des sources, le contrôle du territoire. À Gabès, la géographie de la conquête consacre la fragmentation entre les quartiers urbains et oasiens, renforçant l'opposition entre l'amont et l'aval de l'oasis. L'oasis et la zone des sources apparaissent comme des espaces refuges, théâtres de la résistance et de la domination des insurgés locaux sur les assaillants.

⁷⁰Cette fragmentation des quartiers gabésiens reste d'actualité et participe d'une fragmentation des mobilisations concernant la valorisation des ressources oasiennes. Nous y reviendrons dans les chapitres suivants

oasiens et nomades, ce sont des alliances avec les élites locales qui permettent aux Français l'occupation.

Revenir sur ces événements nous permet d'éclairer la construction de la configuration politique singulière de ces espaces et des dynamiques plus contemporaines concernant le rôle et le statut des oasis à l'échelle régionale. La géographie de la conquête éclaire les dimensions spatiales des logiques d'alliances et de résistances. A l'échelle locale, le territoire de l'oasis apparaît comme le lieu d'expression des rapports de force sociaux, traversés et forgés par les conflits. Mais c'est aussi un support de la résistance et de la mobilisation collective face à la domination coloniale, en particulier à Gabès. À Tozeur, certains notables organisent la vie de la palmeraie, dans un lien ambivalent avec le pouvoir colonial. Celui-ci fonde sa domination sur une lecture de l'espace marquée par l'opposition frontale entre bédouins et oasiens. Si le souvenir de cette « résistance » n'a pas contribué à la construction politique d'une histoire locale, il n'en reste pas moins que cela contribue à forger la « personnalité historique » de ces territoires, ou du moins, à en nourrir les représentations collectives et pratiques contemporaines. Ainsi, les disparités socio-spatiales dans la maîtrise des ressources oasiennes restent prégnantes dans les discours. La domination actuelle des notables sur le territoire oasien ancien à Tozeur en opposition avec les travailleurs agricoles ou la disparité amont/aval dans les dynamiques de valorisation de l'oasis à Gabès s'ancrent dans le temps long. À l'échelle nationale, le cadre colonial entérine une représentation de ces espaces comme « rebelles à l'autorité », et offrant peu de perspectives économiques aux colons. Au cœur des débats sur la « fracture territoriale » de la Tunisie contemporaine, l'épisode colonial inaugure largement la construction d'un modèle de développement qui fera des oasis des espaces de l'altérité, –politique, économique et territoriale– (Bras, 2004). La colonisation des espaces oasiens, si ce n'est pas une colonisation agricole comme dans d'autres régions du pays, contribue cependant à l'inversion des valeurs du territoire local : les périmètres oasiens anciens passent de lieux prospères d'exception à espaces de tradition délaissés, au profit de la steppe désertique, support des nouveaux rêves coloniaux du développement.

II.1.4 *Les héritages géo historiques de la colonisation : une fragmentation des territoires oasiens.*

II.1.4.1 *Territoires de contrôle : d'espaces pivots à marges du développement*

Après la signature du traité du protectorat, une réorganisation administrative vise à assurer le contrôle de ces territoires éloignés. Tozeur devient un centre administratif régional en 1882, et Gabès une base militaire d'importance pour tout le Sud tunisien. Régions frontalières de l'Algérie à l'ouest et de la Libye à l'est, le développement de périmètres irrigués vise autant à diversifier les fonctions économiques des régions oasiennes qu'à en assurer le contrôle territorial par le pouvoir colonial. Les politiques de sédentarisation des populations nomades, suspectées de rébellions permanentes, témoignent également d'une volonté de sécurisation du territoire (Puig, 2004 ; Battesti, 2005 ; Baduel, 1987). En plus du renforcement du contrôle politique, cette politique de sédentarisation contribue à une première phase d'expansion de la ville et de reconfiguration des territorialités locales, entre anciens et nouveaux citoyens (Puig, 2004). Ces reconfigurations s'inscrivent dans un contexte d'accélération des inégalités de croissance « véhiculées par l'économie et la société « modernes » [...] qui pourrait achever à bref délai la désintégration complète des anciennes combinaisons de vie et de production régionales » (Poncet, 1973). Plus qu'une simple opposition entre populations sédentarisées et oasiennes, c'est une recomposition des rapports de force entre les acteurs locaux que provoquent ces politiques, en lien avec la transformation des rapports entre l'agriculture et la ville. Ainsi, les complémentarités historiques qui caractérisaient les régions oasiennes avec leurs arrière-pays et les autres régions, entre Tozeur et Gafsa, Gabès et la Tripolitaine, et leur rôle d'espaces carrefours Nord-Sud et Est-ouest, sont remises en question (Attia, 1983). Du système régional oasien à l'espace local, le territoire de l'oasis se « rétracte » et contribue à une évolution de « l'espace vécu » par l'intégration des oasis à un espace urbain réaménagé (Pliez, 2004). Dans les représentations, elles se « détachent » ainsi de leur espace régional et prennent l'image d'isolats. Les relations avec le nord du pays s'amointrissent, et à la fluidité des territorialités traditionnelles se substitue une nouvelle configuration régionale. Celle-ci se caractérise par une polarisation urbaine et une littoralisation des activités (Belhedi, 2015), qui aboutit à une marginalisation des palmeraies anciennes. De la même manière qu'en Algérie (Cote, 2001) et au Maroc (Bouaouinate, 2016), les oasis passent du statut « d'espaces pivots » (Kassah, 2009) à celui de marges : politiques, économiques, et

géographiques. La situation économique nationale et internationale s'est transformée, et l'entrée de la Tunisie dans la sphère économique française depuis le milieu du 19^{ème} siècle recompose les modalités des échanges (Poncet, 1961). La crise des sociétés oasiennes, qu'Habib Attia (1983) lie étroitement à l'époque coloniale et au développement des rapports capitalistes de production, met fin à la prospérité ancienne de l'économie oasienne et à la légitimité de sa gestion oligarchique. Cette dynamique globale de marginalisation économique et politique ne se traduit alors pas encore par un affaiblissement de la productivité agricole ou une menace réelle sur la pérennité du milieu. À l'échelle des exploitations, les systèmes de production continuent d'évoluer de manière diversifiée, en lien avec l'ouverture des marchés.

II.1.4.2 L'eau souterraine, et la production de nouveaux territoires oasiens

Le modèle colonial remet cependant profondément en question l'organisation sociale et le rapport au milieu des oasiens (Poncet, 1963). La nouvelle modalité de gestion de l'environnement, simple opération technique, doit permettre aux colons de « développer » des espaces perçus comme peu ou mal valorisés (Kassab, 1977).

En effet, avant l'arrivée des colons, l'eau est « gratuite »⁷² et la gestion en est garantie par la collectivité : les aiguadiers assurent la circulation de l'eau dans le réseau, et les khammès s'occupent des travaux de curage et drainage. Réunis en conseil, les cheikhs, cooptés parmi les plus puissants des lignages, s'organisent au sein d'un système hiérarchisé de gestion de l'eau, la « *Jemâa* ». Habib Attia (1983) souligne la dimension politique de cette forme de gestion parfois conflictuelle qui, loin de représenter un idéal démocratique, concentre les rapports de force et la polarisation sociale. L'opération coloniale modernisatrice s'appuie sur la mobilisation des ressources hydrauliques souterraines et « crée ainsi une ressource nouvelle : une eau moderne issue de forages qui assècheront les sources, et ce faisant, les droits sur ces sources » (Battesti, 2013 : 5). Cette opération de transfert, de l'eau privée artésienne à l'eau coloniale pompée, est une affirmation de pouvoir, qui s'est matérialisée dans l'extension de nouvelles palmeraies

⁷² Elle est du moins perçue comme telle aujourd'hui par les exploitants (Battesti, 2012). Pourtant, l'accès à l'eau reposait sur un échange de services au sein de la collectivité, particulièrement codifiés et stratifiés socialement, qui nuance l'idée d'une eau parfaitement gratuite et accessible à tous (Attia, 1983).

autour de forages profonds (Poncet, 1963). Cette politique d'appropriation des ressources hydrauliques par le développement des forages par l'État colonial est mise en place dans l'ensemble des possessions coloniales sahariennes. Elle consacre la « dépossession » des populations locales de la maîtrise de leurs ressources hydrauliques au profit de nouveaux acteurs, administrateurs coloniaux et pouvoirs publics (Attia, 1983)⁷³. Concrètement, en 1881, dans la lignée d'une prise de contrôle militaire du territoire, les colons suppriment le droit à la propriété privée de l'eau et nationalisent la ressource. Le décret du 24 septembre 1885 marque la domanialisation des eaux, mais maintient « tels qu'ils existent les droits privés de propriété, d'usufruit ou d'usage » acquis précédemment (Attia, 1983). « Il s'agissait de véritables droits de propriété au sens juridique du mot, et dans les premières années de l'occupation, il ne pouvait être question, sans provoquer des troubles extrêmement graves, d'attacher définitivement l'eau à la terre, et d'en refaire la répartition » (Bédoucha, 1987). En 1913, Pierre Penet écrit ainsi : « L'arrivée d'Européens et d'Algériens échappant au pouvoir des caïds, créait de sérieux embarras à l'autorité jusqu'alors chargée du maintien de l'ordre et des traditions dans les oasis. La *jemaâ* n'était plus réunie, personne ne prenait en main la défense des intérêts collectifs. Tout travail commun, toute amélioration d'ensemble devenaient irréalisables, faute d'un pouvoir exécutif obéi » (P. Penet, 1913, 1914, cité par Attia, 1983). L'administration coloniale prend ainsi le contrôle de la gestion de l'eau dans les oasis. L'ancien conseil des notables est remplacé par une association syndicale des propriétaires de l'oasis de Tozeur, mise en place officiellement par le décret du 8 février 1913. Ainsi, c'est désormais le contrôleur civil, représentant direct de l'administration coloniale, qui gère avec l'aide du caïd, président de la nouvelle association, la nouvelle structure de gestion de l'eau de l'oasis (Attia, 1983). Cette structure induit une inflexion importante de la modalité de gestion de l'eau et de la terre⁷⁴. En effet, le nouveau décret garantit l'ouverture du conseil de gestion à des étrangers⁷⁵, ouvrant la voie au développement de fermes coloniales et de nouveaux périmètres irrigués. À Tozeur, un colon dénommé

⁷³ Cette opération n'est pas exclusive à la colonisation de la Tunisie, ni même du Maghreb.

⁷⁴ « Non seulement l'eau fait l'objet d'une propriété privée, mais de plus essentiellement dans les oasis sahariennes, la propriété de l'eau a toujours été indépendante de celle de la terre » (Bédoucha, 1983 : 71)

⁷⁵ « Tous les propriétaires de l'oasis de Tozeur, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, même qu'ils n'aient droit à aucun tour d'eau, sont réunis en un groupement obligatoire » (Attia, 1983)

Martel, resté célèbre parmi les services de l'administration hydraulique, crée dans la décennie 1924-1934 un premier périmètre irrigué de 120 ha, qu'il prénomme « L'Oasis », d'abord par captage des sources, puis grâce au premier forage dans la région (Battesti, 2013). Ce colon avait acquis des propriétés dans la région et avait proposé un projet de rachat de toute l'oasis d'El Hamma du Jerid pour la création de plantations modernes, grâce à l'exploitation des nappes profondes et des forages. Après quelques réticences, l'administration, convaincue par sa « réussite », réalise quatre nouveaux forages entre 1932 et 1948 (Attia, 1983). À Gabès, c'est dès 1897 qu'un premier forage dans la nappe est effectué par les colons, dans la région de Métouia, pour le développement de fermes coloniales dont l'une a conservé le nom de Ferdinand de Lesseps. En effet, Ferdinand de Lesseps fait partie de ces techniciens qui mettent en place des projets souvent pharaoniques de valorisation des ressources hydrauliques sahariennes, aux objectifs tant techniques et économiques que politiques. Ainsi, le « légendaire » projet de création d'une « mer intérieure » par le creusement d'un canal reliant le chott el Jerid à la Méditerranée, mentionné encore aujourd'hui comme option face à la diminution des ressources en eau par l'administration agricole de Gabès⁷⁶, doit symboliser la capacité de maîtrise totale du milieu par les colons, et signifier leur puissance technique et technologique, au service de la défense des intérêts de l'État colonial.

Comme le fait remarquer P.R. Baduel (1987), l'essentiel de cette politique de forages vise à imprimer la marque de la politique coloniale sur les territoires du Sud à la position stratégique, en produisant « ex nihilo » des terres irriguées, en vue d'une agriculture de rente, permettant de « se dédouaner complètement des imbroglios locaux liés aux terroirs anciens » (Battesti, 2014). Les politiques de libéralisation des années 1990 n'ont pas remis en cause cette dynamique, et si l'expansion des périmètres irrigués s'est notablement ralentie du fait de la pression induite sur les ressources hydrauliques, les pratiques de gestion contemporaine s'inscrivent largement dans la continuité de ce modèle colonial. L'impératif national de productivité prend le pas sur les logiques locales. Cette politique de forages est symbolique des transformations engendrées par l'épisode

⁷⁶ « Ferdinand de Lesseps est venu à Gabès, une palmeraie porte son nom à Métouia. Il voulait faire une mer intérieure en creusant un canal reliant le chott à la Méditerranée. Si le gain est supérieur à celui des dattes, il faudrait de nouveau étudier ce projet, même si ça peut tuer les oasis. » (Responsable de l'arrondissement Ressources en Eaux, Gabès, 2013)

colonial sur le terrain oasien. En effet, cette appropriation de l'eau souterraine est profondément corrélée à l'objectif politique de création de terres irriguées, selon des normes étrangères au fonctionnement oasien historique.

II.1.4.3 Des enjeux hydrauliques et fonciers multiples : une même incarnation d'un pouvoir politique local de maîtrise du milieu

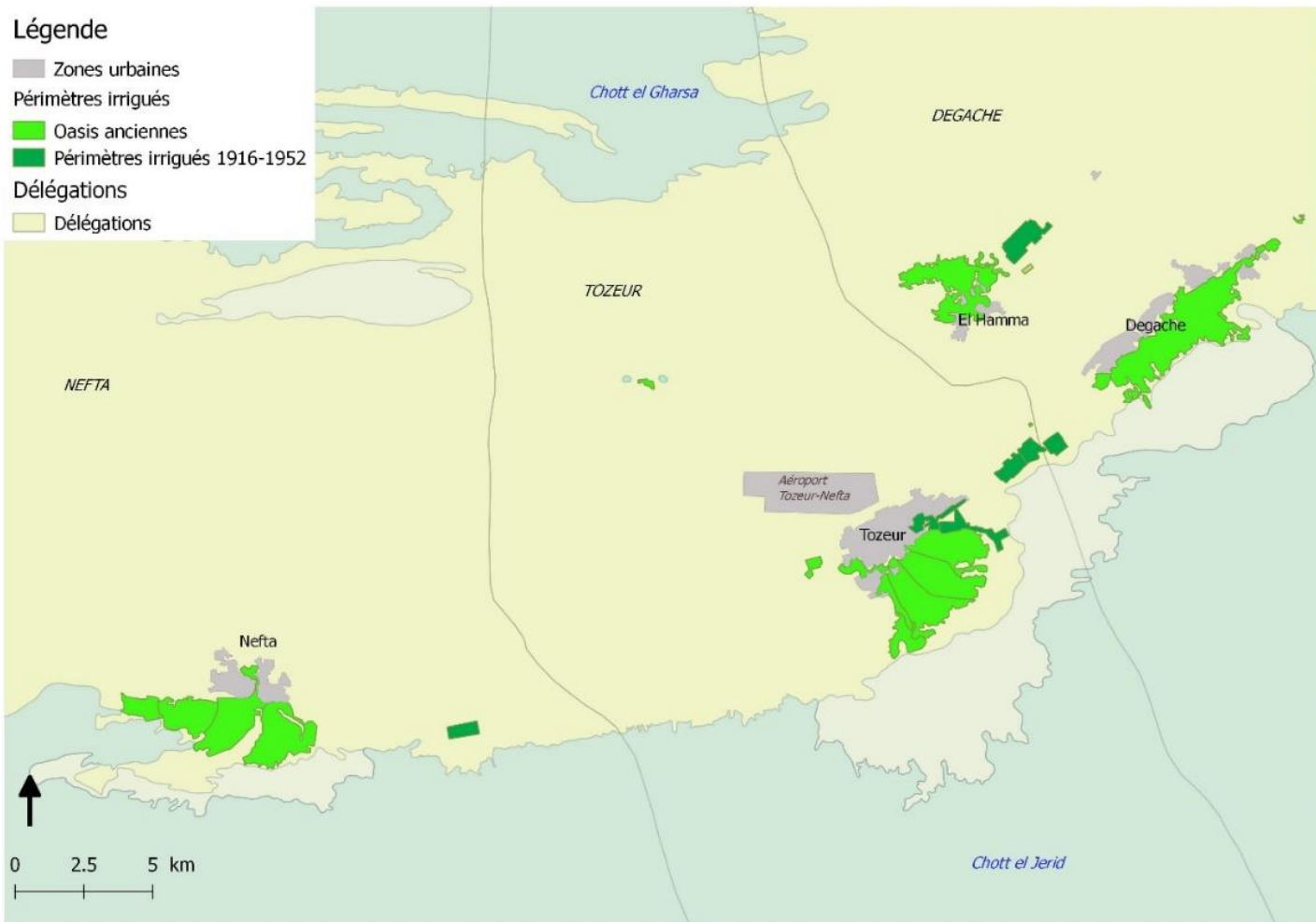
Les enjeux hydrauliques et fonciers sont étroitement imbriqués dans les oasis. Dans des espaces où le pouvoir appartient à ceux qui contrôlent l'eau, et donc la terre, la conquête de l'eau souterraine et des terres collectives de parcours apparaît comme profondément politique. La colonisation de la Tunisie est d'abord foncière, agricole (Poncet, 1961). Terres à la tradition de propriété privée de l'eau, de la terre, du végétal (Bédoucha, 1987), les oasis, organisées autour d'un pouvoir fort et hiérarchisé, sont des espaces historiquement très conflictuels et socialement polarisés. Dans l'ancienne palmeraie, les terres sont confisquées aux notables et rachetées en partie par les représentants algériens de la *zaouia Tijania*⁷⁷, qui possèdent dès lors près d'un tiers de l'eau d'irrigation à Tozeur (Attia, 1983). La colonisation ne remet pas en cause le statut de l'agriculture irriguée comme « point d'ancrage de toute politique de développement des régions arides et semi-arides » (Kassah, 2009). Mais elle déplace à son profit les centres du pouvoir, en créant, à la marge des espaces anciens, de nouveaux espaces productifs, capables d'incarner l'idéologie coloniale. Ainsi, à la manière dont les oasis anciennes incarnent le savoir-faire endogène et l'adaptation ancestrale des populations locales aux contraintes du milieu, les nouveaux périmètres irrigués produits par les forages sont porteurs d'un modèle politique neuf, qui oppose de nouvelles normes d'aménagement à l'espace oasien ancien. L'horizon reste l'exploitation de la pluralité des fonctions des espaces oasiens. C'est le développement d'une activité peuplante, capable à la fois de contenir les rebellions, de structurer l'espace régional, et de répondre aux enjeux économiques par la production d'une culture de rente garantissant l'accès au marché mondial. Mais il s'agit aussi

⁷⁷ La « *zaouia Tijania* » est une confrérie soufie, la plus étendue géographiquement d'Afrique. Elle est fondée en 1782 par Ahmed Tijani dans une oasis algérienne, proche de la frontière marocaine. La *zouia Tijania* possède l'image d'une confrérie modérée et pro-française, notamment à la suite d'un conflit en 1838 avec l'Emir Abdelkader, leader de la résistance à l'occupation française (Triaud, 2010).

d'afficher un modèle politique, mu par le positivisme, qui prétend faire entrer les zones sahariennes dans la « modernité » (Battesti, 2014).

II.1.4.5 Le modèle de la ferme coloniale : la datte comme perspective de développement

Dans cette appropriation des ressources hydrauliques et foncières régionales, le modèle qui guide la valorisation agricole de l'espace est celui de la ferme coloniale, incarnation de la « modernité ». Consacrés uniquement à la production agricole, – éliminant les dimensions particulières des sociabilités masculines des jardins, terres héritées, produit d'une longue histoire–, ces nouveaux espaces irrigués incarnent une rupture fondamentale avec la conception de l'agriculture oasienne ancienne (Battesti, 2013). Si la datte est depuis toujours à la base de l'économie oasienne (Bédoucha, 1983), les colons mettent en place dans ces nouveaux périmètres irrigués une monoculture de la variété *Deglet Nour* appréciée par les Européens, délaissant l'agro-biodiversité locale, au service d'une « rationalisation » de la production oasienne. Celle-ci permet le développement d'une agriculture de rente, au détriment des périmètres anciens (*Ibid.*).



Carte 13: Premières extensions des périmètres irrigués à l'époque coloniale, source : Carte agricole (CRDA, 2010), réalisation : I. Carpentier

Avant l'introduction de l'agriculture coloniale, les palmiers *Deglet Nour* ne représentaient que 4 % des pieds des palmeraies oasiennes tunisiennes. Désormais, tous les nouveaux périmètres sont plantés avec ce cultivar, ce qui constitue une affirmation de pouvoir sur la ressource végétale par l'État. Cette spécialisation extrême va à l'encontre de la biodiversité cultivée traditionnelle. La politique de pénétration coloniale contribue ainsi au développement « d'enclaves dattières capitalistes tournées vers l'exportation et l'hégémonie croissante d'une variété unique, la *deglet nour* » (Kassah, 1996). Le développement de cette « filière dattes » au service de l'économie coloniale n'est pas sans conséquences sur la structuration des zones oasiennes. Il contribue à mettre en place une « dichotomie croissante » et nouvelle entre les oasis du sud-ouest et celles du sud-est (Kassah, 1996). En effet, l'humidité littorale ne permet pas la bonne fructification des dattes de variété *Deglet Nour* (Chapitre I). Les variétés communes de dattes sèches ou

demi-molles, qui étaient appréciées des populations locales, sont déclassées au profit des *Degla*⁷⁸. Les oasis littorales sont délaissées par les colons, et la palmiculture locale y connaît de plus en plus de difficultés, du fait de la chute des prix des variétés locales de dattes. Les palmiers sont « rejetés » sur les bords des parcelles et limités au rôle de brise vent (Kassah, 1996). Dans le Jerid, dès 1913, près de 500 ha de périmètres irrigués sont mis en monoculture de *Deglet Nour* (Battesti, 2005). Les exportations vers l'Europe augmentent, participant à l'insertion de ces territoires dans le marché mondial. À Gabès, l'absence de conditions favorables au développement phoenicicole n'empêche pas la colonisation de remettre profondément en question les systèmes de production. Ainsi, les cultures « industrielles », tel que le henné et le tabac, sont introduites comme cultures de rentes dans les oasis. Dans les périmètres irrigués alentour, sur le même modèle que les périmètres dattiers du Jerid, se développe un maraîchage intensif à destination des marchés d'exportation, sur de moindres superficies cependant.

Le développement d'un secteur industriel dattier participe ainsi à reconfigurer largement non seulement l'économie oasienne, mais aussi l'équilibre des régions oasiennes, introduisant une rupture entre le littoral et l'intérieur. En incarnant et introduisant un modèle de rationalité et d'optimisation de l'exploitation des ressources, les nouveaux périmètres irrigués articulent les nouveaux enjeux du territoire à la mise en place d'un modèle politique de développement qui ouvre la voie à la concurrence des espaces productifs, qui se poursuivra après l'Indépendance.

II.1.4.6 Tourisme et orientalisme : fantasme colonial et patrimonialisation en gestation

Parallèlement à cette mise en valeur agricole, la mise en tourisme des oasis émerge avec la colonisation, selon les canons d'une tradition orientaliste en quête de « pureté originelle ». Le développement du tourisme est en effet au cœur du projet colonial (Zytnicki et Kazdaghi, 2009) et constitue une activité qui doit démontrer « la grandeur de la nation colonisatrice » (Boukhris et Chapuis, 2016). Il complète l'objectif de modernisation des colonies, et contribue à la « production d'imaginaires géographiques alimentant le désir colonial entre la métropole et les colonies » (*op.cit.*, 2016). Les oasis

⁷⁸ De la variété *Deglet Nour*

deviennent ainsi rapidement une destination touristique sous le protectorat. Cette mise en tourisme s'appuie sur une représentation coloniale de l'environnement marquée par la fétichisation de la « nature oasienne » à protéger des dégradations « indigènes » (Davis, 2011). Dans la continuité des premiers voyageurs et du développement des activités de loisirs pour les catégories bourgeoises, ce tourisme de première génération concerne une élite sociale et politique. À Tozeur, elle est constituée essentiellement des administrateurs coloniaux en poste à Gafsa. À Gabès des militaires. Tourisme de résidence, c'est l'hiver qui est la saison privilégiée par les touristes pour profiter du climat doux des oasis.

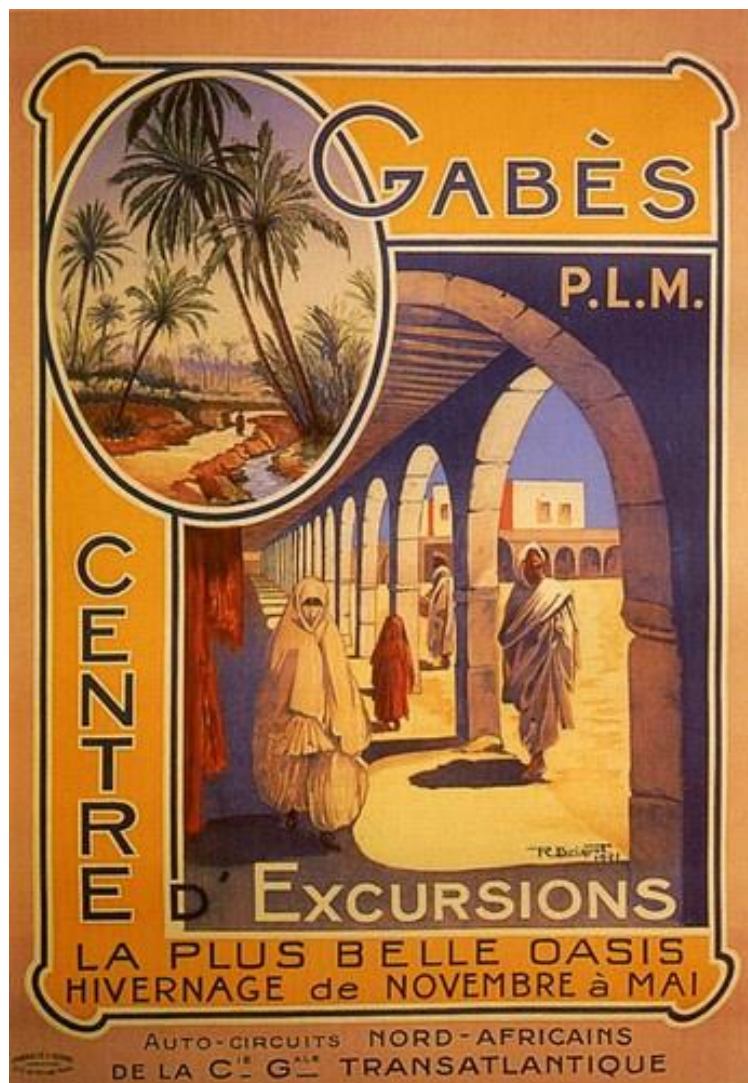


Figure 16: Affiche Gabès PLM, 1921, R. Briquet, Impression Cornille et Serre

À Tozeur, un premier hôtel est construit en 1922, le « Grand Hôtel de l'Oasis », et à Gabès, c'est « Le Grand Hôtel Atlantique » qui est construit en 1923.



Figure 17: Hôtel Atlantic, Gabès, 2012

« C'est mon père le premier qui a ouvert son jardin aux touristes. C'était un simple jardinier. Il n'y avait pas loin un jujubier millénaire où les Français, du temps de la colonisation, aimaient venir pour faire du tourisme. Ils viennent prendre un thé sous cet arbre. Comme le jardin de notre père n'était pas loin, peu à peu, il les a invités à venir dans son jardin. Ça, c'est dans les années 1934-35 !! Comme ça il est devenu célèbre. » (Responsable du jardin touristique attenant au zoo, dit « Jardin du Paradis », Tozeur 2013)



Figure 18: Le jujubier de Sidi Ali Boulifa, photo de carte postale, Tozeur, 2013

Outil potentiel de domination du territoire par des acteurs exogènes (Boukhris et Chapuis, 2016) mais aussi d'ouverture aux flux de l'espace monde, le tourisme se développe comme une activité qui cristallise les représentations « orientalistes » des espaces (« jardin du Paradis »), en fige le paysage et l'offre à la consommation. Ce faisant, il passe sous silence la complexité des formes d'aménagement et des arrangements locaux, la violence des rapports sociaux, et les processus de genèse du milieu. Avec leur mise en tourisme, les oasis anciennes sont utilisées à des fins de promotion de la colonisation française et en deviennent ainsi la vitrine. Les représentations orientalistes du point d'eau sous le bouquet de palmiers, avec des indigènes sur leurs animaux, deviennent un archétype de l'imagerie de promotion coloniale.



Figure 19: Affiches PLM : « LA TUNISIE », ill. Constant Duval ; et : « Oasis de Nefta », ill. J. De la Nézière, 1925, source : Gallica

Alors que les oasis anciennes sont le produit d'un travail autochtone et incarnent une image de la Tunisie indigène, elles deviennent à la suite d'un processus d'appropriation coloniale un symbole des atouts du protectorat, de son attractivité et de sa richesse paysagère. Ces affiches de promotion, qui associent les oasis du sud aux médinas, constituent les premiers jalons d'une marchandisation d'un paysage « patrimonial », qui devient l'objet d'un marché émergent, le marché touristique.

II.2 Indépendance : la fabrique politique du « Sud », choix de développement et modèles

À l'Indépendance, les choix coloniaux de développement ne sont pas remis en question, et c'est dans leur continuité que s'inscrivent les politiques. Désormais, c'est au sein du cadre national que s'organise le développement, au détriment des logiques locales (Belhedi, 2010). Par un retour sur les politiques publiques mises en œuvre en Tunisie et dans les oasis, il s'agit de replacer les dynamiques de développement localisées dans un contexte politique plus général. En effet, pour saisir le caractère potentiellement innovant

ou alternatif des dynamiques locales de valorisation dans les oasis, il importe de caractériser finement les modèles référents de l'action publique sur ces espaces. Il s'agit dans cette partie de mettre en lumière la construction d'un modèle politique de développement à différentes échelles, la diversité des pratiques et l'articulation des enjeux locaux aux ambitions politiques nationales. Si les conséquences des politiques sur ces espaces sont multiples, l'image de « mal développement » ou celle de « marginalité » des oasis, constitue une construction politique. L'expérience coopérative, la mise en concurrence des territoires, et la libéralisation du marché redessinent les cadres et contextes d'évolution des pratiques locales oasiennes.

II.2.1 Impératifs du développement national : un modèle économique spatialement exclusif

L'idéologie du développement comme modèle de construction nationale produit un modèle politique dans lequel les oasis incarnent une altérité aux dimensions multiples. Dès l'Indépendance, les régions oasiennes, arrière-pays « si lointain » (Bras, 2004), sont l'objet de discours politiques faisant du Sud une « autre Tunisie », lointaine et incontrôlable, en « retard de développement ». Le pouvoir central renvoie les oasis à cette image d'espace de traditions et de dissidences. Par son rapport ambivalent à la modernité, et donc au pouvoir central qui en est le garant, le Sud apparaît problématique. Les politiques de modernisation, qui se traduisent par une métropolisation et une littoralisation des investissements et des activités, contribuent à accroître les inégalités de développement, associant urbanité, modernité et progrès. C'est la production de « zones d'ombres » du développement national. Le projet de développement tunisien participe à la différenciation socio-spatiale du territoire national. Il illustre certains clivages de la scène politique, et traduit également la force des rapports de domination des espaces urbains sur les campagnes (Sethom, 1992). Si la « fracture territoriale » de la Tunisie est devenue un élément récurrent des analyses depuis la révolution, l'utilisation de cette formule a plus rarement donné lieu à des études sur la diversité de ses manifestations à l'échelle locale ou régionale, ses implications politiques et son historicité (Belhedi, 2012). Pourtant, les différentes ruptures introduites par les politiques publiques dans les modèles de valorisation des territoires contribuent à des recompositions à l'échelle locale. À cette construction politique du Sud comme espace à développer, s'articule la disqualification des espaces agricoles oasiens anciens au profit de nouvelles

activités et territoires productifs, hérités de la colonisation. Cette disqualification est essentielle à la compréhension de la diversification des fonctions du territoire.

II.2.2 Programmes d'investissements et politiques publiques : spécialisation et libéralisation, une recomposition sociale de l'activité agricole

Les territoires oasiens ont rarement fait l'objet de politiques spécifiques. « Périmètres irrigués privés » comme les autres, ils sont traversés par tous les grands programmes nationaux de la politique agricole. Le modèle politique privilégiant systématiquement la construction nationale, il uniformise les modes de gestion au détriment des particularités locales (Belhedi, 2015). C'est pour cette raison que dans cette section nous nous attarderons sur les politiques nationales, dans la mesure où elles s'appliquent aussi dans les oasis. Intégrées à la politique de modernisation du secteur agricole irrigué national, les oasis perdent une partie de leurs caractéristiques spécifiques dans cette dynamique.

II.2.2.1 Modernisation « imposée⁷⁹ » et centralisée de la décennie 1960 et mal-développement : « le phénomène oasien⁸⁰ » ?

Depuis l'Indépendance, les stratégies développées dans le secteur agricole permettent de mieux caractériser les orientations du modèle de développement national. Si celles-ci peuvent paraître changeantes et parfois même contradictoires, elles n'en restent pas moins guidées par un certain nombre de principes constants (Gachet, 1987) : le paradigme de la modernisation et l'affirmation d'une domination politique et symbolique de l'activité agricole.

De manière générale, la paysannerie a toujours été considérée comme une force d'inertie et de blocage à la modernisation de l'agriculture (Gachet, 1987), et plus globalement à la modernisation nationale. L'activité agricole est au service d'objectifs économiques qui lui sont extérieurs, définis par une stratégie nationale de développement, délaissant les enjeux et demandes locales. L'objectif demeure l'augmentation de la production par une

⁷⁹ Gachet, 1987, « L'agriculture, discours et stratégies », in CAMAU M, (dir.) *Tunisie, une modernité au-dessus de tout soupçon ?*

⁸⁰ PONCET, J., 1973, « La régionalisation en Tunisie », in *Revue Tiers Monde*

exploitation intensive des ressources naturelles. Ces politiques ne sont pas sans conséquences sociales, économiques et environnementales. La modernisation, au centre du projet politique agricole (Wolfer, 2010), est conçue comme faisant face à un problème « d'adaptation, demandant de transformer les structures de production, les mentalités, pour que les technologies les plus performantes soient appliquées avec efficacité et rentabilité » (Gachet, 1987). L'association de la petite paysannerie à un certain archaïsme, y compris sur le plan politique, n'est pas nouvelle en sociologie politique. Jusqu'à aujourd'hui, le maintien dans les oasis de certaines pratiques comme l'irrigation par submersion fait figure pour l'administration de résistance des oasiens aux politiques de « modernisation ». Les difficultés de l'introduction de la mécanisation dans les oasis symbolisent ainsi les obstacles structurels des oasis à la modernisation. La densité de plantation et l'étagement des cultures ne permettent pas le passage aisé des machines. Les motoculteurs sont considérés comme moins précis et efficaces qu'un travail manuel par une majorité des exploitants⁸¹. Ces résistances passent pour un refus de s'intégrer à la « modernité ». Pourtant, cette « résistance aux changements ne peut s'expliquer ni par un attachement borné des paysans aux routines du passé, ni par un manque d'encadrement ou d'infrastructure » (Battesti, 2005). C'est plutôt l'expression d'une « appréciation par les paysans des risques que comporte pour eux toute participation au modèle de développement conçu en dehors d'eux » (*ibid.*, 2005).

Cette dynamique de modernisation redéfinit également les rapports de force entre pouvoirs urbains et paysannerie. Ainsi, une dépendance technique, commerciale et politique se met en place à l'échelle régionale, redéfinissant le poids politique des milieux agricoles dans la prise en charge du développement local (Sethom, 1992). L'agriculture se voit attribuer le rôle de nourrir les villes en pleine expansion et de procurer des recettes en devises (Gana, 1991). Les IV^{ème} (1973-1976) et V^{ème} plans (1976-1981) donnent la priorité à la satisfaction de la demande du marché intérieur (essentiellement urbain), et à la promotion des exportations. Dans les régions oasiennes, ce sont les nouveaux périmètres irrigués qui assurent la fonction productive et exportatrice de l'agriculture, et les palmeraies anciennes peinent de plus en plus à répondre aux besoins de leurs villes, en pleine expansion. Le développement agricole, menaçant de « désintégration complète

⁸¹ Selon les résultats de nos enquêtes par questionnaires

les anciennes combinaisons de vie et de production régionales » (Poncet, 1973), remet en cause l'équilibre territorial local. Pour décrire ce phénomène, Jean Poncet (1973) parle de « phénomène oasien ». L'activité locale « s'enkyste », au profit d'une lointaine capitale, contribuant à la « désertisation de son environnement rural local ». Le développement « inégal », ou mal développement, imprime alors des conséquences « physiques » au territoire, « support vivant de l'économie de la société, après avoir détruit les conditions humaines de la mise en valeur et de la maîtrise de l'environnement » (Poncet, 1973). Si ce tableau de crise mérite d'être nuancé, il témoigne cependant des importantes recompositions en cours durant cette période dans les espaces ruraux.

II.2.2.2 Pôle de croissance et diversification économique : l'agriculture reléguée

Pour garantir une croissance économique et une modernisation de l'économie, le choix se porte sur l'industrialisation et le développement des secteurs non agricoles. L'agriculture est reléguée au second plan des priorités nationales du Développement, sa part dans les investissements globaux ne cesse de décroître. Elle est passée d'une moyenne de 22 % au cours de la première décennie après l'Indépendance à 12.4 % au cours du IVème plan (1973-1976), et à 11.9 % au cours du Vème plan. (1976-1981) (Gana, 1991). La contribution de l'agriculture au PIB n'a cessé, elle aussi, de diminuer, passant de 25 % en 1960 à 15 % au cours des années 80, jusqu'à 10.4 % en 2015, après une chute à 8 % en 2010.

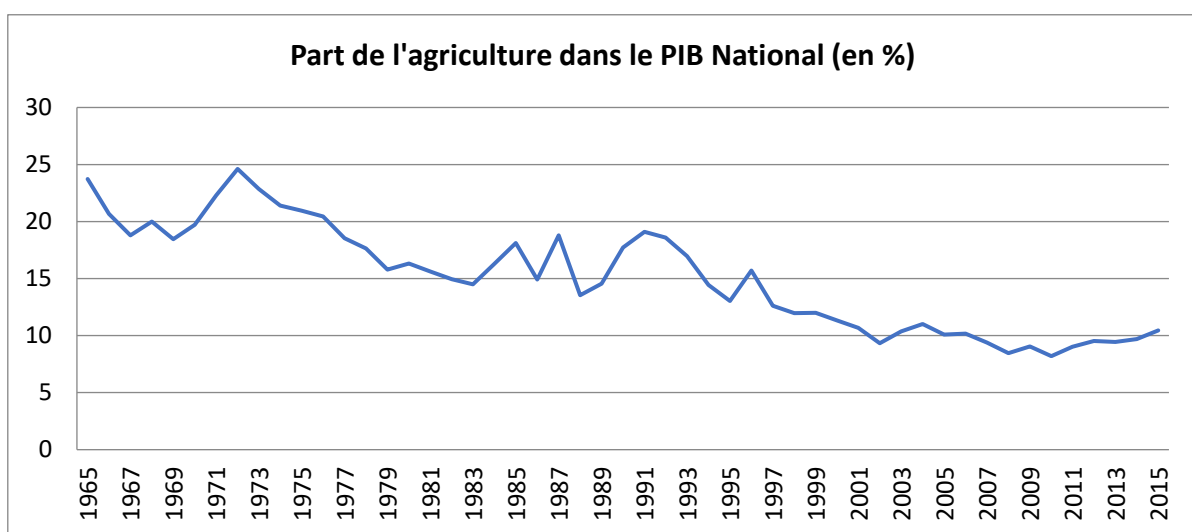


Tableau 2: L'agriculture tunisienne : une baisse continue dans l'économie nationale, malgré un léger retour depuis 2010.
Source : Banque Mondiale, 2013

Malgré cette régression constante et la mise en cause du rôle de l'agriculture dans le développement national, une part importante de la population tunisienne continue de vivre, directement ou indirectement, de l'agriculture.

Années	1956	1966	1975	1980	1984	1989	2004	2014
Part de l'emploi agricole (en %)	67,7	52	32,5	31,2	26,6	25,8	17,7	14,8

Tableau 3: Régression de l'emploi agricole en Tunisie depuis l'Indépendance. Source : Gana, 1991, FAO, BM.

Sur le plan social, l'objectif principal reste de limiter l'exode rural et ses conséquences économiques nationales par l'augmentation de la production (Gana, 1991). De leur côté, les ménages ruraux ne cessent de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation pour répondre en priorité à leurs besoins sociaux et économiques (Gachet, 1987). L'agriculture apparaît comme devant permettre de financer le développement des autres activités, considérées comme plus à même de stimuler la croissance, en particulier l'industrie, puis plus tard le tourisme (Jouili, 2008).

Ainsi, dans les plans de développement de cette première décennie, les investissements augmentent dans les secteurs de l'industrie lourde. Cadre classique des orientations du développement des pays du Sud après les Indépendances, l'industrialisation de l'économie s'affirme en Tunisie à la fin des années 1960. Afin « d'achever la décolonisation », la planification de l'économie prévoit le développement de « pôles de croissance » régionaux dans les régions « les plus désavantagées » par le mode de développement inégal du système colonial (Poncet, 1973). Dans ce cadre, Gabès devient, dans les années 1970, un pôle de l'industrie chimique. À partir de cette décennie-là, l'industrialisation s'oriente vers le développement d'industries plus manufacturières, afin de répondre aux besoins de créations d'emplois. Cette évolution contribue à renforcer une dichotomie entre « la capitale et la frange littorale » qui concentre les investissements et

les régions « centrales, occidentales, et méridionales », qui semblent « abandonnées » (Poncet, 1973).

En matière de développement agricole, les politiques continuent à viser à l'intensification et la diversification des productions dans les zones de cultures en sec, et à la mobilisation des ressources en eau pour l'expansion des cultures irriguées. La priorité est l'injection d'un capital technique, principal outil de l'augmentation de la production, qui passe par l'introduction de variétés à hauts rendements, des intrants et de la mécanisation. Leur diffusion s'adresse en priorité aux catégories les plus aisées des exploitants qui bénéficient de subventions (Gana, 1991). Dans le secteur de l'élevage également, intensification et modernisation apparaissent comme les maîtres mots. Dans ce contexte, l'élevage bovin intensif est encouragé en priorité, avec l'aviculture industrielle (Elloumi, 1991 ; Elloumi, 2006). Dans les régions oasiennes, l'introduction de ce « capital technique » reste alors circonscrite aux nouveaux périmètres irrigués. Le modèle technique participe donc directement à la marginalisation économique des périmètres oasiens anciens et à leur disqualification progressive au profit des nouveaux périmètres irrigués, conçus pour répondre à ce nouveau modèle technique promu par l'État.

II.2.2.3 Privatisation foncière, polarisation sociale, et recomposition socio-spatiales des rapports palmeraie/terres collectives

Sur le plan foncier, la « tunisification » (Abaab et Elloumi, 1996) de l'agriculture (1956-1962) devait permettre, par une politique de privatisation des terres et de réformes foncières, de « libérer des milliers d'hectares de terres d'un statut juridique qui restreignait leur productivité » (Gana, 1991). Afin de modifier les structures foncières, c'est par la voie législative que l'Etat intervient. Le 18 juillet 1957, l'abolition du régime des « *habous*⁸² » favorise l'appropriation et l'exploitation privative de la terre (Gachet, 1987). En septembre 1957 puis juillet 1959, c'est la modification du régime des terres collectives permettant leur lotissement aux régimes des ayants droits. En 1956, les *habous* publics sont supprimés et incorporés aux terres domaniales. Il s'agit ainsi d'intégrer une partie importante du territoire agricole tunisien dans le circuit

⁸² Terme issu du droit musulman et concernant la propriété foncière, qui stipule « l'immobilisation d'un fonds au profit d'une fondation religieuse de sorte qu'il ne peut être ni vendu, ni donné ». En 1883, les biens *habous* représentent près du tiers des terres agricoles tunisiennes.

économique, afin d'y favoriser la pénétration du progrès technique (Abaab et Elloumi, 1996).

Ces mesures, si elles ne touchent pas directement les territoires oasiens où la propriété privée est ancienne, achèvent de remettre en question les relations entre palmeraie et arrière-pays. Dans ce contexte, la propriété dans la palmeraie reste un signe fort d'appartenance communautaire et renforce le sentiment d'attachement à la terre. Parallèlement, se constitue dans toute la Tunisie une catégorie de propriétaires fonciers qui rachètent des terres coloniales, et qui ne sont pas issus au départ du milieu agricole. Venant de commerçants ou de professions libérales, ces placements financiers sur le foncier contribuent à l'émergence d'une nouvelle catégorie d'exploitants qui renforcent leur contrôle foncier par l'acquisition de matériel agricole (Gachet, 1987). C'est le cas d'un certain nombre d'exploitations « modernes » développées dans les nouveaux périmètres irrigués des régions oasiennes. Plutôt que d'avoir contribué à donner à l'agriculture tunisienne une base foncière solide, ces mesures conduisent plutôt à renforcer l'inégale répartition des terres (Gana, 1991). Dans les oasis, la polarisation sociale ne cesse de s'accroître, et à l'opposition entre les propriétaires et les travailleurs agricoles s'ajoute une forte différenciation entre les propriétaires, en particulier dans le Jerid (Attia, 1985).

Catégorie	1854		1949		1962	
	Propriétés	Palmiers	Propriétés	Palmiers	Propriétés	Palmiers
0-200	61 %	12 %	76 %	22 %	81 %	45 %
200-500	21 %	19 %	15 %	26.5 %	10 %	11 %
500- 200 000	18%	69 %	9 %	51.5 %	9 %	44 %
Total	2 150	735 000	4 830	1 071 550	4 587	1 000 000

Tableau 4: Structure de la propriété au Jerid, source : H. Attia, (1983)

L'évolution de la structure de la propriété marque le gonflement de la petite propriété et l'affaiblissement de la catégorie intermédiaire, avec le maintien d'une minorité de grands exploitants, composée essentiellement de grandes familles ayant pu s'adapter et se réadapter aux conditions du marché (Attia, 1983).

Comme nous l'avons vu à propos de l'époque coloniale, la question foncière est étroitement liée aux questions hydrauliques et aux enjeux politiques de contrôle de l'espace. Dans les oasis, l'accès à l'eau reproduit la même dichotomie que l'accès à la terre. Ainsi se renforce une catégorie de propriétaires fonciers issus de la colonisation. En 1962 à Tozeur, les 9 % des exploitants, –qui possèdent 61 % de la superficie et 44 % des palmiers de l'oasis, dont 56 % de la variété *Deglet Nour*–, accaparent plus des 2/3 des eaux

de l'oued, dont 1/7 va aux héritiers de la *zaouia Tijania* (Attia, 1983) Cette concentration foncière contribue à « l'asphyxie » d'une partie importante de la palmeraie (Attia, 1985).

II.2.3 *Une période de collectivisation et d'intervention étatique marquée par un échec retentissant (1962-1969)*

Devant l'échec de cette politique de privatisation du foncier comme moyen d'améliorer la productivité, l'État s'inscrit dans un courant socialiste de développement sous l'impulsion du Ministre aux Plans Ahmed Ben Salah et de l'UGTT⁸³, et fait le choix de mettre en place un système coopératif pour optimiser l'organisation sociale de l'activité. C'est dans ce cadre que se met en place un programme de restructuration des oasis. En 1961, les « Perspectives décennales » fixent le cap du développement coopératif de l'agriculture. C'est un tournant qui étend le pouvoir des planificateurs, en lien avec l'émergence d'une nouvelle génération de cadres techniques et administratifs (Gachet, 1987). L'Office des Terres Domaniales est créé, afin de gérer les terres de l'État. La loi du 27 mai 1963 institue le système coopératif et permet la création des coopératives de production dans le Nord, de coopératives de polyculture et de mise en valeur dans le Centre et le Sud, de coopératives de services. La même loi étend aux périmètres publics irrigués la loi de réforme agraire de 1957. En avril 1964, la loi proclame le retour dans le domaine public tunisien de toutes les terres qui appartenaient à des étrangers. Près d'un demi-million d'hectares, parmi les plus productifs du pays sont récupérés (Poncet, 1973). Il ne s'agit donc pas d'une restructuration de la propriété agricole, mais plutôt de la récupération des terres appartenant aux étrangers (Werner K. Ruf, 1975). En janvier 1969, « le Congrès fondateur de l'Union nationale de la Coopération enregistre l'existence de près 1 500 organismes coopératifs de base, regroupant environ 370 000 « coopérateurs » - dont quelque 700 coopératives agricoles avec 37 500 membres sur plus de 600 000 hectares ... » (Poncet, 1973). Avec le système coopératif, il s'agissait de faciliter l'introduction de nouvelles techniques culturales et l'intensification des productions par la mise en place de grands domaines. L'objectif est aussi d'intégrer un secteur traditionnel, resté à l'écart depuis l'Indépendance, dans des structures de production suffisamment importantes pour être économiquement modernisées (Gachet, 1987). Dans toute la Tunisie ont lieu des fusions entre l'ex-secteur colonial et le secteur familial agricole

⁸³ UGTT : Union Générale Tunisienne du Travail, c'est le syndicat national majoritaire.

traditionnel. Cela contribua à un « important mouvement de restructuration sociale de l'agriculture » (Gana, 1991). Les petits exploitants, dépossédés de leurs moyens de production, transformés en salariés agricoles, voient leur niveau de vie se dégrader fortement (*ibid.*, 1991). En effet, le pouvoir des coopérateurs d'orienter le fonctionnement des unités de productions est de plus en plus limité, au profit des cadres techniques et administratifs. Les conflits se multiplient, et la bourgeoisie agraire se sentant menacée dans ses intérêts, se montre de plus en plus réticente avec le système coopératif. Arrêté dès septembre 1969, le système coopératif est l'objet d'un conflit accru entre les organismes mis en place par l'État et les entrepreneurs, propriétaires et spéculateurs privés qui ne voient dans le système coopératif que « dirigisme », « gaspillage, et autoritarisme bureaucratique » (Poncet, 1971). La tentative de généralisation en 1968 à toute l'agriculture des méthodes coopératives exacerbe le conflit.

Dans les oasis, le projet coopératif a été mis en place avec les mêmes objectifs de modernisation. Il s'agissait de répondre aux difficultés structurelles des anciennes oasis et d'assurer une équité sociale entre les producteurs par l'intégration aux circuits économiques modernes (Kassah, 1996). Les objectifs prioritaires étaient : la réorganisation du système d'irrigation et de drainage, et la modification des modes de répartition de l'eau, non plus selon les droits hérités, mais selon les besoins de l'intensification et de la diversification du système de culture. Sur le plan social, le système de *cherikat* (associé métayer), qui correspondait à un statut servile, est officiellement supprimé, mais le statut de *khamessat* persiste malgré tout, au Jerid en particulier. Il est remplacé par des « ouvriers-coopérateurs » travaillant pour des « propriétaires-coopérateurs », dont très peu étaient exploitants. À cette occasion, la création de nouveaux périmètres irrigués est planifiée, pour une exploitation en coopératives (Attia, 1983). Des études techniques et socio-économiques sont menées sur toutes les oasis. Au Jerid, c'est la Société Tunisienne d'Industrie Laitière (STIL), société paraétatique, qui est chargée du programme de restructuration des oasis. L'État espérait que la création des coopératives résoudrait les problèmes de l'oasis : morcellement, absentéisme des propriétaires, prédominance du faire-valoir indirect, faible productivité, déficit en eau, inégalité d'accès à l'eau et à la terre, etc. (Kassah, 1996). Chaque oasis fut donc découpée en Unités Coopératives de Production (UCP). Ce découpage fut effectué selon un certain nombre de critères qui devaient permettre de réaliser un zonage efficace. Ainsi, furent

pris en compte la quantité d'eau disponible, la qualité des sols, leur occupation, les types de cultures pratiquées, les infrastructures existantes, la main d'œuvre présente. Les lignes de partage traditionnelles, familiales, ne furent pas prises en compte et dans la majorité des cas, les oasiens furent écartés de la prise de décision (Kassah, 1996). Le premier projet de modernisation de l'infrastructure hydraulique d'une oasis ancienne dans le cadre coopératif fut réalisé à Nefta, la grande oasis voisine de Tozeur. La mise en place des coopératives dans les oasis a contribué à la concentration des moyens techniques et humains, à la planification des plans cultureux et à l'allocation des ressources en eau. Des travaux d'entretien, de désherbage et de labour furent réalisés (*ibid.*, 1996). Cette modernisation dans un cadre coopératif n'a pas été mise en place dans toutes les oasis. Au Jerid, la modernisation des oasis anciennes était en fait plus ou moins conçue comme une transformation de celles-ci en plantations de *Deglet Nour*, sur le modèle des nouvelles plantations étatiques (Attia, 1987). L'objectif était l'augmentation de la part de Degla, la réduction des densités arboricoles, le comblement des déficits hydriques par la création de forages, le remplacement des séguias en terre par des canaux en béton ou PVC. Ces objectifs initiés dans un cadre politique particulier continuent de définir la politique oasienne aujourd'hui.

Cette politique de collectivisation a entraîné un certain nombre de conflits. Dans les oasis anciennes, cette expérience s'est conclue par un constat d'échec. Comme dans les autres régions, les problèmes initiaux d'exode rural, de désaffection des jeunes pour le travail agricole, d'émigration, de chômage et sous-emploi, d'aggravation du déficit en eau d'irrigation n'ont pas été enrayerés (Kassah, 1996). Cette période de collectivisation, pourtant assez courte, a eu un certain nombre de conséquences sur l'organisation collective des producteurs, le rapport de la paysannerie à l'administration et aux techniciens planificateurs et plus largement, sur les représentations. Cette expérience annonce les plans de développement suivants, notamment en matière de gestion des politiques d'irrigation. Mise en place sans réelles concertations, à l'initiative d'une administration dont l'objectif principal était la modernisation, c'est-à-dire la transformation des terroirs oasiens anciens en périmètres irrigués modernes et des petits exploitants en coopérateurs modernisés et intégrés au marché, cette politique eut de profonds impacts sur les dynamiques de groupements ultérieurs ainsi que sur le rapport entre l'administration agricole et la petite agriculture familiale du secteur « traditionnel ».

Pourtant, certaines localités, comme Chenini, avaient profité de la période pour mettre en place un système coopératif, localement géré. Dans les années 1990, la société civile prendra en partie le relais de ces tentatives d'organisations collectives.

L'exemple de la coopérative de Gabès : l'émergence du collectif oasien

Dans l'oasis de Gabès, la situation est originale. Dès 1958 à Chenini, dans la partie amont de l'oasis, un groupe de fellahs, estimant le prix de vente aux marchands trop bas, crée une coopérative agricole (Cannone, 2006). À l'inverse de l'essentiel des coopératives créées à cette époque, les oasiens sont à l'initiative de la création, et la gèrent de manière autonome. En 1958, elle compte près de 400 adhérents (Ibid., 2006). Elle est alors essentiellement fondée dans l'optique d'écouler les productions : tomates, pêches, grenades et dattes. Jusqu'en 1966, elle est excédentaire, et les agriculteurs sont les gestionnaires principaux. Mais à partir de 1967, la politique nationale de collectivisation « rattrape » et marginalise la coopérative de Chenini, avec la mise en place d'une coopérative à Gabès. À l'arrêt de la politique de collectivisation, celle de Chenini se remet en place. Mais au début des années 1970, avec l'implantation du groupe chimique, l'agriculture, qui fait désormais face à de graves manques d'eau et à une productivité moindre, est entrée en crise, et la coopérative tourne au ralenti. Dans les années 1990, une politique de relance des actions de la coopérative de Chenini est menée, mais la désaffection de ses membres, qui ne payent plus leurs adhésions (130 sur 400 membres initiaux payent), ainsi que la situation de crise de l'agriculture, permet simplement d'aboutir à l'équilibre financier (Canonne, 2006).

II.2.4 Le tournant libéral, mise en concurrence et promotion de nouvelles filières dans les oasis

II.2.4.1 Libéralisation et ouverture des marchés : intensification et exportation

L'abandon de la politique dirigiste a été l'occasion d'un retour du libéralisme des politiques agricoles. Dans les années 1970, l'État place sa confiance dans les grandes exploitations privées pour assurer la modernisation du secteur. Malgré une réduction de ses interventions, il continue d'encourager l'intensification et la mécanisation de l'agriculture, par l'intermédiaire d'aides au crédit et de subventions. (Gana, 1991). Cette politique contribue essentiellement au renforcement des grandes exploitations dans les

zones de grande culture. Parallèlement, le nombre des exploitations continue d'augmenter, et la pluriactivité des chefs d'exploitation dans la petite agriculture familiale devient un phénomène massif, majoritaire parmi les exploitants de moins de 5 ha. Les structures agraires restent marquées par l'importance du modèle familial, et par une très forte inégalité au niveau de la répartition de la terre. Avec l'émergence de petits agriculteurs marchands pratiquant l'irrigation à petite échelle, se développent des cultures maraîchères et fruitières (Gana, 1991). Malgré tout, on constate une régression globale de l'agriculture dans l'économie nationale et dans les projets de développement étatiques.

Avec l'adhésion de la Tunisie aux accords du GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade*), la signature des accords de l'OMC en 1994 et la mise en place d'un accord de libre-échange avec l'Europe en 1996, la Tunisie est entrée de plain-pied dans une période de libéralisation et d'ouverture des marchés (Elloumi, 2006). Celle-ci contribue à une restructuration d'ampleur des exploitations et à un processus accru de différenciation sociale et de recomposition de l'agriculture familiale, qui apparaît en rupture avec les modèles précédents de production et d'organisation du travail (Gana, 2008). De 1986 à 1994, la mise en place du programme d'ajustement structurel (PAS) avait pour objectif de rétablir les équilibres macro-économiques, la balance commerciale du pays (Bachta, 2008). Le PAS de l'Agriculture visait à la fois le retrait de l'État de l'activité économique et le maintien d'un niveau de sécurité alimentaire acceptable pour les produits stratégiques. L'accent est alors mis sur la compétitivité des produits agricoles, en éliminant graduellement les subventions accordées aux intrants agricoles, et l'amélioration de l'environnement des producteurs et de leur insertion dans les filières. En relation avec une véritable diversification de l'économie tunisienne, les investissements agricoles ne représentent plus que 10 %, comme le stipule le Xème plan (2002-2006). Ce contexte macro-économique se traduit à l'échelle locale par l'expansion de filières agricoles productives intégrées au marché, répondant aux exigences de développement local et régional. Ainsi, avec l'émergence des enjeux de sécurité alimentaire, la Tunisie s'est attachée à garantir une autosuffisance en produits alimentaire de base, comme la viande bovine et le lait. Cette politique se traduit par une priorité donnée à la production nationale et à une limitation des importations. Ainsi, l'importation de lait en poudre, libéralisée en 1992, qui représentait encore une part importante des

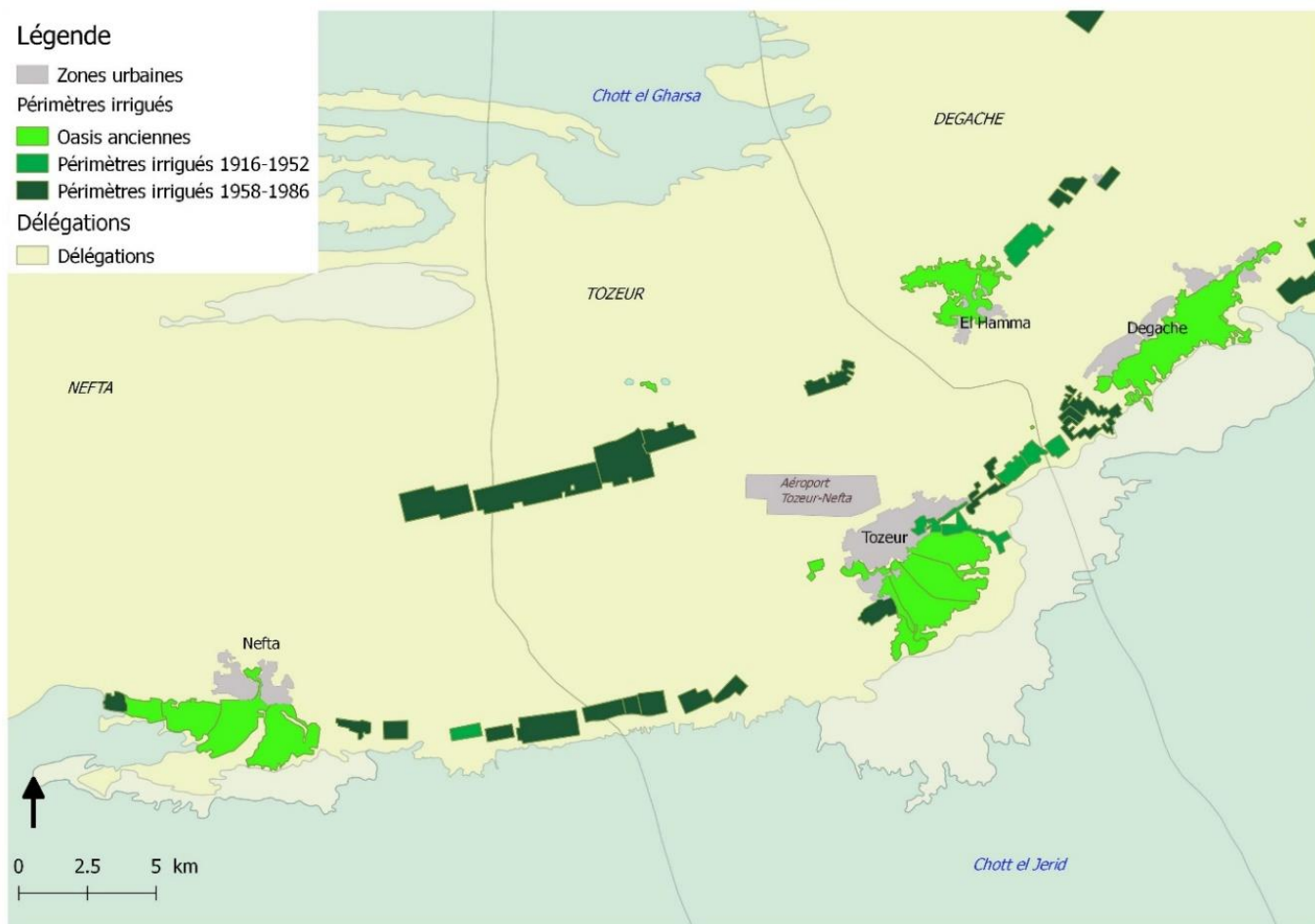
importations dans les années 90 a presque disparu au début des années 2000, la consommation de lait étant assurée par la production domestique de lait frais (Bachta, 2008), dont nous verrons un exemple à Gabès. Les XIème (2007-2011) et XIIème plans (2012-2016) de développement agricole affirment une nouvelle fois l'ancrage de l'économie nationale dans le contexte international (Bachta et Ghersi, 2004). Le XIème plan prévoit : « l'amélioration de la compétitivité du secteur, la promotion des exportations en tant que moteur de croissance, la promotion des ressources naturelles en tant que base fondamentale d'un développement agricole durable, et enfin la consolidation de la sécurité alimentaire en tant que vecteur de souveraineté nationale » (XIème plan). Pour garantir la compétitivité du secteur, il stipule ainsi l'orientation vers les cultures d'exportation, et l'accélération de la croissance agricole par une intensification des productions. L'objectif est ainsi de faire passer la part de l'agriculture de 22 à 33% des exportations de biens (Bachta, 2008). Pour la préservation du milieu, c'est la multiplication des travaux de Conservation des Eaux et des Sols (CES) qui doit permettre de garantir l'exploitation « durable » des ressources. La petite agriculture marchande doit bénéficier de programmes d'aide pour une meilleure intégration au marché. Cependant, dans cette nouvelle orientation politique, la petite agriculture familiale, plus ou moins vivrière, n'est pas intégrée dans les programmes d'aide. En effet, si le rôle social et économique de l'agriculture familiale est désormais reconnu (Banque Mondiale 2008 ; FAO, 2015), c'est souvent en lien direct avec les agro-industries. Parallèlement à une marginalisation par les politiques de modernisation agricole, l'ouverture au libéralisme global contribue également à la diffusion de nouvelles valeurs, et les petites agricultures familiales se retrouvent en partie réhabilitées comme base sociale pour la préservation des milieux et la promotion locale du patrimoine (Tafari, 2010).

II.2.4.2 Dans les oasis, mise en concurrence et consolidation de cultures de rentes

À l'aube des années 1980, les territoires oasiens anciens sont soumis à une importante concurrence induite par le développement du nouveau secteur marchand. À Gabès, l'oasis repose sur une petite agriculture familiale tournée vers la production fruitière et maraîchère. Les nouveaux périmètres maraîchers et fruitiers qui se développent dans la région, bénéficient du soutien étatique et participent d'une augmentation significative des

rendements. Ils contribuent à renforcer les inégalités au sein des agriculteurs oasiens, et entre les ruraux et les urbains. À Gabès, l'absence de débouchés marchands pour les dattes locales encourage l'État à promouvoir l'élevage bovin, en réponse aux enjeux nationaux de sécurité alimentaire et comme levier de diversification des productions oasiennes. De la même manière que le secteur dattier est présenté par les pouvoirs publics à Tozeur comme seul susceptible de maintenir la vocation agricole productive des territoires oasiens, c'est à l'élevage qu'échoit ce rôle à Gabès. Si l'agriculture tunisienne est devenue compétitive sur le marché international et répond globalement à la demande intérieure, c'est à partir de ce moment-là que les conséquences induites par ces transformations politiques sur les oasis mettent en question la vocation agricole productive de ces espaces.

Par ailleurs, à Tozeur, le retour du libéralisme contribue à remettre en cause le monopole de la STIL (Société Tunisienne d'Industrie Laitière) dans la commercialisation des dattes. Ce monopole reposait sur le fait que l'État avait fixé le prix des dattes *Deglet Nour*, en 1974-1975, en fonction des coûts de production et des marges des bénéficiaires. Un prix minimum d'achat à la production est établi pour protéger les producteurs, un prix plafond de vente au public, pour protéger les consommateurs (jusqu'en 1983-84 où il est supprimé), ainsi qu'un prix minimum à l'exportation, pour éviter la concurrence déloyale entre exportateurs et la dépréciation des dattes tunisiennes sur le marché extérieur (Jouili, 2008). À l'image du développement des cultures d'oliviers, la libéralisation de la commercialisation des dattes avec la suppression du monopole de la STIL en 1988, marque l'expansion spectaculaire du secteur, stimulant l'activité de conditionnement et d'exportation.



Carte 14: Une spectaculaire expansion des périmètres irrigués dattiers dans les années 1960-80 à Tozeur, source : Carte agricole (CRDA, 2010), réalisation : I. Carpentier

Classée comme activité industrielle, elle bénéficie alors de l'ensemble des avantages liés aux encouragements à la décentralisation industrielle. La datte devient alors la culture de rente d'une industrie agroalimentaire en pleine expansion (Jouili, 2008). Le GID (Groupement Interprofessionnel des Dattes) est créé afin de promouvoir la production et l'exportation. Susceptibles de bénéficier de crédits et de subventions étatiques, ces sociétés de mise en valeur devaient avoir une part minimum d'autofinancement. L'essentiel de la mise en valeur consistait alors à créer de nouveaux périmètres irrigués, sur le modèle des palmeraies de création récente. Ainsi, le secteur des dattes, –qui a fait l'objet d'une politique d'intensification, de spécialisation et d'exportation ancienne–, continue de concentrer toute l'attention des politiques au Jerid. Entre 1985 et 2005, les quantités de dattes exportées ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 5% (Jouili, 2008). « Les recettes générées par la vente des dattes se sont régulièrement améliorées passant de 130.6 MD en 2005 à 485.5 MD en 2016. Les exportations de dattes

en 2016 ont augmenté d'environ 10.4% en volume par rapport à 2015 et de 9.3% en valeur. » (ONAGRI-Tunisie⁸⁴, 2017). La revalorisation de la datte par le conditionnement permet ainsi à la Tunisie d'augmenter ses exportations et d'améliorer ses parts de marché. La déréglementation des circuits de commercialisation, plutôt que de favoriser les producteurs et les consommateurs, a surtout profité aux conditionneurs et exportateurs. En effet, ils ne cessent d'accroître leurs marges de commercialisation, en particulier par l'intermédiaire du développement des unités de stockage frigorifique, qui permettent de spéculer sur les prix, en achetant à bas prix et en vendant au moment où la demande est la plus forte (Jouili, 2008). Là encore, ces politiques contribuent à une polarisation sociale du secteur, avec la consolidation d'une minorité d'investisseurs agro-industriels, au détriment des petits producteurs des espaces oasiens anciens, marginalisés par ces politiques d'intensification, de spécialisation et de libéralisation accrue.

La libéralisation des politiques agricoles se traduit ainsi dans l'espace oasien par une même logique de « sauvegarde », non pas au sens de protection de l'environnement, mais plutôt de politique de relance économique de l'agriculture régionale. Celle-ci est fondée sur l'intensification des productions, la libéralisation et la spéculation marchande, et se caractérise à Tozeur par la conversion en *Deglet Nour* des palmeraies anciennes pour l'exportation, et l'introduction des bovins dans les oasis de Gabès.

II.2.5 *Politiques hydrauliques, de la mobilisation à la rationalisation : de la réhabilitation à l'objectif de sauvegarde*

Dans le cadre de cette libéralisation économique, la mobilisation des ressources hydrauliques fait l'objet d'une vaste réorganisation des modes de gestion. Dès la fin des années 1970, se met en place dans tout le sud oasien un nouveau plan d'aménagement agricole et de mobilisation des ressources hydrauliques, d'une ampleur bien différente de celle des initiatives passées.

II.2.5.1 *Le Plan Directeur des Eaux du Sud (PDES)*

En lien avec les fortes pressions exercées sur les ressources hydrauliques par les mutations socio-économiques des territoires du Sud, la dégradation rapide des

⁸⁴ Rapport : Les échanges commerciaux des produits agricoles et alimentaires de la Tunisie : observation des faits et analyse des tendances (2005-2016)

ressources oasiennes laisse envisager pour la première fois une disparition à court terme de ces milieux historiques. Un schéma d'exploitation des ressources en eau du Sud tunisien est donc élaboré dès le milieu des années 1970. Pour la première fois depuis l'Indépendance, le schéma place les oasis au cœur du dispositif de réforme, et leur reconnaît un rôle prépondérant dans la gestion de la ressource. Ainsi, dans le cadre d'une stratégie nationale qui vise à mobiliser la totalité des ressources hydrauliques, le Plan de Développement des Eaux du Sud (PDES) est mis en place en 1974, afin de répondre aux besoins croissants des différents secteurs économiques, industriels et touristiques en particulier (Jebali, 1988). Ce plan est établi sur la base de *l'Étude des Ressources en Eau du Sahara Septentrional*, (ERESS), qui concerne le Sahara tuniso-algérien, et identifie 3 réservoirs aquifères : le continental intercalaire, le complexe terminal et la Jeffara. Conduite par l'UNESCO de 1968 à 1971, avec le support du PNUD, l'ERESS a pour objectif d'évaluer les ressources en eau exploitables, en vue d'aboutir à une politique cohérente de gestion entre la Tunisie et l'Algérie, pour des nappes transfrontalières (Mamou, Kassah, 2000). Le choix se porte, comme dans l'ensemble de la Tunisie, sur l'accroissement de l'exploitation des ressources, en dépit des risques environnementaux, pour soutenir l'effort de croissance et de développement socio-économique de ces espaces ainsi que les équilibres macro-économiques. Si le Sud renferme les plus importantes ressources hydrauliques souterraines de Tunisie, la faiblesse des précipitations en fait un mode exclusif d'approvisionnement, et consacre l'importance des aménagements techniques pour l'exploitation de nappes souterraines. Dans le cadre de cette politique, la superficie des palmeraies du Sud passe d'environ 16 700 ha en 1974 à environ 41 700 ha en 2010, selon les chiffres de la Banque Mondiale (World Bank, 2013).

En Tunisie, le PDES s'appuie sur quatre objectifs : la satisfaction des besoins en eau potable de la région, la sauvegarde des oasis qui souffrent de déficit en eau (20 000 ha), la création de nouvelles oasis sur les meilleurs sols, –dans la limite de 8 000 ha–, et la satisfaction des besoins en eau des activités industrielles et touristiques, en particulier pour la zone Djerba Zarzis (Mamou, Kassah, 2000). Au-delà des quotas, la mobilisation des ressources est assurée notamment par le remplacement des anciens forages et la création de nouveaux, ainsi que la réalisation de stations de pompage. En ce qui concerne les oasis, le PDES opère une différenciation entre oasis modernes et traditionnelles, côtières et continentales, et fixe un certain nombre de quotas pour l'irrigation de chacun

des espaces. Le CRDA est censé assurer la distribution effective des quotas impartis. Ainsi, pour les oasis traditionnelles⁸⁵, plus la continentalité est marquée et l'aridité forte, plus le débit d'eau d'irrigation alloué est important. Ainsi, sont attribués 0.61 l/s/ha à Tozeur, et 0.45 l/s/ha dans les oasis côtières. Dans la ville d'El Hamma, située à une vingtaine de kilomètres du littoral gabésien, les agriculteurs ont droit à un débit de 0.55 l/s/ha. Par ailleurs, les nouveaux périmètres irrigués bénéficient d'un débit en eau supérieur à celui alloué aux palmeraies anciennes, soulignant leur primauté dans les objectifs stratégiques du développement. Ainsi, à Tozeur, le débit de 0.65 l/s par hectare dans l'ancienne oasis, est inférieur à celui alloué aux nouveaux périmètres (0.75 l/s par ha). Cette répartition, qui répond à des objectifs stratégiques politiques autant qu'à des impératifs environnementaux, fait l'objet de contestations de la part des ayants droits. Au-delà du fait que ces taux sont rarement assurés sur le terrain, les critères de leur définition ne prennent pas en compte les changements de pratiques agricoles, soulignant la difficile adéquation entre les objectifs d'un programme comme le PDES et les besoins réels de territoires oasiens en transformation rapide. Par ailleurs, le projet vise à augmenter la proportion de la variété *Deglet Nour* dans les palmeraies anciennes, en même temps qu'à intensifier les cultures intercalaires (Gharbi, 2010). Dans ce contexte, le besoin moyen en eau des palmiers est fixé à 0.60 l/s par pied. Cet objectif d'intensification des productions et de spécialisation en *Deglet Nour* n'a pas été facile à appliquer. En effet, selon le bilan du VIIème Plan, (1987-1991), les réalisations en matière d'arrachage de vieux palmiers de faible valeur marchande n'ont pas dépassé 22 % des prévisions pour l'ensemble des oasis anciennes du Sud tunisien, et 15 % seulement en matière de replantation (Battesti, 2005).

La première tranche du projet, de 1980 à 1986, cofinancé par la BIRD, a permis la « rénovation » de 3 200 ha d'oasis anciennes (7 oasis, dans les gouvernorats de Tozeur, Kebili et Gabès), et la création de 5 nouvelles palmeraies (2 100 ha). Ainsi, la palmeraie Ibn Chabbat sur 1 000 ha dans le gouvernorat de Tozeur est créée. La deuxième tranche (1984-1991) consiste dans l'élaboration de plans directeurs individualisés pour chaque gouvernorat. Elle concerne 122 oasis du Sud tunisien, dont 16 800 ha d'oasis anciennes, et participe à la création de 700 ha de nouvelles oasis (Gharbi, 2010). Entre le maintien de la dynamique de création de nouvelles palmeraies incarnant de nouveaux modèles

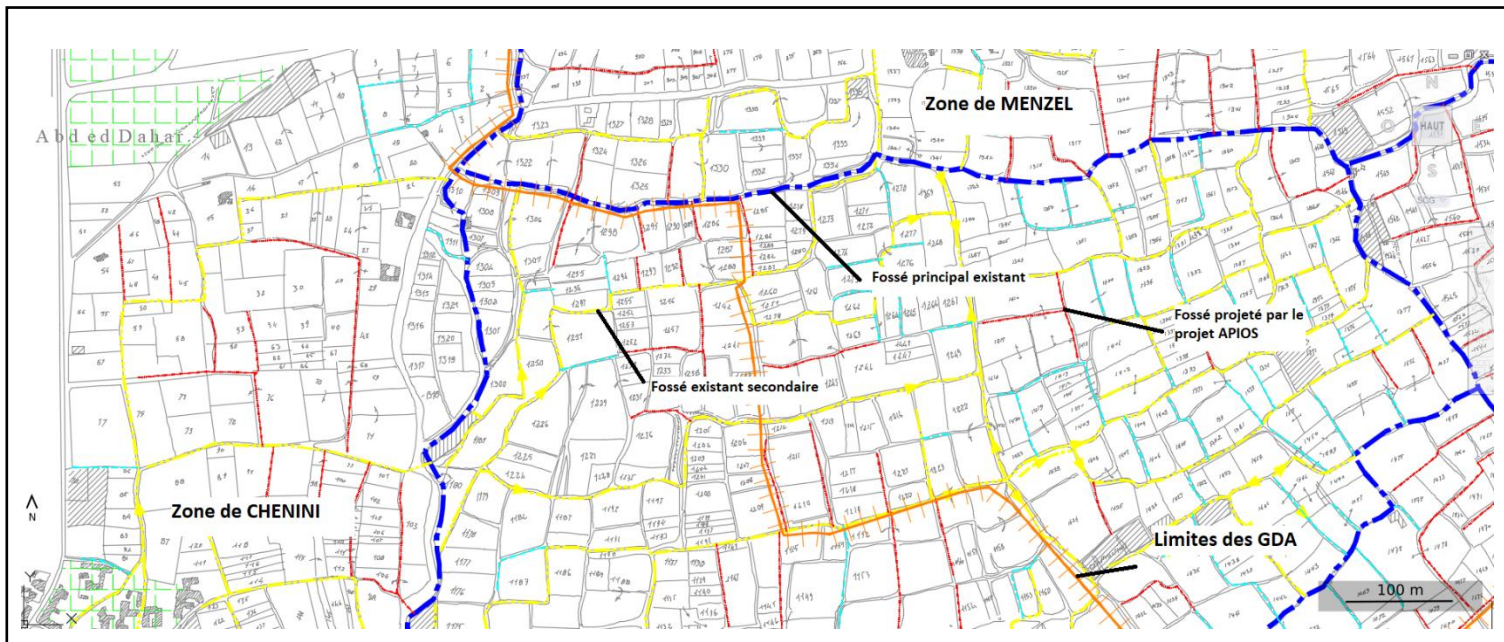
⁸⁵ Définies ici par la densité de plantation, la qualité du sol, le microclimat

d'exploitations agricoles, et l'entreprise de reconversion/réhabilitation généralisée des oasis anciennes au profit d'un modèle oasien « rationalisé », le PDES, s'il ne représente pas une rupture majeure sur le plan des orientations politiques, est tout à fait inédit par l'ampleur des transformations induites, et par l'affichage d'une volonté politique de réformer et d'organiser la gestion des ressources oasiennes. L'ampleur de ce programme se traduit dans son coût, estimé à 175 millions de dinars pour les premières et deuxième tranches (Gharbi, 2010). Si son bilan effectif en matière de satisfaction des besoins reste mitigé, le PDES, mis en place en 1976 et qui devait satisfaire les besoins en eau des activités socio-économiques de la région jusqu'à l'horizon 2000, représente surtout les ambitions nouvelles des politiques en matière de gestion des ressources au Sud (Gharbi, 2010). Son cadre de gestion a été fortement mis en cause en 2011 après la révolution (Cf. Chapitre 5).

II.2.5.2 Le projet APIOS (Amélioration des périmètres irrigués des Oasis du Sud) 1997-2005

Dans la continuité du PDES, le projet d'Amélioration des Périmètres Irrigués des Oasis du Sud (APIOS) s'inscrit dans le contexte de la libéralisation économique des projets du développement, avec la mise en place de projets cofinancés par des bailleurs de fonds étrangers, ici japonais (la JICA : Agence japonaise de Coopération internationale). Second grand programme d'aménagement hydraulique des régions oasiennes, son investissement reste important, même s'il n'est pas comparable à celui du PDES (quasiment le double du budget). De 1997 à 2005, son coût s'élève à 98,256 millions de dinars, et concerne 23 000 ha d'oasis dans les 4 gouvernorats du Sud tunisien. Il consiste à mettre en place « un réseau d'irrigation tertiaire et [à améliorer] le réseau de drainage » (CRDA, 2013). Concrètement, l'objectif est de remplacer le réseau de séguias collectifs en terre par des canaux en béton armé, mais aussi d'intensifier le réseau de drainage par la mise en place de systèmes enterrés ou à ciel ouvert. Dans la première phase du projet, 88 oasis et 14 500 ha sont concernées, dont près de 2 km de linéaires des réseaux d'irrigation, et 0.92 km pour les réseaux de drainage (Gharbi, 2010). À Gabès, entre 2000 et 2004, le projet concerne 30 oasis, sur une superficie de 4 400 ha, pour un coût total de 32 millions de dinars. En 2000/2001, les interventions réalisées dans la zone de Chenini (170 ha),

sont de l'ordre de 1 884 781 DT⁸⁶ (CRDA, 2013). À Tozeur, 13 millions de dinars sont mobilisés. À l'échelle locale, l'investissement reste donc important, et témoigne de la volonté de couvrir l'ensemble du parcellaire oasisien.



Carte 15. Les fossés projetés dans le cadre du projet APIOS à Gabès, zone Chenini-Menzel ; source : CRDA, 2013, réalisation : I. Carpentier

Si le rapport de la JICA en 2005 stipule que le projet a permis une économie annuelle de 7.5 millions de m³ par an, la réduction des pertes d'eau dans les séguïas de près de 30 % et du tour d'eau de trois à deux semaines, et donc l'augmentation de la production, le bilan apparaît nettement plus contrasté. En effet, seulement 1 à 3 ans après le démarrage du projet, le CRDA constate une dégradation importante des canaux en béton avec l'apparition de fissures, et une faible étanchéité des joints. Au niveau du réseau de drainage, des phénomènes de colmatage apparaissent, en partie du fait du manque d'entretien (Gharbi, 2010). La deuxième partie du projet, APIOS 2, qui concerne 13 oasis, pour un coût de 27.5 millions de dinars, vise en partie à répondre à ces difficultés par l'utilisation de matériaux plus « appropriés », des conduites PVC enterrées. En plus de « l'amélioration » du réseau d'irrigation, l'intensification des cultures, –essentiellement fourragères et maraîchères–, est également encouragée, afin d'obtenir des taux d'intensification qui dépassent les 100 %. (CRDA, 2012) Cependant, là encore, ces politiques ne prennent que peu en compte les spécificités du microclimat oasisien, des

⁸⁶ DT : Dinar tunisien

pratiques de cultures spécifiques et de l'importance de l'humidité des sols, permise par les séguias en terre. Elles contribuent à cristalliser les positions des différents groupes d'acteurs impliqués. En effet, la mise en place de ces réseaux enterrés conduit par exemple à la réduction des cultures arboricoles, habituellement pratiquées le long des séguias en terre, bénéficiant du passage de l'eau et d'une humidité régulière. Cet objectif « d'optimisation » de l'irrigation oasienne relève cependant largement de l'affichage politique, et apparaît surtout comme un objectif de maintien des politiques de réorientation des périmètres anciens vers la spécialisation des productions à l'image des nouveaux périmètres irrigués, phœnicicoles à Tozeur ou maraîchers à Gabès.

Mis en place dans le cadre de la stratégie nationale de « rationalisation » de l'exploitation des ressources en eau (Gana, Amrani, 2006), le projet APIOS marque un tournant important dans les politiques de « sauvegarde » des oasis, par l'intervention directe sur la structure des réseaux d'irrigation, et ainsi du paysage oasien. Programme au bilan mitigé⁸⁷, il symbolise la complexité des logiques à l'échelle locale d'une réforme de l'irrigation « superficielle ». Sur le plan de l'efficacité réelle des économies d'eau, il est aujourd'hui discuté, du fait d'un vieillissement matériel rapide des infrastructures. Mais c'est surtout dans la mesure où il remet en question, fondamentalement, une des caractéristiques majeures du paysage oasien, la présence de l'eau dans les séguias en terre, qu'il peut être considéré comme un facteur de transformation centrale des formes de valorisation des territoires oasiens anciens. L'activité touristique qui repose sur l'exploitation d'un paysage historique va devoir composer avec ces nouvelles orientations, et nous verrons, dans le chapitre suivant, comment s'articulent les enjeux et adaptations à l'échelle fine.

⁸⁷ Nous reviendrons en particulier sur la perception de ces changements du réseau d'irrigation par les exploitants dans les chapitres suivants



Figure 20: Séquia bétonnée à Gabès, dans la zone de Chenini

Ainsi, en ce qui concerne les politiques hydrauliques, les espaces oasiens ne font pas exception, et comme dans le reste de la Tunisie⁸⁸, ces projets successifs soulignent la transformation profonde des modes de gestion, de la mobilisation à la rationalisation des ressources. Cependant, dans un espace oasien, où « irriguer, c'est gouverner » (Bruhnes,

⁸⁸ À l'image du passage de la politique des grands barrages à la mise en place de retenues collinaires pour le développement de groupements d'irrigation au Cap Bon et de l'extension d'une agriculture irriguée privée, au Cap Bon par exemple. (Ghachem, 2010)

1902), ces transformations contribuent à une recomposition locale des rapports de force, sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre suivant.

II.3 Conclusion

Comme l'a montré l'approche historique de ces espaces, les pratiques et modes de gestion des ressources naturelles des territoires oasiens ont connu d'importantes mutations sur le long terme. L'historicité des processus de crise souligne l'intérêt d'une prise en compte de la dimension politique dans le temps long, pour apprécier les enjeux de pouvoirs autour des ressources, et remettre en question un récit linéaire du développement oasien. La construction sociale d'un passé brillant et équilibré, ressource idéale mobilisable par une diversité d'acteurs, –pouvoirs publics, associations, exploitants– illustre le poids des représentations dans l'appréhension politique des territoires oasiens et reste à la base des dynamiques de patrimonialisation revendiquant un « changement de paradigme » du développement. En effet, ce passé idéalisé apparaît comme un modèle durable historique. Ainsi, la mémoire de la période antique ancre l'oasis dans un imaginaire d'Empire triomphant, miracle justifiant les dominations impériales, dont les héritages archéologiques sont au cœur des processus contemporains de patrimonialisation. La période d'arabisation est associée à celle du prestige technique, culturel et politique des oasis, dont la résistance à la conquête coloniale est un symbole vivant d'une dynamique locale de souveraineté, d'opposition, mais aussi de division. Ces différentes périodes participent chacune à alimenter l'imaginaire politique local.

À l'Indépendance, les différentes orientations politiques soulignent le statut ambivalent de l'activité agricole, d'abord moteur du développement, puis dominée, en régression constante, face aux nouvelles attentes et nouveaux enjeux en termes d'équilibres macro-économiques. Du paradigme moderniste au paradigme néolibéral, les agricultures oasiennes sont mises en concurrence, dans le cadre d'une politique d'uniformisation des modes de gestion des espaces irrigués qui leur nie toute spécificité locale. L'expérience des coopératives apparaît globalement comme un traumatisme collectif dans toute la Tunisie, même si Gabès se distingue par une expérience originale. Le retour à une libéralisation croissante accélère les mutations sociales des agricultures. Les politiques hydrauliques, en imprimant la marque de l'État sur les territoires oasiens, contribue aussi à transformer profondément les structures et les modes de gestion des ressources locales.

En retraçant l'évolution des orientations des politiques de développement agricole telles qu'elles se sont appliquées aux espaces oasiens, certaines tendances et représentations se dégagent. Associant les oasis à des territoires de la Tunisie « traditionnelle » à moderniser, soupçonnés d'archaïsme politique et de dissidences, leur intégration au développement national passe depuis les années 1950 par de grands projets d'aménagement qui participent à la déstructuration de l'organisation spatiale initiale. Fragmentation des espaces agricoles et urbains, différenciation sociale et recomposition des rapports de force : les oasis anciennes sont mises sous tutelle, économique, politique et symbolique, par les nouvelles activités et les nouveaux espaces, plus productifs, plus concurrentiels et mieux insérés dans les marchés. Espaces du fantasme des voyageurs, des politiques, ou des aménageurs, les oasis ne sont pourtant pas seulement un territoire de rêve et de conquête. Au-delà des représentations et ambitions modernisatrices, il importe de cerner la traduction concrète de ces politiques à l'échelle des périmètres oasiens, en se focalisant sur les enjeux posés par la crise environnementale, sur les plans social et politique.

PARTIE II :
CRISE DES MODÈLES ET DIFFERENCIATION DES
PRATIQUES DE VALORISATION DU TERRITOIRE OASIEN

III Chapitre 3 : Dynamiques environnementales, gestion des ressources et « crises » des systèmes oasiens.

Dans le contexte d'accélération des processus de libéralisation, d'aggravation des problèmes environnementaux dans les milieux fragiles et de montée en puissance des problématiques du développement durable, ce troisième chapitre vise à étudier la pluralité des dimensions de la crise des territoires oasiens et ses implications, dans le temps et dans l'espace. Pour cela, nous analyserons les impacts socioéconomiques de politiques parfois contradictoires, entre incitations à l'intensification des productions et protection des ressources. Cela nous permet de mettre en lumière les processus de différenciation socio-spatiale à l'échelle des palmeraies anciennes. Quand certains sont exposés et fragilisés par l'accumulation des contraintes d'accès aux ressources, d'autres cumulent les opportunités et aménités d'aménagements. En plus d'analyser les transformations induites par les dynamiques environnementales, l'approche territoriale nous permet de mettre en lumière les tensions entre pression accrue sur des ressources dégradées, enjeux de justice socio-spatiale, et recomposition des formes de gestion. En bref, nous tenterons de penser ensemble les différentes dimensions du développement durable. Pour cela, nous nous focaliserons ici sur les politiques locales et leurs effets sur l'espace de l'oasis. Il ne s'agit donc pas d'évaluer ici la durabilité ou l'efficacité des politiques mises en place à garantir la pérennité du milieu oasien. Il s'agit plutôt de mettre en lumière la manière dont l'objectif affiché de durabilité apparaît construit politiquement, comme outil de justification d'une diversité de mesures prises au nom de la « sauvegarde des oasis ».

III.1 Les oasis, un système sous contrainte, quelle durabilité ?

III.1.1 *La « sauvegarde des oasis » ou l'affichage politique de la durabilité pour gérer la crise des oasis.*

Si la question de la gestion des ressources dans les oasis est une entrée courante, la crise des milieux y est trop souvent abordée comme le résultat d'une fragilité intrinsèque, mise

au jour par des pratiques productives inadaptées. Pourtant il apparaît nécessaire d'élargir le spectre de l'analyse au-delà des seuls aspects écologiques de la crise. En soulignant le poids des représentations, mais aussi des formes de polarisation sociale, on peut mettre en lumière les enjeux politiques de la production du territoire oasien et de son appropriation. Ainsi, s'affrontent logiques de sanctuarisation patrimoniale et exigences de fonctionnement d'un milieu agricole sous pression. La disparition des sources artésiennes, le remplissage des oueds pour le tourisme, la politique de gestion des forages et du foncier, sont autant d'exemples de l'imbrication étroite des problématiques économiques, sociales, et politiques à l'échelle des périmètres anciens. En effet, dans le contexte post-2011 qui a vu la « sauvegarde d'un environnement sain permettant de garantir la pérennité des ressources naturelles » entrer dans la constitution du 27 janvier 2014 (Ferchichi, 2014), la durabilité des milieux apparaît comme un objectif central. Pourtant, celle-ci relève essentiellement de l'affichage politique. Les politiques de « sauvegarde des oasis » se résument en effet à la gestion des infrastructures d'irrigation et à des dispositifs de « protection » du foncier agricole. Ainsi, la « sauvegarde des oasis », mise en œuvre au nom du développement durable, ne se traduit pas toujours par des politiques allant dans le sens de la durabilité des milieux oasiens. La situation actuelle des oasis apparaît ainsi caractérisée par l'articulation étroite entre diversification des menaces sur l'intégrité du milieu et démultiplication des outils politiques et institutionnels de réponse, dans le cadre d'une reconfiguration locale des rapports de force.

III.1.2 *Fragilité écologique ou mutations dans la globalisation ?*

« Îlots » irrigués en milieu aride, les terrains oasiens symbolisent la précarité des équilibres des écosystèmes et la complexité des systèmes sociaux de gestion des ressources. Agrosystèmes dont les conditions sont globalement hostiles à l'agriculture, la fragilité apparaît comme une caractéristique centrale. Dès le début du XX^{ème} siècle, le géographe EF Gautier, cité par M. Côte (2001), en fait une description symptomatique : « Les oasis ne pourront subsister longtemps de par leurs propres ressources, c'est un paradoxe financier, et à proprement parler, une fantaisie de millionnaire ». C'est pourtant pour souligner le « renouveau » de l'agriculture oasienne face à un déclin qui semblait annoncé, que Marc Côte souligne le paradoxe historique sur lequel reposent les systèmes oasiens, où la résilience est une caractéristique aussi centrale que la fragilité. « L'entrée

dans la modernité, l'économie de marché, la mondialisation, aurait dû faire disparaître cet artefact qu'était l'agriculture saharienne ». (Côte, *op.cit.*) Née comme « sous-produit de la vie de relation » (Côte, *op.cit.*) liée aux grands échanges caravaniers transsahariens, l'oasis, plus qu'un paysage ou qu'un milieu, est un système de contraintes sociales et politiques, et plus largement une organisation spatiale spécifique (Mesclier *et al*, 2017). Cette approche des territoires oasiens comme configuration territoriale nous permet de saisir les transformations de ces espaces, au-delà du seul prisme environnemental. En effet, s'il ne s'agit pas de nier les dégradations des ressources disponibles face à l'intensification de pratiques de développement prédatrices, il s'agit de les replacer dans la perspective plus large de la mutation des territoires dans la globalisation.

III.1.3 Aborder la « crise » dans sa pluralité : le poids des représentations : enjeux de survie et reconfiguration des territoires

La brutalité et l'accélération des transformations qu'ont connues les milieux oasiens depuis les années 1970 ont, comme nous l'avons vu, orienté l'attention des chercheurs vers le décryptage des différents processus de crise (Dollé et Toutain 1990 ; Abdedaïem, 2009 ; Kassah, 1996 ; Sghaier 2010, Bessaoud 2013, Bessaoud et Montaigne, 2008 ; Kilani 2014 ; Baduel et Baduel 1984). Communément présentés comme des espaces en déclin, atrophés, remis en question, la situation de crise apparaît prégnante dans les discours et les représentations des acteurs. « Nous sommes devant le cas d'une communauté dont le devenir est littéralement en suspens entre un passé qui n'est pas mort et un avenir dont on peut dire qu'il est pour le moins mal défini. » (Baduel, 1984) Cette interrogation qui renvoie les oasis à une temporalité « mal définie » apparaît désormais comme associée à la conjoncture de crise, plutôt qu'à une pérennité millénaire. Cela pose ainsi la question de la crise de ces territoires comme moment de transition et d'hybridation des modèles référents, entre un modèle ancien qui se recompose et un modèle à naître qui s'inscrit dans un cadre ancien. En effet, la perspective nouvelle d'une disparition possible de terroirs historiques, en lien avec la rapidité des transformations des formes de gestion et d'exploitation des ressources hydrauliques, participe à la construction d'une pluralité de discours sur la crise des espaces oasiens, dont le constat

s'il est partagé par l'ensemble des acteurs reste ambivalent, renvoyant à des représentations et modèles contradictoires.

Du côté de l'administration et des pouvoirs publics, les processus de crise et de dégradation des ressources semblent témoigner des limites des espaces oasiens anciens, incapables de répondre aux exigences du développement et dépassés par les transformations « modernes ». Ainsi, dans le cadre des projets de « développement durable des oasis », rapports des pouvoirs publics et bailleurs de fonds internationaux décrivent les oasis comme évoluant dans une « spirale vicieuse de dégradation » (Min. Environnement, 2015), signe d'un système oasien « limité » (GIZ, 2012). L'accent porté sur la difficulté des activités productives agricoles et la déstructuration d'un système social et économique ancien alimente une analyse de ces espaces comme territoires oubliés du développement national, périphérie d'un modèle qui ne prend pas en compte ses spécificités. Atrophiées dans leurs définitions même par la remise en question de la singularité du paysage historique, reposant sur l'étagement des cultures et la présence d'eau dans les rigoles du réseau collectif (Ben Ahmed, Abdedayem, 2014), les oasis seraient devenues un espace irrigué comme les autres, mais incapable de répondre aux exigences de la modernité. « Dans les oasis, c'est impossible aujourd'hui de vivre de l'agriculture pour un jeune », estime ainsi un responsable de l'administration agricole à Gabès. Cette disqualification des oasis anciennes comme territoire agricole productif n'est cependant pas incompatible avec l'émergence et la consolidation d'un discours de requalification patrimoniale, qui fait des oasis des systèmes certes en danger, mais que l'administration se doit de protéger, tant les oasis apparaissent comme des symboles, vitrines du paysage national. Cette approche qui met en évidence une limite structurelle qui signifierait la « défaite » d'un système de gestion traditionnelle⁸⁹ face aux transformations issues des processus de globalisation, passe sous silence les différents mécanismes de résilience qui caractérisent pourtant les espaces oasiens anciens dans le temps long. Elle contribue à survaloriser les dynamiques de rupture, de choc entre modèle « traditionnel » et « moderne », au détriment d'une vision plus nuancée de la recomposition des modèles de gestion et d'exploitation des ressources. Cette recomposition s'inscrit dans un contexte où la durabilité des systèmes apparaît comme

⁸⁹ « Dans le stade actuel de développement des oasis, une limite est atteinte. » Kassah, 2009

un objectif politique. Si une crise des modèles apparaît aujourd'hui à la lumière des dynamiques environnementales, c'est autant celle du modèle de gestion historique que celle du modèle productiviste qui a dessiné les orientations politiques depuis l'indépendance. La pollution des nappes, la dégradation des accès aux ressources et la simplification du paysage sont communément interprétées comme une crise du milieu oasien ancien, incapable de « rentrer en modernité ». Pourtant, cette dégradation des ressources consacre aussi la faillite d'un modèle qui n'a pas su répondre aux enjeux locaux et environnementaux.

Si l'oasis paraît aujourd'hui particulièrement sous pression, c'est aussi, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, dans une mise en regard avec cette construction mémorielle de « l'âge d'or » oasien, passé idéalisé à la fois par les chercheurs, les agriculteurs et les associations de sauvegarde en réaction au sentiment de dégradation du milieu, spécifiquement en ce qui concerne l'accès aux ressources hydrauliques et foncières (Battesti, 2004). Nombreuses sont ainsi les monographies sur les milieux oasiens qui soulignent l'efficacité des configurations spatiales traditionnelles (Bechraoui, 1980 ; Tagina, 1971 ; Kassah, 1996 ; Duvignaud, 1968). À Tozeur, Abdellatif, un grand exploitant de l'oasis, exprime cette idée de perte d'un modèle endogène, qui aurait jusqu'alors permis aux oasis d'évoluer et d'assurer avec efficacité leur souveraineté, alimentaire en particulier :

« Avant on mettait les dattes dans des jarres, et on pouvait les conserver pendant 2 ou 3 ans. Les gens ici ne sont jamais morts de faim, même en temps de guerre, et même si le Jerid est très éloigné. »

Abdellatif, 2012, Tozeur



Figure 21: "Le marchand de fèves dans l'oasis", photo d'une carte postale coloniale, Tozeur, archives municipales

La description enchantée de « l'oasis d'avant » est récurrente, pour exprimer l'ampleur de la dégradation actuelle de l'environnement oasien.

« Avant, il y avait tout dans l'oasis. Des pêchers de plusieurs qualités. Pas un seul genre, mais plusieurs. [...] Et il y en avait beaucoup, partout... Tu trouves des figuiers, des prunes... [...] Avant dans les montagnes, on trouvait des sources partout. Il y avait plus de 1000 sources artésiennes !! [...] Vous avez vu maintenant ? C'est tout abandonné, tout sec... Avant il y avait l'équilibre de la nature... des

milliers de tortues, des oiseaux migrateurs de différentes couleurs, des anguilles... même des poissons ! » Ali, 2011, Gabès.



Figure 22: L'oasis de Gabès dans les années 1950, source : Facebook « Chenini Gabès »

Associant cette dégradation des conditions d'accès à l'eau à une mise en cause de l'activité agricole, Sofiane, agriculteur de l'oasis à Gabès, déplore les transformations :

« Avant l'oasis c'était génial car il y avait beaucoup d'eau, beaucoup de marchandises, et de très bonne qualité. Puis le manque d'eau a entraîné la chute de la qualité et de la quantité des productions ».

Ce passé contiendrait ainsi un modèle original de gestion durable des ressources naturelles oasiennes, reposant sur une configuration territoriale caractérisée à la fois par une maîtrise de la circulation de l'eau et un rôle central de carrefour (Mesclier *et al*, 2017). Ainsi, plutôt que de révéler des limites du système oasien, la crise du modèle traditionnel

semble dans ses représentations étroitement corrélées à la crise du projet de « modernisation ».

Si c'est dans le constat de « crise » des espaces oasiens que s'ancrent souvent la promotion de nouvelles pratiques et la théorisation d'un « changement de paradigme du développement », ce constat renvoie pourtant à des modèles différents. Cette diversité des perceptions invite à s'attarder sur l'analyse des impacts sociaux, économiques et environnementaux, des politiques locales mises en place dans le cadre de la « modernisation » des oasis.

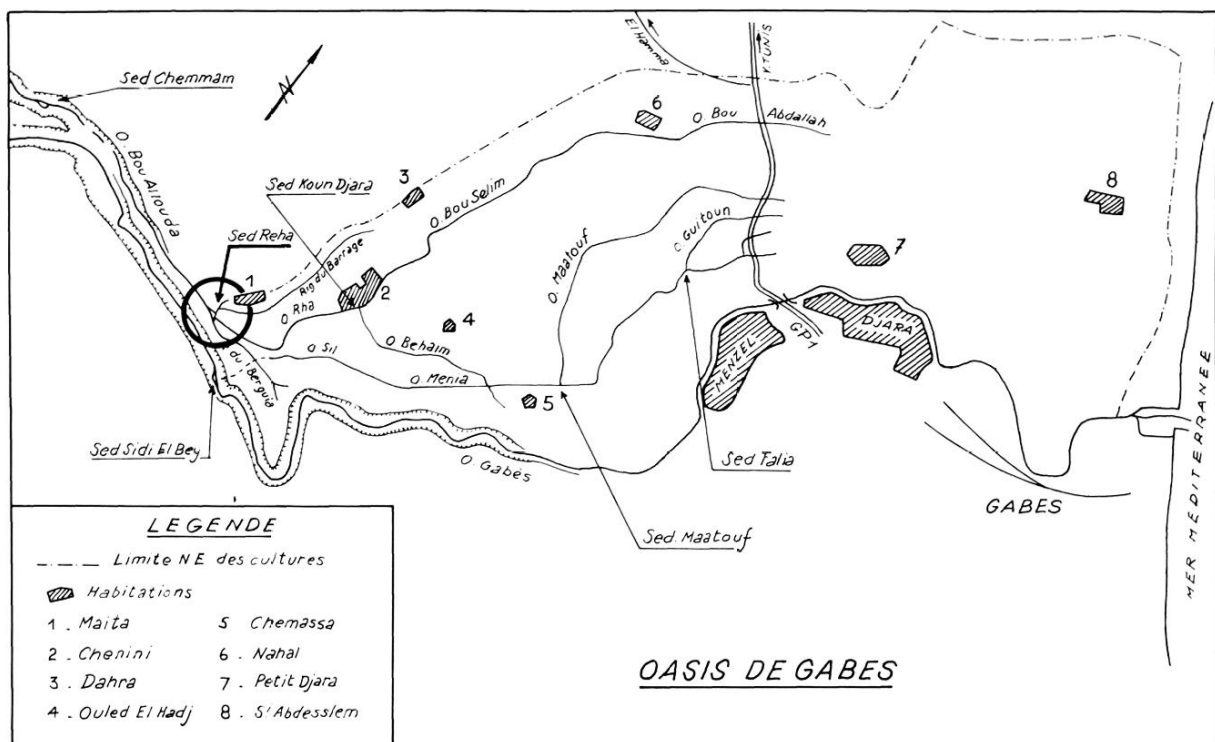
III.2 Contradictions des politiques et brutalité des mutations dans les espaces oasiens

Même si les oasis n'ont jamais été figées, l'intensification des processus de modernisation et de libéralisation contribue en effet à un « changement radical » de l'organisation de la gestion et de la disponibilité des ressources hydrauliques en particulier, ainsi qu'à une redéfinition des centralités économiques, administratives et politiques (Mesclier *et al, op.cit.*). Ces différents processus de transformation posent la question des impacts des nouvelles activités sur le milieu (Abdedayem, 2009) et sur la durabilité des territoires oasiens. Il s'agit, dans cette section, de mettre en relation les dynamiques environnementales des milieux oasiens et les reconfigurations de l'organisation du développement, afin d'éclairer les racines de la mise en question des modèles productivistes, dans un contexte global où les enjeux environnementaux s'imposent dans les débats publics.

III.2.1 *Les sources artésiennes anciennes : territoire de l'eau et symbolique du pouvoir*

Dans les années 1960, l'irrigation de l'oasis, à Tozeur comme à Gabès, se fait par l'intermédiaire de sources artésiennes qui alimentent un oued principal, qui se ramifie au gré des barrages, canaux et séguias, qui organisent la répartition de l'eau dans l'ensemble des jardins, selon un principe générique et hiérarchisé : « Celui-ci (l'oued principal) est dirigé vers les différentes zones d'oasis à irriguer par des canaux et rigoles plus ou moins importants, tous en terre, qui par embranchements et ramifications successifs arrivent à chaque jardin (« *ghaba* »). La déclivité des canalisations permet un écoulement par

gravité naturelle, sans qu'on n'ait jamais recours à un quelconque dispositif élévatoire. Les rigoles sont ouvertes alternativement pendant un laps de temps donné : la totalité du flot s'engage successivement dans chaque séguia. Une brèche est faite à la houe (*mesHa*) dans le simple barrage en terre (*maàraf*) qui ferme à son départ la séguia. L'eau irrigue les jardins de proche en proche » (Bédoucha, 1987). La hiérarchisation de ce trajet, la technicité de l'organisation, la ramification du réseau et son entretien, soulignent la spécificité des « sociétés hydrauliques » que sont les oasis. L'organisation de la circulation de l'eau dans l'oasis trace un territoire social qui n'est pas exempt de tensions, entre pouvoir local et central, familles de propriétaires et travailleurs agricoles, cultivateurs et commerçant, pluriactifs ... « Être à la tête des sources, en être loin, s'en rapprocher, devoir s'en éloigner... C'est là un thème constant dans l'histoire des groupes et des villages » oasiens (Bédoucha, 1987 : 164).



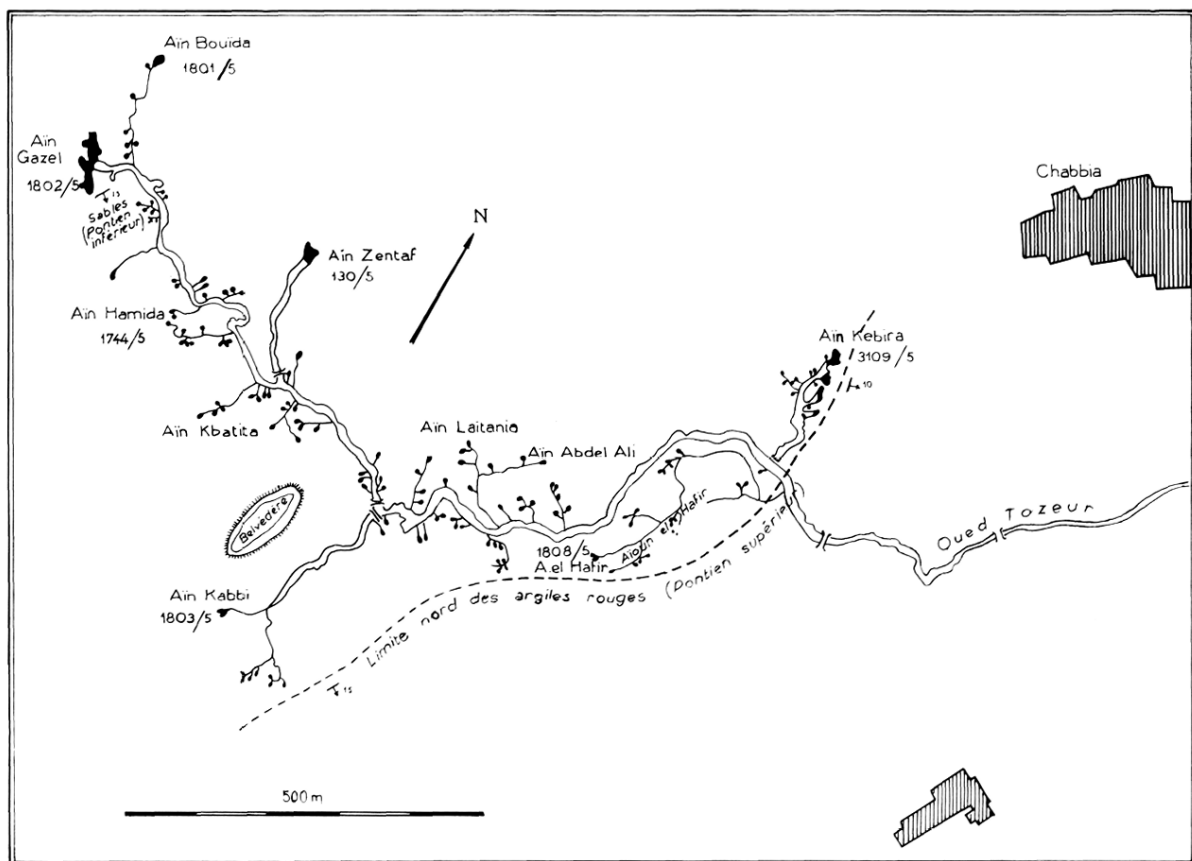
Carte 16: Le réseau hydraulique historique de l'oasis de Gabès, Source : d'après J.P. Faivre-Dupaigre, cité par P. Troussel, (1986)

À Gabès, plus de 300 sources, alimentées par la remontée naturelle de la nappe de la Djeffara via la faille de Mareth, jaillissent ainsi à l'amont de la vallée de l'oued Gabès. Celui-ci se scinde alors en deux : l'oued Gabès et l'oued Bou Allouda (450 l/s), dans le lieu-dit

« Ras el Aïn », traversant les villages de Chenini, la colline de Sidi Boulbaba, et les villages de Menzel et Jara. Pline l’Ancien, écrivait déjà :

« Dans un rayon d’environ trois mille pas, une source fournit une eau abondante, qu’on ne distribue pourtant qu’à heures fixes aux habitants ».

En dépit de cette abondance, l’histoire hydraulique de Gabès est marquée par un rapport de domination amont/aval, les populations vivant à l’amont ayant le contrôle des sources (Trousset, 1986).



Carte 17: Les sources de l’oued Tozeur, d’après G. Castany, R. Degallier et Ch. Domergue, cité par Trousset, 1986

À Tozeur, près de 450 sources sont répertoriées dans la zone de « Ras el Aïn » (GDA, 2013). El Bekri écrit ainsi « Tozeur est arrosé par trois ruisseaux qui prennent leur source dans une couche de sable fin et blanc, cet endroit est appelé *serech* ». Les ruisseaux sont les branches de l’oued formé par les eaux qui sortent du sable et nommé « Ouadi el Jemal ». Les oasis de Tozeur étaient irriguées par des sources, réparties en trois bras, qui

jaillissaient au lieu-dit « Ouadi el Jemal ». Habib Attia écrit qu'à l'endroit de la confluence, l'oued fait « deux cent coudées de profondeur ». Les trois branches de l'oued se partagent alors en 6 canaux, d'où rayonne une multitude d'autres canaux (Attia, 1987). Là encore cette organisation induit une hiérarchie entre les exploitants dont les terres sont situées à proximité de ces trois branches principales et les autres.

III.2.2 *Aux sources de la crise : diversification économique et disparition des sources, la fin du « mythe oasien »*

Il ne s'agit pas ici de revenir sur l'ensemble des complexes mutations du milieu oasien, mais plutôt de voir, au travers de l'exemple du tarissement des sources artésiennes, les contradictions entre des politiques guidées par des enjeux macro-économiques et des politiques de « protection » locale des oasis anciennes. Dans les années 1970, qui voient s'affirmer la diversification de l'économie en même temps que le recul du rôle de l'agriculture dans le développement national, les politiques de modernisation des économies oasiennes entrent en contradiction avec les enjeux productifs de valorisation de l'activité agricole oasienne. Entre une volonté affichée de valorisation économique des ressources locales et la réalité d'une déstructuration du milieu, les espaces oasiens anciens, mis en concurrence par les nouvelles activités, voient leurs conditions d'accès aux ressources en eau transformées. Plus largement c'est l'ensemble de l'organisation socio-spatiale régionale qui est remise en question.

III.2.2.1 Industrie et nouveaux périmètres irrigués à Gabès

Industrialisation, modernisation et crise : le Groupe Chimique Tunisien, « ennemi de l'oasis »

Avant même l'implantation des unités industrielles, les secteurs nord du gouvernorat de Gabès souffraient déjà d'un déficit important en eau. Dans sa thèse sur « la vie rurale dans les oasis de Gabès », Abid Bechraoui (1980) alertait ainsi des dangers de la multiplication des forages depuis l'époque coloniale, parlant « d'opération suicide » (1980). Le secteur de l'oasis de Gabès en revanche, restait alimenté par des sources au débit constant de 559 l/s en 1968, permettant d'irriguer 1 080 ha (Hayder, 1986).

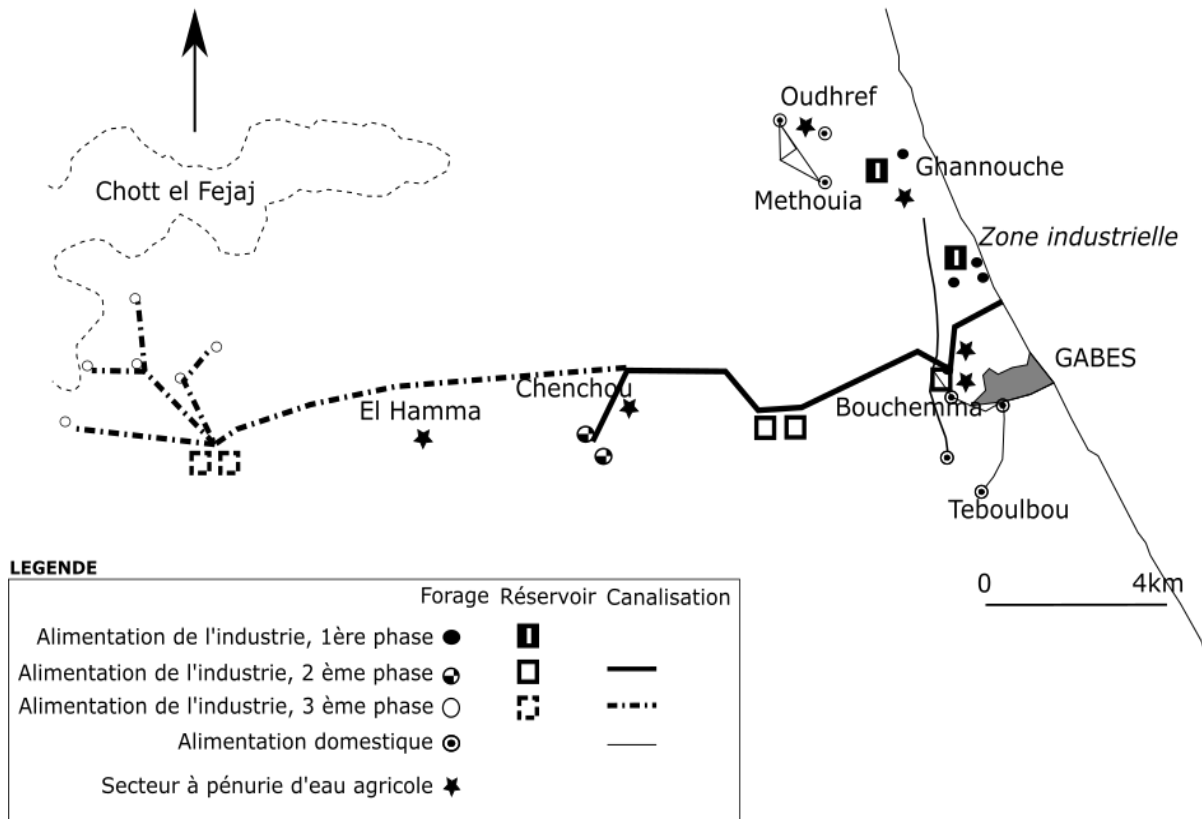
La mise en place d'un pôle de transformation du phosphate, extrait des mines des régions de l'intérieur, incarne à l'échelle locale l'industrialisation du développement dans les

années 1970 et transforme la vocation économique de la ville. À proximité du port commercial de Gabès, s'implante donc le Groupe Chimique Tunisien (GCT). En amont, dans la zone des sources historiques de l'oasis de Gabès, une cimenterie est construite. L'objectif des pouvoirs publics est alors de profiter de l'ouverture portuaire de Gabès pour en faire un pôle de développement, capable de constituer un bassin d'emploi industriel pour le Sud. Rapidement, l'industrialisation de Gabès transforme la gestion des ressources hydrauliques locales. Dans les oasis anciennes, l'impact sur l'accès à l'eau est immédiat. Adnan Hayder, dans sa thèse sur l'industrialisation de Gabès, écrit ainsi : « la première contradiction à se manifester entre l'industrie et l'environnement se place au niveau de la mobilisation de l'eau » (Hayder, 1986).

« En 69, c'est le début des travaux [du pôle industriel]. Ils ont commencé à exploiter en 1971-72. Alors ils sont venus à côté de la mer, et ils ont creusé des forages. Ici il y a des montagnes, des sources. Ils ont creusé au niveau le plus bas, au niveau 0, un puits profond, alors qu'est-ce qui se passe ? C'est comme quelqu'un qui aspire. Alors les sources, ... il n'y a plus de sources.... Quand tu creuses le point le plus bas, il ne peut plus y avoir de sources [...] Pour l'industrie, il faut beaucoup de débit, donc ils ont utilisé toutes les sources. Tous les points les plus hauts ont été aspirés. » (Ali, ingénieur hydraulicien, propriétaire de 0.5 ha, Chenini-Gabès, 2011)

En effet, cette aspiration de l'eau des oasis par le GCT, rendu possible par le creusement des forages, accroît largement la pression sur les ressources hydrauliques locales. En plusieurs phases, 7 forages sont ainsi creusés (Cf. Carte 17). Lors de la première phase, 5 sont réservés aux usines de la zone industrielle. Puis, deux autres puits sont forés au niveau de la cimenterie, à proximité du site de la résurgence des sources de Gabès Nord (Chenchou) qui irriguait l'oasis (Hayder, 1986).

L'industrie et l'eau à Gabès



Réalisation: Irène Carpentier, Source: D'après Adnen Hayder, p.190, 1986, "L'industrialisation à Gabès et ses conséquences"

Carte 18: L'industrie et l'eau à Gabès, source : Adnan Hayder (1986 : 190), réalisation I. Carpentier

Le fait que les forages soient proches des sources de l'oasis entraîne une rapide surexploitation de la nappe de Gabès Nord. En 1974, le débit total exhauré y est de 1630 l/s. En moins de 10 ans, de 1968 à 1975, les sources de l'oued Gabès voient leur débit passer de 559.6 l/s à 400.6 l/s. En 1985, le débit n'est déjà plus que de 95 l/s (Hayder, *op.cit.*).

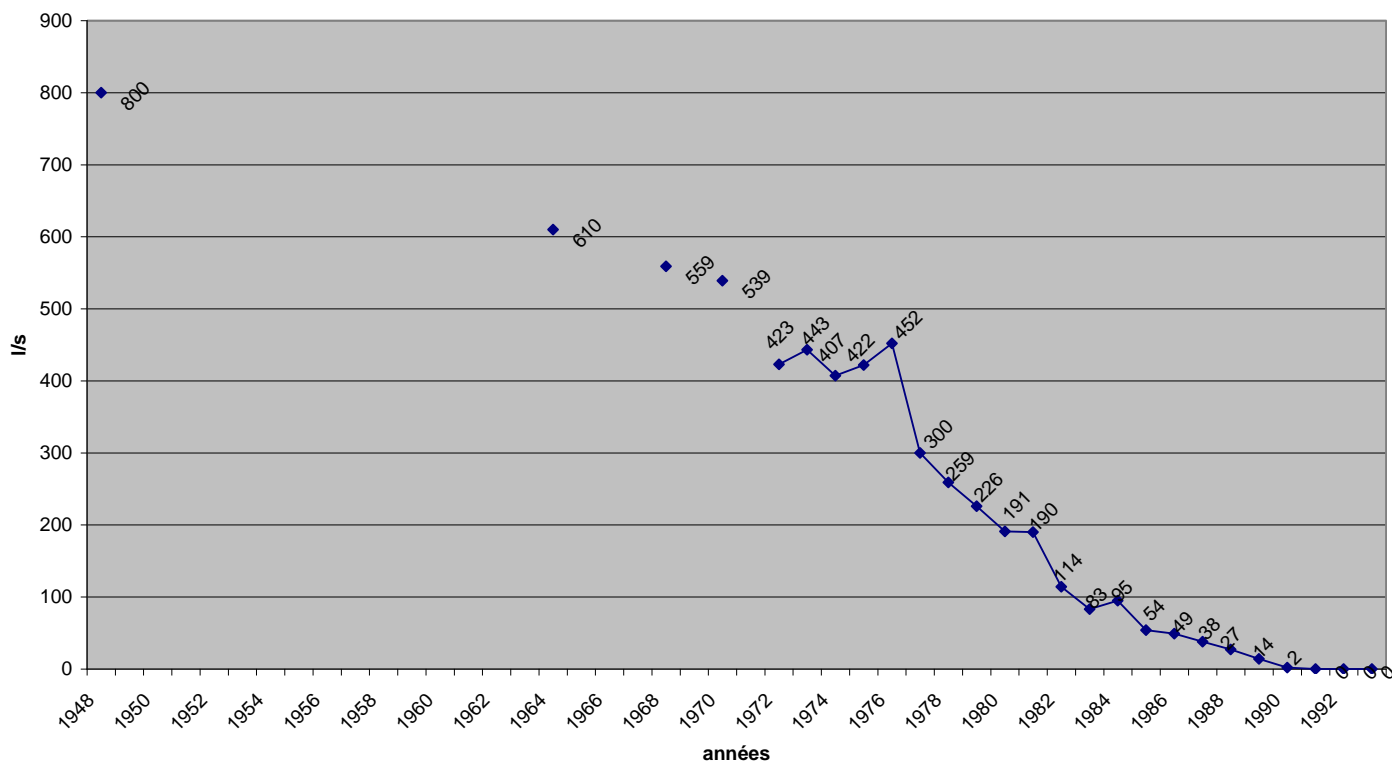


Schéma 3: Variation du débit des sources de l'oasis de Gabès (en l/s) entre 1948 et 1992 ; Source : DRE, cité par Slaheddine Abdedaïem, 1997, reprise par B. Veyrac Ben Ahmed, 2005

Cette chute vertigineuse du débit se fait essentiellement aux dépens de l'agriculture oasienne. Ainsi, en 1975, les besoins des oasis accusent déjà un déficit de 533 l/s. Le tour d'eau, qui était alors de 15 à 20 jours, passe à 30 jours dès 1973, voire 50 jours dans la partie aval, à Jara (Hayder, *op.cit.*).

« Les gens ont commencé à manifester : « Il n'y a pas d'eau ! Il n'y a pas d'eau ! » ... Mais les décisions de l'État, c'est de la politique. Toujours de la politique. Alors ils ont fait des forages à Chenini et ils ont creusé plus profondément...entre 150 et 200 m. Des pompes électriques... » regrette Jamel, agriculteur dans l'oasis de Gabès en 2011.

Ces propos soulignent la dimension politique d'une industrialisation qui permet à l'État d'affirmer son pouvoir à l'échelle locale. Face à la pénurie, de nouveaux forages sont réalisés afin de compenser le manque d'eau dans le réseau d'irrigation de l'oasis (CRDA, 2013). En 1974, le premier forage dans l'oasis de Gabès est creusé à Chott el Ferik.

Puis, vient celui de Sidi Daoud à Jara. Malgré ces forages, la baisse du débit de la nappe se poursuit jusqu'au tarissement complet en 1992 (Veyrac, 2005). Cette « solution », qui consistait au creusement de forages dans l'oasis, pour remédier au déficit d'eau d'irrigation des oasis, apparaît rapidement comme un échec. Face à l'incapacité de la nappe locale à subvenir aux nouveaux besoins industriels et urbains, la SONEDE⁹⁰ est chargée, dès 1975, de gérer l'approvisionnement de la zone industrielle par la restitution de l'eau de la nappe aux utilisateurs traditionnels et la recherche d'autres ressources pour l'industrie (Hayder, 1986). Le projet vise ainsi à mobiliser les ressources des forages agricoles de Chenchou, puis du continental intercalaire (CI) à Chott el Fejej. Mais cette « solution » entre là encore en contradiction avec l'agriculture du périmètre de Chenchou. « Cette solution n'a fait que déplacer le problème de l'eau d'une région à l'autre », écrit Hayder en 1986, appelant de ses vœux la réalisation de la deuxième phase du projet, avec la mobilisation des eaux du CI pour répondre aux besoins de l'industrie. Cette mobilisation ne permet cependant pas de diminuer les pressions sur les nappes profondes et les concurrences entre les espaces et les activités.

Aujourd'hui, 268 forages mobilisent les ressources du gouvernorat, dont 240 pour la Jeffara, qui garantissent l'irrigation des oasis, et 18 pour le CI, qui constituent la source principale utilisée par le groupe chimique tunisien. Le GCT consomme en moyenne 11 millions de m³/an. (CRDA, 2013). Quatre millions de m³ sont fournis par deux forages implantés au sein même du groupe chimique, et la SONEDE se charge des 7,1 millions restants. Le groupe chimique apparaît ainsi comme un consommateur important de la ressource hydraulique du gouvernorat, dont l'autonomie d'approvisionnement est garantie à hauteur de 36 % par les deux forages du GCT. Cependant, en 2010, le secteur industriel représente 9 % de la consommation totale des ressources en eaux profondes du gouvernorat (134 Millions de m³), contre 22 % pour l'eau potable et 69 % pour l'eau agricole (CRDA, 2010)

⁹⁰ SONEDE : Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux. C'est la société publique qui assure la fourniture en eau potable sur tout le territoire tunisien.

Une répartition de l'eau agricole au profit des nouveaux périmètres : après l'industrialisation, de nouvelles concurrence.

Cette eau agricole est cependant essentiellement allouée aux nouveaux périmètres irrigués qui s'étendent au rythme de 1.5 %/an, sur 5 520 ha en 2011, au sud de Gabès et dans l'intérieur du gouvernorat, dans le cadre des politiques d'incitation à la production agricole à destination des marchés d'exportation (Ministère tunisien de l'Environnement, 2015). Ainsi, les périmètres irrigués privés sont passés de 363 ha en 1984 à 2 519 en 2011, représentant désormais 41.3 % de l'ensemble des périmètres irrigués, et une superficie quasiment équivalente à celle des oasis, qui elles ne cessent de se réduire. La consommation en eau des nouveaux périmètres a été multipliée quasiment par 3 depuis 1984, en particulier au profit des périmètres privés, qui ont multiplié leur consommation par 8, avec une croissance accélérée dans la dernière décennie (BRGM, 2013).

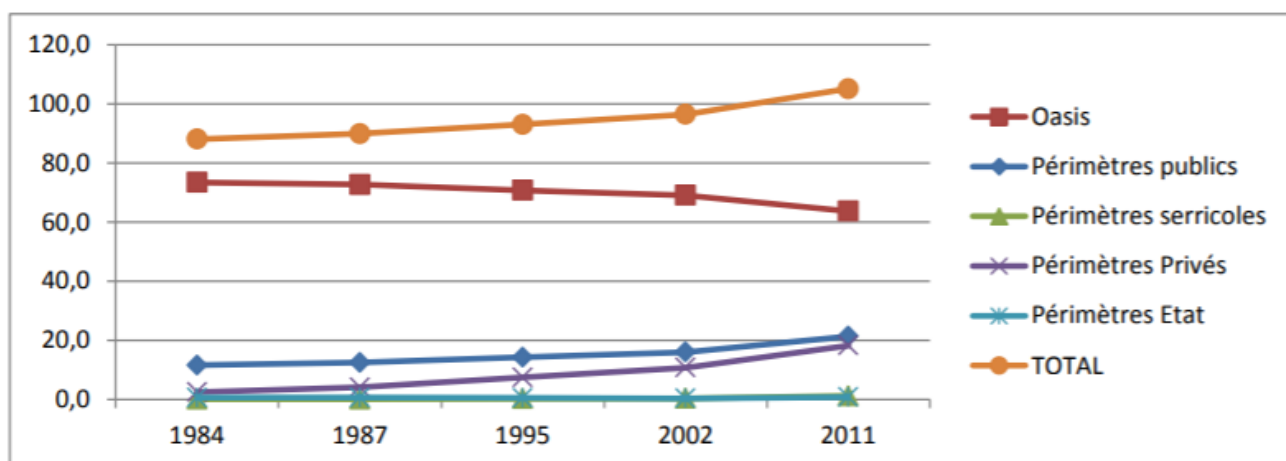


Illustration 16. Evolution de la consommation en eau agricole de 1984 à 2011

Schéma 4: Evolution de la consommation en eau agricole de 1984 à 2011, source : Rapport BRGM, 2013

Ce double dynamique participe là aussi à transformer les logiques de répartition des ressources en eau du gouvernorat, au détriment des oasis anciennes.

III.2.2.2 *L'agriculture industrielle et le tourisme à Tozeur : une concurrence directe pour l'agriculture oasienne*

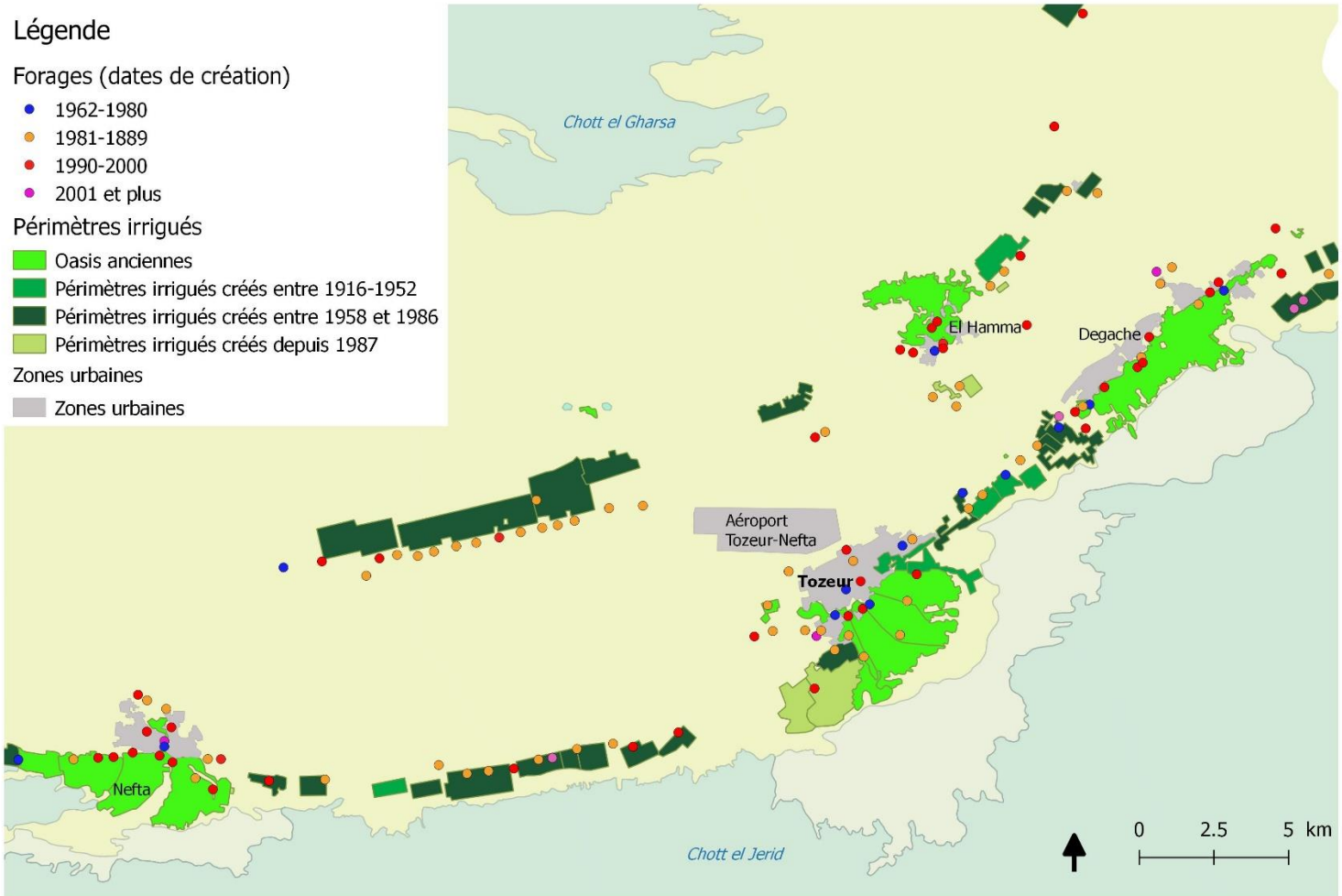
À Tozeur, les politiques d'extension des périmètres irrigués, puis de développement de l'activité touristique ne sont pas sans conséquences. Les équilibres environnementaux sont là aussi remis en question et redéfinissent les conditions de pratique du milieu.

Une pression sur les ressources accrues dans les années 60 : l'expansion des forages

En 1958, les premiers Périmètres Publics Irrigués (PPI) sont créés au Jerid. Cette politique de développement du secteur irrigué entraîne un accroissement spectaculaire des puits de surface, stimulé par l'engagement du secteur privé et l'accroissement des superficies irriguées. Cet accroissement massif conduit au rabattement de la nappe et au tarissement des sources de surface sur lesquelles reposait l'irrigation des oasis (Ministère de l'Environnement et du développement Durable, 2006). En 1954, les sources de Tozeur offraient un débit de 700 l/s. En 1983, le débit n'est plus que de 350 l/s (Attia, 1983). Là encore, plutôt que de simple « disparition », il s'agit d'un « véritable transfert, ou mieux, d'un détournement de l'eau des sources des propriétaires oasiens au profit des nouveaux bénéficiaires. » (*Ibid.*, 1983) Ainsi, alors que les oueds de Tozeur et Nefta perdaient 50 % de leur débit, la STIL (Société Tunisienne de l'Industrie du Lait), qui gérait les nouveaux périmètres irrigués, réalisait dans le Jerid plus de vingt forages, et exploitait dans les années 1980 un débit de 975 l/s, soit plus que toute l'eau dont disposent les deux principales oasis du Jerid. Même si l'eau des forages est chargée de suppléer à l'eau des sources, la surexploitation des nappes conduit au tarissement total des sources en 1988 (Kassah, 1995). Le recours à la nappe profonde devient obligatoire. Là encore, le tour d'eau s'allonge⁹¹. Si l'agriculture oasienne ancienne se retrouve privée de ses ressources, c'est parce que le choix politique se porte sur les nouveaux espaces irrigués et sur un modèle d'agriculture moderniste pour assurer le développement national et régional. Comme à Gabès, la promotion de nouvelles activités productives induit une concurrence qui transforme fondamentalement le système d'accès aux ressources des oasiens. À Tozeur, l'expansion continue des périmètres irrigués, publics et privés, par la multiplication des forages, entre en contradiction avec les objectifs affichés de

⁹¹ En 2007, 58 % des exploitations oasiennes, correspondant à 44 % de la superficie totale, sont irriguées avec un tour d'eau de 21 jours ou plus (Enquête oasis, 2007).

réhabilitation et de sauvegarde des périmètres anciens, annoncés par le PDES (Plan de développement des Eaux du Sud).



Carte 19: L'expansion des périmètres irrigués à Tozeur, source : Carte agricole (CRDA, 2010), Réalisation : I. Carpentier

Dans les années 1990, l'activité touristique accentue encore cette pression sur les ressources de la palmeraie ancienne, dans le cadre d'un nouveau conflit d'usage.

L'oasis au service du tourisme, redéfinition des modalités d'accès et d'exploitation de l'eau oasienne

L'introduction dans les années 1990 du « tourisme saharien » visait d'une part à désengorger le littoral, et d'autre part à diversifier l'économie touristique nationale, associé à un tourisme de masse bas de gamme (Hosni, 2000). Mais il répondait aussi à des enjeux politiques d'une autre nature. En effet, cette diversification du tourisme s'inscrit

dans un contexte national de changement de régime, qui élève cette réorientation au rang de priorité nationale pour répondre aux enjeux de développement. En effet, la mise en place d'une nouvelle politique d'exploitation touristique renvoie à une nouvelle mise en scène politique et médiatique du patrimoine culturel tunisien, visant entre autre à contrer la montée en puissance d'une opposition politique religieuse (Bigcart, 2018), par la mise en valeur d'un patrimoine matériel et immatériel du pays, mise en scène de la Tunisie traditionnelle, et le développement d'un tourisme qui ne soit pas exclusivement côtier. Cette politique, H. Saïdi (2017) l'analyse comme une instrumentalisation politique du patrimoine. D'une part, elle vise à promouvoir « l'identité retrouvée » dans ces territoires oubliés, la « tunisianité », et d'autre part, il s'agit de « susciter l'emballement à la fois des touristes et des Tunisiens » (p. 136). Cette promotion de la « tunisianité » participe de la « propagande » du régime (Camau, Geisser, 2003), en particulier à l'étranger, et ce nouveau tourisme, plus « authentique », devait permettre de valoriser, en même temps que les territoires oasiens, le nouveau régime, gardien et « incarnation de cette tunisianité » (Saïdi, 2017 : 136). Le premier conseil des ministres réuni après la prise de pouvoir de Ben Ali en 1987 fut ainsi consacré au tourisme, et en particulier au tourisme saharien (Hosni, 2000). Après avoir été en partie éclipsées par les « réussites » du tourisme balnéaire, les oasis, renouant avec un certain héritage colonial, font ainsi leur retour sur le devant de la scène médiatique. Image d'un patrimoine « authentiquement tunisien », elles sont un symbole de cette « identité de façade » de la Tunisie touristique et de ce nouveau régime. En quête de légitimité, celui-ci tente avec le développement du tourisme oasien de s'approprier de nouveaux espaces et de nouvelles valeurs.

Cette dynamique politique de mise en scène des oasis comme symbole du patrimoine national et vitrine du régime a cependant des traductions très concrètes dans les espaces oasiens. Dès 1980, un aéroport international avait été construit à Tozeur. La route Kebili-Tozeur à travers le chott el Jerid est achevée, permettant un développement rapide et spectaculaire de l'activité touristique. En 1987, la capacité touristique dans la Tunisie du sud-ouest⁹² était de 3 309 lits, soit 3% de la capacité touristique nationale. Au moyen de

⁹² La région du Sud-ouest regroupe les gouvernorats de Gafsa, Tozeur et Kebili. La Tunisie est découpée en 6 grandes régions économiques depuis le *Schéma National d'Aménagement du Territoire* (SNAT) de 1985 : Nord-Ouest, Nord-Est, Centre-Ouest, Centre-Est, Sud-Ouest, Sud-Est. Elles constituent des mailles « d'observation et de savoir », plutôt que des mailles de pouvoir (Bennasr *et al.*, 2015).

nombreuses incitations fiscales aux promoteurs privés (Hosni, 2000), en 1994, la capacité a déjà doublé, avec 7 684 lits, soit pour 5% de la capacité nationale (Ministère de l'Équipement, 2010). En 2006, elle a plus que triplé, avec 11 046 lits (Minvielle, 2007). Le nombre d'établissement touristiques est passé de 35 à 62, soit de 8 à 11% du total national. Entre 1989 et 1993, ces nouvelles réalisations hôtelières accaparent 6.5% du total des investissements touristiques (Kassah, 1995). Alors que les hôtels de première génération avaient été construits dans le centre-ville proche de la gare à l'époque coloniale, la deuxième génération, composée d'une quinzaine d'hôtels de luxe, s'installe dans une « zone touristique » de 52 hectares (Souissi, 2009).



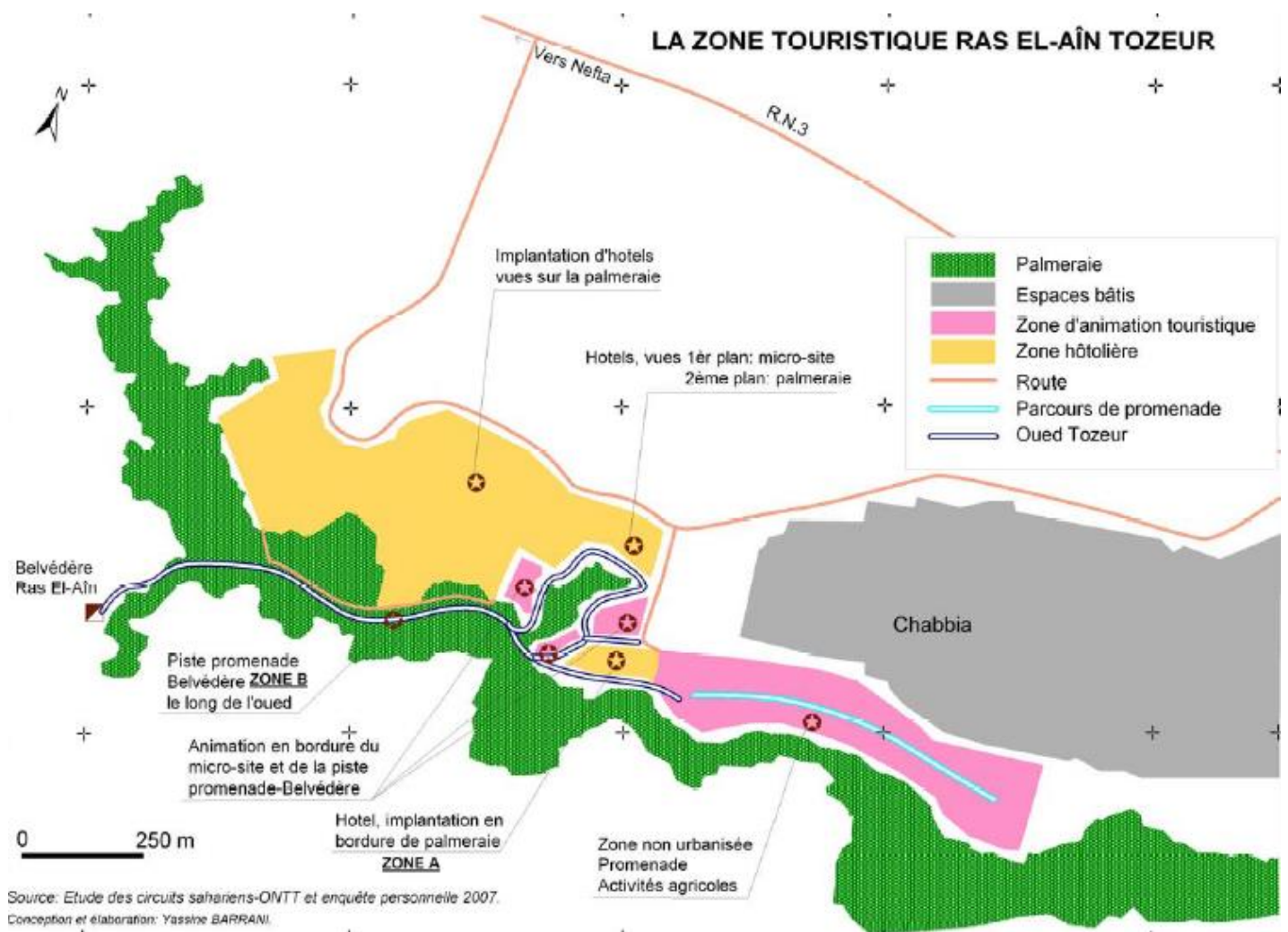
Figure 23: Hôtel le long de la palmeraie, Tozeur, source : TripAdvisor

Celle-ci est située à l'emplacement des sources de l'oasis à Ras el Aïn, déjà mises sous pression par le développement des nouveaux périmètres irrigués. Au sein de cette zone touristique, environ 14 ha « de palmeraies hôtelières » sont créés, au moyen de puits qui profitent de la configuration géologique, permettant des pompages à moins de 80 m. Chaque hôtel construit des forages qui puisent dans les sables du Pontien inférieur qui constituent le site de Ras el Aïn, pour un débit moyen de 4 à 6 l/s, afin de répondre aux besoins journaliers en eau domestique (piscine, nettoyage, arrosage des jardins). En 2006,

27 puits (publics, privés agricoles, hôteliers) captent la nappe du complexe terminal dans un rayon de 20 km² (Moumni, 2006). En 2005, le secteur touristique consomme 10 % de la consommation totale de l'eau de la SONEDE (Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux) dans le district de Tozeur, pour une moyenne de 6.8 milliers de m³ d'eau SONEDE/hectare. Cependant pour les trois quarts, la consommation de l'eau du secteur touristique provient de l'exploitation de la nappe du complexe terminal, pour un coût très inférieur à celle de la SONEDE (Souissi, 2009). Au même endroit s'implante en 1997 un golf sur une superficie totale de 150 ha dont 15 de gazon et trois lacs, arrosés par la récupération des eaux usées du circuit, et symbole de l'emprise foncière d'une activité touristique qui semble faire fi des contraintes du milieu.



Figure 24: Le golf de Tozeur, 2013



Carte 20: La zone touristique de Ras el Aïn à Tozeur en 2007, source : (Barrani, 2007)

À Tozeur, le « boom » est tel qu'il centralise près d'un quart des capacités d'hébergement de la région saharienne. Cette expansion rapide est le produit d'une histoire longue, qui voit Tozeur profiter de l'évolution des modèles touristiques internationaux, de la mise en question du modèle balnéaire, et des impératifs politiques de renouvellement sur le plan national. Le tourisme saharien, ancré dans un environnement célébré pour sa singularité et sa résilience, semble devoir apporter « l'authenticité locale » qui commençait à

manquer au tourisme de la côte, consacrant une première inflexion du paradigme de la modernité comme seule valeur capable de servir de levier pour le développement.

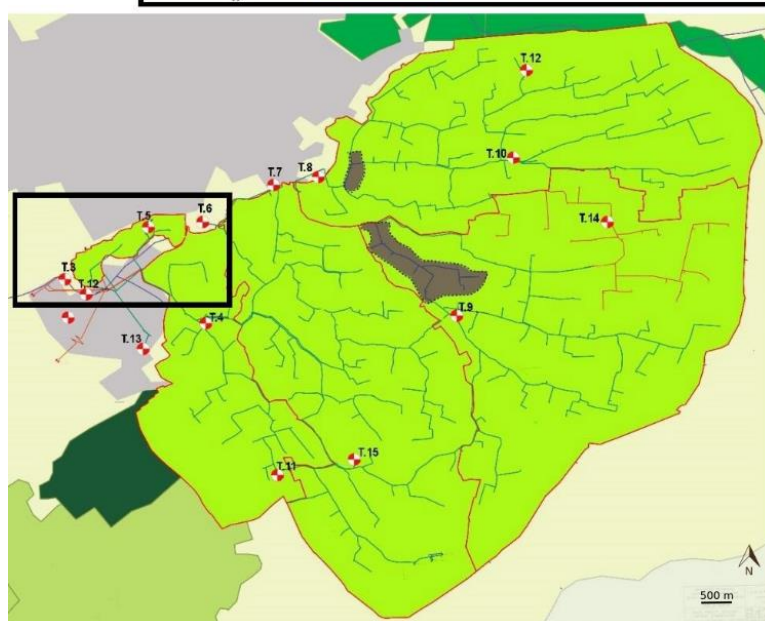
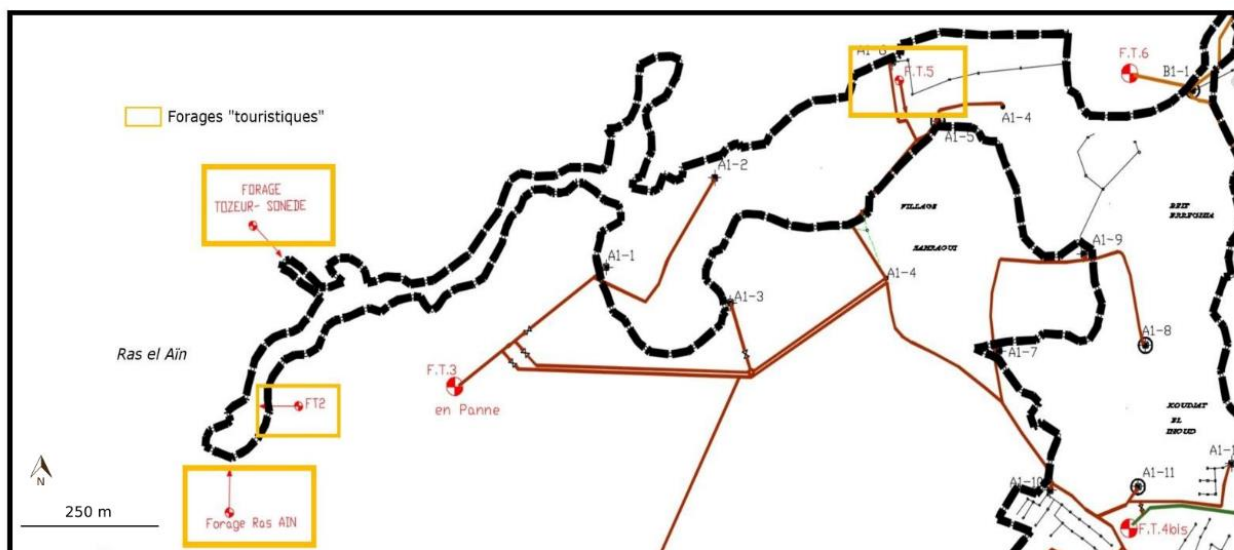


Figure 25: Le complexe touristique Planet Oasis, symbole de cette nouvelle génération du tourisme oasien revendiquant l'authenticité, 2013

Au-delà des mutations de la vocation économique régionale, l'activité touristique contribue à drainer la main d'œuvre active habituellement dans l'agriculture vers les activités de service et associées au tourisme (Battesti, 2005). Cette transformation de la structure de l'emploi et l'ouverture d'une opportunité économique alternative participent, comme à Gabès avec le GCT, à reconfigurer les conditions de pratiques de l'agriculture. Au-delà de ces enjeux socio-économiques, le tourisme saharien, reposant essentiellement sur la mise en marché du paysage oasien, renforce les pressions sur l'environnement. En effet, en plus de besoins généraux accrus, l'activité touristique a un impact direct sur le système de gestion de l'eau dans l'oasis ancienne.

L'exemple des forages « touristiques » de l'oasis est symptomatique. Ainsi, trois forages, - T5⁹³ (créé en 1976, à 202 m de profondeur), T2 (en 1981, 176 m), et T SONEDE (en 1984, 200 m) - sont spécialement destinés à alimenter en eau les oueds à Abbes, R'bat et Wassat (CRDA, 2013) et à recréer, de manière artificielle, un paysage historique. En 1995, un quatrième forage, « Ras el Aïn », de 300 m de profondeur, complète les trois premiers.

⁹³ Chaque forage est désigné par la lettre T, comme Tozeur

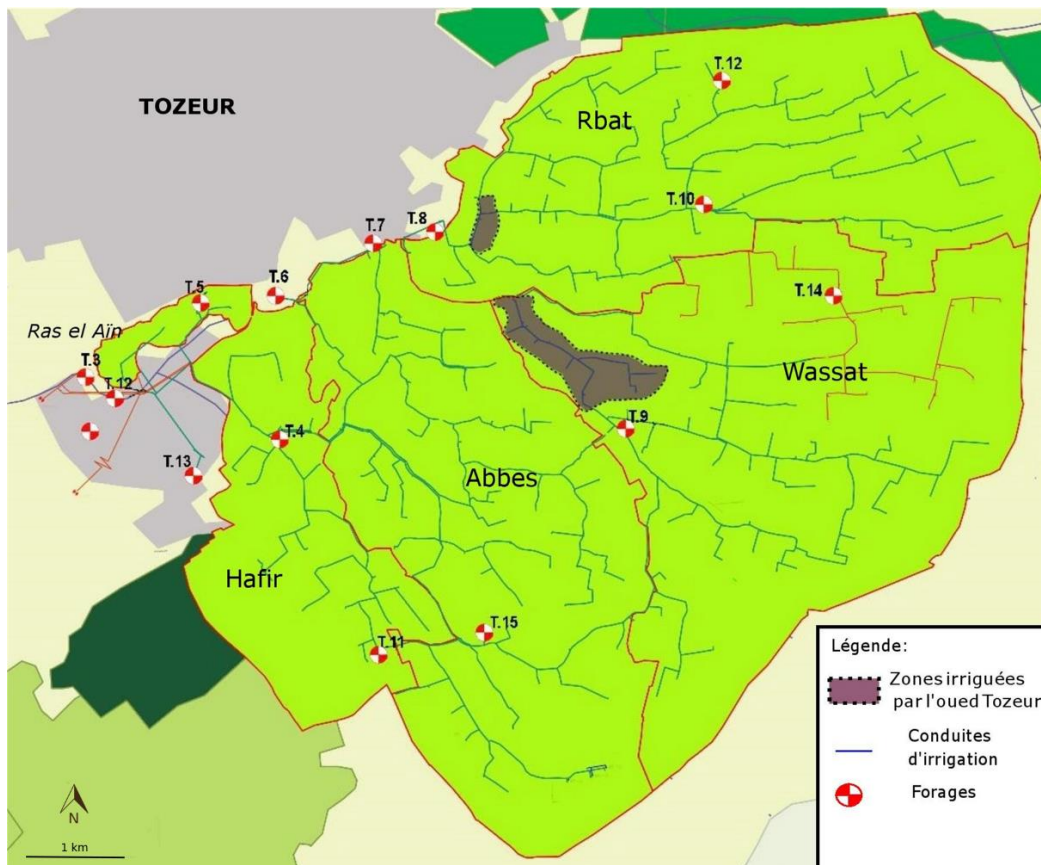


Carte 21: Les forages touristiques de la zone de Ras el Aïn à Tozeur, source : Carte agricole (CRDA, 2010), CRDA Tozeur, 2013, réalisation : I. Carpentier

En 2013, ils totalisent un débit de 80 l/s. Cette mise en eau est presque exclusivement destinée à agrémenter le paysage de l'oasis par la présence visible de l'eau dans les canaux, et à se conformer ainsi aux images historiques des oasis, points d'eau dans l'immensité désertique, fondements du rêve touristique oasisien. Comme le rapporte un responsable du CRDA,⁹⁴ « Qui dit oasis, dit oued irrigué, les oasis sont connues pour ça. Donc il y a quatre forages locaux qui sont voués à ça ». Cette solution visant à pallier la disparition de l'eau dans les canaux est apparue consensuelle à l'ensemble des acteurs

⁹⁴ Entretiens avec Mohamed T., CRDA, 2013

locaux (agriculteurs, ministère, municipalité). En effet, tous les acteurs, agriculteurs compris, voulaient voir l'eau dans les oueds, comme signe d'une résistance du paysage oasien historique en dépit des transformations. Par ailleurs, l'idée selon laquelle le tourisme profitera à l'agriculture est aussi largement partagée. En préservant la pérennité de l'oued, l'activité touristique est présentée comme capable de préserver l'oasis et « un de ses principaux attraits » (Minvielle, 2007). Cette association entre pérennité de l'oued et pérennité du tourisme, « activité associée » (CRDA, 2013), passe sous silence les logiques de concurrence et de pression accrue sur les ressources hydrauliques au sein de la palmeraie, en particulier vis-à-vis de l'activité agricole. Ces forages « touristiques » sont pourtant un signe particulièrement puissant de l'emprise de l'activité touristique dans le parcellaire de l'oasis. Si 50% de l'eau produite par ces forages sert à l'agriculture oasienne par irrigation gravitaire, sur des superficies équivalentes à 32 ha, (15 ha à R'bat et 17 ha à Wassat), ils n'offrent qu'un complément partiel au système d'irrigation général.



Carte 22: Les zones irriguées par l'oued Tozeur, source : Carte agricole (CRDA, 2010), CRDA 2013, réalisation : I. Carpentier

Les trois secteurs alimentés à partir des eaux déversées dans l'oued et refoulées par les stations de pompage sont d'ailleurs les plus touchés par le manque d'eau de l'ancienne

oasis, surtout en période de pointe. En effet, la fréquence des colmatages et bouchages des pompes de refoulement, faute d'entretien, est importante, et par conséquent les débits qui arrivent jusqu'aux irrigants demeurent insuffisants (CRDA, 2013). Par ailleurs, la charge financière est importante pour les agriculteurs, qui ne bénéficient pourtant que de manière limitée de ces ouvrages qui ne leur sont pas destinés. Ainsi, ces forages participent essentiellement à accroître la pression sur des nappes déjà en situation particulièrement tendue. À R'bat, le forage touristique complète 3 forages « agricoles », les forages « Tozeur 10 » dits T10, « Tozeur 12 » T12, T8. À Wassat également, trois forages sont nécessaires pour assurer l'irrigation : T7ter, T14, T 19, complétés par l'eau du forage touristique. Cette problématique de la cohabitation complexe des activités dans l'oasis n'est pas ignorée par les pouvoirs publics. Elle apparaît même très clairement dans le document d'Avant-Projet Détaillé de réhabilitation du réseau d'irrigation de l'oasis de 2013. Celui-ci faisait suite au rapport de Diagnostic et Faisabilité élaboré à l'issue de discussions entre les autorités locales et régionales, les GDA (Groupement de Développement Agricole), l'UTAP (L'Union Tunisienne pour l'Agriculture et la Pêche), et approuvé par les services concernés du CRDA de Tozeur. Le rapport souligne explicitement les logiques de concurrence et de pression auxquelles fait face l'agriculture dans l'oasis : « Compte tenu de l'objectif « agro-touristique » de l'écoulement permanent de l'oued, Il serait judicieux d'affecter, entièrement ou partiellement, les charges résultant de la préservation de l'écoulement de l'oued aux parties concernées et/ou bénéficiaires des activités associées au développement agricole de l'oasis ». L'agriculture est ainsi identifiée par l'administration agricole elle-même comme faiblement bénéficiaire de cette « mise en tourisme » des oueds. L'appel à un rééquilibrage des charges consacre finalement la conscience d'un problème de déséquilibre sectoriel ancien au sein de l'oasis, qui n'a pas donné lieu jusqu'à aujourd'hui à une réorientation claire des stratégies politiques de développement.

L'activité touristique a ainsi pris rapidement une ampleur centrale dans l'aménagement de la gestion des ressources oasiennes à Tozeur. Reposant sur la valorisation économique d'un paysage fondé sur une maîtrise ancienne de l'irrigation par l'activité agricole, le tourisme participe directement à l'accroissement des pressions sur des ressources dont les agriculteurs sont largement « dépossédés » (Attia, 1983).

III.2.3 *La zone des sources : lieu d'incarnation de la brutalité des transformations*

La transformation la plus remarquable des environnements oasiens est ainsi la « disparition » de l'eau du paysage de l'oasis ancienne. De l'échelle individuelle de l'exploitation à celle collective de l'oasis, l'expérience d'une altération sensible du milieu oasien, « visible à l'œil nu », est partagée. Elle touche directement l'ensemble des acteurs locaux.

« Dans le temps on se baignait là. Tu sais moi je me suis baigné dans cet oued... Je me souviens l'eau qui était dans cet oued ... Il coule là... [...] Maintenant, vous voyez les canaux vides et tout ! Avant toujours on plonge ici !! Toujours ! Tout le temps ! On rentre vite de l'école pour aller se baigner ! » raconte Mohamed, en 2011.

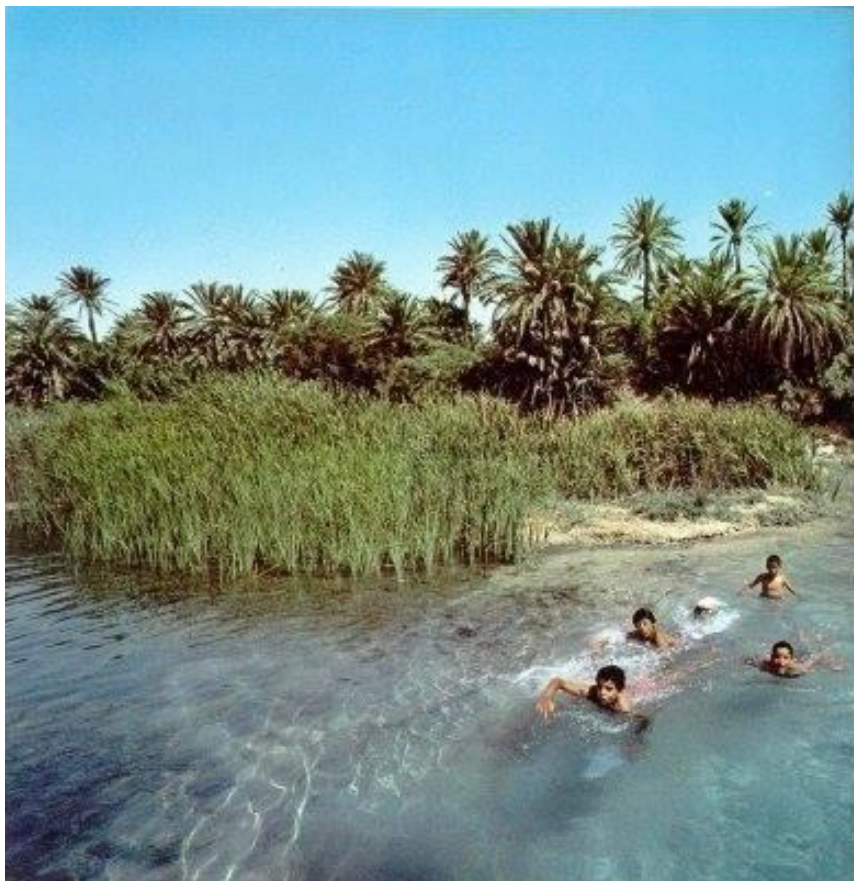


Figure 26: Baignade dans l'oued Gabès, date inconnue, source : Facebook « Chenini Gabès »

En plus des récits enchantés sur « l'oasis d'avant », ceux de baignades passées reviennent régulièrement dans les discours des oasiens, soulignant la brutalité symbolique de cette

disparition de l'eau. En effet, ces zones de résurgences structurent l'ensemble de l'organisation du territoire oasien. Lieux de pouvoir et de fertilité, les sources, premiers maillons du système d'irrigation, sont les lieux privilégiés des aménagements et investissements sur le territoire. Alimentant les légendes et écrits des voyageurs, chercheurs et oasiens, les zones des sources sont un pôle central de la mémoire des lieux. Les récits sur la puissance du débit, « capable de noyer un chameau », continuent de circuler parmi les oasiens. Lieux du souvenir de l'abondance hydraulique, ces zones sont décrites comme les plus belles, les plus fleuries de l'oasis, attirant de multiples animaux, oiseaux migrateurs et petits troupeaux.



Figure 27: La zone de Ras el Oued à Chenini Gabès, dans les années 1970, source : Facebook Chenini Gabès

Disqualifiées par la disparition des sources, elles ont fait l'objet d'un processus de marginalisation et de dégradation particulièrement marquant. Aux images d'abondance

et de fertilité ont succédé celles de désertification et de dégradation. Zone d'un « cimetière des palmiers » à Gabès, présence de « pierres tombales⁹⁵ » au lieu de jaillissement des anciennes sources à Nefta, ces lieux incarnent plus que tous les autres la « déchéance » d'une certaine image du système oasien, et constituent par là même, des lieux idéaux de l'observation des transformations sociales, économiques, politiques et environnementales de l'oasis.



Figure 28: Source d'eau Ain Bi Ali, Nefta, 2016

⁹⁵ Ces pierres s'inscrivent dans le projet de valorisation « écotouristique » du site de la corbeille de Nefta, et portent chacun un panneau explicatif relatant l'histoire de la source.



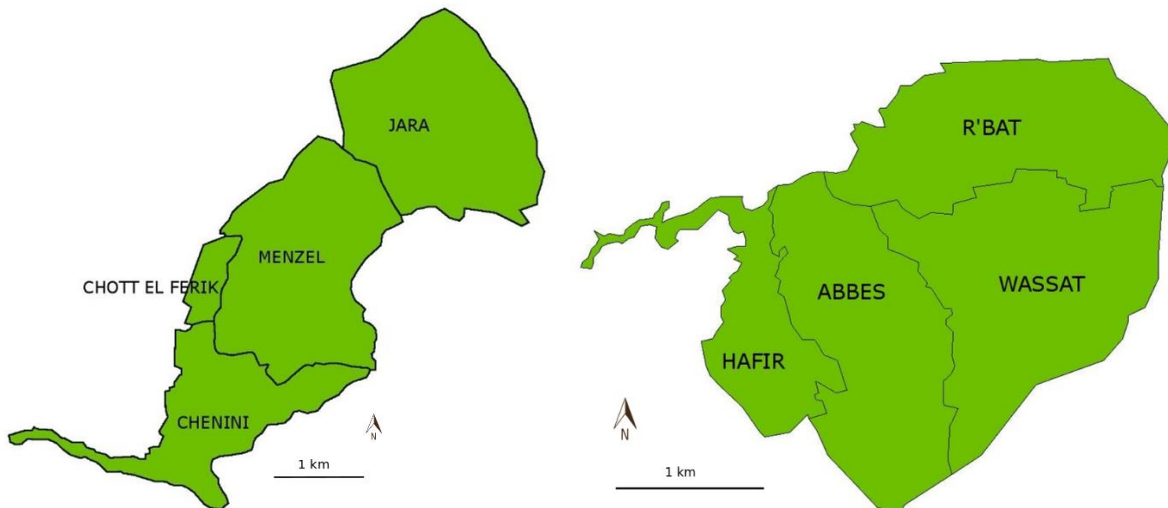
Figure 29: L'ancienne zone des sources de l'oasis de Gabès : "cimetière de palmiers", 2013

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, cette « disparition » est en fait plutôt un transfert, occasionné par la réallocation de la ressource vers des nouveaux périmètres et de nouvelles activités (Battesti, 2005). Des sources artésiennes aux forages dans les nappes fossiles, la transformation de la gestion de l'eau redéfinit les rapports de force à l'échelle locale et met en lumière la dimension spatiale de la crise de l'eau dans les oasis. Plus qu'une contrainte environnementale déterminante, il s'agit ici de mettre en lumière les formes de construction sociale et politique de la question hydraulique, enjeu de justice sociale. Cet exemple de la zone des sources, « géosymbole⁹⁶» déchu, nous invite à

⁹⁶ Voir BONNEMAISON, Joël, LASSEUR, Maud, et THIBAUT, Christel. *La Géographie culturelle : cours de l'université Paris IV-Sorbonne 1994-1997*. 2000.

interroger la nature de la crise des systèmes oasiens, point de déclenchement de la mise en cause de la modernisation, mais aussi de la protection des oasis.

III.3 Les effets indirects de la « disparition de l'eau » dans l'oasis



Carte 23. Localisation des GDA, à Gabès et Tozeur ; réalisation : I. Carpentier

À l'échelle de l'oasis, l'accroissement des pressions sur les ressources se traduit par une dégradation de la qualité des eaux et des sols. Ainsi, la salinisation, mais aussi les risques de désertification, d'abandon des terres agricoles et d'urbanisation contribuent à accroître les dynamiques de différenciation socio-spatiale dans l'oasis : entre acteurs qui se concentrent dans les zones où l'accès aux ressources est préservé et ceux qui sont cantonnés aux périphéries salinisées, mal drainées, confrontées à des problèmes de vétusté des infrastructures. Stigmate de la crise d'un modèle, la dégradation de la qualité des ressources met en lumière la profonde imbrication des dynamiques environnementales et d'organisation du développement.

III.3.1 *Salinisation et qualité des sols : différenciation spatiale de l'oasis*

Dès les années 1990, la baisse de l'humidité au sein des oasis contribue à l'appauvrissement de la qualité des sols, avec des phénomènes comme la salinisation et l'hydromorphie. Le manque de drainage contribue à élever la nappe, qui « sous l'effet de l'évaporation excessive, se traduit en salinisation. Le matériau sablo-gypseux perméable des sols est rapidement lessivable. La dégradation des sols se présente d'abord à la limite des exutoires, sur des extensions non contrôlées des oasis » (Hachicha, 1995). La question de la salinisation rappelle combien enjeux hydrauliques et fonciers sont liés dans les oasis,

et combien cette dégradation de la qualité des eaux est spatialement différenciée. En effet, la salure des sols s'accroît en priorité dans les secteurs sous-irrigués et dans les parcelles abandonnées. Dans les zones basses, la remontée de la nappe est particulièrement problématique. La salinisation apparaît non seulement comme un indicateur de suivi de la dégradation des eaux et des sols, mais aussi comme un facteur de différenciation des espaces, qui pose la question de la gestion des inégalités en contexte de crise (Hachicha, 1995).

À Gabès, la salinité du sol diffère entre la zone amont et aval. Chenini et Chott el Ferik renferment les terres les plus salées de l'oasis de Gabès avec un taux de 3.5 g/s, alors qu'à Menzel et Jara il n'est que de 2.8 g/s (CRDA, 2012).



Figure 30: Sols salinisés dans l'oasis de Gabès, 2014

La haute teneur en sel des terres à l'amont de l'oasis est une contrainte pour le développement d'un certain nombre de cultures au sol. Cependant, les grenadiers s'accommodent de ces conditions pédoclimatiques. Sofiane, qui cultive 1 hectare dans l'oasis, explique : « *Il y a toujours un problème de salinité. Il faudrait un tour d'eau régulier pour bien lessiver le sol [..]. Dans ce cas-là, les productions de Chenini seraient les meilleures, car la terre y est 'savoureuse'* ». Dans la zone basse, les problèmes de drainage entraînent un problème d'hydromorphie des sols. Le relief particulier de l'oasis, associé aux transformations de l'eau contribue à différencier les conditions des pratiques agricoles, et la qualité des sols.

À Tozeur, plus on se rapproche du Chott, plus la salinisation augmente, vu la proximité de la nappe phréatique et la texture du sol qui devient plus fine. En moyenne, la salinité du sol est de 2 g/L, et celle de la nappe varie entre 8 et 46 mmhos/cm⁹⁷ (CRDA, 2013). Malgré cette salinisation importante, les bordures du chott sont conquises pour le développement agricole, ce qui souligne qu'il n'existe pas de corrélation mécanique entre dégradation des ressources et mise en valeur agricole. Si les périphéries salinisées sont mises en valeur, c'est parce qu'elles offrent des opportunités, foncières en particulier, que n'offrent pas les zones intérieures. Ainsi, la gestion des contraintes apparaît comme un élément central de l'analyse des transformations.

	Classes de salinité				
	<i>Sol sain</i>	<i>Sol salé</i>	<i>Sol très salé</i>	<i>Sol avec salure en profondeur</i>	TOTAL
Superficie (Ha)	323	9	153	473	958
Pourcentage (%)	34	1	16	49	100

Tableau 5: Répartition des classes de salinité du sol dans l'oasis de Tozeur. Source : données de l'étude de projet APIOS.BRL-STUDI. Juin 99, auprès CRDA 2013

La salinisation, qui concerne 2/3 des sols de l'oasis de Tozeur, apparaît comme un problème généralisé. Seulement 1/3 de l'oasis (323 ha) présente des sols sains, alors que près de la moitié de la superficie de l'oasis présente des sols avec salure en profondeur.

⁹⁷ La mesure de la conductivité électrique de l'eau extraite d'un échantillon de sol saturé permet d'estimer sa concentration en sel. La conductivité électrique est exprimée en millimhos par centimètres (mmhos/cm).

La qualité de la terre, qualifiée de « fatiguée » ou de « finie » par les agriculteurs, est dégradée, du fait du manque d'eau et de la salinisation.

III.3.2 *Différenciation spatiale des dynamiques de dégradation : des injustices environnementales*

Cette salinité, étroitement liée au phénomène de drainage, interroge donc les problématiques de gestion et d'entretien de réseaux d'irrigation collectifs profondément transformés. Ainsi, l'état du réseau de drainage met en lumière les hiérarchies et des disparités spatiales à l'échelle fine, entre des zones drainées, faiblement exposées aux risques d'hydromorphie, et zones fortement exposées. Au-delà d'une dégradation généralisée du milieu, l'inégalité face aux risques éclaire la nécessité de penser ensemble les différentes dimensions sociales, institutionnelles, politiques des projets d'organisation « durable » du développement.

III.3.2.1 Manque de drainage et incendies, révélateur de disparités spatiales

En effet, à Tozeur, le réseau de drainage n'est fonctionnel que dans sa partie aval, sur le réseau principal (CRDA, 2013). Le reste du réseau est délaissé, ce qui apparaît comme une des causes principales de l'hydromorphie, qui contribue à la chute de la qualité du sol. En 2013, le CRDA estime que 37 km de drains doivent être réhabilités, dont la moitié dans la zone de Wassat, pour permettre de lutter contre ces dégradations. Ainsi apparaissent des logiques de différenciations spatiales, entre une zone proche de la ville et de la route, et des franges périphériques, mais aussi des secteurs alimentés par le réseau secondaire qui cumulent les contraintes en matière de qualité des eaux et des sols. Cette marginalisation de zones intérieures peu accessibles ou périphériques se traduit également par la multiplication des incendies dans l'oasis. Auparavant extrêmement rares en raison de l'humidité générale de l'écosystème oasien, les dernières années ont vu émerger ce problème nouveau, témoin d'une fragilité qui met en question la pérennité des milieux oasiens. Ainsi, depuis 2010, des milliers de palmiers ont été brûlés, laissant certaines zones en friche. En 2011, le complexe touristique « Chak Wak », au cœur de la palmeraie, a été partiellement détruit, brûlant plus de 700 palmiers. En 2012, 3 600 palmiers à Wassat et 13 ha dans la zone d'Abbès ont également été ravagés, puis une soixantaine d'incendies sont recensés en 2013, détruisant environ 450 palmiers. En 2016, ce sont à nouveau 15 ha, puis encore 4 en 2017 (GDA, 2014 ; La Presse).



Figure 31: Palmiers brûlés dans la zone de Wassat à Tozeur, 2014

Ces incendies, qui interviennent en été, se sont surtout concentrés dans les zones périphériques les plus marginales mais ne s’y sont pas limités, mettant ainsi en question les procédures de contrôle, de gestion et de protection de la palmeraie. Parfois soupçonnés d’être intentionnels, ils rappellent la dimension politique et les tensions induites par les dynamiques de dégradation des ressources oasiennes.

III.3.2.2 L’oasis abandonnée

L’abandon des terres dans l’oasis ou leur urbanisation apparaît ainsi comme une conséquence logique de l’accumulation des contraintes de valorisation des ressources. En effet, alors que le morcellement issu du mode de transmission des terres lors de l’héritage constitue un facteur de pression structurel sur le foncier oasien, c’est un marqueur des difficultés de la petite agriculture familiale oasienne à pérenniser l’exploitation, ou à subvenir aux besoins du ménage (Chapitre 4). Si les facteurs qui contribuent à l’abandon de l’activité agricole dans l’oasis sont multiples, la simple analyse des taux de parcelles abandonnées permet d’évaluer l’ampleur des menaces qui pèsent sur l’espace oasien

ancien en établissant un constat de fait de la « non-durabilité » de certaines dynamiques pour la reproduction des exploitations et du territoire oasien dans son ensemble.



Figure 32: Parcelles abandonnées dans l'oasis de Gabès, zone de Ras el oued, 2012

À Gabès, 11 % des terres sont considérées comme abandonnées (CRDA, 2010). À Tozeur, le GDA de Wassat estime le taux moyen d'abandon dans l'oasis à 30%. Cependant, là encore, les taux ne sont pas homogènes au sein de chacune des zones. D'après les chiffres fournis par le CRDA de Gabès, à Jara dans la partie la plus littorale, c'est près de 35 % des terres qui sont abandonnées, quand seulement 2 % le sont à Chenini, dont la zone urbaine s'étend vers le nord, 16 % à Chott el Ferik et 5 % à Menzel. La partie littorale de Jara cumule en effet les menaces. Par leurs situations, les terres agricoles se retrouvent livrées

aux pollutions, atmosphériques en particulier qui fragilisent le développement des cultures.



Figure 33. Chott Essalem, la pollution blanchit les palmiers, 2016, source : D. Robert



Figure 34: Feuille touchée vraisemblablement par la pollution, Jara, 2016

Elles se retrouvent également livrées à l'avancée urbaine. Menace majeure pour l'oasis enserrée par les différents quartiers, l'urbanisation a en effet contribué selon certaines estimations à la régression de 60 % de la surface de l'oasis de 1957 à 2009⁹⁸. Chaque année, ce sont près de 10 ha d'oasis qui disparaissent d'après les estimations de l'administration, au profit d'une urbanisation informelle. Quelques kilomètres au sud de Gabès, l'oasis de Zrig constitue un exemple symbolique de cette régression des terres oasiennes face au tissu urbain gabésien, passant de 80 à 10 ha en à peine 50 ans.

⁹⁸<http://kapitalis.com/tunisie/2018/04/10/environnement-pour-quon-nacheve-plus-les-palmiers-a-gabes/>



Carte 24: La croissance de l'urbanisation à Jara 2004-2018 dans l'oasis de Gabès ; source : Google Earth, réalisation : I. Carpentier

Depuis la révolution, le rythme de cette urbanisation s'est accru, au même titre que les outils de suivi, de contrôle et de gestion du phénomène. Si les zones centrales et amont de Menzel et Chenini semblent relativement préservées, elles ne sont pas pour autant

épargnées. Les suivis récemment effectués par les GDA aboutissent à des taux d'abandon nettement supérieurs à ceux établis par le CRDA. Sur la base d'une définition stricte de « l'abandon » des terres dans l'oasis, comme l'arrêt de l'irrigation de la parcelle, 13.6 % de terres abandonnées sont ainsi recensées à Chenini. À Tozeur, la configuration spatiale est un peu différente, le périmètre urbain s'étendant dans un sens opposé à celui de l'oasis. Si l'oasis est épargnée par une urbanisation massive, le mitage issu des développements touristiques, ainsi que l'abandon des zones les plus périphériques n'en restent pas moins des menaces d'ampleur pour les terres agricoles de l'oasis.

III.4 Une contradiction durable ? L'accroissement des pressions et des protections

Concrètement, on constate que la multiplication des sources de pression sur l'environnement des oasis anciennes affecte de façon notable l'ensemble de l'écosystème oasien. En plus de la raréfaction de la ressource en eau et de son accessibilité pour l'agriculture familiale, la salinisation des sols, la dégradation du réseau de drainage, aboutissent entre autre à la multiplication des abandons de terres, parfois urbanisées. Pourtant, malgré l'évolution rapide de la situation hydraulique et les nouvelles pressions induites par les politiques de diversification économique régionale, les politiques demeurent globalement conformes aux premières orientations de mobilisation générale des ressources.

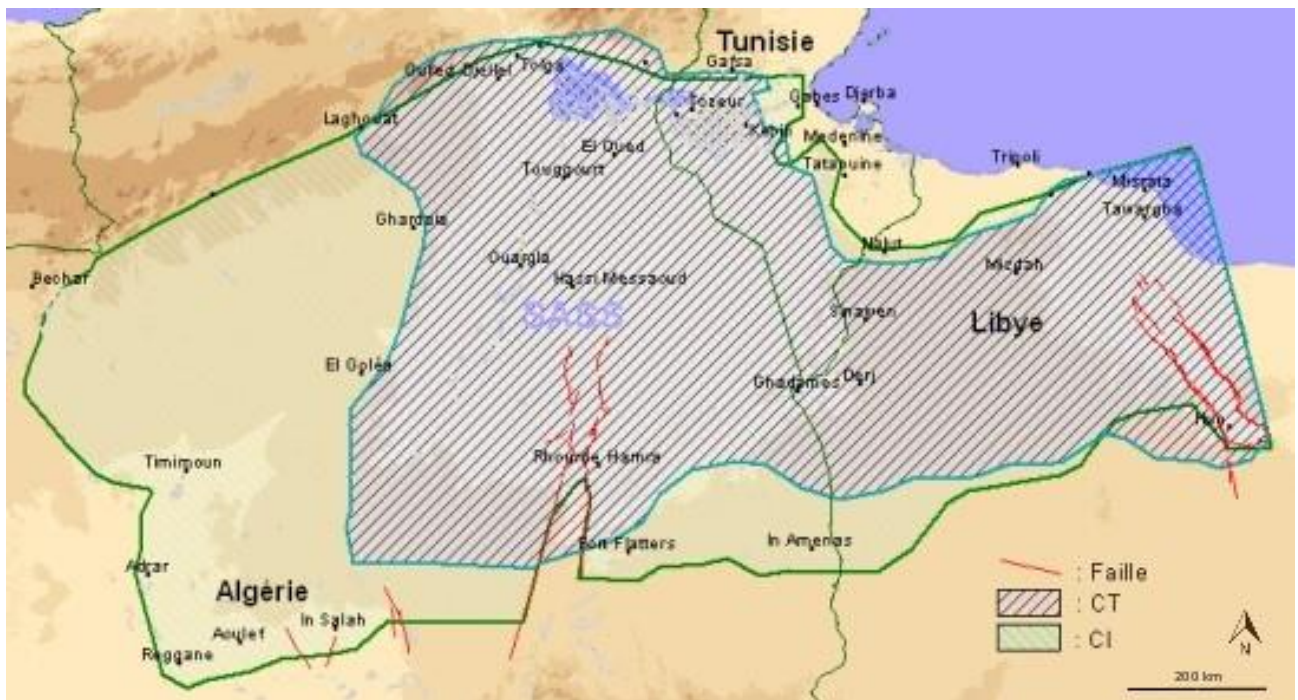
III.4.1 *Une politique de mobilisation des ressources qui maintient la pression sur les oasis*

L'exploitation des nappes profondes enregistre un accroissement important, avec la multiplication des forages, visant à répondre aux besoins toujours plus importants, atteignant des « niveaux inquiétants de surexploitation » (Kassah, 1995, p.77). En dépit des conséquences sur l'environnement des politiques des premières décennies et des objectifs de rationalisation affichés par la mise en place de programmes comme APIOS, le nombre de forages est passé de 310 en 1970 à 833 en 1995. En 1995, le total des points d'eau exploités dépasse déjà les 14 000 puits de surface, dont 9 000 puits équipés. Le Sud contribue à lui seul à 60 % de l'exploitation des nappes profondes nationales

(Kassah, *op.cit.*). Variables d'ajustement politique, les forages sont chargés de rétablir l'équilibre entre les espaces et les activités.

III.4.1.1 Système hydraulique et ressources

Les ressources en eau du Sud tunisien sont constituées aujourd'hui des eaux souterraines et transfrontalières, réparties en deux systèmes, réunis dans le SASS (Système Aquifère du Sahara Septentrional) : le complexe terminal à l'ouest (CT), et le continental intercalaire (CI) à l'Est. Les oasis de Gabès disposent des ressources du continental intercalaire uniquement, à la différence de Tozeur qui puise dans les deux horizons aquifères.



Carte 25. Le système Aquifère du Sahara Septentrional, source : OSS (Observatoire du Sahara et du Sahel)

Située dans la plaine transfrontalière de la Jeffara, Gabès puise ses ressources dans la nappe souterraine éponyme de 40 000 km², répartie équitablement en surface entre la Tunisie et la Libye. La demande est cependant nettement plus forte du côté libyen, dans la région de la Tripolitaine, la plus peuplée et la plus active (Responsable CRDA). Les ressources de la nappe sont évaluées à 3 500 l/s. On y distingue trois secteurs : Hamma-Chenchou, Gabès Sud, Gabès Nord. En plus du Continental Intercalaire, Tozeur puise également dans la nappe du Complexe Terminal, nappe profonde la plus exploitée dans le Sud avec 364.81 millions de m³/an (66 % du volume global). Sa profondeur relativement

réduite (de 300 à 600 m dans le Jerid) la rend plus accessible aux forages, malgré son caractère sableux (Labidi, 1987). Cependant, l'essentiel des prélèvements s'effectue au niveau du Nefzaoua, contre seulement 35 % dans le Jerid (Mamou, Kassah, 2000). Ces ressources souterraines, qui apparaissent « relativement importantes » (Ministère de l'Environnement, 2016) aux aménageurs, font l'objet d'une politique de mobilisation globale.

Nappes à Tozeur	Ressources disponibles (en Mm ³)		Ressources exploitées (en Mm ³)		Taux d'exploitation (en %)	
	2004	2010	2004	2010	2004	2010
Nappes profondes	173	175	148	142	86	82
Nappes superficielles	34	34	33	34.6	99	101
Eaux de surface	33	26	10	6	30	23
TOTAL	240	235	191	182.6	79.8	77.9

Tableau 6: La mobilisation des ressources hydrauliques dans le gouvernorat de Tozeur. Source : CRDA 2008, 2010

Exploitées à 90 % de leurs ressources en 1995, les nappes phréatiques le sont en 2010 à 101 % dans le Jerid et 90.5 % à Gabes, ce qui dénote une mobilisation quasi-totale. (Kassah, 1995). À Tozeur, le bilan des ressources en eau souligne l'importance des nappes profondes, avec 60 PPI en action, sur lesquelles s'implantent 221 forages, sur 7 088 ha (CRDA, 2010). Alors qu'en 1980 en comptait seulement 70 puits équipés sur un total de 145, et 769 sur un total de 872 en 1995, en 2010, on compte 2 090 puits équipés sur un total de 2 346 (CRDA, 2010).

Nappes Profondes de GABES		Ressources disponibles (en Mm3)	Exploitation (en Mm3 et %)			
			2009		2010	
			Mm ³	Taux d'exploitation (en %)	Mm ³	Taux d'exploitation (en %)
Djeffara Gabès	Gabès Nord	50,6	41,79	82	42,59	83.9
	Gabès Sud	36	44,02	122	45,71	126.9
	El Hamma- Chenchou	28,5	19,3	67.7	15,92	55.8
Total Djeffara		115,1	105,1	91.3	104,22	90.5
CI		34	21,36	62.8	27,76	81.6
Turonien de Matmata		6	0,21	3.5	0,14	2.3
Crétacé de Sidi Mansour		0,7	0,22	31	0,22	31
Total		155,8	126,9	81.4	132,3	84.9

Tableau 7: La mobilisation des ressources hydrauliques à Gabès, source : CRDA 2009-2010

À Gabès, le taux d'exploitation des nappes profondes oasiennes continue d'augmenter. À Gabès Nord dans le secteur de l'oasis, il passe de 41.79 à 42.59 Mm³ entre 2009 et 2010. L'accroissement de l'exploitation des nappes souterraines, en lien avec l'accroissement des infrastructures dédiées à la mobilisation de la ressource, montre l'ampleur des transformations qu'ont connues les territoires oasiens dans la circulation de l'eau, consacrant le pouvoir des agents techniques de l'administration. L'exemple de la gestion et de l'exploitation des ressources hydriques souligne les contradictions entre le maintien d'une logique de mobilisation et l'émergence de politiques de « protection » des périmètres oasiens, qui se traduisent par des interventions sur les infrastructures et forages afin de garantir le maintien d'un relatif équilibre entre les activités dans le périmètre oasien. La crise des milieux oasiens apparaît comme étant une crise des politiques de gestion autant qu'une crise écologique.

III.4.1.2 Le système d'irrigation oasien : les enjeux d'une gestion collective transformée

À cet accroissement continu des pressions sur les ressources hydrauliques des oasis s'ajoute une transformation rapide du système de gestion, au sein duquel les services techniques de l'administration concentrent l'ensemble des opérations d'organisation de l'irrigation. Dans la lignée de la mise en valeur d'un pouvoir « d'experts », qui s'attachent à quantifier, évaluer, répartir, et allouer les ressources, la transformation de leur gestion contribue à la redistribution des rapports de force à l'échelle locale. Alors que la gestion historique de la circulation de l'eau dans les oasis a centralisé l'attention, par sa technicité, par sa complexité, et par la somme des savoir-faire associés (Bédoucha, 1983, Attia, 1987), la version moderne du système de gestion, incarnée par les « tours d'eau » distribués par les GDA a été peu mise en question, ou simplement sous l'angle de leur allongement, témoin d'un déficit hydrique. Nous avons vu combien la création d'un syndicat des propriétaires à Tozeur à l'époque coloniale a contribué à remettre en question les conditions de pratique de l'activité agricole. La fin du système communautaire de la « *jema* », avait marqué un tournant dans la gestion des ressources oasiennes (Attia, 1987). Modèle de gestion collective souvent idéalisé, ce n'était pourtant pas un système équitable. Dans les années 1970-80, les politiques de rationalisation de la mobilisation de l'eau se traduisent dans les formes de gestion. Innovation institutionnelle mise en place dans un contexte de libéralisation et de désengagement de

l'Etat en réponse à la crise hydraulique, la gestion de l'irrigation revient aux agriculteurs par le biais d'une structure associative sous tutelle du CRDA (Gana et Amrani, 2006). Il s'agit des Groupements de Développement Agricoles (GDA), nouvelle formule des « Associations d'Intérêts Collectifs » (AIC). Produit de l'intégration de l'approche participative promue dans les programmes de développement par les instances internationales, les GDA constituent aujourd'hui les collectifs à la base de la gestion de l'eau d'irrigation dans les oasis.

Le système d'irrigation repose sur la logique historique du « tour d'eau » : une certaine quantité d'eau est allouée à chaque exploitant selon la surface de son exploitation et passe d'une parcelle à l'autre, l'irrigation se faisant habituellement par submersion complète des planches de culture.



Figure 35: L'irrigation par submersion à Gabès, 2013

À Tozeur, pour un hectare, 4 heures d'irrigation sont attribuées, ce qui équivaut à une heure pour 0.25 ha. C'est plus que dans l'oasis de Gabès où le critère est de 1 heure pour

0.17 ha. L'eau circule ainsi dans l'ensemble du réseau d'irrigation régulièrement. Le débit est partagé entre les GDA et le quota alloué est de 0.6-0.7 l/s/ha, sachant que 1 ha doit recevoir 17 000 m³/an, selon les estimations du GDA. Cette différence s'explique par l'humidité intrinsèque aux espaces littoraux, intégrée dans les quotas de l'administration. Cette eau pompée, et mobilisée par l'administration, a également un coût, et devient aujourd'hui une charge importante pour le fonctionnement des exploitations. À Gabès, le tour d'eau n'est pas égal dans l'ensemble de l'oasis. Avec 18 jours, le secteur de Chott el Ferik bénéficie du tour d'eau le plus court, grâce à l'eau d'un forage, pour seulement 31 ha à irriguer. Avec 28 jours en moyenne, le tour le plus long était autrefois à Chenini. Mais, depuis 2012 et l'implantation d'un nouveau forage, il a été raccourci à 22 jours, comme à Menzel. Avec 25 jours, la zone de Jara est désormais celle qui est desservie par le tour d'eau le plus long. Sur l'ensemble du gouvernorat, c'est 44 % des exploitations qui ont un tour d'eau supérieur à 21 jours (Ministère de l'Agriculture, 2007). À Tozeur en 2014, l'ensemble de l'oasis est desservi avec une moyenne de 7 jours, sauf à R'bat, où le tour est de 15 jours, en raison d'une panne des forages dans le secteur. Sur l'ensemble du gouvernorat, 61 % des exploitations reçoivent l'eau à un intervalle de 7 et 14 jours, et 29 % plus de 14 jours (Ministère de l'Agriculture, 2007) Ainsi, le tour d'eau ne garantit pas une distribution équitable. Il reste étroitement lié à une pluralité de facteurs, comme la qualité de l'infrastructure et la localisation dans l'oasis. Système historique de circulation de l'eau dans le territoire oasien, le tour d'eau témoigne aujourd'hui de la reconfiguration des rapports de force au profit de l'administration et des GDA. Cette reconfiguration est à l'origine de nouveaux processus de différenciation de l'espace dans un contexte général de crise de l'accès à l'eau dans les oasis anciennes⁹⁹.

III.4.2 *Un rôle pourtant pionnier dans l'intégration des questions environnementales*

Cependant, alors que les formes de pression s'amplifient et se diversifient, la Tunisie entreprend, dès les années 1990, de se construire une image de pays pionnier sur le plan environnemental, de « bon élève écologique », à destination des partenaires internationaux essentiellement. Elle est ainsi le premier pays du monde arabe à se doter

⁹⁹ Nous verrons au chapitre 5 les conflictualités et mobilisations issues de ces processus de différenciations de l'espace en lien avec la gestion de l'eau.

d'un Plan d'Action Nationale pour l'Environnement (PANE), dont les priorités sont l'utilisation efficace des ressources naturelles, et la lutte contre la dégradation de l'environnement (Euronet, 2012). En 1995, à la suite du sommet de Rio, la Tunisie construit un programme de développement durable national (Agenda 21 national) qui annonce vouloir promouvoir « un mode de développement intégral, fondé sur l'équité sociale et la garantie du bien-être de chacun dans un environnement sain et préservé ». Des agendas 21 locaux sont également mis en place et doivent permettre d'intégrer les préoccupations environnementales aux programmes locaux de développement. Depuis le VIIIème plan (1992-1996), l'environnement apparaît dans la définition des objectifs du développement. Dans le Xème plan (2002-2006), c'est celui de développement durable qui apparaît. Dans le XIème plan (2007-2016) les objectifs annoncés sont : la généralisation d'une meilleure qualité de vie, la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles, la maîtrise de l'énergie, l'assainissement, et le développement de la filière de recyclage des déchets (*ibid.*, 2012¹⁰⁰). Le cadre institutionnel s'enrichit aussi avec la création de l'ANPE (Agence Nationale de Protection de l'Environnement) en 1988, d'un Ministère de l'Environnement en 1991, et, sous tutelle de ce ministère, d'une multitude d'organismes spécialisés généralement dans une seule thématique, comme l'ONAS (Office Nationale de l'Assainissement) par exemple. En dépit de ces initiatives et de cet affichage politique d'une volonté d'intégrer les enjeux environnementaux, les politiques de développement mises en place dans les régions oasiennes, –création et extension des périmètres irrigués, développement d'un tourisme de masse, industrie de transformation et d'exportation du phosphate–, continuent sur le terrain de remettre en cause les équilibres des milieux oasiens. L'approche sectorielle de l'environnement par les pouvoirs publics, la faible capacité d'action des nouveaux organismes, ainsi qu'une approche de l'environnement qui vise à en faire un champ apolitique, neutre, contribuent à introduire un décalage toujours plus grand entre discours politique et pratiques effectives. Cette faible adéquation entre promotion des questions environnementales, de sauvegarde des milieux et pratiques réelles des

¹⁰⁰http://eeas.europa.eu/archives/delegations/tunisia/documents/projets/profil_environmental_tunisie_oct2012_fr.pdf

politiques, dont le mode d'exploitation des ressources reste essentiellement minier, souligne l'ambiguïté des enjeux de l'intégration de la notion de durabilité à l'échelle fine.

En réalité, cet affichage environnementaliste répondait, de la même manière que le tourisme saharien, à une diversité d'enjeux politiques. D'une part, les discours sur la « Tunisie Verte » contribuaient à favoriser l'acceptabilité à l'international d'un régime autoritaire, en se conformant aux nouvelles exigences du développement durable. D'autre part, cette posture environnementaliste, qui passait entre autre par la promotion d'associations de défense de l'environnement, permettait d'accéder à des fonds dédiés, qui se sont multipliés à la suite des sommets mondiaux de Johannesburg et de Rio (Tainturier, 2017). Ces politiques développaient ainsi une approche de la protection de l'environnement comme d'un processus « paternaliste » (Battesti, 2005), visant à protéger une « nature » menacée par les pratiques des acteurs endogènes suspectés d'être peu sensibilisés aux grands enjeux écologiques contemporains (Davis, 2011). Ces politiques sont par ailleurs associées à des mesures symboliques comme la dénomination dans chaque municipalité d'un « boulevard de l'environnement », ou la promotion d'une mascotte en forme de fennec, surnommé « Labib », incarnant la bonne parole environnementale, et l'objectif de vulgarisation et de sensibilisation du grand public aux questions environnementales. Cette idée d'un déficit de sensibilité environnementale des acteurs locaux, qui ne seraient intéressés que par le développement et la croissance économique, traverse toutes les politiques de développement durable et de protection des milieux. Elle contribue à minorer largement les enjeux de la durabilité des milieux en termes de justice sociale et spatiale (Harvey, 1996 ; 2010). Cette politique environnementale d'affichage, toujours plus ambitieuse, contraste pourtant avec la réalité de milieux particulièrement dégradés par des politiques de développement prédatrices. Après la révolution, la multiplication des associations environnementales (532, soit 4.5 % des associations tunisiennes en 2017¹⁰¹) et des mobilisations sociales a remis en question cette logique, et cet affichage

¹⁰¹ Centre d'Information, de Formations, d'Etudes et de Documentation sur les Associations (IFEDA), rapport 2017, 4 p.

politique environnementaliste. En lien avec les débats nationaux sur les modèles de gestion, les revendications pour l'environnement se sont souvent exprimées en termes de justice sociale, comme nous le verrons dans les chapitres suivants.

III.5 Les politiques de « protection des oasis ». Une sauvegarde pas toujours durable

Face aux constats alarmants concernant la situation des oasis anciennes et aux nouvelles exigences politiques de protection de l'environnement, l'administration locale a mis en place un certain nombre de dispositifs, qui visent à gérer la pression sur les ressources de ces espaces. En lien avec la consolidation de mesures qui visent à intégrer les enjeux environnementaux et de durabilité dans les politiques de développement à l'échelle nationale, mais aussi des incitations globales qui redéfinissent les normes de gestion des espaces, se déploie une politique de « protection » des espaces oasiens anciens. Il s'agit de mettre en évidence la diversité des manières dont se déploient, dans les espaces oasiens, ces politiques qui déclarent explicitement soutenir la durabilité des milieux : entre volonté de maîtrise technique par la réhabilitation des réseaux, et tentatives de sanctuarisation par la législation. Sans remettre en question l'orientation globale de politiques de développement qui restent axées sur des objectifs d'équilibres macro-économiques, ces politiques incarnent la complexité de l'intégration des enjeux de la durabilité des milieux oasiens. À l'échelle locale, apparaît ainsi clairement la contradiction profonde des politiques oasiennes, entre maintien d'un modèle productiviste à l'origine même de leur dégradation accélérée, et tentatives de réforme à la marge pour leur maintien.

III.5.1 *La réhabilitation des infrastructures, un levier d'action en situation de crise*

La dégradation de l'accès aux ressources a contribué à accentuer les inégalités entre les secteurs oasiens, et entre les exploitants, soumis à des demandes multiples et contradictoires : produire plus et mieux, protéger les ressources, entretenir le paysage (Gana, 2007 ; Tafani, 2010). Entre les zones pourvues d'un réseau de qualité, qui apporte une source d'irrigation de faible coût et de bon débit, et les zones aux sols salinisés, aux forages en panne, les hiérarchies socio-spatiales changent dans l'oasis. L'imbrication étroite dans les milieux agricoles irrigués, et particulièrement oasiens, des

problématiques hydrauliques et foncières, fait des modalités de mobilisation de la ressource hydraulique un levier important de la gestion des dynamiques des territoires à l'échelle fine. Le passage à l'exploitation de l'eau souterraine dans les oasis, s'il a permis de s'affranchir des contraintes d'un milieu aride, n'a pas garanti l'équité socio-spatiale de la distribution. La gestion collective de l'eau a redéfini les responsabilités dans la gestion de l'irrigation des oasis. Ainsi, un des axes majeurs des politiques de « protection » et de soutien des milieux oasiens relève d'une approche technique de réforme et de rationalisation des pratiques et modes d'irrigation au niveau de l'administration agricole. Cette approche se traduit par une intervention sur des réseaux d'irrigation vieillissants, pour garantir l'efficacité de la distribution des ressources. Inaugurée à l'occasion du programme APIOS, cette politique d'interventions techniques se poursuit, avec des créations ou des réparations d'infrastructures dans des zones sous pression, afin de réguler rapports de force locaux et les enjeux fonciers à l'échelle fine.

Désormais organisée au sein de 3 arrondissements au CRDA, –Génie rural, ressources en eaux, périmètres irrigués–, la gestion de l'ensemble de l'infrastructure d'irrigation apparaît comme un axe majeur de l'intervention des pouvoirs publics au cœur du parcellaire oasien. Ainsi, l'arrondissement « génie rural » gère les nouveaux projets et la réhabilitation des infrastructures, l'arrondissement « ressources en eaux » est chargé du suivi technique pour la réalisation de nouveaux forages et des modalités d'allocation de la ressource. Le département « périmètres irrigués » assure l'exploitation, le débit et la qualité de l'eau distribuée et la maintenance des forages, avec la constitution d'une base de données des forages qui présentent un problème et nécessitent une intervention immédiate, alors budgétisée. Cette répartition des tâches au sein de l'administration souligne l'ampleur prise par cette infrastructure hydraulique dans les oasis. À la disparition des sources et à la transformation de la gestion hydraulique, les pouvoirs publics apportent une réponse centrée sur l'amélioration de la qualité des infrastructures, ce qui ne remet pas en cause les orientations globales. Ces dynamiques de recomposition des politiques locales comme outil de régulation des inégalités socio-spatiales et des conflits ont peu retenu l'attention. Pourtant ces politiques organisent concrètement

l'irrigation, et ont des effets directs sur les hiérarchies au sein de l'oasis, et entre les agriculteurs.

Le principe du système d'irrigation collectif des oasis ancienne est l'interconnexion de l'ensemble des forages et secteurs d'irrigation. Cela permet de pallier les pannes ou dysfonctionnement d'un forage, selon un principe de solidarité entre les secteurs. Ainsi, dès qu'un déséquilibre est constaté ou qu'une panne intervient, deux options apparaissent : soit le forage en question est réparé, soit un nouveau est créé, afin de maintenir les débits requis à l'occasion du PDES, et une certaine équité entre les secteurs. En effet, trois catégories de forages sont distinguées par le CRDA : les forages d'exploration, (un ou 2 par an), les forages de remplacement (3 ou 4 par an, du fait du vieillissement des forages initiaux, d'une durée de vie moyenne de 25 ans), et des forages de renforcement, qui sont plus rares. Cependant, le déficit hydrique des oasis, les GDA et la société civile mettent l'administration sous pression. À Gabès, un forage de renforcement a ainsi été mis en place en 2012, en réponse à un problème d'accessibilité et de coût de l'eau, dans la zone de *Ghassena* à Chenini. En effet, jusqu'en 1999, une seule AIC gérait l'ensemble de l'irrigation de l'oasis de Gabès, avant d'être séparée en trois, d'amont en aval de l'oasis, afin d'en faciliter la gestion : Gabès maritime, Gabès Centrale, et Gabès Haute/Chenini. La partie basse opère des forages ou puits artésiens, la mobilisation de l'eau y est donc de faible coût. À Chenini, ou « Gabès Haute », la nappe est plus profonde, autour de 200 m, et il y a donc besoin d'une pompe électrique, dont le coût de fonctionnement est élevé. Les exploitants agricoles à Chenini se sont plaints de cette inégalité des prix au GDA et proposent d'abandonner les forages de la partie la plus haute car l'eau y est 5 à 6 fois plus chère qu'à Chott Essalem, dans la partie la plus littorale de l'oasis. En 2012, le CRDA crée finalement un forage de renforcement dans la partie la plus basse du GDA de Chenini, la zone dite de *Ghassena*. Cette création s'inscrit dans une logique de régulation et de maintien des équilibres entre les secteurs d'irrigation par une mobilisation accrue des ressources. Alors que l'irrigation était historiquement gérée par les zones hautes de l'oasis, la multiplication des forages a remis en cause les hiérarchies spatiales dans la gestion. Planifié avant la révolution mais réalisé l'année suivante, il serait sans doute exagéré d'interpréter ce forage de renforcement comme une traduction politique du poids des zones amont à l'échelle de l'oasis dans la maîtrise des ressources. Cependant, il s'inscrit dans une tendance historique ancienne qui veut que la maîtrise de

l'accès aux ressources soit dominée par les zones amont de l'oasis au détriment des zones basses, par ailleurs particulièrement affaiblies par la poussée de l'urbanisation et la dégradation de la qualité des eaux et des sols dans les dernières décennies. Ce forage, inauguré en 2012, ne contribue cependant pas à une stricte équité entre les secteurs d'irrigation de l'oasis. En effet, les débits de chacune des zones sont variés, la profondeur des forages aussi, et le coût de l'eau est là aussi différencié. Ainsi, sur les 9 forages de l'oasis, (3 à Chenini, 1 à Chott el Ferik, 3 à Menzel, et 2 à Jara), le débit varie de 200 l/s à Menzel à 20 l/s à Chott el Ferik ; et de 150 l/s à Jara à 134 l/s à Chenini (CRDA, 2012). Cette différenciation n'est pas nouvelle mais souligne combien la crise hydraulique dans les oasis est étroitement liée à des choix politiques de régulation et de maintien d'une infrastructure collective d'irrigation fragile. Dans l'ensemble du gouvernorat, 74 forages irriguent les oasis avec un débit moyen de 40 l/s.

À Tozeur, le CRDA constate en 2013 une déperdition de 30 % du débit des forages sur l'ensemble de l'oasis, et un déficit en eau d'irrigation allant de 10 à 20 % selon les secteurs, depuis 2010. Les ajustements du réseau se concentrent sur la remise en cause des deux « stations de surpression » d'El Berka à R'bat. En effet, comme dans la zone haute de Gabès, elles occasionnent un surcoût au niveau du pompage. Un forage est donc créé dans la zone, le T17, afin de renforcer les capacités, de faciliter l'irrigation et de faire baisser son coût. Là encore, cela ne garantit pas une répartition strictement équitable de l'irrigation entre les zones. Sur les 11 forages et 18 lignes d'irrigation de l'oasis en 2013, le débit moyen requis par le CRDA n'est atteint dans aucune zone. Le débit le plus faible se trouve dans celle de Hafir, où le débit à la sortie du forage est de 0.37 l/s. À R'bat, les pannes du forage T15 contribuent à l'allongement du tour d'eau. En effet, en raison de la nature sableuse de la nappe, la fragilité des forages constitue une contrainte majeure dans la gestion du réseau d'irrigation. Les coûts et les délais de réparation des infrastructures techniques sont souvent élevés et rendent aléatoire, ou du moins irrégulier, le passage du tour d'eau dans toute une zone. Par exemple, pour les 290 ha d'Abbes, 4 forages sont exploités 20 h/24 pour 0.39 l/s seulement de débit. C'est en déficit par rapport aux 0,68 l/s recommandé à cause de la panne du forage T15 de R'bat. Ainsi, c'est l'ensemble du système qui est affecté. Plutôt que de creuser un nouveau forage, le CRDA a préféré ici procéder à la réparation. En mars 2012, après une panne de 2 ans, le forage T19 a été remis en service, et produit maintenant 45 l/s. Ainsi, chaque année, les suivis et

interventions sur les infrastructures occasionnent des frais, alourdissent fortement les dettes et mettent la pression sur les GDA.



Figure 36: Forage en panne de l'oasis de Tozeur, 2014

Cette fragilité de systèmes d'irrigation qui reposent sur des infrastructures hydrauliques souvent vétustes aujourd'hui constitue un marqueur important de la « crise hydraulique » dans les oasis. Les forages, leurs pannes, leurs créations ou réhabilitations, apparaissent comme des leviers de gestion des pressions et déficits, qui remodelent les atouts et contraintes de chaque secteur oasisien. Il s'agit ici de souligner combien les politiques de gestion recomposent les territoires de l'oasis ancienne au-delà d'une simple crise écologique, et mettent en lumière l'ampleur des enjeux en termes de justice sociale et

spatiale. En effet, la crise hydraulique dans les oasis, plus qu'un problème de disponibilité ou de quantité, reste un problème d'accessibilité, de qualité et d'équité de la répartition (Gana, Amrani, 2006). Au mythe d'une eau abondante et gratuite s'est substituée la réalité d'une eau rare et chère, fortement soumise aux aléas d'un système fragile, reposant sur une gestion partagée entre les GDA pour la vente de l'eau, et le CRDA pour le suivi des infrastructures.

III.5.2 *Législation, interdiction : « protéger l'oasis »*

L'autre grand axe d'intervention des pouvoirs publics sur la dégradation des ressources se situe au niveau du foncier. Pour lutter contre les menaces que sont l'abandon, l'urbanisation, et le morcellement, l'administration met en place une série d'outils juridiques qui visent à protéger le foncier oasisien. Ainsi, l'Agence Foncière Agricole (AFA), dont la mission est de proposer un plan de remembrement et d'aménagement du foncier, a pour souci principal de « protéger l'oasis de la ville » selon les mots de son directeur. Créée en 1977, l'agence est sous tutelle du ministère de l'Agriculture et chargée de la réforme agraire dans les périmètres irrigués, dont les oasis font partie. Cependant, le directeur de l'AFA de Gabès considère que « dans le Sud tunisien, il n'y a pas de tradition de remembrement ou de réforme agraire ». En effet, alors que dans d'autres régions, en particulier au nord et centre de la Tunisie, les politiques foncières ont contribué à des remembrements précoces des périmètres publics irrigués et des transformations importantes, les régions oasiennes sont restées peu concernées par ces politiques (Elloumi et Jouve, 2003 ; Elloumi, 2011). En plus de la dégradation de la qualité des eaux et des sols, les problématiques de morcellement, d'enclavement et l'absence de titres de propriété contribuent à la crise du foncier oasisien. Face à ce constat, la protection de l'oasis s'incarne dans un dispositif juridique et législatif qui organise le foncier oasisien.

III.5.2.1 *Réguler le foncier, protéger l'oasis*

Comme dans l'ensemble de la Tunisie, la protection des terres agricoles s'effectue au sein du schéma directeur d'aménagement, qui subdivise les terres agricoles en trois types de sols : les zones d'interdiction, où toute construction est prohibée ; les zones de sauvegarde, de haute potentialité agricole ; et les autres zones. Ce qui ne relève pas des terres agricoles relève des PAU (Plans d'Aménagement Urbain). L'ensemble de ce classement des terres est basé sur le schéma d'aménagement de 1986, qui est aujourd'hui

l'objet d'une remise à niveau. Depuis octobre 2006, l'oasis de Gabès est ainsi « zone d'interdiction ». Ce qui signifie que toute opération de construction ou de vente sans autorisation de l'AFA y est interdite. En sus de cette zone d'interdiction, la commune de Chenini, qui se trouve de l'autre côté de l'oasis, a mis en place une zone de planification de l'urbanisation vers l'ouest, ce qui permet au périmètre oasien de rester relativement épargné par l'urbanisation informelle. Du fait de ce statut d'oasis relativement préservée, Chenini a fait l'objet d'une expérience pilote de clôturation séparant l'oasis de l'espace bâti, annoncée comme partie intégrante d'un plan de « sauvegarde du patrimoine » par le CRDA.



Figure 37. Clôtures autour de l'oasis à Gabès, zone de Chenini. 2014, Source : Facebook « Chenini book »

Ce projet matérialise une politique de sauvegarde qui se résume essentiellement dans une tentative de sanctuarisation du milieu. À l'inverse, l'enterrement de l'oued au sud, dans la zone de Jara, en éliminant une frontière naturelle entre l'espace bâti et l'oasis, contribue à faciliter l'expansion des constructions dans la zone.

De même, en 2007, l'oasis de Tozeur est déclarée « zone de sauvegarde », puis après la promulgation du décret 2476 « zone d'interdiction » en 2008 (CRDA, 2013). Ce délai s'explique en partie par le développement rapide des projets touristiques dans l'oasis, donc des constructions, mettant les pouvoirs publics face au paradoxe de la protection des terres agricoles tout en favorisant l'investissement touristique. Une frange de l'oasis, mitoyenne de la ville jusqu'à l'oued, est ainsi ouverte à la construction pour les projets touristiques.

« Avant, c'était une parcelle agricole de 1 000 m². Je l'ai aménagée pour le tourisme en 2004. A Tozeur, il y a deux zones : une sur laquelle il est interdit de construire, et une sur laquelle c'est autorisé. L'oued sépare les deux zones. Il restait quelques palmiers sur la parcelle. J'ai monté un dossier pour construire une petite maison rurale, qui ne doit pas dépasser 40 m². La loi essaie de préserver l'oasis. » explique Taoufik, propriétaire d'une maison d'hôte à Tozeur en 2012.

On voit bien ici la complexité de ces lois de « protection de l'oasis », aux conséquences contrastées, entre des zones exposées frontalement et d'autres plus protégées. Par ailleurs, les modalités d'obtention d'une autorisation de construire dans l'oasis ancienne permettent de se faire une idée des choix stratégiques des pouvoirs publics pour ces espaces. C'est l'arrondissement sol du CRDA, en coopération avec l'AFA, qui est chargé du suivi et des enquêtes préalables à l'attribution des autorisations de bâti. Ainsi, pour la construction d'un bâtiment agricole (étable, chambre de berger...), il ne faut pas utiliser plus de 10 % de la superficie de la propriété pour obtenir l'autorisation. Souvent utilisée pour entamer une construction agricole au préalable, cette réglementation est régulièrement invoquée pour permettre la construction d'une résidence individuelle. Ainsi, à Tozeur près de 10 % des exploitants disposent aujourd'hui d'une maison sur leur terrain. En revanche, quand la propriété est inférieure à 1 ha, il est totalement interdit de

construire. Par ailleurs, il est interdit de toucher aux palmiers sans une autorisation de l'administration (Loi du 2 décembre 2008 ; 2008-73, JORT¹⁰²).



Figure 38. Construction "agricole", servant régulièrement de préalable à l'urbanisation. Tozeur, 2014.

Cette réglementation vise là aussi à limiter les phénomènes d'urbanisation « anarchique », mais n'est que très rarement appliquée. Pour le suivi de l'urbanisation, à Gabès, un comité régional composé de l'administration locale, de l'IRA (Institut des Régions Arides), et

¹⁰² Loi n° 2008-73 du 2 décembre 2008, relative à la sauvegarde des palmiers : La loi prévoit la « protection de l'écosystème oasien » par la sauvegarde du patrimoine génétique phoenicicole national », afin de garantir. « Art. 4 - L'abattage des palmiers ou l'ablation de leurs bourgeons terminaux sont interdits pour quelque raison que ce soit, sauf dans les cas fixés par arrêté du ministre chargé de l'agriculture. Il est également interdit d'arracher, mettre à feu, transporter ou détruire des palmiers de quelque façon que ce soit, sauf dans les cas suivants et après octroi d'une autorisation du gouverneur territorialement compétent : - remplacement des plantations âgées et dépérissantes, - allégement de la densité dans les vieilles palmeraies, - lutte contre les nuisibles et les maladies végétales, - intégration de nouvelles espèces à utilité économique. Les conditions d'octroi de l'autorisation susvisée sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'agriculture. » (Extrait du JORT du 5 décembre 2008 ; Loi 2008-73)

d'associations se décline en un volet « vulgarisation » et « surveillance », localise les chantiers et les place sous surveillance, et des destructions sont parfois demandées aux autorités régionales. En 2013, 55 chantiers sont ainsi recensés. L'objectif est ainsi d'empêcher le déclassement des terres agricoles qui est a priori impossible, sauf autorisation du ministère de l'agriculture. Concrètement les procédures passent par l'intervention des pouvoirs publics avec des textes du JORT (Journal Officiel de la République Tunisienne) et une loi du ministère de l'équipement (loi 2013-47). Le déclassement se fait ainsi souvent à la suite d'une construction illicite, de fait. Avant la révolution, le gouverneur pouvait parfois intervenir pour accorder des autorisations sur des terres agricoles, en dépit de la législation en vigueur.

Ces politiques et différentes mesures soulignent le décalage entre l'arsenal juridique mis en place et les moyens de leur mise en application. Le suivi de l'urbanisation apparaît par exemple comme fortement corrélé à des problématiques de justice sociale, la destruction des constructions illicites intervenant souvent auprès des catégories les plus marginalisées. Dans le contexte post-révolution d'affaiblissement relatif des pouvoirs publics, les mesures de sanctuarisation de l'espace de l'oasis sont mises à l'épreuve par les rapports de force entre élites économiques et politiques à l'échelle locale, dans le cadre d'une redéfinition des débats sur les modèles de protection et de valorisation de l'oasis.

III.5.2.2 Cadastre et organiser pour protéger

Un des autres outils pour lutter contre l'urbanisation repose sur l'établissement du cadastre de l'ensemble des terres oasiennes, et sur l'intervention dans le marché foncier. Ainsi, l'AFA travaille sur un plan parcellaire des oasis, garanti par la commission nationale de consultation qui délimite le PPI (Périmètre Privé Irrigué) de l'oasis et propose un plan de remembrement. Dès que le cadastre est inscrit au JORT, toutes les opérations foncières doivent se faire avec l'aval du gouverneur. À Gabès comme à Tozeur, la cartographie de l'ensemble de l'oasis est achevée en 2015. Le travail est effectué en trois étapes. D'abord le relevé topographique, avec un relevé des propriétaires dont les noms sont envoyés au tribunal foncier, qui mentionne les parcelles titrées. L'identification des propriétaires apparaît ainsi comme un travail à part entière, qui demande de nombreuses vérifications, en coopération avec les GDA, les ouvriers agricoles et les pompistes. L'étude du périmètre donne lieu à des propositions concernant l'ouverture de pistes, le remembrement de

parcelles morcelées, ou des échanges de parcelles dispersées. Puis le plan de remembrement nominatif est publié et il y a trois mois de délai pour des réclamations techniques ou juridiques de la part des propriétaires concernés. L'ensemble du projet va enfin, après l'accord du ministère, au tribunal de l'immobilier, où des titres de propriétés sont délivrés aux agriculteurs. Cependant, ces tentatives de simplification d'un foncier oasien particulièrement morcelé ne sont pas sans difficultés.

« C'est très difficile de rassembler les terres éparpillées. Surtout dans les oasis. Sur la terre nue, c'est plus facile. On a essayé d'encourager les échanges entre les familles, mais ça n'a pas marché. Dans les périmètres en sec, parfois, ça marche », considère le directeur de l'AFA Gabès en 2013. Si cette opposition entre les terres en sec et les périmètres irrigués est assez caricaturale, dans la mesure où toute intervention foncière entraîne toujours des recompositions et de nouvelles contraintes, il n'en reste pas moins que les terres oasiennes, apparaissent comme un terrain particulièrement complexe à réformer. En effet, terres aux cultures annuelles, qui portent des arbres résultant de plantations d'âges différents et de valeurs productives différentes, associée à une extrême exigüité des parcelles et à un régime foncier privé ancien, sont autant de raisons expliquant la difficulté des échanges. Cette opération d'apurement foncier, qui vise à régulariser les titres de propriété, entend ainsi faire rentrer le marché foncier oasien dans un cadre qui en permet la « rationalisation » par les pouvoirs publics. À la manière de la gestion de l'eau, la « rationalisation » des usages du foncier s'inscrit dans le cadre idéologique de « l'entrée en modernité » des territoires oasiens par leur intégration dans les cadres politiques nationaux de gestion. En effet, seulement une faible part des exploitants oasiens possède des titres de propriétés, rendant complexe l'organisation du marché foncier et de sa régulation. Selon les données de l'AFA à Gabès, seulement 5 % des exploitants de l'oasis de Jara possèdent un titre foncier, contre 60 % à Menzel et près de 100 % à Chenini.

Toute vente de terre doit ainsi faire l'objet d'une autorisation du gouvernorat et de l'AFA, qui donne un avis technique. Comme pour les constructions, les ventes sont soumises à un certain nombre de critères. Ainsi, un plancher minimum et maximum pour la surface des exploitations en dessous duquel une transaction ne peut s'effectuer est établi. La vente est ainsi refusée quand elle conduit à un morcellement, ou que la parcelle à vendre fait moins de 0.5 ha. En revanche il existe des encouragements pour réduire le nombre

d'ayants droit au moment d'une transaction. Du fait de ces réglementations ainsi que de la rareté des ventes (Battesti, 2005), le marché foncier reste assez figé à Gabès. Ainsi, entre 2006 et février 2013, seulement 113 opérations de ventes sont passées par l'AFA, dont 51 % ont été autorisées, et 26.5 % ont essuyé un refus (AFA, 2013). Malgré tout, ces politiques ont permis de faire passer l'âge moyen des exploitants de 63 à 49 ans. Ce rajeunissement témoigne de l'arrivée dans l'oasis d'un nouveau type d'acquéreurs, éventuellement extérieurs à l'oasis traditionnelle. À Gabès, la zone de Sidi Harbi, dans l'oasis de Jara, la plus proche de la ville, a fait l'objet d'une série de rachats par des investisseurs privés extérieurs, souvent venus de la région de Sfax, lors de l'implantation du groupe chimique, et alors que les terres agricoles ont été vendues à bas prix par les héritiers dans cette zone, qui s'est tournée essentiellement vers l'élevage.

Reposant sur un important dispositif juridique et législatif de régulation du foncier, conçu dans un cadre national, les politiques à l'échelle régionale affirment viser la « protection de l'oasis » face aux diverses pressions structurelles et conjoncturelles. Pourtant, ces politiques contribuent à recomposer, d'une part les logiques du marché foncier, au profit d'une consolidation des catégories d'exploitants les mieux insérés, et d'autre part, les dynamiques de l'urbanisation, qui apparaissent fortement liées aux enjeux des activités économiques associées, touristiques à Tozeur, industrielles à Gabès. Cette recomposition contribue là encore à la différenciation socio-spatiale des pressions sur le foncier, et les difficultés des plans d'apurement et de remembrement soulignent le décalage entre normes juridiques, nationales, et locales. L'urbanisation apparaît d'une part comme un « privilège » donné à des notabilités locales de diversifier les vocations du foncier oasisien, à la faveur d'une procédure qui implique le gouverneur directement et a longtemps alimenté des pratiques clientélistes, et d'autre part, comme une alternative directe pour toute une catégorie de petits agriculteurs dont les revenus ne suffisent plus à garantir la poursuite de l'exploitation. L'ensemble de ces éléments souligne finalement les limites d'une telle approche de la protection de l'environnement oasisien, comme d'une « sanctuarisation » du milieu.

III.6 Conclusion

À la lumière de ce chapitre, il apparaît essentiel de penser l'articulation étroite entre processus environnementaux et dynamiques des différenciations socio-économiques. En

s'appuyant sur une approche des oasis comme des configurations spatiales spécifiques dans laquelle l'organisation de la circulation de l'eau est un élément clé de définition des hiérarchies socio-spatiales, plutôt que comme un simple milieu écologique, nous avons pu mettre en lumière la pluralité des dimensions de la crise de ces systèmes. L'ampleur des pressions et formes de dégradation se traduit dans les représentations, avec la construction d'un imaginaire oasien dans laquelle la « crise » apparaît comme chronique et constitutive. En nous concentrant sur les implications locales des transformations des politiques et systèmes de gestion, nous avons cherché à montrer combien les dynamiques environnementales étaient étroitement corrélées aux politiques de diversification économique. Ces dynamiques consacrent la crise de modèles productivistes, pourtant peu remis en question, de mobilisation massive des ressources en eau, fragmentent le territoire, et mettent en question le statut de l'agriculture comme activité structurante. La transformation rapide du paysage avec la disparition de l'eau courante dans les oueds, la salinisation des sols, la pression accrue de l'urbanisation constituent autant de stigmates d'un modèle de gestion en mutation, qui ne touche pas tous les acteurs et secteurs de manière homogène, entre les franges périphériques ou intérieures, et les zones bien insérées. Si avec l'industrialisation et la mise en tourisme, les économies régionales ont permis de répondre à des enjeux de légitimation politique ou de développement à l'échelle nationale, ces choix ont contribué à redéfinir en profondeur les hiérarchies locales et régionales, et les conditions de pratique de l'activité agricole. Dans un contexte global où les enjeux environnementaux prennent de l'ampleur, et où la mise en place des approches du développement durable introduit de nouvelles modalités de gestion des ressources, la marginalisation politique et économique des agrosystèmes oasiens ne pouvait que s'accompagner d'une requalification comme espace patrimonial à protéger. Cette contradiction interne des politiques locales oasiennes souligne combien il apparaît difficile à l'échelle locale de concilier les différentes dimensions du développement durable. Les objectifs de protection et de sauvegarde relèvent aujourd'hui essentiellement d'un affichage politique, du fait d'un cadre législatif peu performant et de moyens limités d'intervention sur les infrastructures et systèmes de gestion.

Entre dynamiques de dégradation et politiques de régulation des crises, l'analyse à l'échelle fine des « crises » des systèmes oasiens, permet donc de remettre en question deux hypothèses largement répandues à propos des oasis. Tout d'abord, la crise des oasis,

plutôt que d'être issue d'un choc de la modernité, occasionné par la rencontre entre un prétendu modèle « traditionnel » et la mise en place des politiques de développement nationales, apparaît comme issue d'un processus historique de reconfiguration et diversification des modèles : historiques, modernistes, et de développement durable. Par ailleurs, alors que la multiplication des pressions est souvent abordée comme une disqualification généralisée des territoires oasiens, l'analyse souligne combien l'oasis est au cœur d'un processus de différenciation socio-spatiale. Le commissaire régional du CRDA de Gabès exprime ainsi, en 2013, un certain sentiment d'impuissance : « *Il y a eu beaucoup de mutations. Ce qui est sûr, c'est que l'administration est incapable de protéger les oasis.* » Face à ce tableau d'un territoire pris entre les enjeux nationaux du développement, les incitations globales de durabilité et les exigences locales de maintien d'un agro système, il importe de se concentrer sur la diversité des stratégies de résistance et résilience des acteurs oasiens eux-mêmes.

IV Chapitre 4 : Une pluralité d'agricultures : Dynamiques des exploitations, adaptations et différenciation

Nous avons vu au chapitre précédent, combien les mutations des territoires oasiens articulaient étroitement dynamiques environnementales et reconfiguration socio-spatiale du développement. Ces mutations favorisent l'émergence de stratégies d'adaptation pour la valorisation du territoire de l'oasis ancienne. Aller au-delà d'une approche des territoires oasiens se résumant à en évaluer la date de disparition programmée constitue la première étape de l'analyse. Pour cela, il s'agit de se recentrer sur les exploitations agricoles. En effet, les oasis restent avant tout le produit de la diversité d'agricultures oasiennes dont on attend de plus en plus qu'elles « réparent les défaillances » des systèmes. L'objet de ce quatrième chapitre est donc de cerner, au moyen d'une typologie des formes de valorisation de l'oasis à l'échelle des exploitations, la manière dont ces agricultures oasiennes résistent et s'adaptent aux mutations des conditions de pratique de l'activité dans les territoires oasiens.

Dans une première section, nous présenterons la diversité des exploitations agricoles oasiennes. Dans une deuxième section, la présentation de notre échantillon d'enquête introduit les caractéristiques et les critères principaux sur lesquels repose notre analyse. Enfin, la présentation de la typologie et de ses enseignements remet en perspective la diversité des stratégies, entre permanence et innovations.

IV.1 Les exploitations oasiennes, entre ruptures et continuités

IV.1.1 Objectifs et méthode : Caractériser la pluralité des agricultures oasiennes

IV.1.1.1 L'agriculture oasienne, une agriculture familiale diversifiée et en mutation

Afin d'être en mesure d'interpréter les dynamiques de valorisation des territoires oasiens, il importe de caractériser la diversité des agricultures et de leurs recompositions, sociales

et spatiales. Entre processus de disqualification et de requalification, l'agriculture familiale oasienne offre une pluralité de situations. Celles-ci participent de la mise en question du modèle classique selon lequel le travail familial serait l'invariant commun des agricultures familiales (Hervieu et Purseigle, 2009). Nous nous appuyons ainsi sur cette définition de l'agriculture familiale comme régionalisée, incarnée en partie dans la « figure de l'agriculteur évoluant dans un monde d'organisation », et qui se décompose en trois types : celui de l'agriculture familiale paysanne, moderne, et de type sociétaire (*Ibid.*, 2009). Dans les oasis, nous retrouvons cette diversité des formes familiales de l'agriculture, en lien avec des modes de faire valoir différenciés : de l'entreprise agricole à la main d'œuvre extérieure où seul le capital reste familial (proche du type « sociétaire »), à l'exploitation de type « paysan », où le chef d'exploitation et sa famille restent à la base de la production du territoire oasien. Il importe donc de nuancer la vision de l'agriculture oasienne comme en proie à une crise généralisée, pour souligner la pluralité des formes d'adaptation, d'innovation, et de résilience mises en place à l'échelle des exploitations, qui redéfinissent les liens entre l'activité et le territoire oasien. L'agriculture familiale irriguée, « modèle originel » (Lamarche, 1992) oasien, est à la base d'un paysage spécifique et contribue directement à la dynamique du territoire de l'oasis. Si les systèmes de productions¹⁰³ ont souvent fait l'objet de typologies, l'agriculture des oasis anciennes reste peu abordée dans sa diversité socio-spatiale¹⁰⁴. L'objectif est donc ici de présenter l'agriculture de Tozeur et Gabès en se concentrant sur les types de cultures pratiquées, mais aussi les caractéristiques sociales des exploitants, –statut foncier, mode de faire valoir–, le degré d'équipement et les projets de tertiarisation. Cela, afin de mettre en lumière la diversité des dynamiques de valorisation du foncier oasien, et d'en cerner les profils originaux.

¹⁰³ Pour l'essentiel des travaux, ces typologies s'inscrivent dans l'application de la théorie des systèmes à l'activité agricole développée par Marc Dufumier en particulier. (Dufumier M. (1985). Systèmes de production et développement agricole dans le Tiers Monde. Montpellier, Les cahiers de la Recherche-Développement, n° 6, avril.)

¹⁰⁴ En 2016, un travail de « monographie des oasis tunisiennes traditionnelles » est entrepris dans le cadre du programme de « Gestion Durable des Ecosystèmes Oasiens » porté par le ministère tunisien de l'Environnement et du Développement Durable.

IV.1.1.2 Construire une base de données originale pour les agricultures des oasis anciennes

Pour répondre à cet objectif et combler le déficit d'information à l'échelle fine (cf. Chapitre I), nous avons mobilisé une combinaison de sources, –statistiques administratives, littérature « grise », entretiens semi directifs–. Ainsi, les « enquêtes oasis » annuelles du CRDA, de 2009 à 2013, ont servi de cadre général. Pour compléter celles-ci, nous avons procédé à une série d'entretiens semi-directifs auprès des différents responsables du CRDA, commissaires régionaux et chefs d'arrondissements, à Tozeur et Gabès, de 2012 à 2016¹⁰⁵. En plus du CRDA, les Cellules Territoriales de Vulgarisation (CTV), responsables au niveau local de la diffusion de la politique du CRDA, nous ont permis d'avoir accès à un certain nombre de données à l'échelle fine, en particulier en ce qui concerne l'occupation du sol dans les oasis. En plus de ces données générales issues de l'institution, nous nous sommes attachées à produire des données circonscrites aux périmètres oasiens anciens de Tozeur et Gabès. Pour cela, nous avons sollicité les Groupements de Développement agricole de chacun des « *jars* » (« quartiers ») de l'oasis, afin de récupérer les listes des irrigants oasiens, puis de les compléter. Chaque GDA collecte en effet la liste des irrigants, classés par zones, et indique le nombre d'heures d'irrigation attribuées à chaque parcelle. Ainsi, un même irrigant figure plusieurs fois, lorsqu'il possède plusieurs parcelles dans différentes zones. Par ailleurs, dans nombre de cas, c'est le propriétaire initial qui est noté, plutôt que les héritiers actuels et un certain nombre de propriétaires décédés sont répertoriés dans ces listes des GDA. Identifier les exploitants actuels, leur nombre, la délimitation et le statut de leurs exploitations, n'est donc pas une tâche aisée. Les listes qui ne sont pas numérisées pour la majorité des GDA, ne peuvent être actualisées facilement. Pourtant, elles constituent la seule base déterminant le nombre total d'exploitants, les frontières de l'oasis, son état, et sa forme. En effet, pour chaque zone de l'oasis, un aiguardier est responsable de l'ouverture des vannes, de la surveillance et de la distribution de l'eau. Il se déplace quotidiennement sur le terrain, connaît tous les propriétaires ainsi que ceux qui travaillent les parcelles, les zones abandonnées, les héritages en cours. Au cœur du système de gestion de l'eau, l'aiguardier est un acteur qui centralise les informations sur les dynamiques du territoire oasien. Nous avons alors cherché, pour chaque secteur, à compléter les listes fournies par

¹⁰⁵ CF. Annexe : Liste des entretiens

le GDA par un certain nombre d'informations, avec l'aide de ces aiguadiers. À Tozeur, nous avons pu obtenir des informations auprès des aiguadiers des zones d'Hafir, R'bat, et Wassat, de même qu'à Chenini à Gabès. En effet, la disponibilité des aiguadiers n'est pas toujours garantie, et à Gabès nous avons concentré notre travail sur Chenini (cf. Chapitre I), dont le GDA est découpé en 4 zones d'irrigation. Pour chaque zone, des critères spécifiques ont été retenus : pluriactivité, élevage, type de maraîchage, de fourrage, d'arboriculture, et d'accès au foncier (achat, location, héritage), projets spécifiques de valorisation à Gabès ; infrastructures hydrauliques, mode de faire valoir, d'élevage, de projet touristique à Tozeur... Chaque liste a été retranscrite, numérisée, et consignée dans un tableur pour l'exploitation des données.

مجمع التنمية الزراعي بشلتى

الخط رقم 3

قائمة بأسماء الفلاحين

نقطة توزيع: زقانة (10)

Achat		Maraiche		Elev	Agr	Systeme Irr.	الاسم و اللقب	الترتيب التفاضلي
G	L	Fruit						
H	G	L		M	(A)		محمد الدردوري	1
							عبد الستار جيب	2
H		L			(A)		الحيث كباو	3
		L					عبد الله عكروت	4
		L + Fruit		M + AP			علي بن عام	5
		P + L		M			هشام منوب	6

Figure 39 : Exemple de liste du GDA complétée avec l'aide d'un aiguadier : la ligne d'irrigation n°3 de l'oasis de Chenini, dans le secteur 10 de Zagana

C'est cette base de données qui nous a permis de caractériser la structure des exploitations, les systèmes de culture, et leur répartition sur le territoire local. Ces listes permettent de dresser un tableau de cette agriculture oasienne, et de ses fonctions, fortement différenciées à l'échelle locale.

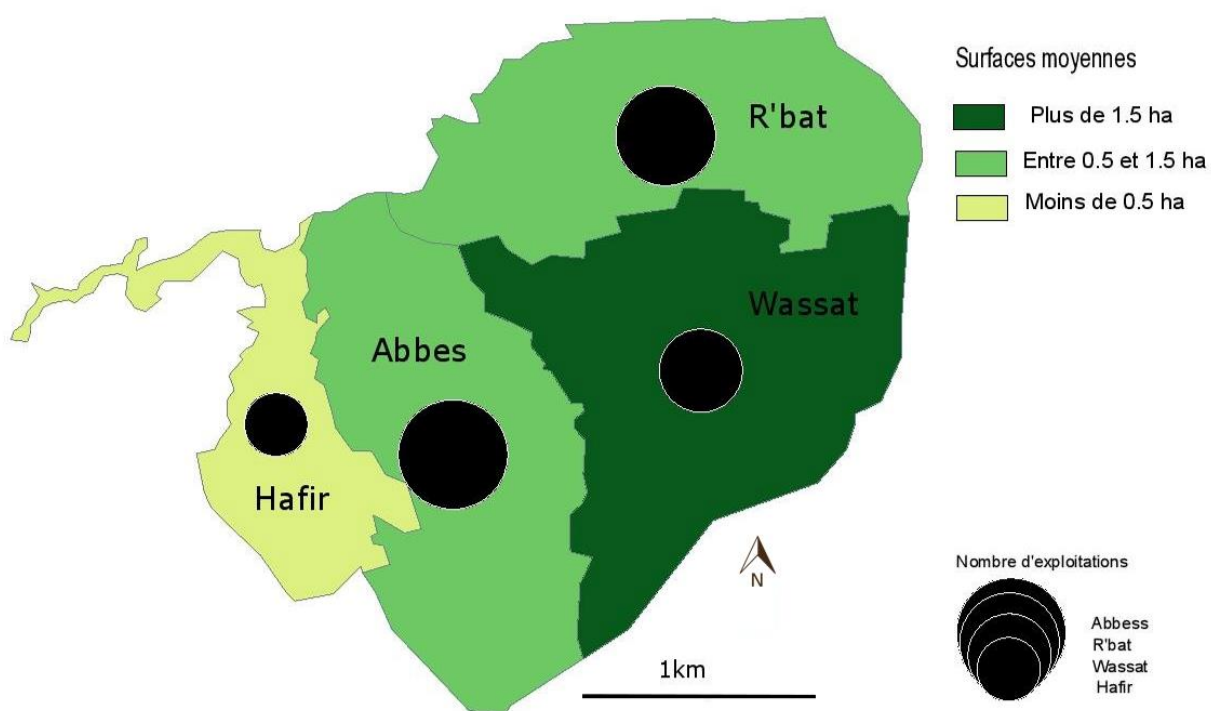
IV.1.2 *Un profil oasien caractéristique ?*

IV.1.2.1 *Tozeur et Gabès, des structures foncières différenciées : concentration foncière et domination des très petites exploitations*

Caractérisée par la grande diversité de ses formes dans les oasis, l'agriculture familiale interroge, d'un côté, les processus de restructuration de l'activité agricole, et de l'autre, les enjeux de la diversification des économies locales. En dépit de dynamiques entrepreneuriales agro-industrielles qui bénéficient d'une importante visibilité, la petite agriculture familiale oasienne se maintient. Elle se caractérise par des exploitations de superficies réduites et fortement morcelées, avec des spécificités régionales affirmées, en lien avec des histoires foncières différentes. La structure foncière souligne ce maintien d'une petite agriculture familiale historique, dominée par les petites et très petites exploitations (moins de 1 ha, et moins de 0.5 ha). Si leur domination numérique est claire, leur emprise spatiale est en régression. En effet, l'effectif global des exploitations a continué à croître depuis l'indépendance, à la faveur d'un dualisme renforcé des structures, avec d'un côté un processus de morcellement, et de l'autre une concentration foncière, en particulier à Tozeur, où le phénomène est identifié dès les années 1990 (Attia, 1987). Cette dynamique est en partie liée au processus de libéralisation qui contribue à consolider les exploitations les plus importantes et compétitives sur le marché, par la réallocation des crédits, ou la garantie d'un accès privé à l'eau par exemple.

OASIS ANCIENNE DE TOZEUR		
GDA de l'oasis	Superficie (en ha)	Nombre d'exploitants
<i>Wassat</i>	327	194
<i>Rbat</i>	317	280
<i>Abbes</i>	285	337
<i>Hafir</i>	72	113
Total Oasis de Tozeur	1001	924 (1071 parcelles)

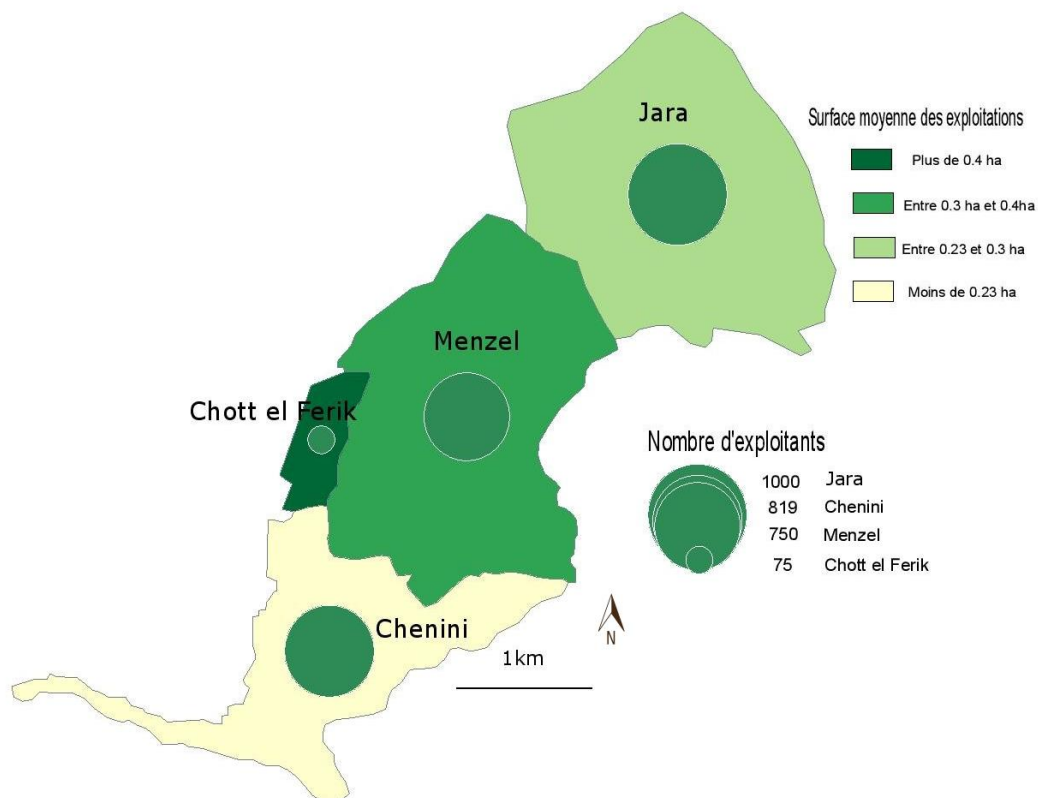
Tableau 8: La répartition des exploitants dans l'oasis de Tozeur en 2013. Source : GDA, CRDA, 2013



Carte 26. Les exploitations de l'oasis de Tozeur, source : GDA, réalisation : I. Carpentier

OASIS ANCIENNE DE GABÈS			
GDA de l'oasis	Superficie (en ha)	Nombre d'exploitants	Nombre de parcelles recensées
<i>Chenini</i>	165	819	
<i>Menzel</i>	296	750	
<i>Jara</i>	260.05	1000	1918
<i>Chott el Ferik</i>	31	75	
Total oasis de Gabès	779	2644	

Tableau 9: La répartition des exploitants dans l'oasis de Gabès en 2012, Sources : GDA, CRDA, 2012



Carte 27. Les exploitants dans l'oasis de Gabès, source : GDA, 2013, réalisation : I. Carpentier

Ces tableaux soulignent qu'il y a près de trois fois plus d'exploitants dans l'oasis traditionnelle de Gabès que dans celle de Tozeur, alors que la surface totale est nettement inférieure. Cette disparité s'explique en partie par la spécificité historique d'un système de pouvoir reposant sur une élite politique et sociale de grands propriétaires fonciers au Jerid (cf. Chapitre 2), alors qu'à Gabès, la constitution de grandes exploitations à l'intérieur des oasis est restée marginale, en lien avec un système de pouvoir qui repose moins exclusivement sur la propriété foncière oasienne qu'à Tozeur. En 2013, la surface moyenne des exploitations est ainsi de 1.09 ha à Tozeur. C'est plus du double de la superficie moyenne (0.5 ha) des exploitations des oasis anciennes tunisiennes (Kassah, 1995). À Gabès en revanche, la superficie moyenne est autour de 0.3 ha, ce qui est plus conforme à cette moyenne nationale.

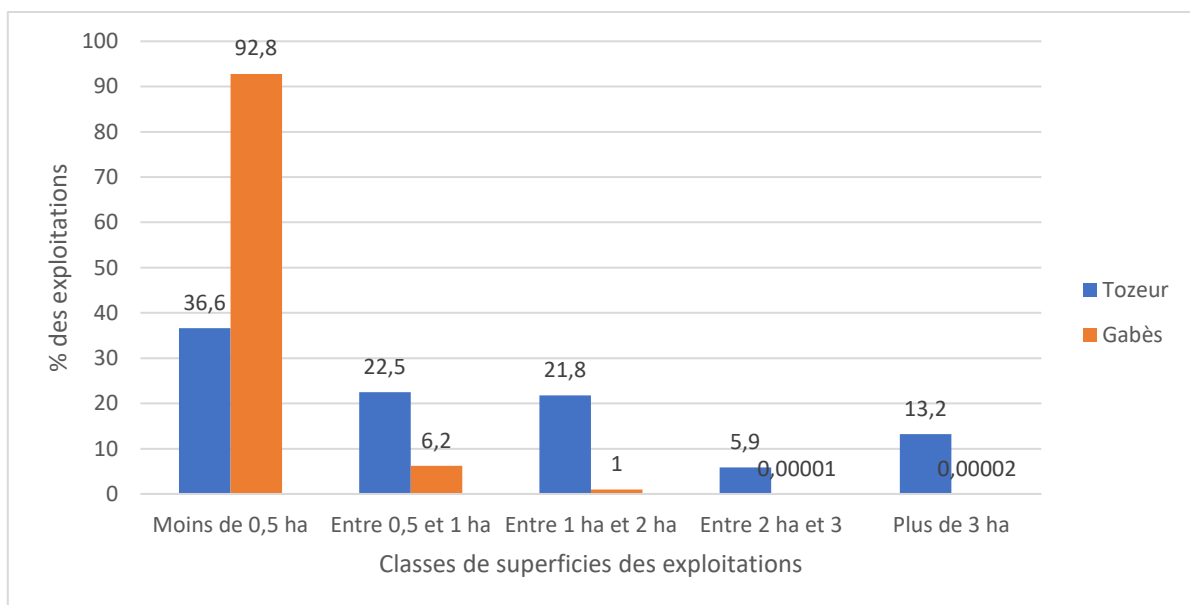


Tableau 10: Structure des exploitations de l'oasis de Tozeur et de Gabès (en % des exploitations) en 2013, source : GDA, 2013

À Tozeur, à la domination des petits exploitants de moins de 1 ha (59 % de l'effectif contrôlent seulement 23 % des terres), répond l'importance d'une minorité de grands propriétaires : 13 % des exploitants possèdent ainsi plus de 3 ha, et exploitent 31.4 % des terres de l'oasis. Dans l'ensemble de l'oasis, 41 % des exploitants possèdent des surfaces d'1 ha ou plus. Cette concentration foncière n'empêche pas la consolidation de catégories intermédiaires (entre 1 et 3 ha) qui occupent près de 46 % des terres dans l'oasis. C'est 40 fois plus que dans l'oasis de Gabès, où seulement 1 % des exploitants possèdent plus d'1 ha, contrôlant près de 7,5 % des terres. Pour la plus grande majorité (92.8 %), ils

possèdent moins de 0.5 ha mais exploitent près de 70 % des terres. Dans les zones de Chenini et Menzel, les très petites exploitations, entre 10 et 30 ares, constituent 47 et 54 % de l'ensemble de l'effectif, et occupent respectivement 33.6 % et 40 % des terres. À Jara, ce sont près de 89% des exploitations qui font moins de 30 ares, illustrant le poids central de ces exploitations dans l'oasis.

Si sur les deux terrains, les structures agraires sont marquées par une inégale répartition des terres, les dynamiques sont, comme on l'a vu, sensiblement différentes à Tozeur et à Gabès. Cette diversité de structures des exploitations oasiennes met en évidence d'une part la diversité des trajectoires régionales, –soulignant l'intérêt d'analyses contextualisées–, et de l'autre, l'ampleur des processus de restructuration dont fait l'objet cette agriculture. Ainsi, cette diversité illustre la transformation des liens entre terres et capital, entre ceux qui ont accès aux marchés et les autres. Dans les oasis comme ailleurs, la crise des modèles de reproduction de l'agriculture familiale est une remise en cause à la fois de la capacité des exploitations à mettre en valeur leurs terres, mais aussi de la capacité à diversifier ou intensifier l'exploitation (Gana, 2008).

IV.1.2.2 Inégale répartition des terres à l'échelle infra oasienne

L'ancrage territorial des différentes classes de superficie n'est cependant pas homogène, et chaque zone présente un profil spécifique. À Tozeur, dans la zone d'Hafir, proche des sources et des hôtels, la superficie moyenne des exploitations est de 0.5 ha, et les 84 % des plus petits exploitants y possèdent seulement 43 % des terres. À Wassat, 61 % des exploitations sont sur des superficies supérieures à 1 ha, et les 10 % des plus grands exploitants (3 hectares et plus) contrôlent plus de 28 % des terres de la zone, soulignant le processus de concentration foncière. Cette cohabitation de diverses formes de structures foncières à l'échelle des GDA apparaît comme le produit d'un processus de différenciation économique et sociale au sein de l'agriculture oasienne.

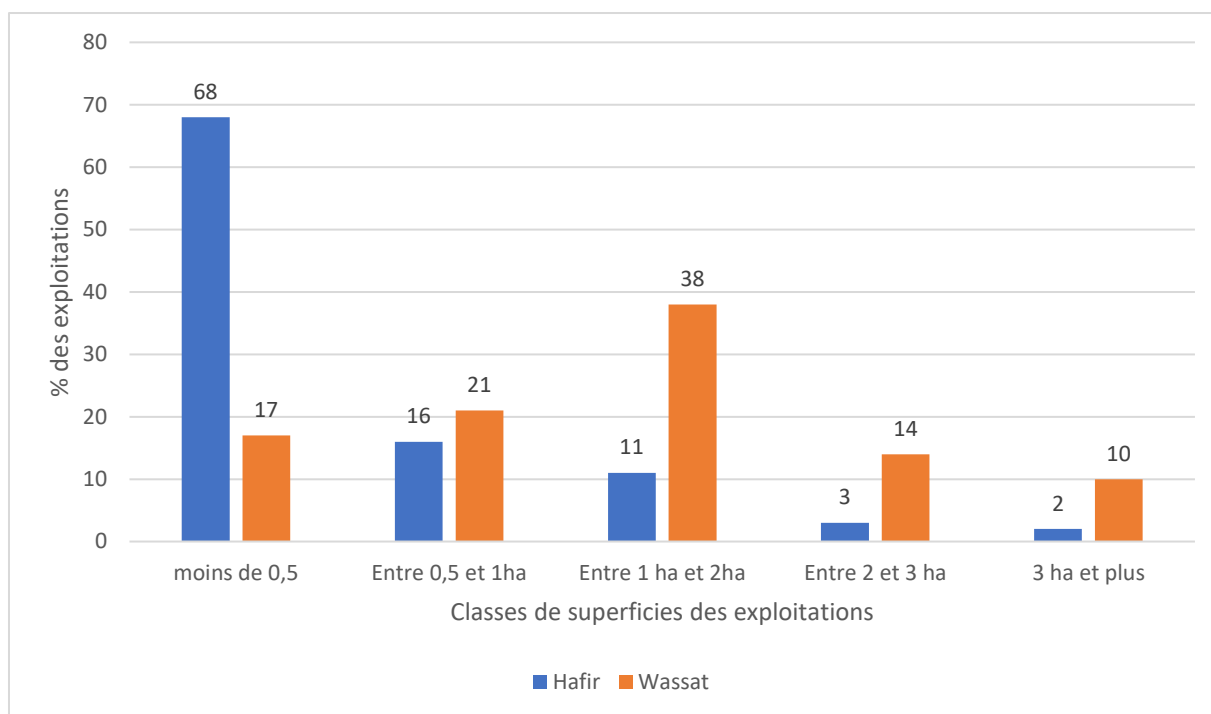


Tableau 11: Structure des exploitations à Hafir et Wassat (en % des exploitations), source : GDA, 2013

À Gabès, dans les zones de Menzel et Chenini, seulement 25 exploitants sur 1569 atteignent ou dépassent un hectare. Là aussi, la répartition des exploitations met en évidence une relative disparité spatiale, avec des superficies moyennes allant de 0.39 ha à Menzel¹⁰⁶ –où les 9/10^{èmes} des plus petits exploitants exploitent seulement 2/3 des terres–, à 0.23 ha¹⁰⁷ à Chenini, avec 1% des plus grands exploitants contrôlant 8 % des terres. À Jara, les 11 plus grands exploitants occupent près de 13 % des terres. Ceci souligne que, malgré la répartition assez inégale des terres, la polarisation foncière est moins nette qu'à Tozeur, et l'ensemble de l'oasis consacre la domination des petites exploitations.

¹⁰⁶ 0.3ha à Jara

¹⁰⁷ Source : Liste du GDA de Chenini, 2013

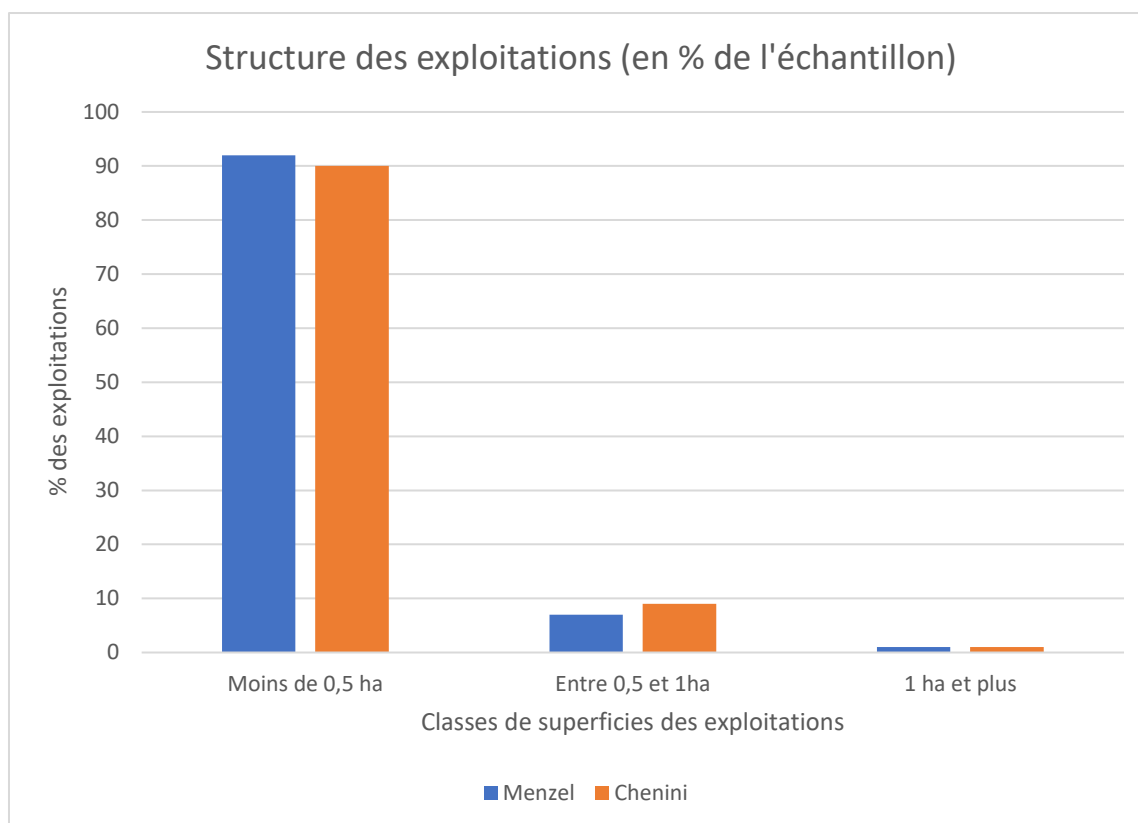


Tableau 12: Structure des exploitations de Menzel et Chenini (en ha)

IV.1.2.3 *Emiettement et morcellement des propriétés : une contrainte structurelle aux significations contrastées.*

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le foncier est soumis à une diversité de pressions que les politiques tentent de réguler, dans le cadre global de la « protection » de l'oasis. Pourtant, la problématique structurelle du morcellement répond à des enjeux un peu différents de ceux de l'urbanisation et de la dégradation des sols. Contrainte centrale de l'agriculture oasienne, le morcellement est issu de la transmission de la terre par l'héritage. Il engendre l'exiguïté des exploitations et met en cause leur viabilité. Dans des années 1990 marquées par la libéralisation et la consolidation des grandes exploitations, le morcellement des exploitations s'est fortement accru en Tunisie (Jouve, 2001). Le morcellement, –dynamique interne et externe au secteur agricole–, est un indicateur de la restructuration des autres secteurs économiques. Les dynamiques d'urbanisation et de fuite de la main d'œuvre agricole avaient contribué à un allègement de la pression sur le foncier. Mais après les Plans d'Ajustements structurels, la réduction de l'attractivité de la ville, en lien avec l'amélioration des conditions de vie et des prix, accélère le morcellement des exploitations. La reproduction d'exploitations à superficie réduite est permise par la

pratique d'une agriculture irriguée en étages intensive, dont le seuil de rentabilité est estimé à 0.5 ha dans les oasis (Hajji, 2001). Mais c'est aussi la pluriactivité quasi-généralisée des ménages qui permet ce maintien. La dispersion parcellaire s'explique elle souvent par des situations d'indivision familiale. Déploré comme symptôme d'un blocage majeur par un ensemble d'acteurs (administratifs, agriculteurs, associatifs), le morcellement et la dispersion parcellaire témoignent surtout dans les oasis d'une diversification des stratégies de mise en valeur du foncier. À Tozeur, en 2013, on recense 335 « parcelles historiques » réparties dans les 4 zones, pour 924 exploitations. Par parcelles historiques, nous entendons les îlots de parcelles qui possèdent le même nom et appartenaient à un ancêtre commun à l'époque coloniale (Puig, 2004). La stabilité du nom de ces zones permet, plutôt que de signifier la stabilité du foncier, de prendre la mesure de l'historicité d'un processus de morcellement qui a multiplié par trois le nombre d'exploitations en un peu plus d'un siècle (Enquêtes 2013). Comme nous le verrons par la suite, la diversité et la complexité du marché foncier oasien incitent à ne pas sous-estimer la mobilité (Puig, 2004). Le morcellement n'est pas toujours synonyme de dépossession et de crise foncière. À Gabès, le degré de dispersion parcellaire, ou « morcellement interne » peut être estimé par l'écart entre la surface moyenne des parcelles et des exploitations. Il se situe en moyenne à deux parcelles par exploitation¹⁰⁸. À Tozeur, les plus grands exploitants possèdent des terres dans toutes les zones de l'oasis, comme le plus grand d'entre eux, qui possède 54.1 ha, répartis en 19 parcelles dans les 4 zones. Issue d'un long processus d'accumulation, sa propriété est un exemple intéressant de l'emprise foncière des notabilités locales. À Gabès, les plus grands exploitants possèdent également un nombre important de parcelles. Le morcellement apparaît donc autant comme un critère de fragmentation et « d'affaiblissement » du capital foncier, que d'accumulation de parcelles disparates permettant la consolidation d'une emprise foncière dans l'oasis. À l'inverse d'une idée reçue qui ferait du marché oasien un marché figé, la dispersion parcellaire met en évidence la mobilité du foncier à l'échelle des exploitations, où les parcelles se divisent et s'échangent, en lien avec une ouverture des marchés qui profite aux plus grands des exploitants.

¹⁰⁸Sur des exploitations moyennes de 0.39 ha à Menzel et 0.30 ha à Jara, la taille moyenne des parcelles est respectivement de 0.15 et de 0.13 ha.

IV.1.2.4 *L'activité agricole, une place qui reste centrale dans l'oasis*

Le phénomène de morcellement apparaît fortement associé à la pluriactivité. Ainsi, comme dans toutes les oasis tunisiennes, l'agriculture ne constitue pas l'activité principale des exploitants : en 2011, 56.3 % des exploitants sont pluriactifs. À Tozeur et à Gabès, ces taux sont même nettement supérieurs. À Gabès, en 2007, ce sont 91.4 % des exploitants des oasis anciennes qui sont pluriactifs et 86.7 % à Tozeur. En 2011, ces chiffres sont en légère régression, avec 88.1 % à Gabès et 73 % à Tozeur (Ministère de l'Agriculture, 2011).

À Tozeur, nous avons identifié deux types d'exploitations où l'agriculture demeure l'activité principale à Hafir et Wassat. Les agriculteurs que nous avons repérés grâce aux GDA représentent 6.2 % des exploitants¹⁰⁹, sur des surfaces moyennes de 1,34 ha. La majorité de ceux-ci se situe dans la zone de Wassat (42 %), qui, comme nous l'avons vu, se caractérise par l'importance des surfaces de culture. Cette catégorie d'agriculteurs oasiens regroupe pourtant des profils assez différents. À Wassat, ils sont installés sur des surfaces de près de 2 ha (1.677 ha) et à Hafir, de 0.38 ha. Cette réalité renvoie là aussi à la diversité des formes familiales d'agriculture qui se côtoient dans les oasis, entre grandes exploitations insérées dans les marchés internationaux, et petite agriculture plutôt tournée vers l'autoconsommation familiale.

Dans l'ensemble des oasis anciennes du gouvernorat de Gabès, ce sont donc 88.1% des exploitants qui sont pluriactifs. Dans la seule oasis de Gabès, seuls les chiffres du secteur de Chenini sont pris en compte, dans la mesure où nous n'avons pas pu compléter avec les aiguardiers les listes des autres secteurs. Près de 19 % des exploitants y vivent exclusivement de l'agriculture. Ils sont concentrés dans les zones les plus spécialisées de Chenini, à Berguia et Ras el oued, marquées par l'importance des cultures maraîchères, industrielles, arboricoles et de l'élevage bovin modernisé. Ce sont ces zones spécialisées qui semblent les plus à même de garantir des revenus agricoles viables et réguliers. Dans leur majorité, les exploitants restent cependant pluriactifs (54 %). Les retraités, pour qui l'agriculture est une activité de complément, représentent 26.5 % des exploitants.

¹⁰⁹ Pour la zone Abbes, nous n'avons pu accéder aux aiguardiers, et les chiffres présentés sont donc ceux des trois zones restantes

Cependant, si l'on additionne les exploitants dont l'agriculture est la seule activité et ceux qui sont retraités, la population qui consacre quotidiennement son temps à l'activité agricole est importante (45.5 %). Cette agriculture, intensive en travail, repose sur la mobilisation d'une main d'œuvre diversifiée

IV.1.3 Deux profils de mode de faire valoir, mais la mobilisation de la main d'œuvre est un enjeu commun pour les exploitations oasiennes

Le mode de faire valoir des terres est là aussi fortement différencié selon les régions. Dans les oasis du Jerid, –anciennes et modernes–, le faire valoir indirect est historiquement dominant et marqué par le maintien du système ancien de métayage du *khamessat*.

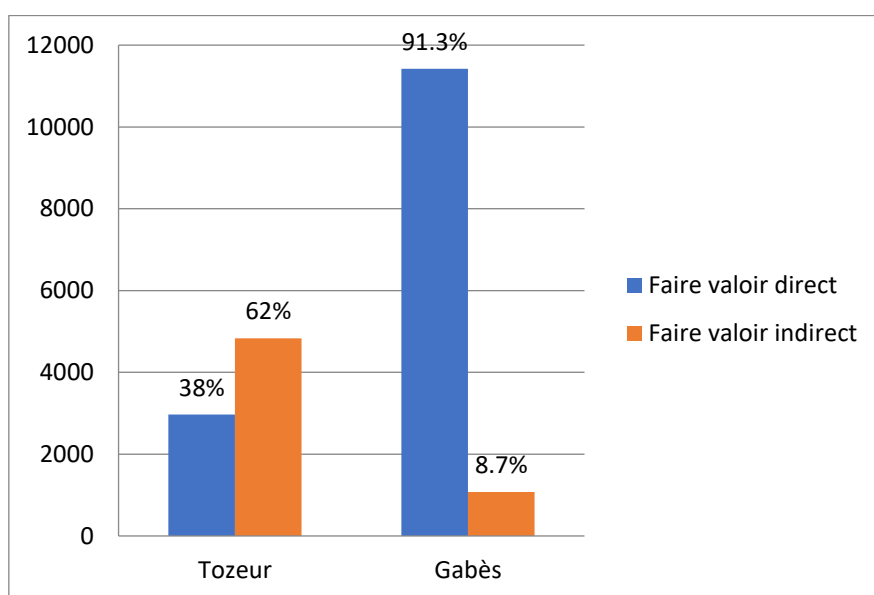


Tableau 13: Mode de faire valoir oasien en 2011 à Tozeur et Gabès (en % des exploitations) source : enquête oasis 2011

Ainsi, parmi les 62% des exploitations en faire valoir indirect à Tozeur ; les 3/4 font appel à des khammès, ce qui correspond à la moitié du total des exploitations. L'emploi de salariés agricoles, en lien avec le développement de l'agro-business de la datte, concerne tout de même 15% des exploitations en faire valoir indirect, et 9% du total.

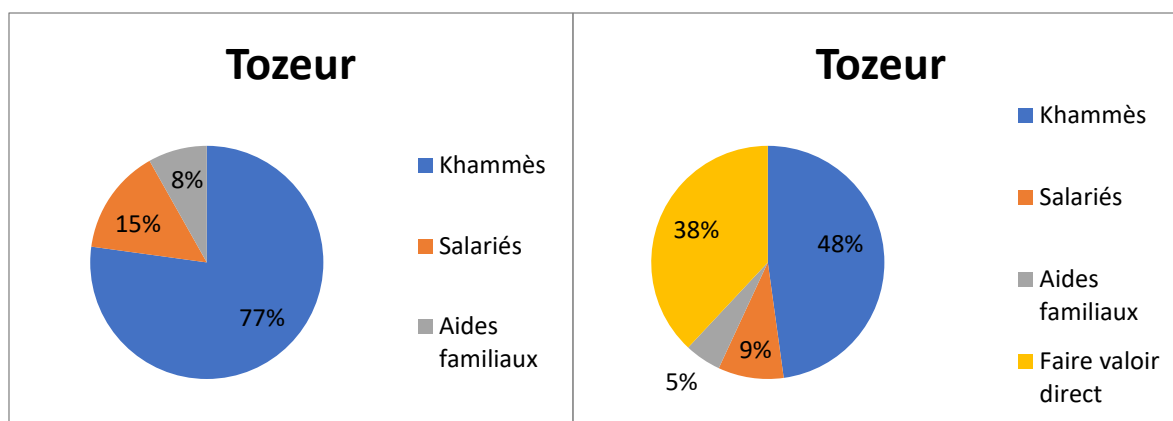


Tableau 14: Type de main d'œuvre dans les exploitations oasiennes en 2011 et mode de faire valoir des exploitations à Tozeur, source : enquête oasis 2011

Dans les oasis anciennes du gouvernorat, les exploitations faisant appel à des salariés permanents pour l'entretien et la gestion de la parcelle représentent seulement 1.2 % du total des exploitations, un taux qui reste inférieur à celui des oasis modernes. Intensive en main d'œuvre, l'agriculture des oasis anciennes fournit 460 000 jours par an de travail aux *khammes*¹¹⁰, et 17 800 jours aux salariés permanents, ce qui équivaut à 296 jours de travail par salarié. Pour les saisonniers, cela équivaut à 24 jours par saisonnier, correspondant principalement à la période de la récolte des dattes (Enquête oasis 2011). Familiale, l'agriculture des oasis ancienne fournit 35 000 jours de travail aux aides familiaux, équivalant à 18 jours de travail par aide familial et par an. Le chef d'exploitation fournit en moyenne seulement 52 jours de travail. Cela souligne l'importance globale du faire valoir indirect dans la pratique de l'agriculture oasienne, et la place d'un entrepreneuriat agricole dans la gestion du foncier oasien, qui ne se différencie de l'agriculture d'entreprise que par le maintien d'un capital familial (Enquête oasis 2011 ; Hervieu et Purseigle, 2009). Cependant, à l'échelle de l'oasis de Tozeur, certaines dynamiques spécifiques apparaissent. Dans la zone de R'bat, 36 % des agriculteurs travaillent en faire valoir direct, sans *khammès* ni ouvrier, et ce essentiellement afin de réduire les coûts et les intermédiaires lors de la commercialisation. À Hafir, près de 28 % des exploitants travaillent sans *khammès*. Ce faible taux s'explique par des surfaces de culture réduites, qui ne permettent pas d'entretenir une main d'œuvre importante. Ainsi, les exploitations en faire valoir direct à Hafir sont parmi les plus petites : 0.22 ha en moyenne, et celles-ci sont faiblement équipés. En effet, parmi les 32 exploitants en faire

¹¹⁰ Ce qui équivaut au travail potentiel de 1260 *khammès* par an

valoir direct à Hafir, trois seulement possèdent une infrastructure hydraulique moderne. Cette corrélation entre superficie des exploitations et organisation du travail se retrouve à l'échelle du gouvernorat, puisque près de 80% des exploitations en faire valoir direct sont d'une superficie inférieure à 1.5 ha (Enquête oasis 2011). Pour les exploitations qui font appel à de la main d'œuvre salariée, 9 sur 10 ont des superficies supérieures à 1.5 ha. Pour les exploitations de moins de 0.5 ha cependant, 65 % font appel à des *khammès*, ce qui renvoie aussi aux questions d'absentéisme des propriétaires, qui confient leurs exploitations de taille réduite à des *khammès*.

Dans les oasis du gouvernorat de Gabès, la situation est inversée, et le mode de faire valoir direct est très largement dominant (91 %), en lien avec une superficie moyenne plus réduite des exploitations. En effet, comme à Tozeur, le faire valoir direct est fortement corrélé à l'exiguïté des exploitations. Ainsi, près de 57 % des exploitations en faire valoir direct sont d'une superficie inférieure à 0.5 ha. De même, 95.4 % des exploitations de moins de 0.5 ha exploitent leurs terres en faire valoir direct. Par ailleurs, près de 57 % des exploitations qui font appel à des aides familiaux ont une superficie comprise entre 0.5 et 1 ha. Le chef d'exploitation fournit ainsi en moyenne 99 jours de travail (59 % du total des journées de travail dans les oasis anciennes).

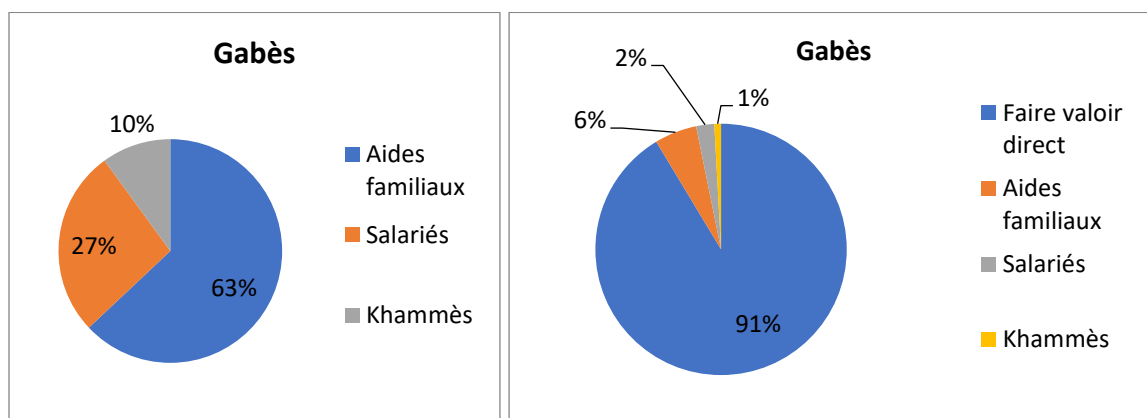


Tableau 15: Type de main d'œuvre dans les exploitations oasiennes en 2011 et mode de faire valoir des exploitations à Gabès. Source : enquête oasis 2011

La main d'œuvre familiale domine largement, mais les travailleurs salariés représentent tout de même près de 30 % de la main d'œuvre oasienne. Ceux-ci sont répartis dans deux catégories d'exploitations, illustrant la diversité des formes de mobilisation du travail agricole oasien. Pour moitié, on trouve les travailleurs salariés dans les exploitations de

moins de 0.5 ha, où ils sont essentiellement mobilisés en soutien, sous la forme d'ouvriers temporaires pour le désherbage ou la récolte. Pour l'autre moitié, ils sont dans les exploitations entre 1.5 et 5 ha. Dans les oasis anciennes du gouvernorat, le salariat permanent est quasiment absent. Il concerne seulement 0.6 % des exploitations et à peine 1 % des journées de travail. Les saisonniers fournissent près de 13 % des jours de travail, avec une contribution de l'ordre de 9 jours en moyenne par saisonnier ; les aides familiaux, en moyenne 28 jours par aide familial, et 26 % des jours de travail, ce qui souligne la dimension familiale du travail agricole dans les oasis anciennes de Gabès. Dans l'ensemble, la présence quotidienne dans les jardins oasiens à Gabès reste donc importante. Les propriétaires sont encore largement impliqués dans le travail agricole des exploitations et font appel à la main d'œuvre plutôt de manière ponctuelle.

Sur les deux terrains, il existe donc une différence importante dans la manière de mobiliser le travail agricole. Le statut du métayage en particulier, n'est pas comparable à Tozeur et Gabès. Le *khamessat* représente une originalité centrale des systèmes de mise en valeur du foncier tozeurois, quand le recours au métayage est quasiment absent à Gabès, où les propriétaires préfèrent se tourner vers la location ou la main d'œuvre temporaire quand la situation le demande. La corrélation entre superficie des exploitations et organisation du travail permet aussi d'expliquer ces différences, même si elle n'est pas mécanique et n'empêche pas une multitude « d'arrangements » entre propriétaires et travailleurs. Si la différence de l'organisation du travail est manifeste sur les deux terrains, elle constitue à Tozeur comme à Gabès un enjeu central pour la reproduction des exploitations, dans le cadre d'une agriculture qui repose encore largement sur un travail intensif et quotidien.

IV.1.4 Accéder à l'eau, les infrastructures hydrauliques comme critère de différenciation des exploitations

En plus du travail agricole, l'accès à l'eau est un des autres grands enjeux communs des oasis. Depuis les années 1970, l'État s'est attaché à développer une infrastructure hydraulique « moderne » dans les oasis anciennes, levier essentiel de leur réhabilitation. Les canalisations bétonnées ou en PVC devaient permettre de remédier au manque

d'efficacité présumé du modèle traditionnel. Avec seulement 30 % des exploitations¹¹¹ équipées d'au moins une canalisation en béton, la pénétration de ces formes de modernisation reste relativement faible dans l'oasis de Tozeur. Cette faiblesse s'explique sans doute par la difficulté d'accès aux subventions qui permettent la mise en place de ces infrastructures. Fragilisés par les transformations des modes d'accès à l'eau, de nombreux exploitants tentent de s'assurer un accès autonome à la ressource. Dans ce contexte, les forages privés individuels se sont multipliés. Si le phénomène reste limité dans les oasis traditionnelles, dans la mesure où la rentabilité agricole est moindre et les surfaces trop exigües par rapport aux nouvelles extensions, il n'en reste pas moins significatif, en particulier depuis la révolution. À Gabès, un responsable du CRDA explique : « Là où il y a des associations actives, comme à Chenini, cela reste limité. Cependant à Gabès, la nappe est facilement accessible et les gens peuvent faire un forage très rapidement. » Aujourd'hui, le CRDA compte environ 45 forages illicites dans le gouvernorat de Gabès : une quinzaine dans la délégation de Gabès Nord, une dizaine pour El Hamma, et une vingtaine pour Gabès Sud. Le GDA de Chenini dénombre 5 forages illicites dans l'oasis, alors qu'en 2016, l'IRA (Institut des Régions Arides) en identifie 180, essentiellement dans la zone de Jara. Ces chiffres sont sans doute sous-estimés, mais donnent une idée de l'ampleur grandissante du phénomène. Si l'administration associe le phénomène à un relâchement de l'emprise des pouvoirs publics, c'est aussi le signe d'une volonté de garantir une certaine autonomie dans l'accès aux ressources, à rebours de l'histoire collective de la gestion de l'eau dans les oasis.

À Tozeur, le phénomène est plus répandu et est favorisé par l'octroi de subventions. Cependant, pour les exploitations équipées, les infrastructures sont diversifiées : bassins, puits, canalisations et bâtiments agricoles abritant les moteurs des puits.

¹¹¹ Les données présentées ici concernent uniquement Tozeur, car à Gabès les infrastructures hydrauliques se réduisent essentiellement à la bétonisation des canalisations.

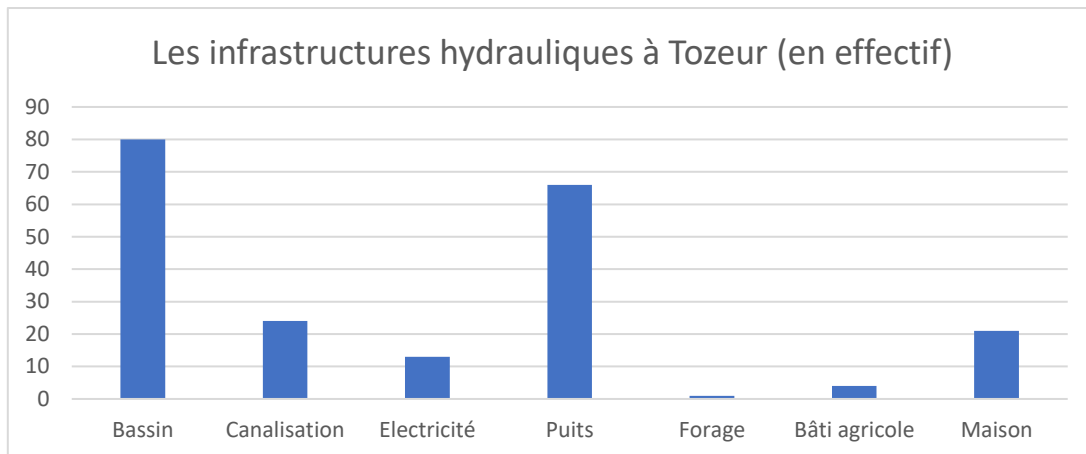


Tableau 16: Les infrastructures hydrauliques à Tozeur (en effectif), source : GDA 2013



Figure 40: Bassin de rétention des eaux, à Tozeur 2013

Le bassin et le puits sont les infrastructures de base des exploitations oasiennes, présentes dans respectivement 38 et 32 % des exploitations équipées. Grâce à un accès direct et privé à la ressource hydraulique, ils permettent de réguler les aléas de la distribution collective issue du tour d'eau. La présence de circuits de canalisations en béton ou PVC, fruit direct des programmes APIOS, concerne 12 % des exploitations. Il est possible que ce chiffre soit assez nettement sous-évalué, au regard de nos échantillons

d'enquête et de nos observations sur le terrain. L'équipement n'est pas réparti de manière homogène sur l'ensemble de l'oasis. La zone la plus équipée est logiquement celle des grands propriétaires à Wassat, avec 36,5 % des exploitations équipées d'au moins une infrastructure : canalisation, bassin, ou puits.

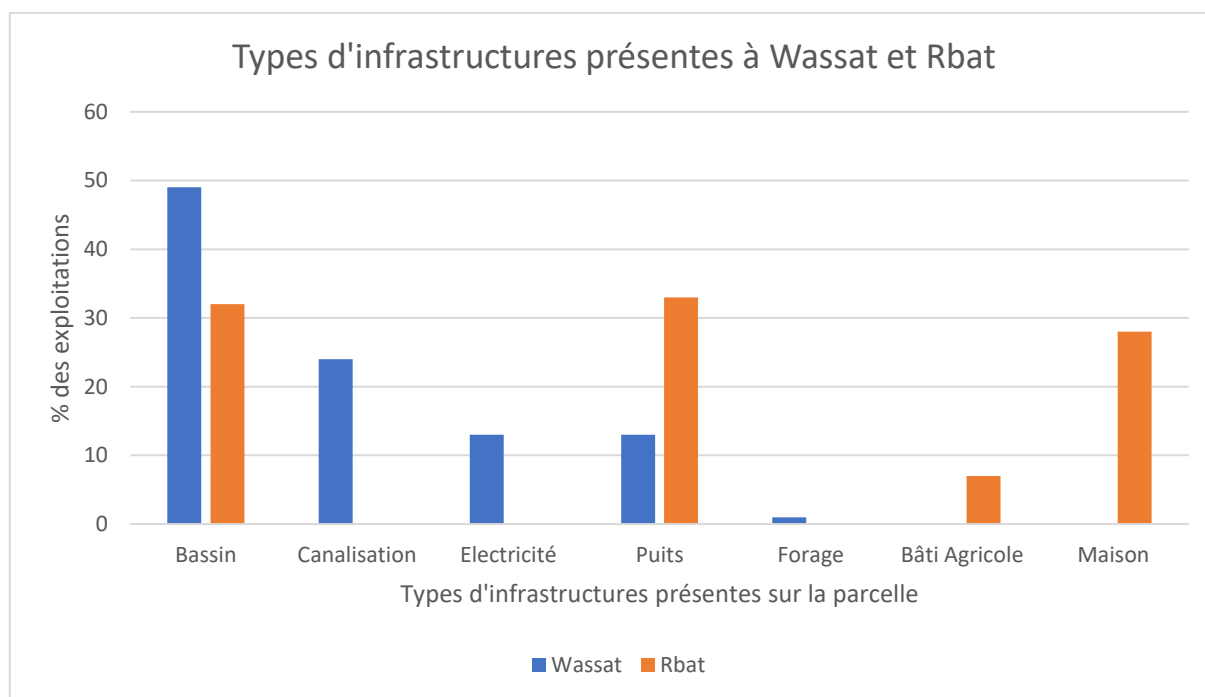


Tableau 17 : Types d'infrastructures présentes à Wassat et R'bat (en % des exploitations), source : GDA, 2013

Ces infrastructures, ce sont donc les plus grands exploitants qui en disposent, avec des surfaces moyennes équipées qui vont de 1,17 ha à Hafir à 2,32 ha à R'bat. Certains exploitants ont jusqu'à 4 puits et un bassin dans leurs parcelles. Signe d'un investissement sur l'exploitation, souvent dans le cadre d'un projet agricole ou touristique, ces infrastructures hydrauliques contribuent à une profonde différenciation des exploitations. En effet, bénéficier d'un accès privé à l'eau, à volonté, est un avantage non négligeable dans un contexte de raréfaction de la ressource. La maîtrise du débit, de la qualité et de la quantité de l'eau sur la parcelle, permise par la présence des puits et bassins de rétentions, permet d'accroître les capacités productives des parcelles en limitant la durée entre deux irrigations. Grâce à une meilleure humidité globale, les cultures intermédiaires sont aussi plus faciles à préserver. L'autonomie dans la gestion de

l'irrigation permet alors de mieux maîtriser les aléas du marché et de la conjoncture. À l'inverse, ceux qui en sont dépourvus sont fragilisés.

IV.1.5 *Les cultures en étages : une « végétation luxuriante »¹¹² sous la menace, spécialisation et dégradation*

Le « paysage exceptionnel¹¹³ » des oasis anciennes repose depuis toujours sur l'importance de la biodiversité cultivée et l'étagement des cultures. Ce triple étagement, abondamment décrit par les visiteurs des oasis, constitue un élément central du patrimoine oasien. De plus en plus de rapports visent à en cerner la qualité et l'importance, dans une stratégie plus générale de recensement des variétés¹¹⁴ et de sauvegarde du milieu, face à l'érosion de la biodiversité. Si pendant longtemps, les oasis anciennes apparaissaient à l'administration comme dénuées d'intérêt à cause de leur incapacité relative à intégrer les nouvelles variétés à hauts rendements, aujourd'hui, un nouveau discours se fait jour. Celui-ci vise à promouvoir la biodiversité des oasis, dans le sillage de la mise en place de « stratégies de développement durable » des oasis.

IV.1.5.1 *Le palmier : symbole oasien*

Dans les oasis, le palmier est à la fois le support, l'enjeu, et la ressource centrale de la valorisation du territoire. Symbole de l'identité visuelle des oasis, présent dans les logos de presque toutes les organisations associatives ou sportives locales, le palmier est un élément fondateur du milieu oasien, capital essentiel des exploitants. En effet, la datte possède une importance économique centrale à l'échelle nationale, avec des exportations qui n'ont cessé d'augmenter (plus 26 % de la valeur des exportations en 2018¹¹⁵), pour atteindre près de 300 000 tonnes¹¹⁶. L'effectif des palmiers dattiers est ainsi sans doute l'information la plus facilement disponible en ce qui concerne les cultures oasiennes.

¹¹² UNESCO, <https://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/5386/>

¹¹³ <https://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/5386/>

¹¹⁴ Voir le travail pionnier des agronomes du centre de recherche en agriculture oasienne de Degache sur le palmier dattier en particulier, et les travaux de l'IRA Médenine (IPGRI, ICRA, 2002 ; Belhedj, *et al.*, 2007 ; Rhouma, 1994 ; Ben Salah, 1993).

¹¹⁵ De 189 607 millions de dinars en 2017 à 237 352 millions de dinars en 2018 (Ministère de l'Agriculture, 2018) <http://www.agriculture.tn/?p=5134>

¹¹⁶ Selon les données 2018 de Gifruit (Groupement Interprofessionnel des Fruits) auprès du Ministère de l'Agriculture

Plusieurs institutions s'y consacrent comme le Centre de Recherche et Développement sur l'Agriculture Oasienne de Degache (CRDAO) ou le groupement national GiFruit, qui effectue le suivi des filières commerciales. Les « enquêtes oasis » du ministère de l'Agriculture s'attachent essentiellement à faire un relevé détaillé de ces effectifs, par gouvernorat et par type d'oasis, et parfois par type d'exploitation. Dans ces documents, les variétés Deglet Nour sont distinguées des variétés communes. Par ailleurs, certaines variétés comme *Alig*, *Akhouet*, *Rushdi*, sont également identifiées, dans la mesure où elles conservent une valeur importante sur le marché. Malgré cette profusion de relevés, la qualité des informations est plus disparate à l'échelle des oasis anciennes.

À Tozeur, selon les chiffres des CTV, l'effectif des palmiers dattiers dans l'oasis est de 266 835 pieds, répartis à raison de 266 pieds par hectare en moyenne. Cela représente 16.2 % des effectifs du gouvernorat, qui compte 30 % des effectifs nationaux. Hafir est la zone la plus densément plantée, avec 334 pieds par hectare, alors que Wassat, celle des plus grandes exploitations, aux infrastructures modernisées, n'est plantée qu'à raison de 248 pieds/ha. Ces presque 100 pieds de moins témoignent de la diversité des paysages présents dans l'oasis ancienne. De leur côté, les oasis littorales ne comptent que 520 000 pieds, soit 11 % de l'effectif des palmiers dattiers des oasis tunisiennes, et seulement 1 059 pieds de *Deglet Nour*. La densité de plantation des palmiers est un gradient intéressant du suivi de l'état des paysages oasiens. En effet, comme nous avons pu le voir, c'est un des critères qui permet de différencier oasis anciennes et nouveaux périmètres. C'est aussi une variable qui apparaît étroitement corrélée au modèle de développement agricole poursuivi, comme en témoignent les fortes disparités paysagères entre Tozeur et Gabès. À Tozeur, plus la densité est faible, plus le modèle d'agriculture « moderne » spécialisée, tournée vers la rentabilité économique, aux palmiers espacés les uns des autres et alignés de manière rectiligne, est présent. À Gabès, c'est plutôt une marque de la dégradation du paysage.

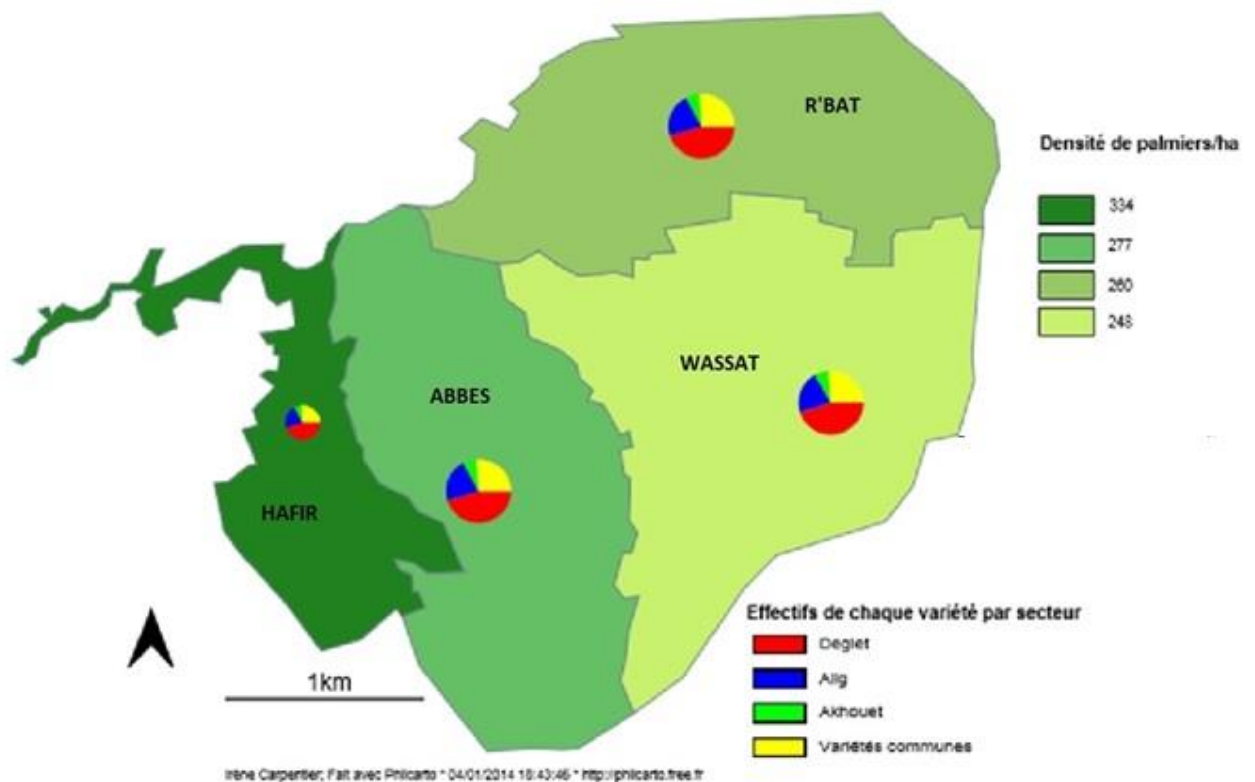
Une biodiversité phoenicicole sous pression

À Tozeur, le palmier est roi. Si l'érosion de la biodiversité oasienne inquiète aujourd'hui, la spécialisation et l'optimisation des variétés cultivées dans les périmètres anciens, avec l'arrachage des variétés dites « communes », a longtemps fait office d'objectif pour le « développement » des oasis anciennes et leur intégration aux circuits marchands.

L'objectif était alors leur « conversion » selon le modèle des nouveaux périmètres en monoculture. Les palmiers de variétés *Deglet Nour* sont en augmentation partout, mais avec 45 % des effectifs à Tozeur (soit 120 192 pieds), leur présence reste relativement limitée dans les oasis anciennes du Jerid. Plus de la moitié des palmiers dattiers reste donc de variétés communes ou de moindre qualité sur le marché. Certaines variétés aux caractéristiques spécifiques sont cependant commercialisées à l'échelle régionale, comme les *Alig*, *Akhouet*, *Kenta* et *Bouhattem*. À Gabès, environ 250 cultivars ont été recensés et la biodiversité de l'étage palmier est plutôt importante¹¹⁷. Du fait de la faible valeur économique des palmiers gabésiens sur le marché international, la spécialisation vers une seule variété ne s'est pas développée. À Tozeur, où le proverbe dit qu'il existe autant de variétés de palmiers que de jours de l'année, la biodiversité phoenicicole reste importante (Alig 21.7 %, Akhouet 6.6 %, dattes communes 26 %) ¹¹⁸, et fait l'objet de programmes de recherches spécifiques au sein du CRDAO de Degache.

¹¹⁷ Pour 28 % des effectifs de palmiers, il s'agit de la variété Kenta (9500 t/an), pour 9 % de Bouhattem, et 9 % également de Rushdi (4500 t/an), Eguiwa et Lemsi chacune 3 %, et Alig et DegletNour (200 t/an), moins de 1%. La production moyenne du gouvernorat est de 26 000 t/an.

¹¹⁸ 57 970 pieds de dattiers de variétés Alig (21.7 %), 17841 d'Akhouet (6.6 %), 69 486 pieds de variétés de dattes communes (26 %),



Carte 28: La biodiversité phoenicicole dans l'oasis de Tozeur, source : CTV Tozeur, 2013

Chaque pied mâle permet de féconder une centaine de pieds femelles. Dans l'ensemble des oasis du Jerid, on compte 1 180 pieds mâles. Mais à Tozeur, il y a en moyenne un pied mâle pour 225 pieds femelles. Le taux de renouvellement n'est donc pas assuré. C'est dans la zone la plus densément plantée, à Hafir, que le taux de renouvellement est le mieux assuré, avec 1 pied mâle pour 132 pieds femelles seulement. Cette corrélation entre densité de plantation et capacité de renouvellement des effectifs de palmiers souligne l'efficacité de l'organisation historique des paysages dans la prise en charge de la biodiversité cultivée, quand bien même les nouveaux périmètres réunissent souvent des conditions favorables, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'eau.

À l'opposé du palmier roi du Jerid, le palmier apparaît comme un symbole de la « souffrance des oasis de Gabès ». En effet, c'est une culture menacée par la pollution, l'urbanisation, la production de legmi, et la faible valeur économique des variétés cultivées en fait une des premières cultures délaissées en cas d'accroissement des pressions sur l'exploitation. Les variétés de palmiers ne sont pas réparties de manière homogène. Si la dattes *Bouhattem* domine partout, elle est plus présente à Chenini qu'à Menzel et Jara. Elle est présente sur le marché local et ses palmes sont utilisées pour la

vannerie traditionnelle. Elle n'est pas commercialisée sur les marchés extérieurs. Les autres variétés sont essentiellement dévolues à la nourriture des animaux, ou à un simple rôle de brise-vent. À Chenini, 17 cultivars sont recensés¹¹⁹, souvent des variétés précoces, consommées à l'état frais. Dans 90 % des exploitations de Chenini¹²⁰, on trouve des dattes de variétés *Bouhattem*. Les pollinisateurs mâles représentent 5 % de l'effectif total, ce qui permet un relatif renouvellement (Ben Salah, 2013). À Menzel et à Jara, 19 cultivars sont recensés. La variété *Bouhattem* est, là aussi, la plus répandue (52,38 %, soit 11 404 pieds), devant la variété *Rushdi* (15.7 %). Pour 24.6 %, il s'agit de dattes communes. Les cultivars *Kenta* et *Eguiwa*, importants à Chenini, sont ici peu représentés, avec seulement 164 et 5 pieds. Quelques autres variétés sont présentes à titre anecdotique¹²¹. Durablement touchée par la pollution, la biodiversité de l'étage palmier, pourtant encore importante, s'appauvrit dans ces zones littorales, les plus exposées aux fumées du groupe chimique. En plus de ces contraintes environnementales, la palmeraie gabésienne, dominée par les variétés communes ou sans valeur marchande, n'a pas la même valeur économique que dans les oasis intérieures.

La crise de l'étage palmier à Gabès

Du fait de cette marginalisation économique, le palmier à Gabès est directement menacé, par la pratique de production intensive du *legmi*¹²² qui remet en question le paysage de l'oasis de Gabès. L'ampleur du phénomène reste difficile à cerner car l'abattage ou

¹¹⁹ Dans 58 % des exploitations, on trouve des dattiers de variété *Kenta*, à raison de 7 pieds par exploitation. Dans 44 % des exploitations, avec une moyenne de 5 pieds par exploitation, les palmiers *Eguiwa*, aux bonnes capacités de résistance à la sécheresse, enfin, 19 % des exploitations possèdent des palmiers *Lemsi*, connus pour la qualité de la conservation de leurs dattes, à raison de 13 pieds par exploitation en moyenne.

¹²⁰ Rapport sur la biodiversité de l'oasis de Chenini, M. Ben Salah, 2013.

¹²¹ CRDA Gabès, 2013.

¹²² Jus de palmier ou « vin de palme », il se boit frais ou fermenté, où il prend une forte teneur en alcool.

l'incision d'un palmier demande depuis l'époque coloniale l'octroi d'une autorisation¹²³, qui dans la pratique, n'est jamais demandée. Cependant, la promulgation en 2008 d'une loi (2008-73, JORT) actualisant ce précédent colonial, et interdisant formellement « l'ablation du bourgeon terminal » des palmiers, souligne l'ampleur prise par le phénomène et la tentative de réaction des pouvoirs publics. Selon les estimations de l'IRA à Gabès, environ 1 000 palmiers par an disparaissent du fait de cette pratique. Seuls deux producteurs de *legmi* ont été formellement recensés à Chenini par les GDA. Pourtant nos observations de terrain nous ont permis d'identifier des zones entières vouées à cette production¹²⁴.



Figure 41: Palmiers incisés pour la production du *legmi*, Gabès, 2014

Ce « vin de palme », boisson alcoolisée autochtone, est un élément important des sociabilités masculines des jardins, dans lesquels cet alcool local est consommé. Source de fascination pour les européens, le *legmi* a longtemps incarné un certain exotisme oriental que l'on peut relier à celui qui entoure les oasis à l'époque coloniale (Znaïen, 2017). Aujourd'hui, il symbolise surtout la crise des oasis littorales, confrontées à la dévaluation du palmier dattier. De ce fait, sa consommation est plutôt stigmatisée,

¹²³ Loi du 13 août 1887, datant de l'époque coloniale pour contrôler et soumettre à l'impôt la production d'alcool de palme. Elle n'a semble-t-il jamais été appliquée (Znaïen, 2017). Cf. La loi du 2 décembre 2008, n° 2008-73, précise l'interdiction de l'abattage sans autorisation, sous peine d'une amende de 400 à 500 DT (Dinars Tunisien), susceptible d'être doublée en cas de « récidive ». (JORT) L'opération d'incision permettant la production du *legmi* est désignée dans la loi 2008-73 de « sauvegarde des palmiers » sous la formule « d'ablation du bourgeon terminal » [des palmiers].

¹²⁴ Dès 1914, les colons estiment à 3.19% des arbres voués à cette production (Znaïen, 2017).

pour son impact sur l'ensemble de l'oasis, et plus largement car le *legmi*, peu cher et à forte teneur en alcool, est considéré comme l'alcool des marginaux. Activité très rentable¹²⁵, la production du jus de palmier est une des spécialités de l'oasis de Gabès, même si elle existe également dans les autres oasis. La technique ancienne qui vise à faire couler le jus du palmier et tout en permettant la repousse du stipe est désormais mal maîtrisée et peu pratiquée. Le plus souvent, le palmier meurt donc après avoir produit en moyenne plus de 15 l/j pendant 3 mois. À Gabès, deux secteurs se démarquent par l'absence quasi-totale de palmiers : le périmètre de Chott el Ferik, où l'on ne trouve que quelques palmiers en bordure de parcelles, du fait de la spécialisation historique en cultures maraîchères, et une zone au Nord de Jara, où ils sont complètement absents, du fait de la pollution issue du groupe chimique.



Figure 42. À Chott Essalem, une oasis décimée, 2016, source : D. Robert

¹²⁵Le palmier se vend entre 60 et 100 DT selon son âge et sa variété, et le legmi est vendu en moyenne 1DT le litre (Puard, 2008).



Figure 43. L'absence des palmiers à Chott el Ferik, Gabès, 2014

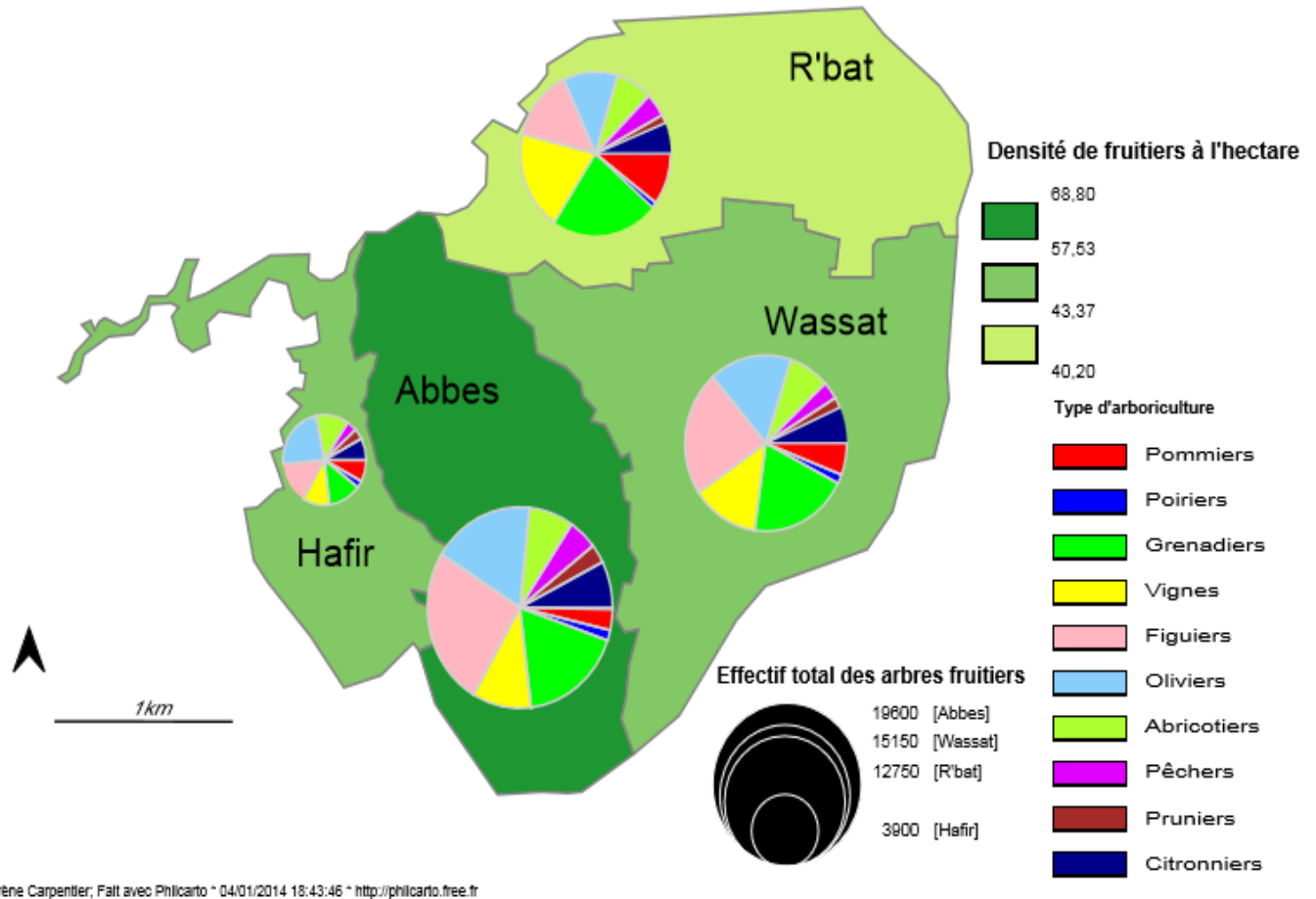
IV.1.5.2 L'étage arboricole : disparate à Tozeur, central à Gabès

La survalorisation globale du palmier dans l'imaginaire oasien contribue parfois à négliger les cultures des étages intermédiaires. Autrefois célèbres pour leurs cultures arboricoles riches et diversifiées, les oasis souffrent aujourd'hui d'une marginalisation de cet étage de culture, concurrencé à la fois par les dattiers, les cultures maraîchères, et plus largement la baisse de l'humidité du milieu, en partie liée à la bétonisation du réseau d'irrigation interne¹²⁶.

L'oasis de Tozeur, avec 51 400 pieds, compte 15.70 % des effectifs des arbres fruitiers du gouvernorat. Ce qui équivaut à un arbre fruitier pour 5 palmiers. L'importance économique prise par le palmier dans les exploitations, sa densité de plantation, laisse peu de place aujourd'hui aux arbres fruitiers intermédiaires. L'espèce la plus représentée

¹²⁶ Programme APIOS, cf. Chapitre II

est le figuier (21 %), suivie du grenadier (19 %) et de l'olivier (16 %). Le figuier, espèce recensée comme endémique du Jerid en vue d'une labellisation comme produit de terroir¹²⁷, souffre moins que le grenadier de l'ombre des palmiers.



Carte 29: L'étage arboricole à Tozeur, 2014, réalisation : I. Carpentier

La présence éparse de l'étage arboricole ne garantit pas de revenus économiques importants, mais sa fonction alimentaire et esthétique permet leur maintien dans l'oasis. Inégalement répartis entre les différentes zones de l'oasis, les arbres fruitiers sont plus présents dans la zone d'Abbes, avec un fruitier pour 4 palmiers seulement.

¹²⁷ « Préparation d'un inventaire des produits du terroir agroalimentaires tunisiens », 2016, AZ Consulting, APIA, Confédération Suisse



Figure 44: Grenadiers et figuiers à Tozeur, 2014

À Gabès, le grenadier est la culture reine, celle qui caractérise le paysage oasien, et souvent la seule culture arboricole qui représente une source de revenus pour l'exploitation. Depuis la loi du 13-02-2009, elle est une des cinq cultures possédant le label « Indication à la Provenance », label tunisien de protection de l'origine. L'oasis, aux sols salés et dont les palmiers sont implantés sur les pourtours de parcelles, permettant un ensoleillement important, a historiquement été tournée vers les cultures arboricoles. Aujourd'hui, les vignes, figuiers, abricotiers, sont avant tout conservés pour une fonction esthétique et d'autoconsommation familiale. À ces fonctions, s'ajoutait historiquement une importance économique non négligeable dans les systèmes de production. Désormais, c'est principalement le grenadier qui assume cette fonction. Présents sur 2 600 ha dans tout le gouvernorat, les grenadiers produisent 28 000 tonnes de fruits par an. Dans l'oasis, la superficie arboricole est estimée à 668 ha, soit 87 % de la surface totale. À Chenini, le grenadier est présent dans 74 % des exploitations, sous la forme de 4 cultivars différents (*Tounsi, Zehri, Garoussi, Gabsi*). Le Gabsi, variété endogène locale, est la plus importante. On le rencontre dans 2/3 des vergers, à raison de 40 pieds par verger (Ben Salah, 2012).



Figure 45: Grenadiers Gabsi à Gabès, dans la zone de Berguia à Chenini, 2014

À Chenini, comme à Menzel, ou de part et d'autre de la route GP1, les cultures arboricoles caractérisent le paysage. Le grenadier s'y trouve souvent associé à d'autres arbustes (5 %), comme la vigne (14 %) ou l'abricotier (2 %). À Chott el Ferik, la spécialisation maraîchère oriente les cultures arboricoles vers l'olivier qui domine avec 400 pieds, en pourtour de parcelle, contre 243 seulement de grenadiers et 160 de vignes, figuiers, pommiers... (CTV, 2013). Dans le reste de l'oasis, et en particulier à Jara, les grenadiers et autres cultures arboricoles sont peu présentes, au profit des cultures fourragères et maraîchères, mieux adaptées aux conditions pédoclimatiques. L'étage arboricole qui a fait la réputation de l'oasis, en lien avec les orientations stratégiques et les contraintes

environnementales de chacune des zones, distingue des profils paysagers spécifiques dans chacune des zones de l'oasis de Gabès.



Figure 46. Vignes dans la zone de "l'Aldhal", "l'ombre", à Chenini, Gabès, 2014

IV.1.5.3 Cultures maraîchères : spécialisation et diminution, des dynamiques contrastées

Traditionnellement riche et vivrier, l'étage des cultures au sol a été progressivement délaissé, en raison des besoins en eau, d'un entretien pénible et d'une spécialisation dans les étages intermédiaire et supérieur. Si les oasis n'évoquent pas spontanément les cultures maraîchères, leur présence dans les jardins n'en joue pas moins un rôle central dans la dynamique agricole. Elles sont parfois en lien avec les dynamiques d'intensification qu'on observe dans les jardins, avec le recours aux intrants chimiques en

particulier. Sur l'ensemble des oasis, les cultures maraîchères représentent 11% des superficies à Gabès et 7% à Tozeur (Enquête oasis, 2011).

À Tozeur, les surfaces réelles recensées en cultures maraîchères sont de 41,05 ha sur l'ensemble de l'oasis (GDA, 2013). Estimées à 130 ha par le CTV de Tozeur (16 % des surfaces maraîchères du gouvernorat), elles couvrent donc en réalité 3 fois moins de surface. Occupant une place souvent limitée dans les systèmes de culture, les surfaces maraîchères correspondent à des parcelles cultivées par des *khammès*, ou par des travailleurs agricoles salariés, qui commercialisent ces productions sur le marché local, comme complément de revenus. Par ailleurs, les cultures maraîchères stratégiques se développent en tant que projets temporaires pour de jeunes acquéreurs, qui attendent la rentabilité de l'étage palmier. L'ail, avec 10 ha, est la première culture maraîchère à Tozeur. L'oignon, –lui aussi variété endémique du Jerid¹²⁸–, ainsi que les fèves, sont recensés respectivement sur 7 et 6 ha. Les surfaces fourragères sont estimées à 60 ha dans l'oasis ancienne de Tozeur. Sur les 1001 ha de l'oasis, près de 70 % des surfaces au sol (700 ha) sont dévolus à la jachère et au nettoyage des parcelles. Ces estimations sont cependant discutables et reposent sur des relevés qui ne sont pas exhaustifs. Si l'étage maraîcher est un étage victime de la spécialisation des cultures, il résiste cependant, avec des cultures endogènes de qualité, (*Mloukhia*¹²⁹, piments, *Gnaouia* du Jerid). Par ailleurs, le développement de projets touristiques encourage souvent leur maintien.

¹²⁸ « Préparation d'un inventaire des produits du terroir agroalimentaire tunisiens », 2016, AZ Consulting, APIA, Confédération Suisse

¹²⁹ Corète



Figure 47: Culture de mloukhia (corète), Tozeur zone de Rbat, 2014

L'oasis de Gabès est en revanche réputée pour la qualité et l'abondance de ses cultures au sol. La zone de Chenini se distingue par l'importance de son maraîchage, celle de Menzel par les cultures fourragères et celle de Jara par l'alliance des cultures fourragères et industrielles.

Occupation du sol dans l'oasis de GABES			
Zones de l'oasis	Cultures maraîchères (en % des superficies de chaque zone)	Cultures fourragères	Cultures industrielles
Chenini	46.8 (77.3ha) (maraîchage d'été : 35%)	20.8	15.6
Chott el Ferik	70	10	10
Menzel	37(110ha) (54% maraîchage d'été)	47.2	
Jara	31.9 (42.1% maraîchage d'été)	33.6	18

Tableau 18. Occupation du sol dans l'oasis de Gabès, source : CRDA Gabès, 2013

Comme le montre ce tableau, les cultures maraîchères, associées aux cultures fourragères et industrielles, ont une place de choix dans les systèmes de cultures de Gabès. Les cultures maraîchères sont développées dans la partie nord de Chenini, à Chott El Ferik, qui se constitue comme enclave spécialisée, dans la partie centrale de Menzel et dans l'oasis de Jara. À Chenini, le maraîchage occupe 77.3 ha, correspondant à 27 % des cultures maraîchères de l'oasis de Gabès, et occupe 20 % des exploitants, sur des surfaces moyennes de 24, 5 ares.



Figure 48: Parcelle de salades, entre Chott el Ferik et Chenini, 2014

Les cultures fourragères sont réparties dans toute l'oasis, souvent en lien avec la pratique d'un petit élevage intra-oasien ovin, caprin ou bovin, et constituent au sein de l'oasis des zones micro-spécialisées. La luzerne est présente à Chenini dans une exploitation sur 4, et le henné dans 13.3 % des exploitations, autour de la route. L'essentiel des cultures fourragères se situent dans la zone est dans le lieu-dit *Chmessa*.



Carte 30. Lieux dits de Chenini

L'importance des cultures fourragères à Menzel s'explique là aussi par l'importance de l'élevage, bovin en particulier. À Jara, on note l'importance du maraîchage d'été associé aux cultures fourragères, et surtout aux cultures industrielles, comme le tabac, dans la partie nord de Jara (Nezla, Chott Essalem), et à Menzel, dans la partie ouest (Nahal) et nord.



Figure 49. Culture de tabac à Jara, Gabès, 2016

Dans ces zones, on trouve moins de maraîchage, et le reste de la strate herbacée est surtout occupé par des cultures fourragères ou du henné.

IV.1.6 L'élevage, « parent pauvre » des systèmes de production à Tozeur, tradition en renouvellement à Gabès¹³⁰

Depuis les années 1990, et dans le cadre de la stratégie nationale qui vise à répondre aux enjeux de sécurité alimentaire et à la limitation des importations de lait, l'élevage bovin intensif est promu dans les oasis de Gabès, alors que les bovins sont habituellement absents des oasis. Variable importante des politiques de développement agricole dans les oasis, la promotion de l'élevage contribue à une forte différenciation du paysage de l'oasis, et il importe d'en caractériser les logiques d'implantation à l'échelle fine.

¹³⁰ Données issues d'un entretien avec le responsable de l'arrondissement production animale du CRDA de Gabès, 2013.

Présents dans toute l'oasis à Gabès, les éleveurs de bovins sont surtout concentrés dans la zone centrale de Menzel (1 exploitants sur 4), avec 184 exploitants¹³¹ qui possèdent un robinet d'irrigation supplémentaire, signe de la présence d'une activité d'élevage bovin, fortement consommatrice d'eau.



Figure 50. Etables de bovins à Menzel, Gabès, 2014

À Jara, les troupeaux sont souvent mixtes. Les troupeaux caprins sont plus nombreux et comportent plus de têtes puisque les maisons sont à l'intérieur de l'oasis. À Chenini, l'élevage concerne 36 % de l'ensemble des exploitants, l'élevage bovin seulement 7%. Parmi les éleveurs, 23% possèdent des bovins. Plus de 20 ans après l'introduction des bovins dans les oasis, et malgré une politique volontariste, le petit élevage ovin et caprin traditionnel, moins coûteux et contraignant, reste ainsi partout dominant. Pour l'essentiel, il s'agit d'ovins (43 %), mais les caprins représentent tout de même 29 % des élevages.

¹³¹ Données du GDA de Menzel 2013



Figure 51. Elevage de caprins à Chenini, 2014

Conduit sur la parcelle, il est essentiellement nourri par les productions fourragères de l'exploitation. Des volailles dévolues à l'autoconsommation sont parfois élevées à l'intérieur des étables.

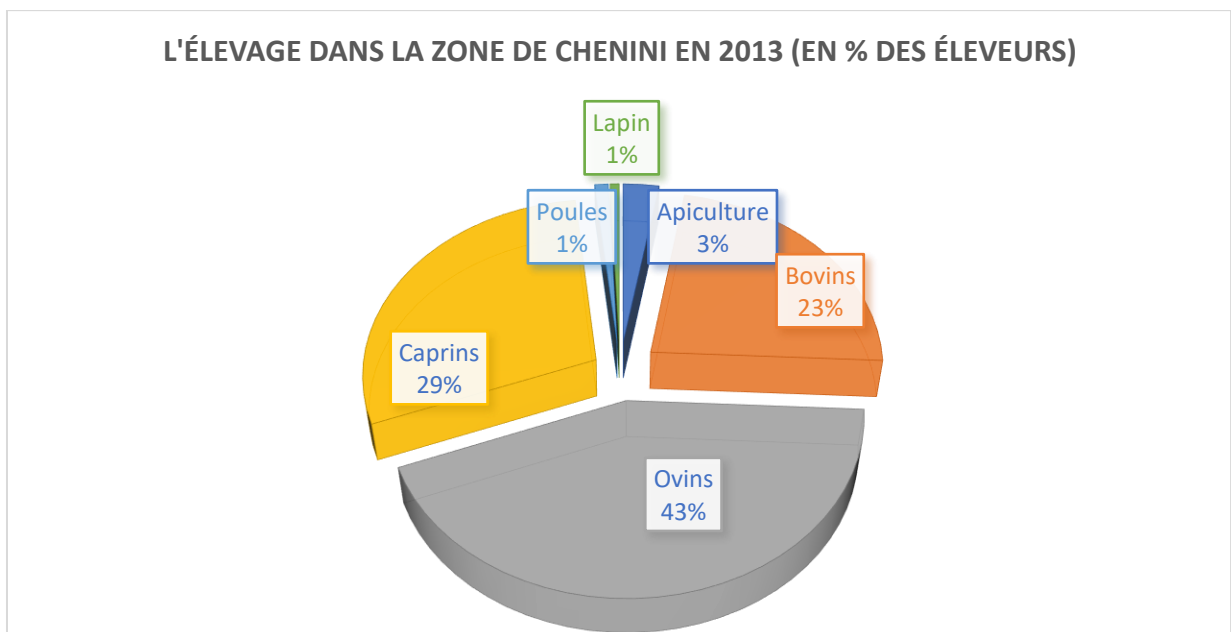


Tableau 19. L'élevage dans la zone de Chenini en 2013, source : GDA, 2013

À la différence de ce qu'on observe dans les oasis littorales, l'élevage est quasiment absent des exploitations de l'oasis de Tozeur. Traditionnellement, le petit élevage persistait hors de l'oasis, dans la steppe, et n'était pas nécessairement pratiqué par les oasiens eux même (Puig, 2004 ; Kassah, 1995). La faiblesse de l'élevage intra-oasien s'explique aussi par des raisons structurelles. La densité de plantation des palmiers, tout comme le faire valoir indirect posent un problème pour la garde des animaux. En effet, la majorité des propriétaires n'habitent pas sur leurs parcelles et n'y viennent pas régulièrement. Aujourd'hui, seulement 10 exploitants ont développé une production animale, et pour 4 d'entre eux, il s'agit d'un élevage bovin d'embouche. L'élevage est cependant une des nouvelles activités encouragées par le CRDA de Tozeur, par l'octroi de subventions pour l'introduction des bovins en particulier. En 2013, l'élevage ne représente qu'1,5% des subventions octroyées dans l'oasis de Tozeur (CRDA, 2013).

IV.1.7 Labellisation, projets privés, et présence des activités des associations dans l'oasis

IV.1.7.1 L'agriculture biologique dans l'oasis

Bénéficiant d'un développement important à l'initiative des pouvoirs publics depuis 1992, avec 90 % de la production nationale de dattes qui se situent sur un « Territoire Protégé », la labellisation en agriculture biologique est en constante augmentation à l'échelle du gouvernorat, représentant près de 30 % des exportations en 2017 (APIA), contre 21% en 2016. La *Deglet Nour* bénéficie également d'une IP (Indication de provenance). Sur le logo du label Bio tunisien, se trouve le palmier, qui avec l'huile d'olive, constitue la culture phare du secteur de l'agriculture biologique nationale.



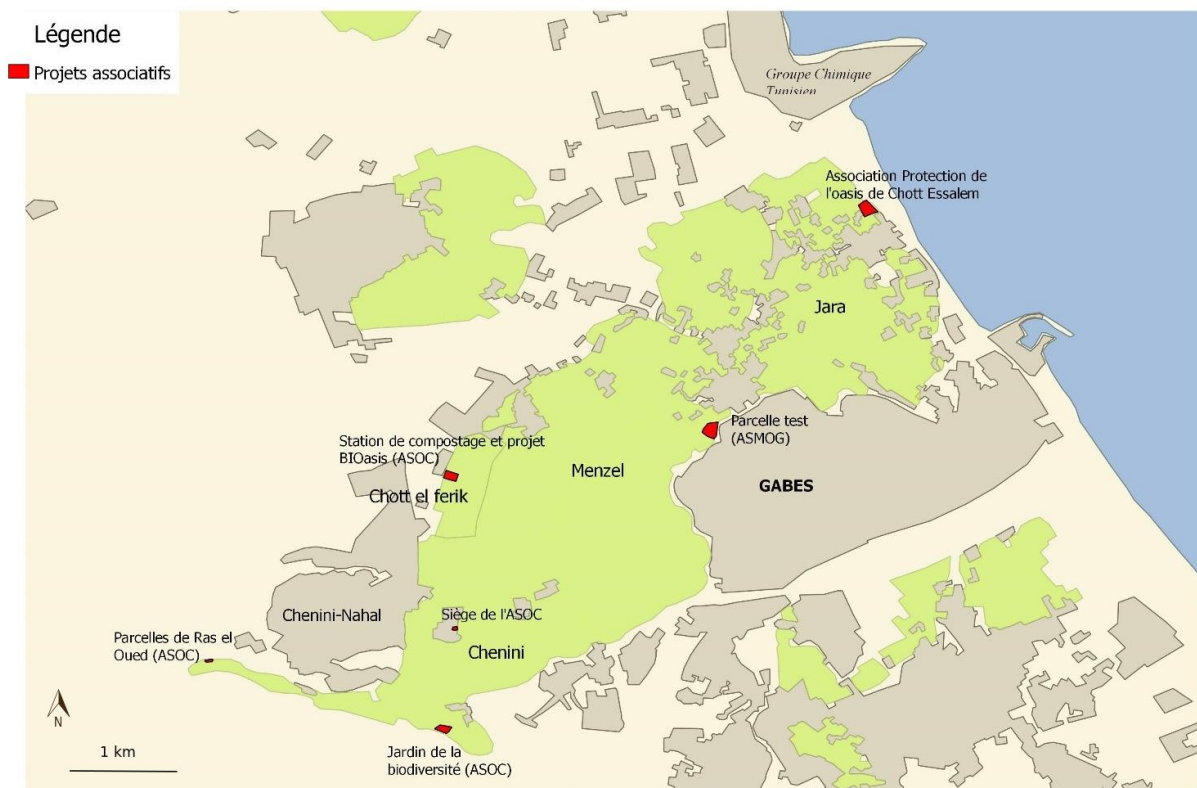
Figure 52. Logo de l'agriculture biologique tunisienne, représentant le palmier

Dans l'oasis ancienne de Tozeur, on ne trouve pourtant qu'un seul exploitant labellisé en agriculture biologique. La concurrence des nouveaux périmètres irrigués, ainsi que la faible proportion de dattes *Deglet Nour*, expliquent en partie cela.

En revanche, à Gabès, une série d'initiatives existent. En 2011, on compte 88 exploitants labellisés en agriculture biologique à Chenini, dont 87.5 % se situent dans la zone la plus méridionale de l'oasis. À Chenini, 43 ha sont ainsi aujourd'hui labellisés en agriculture bio, sur des superficies moyenne de 0.57 ha par exploitant. D'autres exploitants sont en conversion et l'association qui porte le projet prévoit l'extension des superficies labellisées¹³². Concrètement, l'association responsable du projet d'agriculture biologique est propriétaire de 4 parcelles, toutes à Chenini, pour une surface totale de 1.37 ha, ce qui la classe parmi les plus grands propriétaires de l'oasis. Sur ces parcelles, les projets de réhabilitation de la zone de Ras el oued (trois parcelles sur 0.6 ha), et le jardin de la biodiversité, implanté sur une parcelle de 0.37 ha, marquent la présence de cet acteur associatif dans la partie amont de Chenini. Par ailleurs, à proximité de Chott el Ferik, se trouvent deux projets emblématiques de l'association : une station de compostage, et une parcelle d'expérimentation sur les semences paysannes. Depuis la révolution, de nouvelles associations ont vu le jour et reproduisent en partie cette stratégie d'implantation oasienne inaugurée à Chenini dans d'autres zones de l'oasis. Ainsi des

¹³² Il s'agit simplement ici de souligner la présence des activités des associations dans l'oasis, et non sur le sens, les stratégies et modèles impliqués par ces projets sur lesquels nous reviendrons dans les chapitres suivants.

associations possèdent désormais des parcelles de démonstration à Chott Essalem, dans l'oasis de Jara ou à Menzel.



Carte 31. La présence associative dans l'oasis de Gabès, réalisation : I. Carpentier, source : Terrain

Les projets de valorisation de l'oasis de Gabès, portés par un tissu associatif actif, sont très fortement ancrés dans la zone amont de l'oasis, à Chenini. Si celle-ci concentre encore la majorité des projets, on observe aujourd'hui l'amorce d'un rééquilibrage avec la multiplication des projets et initiatives dans les zones de Menzel et Jara.

IV.1.7.2 Valorisation touristique, déséquilibres et transformations du territoire.

En plus de la place des activités associatives, il importe de caractériser la réalité de l'emprise foncière des projets touristiques et de loisirs dans l'oasis, afin d'aller au-delà des discours et représentations faisant des oasis des espaces « disneylandisé » du tourisme mondial (Brunel, 2006).

À Tozeur, l'ouverture du marché foncier est une des caractéristiques marquantes de la pénétration non seulement de l'activité touristique classique mais aussi d'un tourisme de

résidence qui mobilise une vocation esthétique et de loisir du paysage oasien. Tozeur est ainsi une oasis où les étrangers achètent des terres, –avec un associé tozeurois– de façon à respecter la loi qui veut qu'un étranger ne peut posséder plus de 50% d'une propriété agricole. On en dénombre ainsi 4 à R'bat, 3 à Wassat et 1 à Hafir, autrichien, français et italien (GDA, 2013). Ils résident à Tozeur pendant la moitié de l'année environ. En plus de ces investisseurs occidentaux, des tunisiens ayant émigré contribuent également à cette dynamique, bénéficiant d'un capital financier acquis à l'étranger¹³³. Dans ces jardins, au paysage étagé particulièrement entretenu, une maison est souvent construite, afin de permettre la résidence dans l'oasis même.

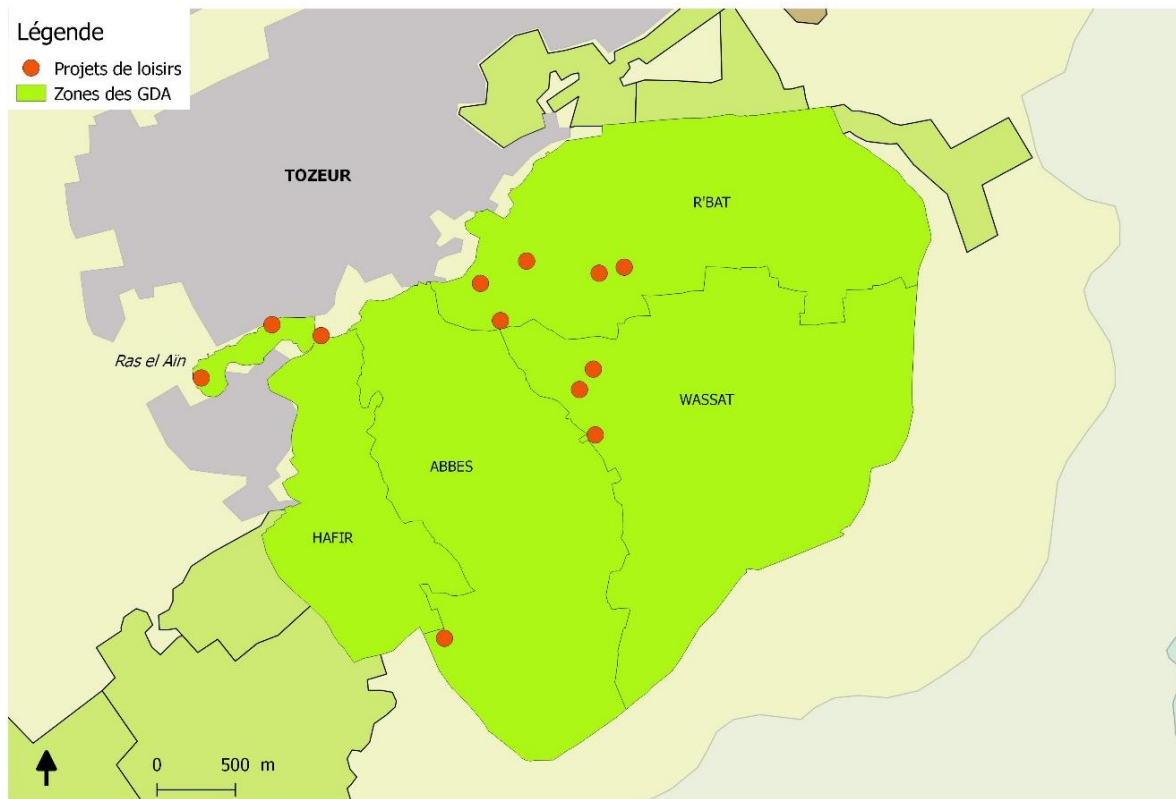


Figure 53. Maison dans l'oasis à Tozeur, 2014

Ainsi, une autrichienne, mariée à un tunisien, possède une maison sur une parcelle de 0.8 ha dans le secteur de R'bat. En plus de ces propriétés, l'oasis de Tozeur compte, en 2014, 18 projets à vocation touristique, dont plus de la moitié se situe dans la zone de R'bat, et plus spécifiquement autour du puits 8, zone la mieux desservie par la route, sur une superficie totale de 19 ha. Ce sont presque toujours des cafés ou des espaces de loisir. Deux zones touristiques intra-oasiennes apparaissent, à R'bat, le long de la route des

¹³³ Pour ces investisseurs tunisiens, d'origine tozeuroise, il est difficile d'en évaluer le nombre, les listes des GDA ne mentionnant pas le profil des propriétaires. C'est souvent la mise en place de projets touristiques qui permet de les identifier.

calèches, et à Hafir, dans la zone historique des sources, première à avoir été valorisée par le tourisme.



Carte 32. Sélection de projets touristiques et de loisirs dans l'oasis de Tozeur, réalisation : I. Carpentier

Bien que n'ayant pas fait l'objet d'une politique de mise en tourisme comparable à celle de Tozeur en raison du choix de l'industrialisation, Gabès compte désormais également un certain nombre de projets privés de loisirs. Les cafés terrasses se situent au sud de Chenini, dans les zones de Berguia ou Ras el oued. De nouveaux espaces de loisir, –salles de mariages, restaurants–, sont en construction le long de la route GP1 qui sépare Menzel et Jara. En 2017, on compte 13 cafés-terrasses intra-oasiens, dont la grande majorité est apparue après la révolution.

IV.1.8 *L'agriculture oasienne, diversité et spécialisation*

Au-delà de l'image véhiculée par la colonisation puis par l'administration agricole d'homogénéité d'une agriculture « traditionnelle » relativement figée, –celle d'oasis de très petits exploitants en crise, exclusivement centrées sur le palmier dattier–, les exploitations oasiennes de Tozeur et Gabès révèlent des profils assez différents, mais marqués par des réalités communes, celle d'une agriculture sous pression, et d'une

certaine résilience des caractéristiques oasiennes historiques. A l'échelle de la palmeraie, l'oasis reste un territoire marqué par la diversité, –des activités, des paysages, des formes sociales de l'agriculture, des degrés d'équipements des exploitations–, et par les disparités socio-spatiales des formes de valorisation. Chaque zone possède des caractéristiques propres.

À Tozeur, se détache une minorité de grandes exploitations caractérisées par l'importance du métayage traditionnel et de la main d'œuvre salariée, bénéficiant d'infrastructures hydrauliques, et mettant en œuvre des projets, agricoles ou touristiques, nécessitant des investissements importants. Les projets touristiques se regroupent pour la majorité dans une zone proche de la ville, autour d'exploitations modernisées. L'agriculture « industrialisée » se trouve dans la partie centrale, et les zones d'Abbes et Hafir se caractérisent par le maintien du paysage étagé. Dans la zone des sources, la vocation touristique impulsée par les hôtels est représentée dans le parcellaire oasien par des projets symboliques du tourisme tozeurois, comme le musée des Arts et Traditions « *Dar Chraïet* », ou l'hôtel FRAM. Dans l'oasis de Gabès, le faire valoir direct historique est partout dominant, et le caractère familial de l'activité agricole est particulièrement affirmé. Les grands exploitants sont rares et l'extrême émiettement de la propriété contribue à la pluralité des stratégies de valorisation et des systèmes de culture. Le territoire oasien est ainsi marqué par un zonage agro-économique. L'étagé arboricole, avec les grenades qu'on retrouve dans toute l'oasis, fait la renommée historique de Gabès. Les cultures fourragères telles que la luzerne, ou les cultures industrielles telles que le henné et le tabac, bien qu'en régression globale, se maintiennent dans certaines zones et font l'originalité de l'oasis. La zone de Chenini se caractérise par l'importance d'une arboriculture diversifiée et l'emprise de projets associatifs et « écotouristiques », essentiellement implantés dans l'ancienne zone des sources. La zone de Chott el Ferik se spécialise dans les cultures au sol, fourragères et maraîchères, quand Menzel se distingue par l'importance de l'élevage bovin et des cultures fourragères. Jara se caractérise par le poids des cultures maraîchères et industrielles dans les systèmes de production, ainsi que par l'importance des terres agricoles bâties ou abandonnées. Profondément touchée par

l'urbanisation des terres agricoles et les pollutions industrielles, la zone ne conserve souvent que deux étages de cultures, palmier, et maraîchage.



Figure 54. Oasis de Jara à Gabès, mitoyenne du Groupe Chimique Tunisien, source: Facebook: ACDD (Association Chott Essalem pour le Développement Durable)

IV.2 Caractérisation de l'échantillon d'enquête

Cette présentation des agricultures oasiennes met en lumière la diversité des formes d'activités et la complexité d'un territoire oasien fragmenté. Les problématiques foncières, de l'organisation du travail, et de la diversité des cultures, se doivent d'être analysées à l'échelle des exploitations. Pour interpréter les mutations des territoires et la diversité des formes de valorisation, il est nécessaire d'éclairer les dynamiques sociales qui sous-tendent ces transformations. Pour cela, nous avons construit une typologie des différentes formes de mise en valeur du territoire oasien, telles qu'elles se déploient à

l'échelle des exploitations. Cette typologie s'appuie essentiellement sur une enquête réalisée auprès des exploitants oasiens en 2014.

IV.2.1 *Méthodologie de l'enquête et choix de l'échantillon*

Nous faisons l'hypothèse que la diversification des projets de mise en valeur de l'oasis contribue à la transformation des modèles de gestion des ressources du territoire. Identifier les critères qui contribuent à la différenciation sociale et spatiale des opportunités de valorisation dans l'oasis, permet de mettre en évidence les processus de résilience et d'adaptation de l'agriculture oasienne.

Pour la sélection de l'échantillon, nous nous sommes appuyée sur les caractéristiques présentées ci-dessus, afin de respecter pour chacune des zones la diversité et les spécificités mises en évidence par l'analyse des listes des GDA. Les entretiens auprès de l'administration et des associations ont également permis d'identifier les exploitants aux projets innovants ou originaux (nouvelles cultures, nouvelles pratiques, nouveaux projets, nouvelles stratégies de commercialisation, etc.). Pour éclairer les dynamiques de différenciation sociale, nous avons porté notre attention sur le mode de faire valoir, les systèmes de production, les projets de tourisme ou de loisir, les formes de commercialisation, l'équipement, ou le statut foncier. Cependant, il est rapidement apparu impossible de construire un échantillon raisonné a priori, sur la seule base des listes du GDA. En effet, la majorité des exploitants qui y sont consignés ne sont ni présents sur le terrain, ni effectivement actifs dans l'oasis, ni même parfois résidents dans la ville. Nous avons donc adopté une démarche empirique, reposant sur la sélection aléatoire des exploitants, parmi ceux présents sur leurs parcelles au moment de l'enquête. L'intérêt de cette méthode est d'obtenir un échantillon représentatif des différents types d'exploitants effectivement actifs dans l'oasis, à un moment essentiel de la saison agricole, –celle de la pollinisation des palmiers (avril-mai) –, moment où les enquêtes ont été effectuées. Par ailleurs, la sélection des exploitants par zone permet de cerner les dynamiques collectives de valorisation à l'échelle micro-locale, et les effets de la localisation sur les choix de mise en valeur. L'objectif est donc bien la représentativité en termes de diversité des zones, afin de comprendre les différentes stratégies mises en place dans chacune des parcelles. L'échantillon privilégie les porteurs de projets actifs susceptibles d'éclairer les dynamiques de valorisation à l'échelle de l'oasis et ne prend pas directement en compte

les exploitations en déprise ou abandonnées. En effet, nous avons présenté certains des facteurs aboutissant à l'abandon des exploitations dans le chapitre précédent, et par ailleurs les propriétaires de ces exploitations sont particulièrement complexes à identifier et à contacter. Souvent, ils ne résident plus dans la ville. Il n'était donc pas possible de les intégrer tel quel dans un échantillon conçu pour des exploitations actives.

Cependant, un certain nombre de biais apparaissent. Les grandes exploitations sont surreprésentées, car ce sont souvent celles qui sont porteuses de projets. Les terres héritées, qui constituent la majorité de l'accès au foncier oasien, sont souvent sous représentées, pour les mêmes raisons. En effet, les parcelles achetées le sont dans le cadre d'un projet, ce qui explique leur surreprésentation par rapport aux terres héritées. Enfin, la pluriactivité est également minorée. L'agriculture étant une activité secondaire, les chefs d'exploitations pluriactifs sont moins présents dans les jardins. En plus de ces biais, notre méthode d'échantillonnage nous a confrontée à un autre type de difficulté, induite par l'extrême diversité et la complexité des statuts fonciers oasiens¹³⁴, en particulier pour les exploitations en faire valoir indirect. Identifier le responsable d'une exploitation est souvent particulièrement difficile. En effet, les responsabilités, tâches, postes de dépenses, jusqu'aux étages de cultures, sont généralement partagés entre les ayant-droits et les travailleurs de la terre, selon des combinaisons multiples. En privilégiant ce critère de présence sur le terrain, plutôt que celui de la propriété, pour la sélection de notre échantillon, nous avons donc interrogé des individus aux statuts différents. Du fait de ce choix, nous avons pu réaliser une série d'entretiens approfondis avec les travailleurs agricoles de l'oasis, et en particulier, les khammès à Tozeur. Les khammès ou les salariés agricoles sont souvent les seules personnes présentes dans les jardins des plus grandes exploitations à Tozeur. Ils se considèrent comme les responsables légitimes de l'exploitation. S'ils ne sont pas officiellement gérant ou associé, ils bénéficient d'une marge de manœuvre importante dans les prises de décisions concernant l'exploitation et prennent en charge l'intégralité des frais des étages inférieurs de cultures, qui leurs sont dévolus. Les arrangements avec le propriétaire varient mais dans la majorité des cas, le

¹³⁴ Lucette Valensi (1977 ; p.112-113) identifie ainsi à Gabès à la fin du 19ème siècle, plus de 6 statuts de propriétés foncières différentes, sans compter les différentes formes d'exploitations, et note que « d'innombrables combinaisons sont possibles ». V. Battesti souligne par ailleurs la grande diversité des arrangements contenus dans le statut de khammès. (2005, p...)

propriétaire se borne à gérer la commercialisation des dattes et l'irrigation des palmiers¹³⁵. À Gabès, le statut de khammès n'existe plus. Les locataires bénéficient de prérogatives variées. Ils sont chefs d'exploitation en faire valoir indirect. Ils sont parfois associés, et partagent alors la responsabilité avec le propriétaire, qui se charge de payer l'eau ou les intrants (chimiques, et fumier). Nous avons choisi d'intégrer dans la présentation de l'échantillon ces différents statuts de gestion des exploitations, plutôt que les seuls propriétaires, dans la mesure où ces « gérants » sont les plus présents dans les jardins, et par leurs choix « font l'oasis ». Néanmoins, nous avons cherché à équilibrer l'ensemble de l'échantillon pour une meilleure représentativité de certains profils peu mis en évidence par notre pratique du terrain. Ainsi, les petites exploitations héritées en indivision, dans les zones enclavées par exemple, ont fait l'objet d'une identification préalable pour permettre leur intégration à l'analyse, en dépit de l'absence des propriétaires dans les jardins. Malgré ces biais, l'échantillon nous permet de caractériser l'orientation des formes de valorisation de l'oasis et leurs dynamiques à l'échelle des exploitations.

IV.2.2 *Présentation du questionnaire d'enquête*

L'enquête¹³⁶ s'organise en quatre axes principaux, visant à cerner avec précision : 1. le profil socio-économique des exploitants, 2. les caractéristiques des exploitations (mode d'accès au foncier, productions végétales et animales, mode de commercialisation, pratiques culturelles, équipement, organisation du travail, irrigation, infrastructure, financement, engagement dans des collectifs : associatif/syndical/coopératives/groupements de producteurs, expérience de labellisation, perception de l'activité agricole/ pratiques du territoire de l'oasis), 3. les activités (projets et investissements pour l'exploitation : depuis 10-15 ans et dans le futur) et 4. Opinions/évaluation sur les atouts/contraintes, les priorités et responsabilités pour la valorisation des oasis.

¹³⁵ Cf. Chapitre 5

¹³⁶ Voir Annexe n°1

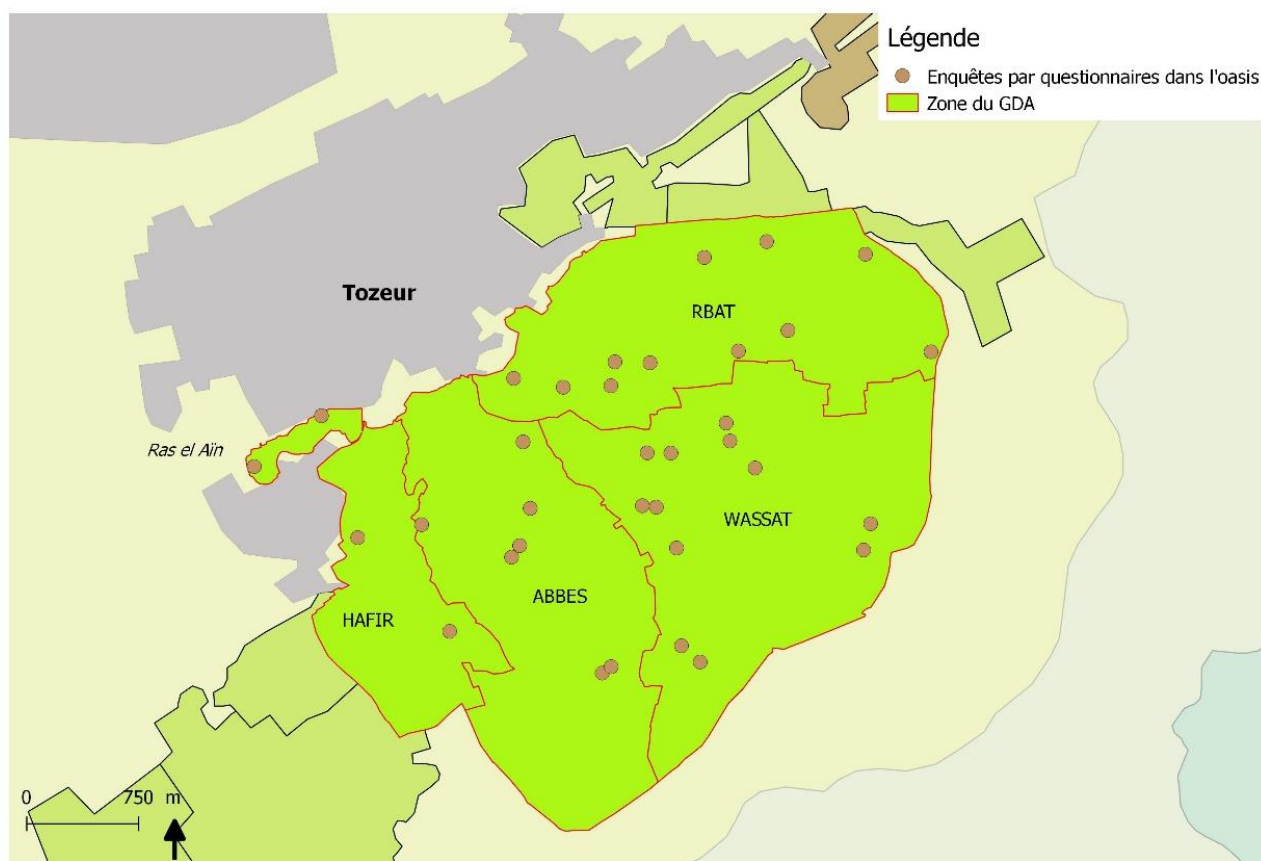
OASIS	Zone des enquêtes	Nombres d'enquêtes
Tozeur (39)	<i>Wassat</i>	12
	<i>R'bat</i>	13
	<i>Abbes</i>	13
	<i>Hafir</i>	4
Gabès (38)	<i>Chenini</i>	20
	<i>Chott el Ferik</i>	1
	<i>Menzel</i>	10
	<i>Jara</i>	7

Tableau 20. Composition et localisation de l'échantillon enquêté, à Tozeur et Gabès

L'élaboration du questionnaire s'est faite de manière empirique et progressive. Les phases exploratoires de terrain ont permis de préciser la démarche. L'objectif était de consigner de manière systématique les informations en combinant questions fermées et ouvertes, afin de recueillir les données les plus complètes possibles, en vue d'une analyse typologique.

L'homogénéité des informations sur les deux terrains a parfois posé problème. La différence de statut de certaines cultures entre Gabès et Tozeur, comme celle du palmier dattier ou les cultures maraîchères, celle des conditions environnementales, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'eau, ont parfois rendu difficile la confrontation des informations sur les deux oasis. Ainsi, l'objectif n'est pas une confrontation terme à terme des terrains, mais plutôt la mise en regard de dynamiques, de projets, de leurs genèses et logiques d'implantation, au moyen d'un outil méthodologique « souple », conçu comme

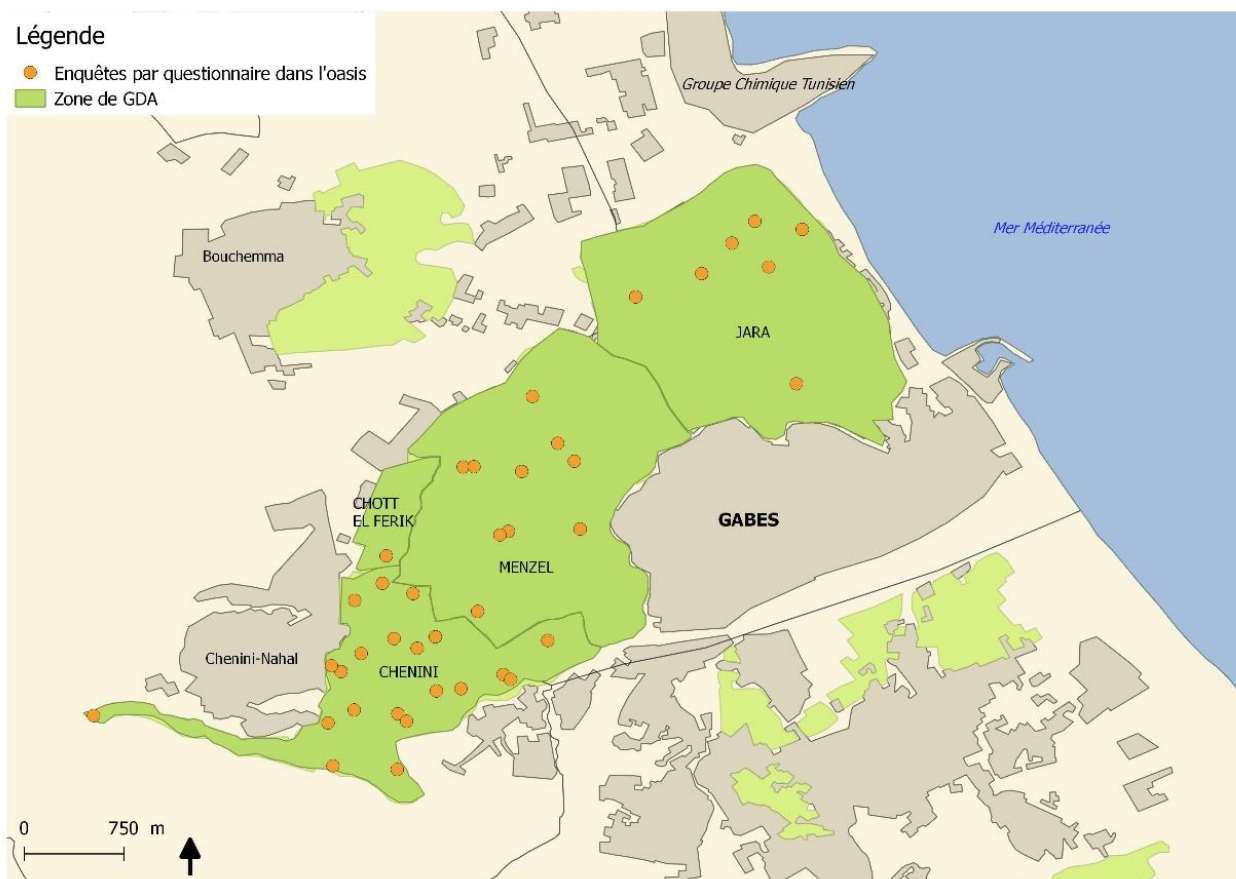
adaptable aux spécificités de chacun de nos terrains. La présentation ci-dessous se borne à la caractérisation synthétique des exploitations de l'échantillon. L'ensemble des résultats de l'enquête est mobilisé tout au long de ce travail. Ainsi, 77 individus (39 à Tozeur 38 à Gabès, tous des hommes) ont fait l'objet d'une enquête par questionnaire d'une vingtaine de pages¹³⁷, passé dans le jardin même, le plus souvent dans la parcelle principale. À Gabès, la zone de Chenini a fait l'objet de la majorité des enquêtes¹³⁸.



Carte 33. Localisation des enquêtes par questionnaires réalisées à Tozeur, réalisation : I. Carpentier

¹³⁷ Cf. Annexe n°1.

¹³⁸ Cf. Chapitre 1.



Carte 34. Enquêtes par questionnaires réalisées à Gabès, réalisation : I. Carpentier

IV.2.3 *Caractérisation de l'échantillon*

IV.2.3.1 *Caractéristiques sociodémographiques*

Conformément aux données de structures, le foncier oasien est morcelé, et l'agriculture oasienne, activité héritée, est pratiquée par des exploitants plutôt âgés, pluriactifs, et au niveau d'instruction relativement élevé.

Viellissement des oasiens et statut foncier : la contrainte de l'accès à la terre pour les jeunes

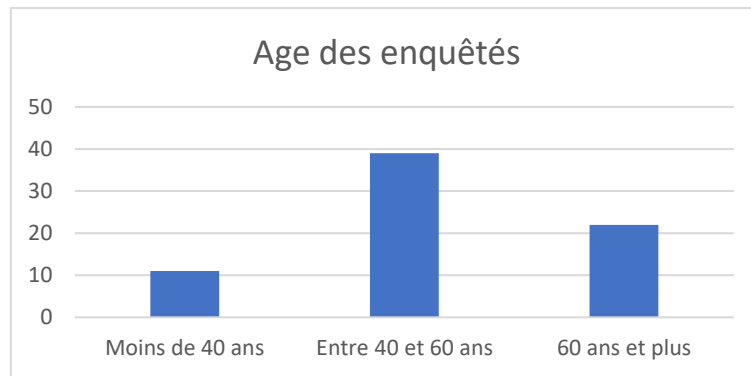


Tableau 21. Âge des enquêtés à Tozeur et Gabès

La moyenne d'âge des enquêtés est de 52 ans, avec moins de 15 % ayant moins de 40 ans (11/77), ce qui est conforme aux moyennes nationales (INS, 2014). Avec près de 30 % des exploitants qui dépassent les 60 ans, l'âge des oasisiens est élevé, et les retraités représentent 28 % de l'échantillon. Si les parcelles principales restent l'apanage des chefs de familles, l'émiettement des propriétés contribue aussi à la réorganisation des parcelles secondaires au sein des familles. Ces dernières permettent souvent l'intégration des enfants dans l'exploitation. Cette structure d'âge est sans doute rajeunie par la présence de khammès, ou des locataires, dont la moyenne d'âge est de 47,2 ans. En effet, les travailleurs agricoles sont généralement assez jeunes ; ils montent dans les palmiers et effectuent les travaux les plus physiques d'entretien de l'oasis. À l'inverse, les exploitants ayant acheté des terres ont une moyenne d'âge de 55,6 ans. Cet écart peut s'expliquer par la difficulté pour les plus jeunes de rassembler le capital nécessaire à l'achat d'une terre, dans le cadre d'un marché foncier dont les prix n'ont cessé de monter, en lien avec le développement des nouvelles activités.

On observe donc une certaine corrélation entre l'âge et le type de statut foncier. Si les jeunes sont faiblement présents, ce n'est pas par rejet de l'activité agricole, mais plutôt en raison de l'organisation foncière. Celle-ci fait des chefs de famille et des retraités les premiers détenteurs du foncier. De plus, la pluriactivité apparaît comme un moyen pour les jeunes de participer aux activités de l'exploitation en tant qu'aides familiaux, ou d'accéder, par la location ou l'achat, à la responsabilité d'une exploitation.

L'exploitant oasien : pluriactif et éduqué

Un élément remarquable de notre échantillon est le niveau d'éducation des chefs d'exploitation, qui est particulièrement élevé. Ainsi, près de 40 % des enquêtés ont un niveau d'instruction secondaire ou supérieur, et seulement un individu n'a pas fait d'études de niveau primaire. Aucun analphabète n'est présent dans l'échantillon, alors qu'en 2014, on compte 14,3 % d'analphabétisme dans les délégations oasiennes de Gabès, et 12,3 % à Tozeur (INS, 2014). Ceci peut être mis en lien avec le cadre de vie des enquêtés, dont la totalité évolue en milieu urbain et bénéficie d'un accès aux services de bases : eau, électricité. En effet, le caractère urbain des oasis a facilité la scolarisation des oasiens. Par ailleurs, dans le contexte d'une agriculture de pluriactifs, le maintien des personnes éduquées dans ce cadre de vie oasien correspond aussi à la dynamique des autres secteurs d'activités économiques régionaux.

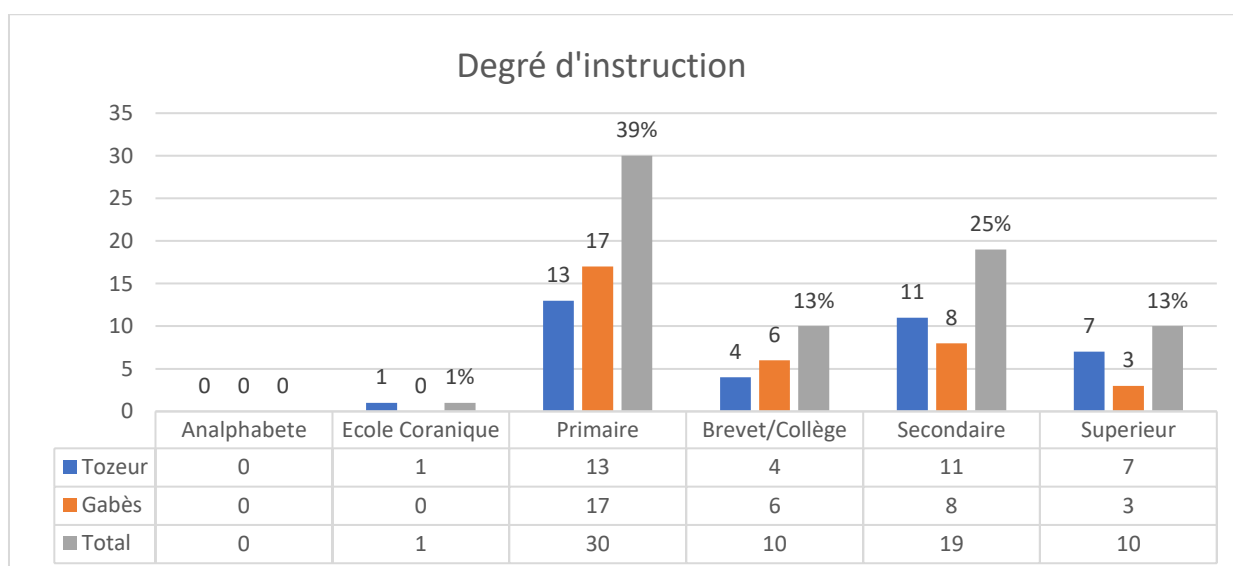


Tableau 22. Degré d'instruction de l'échantillon enquêté

En effet, la pluriactivité des chefs d'exploitation concerne environ 60 % de l'échantillon sur les deux terrains (contre 88 et 73 % en moyenne à Gabès et Tozeur). Elle reste plus forte à Gabès, avec près de 65 % pour 58 % à Tozeur, ce qui est conforme à l'évolution du

foncier. L'activité agricole reste la plupart du temps une activité secondaire dans les oasis, du moins sur le plan économique.

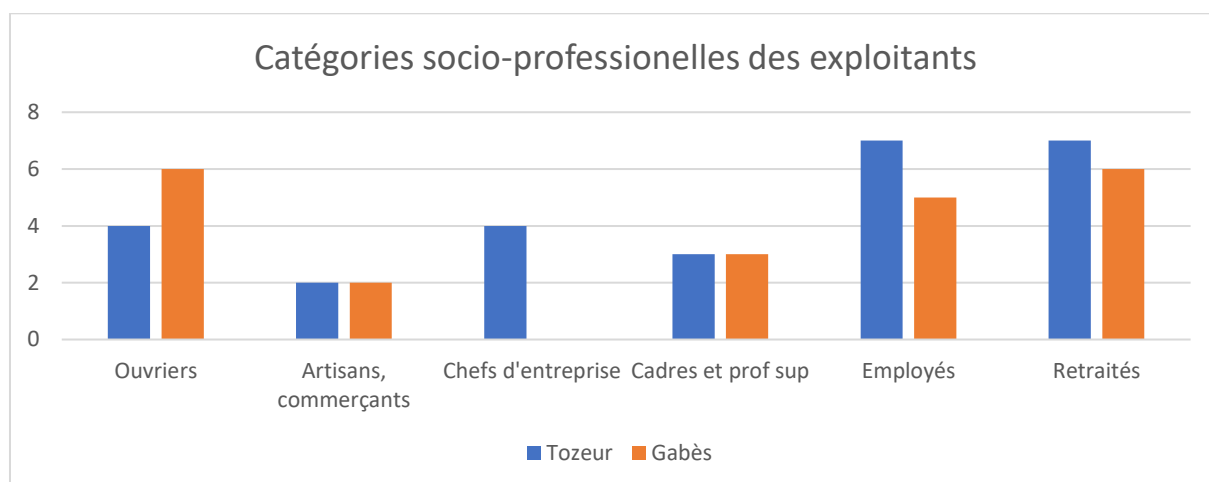


Tableau 23. Catégories socioprofessionnelles des exploitants de l'échantillon à Tozeur et Gabès

En relation avec le niveau d'instruction moyen élevé, on note l'importance des employés et professions supérieures qui représentent ensemble plus de 35 % des pluriactifs. En revanche, les ouvriers comptent pour 14 % à Tozeur et 28 % à Gabès. La pluriactivité oasisienne ne correspond pas à un seul type de modèle. Plutôt que d'être simplement le signe d'une paupérisation des oasisiens, elle répond à une diversification des formes de valorisation des ressources, qui doit être interprétée avec précaution. Elle fait écho d'une part à la consolidation d'une minorité de grands exploitants qui investissent dans l'oasis les revenus qu'ils ont acquis dans d'autres secteurs, et d'autre part, à une partie de petits exploitants qui ne peut plus subvenir aux besoins du ménage par les seuls revenus agricoles.

L'agriculture oasisienne héritée, « l'école de l'oasis » et les nouveaux débouchés

L'activité agricole oasisienne est une activité familiale héritée : parmi les enquêtés, 80 % avaient un père agriculteur. Les « nouveaux agriculteurs » sont rares dans les oasis. L'expérience dans la direction de l'exploitation d'un jardin –souvent acquise à la mort du père– est plutôt élevée avec une moyenne de 20 ans d'expérience. En revanche, si 80 % des enquêtés à Tozeur n'ont eu aucune autre formation agricole que « l'école de l'oasis »

au côté du père¹³⁹, 40 % de ceux de Gabès ont suivi des formations à l'extérieur. Centrées sur l'apiculture ou sur l'élevage bovin, ces formations témoignent de la recherche d'une diversification des sources de revenus par l'acquisition de nouvelles compétences. Cela s'inscrit dans le contexte d'une plus grande diversité de production intermédiaires, et d'un plus grand encadrement technique qu'à Tozeur, en particulier sous l'impulsion des associations et du centre de formation professionnelle de Zerkine dans le gouvernorat de Gabès. À Tozeur, sur les 8 enquêtés ayant suivi des formations, 5 travaillent au sein de l'administration agricole.

IV.2.3.2 Caractérisation foncière

Polarisation des exploitations

La structure des exploitations de l'échantillon est marquée par l'importance des exploitations de grande taille. Sur les deux terrains, 31 % des exploitations enquêtées ont moins d'1 ha, 25 % entre 1 et 2 ha, et 44 % 2 ha et plus. Mais les profils sont là encore différents à Tozeur et Gabès. La présence à Tozeur d'une élite foncière reposant sur le faire valoir indirect, et une main d'œuvre salariée ou en *khammesat*, polarise l'accès aux ressources et projets, ce qui se traduit dans la structure de notre échantillon. À Gabès, la polarisation est moindre et l'échantillon est plutôt conforme au profil global des exploitations de l'oasis, mais quelques grandes exploitations sont aussi présentes¹⁴⁰.

¹³⁹ Entretiens 2014. Cela peut s'expliquer par la prévalence de la culture du palmier, objet de savoir-faire hérités.

¹⁴⁰ Au niveau des GDA, la méthode d'enregistrement des exploitations par parcelles irriguées et par zones introduit une confusion entre parcelle et exploitations, du fait de la dispersion parcellaire, et rend complexe l'évaluation des superficies.

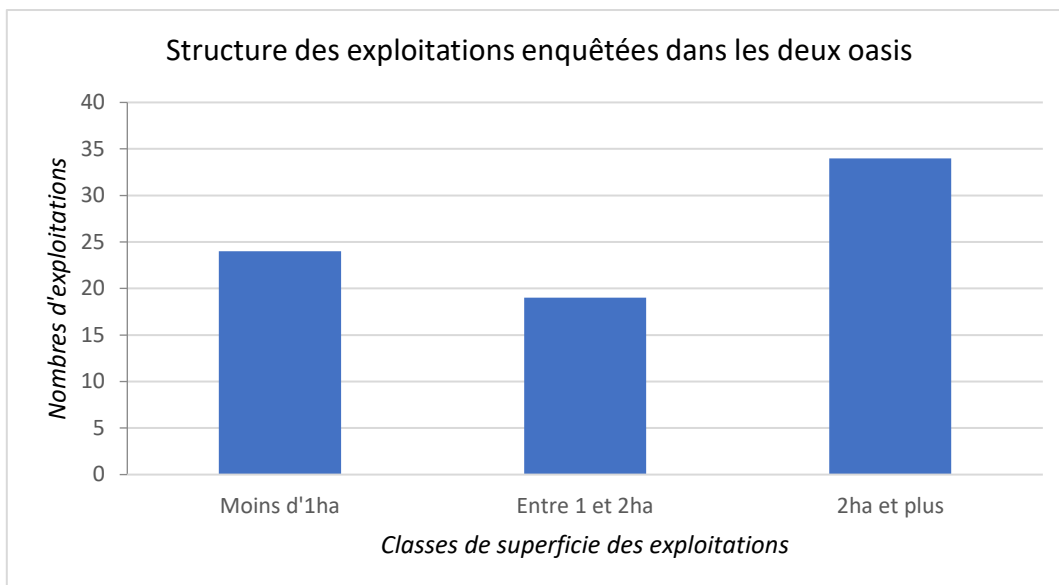


Tableau 24. Structure des exploitations enquêtées dans les deux oasis

Les plus petits exploitants, bien que présents, sont sous-représentés dans notre enquête, en particulier à Tozeur, où la structure des exploitations se retrouve inversée par rapport au profil général.

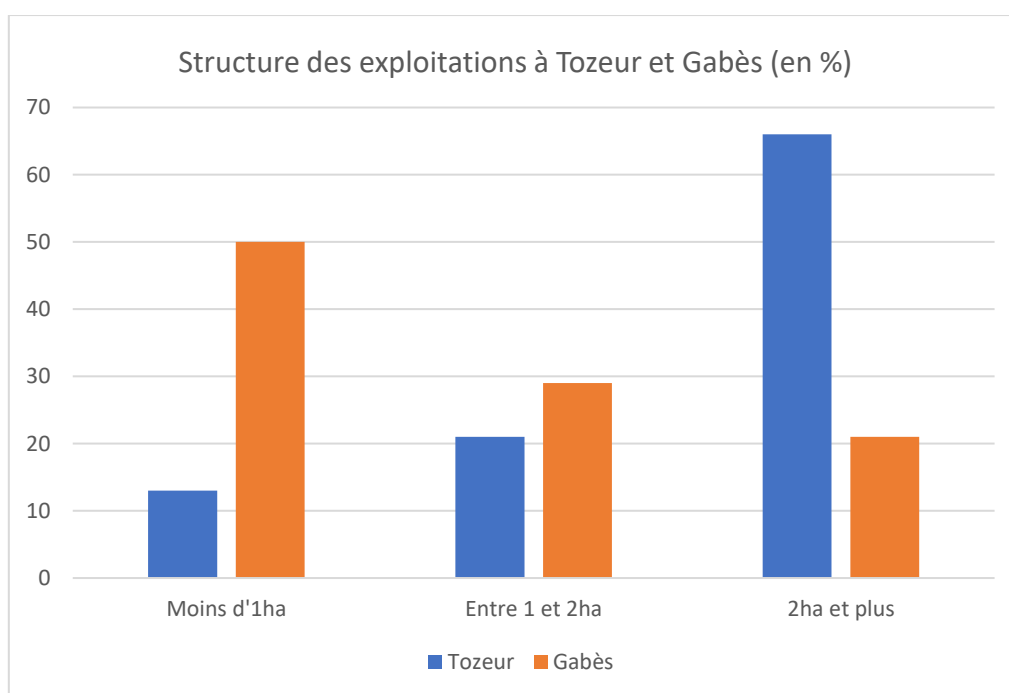


Tableau 25. Structure des exploitations à Tozeur et Gabès (en %)

Alors qu'à Tozeur les exploitations de plus de deux hectares dominant largement (64 %), à Gabès ce sont celles de moins d'1 ha qui constituent la moitié des enquêtés (50 %).

Le foncier morcelé, un profil pas exclusif

La dispersion parcellaire est assez importante dans notre échantillon, avec 3.7 parcelles par exploitation, et des exploitations composées de plus de 20 parcelles à Tozeur, de 10 à Gabès. L'importance de ce morcellement peut être mise en lien avec la diversification des stratégies localisées et l'importance des superficies de notre échantillon. Cependant, seulement 15 % des exploitants enquêtés possèdent plus de 6 parcelles, alors que 45 % des exploitations sont composées d'une seule parcelle. Comme pour la pluriactivité, les exploitations d'un seul tenant correspondent à deux types de profils. Il s'agit, soit d'exploitations déjà tellement petites qu'elles ne peuvent plus être morcelées, soit d'exploitations constituées dans l'optique d'un projet et dont la réunification de parcelles constituait un préalable.

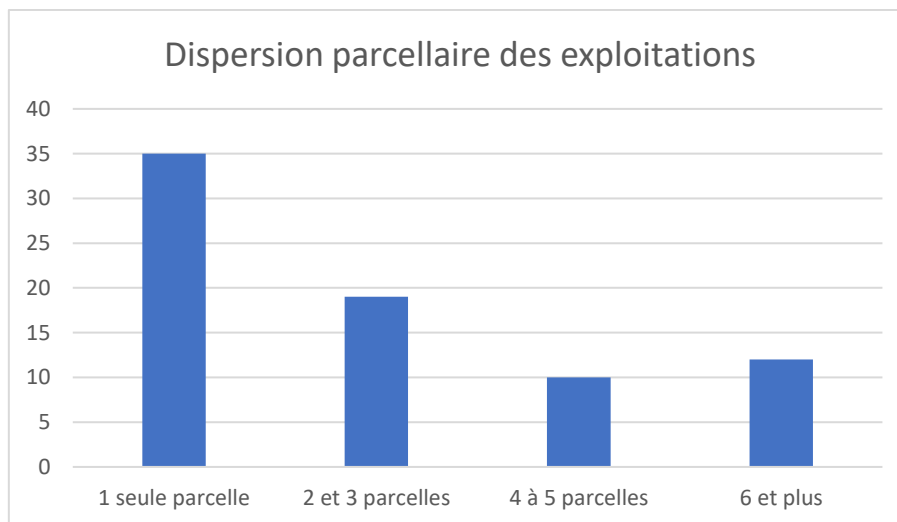


Tableau 26. Dispersion parcellaire des exploitations

De manière générale, on observe deux dynamiques distinctes : la dispersion stratégique du parcellaire pour étendre l'aire d'influence et profiter d'aménités variées, ou le « remembrement » pour optimiser la zone de culture.

Les modes d'accès au foncier sont aussi le signe de l'évolution de l'agriculture oasienne. Si l'héritage reste la forme privilégiée d'accès à la terre (56 % des exploitations à Tozeur, 79 % à Gabès), le marché foncier s'est ouvert et diversifié, avec le développement de projets touristiques et agricoles. En effet, cela a contribué à l'arrivée de grands investisseurs et notables locaux capables de contourner les difficultés administratives pour rassembler les héritiers des terres en indivision, le prix demandé et les justificatifs

nécessaires. À Tozeur, la moitié des terres mobilisées résultent d'achat, mais seulement un quart à Gabès. Ces comptages sont probablement surévalués par rapport aux recensements du GDA (25 % contre 4 % d'achats à Chenini) mais soulignent malgré tout l'ouverture du marché foncier. Aux parcelles héritées en indivision familiale¹⁴¹ où les bénéficiaires de la terre doivent être partagés entre les ayants droits, sont associées des parcelles achetées « libérées » de ces contraintes, et qui permettent de constituer des exploitations plus importantes. Ces associations illustrent des stratégies complexes de négociation pour l'accès aux ressources foncières oasiennes.

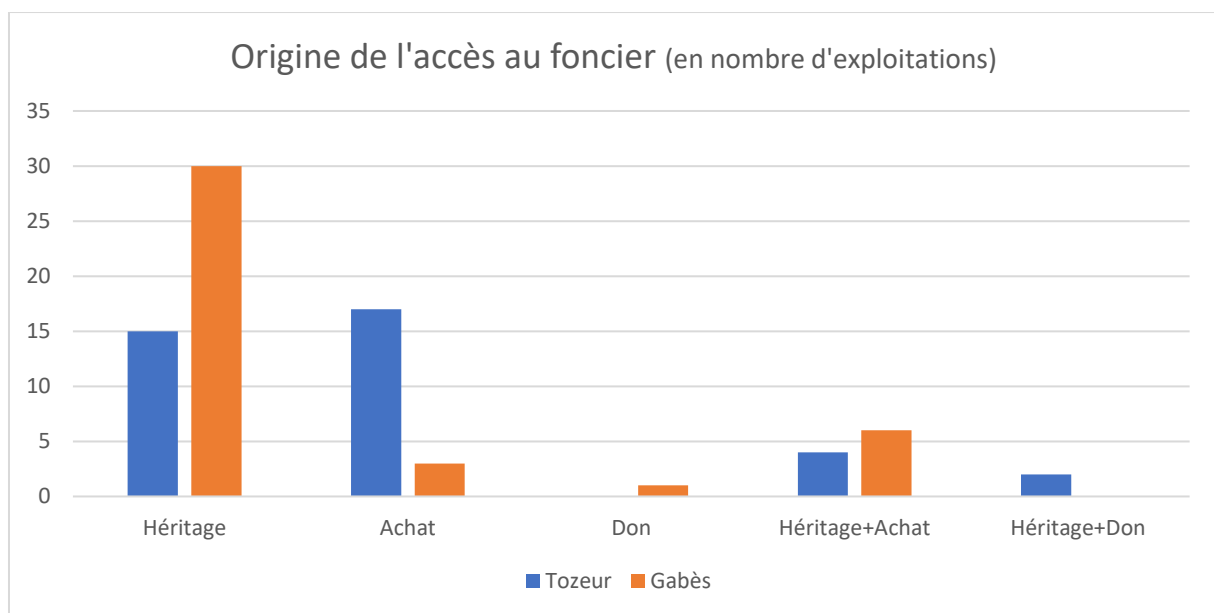


Tableau 27. Origine de l'accès au foncier, en nombre d'exploitations

La diversité des modes d'accès à la terre contribue à mettre en lumière la flexibilité du foncier oasien, et l'ampleur des dynamiques de recomposition des patrimoines fonciers familiaux, au cœur des transformations du territoire.

¹⁴¹37% des exploitations de notre échantillon à Gabès, et 23% à Tozeur sont un type de propriété en association avec des membres de la famille

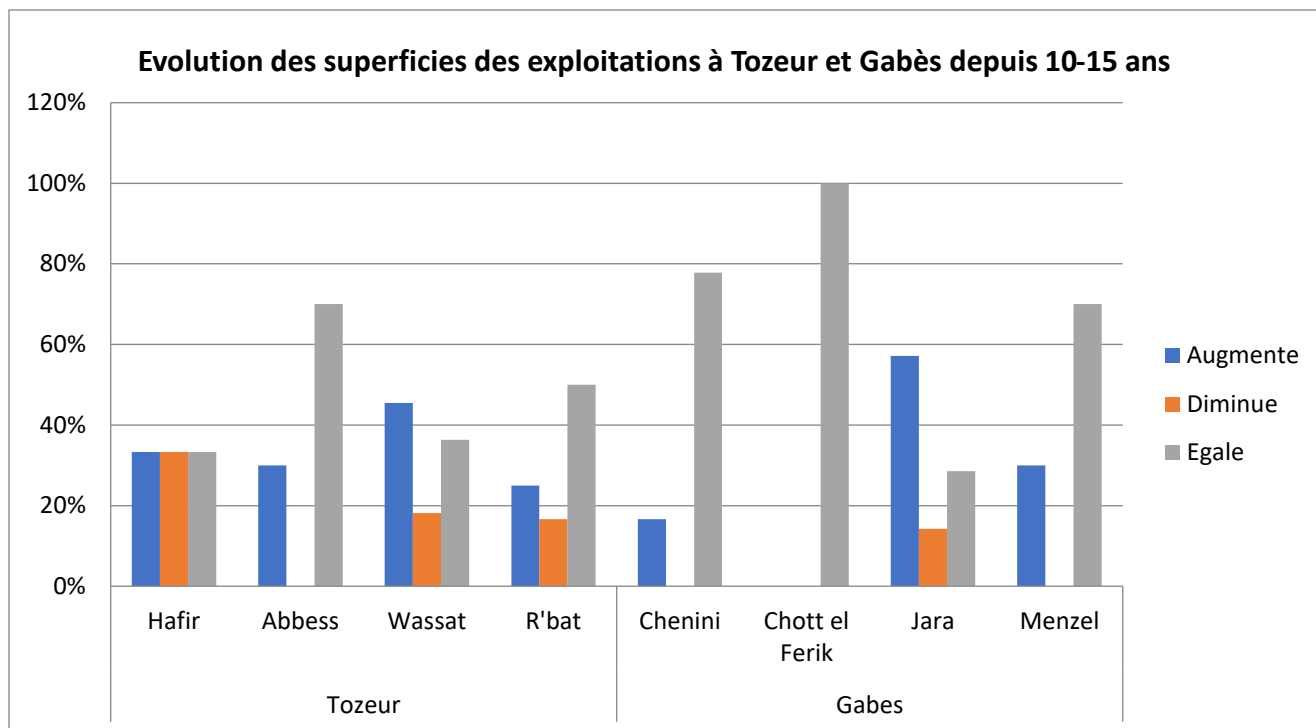


Tableau 28. Evolution des superficies des exploitations à Tozeur et Gabès depuis 10-15 ans

L'ouverture du marché foncier est particulièrement visible à Wassat et Jara. En effet, à Wassat, on note une concentration foncière autour de grandes exploitations spécialisées. À Jara, près de 60 % des exploitations enquêtées ont aussi augmentés leurs superficies, en profitant du processus de déprise dans la zone. À l'inverse, les autres zones sont plutôt caractérisées par la stabilité de la base foncière des exploitations. Ainsi, à Gabès, où près de 70 % des exploitants de l'échantillon n'ont pas changé de superficie de culture depuis 15 ans, la marge de manœuvre pour les échanges et la mobilité du foncier reste réduite. L'exigüité des parcelles est déjà telle qu'elle ne peut plus vraiment s'accroître, sous peine d'abandon de l'activité. Si ces données soulignent une certaine stabilité de la base foncière des exploitations sur les deux terrains, cela n'empêche pas les recompositions, échanges et mobilité dans l'organisation des parcelles de l'exploitation et des dynamiques foncières. En effet, depuis 15 ans, près de 15 % des exploitants ont investi dans la terre.

IV.2.3.3 Organisation de l'exploitation

L'organisation de l'exploitation est plutôt similaire à Gabès et à Tozeur, avec une exploitation en propriété individuelle qui reste majoritaire (69 % à Tozeur ; 63 % à Gabès), mais elle est le fruit d'une diversité de statuts fonciers. L'indivision, qui concerne

entre 30 et 40% des exploitations, est perçue par l'ensemble des acteurs comme une contrainte, à l'origine de la dispersion parcellaire.

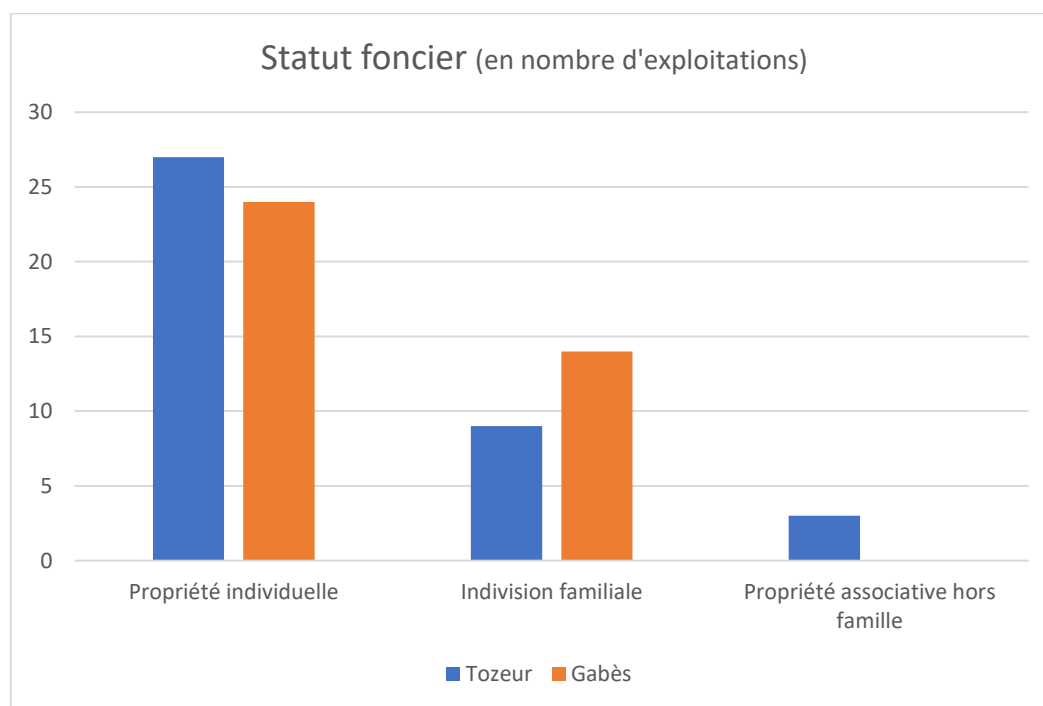


Tableau 29. Statut foncier de l'échantillon (en nombre d'exploitations)

En lien avec le développement des activités touristiques et de loisirs, on trouve à Tozeur des formes de propriété en association avec des personnes extérieures à la famille. L'organisation de l'exploitation illustre une certaine dynamique d'individualisation des exploitations.

IV.2.3.4 Organisation du travail : l'importance du faire valoir direct : la résilience d'une petite agriculture familiale oasienne

Parmi les indicateurs de la transformation des formes sociales de l'agriculture qui contribuent à la différenciation du territoire, se trouvent le mode de faire valoir et l'organisation du travail. Dans un contexte de petite agriculture diversifiée, reposant sur la main d'œuvre familiale, le faire valoir direct dominant est une caractéristique distinctive de l'agriculture oasienne de Gabès, aux surfaces de cultures exigües. On retrouve cette caractéristique dans l'échantillon, même si à Tozeur le faire valoir indirect y est sous représenté.

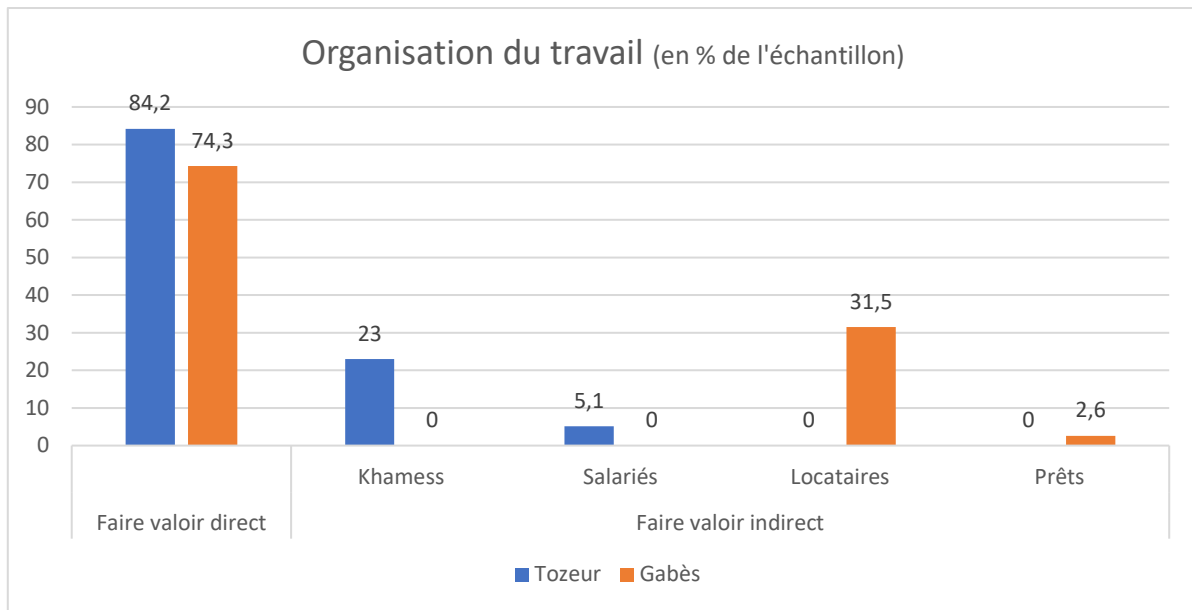


Tableau 30. Organisation du travail (en % de l'échantillon)

L'organisation du travail fait apparaître de grandes différences entre les deux terrains d'étude. Près des deux tiers des exploitants de Tozeur font appel à une main d'œuvre permanente, et pour plus de la moitié, il s'agit de métayers au régime traditionnel du *khamessat* ; à Gabès, les exploitants se tournent presque exclusivement vers une main d'œuvre familiale temporaire, ou journalière non familiale, et réduite à 2 ou 3 travailleurs, recrutées pour les travaux du sol, le désherbage et la récolte. Certaines tâches sont réservées à la main d'œuvre féminine, comme la récolte du henné. La mobilisation de la main d'œuvre se concentre sur les périodes de récoltes. À Gabès, la main d'œuvre est mobilisée de façon ponctuelle, une à deux fois par an en moyenne, et c'est le chef d'exploitation qui effectue l'essentiel du travail. À Tozeur, celui-ci s'occupe exclusivement de la gestion, et la main d'œuvre temporaire est plus fournie, avec en moyenne 3 à 4 travailleurs par exploitation. Une main d'œuvre spécifique affectée à la pollinisation des palmiers et à la récolte des dattes représente une charge importante pour tous les exploitants. À Gabès, c'est un des motifs invoqués pour l'abandon d'un étage de cultures peu rentable. La location ne se pratique pas à Tozeur, mais seulement à Gabès, où cela concerne près d'une exploitation sur trois. Elle se fait sous forme de contrat oral et relève souvent d'une stratégie d'optimisation des parcelles héritées par la location de parcelles

mitoyennes, qui permettent ainsi d'agrandir l'exploitation sans nécessiter de surcroît de main d'œuvre.

IV.2.3.5 *Systèmes de cultures pratiqués par les exploitations enquêtées*

Comme nous l'avons vu, les systèmes de production oasiens reposent historiquement sur un étage complexe et diversifié de cultures, marque forte de l'identité paysagère des oasis.

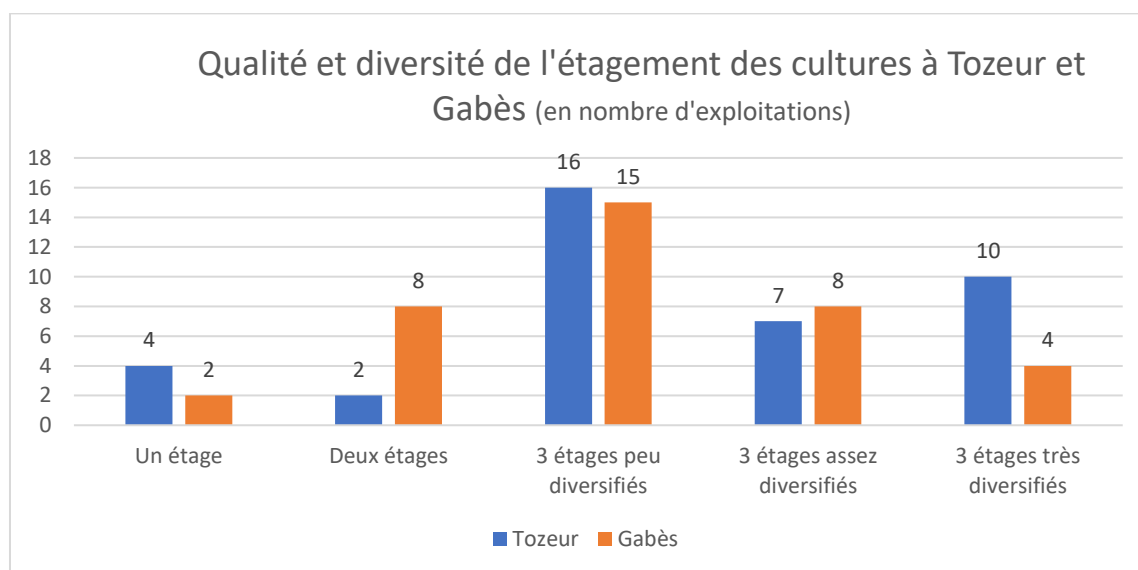


Tableau 31. *Qualité et diversité de l'étagement des cultures à Tozeur et Gabès (en nombre d'exploitations)*

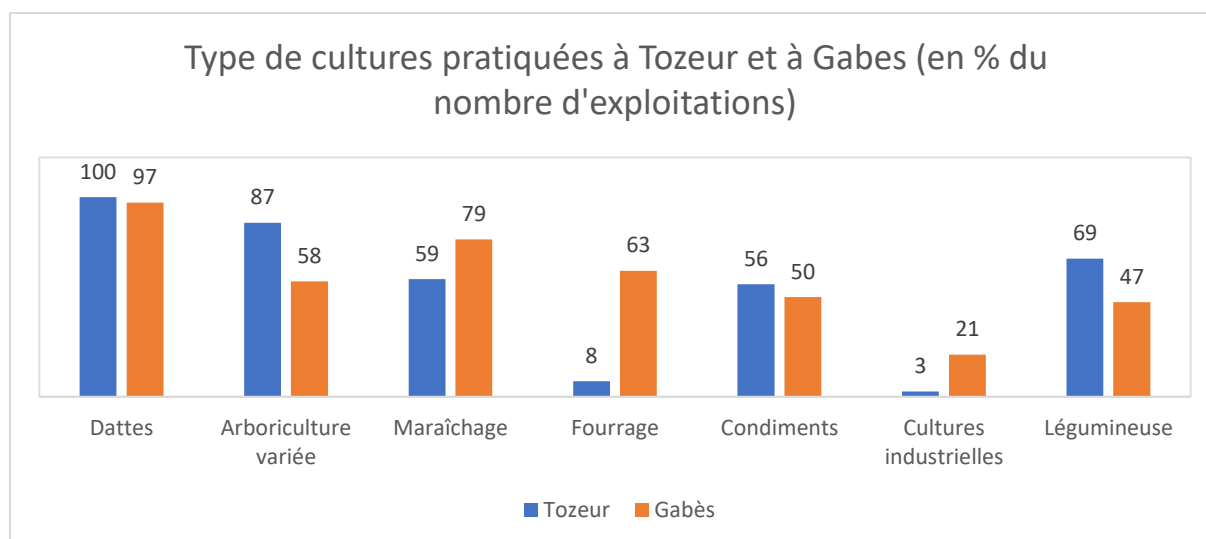


Tableau 32. *Type de cultures pratiquées à Tozeur et à Gabès (en % du nombre d'exploitations)*

Dans l'échantillon, les exploitations offrent divers profils d'étagement¹⁴². Si la majorité des exploitations (77 %) conservent trois étages de cultures, le degré de diversification de chaque étage est fort différent. À Tozeur, c'est la densité de palmiers, et la proportion croissante des variétés *Deglet Nour*, qui caractérise l'étagement. Plus de la moitié des exploitations enquêtées comptent entre 300 et 600 palmiers, avec un écart allant de 30 à 3 000 palmiers. En moyenne, on trouve 235 palmiers par hectare, qui ne sont pas répartis de façon homogène. La zone de R'bat compte 201 palmiers par hectare en moyenne, celle d'Abbes 301. Par ailleurs, la moitié des palmiers sont de variétés *Deglet Nour*, avec de fortes variations¹⁴³ entre des exploitations cultivant désormais exclusivement ces variétés, et d'autres où leur taux ne dépasse pas les 15 %. Notre échantillon est ici conforme aux données collectées par le CRDA à l'échelle de l'oasis. Abbes apparaît comme la zone la plus densément plantée et la plus diversifiée. À l'étage arboricole, le figuier est l'espèce la plus représentée, présente dans plus de 80 % des exploitations de l'échantillon, à raison d'une cinquantaine de pieds. Il est suivi de la vigne, présente dans plus d'une exploitation sur deux. Ce sont les deux espèces structurantes de cet étage à Tozeur, auxquelles s'ajoutent souvent les grenadiers, et plus rarement les citronniers et les bananiers. Les cultures maraîchères résistent et sont présentes dans plus de 55 % des exploitations de l'échantillon. C'est un taux important, dans la mesure où la densité de plantation des palmiers ne favorise pas la présence de cultures au sol. Cependant, sur les 23 exploitants de l'échantillon qui pratiquent le maraîchage, moins de la moitié cultivent plus de 4 cultures au sol.

¹⁴² Pour appréhender efficacement la transformation des paysages, nous avons établi une variable synthétique permettant de décrire le degré d'étagement, mais aussi la diversité interne de chaque étage : des exploitations où un seul étage de culture est maintenu à celle comportant trois étages diversifiés. Certaines ne sont que peu diversifiées et comptent moins de trois espèces différentes par étage. D'autres sont « assez diversifiées », avec entre 3 et 10 espèces par étage, et d'autres sont « très diversifiées », avec plus de 10 espèces par étage.

¹⁴³ À R'bat, la proportion est de 57 %, à Abbes de 45,6 %. La part de *Deglet Nour* reste globalement faible dans l'oasis de Tozeur, loin de l'hégémonie de la variété dans les nouveaux périmètres.

Composition de l'étage maraîcher dans les exploitations enquêtées dans l'oasis de Tozeur (en nombre d'exploitations)

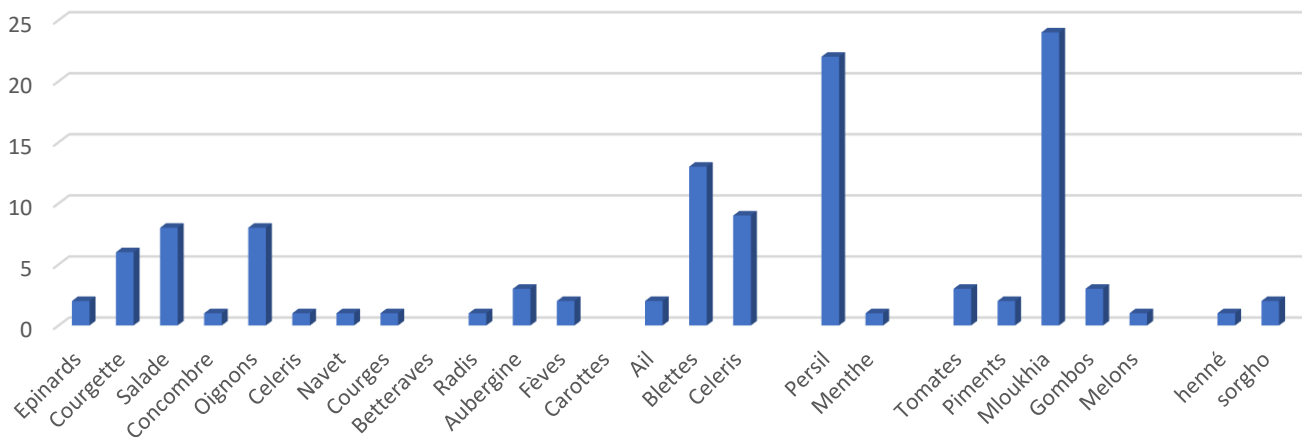


Tableau 33. Composition de l'étage maraîcher dans les exploitations enquêtées dans l'oasis de Tozeur (en nombre d'exploitations)

Réduites à quelques espèces, comme la *mloukhia* (corète), le persil, et les blettes, les cultures maraîchères constituent un petit complément de revenus pour la main d'œuvre. Tozeur présente ainsi une grande diversité de cultures, et la dimension alimentaire, si elle n'est pas proprement liée à la survie d'un modèle vivrier, n'est pas absente.

À Gabès, le nombre de palmiers par exploitation est moindre, allant de 4 à 140 pieds, avec 37 pieds en moyenne. La variété la plus courante est la *Bouhattem*, suivie des variétés *Rushdi* et *Kentichi*, conformément aux données de l'administration. L'extraction du *legmi* concerne près de 40 % des exploitations enquêtées. Mais le paysage est structuré par la présence du grenadier « *gabsi* » qui confirme sa place prépondérante. Il est présent dans la totalité de l'échantillon, à raison en moyenne de 150 pieds/ha et 77 pieds par exploitation, allant de 2 à 500 pieds. Dans le tiers des exploitations, il n'est accompagné d'aucune autre espèce arboricole, en particulier dans le cas d'une spécialisation maraîchère ou d'élevage. Lorsqu'il est accompagné, c'est dans les trois quarts des cas par de la vigne, de variétés *medina* et « *besoul kelba* » le plus souvent. Dans près de 2/3 des exploitations de l'échantillon, le grenadier est associé à l'abricotier, souvent présent en faible quantité, mais témoin des années 1950 où il était un des arbres les plus productifs de l'oasis. Les figuiers et bananiers, de variétés locales, sont présents de manière plus marginale car ce sont des espèces exigeantes en eau. Près de la moitié des superficies sont occupées par les cultures maraîchères, et près de trois quarts des exploitants de

l'échantillon pratiquent un maraîchage très diversifié, avec au moins 5 cultures différentes, dont une partie est souvent dévolue à l'autoconsommation. Le maraîchage d'hiver est le plus diversifié, même sur de petites surfaces, et présent chez presque tous les exploitants (plus de 80 %). Seul un exploitant spécialisé dans l'apiculture, et trois autres, spécialisés dans l'élevage bovin, n'ont pas de cultures maraîchères : elles sont remplacées par des fleurs chez l'apiculteur et du fourrage –luzerne, sorgho, maïs– chez les éleveurs.

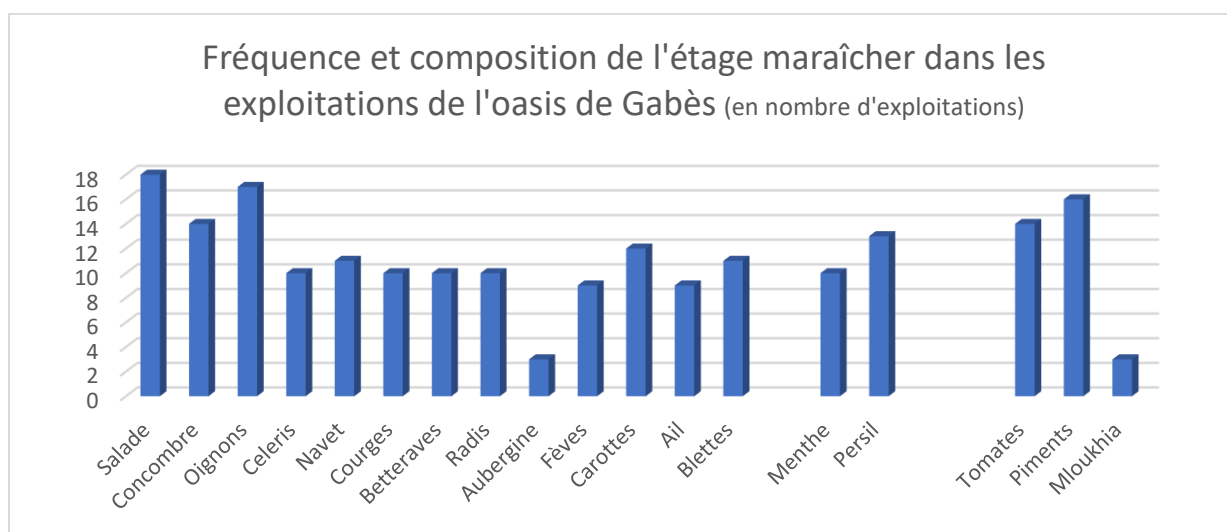


Tableau 34. Fréquence et composition de l'étage maraîcher dans les exploitations de l'oasis de Gabès (en nombre d'exploitations)

Au sein du maraîchage d'hiver, les cultures les plus répandues sont la salade, le concombre, et les oignons ; dans le maraîchage d'été, les piments et tomates, commercialisées sur le marché local. Seuls quelques exploitants cultivent des aubergines, de la corète ou des poireaux. Les cultures fourragères sont présentes dans les 2/3 des exploitations enquêtées à Gabès, en lien avec l'importance de l'élevage.

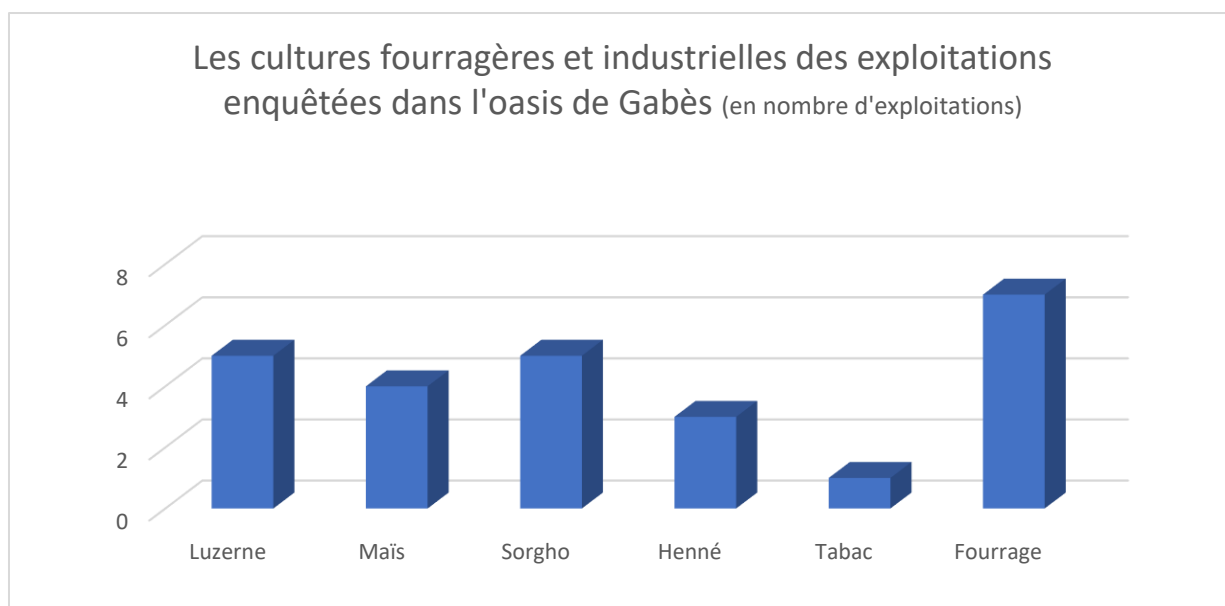


Tableau 35. Les cultures fourragères et industrielles des exploitations enquêtées dans l'oasis de Gabès (en nombre d'exploitations)

Les cultures industrielles, à Jara, sont peu présentes dans l'échantillon et rarement associées aux cultures fourragères. À Tozeur, les cultures fourragères sont très peu représentées, du fait du faible développement de l'élevage.

À l'encontre de l'idée selon laquelle l'étagement oasien serait partout en voie de disparition, les exploitations enquêtées confirment le maintien relatif de celui-ci. Le niveau de diversité des étages intermédiaires et inférieurs témoigne de la diversité des pratiques oasiennes, y compris dans leurs formes non marchandes. Si la composition des systèmes de cultures ne suffit pas à différencier les exploitations entre elles, elle révèle l'émergence d'une diversité de modèles paysagers. La densité des plantations, la présence d'espèces rares ou originales, le degré de diversification, la mise en valeur des étages inférieurs, sont autant de critères qui permettent d'évaluer les stratégies de mise en valeur des exploitations. Largement corrélé au mode de faire valoir indirect des exploitations à Tozeur, l'étagement permet d'aborder la fonction esthétique et nourricière du territoire oasien, en lien avec l'intégration au marché. L'orientation maraîchère ou arboricole est difficile à cerner à partir de la simple composition des systèmes de culture, l'ensemble des exploitants pratiquant des systèmes de cultures diversifiées. C'est par l'analyse d'autres variables que les logiques de spécialisation apparaissent.

IV.2.3.6 Productions animales

La présence d'animaux dans les exploitations oasiennes n'est pas nouvelle, mais elle s'est transformée, les bovins prenant une place toujours plus importante au détriment des troupeaux ovins et caprins, les oasis littorales concentrant l'essentiel de cette progression.

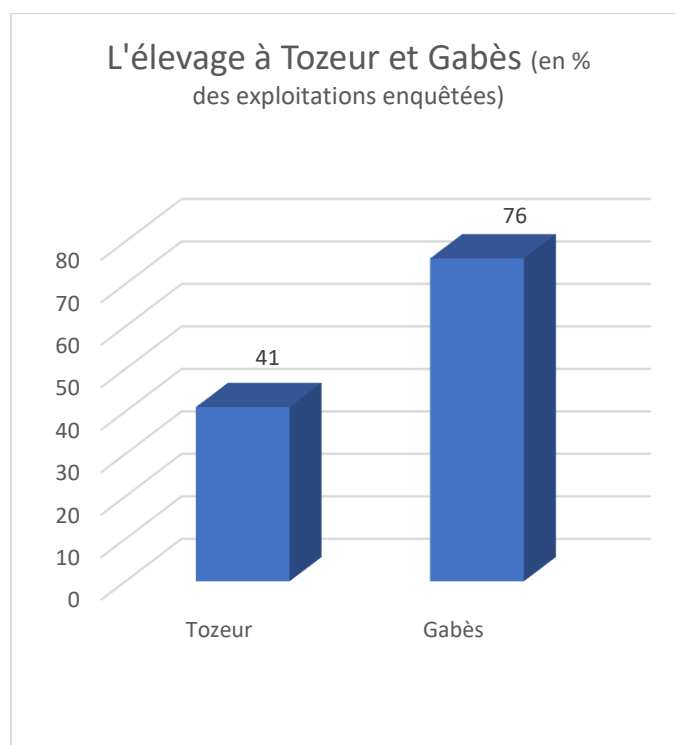


Tableau 36. L'élevage à Tozeur et Gabès (en % des exploitations enquêtées)

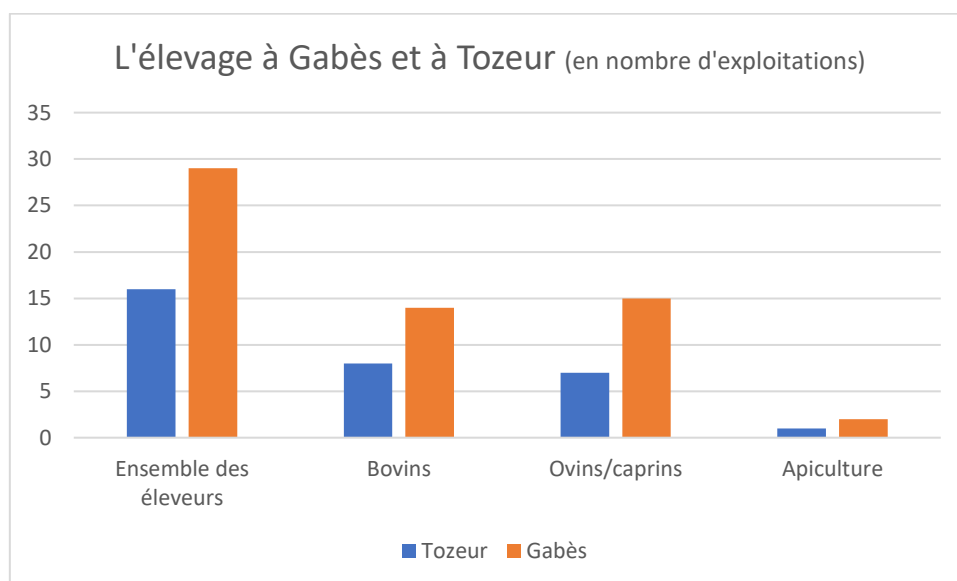


Tableau 37. L'élevage à Gabès et à Tozeur (en nombre d'exploitations)

Les élevages ovins en particulier représentent des spécialisations pour les jeunes bénéficiant de superficies moyennes, alors que l'apiculture constitue une filière émergente, dans un contexte où les superficies réduites rendent plus difficile la conduite d'élevages importants

IV.2.3.7 Caractériser la diversité des exploitations pour caractériser les transformations des territoires

La diversité des configurations foncières et des systèmes de culture apparaît nettement dans nos enquêtes et contribue à mettre en lumière les dynamiques qui transforment le territoire oasien : diversification des paysages et des activités, avec l'introduction du tourisme dans l'oasis, des forages pour garantir l'approvisionnement en eau, le développement de projets agricoles dans les nouveaux périmètres irrigués, la diversification des modèles et des activités. Dans les deux oasis, s'opposent une minorité d'exploitations modernisées et une majorité de petites exploitations familiales. Cette présentation des caractéristiques de l'échantillon nous a permis d'introduire la complexité des formes de l'agriculture oasienne, mais aussi l'importance des recompositions, non seulement de l'activité agricole, mais plus largement de la mise en valeur du foncier (Hervieu, Purseigle, 2009).

IV.3 Typologie des formes de valorisation à l'échelle des exploitations enquêtées

Nous proposons une analyse typologique des formes de mise en valeur de l'oasis, telles qu'elles se déploient à l'échelle des exploitations. Cela permet d'appréhender la transformation des territoires comme un processus dynamique, en partie contradictoire, et socialement différencié (Gana, 2008). C'est aussi un moyen pour mieux cerner les impacts sur le territoire des processus de mondialisation ; avec d'une part, les conséquences de la libéralisation dans la marginalisation de l'agriculture et la mutation des activités oasiennes, et de l'autre la diffusion de modèles, agricoles ou touristiques, permettant l'insertion dans de nouveaux réseaux. Afin d'aller au-delà de l'hypothèse d'une rupture du modèle d'agriculture « paysanne historique », il nous semble donc nécessaire de construire des catégories synthétiques permettant de mieux saisir la pluralité des

dynamiques et logiques d'action qui animent les territoires oasiens anciens (Purseigle, 2009). Les transformations issues de « l'entrée en modernité » des agricultures oasiennes ont été abondamment commentées. En revanche, la diversification des nouveaux systèmes agricoles, la remise en question du rôle de l'agriculture dans sa capacité à assurer la survie des espaces oasiens, et les processus d'adaptation aux dégradations environnementales sont moins souvent pris en compte dans l'analyse de ces espaces. Pour construire les catégories de notre typologie, nous nous appuyons sur des travaux de sociologie rurale, comme ceux de B. Hervieu et F. Purseigle (2009), qui visent à mettre en lumière les nouvelles dynamiques des mondes ruraux agricoles, plutôt qu'à déplorer une éventuelle disparition de la paysannerie.

L'objectif est donc de répondre à un double enjeu : l'appréhension de la transformation de l'activité agricole oasienne, et son dépassement, en particulier dans le cadre des dynamiques de tertiarisation et de redéfinition du rapport à l'urbanité. La remise en question de la place de l'agriculture dans la gestion et la valorisation des ressources oasiennes suggère d'intégrer dans une même analyse l'ensemble des logiques de transformation du « lieu » oasien. Conformément aux ambitions de l'approche territoriale visant à dépasser le cloisonnement sectoriel, cette typologie des formes de valorisation à l'échelle des exploitations vise à cerner l'emprise grandissante des projets et activités de services, de loisirs, ou de projets associatifs. Basée sur les grandes thématiques du questionnaire et sur le croisement des informations présentées dans la section précédente, la typologie permet de présenter la manière dont les acteurs mobilisent des ressources, dans une pluralité de stratégies à l'origine de dynamiques différenciées de transformation de l'espace. Il s'agit ainsi d'évaluer la contribution de chacune des formes à la durabilité du système oasien et à la redéfinition des modèles : entre modernisation technique dans un cadre libéral, résilience du modèle traditionnel, et initiatives qui revendiquent leurs participations à la promotion d'un modèle alternatif.

Les données des enquêtes effectuées sur les deux terrains permettent de distinguer cinq types de valorisation du foncier oasien, en fonction de la forme sociale de l'agriculture, de son degré d'intensification/modernisation, d'intégration au marché, de diversification économique et de tertiarisation. On distingue ici 4 types d'orientation : la diversification

des systèmes de cultures, la spécialisation, l'agrobusiness, le tourisme et les activités de loisirs, et la démarche de qualité.

Types de valorisation	% des exploitations oasiennes		% des terres de l'oasis	
	Tozeur	Gabès	Tozeur	Gabès
<i>Diversification des systèmes de culture</i>	50	63	34.1	49.2
<i>Spécialisation des systèmes de culture</i>	24	23	24.5	20
<i>L'agrobusiness</i>	13	0.01	38	3
<i>Activités de loisir</i>	8	0.4	4.4	2.2
<i>Projets associatifs et Démarche de « qualité »</i>	5	13.5	1	23.6

Tableau 38. Localisation et emprise foncière des types de valorisation dans les oasis de Tozeur et Gabès

1^{er} type d'orientation : Diversification des systèmes de cultures, réinvention d'une agriculture « historique »

La diversification des systèmes de culture constitue la première catégorie de réponses des exploitations familiales aux transformations des conditions de pratiques du milieu. Proches de la catégorie « paysanne » classique de l'agriculture familiale (Hervieu et Purseigle, 2013), « modèle originel » oasien (Lamarche, 1993), elles n'en conservent cependant pas toutes les caractéristiques. Aujourd'hui réinvesti par des exploitants pluriactifs, pour qui l'agriculture constitue plus une activité secondaire et d'affirmation d'une position sociale véritablement nourricière, le modèle « d'agriculture familiale diversifiée » se renouvelle. Les revenus agricoles ne sont que complémentaires (dans 55% des cas pour cette catégorie) et ne suffisent pas à expliquer le maintien de l'exploitation.

Cette catégorie rassemble donc petits exploitants sous pression, nouveaux propriétaires et anciennes familles oasiennes. La diversification des systèmes de culture s'inscrit dans un processus de diversification sociale des modes de valorisation « historiques » du foncier oasien, dans la mesure où ce ne sont plus seulement les anciennes familles de propriétaires qui se tournent vers ce modèle d'agriculture diversifiée, mais aussi les nouveaux acquéreurs. Dans une échelle d'action limitée au marché local, en particulier pour les cultures arboricoles et maraîchères, où l'autoconsommation reste une fonction centrale¹⁴⁴, l'objectif de ces exploitations est, avant tout, la sauvegarde ou la reproduction d'un patrimoine familial au sein de la collectivité oasienne. Pour la majorité d'entre elles, ces exploitations diversifiées sont de petite surface, ou de taille médiane. Cette classe de superficie, très majoritaire à Gabès (90 % des exploitants de l'oasis possèdent moins de 0,5 ha), correspond à un modèle familial d'exploitation intensive de la terre. Avec des parcelles fortement dispersées, dotées d'une faible capacité d'investissement et d'un accès médiocre aux ressources (en eau et en terre), ces exploitations sont exposées aux aléas de la conjoncture, et ne bénéficient le plus souvent d'aucune subvention. Leur localisation est périphérique ou enclavée¹⁴⁵.

Face à ces contraintes, cette catégorie d'exploitations se caractérise par une stratégie de diversification des cultures qui s'incarne dans le maintien d'un étage diversifié, conforme au modèle historique (qui concerne 77 % des exploitations de l'échantillon). Le maintien de l'arboriculture joue un rôle esthétique, alimentaire, et marchand, avec une commercialisation sur le marché local, tout comme les productions de l'étage maraîcher. À Tozeur, le taux de *Deglet Nour* ne dépasse pas les 15 % au profit des variétés communes endogènes autoconsommées ou écoulées sur le marché local. Jusqu'à 9 variétés différentes de palmiers sont cultivées dans les exploitations de cette catégorie. Ils sont accompagnés de figuiers, de vignes, de mûriers, d'oliviers, de bananiers, qui sont là aussi réservés à l'autoconsommation familiale et à la commercialisation sur le marché local. À Gabès, le grenadier est accompagné d'autres variétés dans près de 80 % des exploitations enquêtées (dans 60 % des cas par de la vigne dans les exploitations de cette catégorie, et

¹⁴⁴En moyenne 50% des fruits et légumes de l'exploitation sont autoconsommés dans cette catégorie.

¹⁴⁵ À Gabès, il s'agit par exemple d'exploitations proches du Groupe chimique. À Tozeur, on les rencontre dans les zones les plus proches du chott, ou éloignées de la route centrale qui traverse l'oasis.

66 % par de l'abricotier). Figuiers et bananiers sont présents également chez quelques exploitants. Un maraîchage diversifié est entretenu par l'ensemble de ces exploitants, avec au moins 5 cultures différentes, dont en particulier des productions d'hiver. À Tozeur, 86 % des exploitations qui possèdent des cultures maraîchères se situent dans cette catégorie. Cependant, moins de la moitié des exploitants qui pratiquent le maraîchage produisent plus de 4 variétés différentes. Ainsi, la pratique de cultures intercalaires et associées, dans une utilisation intensive du sol, constitue des ressources pour une catégorie d'exploitants à la recherche d'autonomie à la fois financière et alimentaire. Celle-ci passe aussi bien par la mobilisation de savoir-faire hérités que par l'inscription plus poussée dans les logiques marchandes.



Figure 55. Pépinière de grenadier à Gabès, 2014

Les pépinières de grenadiers ou la pratique du « marcottage »¹⁴⁶ sont présentes chez 44 % des exploitations à Gabès, et 25 % à Tozeur réalisent la fécondation des figuiers par

¹⁴⁶ Le marcottage est une technique de bouturage qui permet de multiplier une plante par rhizogenèse d'une partie aérienne de la plante mère. Le marcottage du grenadier est couramment pratiqué dans les oasis, pour multiplier les plants au sein de l'exploitation.

l'ajout de figes mâles aux figuiers femelles, opération qui permet d'accroître la productivité des arbres.



Figure 56. Fécondation du figuier, Tozeur, 2014

La production de semences est locale, sur la parcelle. Les exploitants de cette catégorie représentent 45 % des 51 % des enquêtés qui produisent eux-mêmes l'essentiel de leurs semences. Plus les étages de cultures sont diversifiés, plus les exploitants sont autonomes dans la production des semences. D'un côté, il s'agit d'échapper aux logiques de dépendance vis-à-vis du marché de la semence par la maîtrise de la production semencière à l'échelle locale, et de l'autre, de répondre aux demandes des marchés locaux. L'introduction de cultures traditionnellement absentes des oasis, comme le poireau, l'aubergine ou les betteraves, permet ainsi une intégration plus poussée dans les logiques marchandes. Depuis les années 2000, deux tiers des exploitants de l'échantillon déclarent avoir introduit de nouvelles cultures sur leur exploitation, et 60 % des exploitants de cette catégorie sont concernés, essentiellement par l'introduction de l'aubergine ou de la betterave. Cette stratégie vise à se distinguer sur un marché local restreint et saturé, en particulier pour les maraîchers, qui doivent faire face à la concurrence toujours plus rude des nouveaux périmètres irrigués régionaux, au sud de Gabès par exemple. Mais

l'essentiel des pratiques développées à l'échelle des exploitations concernent l'adaptation au stress hydrique. Comme on l'a déjà vu, le manque d'eau ne touche pas tous les exploitants de la même façon. Certains privilégient l'introduction de nouvelles variétés moins exigeantes, d'autres la transformation des pratiques culturales sur des variétés habituellement présente. Amin explique ainsi sa démarche :

« L'agriculteur, il veut travailler, mais il n'y a pas d'eau. [...] Mais les gens ici, ils sont attachés à la terre. Et ils ont travaillé et ils ont essayé. Alors maintenant on fait du concombre. Alors pourquoi le concombre ? Le concombre, tous les 10-15 jours il lui faut de l'eau. S'il n'y a pas d'eau, ça crève. Alors ils ont changé le système. Ils irriguent une fois et après tu travailles la terre. Tu enlèves tout autour, reste que la terre. Et comme on dit : 'un binage, c'est mieux que de l'arrosage !'. La plante, ses racines cherchent de l'eau, et descendent plus bas. Si tu donnes de l'eau, les racines vont remonter tout de suite, rester superficielles et mourir. Mais si tu ne donnes pas beaucoup d'eau, plus du binage et que tu enlèves les mauvaises herbes, les racines descendent... Ils ont modifié le système de la plante et ils essaient de trouver d'autres solutions. Lors de la récolte, quand la saison du concombre est presque finie, on donne l'eau. [...] Et qu'est-ce que ça fait ? Il pousse d'un seul coup ! Il te donne trois fois plus ! Les gens ils savent, ils cherchent... Il faut trouver des solutions ! [...] S'il y a de l'eau, ils ne se cassent pas la tête ! Mais ici les agriculteurs sont obligés de se casser la tête. » (Amin, 2012, Gabès).

Ce témoignage souligne les efforts d'adaptation et d'innovation dans la crise, sur la base d'innovations dans les des pratiques culturales. Dans la continuité de ce témoignage, l'introduction de nouvelles variétés apparaît moins comme une volonté de transformer les systèmes de culture oasiens que de répondre aux contraintes d'un marché particulièrement concurrentiel. Malgré les logiques de spécialisation agro-économique des zones dans l'oasis, à l'échelle des exploitations, des variations apparaissent, corrélées à l'insertion des individus dans les collectifs. En effet, les associations en particulier apportent leurs soutiens et encouragent les agriculteurs dans ces initiatives

d'introduction de nouvelles variétés, parfois en donnant directement les plants, ou en proposant des conseils et un suivi technique pour ces nouvelles cultures.

« Là, tout le monde fait la même production, donc le prix baisse. Cette année, tout le monde fait des salades, donc le prix est ridicule. C'est un manque d'information. Naturellement, il y a des zones de cultures spécifiques dans l'oasis, mais au sein de chaque zone, il n'y a pas d'informations. On doit introduire des nouvelles productions pour s'en sortir, mais on a un manque de savoir-faire. On n'est pas formés. On ne sait pas réagir face aux maladies, il faut se casser la tête tout seul. [...] L'important c'est d'adapter notre type d'agriculture à la nouvelle situation. Mais le fellah n'a pas les moyens de prendre le risque de tester de nouvelles cultures. Avant, le palmier donnait une bonne récolte, le henné aussi. Maintenant, la production a chuté. Il faut changer les variétés, trouver des nouvelles, plus adaptées. Moi je fais le test avec un fraisier. Je vais voir si ça marche. J'ai une petite planche où je fais mes tests et mes reproductions de semences. J'espère que l'année prochaine je pourrais avoir 15 ou 20 fraisiers. Ce fraisier, je l'ai récupéré de mon ami du GDA, qui m'a ramené ce plan de Tunis. La laitue, c'est sûr que ça donne un résultat, mais tout le monde en a. Le fraisier, je ne sais pas ce que ça va donner. J'ai fait aussi un essai d'aubergines qui a été une réussite. Et peu de fellahs font ça. L'objectif c'est de diversifier et innover au maximum, pour se différencier face à la concurrence et pour atténuer les risques du marché. Mais c'est difficile d'innover quand on a peu de moyens. » Ce témoignage expose l'exemple d'une stratégie d'innovation pour la pérennité de l'exploitation par son insertion dans le marché.

Cette orientation vers des systèmes de culture diversifiés concerne aussi les nouveaux agriculteurs, ou plutôt les nouveaux propriétaires, dont l'accès au foncier dans l'oasis relève d'une logique d'ascension sociale. Ainsi, à Tozeur, certains khammès, ouvriers, ou fils de khammès, parviennent à accéder à la propriété. Ils se tournent essentiellement vers ce « modèle originel » diversifié.



Figure 57. L'exploitation d'Ahmed, dans la zone d'Abbes, 2014

Ahmed, 44 ans, habite dans le village intraoasien de Saharaoui, entre Hafir et Abbes dans l'oasis de Tozeur. Il est issu d'une famille de khammès et a été khammès dans la zone d'Abbes. C'est son père qui accède à la propriété et transmet 1,5 ha à partager entre 5 ayant droit. Après avoir travaillé comme khammès dans des jardins voisins, il est gardien de dépôt et est désormais propriétaire de 0,8 ha, dont 0,2 ha sont en indivision avec ses frères et sœurs. Dans son exploitation, les étages sont diversifiés : 102 palmiers, dont 35 de variété Deglet Nour, 35 jeunes palmiers (Deglet Nour) et d'autres de variétés communes, accompagnés de 60 pieds de vigne, de mûriers, d'abricotiers, de rosiers, et au sol, on trouve : aubergines, salade, courgettes, céleris. Dans une petite parcelle de 0,2 ha, qu'il partage avec sa sœur, il cultive quelques oignons et tomates. Les semences sont produites dans leur totalité sur sa parcelle et échangées avec les voisins. Seules les dattes et la salade sont vendues, sur le marché local, le reste étant destiné à la consommation familiale. Les dattes sont vendues par l'intermédiaire d'une société privée qui achète la récolte sur pieds. En moyenne un arbre est dévolu à la production du legmi, à raison de 5 l/j, vendu directement entre 1.5 et 5 DT le litre. Pour lutter contre les maladies, des insecticides sont utilisés, en moyenne deux bouteilles

(d'1,5 l) par saison, et c'est le fumier qui sert d'amendement principal. Un petit élevage de 5 moutons et 4 chèvres est conduit sur la parcelle. La viande des moutons est vendue à l'occasion de la fête de l'Aïd et le lait est réservé à la consommation familiale. La main d'œuvre est mobilisée de manière temporaire uniquement en période de pollinisation et de récolte des dattes. Le tour d'eau passe tous les 7 jours pendant 30 mn sur la parcelle principale et pendant 8 mn sur la parcelle maraîchère partagée avec sa sœur, pour un tarif –jugé excessif– de 400 DT/an. Face aux coupures régulières, Ahmed demande régulièrement des suppléments au GDA d'Abbes, mais n'obtient que rarement gain de cause. Il a ainsi construit une citerne, un puits et un bassin, et considère que les séguias en béton sont peu favorables car ils limitent l'humidité dans la parcelle. Il dit pratiquer l'agriculture par tradition et pour le plaisir, mais elle représente tout de même 30 % de ses revenus. Depuis 10 ans, l'essentiel de ses investissements s'est porté sur le cheptel, l'infrastructure hydraulique et les bâtiments. Il n'a pas de projets particuliers pour la parcelle, car il n'a pas le capital suffisant et considère n'avoir pas accès aux subventions de l'État, qui ne « prête qu'aux riches ». Il espère que l'État va réformer le statut de khammès, pour garantir une meilleure sécurité et faciliter l'accès à la terre pour les jeunes.

Cet exemple d'exploitation illustre la manière dont certaines familles de propriétaires récents font le choix de la diversification des cultures pour garantir la pérennité de leur exploitation. L'investissement sur les infrastructures hydrauliques souligne la volonté de consolidation de l'exploitation, selon une logique individuelle et familiale. La pluriactivité apparaît comme une stratégie permettant l'intensification et la « modernisation » de l'exploitation. Le point central de cette agriculture est qu'elle se définit moins par « l'exercice » de l'activité productive que par l'appartenance à une collectivité, faisant de l'exploitant un « oasisien » (Hervieu et Purseigle, 2009), lui garantissant un ancrage social.

Ainsi, les familles anciennement propriétaires dans l'oasis¹⁴⁷ s'inscrivent largement dans cette catégorie. La pratique de l'agriculture relève plus d'un jardinage « patrimonial » que de la production de biens économiques. Les enquêtes auprès des exploitants soulignent l'importance de cette notion de plaisir et de « gratuité » de la pratique agricole. Ainsi, près de 90 % des exploitants, à Tozeur et à Gabès, déclarent pratiquer l'agriculture pour le

¹⁴⁷ Dont les ascendants étaient déjà propriétaires (près de 70% de l'échantillon)

plaisir, pour entretenir la tradition et le patrimoine familial. L'investissement se limite à l'entretien, et l'organisation du travail s'appuie sur un faire-valoir direct, une pluriactivité ancienne, une main-d'œuvre familiale, et une main d'œuvre temporaire limitée. Agriculture « patrimoniale », elle n'en garde pas moins des fonctions de production, pour l'autoconsommation familiale en particulier.



Figure 58. Dans la parcelle de Mohamed à Chenini, l'arboriculture, 2014

Mohamed, aîné d'une famille de propriétaires dans l'oasis de Gabès, possède une parcelle de 17 ares dont il a hérité à Berguia, dans la zone arboricole de Chenini, la partie amont de l'oasis, et partage quatre autres parcelles de la même taille avec ses frères. À 69 ans, il est retraité de l'administration des hôpitaux de Gabès, et chef d'exploitation depuis 17 ans. Dans sa parcelle, les trois étages sont assez diversifiés, avec 7 palmiers, 40 grenadiers de variétés

locales Gabsi, ainsi qu'une pépinière de grenadiers, de la vigne, quelques abricotiers et pruniers, et au sol, du maraîchage d'hiver et d'été (salades, oignons, menthe, concombre, tomate, piment, melon) et des cultures fourragères et céréalières (luzerne, blé et maïs). Les semences sont produites sur la parcelle, sauf pour celles de melon, qui sont achetées au marché. Les seules cultures qui font l'objet d'une commercialisation sont les dattes, les grenades, les concombres et le piment, le reste est réservé pour l'autoconsommation familiale. La vente des grenades est effectuée sur pied, par un intermédiaire, et commercialisée au marché local. Pour le travail du sol, quelques intrants chimiques (herbicides, insecticides) et du fumier sont utilisés. Sur la parcelle est conduit un élevage de 2 brebis et d'une quinzaine de poules et de dindes, dont la production est destinée à la consommation familiale. La main d'œuvre temporaire est limitée à un ou deux journaliers, payés 20 DT/jour, qui se consacrent au travail du sol. Le tour d'eau passe 1 h tous les 25 jours en été, et tous les 10 jours en hiver, pour un tarif de 3,5 DT l'heure, ce qui est jugé excessif en raison de la faible rentabilité économique du jardin. Depuis 10 ans, ses principaux investissements ont concerné le développement d'un petit élevage, la diversification des arbres, ainsi que l'acquisition d'un petit matériel et de canalisations bétonnées. Il n'y a pas de projet sur la parcelle, en raison du manque d'eau. Pour Mohamed, l'agriculture dans l'oasis est un plaisir et un moyen de produire des aliments pour la famille. Il espère que l'État va aider au creusement de nouveaux forages, que le groupe chimique de Gabès va participer au paiement de l'eau, que l'État va offrir des formations techniques et des subventions aux agriculteurs pour qu'ils s'adaptent aux nouvelles conditions. Il espère aussi que ceux-ci s'organiseront collectivement.

Les pratiques agricoles de ces petits exploitants diversifiés permettent de préserver les fonctions historiques de l'oasis : paysagère, nourricière, socio-économique. L'objectif reste de garantir la reproduction du système et des exploitations à l'échelle locale, tout en valorisant un patrimoine familial. Mais cette catégorie est fragile. Dans un contexte marqué par l'instabilité politique, les problèmes liés aux vols d'animaux¹⁴⁸ et aux infrastructures hydrauliques collectives, la pérennité de ces exploitations n'est pas

¹⁴⁸Dans le contexte post-révolutionnaire de relatif relâchement de l'intervention de l'État, le nombre de vols de bétail s'est beaucoup accru dans les oasis. Souvent, l'absence de bâtiments en dur et la difficulté pour les exploitants de trouver des gardiens participent de la multiplication des exactions.

toujours garantie. Pour ceux qui n'ont pas les moyens ou un capital foncier suffisant, les contraintes accumulées mettent sous pression ces logiques de diversification.

Les exploitations aux systèmes de cultures diversifiées constituent ainsi une catégorie ambiguë de petits exploitants familiaux, entre marginalisation et renouvellement, rassemblant des profils différents. Plutôt qu'en adéquation avec un modèle vivrier, ou avec un modèle de « jardiniers » du patrimoine oasien (Battesti, 2005), la diversification des systèmes de culture constitue une forme d'adaptation qui repose désormais sur une pluralité de profils des petits propriétaires, entre nouvelles et anciennes familles. Particulièrement sollicitée par les structures associatives pour la mise en œuvre de projets et pour la légitimation des activités dans l'oasis, cette forme sociale de l'agriculture familiale oasienne apparaît idéalisée dans les discours de promotion de cette « paysannerie », comme levier social de la valorisation du territoire oasien. Pourtant, c'est une catégorie qui, sous pression, évolue rapidement, et dont les capacités d'adaptations passent souvent par l'innovation.

2^{ème} catégorie : Spécialisation et intensification des systèmes de production

Dans une seconde catégorie, l'intensification et la spécialisation des systèmes de culture, au sein d'un projet agricole de type « moderniste » regroupent un certain nombre d'exploitations. Divers types d'acteurs, –petits propriétaires, anciens exploitants sans terres–, composent cette catégorie intermédiaire, tournée vers un modèle « d'agriculture familiale moderne » spécialisée, transformant le paysage à la manière des nouveaux périmètres irrigués.

De taille moyenne (de 0,3 à 0,6 ha), les exploitations de cette catégorie s'appuient sur un patrimoine foncier hérité (65 %), ou récemment acquis (35 %). L'accès au foncier de cette catégorie distingue les petits propriétaires qui se tournent vers la spécialisation pour valoriser économiquement un patrimoine foncier hérité, de ceux qui achètent (36 %) ou louent (20 %), en complément de l'héritage, une parcelle dans le cadre d'un projet agricole. Leur stratégie s'appuie sur une insertion dans des bassins de production et des marchés urbains régionaux en réponse aux demandes des consommateurs, et aux objectifs de développement tracés par les acteurs publics. Ainsi, 80 % des exploitants de cette catégorie commercialisent leurs productions au marché central. Il s'agit des éleveurs

de bovins ou des maraîchers à Gabès, ou des exploitations tournées vers la spécialisation phoenicicole à Tozeur.



Figure 59. Elevage bovin à Gabès

L'élevage bovin à Gabès est encouragé par les programmes de subventions, en particulier pour l'introduction de races importées (qui concerne 1/3 des éleveurs enquêtés). Dotés d'une capacité d'investissement moyenne, ce sont près de 52% des petits et moyens exploitants de cette catégorie¹⁴⁹ qui se lancent dans cette spéculation, comptant sur des revenus réguliers toute l'année. L'ensemble de l'exploitation se tourne alors vers l'élevage. L'étagement des cultures dans ces exploitations se réduit souvent à un ou deux étages, transformant le paysage oasien ancien. Depuis 15 ans, la quasi-totalité des exploitants de cette catégorie déclare avoir abandonné certaines cultures, peu rentables ou peu productives, ou encore trop exigeantes en eau ou en main d'œuvre. C'est le cas de la culture du henné à Gabès, dont la valeur a chuté (de 7 DT le kg à 2 DT/kg) ou de

¹⁴⁹ Et 45 % de l'ensemble de l'échantillon à Gabès, et près de 21 % à Tozeur

l'arboriculture qui est en perte de vitesse dans les zones basses (Jara, Menzel), et des cultures maraichères telles que tomates et piments à Tozeur, en raison de leur exigence en eau et en main d'œuvre. Cette réorientation stratégique s'inscrit dans une volonté de saisir les opportunités offertes par l'État dans la mise en place de projets « modernes ». Ainsi à Gabès, chez les éleveurs de bovins, la quasi-totalité des cultures arboricoles disparaît, et les cultures fourragères deviennent exclusives, –luzerne, sorgho, maïs–, pour nourrir le cheptel (chez 70 % des éleveurs).

"Je n'ai jamais acheté de foin à l'extérieur, car je dois être indépendant, et la luzerne ce n'est pas difficile ici. Il faut juste savoir la travailler. En agriculture, il faut être autosuffisant, et si tu travailles bien, tu gagnes bien. Moi je veux bien faire un truc moderne selon la norme, mais l'administration est nulle » souligne Habib, rappelant l'importance de l'autonomie dans la réussite de ces projets.

La construction de bâtiments pour les animaux¹⁵⁰ participe à l'urbanisation de l'oasis. L'accès à l'eau est facilité, par l'intermédiaire d'un robinet complémentaire qui garantit l'eau à volonté, selon un tarif forfaitaire annuel auprès du GDA. Pour les exploitants maraîchers, le processus de dégradation de l'étagement est similaire.



Figure 60. Exploitation tournée vers l'élevage bovin, Menzel, Gabès, 2014

L'arboriculture disparaît afin de maximiser l'ensoleillement des cultures au sol, qui comportent au moins 5 variétés différentes. Les productions principales sont les salades,

¹⁵⁰ Souvent antérieure à celle d'une maison

le concombre, et les oignons. En été, piments et tomates sont les cultures les plus répandues. Les palmiers sont maintenus uniquement dans leur rôle de coupe-vent, à raison de 44 pieds en moyenne par exploitation. Dans les exploitations spécialisées en arboriculture, on trouve des grenadiers, jusqu'à 500 par exploitation. À Tozeur, ce sont les étages arboricoles et maraîchers qui sont réduits au maximum, au profit d'une orientation de l'ensemble de l'exploitation vers la production dattière, culture de rente. Seuls quelques figuiers résistent, et chez la moitié des exploitants de cette catégorie, les cultures maraîchères sont totalement absentes. Les pieds de *Deglet Nour*, espacés les uns des autres, remplacent progressivement les plantations denses de variétés communes, en réponse aux incitations des pouvoirs publics. Les palmiers, présents à hauteur de 450 en moyenne par exploitation, sont à près de 70 % de variété *Deglet Nour*.



Figure 61. Plantation de jeunes pieds de *Deglet Nour* à Tozeur, dans la zone de Wassat

Cette « rationalisation » de l'organisation des parcelles va de pair avec une réallocation du travail familial investi dans les différentes tâches de l'exploitation. L'agriculture est l'activité principale pour 70 % des exploitants de cette catégorie, mais ils s'appuient sur

la pluriactivité du ménage (50 %), et l'utilisation active de la main d'œuvre familiale (7/19) et temporaire (sollicitée chez tous les exploitants de cette catégorie). L'objectif est avant tout de garantir la pérennité de l'exploitation. Pour cela, les exploitants se tournent vers les pouvoirs publics pour bénéficier des encouragements à la « modernisation » des infrastructures d'irrigation, –avec la pose de canalisations en béton dans les parcelles–, et à l'intensification, qui repose sur une transformation des pratiques productives, par le recours aux intrants et à la mécanisation. Ainsi, le recours aux intrants (qui concerne 70 % des exploitants de cette catégorie¹⁵¹), essentiellement des fongicides et herbicides, vise à optimiser la productivité des cultures au sol. Pour les exploitants maraîchers, cela va de pair avec l'utilisation de semences hybrides (60%) achetées. Réputées plus résistantes et productives que les semences locales, elles sont à la base des stratégies d'intensification des exploitants maraîchers. La mécanisation du travail du sol doit permettre de réduire les coûts de main d'œuvre et d'optimiser ainsi les revenus.



Figure 62. Mécanisation du travail du sol à Gabès, 2015

Dans l'oasis de Gabès, Lakhdhar, 61 ans, fils d'agriculteur, est chef d'une exploitation dont il a hérité pour une partie (6 parcelles sur 8), dans la zone de Jara-Chott Essalem, la plus

¹⁵¹ Sur 50% de l'échantillon à Tozeur, et 66% à Gabès

proche du littoral. Membre du syndicat agricole et de la coopérative des éleveurs bovins de Jara, il exploite 1,5 ha, composés de 8 parcelles, dont 2 sont louées. Parmi celles dont il a hérité, il en travaille 3 avec ses deux fils, dont l'un est également employé au groupe chimique, et les 3 autres avec ses frères et sœurs. Sur l'ensemble de son exploitation, 84 palmiers, de variété Bouhattem et Rushdi, mais aucune culture arboricole intermédiaire. « Je n'ai pas de grenadiers, mais même s'il y en avait, ils mourraient. » déclare-t-il, à cause des pollutions du groupe chimique situé à proximité immédiate de sa parcelle. Au sol, des cultures maraîchères, fourragères, et industrielles : 80 planches de culture¹⁵² de tabac (0,4 ha), 20 de henné (0,1 ha) ; 25 de sorgho (0,125 ha), 30 d'oignons, et 15 de céleris, ainsi que quelques artichauts. Les semences sont des semences sélectionnées, achetées sur le marché, sauf pour celles de l'artichaut, produites sur la parcelle. Des engrais chimiques sont utilisés quotidiennement pour la production maraîchère. Le tabac est vendu à l'État, qui fournit les semences. Les cultures maraîchères sont vendues au marché central, sans intermédiaire. Le reste est dévolu à la consommation familiale. Mais la spéculation principale de l'exploitation est l'engraissement des veaux et la production de lait, avec 10 génisses et 10 veaux présents sur les parcelles. Lakhdhar possède une machine à traire. Il reçoit l'eau tous les 30 jours et considère que le manque est important pour subvenir aux besoins du bétail. Depuis la révolution, il reçoit une subvention du groupe chimique pour aider au paiement de l'eau, en compensation des pollutions¹⁵³. Après avoir bénéficié de subventions pour le cheptel, il n'a pas aujourd'hui de projets particuliers pour son exploitation, en raison de l'importance des contraintes de la zone dans laquelle elle est située.

Profils classiques des exploitations exposées aux contraintes cumulées du Groupe Chimique Tunisien et de l'urbanisation, ces exploitations littorales de l'oasis de Gabès se caractérisent par des stratégies de spécialisation marchande, en résistance à des

¹⁵² Environ 50 m² par planche (0,005 ha, soit 0.5 ares)

¹⁵³ Cette compensation est issue d'une négociation initiée en 2011 à Gabès à l'initiative du GDA de Jara, avec l'union syndicale régionale des agriculteurs -l'UTAP-, des acteurs de la société civile, et le Groupe Chimique Tunisien. Elle s'inscrit dans la dynamique de revendications et de mobilisations grandissantes contre la pollution à Gabès, pour la renégociation des modes de distribution locale des richesses de l'industrie phosphatière. Cette compensation financière octroyée par le groupe chimique contre les problèmes de pollution place les agriculteurs de l'oasis au rang des premières « victimes indemnisées » de ce modèle de développement.

dynamiques plus globales de déprise agricole. En lien avec les bouleversements économiques et politiques issus de la révolution tunisienne, la forte augmentation du prix des aliments pour le bétail –qui ont plus que triplé depuis 2011¹⁵⁴–, mais aussi de la main d’œuvre, ou des intrants, fragilise cette catégorie. La rentabilité des projets n’est pas toujours très importante. Les difficultés économiques des autres secteurs fragilisent les sources de revenus extra-agricoles et contribuent à rendre cette catégorie médiane particulièrement instable (Gana, 2013). Spécialisée, donc fortement dépendante des prix du marché, de la qualité des soutiens étatiques et des filières commerciales, cette catégorie est particulièrement touchée par les monopoles des coopératives¹⁵⁵, qui limitent les gains lors de la commercialisation. Depuis la révolution, ces exploitants se consacrent à la remise en cause de ces monopoles (Cf. Chapitre 5).

Bien insérées dans les marchés locaux, mais fortement dépendantes des fournisseurs d’intrants, les exploitations de cette catégorie ont un rôle central dans la transformation des modèles de valorisation des oasis. Elles relativisent d’une part la vision classique d’une agriculture tunisienne comme marquée par l’opposition frontale entre grandes exploitations industrialisées et petites exploitations paysannes (Abaab, 2000). D’autre part, elles mettent en évidence les mutations des modèles paysagers oasiens, avec la fin de l’étagement des cultures comme mode d’organisation fondamental des parcelles. Enfin, la présence de cette catégorie contribue à l’émergence d’une approche de la durabilité des systèmes oasiens comme passant avant tout par le maintien d’une fonction productive agricole. Cette approche est portée aussi bien par les agriculteurs que par l’administration et contribue à dissocier, voire à minorer les enjeux écologiques de durabilité des milieux, au profit des enjeux de viabilité économique des exploitations.

3^{ème} catégorie : L’Agrobusiness oasien

Les transformations des systèmes oasiens passent aussi par la consolidation d’exploitations capitalistes intégrées au marché national et international, au sein d’un modèle « moderniste » d’agro-business oasien centré sur la datte, à Tozeur

¹⁵⁴ Entretiens 2014

¹⁵⁵ En effet, dans le secteur de l’élevage par exemple, le monopole des collecteurs privés limite la marge de manœuvre des producteurs et donne lieu à un certain nombre de conflits, que nous analyserons en détails dans le chapitre 5.

exclusivement¹⁵⁶. Ce type concerne presque exclusivement les notabilités locales, des familles de grands propriétaires de l'oasis. Leur emprise foncière est issue d'un processus historique de différenciation sociale de la gestion des ressources, et du pouvoir économique et politique oasien. Organisée sur la base d'un travail salarié (ou d'un métayage ancien, comme le *khamessat*) d'en moyenne deux travailleurs permanents, l'agriculture de « type sociétaire¹⁵⁷ » reste familiale dans la gestion du patrimoine et la constitution du capital d'exploitation. L'objectif est avant tout la rentabilité économique et la conquête de marchés de niche à l'exportation. Reposant sur de forts investissements, ces projets s'appuient sur des réseaux internationaux de clientèle.

« Ici, on vit pour le palmier et la production agricole. Certaines choses ne s'achètent pas. Ici, on cultive traditionnellement de façon biologique mais c'est difficile de faire du bio maintenant car on utilise un peu de produits chimiques pour les mauvaises herbes et pour augmenter le rendement. Mais la seule solution pour sauver la vieille oasis, c'est de la travailler. Et pour la travailler, il faut beaucoup d'argent. » expose Salah, soulignant l'importance du capital financier dans la mise en valeur.

Dans leur totalité, les exploitants de cette catégorie exportent leurs productions sur le marché international. L'intégration au marché est marquée là aussi par des dynamiques d'intensification et de spécialisation des systèmes de production, reposant sur des modèles productifs et paysagers caractérisés par l'élimination de l'étagement des cultures et l'alignement des plantations de palmiers. Le nombre de palmiers dattiers peut atteindre jusqu'à 3 000 pieds par exploitation, dont 1 000 en *Deglet Nour*, avec une moyenne de 1 500 pieds, ce qui souligne l'importance du potentiel productif, chaque arbre produisant de 50 à 70 kg de dattes. L'arboriculture ou les cultures au sol

¹⁵⁶L'absence de culture de rente à destination du marché international et la moindre polarisation foncière à Gabès n'y ont pas permis jusqu'à maintenant le développement de ce modèle. Cependant, certaines des plus grandes exploitations spécialisées en maraîchage, s'appuyant sur une maîtrise des filières et une main d'œuvre salariée, s'approchent désormais de ce modèle de mise en valeur, déjà présent dans la région dans les nouveaux périmètres irrigués.

¹⁵⁷ Catégorie identifiée par Bertrand Hervieu et François Purseigle (*op.cit.*, 2009).

disparaissent complètement chez 28 % des exploitants de cette catégorie. Cependant, la présence de la main d'œuvre contribue dans certains cas au maintien partiel d'un étagement. Cet agrobusiness oasien se caractérise également par la maîtrise qu'ont les propriétaires de l'ensemble de la filière « datte », de la récolte à l'exportation, en passant le cas échéant par les usines de transformation. Ainsi, près de 45 % des exploitations de cette catégorie assurent de manière totalement autonome la commercialisation de leurs dattes. Des réfrigérateurs sont parfois présents sur le terrain et les exploitants-entrepreneurs font appel à leurs amis ou à leurs propres sociétés pour la conservation et l'exportation. La consolidation de cette catégorie dans les oasis correspond aussi au processus de concentration foncière, avec un petit nombre d'exploitants (13 % de l'ensemble des exploitants à Tozeur, 0,01 % à Gabès), qui contrôlent les plus grandes superficies, au-delà de deux hectares¹⁵⁸. Les exploitants de cette catégorie travaillent en moyenne sur plus de 4 hectares. Un de ceux-ci contrôle près d'un tiers des superficies de l'oasis à Tozeur, et une bonne moitié de ses parcelles se tourne vers ce modèle d'agrobusiness.

Ces entreprises agricoles modernes cumulent les avantages de situation. Accessibles, donc reliées au réseau d'électricité et au réseau central d'irrigation, on les rencontre essentiellement le long des axes de communication qui traversent l'oasis ancienne et à proximité des noyaux urbains, permettant une évacuation aisée des productions, le propriétaire possédant systématiquement un moyen de transport. Elles occupent une position dominante dans la compétition pour l'accès aux ressources dans l'oasis, en lien avec la présence historique de ces propriétaires dans les structures dirigeantes de gestion de l'irrigation dans l'oasis. En complément d'accès faciles aux réseaux collectifs, elles sont toutes pourvues d'un accès autonome à l'eau d'irrigation. L'accès aux infrastructures hydrauliques privées est facilité par l'importance de leur capital foncier et financier. Ces exploitations comportent des puits, bassins, vannes, canaux d'irrigation en PVC ou bétonnés, et un bâtiment, généralement des réfrigérateurs ou un entrepôt. Si la rentabilité agricole de tels projets est importante, l'agriculture demeure souvent une activité de complément pour des entrepreneurs actifs dans d'autres secteurs, en particulier

¹⁵⁸ Les exploitations de deux hectares ou plus concernent 43% des terres à Tozeur et 6% à Gabès. Cependant, toutes ces exploitations ne sont pas tournées vers l'agrobusiness.

touristique, et d'autres régions. Bien que tous originaires du Jerid, ils ne résident pas toujours en permanence dans l'oasis, mais conservent un lien avec le territoire local, leur garantissant l'appartenance à la communauté oasienne.



Figure 63. Exploitation en agrobusiness à Tozeur, 2014

Lamine, 58 ans, est un exemple de ces notabilités locales, insérées dans l'agrobusiness de la datte. Fils d'un grand commerçant de Tozeur, il est, depuis 6 ans, le chef d'une exploitation de quatre hectares et demi répartis en 4 parcelles, située à R'bat, dont il a hérité. Avec ses frères et sœurs, ce sont près de 14 ha qui appartiennent à sa famille. Après des études secondaires, il travaille dans l'entreprise familiale de bijouterie. Sur sa parcelle, 400 palmiers dont 250 Deglet Nour, quelques figuiers et citronniers, et au sol, de la mloukhia, du persil ou céleri. Les dattes sont commercialisées à l'exportation, en vente directe, Lamine étant en mesure d'assurer la récolte et le transport des productions de manière autonome. Les cultures au sol, elles, sont vendues au marché local par le khammès qui travaille sur l'exploitation toute l'année. Par ailleurs, 3 ouvriers temporaires sont mobilisés à la période de la pollinisation et de la récolte. L'exploitation reçoit l'eau tous les

12 jours par l'intermédiaire du tour d'eau et possède un puits ainsi que des canalisations en béton, pour lesquelles il a reçu des subventions. Dans les années 2000, il existait un petit élevage qui a été abandonné, ainsi que des cultures de tomates. Le principal projet apparaît ainsi comme le renouvellement des anciens palmiers de variétés communes par des Deglet Nour, afin d'augmenter les revenus de l'exploitation. Il attend de l'État plus de soutien pour développer la mécanisation et le creusement de puits pour favoriser l'accès à l'eau.

Si l'image de l'agriculture oasienne reste celle d'une petite paysannerie marginalisée, l'accélération des processus de libéralisation et d'intégration aux marchés des territoires oasiens permet l'émergence de ces entreprises agricoles modernes. Alors que les modes de faire valoir, de métayage, et la spécificité du statut social des grands propriétaires fonciers ont alimenté les études oasiennes (Duvignaud, 1968 ; Battesti, 2005), ces nouvelles entreprises s'inscrivent, d'un côté, dans la réactivation du modèle ancien de faire valoir indirect, fondé sur la promotion des fonctions productives du territoire oasien, et d'autre part, dans des formes très contemporaines d'agrobusiness. Dans le contexte régional de conversion en agriculture biologique des nouveaux périmètres irrigués du gouvernorat, s'ouvrent de nouvelles opportunités, de nouveaux marchés pour ces agro-entrepreneurs des oasis anciennes, en réponse à une demande en priorité internationale. Catégorie innovante par sa dimension entrepreneuriale, elle se retrouve confrontée après la révolution aux revendications des travailleurs oasiens (Cf. Chapitre 5).

4^{ème} catégorie : Activités de loisirs

Si la dimension esthétique et de loisir des jardins oasiens n'est pas nouvelle (Battesti, 2005), l'introduction d'activités de service au sein même de l'oasis s'inscrit dans le cadre d'une dynamique plus récente de tertiarisation du territoire. Pour l'essentiel, ces investisseurs touristiques sont de grands propriétaires dans l'oasis et possèdent des caractéristiques comparables à celles des agro-entrepreneurs. Dans certains cas, les agro-entrepreneurs et les tenants de projets de valorisation touristiques sont les mêmes. En effet, le morcellement des exploitations favorise une mise en valeur différenciée : une parcelle est vouée à la production agricole, alors qu'une autre accueille un projet touristique ou de loisir. C'est le cas des plus grands entrepreneurs touristiques de l'oasis de Tozeur. On peut y recenser 18 projets implantés dans l'oasis ancienne en 2013, et 12 à Gabès, destinés à une clientèle internationale mais aussi locale. S'ils ne sont qu'une

minorité à faire ce choix et à en avoir les moyens (2% des exploitants enquêtés à Tozeur et 0,4 % à Gabès, pour respectivement 4,4 % et 2,2 % des terres), cela n'en reste pas moins une dynamique significative de la reconfiguration des activités dans l'oasis. En effet, 30% des exploitants de l'échantillon souhaitent se tourner vers une diversification de leurs activités, essentiellement vers le tourisme et les loisirs. Possédant plusieurs parcelles, dans différents quartiers de l'oasis, ils implantent leurs projets dans les zones les plus accessibles, le long de la « route touristique » qui traverse chaque oasis ancienne. Souvent, ils ont travaillé à l'étranger ou sont actifs dans d'autres secteurs. Ainsi, Imed, 37 ans, propriétaire d'un jardin qu'il a acheté, explique son choix de se tourner vers une activité de loisir dans l'oasis :

*« En mai 2009, j'ai commencé par faire les travaux [de réhabilitation du jardin] et puis je l'ai transformé en parc-café. C'est plutôt pour les gens de Tozeur, pour les locaux. Ici, il y a un problème de mixité des lieux publics. J'ai donc fait des aires de jeux, j'ai fait venir des châteaux gonflables de France pour les familles. [...] J'ai une agence immobilière à Tunis et je viens de vendre celle que j'avais à Lille. Je viens à Tozeur une ou deux fois par mois. J'habite à La Marsa [À Tunis]. Je suis marié à une française. [...] Pour des questions esthétiques, j'ai allégé les plantations. [...] J'ai un puits de 15 m et j'ai l'avantage de l'emplacement car toute l'eau de Tozeur passe par ici. »
(Tozeur, 2014)*



Figure 64. Café terrasse dans la zone d'El Berka, Tozeur, 2013

Ce témoignage souligne ainsi la mise en place d'une « rente de localisation » (Théry, 2008), dans le cadre d'une diversification économique des activités, en réponse aux nouvelles opportunités du marché. Ces entrepreneurs de loisirs bénéficient systématiquement d'une infrastructure hydraulique complémentaire au réseau collectif, sous la forme de bassins ou de puits individuels, en particulier à Tozeur, où l'ensemble des plus grands exploitants sont équipés. Un des exploitants a même transformé le bassin de rétention des eaux en piscine l'été.



Figure 65. Piscine dans un café terrasse de Tozeur, zone de R'bat, 2012

« La piscine me sert de bassin de rétention et je la remplis avec l'eau du GDA. Pour le reste, les canalisations sont enterrées depuis 15 ans et j'ai eu une subvention du CRDA. Ça fait 3,5 DT de l'heure. Les ouvriers permanents s'occupent de l'entretien du réseau. Sur l'autre parcelle, j'ai une étable. Ici, j'ai le café et l'électricité. » (Lamine, propriétaire d'un café dans l'oasis, mai 2014, Tozeur).

Ces projets, qui prennent le plus souvent la forme de parc-café, sont des moyens de mettre en valeur le « décor oasien » auprès d'une clientèle touristique nationale et internationale. Dans le contexte de la crise touristique et de la baisse de fréquentation que

traversent les oasis, ces espaces de loisirs et de restauration sont de plus en plus investis par la population locale, et les entrepreneurs tentent de s'adapter à cette demande spécifique. Souvent, une combinaison d'activités est ainsi proposée sur une même parcelle afin de satisfaire une clientèle plus large : restauration, café, jeux pour enfants, salle des fêtes, projections, etc.

*« En 1999 j'ai lancé mon projet touristique. J'étais le président de l'AIC¹⁵⁹ aussi. Le projet touristique c'est pour améliorer la rentabilité de l'oasis. Je n'ai touché à aucun palmier. Mais ce n'est pas pareil pour moi et pour les autres car moi j'ai une parcelle assez grande. Le projet touristique est un complément. J'aimerais dans mon autre parcelle faire un projet d'élevage de brebis et construire un petit bâtiment. »
(Lamine, propriétaire d'un café dans l'oasis, mai 2014, Tozeur).*

La fonction productive de l'activité agricole disparaît et se limite à l'utilisation directe des productions pour la clientèle et le personnel (citronnade, jus d'orange, dattes pour le jardinier...). Le territoire oasien devient espace de loisirs et de « marketing territorial », qui tend à produire des activités de service, en particulier de loisirs ou touristiques. Le paysage est recréé selon les canons d'un âge d'or idéalisé (Battesti, 2005) dans une logique de jardinage où la dimension esthétique prime, par le moyen de plantes décoratives, parfois stériles et importées. En effet, la plus-value du territoire passe par la mise en marché d'un paysage historique et diversifié pour les activités de loisir.

¹⁵⁹ AIC : Association d'intérêt Collectif, ancien nom des GDA, association d'irrigants



Figure 66. Animations touristiques dans une parcelle de R'bat

L'orientation vers des activités de services, qui répond à une demande internationale mais aussi de plus en plus urbaine locale, est un moyen pour les entrepreneurs oasiens de saisir les opportunités d'un marché toujours plus restreint, tant sur le plan agricole que touristique¹⁶⁰.

5^{ème} catégorie : Projets associatifs et démarche de « qualité »

Projets de labellisation, de développement des filières biologiques, pratiques agricoles innovantes et activités écotouristiques, autant d'initiatives « militantes »¹⁶¹ qui sont portées par des acteurs insérés dans des organisations collectives et des réseaux diversifiés : groupements de producteurs (comme les apiculteurs de Gabès) et

¹⁶⁰Après la révolution, les types de projets se sont diversifiés : nous reviendrons plus en détail sur les formes les plus récentes de valorisation tertiaire dans l'oasis dans le chapitre 6.

¹⁶¹ Nous analyserons en détails ces projets dans le chapitre 6. Il s'agit ici de les envisager à l'échelle des exploitations uniquement

associations, réseaux entrepreneuriaux ou familiaux. Pluriactifs, les « militants oasiens » sont souvent issus des classes socio-professionnelles supérieures (54 % des exploitants de cette catégorie), et sont représentants syndicaux, enseignants, ou fonctionnaires. Depuis la révolution, la multiplication des associations et collectifs de protection de l'environnement et de développement local a contribué à la diversification des acteurs concernés et à la consolidation de cette catégorie. Présents sur des exploitations de taille moyenne, ils s'inscrivent dans un modèle d'agriculture familiale diversifiée. En lien avec l'héritage d'une agriculture familiale anciennement multifonctionnelle, cette démarche de « qualité » se fonde sur la diversification des activités de l'exploitation, avec par exemple la transformation des produits locaux et l'implantation d'activités de tourisme écologique, en lien avec l'insertion précoce dans des collectifs associatifs¹⁶² (85 % des exploitants de cette catégorie). Ainsi, alors qu'à Tozeur, seuls 5 exploitants sont membres d'associations, –de développement social, ou de promotion de l'écotourisme–, à Gabès, c'est plus des 2/3 de l'échantillon qui adhère à une organisation collective, en particulier l'ASOC (Association de Sauvegarde de l'Oasis de Chenini), bien implantée dans l'oasis (15 sur 38). Près de la moitié des exploitants sont également membres de la coopérative : il s'agit pour l'essentiel des éleveurs de bovins. En lien avec cet engagement associatif à Gabès, près de la moitié des adhérents de l'ASOC sont également impliqués dans le programme d'agriculture biologique de l'association et 16 % de l'échantillon possèdent des parcelles labellisées.

Développés pour répondre aux contraintes de la dégradation du milieu de manière innovante, ces projets s'inscrivent dans une démarche qui se veut « alternative » à un modèle moderniste et libéral. De manière générale, les pratiques et savoir-faire hérités sont donc privilégiés et remobilisés dans une optique de mise en valeur du patrimoine. La conquête d'autonomie dans la gestion des ressources est au cœur de ces stratégies. Ainsi, la production de semences locales ¹⁶³ (qui concerne 85 % des exploitants de cette catégorie) ou les greffes d'arbustes (pratiquées par l'ensemble des exploitations de cette

¹⁶² Sans compter l'appartenance au GDA, les collectifs de gestion de l'irrigation, qui est obligatoire pour tous les irrigants

¹⁶³ La conquête d'autonomie par la production et la conservation des semences locales et anciennes fait d'ailleurs l'objet d'un projet associatif, (BIOasis à Gabès) sur lequel nous reviendrons dans le chapitre 6.

catégorie) sont mobilisés pour garantir l'entretien et le renouvellement de la biodiversité cultivée au sein des cultures étagées, remplaçant les semences sélectionnées du marché. Ces exploitants sont les acteurs prépondérants de la circulation des semences locales. En effet, plus d'1/3 des producteurs de semences déclarent les donner à d'autres exploitants, le plus souvent des voisins, de la famille, ou des amis. D'autres (1/3) affirment échanger leurs semences avec d'autres agriculteurs. Enfin, un quart des producteurs vendent les graines qu'ils produisent, souvent moins cher que sur le marché « officiel ». L'exploitant-producteur constitue alors une maille d'un réseau semencier informel localisé, particulièrement inséré dans un réseau de voisinage, et en mesure d'infléchir directement les pratiques de valorisation des parcelles mitoyennes.



Figure 67. Producteur de semences locales au sein d'un projet associatif pour la préservation et la diffusion de ces semences, à Chott el Ferik, dans l'oasis de Gabès, 2014

Indépendamment du découpage des parcelles ou de la structure des exploitations, ce réseau semencier participe à construire un territoire spécifique de valorisation de l'oasis, caractérisée par l'importance de la biodiversité cultivée endogène. À Tozeur, certains

exploitants découpent la parcelle en quatre parties distinctes, pour une irrigation ciblée d'un quart à chaque tour d'eau. Une partie est alors laissée en jachère. C'est un exemple des pratiques mobilisées pour optimiser l'utilisation de l'eau dans le contexte de stress hydrique. À Gabès, certains réorganisent l'intérieur de leurs parcelles : ils ouvrent une séguia centrale, découpant ainsi la parcelle en deux, réduisant les pertes au pourtour des parcelles. Les réseaux de séguias en terre sont préférés aux canalisations en PVC ou béton, pour favoriser l'humidité globale sur les parcelles. La fonction nourricière et productive s'efface devant la visée pédagogique et politique du jardin oasien, cellule de base d'un nouveau modèle de développement.

Bénéficiant de capacités d'investissement inégales selon les types de réseaux, les projets de cette catégorie s'appuient, à la manière de ceux portant sur le tourisme et les loisirs, sur une mise en valeur du paysage « historique », diversifié et étagé. Les projets de ces exploitants se déploient à l'échelle locale, et parfois, via les réseaux associatifs, à l'échelle internationale. Pour une meilleure maîtrise des prix, les exploitants s'insèrent dans des filières d'agriculture « biologique » mises en place par les collectifs associatifs (1/3 des exploitants de la catégorie), ou transforment les produits (2/3 des exploitants de la catégorie), projets qui doivent permettre de créer un réseau renouvelé de producteurs, et de susciter une demande locale et urbaine, soucieuse d'une meilleure qualité des produits. À terme, l'objectif est souvent le développement d'activités de services liées au tourisme, à la culture ou à l'artisanat dans l'oasis. Fermes pédagogiques, éco-logement, restauration « bio », ces initiatives, privées ou associatives, contribuent à redéfinir les acteurs du tourisme. Mis en place sur de petites surfaces, ces projets concernent de petits exploitants en quête de diversification de leurs activités et participent ainsi à la recomposition sociale des dynamiques de tertiarisation dans l'oasis. Cette valorisation du foncier oasien par la multiplication des initiatives de « qualité » propose des innovations dans le cadre d'une recomposition du modèle traditionnel.



Figure 68. L'exploitation de Mohamed, 2014

Mohamed, 51 ans, est propriétaire d'une exploitation de 0.8 ha à Chenini, composée de trois parcelles qu'il a achetées. Il travaille comme maçon et possède une petite épicerie. Sa parcelle, située sur le bord de la route qui traverse l'oasis, dispose d'une quinzaine de palmiers de variétés Bouhattem et Rushdi, de 90 grenadiers de la variété locale Gabsi, et de divers arbres et arbustes : pruniers, vignes, pommiers, poiriers, abricots, bananiers, orangers, ainsi que deux manguiers, un avocatier et un laurier sauce. Au sol, un maraîchage diversifié, ainsi que de la luzerne sur 12 planches de cultures. Il a construit deux serres pour cultiver les tomates et piments, une pépinière de grenadiers, et de vignes. Il pratique le bouturage sur les arbres fruitiers, et produits des semences dont il donne une partie à ses voisins. Pour améliorer la qualité du sol, des amendements en fumier et compost sont apportés. Ce dernier est acheté à l'Association de Sauvegarde de l'Oasis. En plus de ces cultures, un petit élevage diversifié est présent sur la parcelle, avec 15 vaches (dans les années 2000), 5 chèvres, 6 dindes, des pigeons, lapins, et 15 ruches. L'élevage est essentiellement destiné à l'autoconsommation, et le fourrage produit sur la parcelle fournit la majeure partie de l'alimentation. Mohamed vend sur pied au jardin l'essentiel de ses

productions : pommes, citrons, mais aussi menthe, et miel. Pour les dattes et les raisins, il les apporte au marché central. Les grenades, labellisées biologiques, sont vendues par l'intermédiaire du réseau de l'Association de Sauvegarde de l'Oasis. Son fils travaille avec lui. Il fait parfois appel à une main d'œuvre temporaire, pour le travail du sol essentiellement. L'eau arrive tous les 25 jours, pendant 3 h. En nettoyant bien le jardin, il optimise son arrivée. « Si tu nettoies bien le jardin, tu gagnes 2 h ». En plus du robinet auquel il a le droit du fait de la présence d'élevage, il a construit une citerne pour stocker l'eau de pluie. Sur la parcelle, il a également une petite maison qu'il utilise pour sa famille et ses amis, pour venir se reposer ou se restaurer. Membre de l'Association de Sauvegarde de l'Oasis depuis plus de 20 ans, il a fait partie des agriculteurs tests pour le projet de labellisation biologique des grenades et il a suivi à des formations en bouturage, compostage, ... Il est également membre du comité des agriculteurs bio de l'oasis. Pour lui, pratiquer l'agriculture est un plaisir, une tradition, et un moyen de participer à l'entretien de l'oasis. Depuis 10 ans, il s'est concentré sur la diversification de son arboriculture et a abandonné l'engraisement des veaux et quelques cultures au sol comme la mloukhia, du fait du manque d'eau. À l'avenir, il projette de diversifier encore ses productions arboricoles et de vendre de manière systématique directement sur sa parcelle, en particulier les produits transformés, miel ou confitures. Il souhaite aussi acheter un peu de matériel pour faciliter le travail du sol. « Pour l'oasis, il faut un souffle, un courage, un engagement. Si tu n'as pas le courage, tu ne peux pas vivre [dans l'oasis] ».

Cette catégorie de « militants » oasiens n'est pas homogène : entre les agriculteurs pilotes qui participent à l'élaboration de nouvelles pratiques, et les bénéficiaires des projets, qui s'insèrent dans des collectifs constitués, les enjeux diffèrent. Souvent, les propriétaires historiques dans l'oasis, reconnus socialement pour leur activisme local, bénéficiant de moyens dans le cadre d'une pluriactivité familiale, développent ces projets dans le cadre d'un renforcement de l'intégration locale aux collectifs associatifs ou au marché, permettant une visibilité accrue de l'activité. Cette pratique agricole renouvelée au niveau des exploitations repose largement sur le réinvestissement de savoirs faire traditionnels, en réaction à un modèle moderniste perçu comme en échec et responsable des dégradations du milieu oasien et de ses dysfonctionnements. Ce discours critique, qui

émerge de manière plus ou moins élaborée chez les exploitants, est à la base de ces initiatives de réponses à la crise, organisées au niveau des exploitations.

IV.4 Différenciation des territoires et recomposition sociale

IV.4.1 *Différenciation des territoires, et dynamiques sociales : l'oasis fragmentée*

Cette typologie des dynamiques d'adaptation du territoire oasien permet de confirmer un premier constat fondamental : l'agriculture oasienne n'est pas homogène. Différenciée socialement, c'est un objet difficile à mobiliser pour les pouvoirs publics dans les projets de développement, du fait de cette grande diversité de formes et d'acteurs impliqués, et des représentations qui y sont attachées. L'impact des changements liés aux processus de libéralisation et de mise en concurrence des espaces est loin d'être uniforme: fragilisation des plus petits agriculteurs familiaux qui limitent leurs activités à la production pour la consommation familiale, spécialisation des cultures dans le cadre d'une intégration aux marchés régionaux en réponse aux objectifs tracés par les pouvoirs publics, spécialisation d'un groupe d'exploitations dans des projets en lien avec les activités de loisirs et de tourisme, intensification et le développement de cultures de rente pour une meilleure intégration aux réseaux marchands, démarche de qualité chez des exploitants qui développent des activités et pratiques « innovantes ». Ces différentes dynamiques de mise en valeur construisent des liens différenciés au territoire de l'oasis, et illustrent les disparités sociales des opportunités de valorisation, de commercialisation et de mobilisation du foncier. Ce faisant, elles mettent en cause l'efficacité des systèmes de gestion et d'accès aux ressources et contribuent à la recomposition des formes d'appropriation du territoire. La diversité des fonctions de l'oasis est mobilisée : esthétique, alimentaire, pédagogique, productive, sociale. Plutôt que de signifier la déliquescence d'une activité agricole oasienne incapable d'assurer sa pérennité ou le renforcement d'une forme paysanne mythifiée, garante de l'équilibre du milieu, la différenciation socio-territoriale des dynamiques souligne la complexité des processus de valorisation du territoire, qui réactivent certains modèles et mettent en lumière la diversité des acteurs du développement dans l'oasis.

Dans le contexte de transition politique et de mobilisations sociales post révolution, cette diversité de dynamiques est d'autant plus significative que la conjoncture de crise et les

contraintes en termes d'accès aux ressources accroissent les inégalités sociales. Chaque catégorie n'est pas figée, et la sensibilité aux effets de la conjoncture n'est pas uniforme. Cela pose la question de la temporalité des stratégies et des opportunités de mise en valeur, dans une conjoncture changeante. La gestion des risques par les différents types d'acteurs s'inscrit ainsi dans une dynamique évolutive, caractérisée par diverses formes de réallocation des ressources, en eau, en terre, en travail. Certains critères constituent des contraintes pérennes de la mise en valeur oasisienne. C'est le cas de la capacité d'investissement (en capital et en travail), de l'exiguïté foncière, ou du stress hydrique par exemple. Cependant, d'autres critères sont plus sensibles à la conjoncture, et contribuent aux inflexions des stratégies des exploitations : c'est le cas des sources de revenus extra-agricoles, ou des mutations du marché et de la demande. En lien avec les dynamiques d'urbanisation, la demande des consommateurs évolue, en produits laitiers ou carnés par exemple, mais aussi en activité de loisirs. Les grands propriétaires saisissent alors de nouvelles opportunités, quand les plus petits se voient fragilisés par la multiplication des contraintes. Cette variabilité de la conjoncture renforce la différenciation sociale des opportunités de mise en valeur dans l'oasis.

Dans ce contexte, des tendances en partie contradictoires se dessinent à l'échelle de l'oasis, incarnant des intérêts divergents, susceptibles d'être porteurs de conflits : entre concentration foncière et morcellement accru, entre diversification et spécialisation¹⁶⁴, entre dynamiques individuelles et émergences de dynamiques collectives. Ces tendances complexes se traduisent par une fragmentation du territoire sur le plan social, économique et paysager. En effet, plutôt qu'une cohabitation complémentaire, ces différentes activités et fonctions de l'espace font l'objet de divisions et sont mis en concurrence mutuelle. Cette fragmentation du territoire s'accompagne d'une diversification des modes de fabriques de l'espace, et pose de manière plus générale la question de la transformation des modèles de mise en valeur dans les oasis.

IV.4.2 *Inégalités des modes d'accès à l'eau et aux subventions*

La diversité des formes de valorisation nous a permis de souligner les processus de différenciation sociale des projets dans les oasis. L'histoire de la propriété, qui distingue

¹⁶⁴À Gabès, un quart des exploitants souhaitent ainsi se spécialiser en augmentant leur cheptel, un autre quart préférerait diversifier les activités.

les anciennes familles de propriétaires, des nouveaux acquéreurs du foncier oasien, ou des notables locaux investisseurs, témoigne de liens différenciés au territoire. Il s'agit ici d'analyser la traduction spatiale des inégalités sociales ou foncières dans l'oasis, en articulant deux critères déterminants : l'accès au capital, et l'accès aux ressources en eau. Entre l'eau comme outil économique d'augmentation de la productivité et des revenus, et l'eau comme symbolique mobilisée pour recréer un paysage touristique, la typologie met en évidence la diversité des types de valorisation de la ressource. L'eau, qui dessine le territoire oasien, devient un critère de différenciation entre les exploitants. Pour les projets d'agrobusiness ou de loisirs, l'accès à l'eau se fait par l'intermédiaire d'infrastructures privées. Pour les petites exploitations diversifiées ou inscrites dans une démarche de qualité, l'accès se fait par l'intermédiaire du réseau collectif. Ces modalités d'accès s'inscrivent dans l'espace de manière différenciée et construisent un territoire de l'eau dynamique, objet de concurrences et enjeu de contrôle pour les différents groupes sociaux.

IV.4.2.1 Du circuit collectif aux infrastructures privées : différenciation socio-spatiale

Les transformations des modalités d'irrigation contribuent à la différenciation des territoires, entre zones périphériques sous pression et zones centrales mieux desservies. Partout, l'étirement et l'irrégularité de la durée entre deux tours d'eau¹⁶⁵ mettent en lumière l'ampleur de la pression exercée sur les exploitants par le circuit d'irrigation collectif. L'accès au capital et à l'eau privée apparaît alors comme un élément déterminant de la reconfiguration du foncier oasien. Pour les exploitants les mieux dotés (3,2 ha en moyenne à Tozeur, 1,4 ha à Gabès), la stratégie privilégiée est, comme on l'a vu, le développement d'infrastructures hydrauliques privées. Cette stratégie ne concerne que rarement l'ensemble des parcelles de l'exploitation, mais s'inscrit dans une intensification des moyens de mobilisation et d'accès aux ressources dans une « parcelle mère », qui

¹⁶⁵ 65 % des exploitants de Tozeur reçoivent l'eau d'irrigation tous les 7 ou 8 jours, et moins de 12 % moins de deux fois par mois. Pour 20 % des exploitants, la régularité de la distribution n'est pas garantie. C'est particulièrement le cas des parcelles irriguées par les oueds « touristiques » et de celles situées à proximité des forages en panne. À Gabès, pour les trois quarts des exploitants, le tour d'eau dépasse les 16 jours. Seulement 7 % des exploitants ont déclaré avoir accès à l'eau une fois par semaine, en hiver en particulier, soulignant l'importance de la saisonnalité dans la gestion de l'eau d'irrigation.

devient le centre actif de l'exploitation. À Tozeur depuis 15 ans, près de la moitié de l'échantillon a investi dans des puits, bassins, forages. À Gabès, les robinets privés autorisés pour les éleveurs de bovins illustrent également cette mutation des modes d'accès à l'eau.

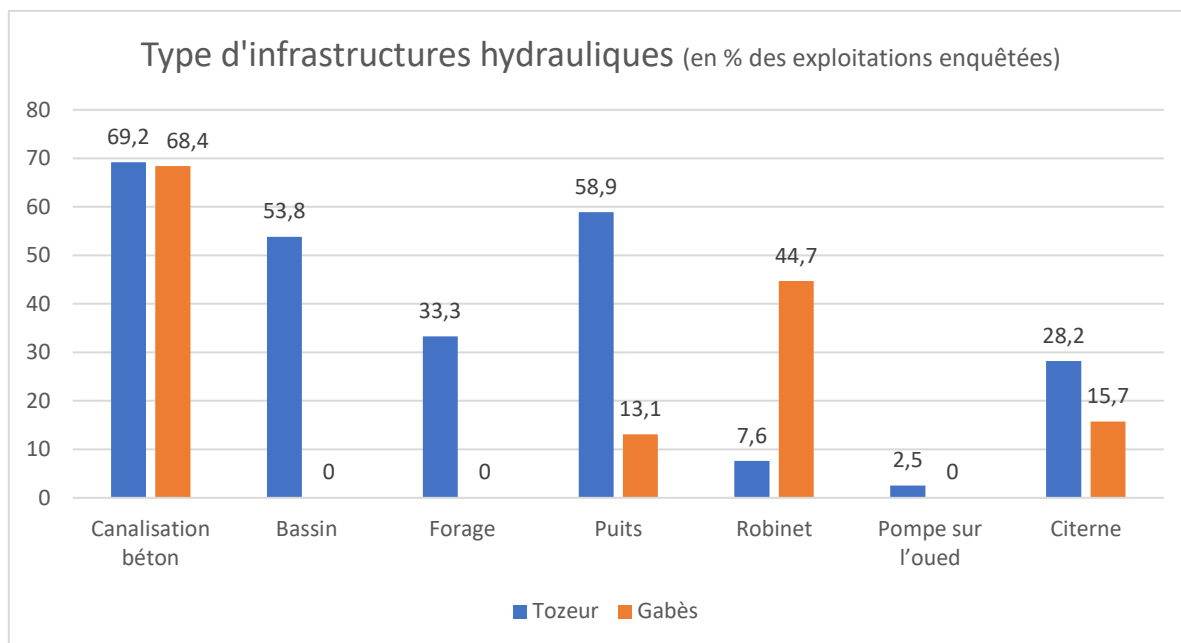


Tableau 39. Type d'infrastructures hydrauliques (en % des exploitations enquêtées)

Ces infrastructures construisent un paysage d'agriculture modernisée¹⁶⁶, abondamment irriguée, en contraste avec des parcelles périphériques qui, par contraste, sont marginalisées, incarnation d'un territoire oasien qui se rétracte sur des lieux de productions ciblées. Qu'il s'agisse d'exploitations tournées vers le tourisme, vers l'élevage, ou l'agriculture spécialisée intensive, la réallocation des ressources en eaux sur une parcelle mère, dans une mise en scène de l'abondance hydraulique par un moyen technique, souligne la diversité des traductions dans l'espace oasien de l'accès privilégié aux ressources hydrauliques.

IV.4.2.2 « L'État n'encourage que les grands agriculteurs »¹⁶⁷

Cette construction sur des parcelles équipées de nouveaux lieux oasiens illustre dans l'espace la différenciation sociale des formes de valorisation. Le développement des

¹⁶⁶ Nous caractériserons ce paysage dans la section suivante

¹⁶⁷ Fedi, Tozeur, 2014

infrastructures hydrauliques privées est ainsi étroitement lié à l'accès aux subventions. À Tozeur, plus de la moitié des exploitants interrogés ont obtenu des subventions et moins de 30 % à Gabès. Sur les deux terrains, pour 9 exploitants qui ont reçu des subventions sur 10, l'objet de celles-ci concerne l'amélioration des canaux d'irrigation et leur « bétonisation »¹⁶⁸. Quand il concerne la mise en place d'infrastructures de contrôle individuel de la ressource, tels que puits et bassins, l'octroi des subventions contribue à la différenciation sociale des modalités de mobilisation de l'eau. À Tozeur, la réalisation de forages et de puits concerne en premier lieu une élite foncière (des exploitations d'en moyenne 3 ha) et politique, qui concentre les subventions, et concerne 60 % des exploitants subventionnés en moyenne. L'accès au capital, comme l'accès à l'eau, est donc fortement différencié socialement.



Figure 69. Forage et bassin dans une parcelle de Tozeur, 2013

¹⁶⁸L'essentiel de ces subventions s'inscrivent dans le cadre du programme APIOS

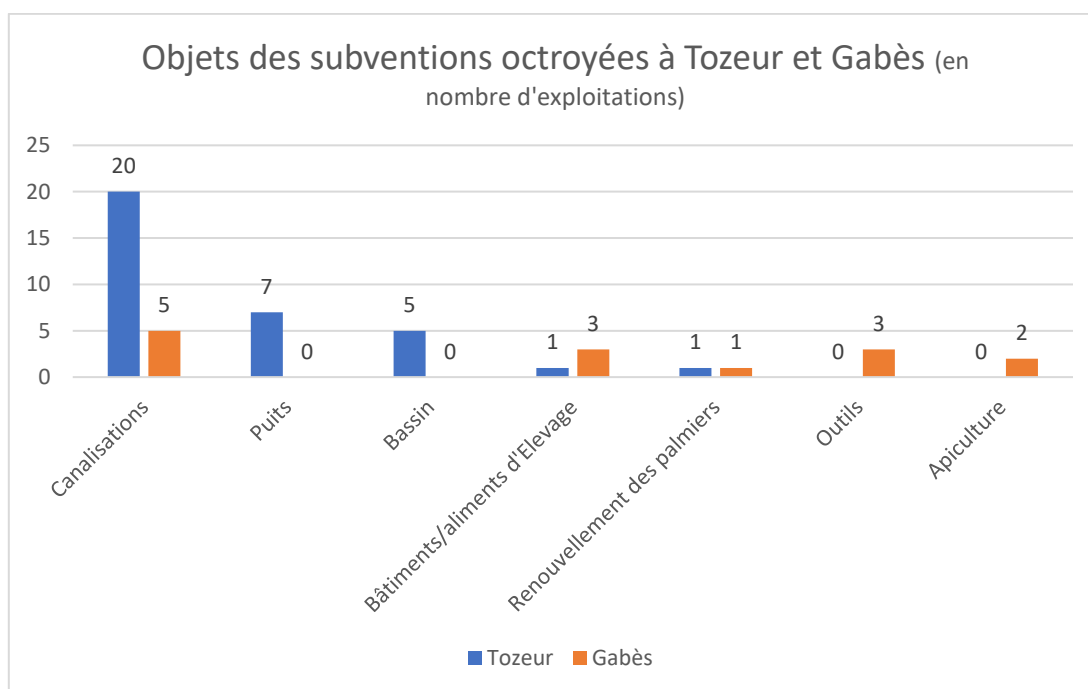


Tableau 40. Objets des subventions octroyées à Tozeur et Gabès (en nombre d'exploitations)

À Gabès, la destination des subventions est plus variée, –l'élevage, acquisition d'outils, apiculture–, mais concerne là aussi une élite foncière. En effet, les exploitations ayant reçus des subventions font près de 1 ha en moyenne. Notons qu'à Gabès, un quart des exploitants qui n'ont jamais eu de subventions souhaitent faire une demande dans les 5 ans à venir. À Tozeur, un quart de ceux qui n'ont pas encore été subventionnés souhaitent faire des demandes pour l'amélioration des infrastructures hydrauliques. Sur les deux terrains, ce sont, pour les 3/4, les exploitants qui ont déjà été subventionnés qui souhaitent solliciter à nouveau des aides.

Cette consolidation d'un accès socialement privilégié aux ressources du territoire souligne l'émergence de lieux oasiens dominés par une petite élite foncière et économique, affranchie des contraintes non seulement d'un milieu fragilisé, mais aussi déconnectée du réseau de gestion collective. Cette émergence illustre la mobilisation de l'eau, outil économique et productif, par les entrepreneurs en agrobusiness ou en activité de service, comme un élément central de la pérennité des activités des exploitations, garant de la durabilité du milieu. Cet accroissement des inégalités sociales dans l'accès à

l'eau, en lien avec les nouvelles formes de valorisation du territoire, contribue à l'émergence de nouvelles centralités à l'échelle des exploitations et du parcellaire.

IV.4.3 *Fragmentation du territoire et nouvelles frontières dans l'oasis*

Ces nouvelles centralités, nœud d'un espace en reconfiguration, contribuent à produire de nouvelles frontières dans l'oasis, qui se traduisent par la différenciation accrue des paysages. Historiquement idéalisés, nous avons vu que les paysages oasiens sont marqués par le poids des représentations. Entre petits exploitants marginalisés désireux de s'insérer sur le marché, jardiniers « gardiens » de la biodiversité, et jeunes urbains qui cherchent à se divertir, le paysage oasien renvoie à des besoins variés.

IV.4.3.1 Des figures paysagères contrastées

L'émergence de figures paysagères d'interfaces entre milieu urbain et agricole, entre marché et oasis, entre jardinage et production agricole, interroge les lignes de partages internes au territoire oasien dans son ensemble, leurs rôles et leurs fonctions. La différenciation du territoire conduit à redéfinir les cadres d'analyse des modèles de valorisation et du rôle de l'activité agricole dans la durabilité des systèmes oasiens. En effet, l'affirmation de la diversité des fonctions du territoire oasien pose la question de leur complémentarité et cohabitation dans l'espace de l'oasis. La multifonctionnalité d'un territoire, souvent promue comme indicateur de durabilité, doit être interrogée à la lumière de ces processus de fragmentation paysagère qui mettent en évidence la remise en question de l'activité agricole productive comme seule garante de la construction du paysage oasien.

Un paysage oasien spécialisé pour le marché

Nous avons vu que la remise en question du triple étage des cultures était une des conséquences principales des stratégies de spécialisation. Longtemps, ce triple étage a représenté une norme constitutive du territoire oasien, signe de la résistance d'un agrosystème spécifique. En ressemblant de plus en plus aux nouveaux périmètres irrigués, les oasis anciennes abandonnent cette originalité et consacrent en partie l'avènement du rêve moderniste mis en œuvre par les politiques depuis la fin de la colonisation. Le développement d'exploitations spécialisées a d'importants impacts sur l'organisation des cultures : alignement des palmiers, disparition des étages

intermédiaires, intensification de l'irrigation, etc. Si ces zones hyper spécialisées (sur un ou deux étages) restent encore limitées, avec à peine 20 % des exploitations enquêtées, elles concernent les exploitations les plus importantes, d'en moyenne 4,5 ha. L'intégration à la compétition marchande des exploitations oasiennes se lit ainsi dans le paysage de l'oasis. À Gabès, dans 60 % des cas, c'est le maraîchage marchand qui pousse les exploitants à éliminer l'étage arboricole, afin d'optimiser l'ensoleillement des parcelles. Dans la zone littorale, c'est l'exposition aux pollutions plutôt que la pression des marchés qui contribue à dégrader l'étagement.

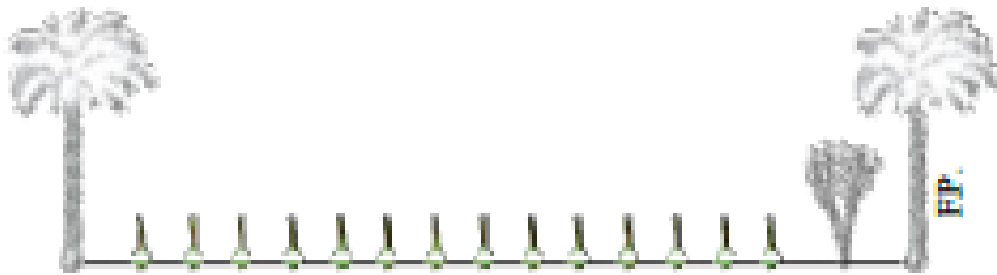


Schéma 5. Paysage spécialisé maraîcher, l'exemple de Gabès (source : F. Puard, 2008)

Dans 3 cas sur 8, c'est l'étage maraîcher qui disparaît, au profit de l'arboriculture fruitière, composée essentiellement du grenadier. La présence de l'élevage est également un facteur de simplification de l'étagement des cultures. À Gabès, où il est conduit au sein même des parcelles dans 90 % des cas et représente le principal pôle d'investissement chez plus du tiers des exploitants depuis 10 ans, l'orientation vers les activités d'élevage se traduit dans un paysage simplifié, tourné exclusivement vers la satisfaction des besoins du bétail.



Figure 70. Parcelle de henné à Jara, oasis de Gabès, source : Facebook : Association Protection de l'Oasis de Chott Essalem

Ce paysage simplifié caractérise les nouvelles zones de la productivité agricole marchande oasisienne. En lien avec l'émergence d'une catégorie d'exploitants désireuse de se conformer au modèle spéculatif et productiviste, les oasis voient émerger des lieux inscrits dans une compétition avec les nouvelles zones productives, en rupture avec le reste du territoire oasisien ancien.

Un paysage diversifié patrimonialisé : la biodiversité cultivée

Face à ces stratégies de spécialisations marchandes, le paysage historique, composé de trois étages de cultures, parfois faiblement diversifiés¹⁶⁹, autour des variétés les plus

¹⁶⁹ Plus de 3/4 des exploitations possèdent moins de 4 cultures arboricoles.

adaptées, et les plus faciles à cultiver et commercialiser, continue d'incarner la fabrique du territoire de l'oasis.



Schéma 6. Paysage étagé faiblement diversifié, l'exemple de Gabès (source : F. Puard, 2008)

Plus de 40 % des exploitants s'appuient sur un étage fortement diversifié, aux fonctions plurielles. Chez les petits exploitants diversifiés, la richesse du triple étage se caractérise souvent par la présence de bananiers de variétés endogènes à Tozeur.



Figure 71. Bananiers du Jerid, Tozeur, 2014

La présence ponctuelle de pruniers, poiriers, pêchers, mûriers, oliviers, ou goyaviers apparaît aussi comme un indicateur d'un paysage construit pour répondre aux besoins

d'une consommation familiale et d'une composition esthétique des parcelles, ou dans un contexte de mise en valeur de la biodiversité cultivée.



Figure 72. Abricotiers dans l'oasis de Gabès, 2012

L'étagement des cultures renvoie ainsi à des représentations diversifiées du territoire, entre maintien d'un modèle historique d'agriculture diversifiée, recréation d'un paysage idéalisé par le tourisme, mais aussi promotion du paysage de l'oasis comme support privilégié de pratiques alternatives, inscrites dans des objectifs de développement durable.

IV.4.3.2 Des paysages oasiens symboles de la diversité des modes d'appropriation de l'espace

Le développement de nouvelles dynamiques de valorisation, en diversifiant les fonctions de l'espace, mobilise des formes paysagères diversifiées. À l'échelle d'une exploitation, l'émiettement parcellaire permet de développer des formes paysagères différenciées, en lien avec les opportunités spécifiques de chacune des zones. Figure transversale aux

différentes catégories de valorisation, pouvant réunir les petits exploitants spécialisés et les grands entrepreneurs de l'agroindustriel, les promoteurs touristiques et les exploitations de petite agriculture diversifiée, le paysage, fruits des choix des exploitants, évolue rapidement. L'abandon et l'intégration de nouvelles cultures ne sont souvent pas incompatibles, et contribuent, là encore, à une mise en valeur différenciée de l'espace, de la parcelle à l'oasis. Construits en lien avec les opportunités offertes par le marché, les profils paysagers possèdent aussi des dimensions sociales, politiques, et esthétiques, non marchandes, renvoyant surtout à une pratique sociale différenciée de l'espace.

IV.4.4 *L'oasis, territoire de l'attachement*

À cette diversification des formes sociales et paysagères dans l'oasis s'ajoute une profonde transformation des pratiques de l'espace. Celles-ci contribuent à mettre en lumière la pluralité des formes « d'attachement au lieu » oasien (Sébastien, 2016) et redéfinissent les logiques d'organisation du territoire. En effet, le déploiement et la diffusion de nouvelles pratiques dessinent aussi un territoire de l'attachement, de l'ancrage social des exploitants dans l'oasis, contribuant ainsi à la création de micro-territoires d'action.

En effet, le lieu oasien, en plus d'une idéalisation de son état passé, fait l'objet d'une valorisation permanente dans les discours comme un espace de la proximité et de l'ancrage collectif patrimonial. Cette valorisation s'illustre par la force des liens émotionnels mis en avant dans les discours. « *L'oasis, c'est notre trésor* » ; « *L'oasis c'est comme notre enfant, on l'a dans notre cœur, et les tozeurois ont un rapport très sentimental au palmier.* » ; « *Moi je suis là pour le plaisir avant tout* » ; « *Je ne suis tranquille que dans l'oasis, ça me fait oublier mes problèmes du quotidien, c'est la garantie d'être heureux* ». Ce sentiment de se sentir « à sa place, voire chez soi quelque part » (Sébastien, *op.cit.*), répond à cette notion d'attachement au lieu oasien. Ce territoire approprié, de l'appartenance à la communauté oasienne, se construit en lien avec une promotion de l'engagement individuel dans l'exploitation comme critère fondamental de la mise en valeur. En effet, si la taille des exploitations reste un critère mobilisé par les exploitants pour expliquer les inégalités sociales des opportunités de valorisation, c'est souvent dans le cadre d'un discours visant à relativiser ce poids du capital foncier, au contraire de l'investissement personnel pour la valorisation de l'oasis qui est mis en avant comme

déterminant. « *Le jardin, si tu lui donnes, il donne* ». Cette remarque, qui revient régulièrement dans les discours des exploitants, met en lumière le rôle central des pratiques des exploitants dans la différenciation des trajectoires. Produit socialement, le rapport aux lieux des oasiens est différencié, mais crée du lien, de l'ancrage. En effet, la pratique de l'espace participe au développement de micro territoires du quotidien, espaces de la routine du travail. L'engagement d'un exploitant dans l'oasis est ponctuel, localisé : il a rarement l'occasion de pratiquer l'ensemble du territoire de l'oasis, et sa pratique reste cantonnée au trajet quotidien vers son jardin et ceux de ses voisins. Ainsi, si tous affirment connaître et pratiquer l'ensemble de l'oasis, ils soulignent également que seule la présence dans leur jardin est quotidienne. L'oasis dans son ensemble n'est pas un territoire conçu pour être traversé. L'émiettement parcellaire participe aussi à circonscrire les logiques d'attachement à une parcelle principale, lieu de la sociabilité, de la diffusion des savoirs faire et des pratiques. Ainsi, les travailleurs et propriétaires échangent, communiquent et accueillent dans les jardins, ces micro-territoires de la sociabilité.

« Quand mes enfants viennent en été et qu'ils font du méchoui, dans le jardin, pour moi c'est le bonheur ! C'est ça qui paye mon travail quotidien dans le jardin ! Je ne cherche pas la rentabilité, je cherche le loisir ! Je veux que le jardin il reste beau, joli, c'est l'essentiel pour moi. Je ne cherche pas autre chose ... Parce que ce n'est plus possible de vivre du jardin. » témoigne Ali, propriétaire d'un jardin de 0.5 ha dans l'oasis de Chenini.



Figure 73. La famille au jardin, dans l'oasis de Gabès, zone de Chenini, 2012

Si cette idée de gratuité du travail, de mise en valeur d'une dimension non marchande n'exclut pas des stratégies diversifiées d'intégration au marché, il témoigne surtout de la construction d'un discours soulignant la force d'un attachement au lieu oasien, comme espace de sociabilités, mettant en lumière les fonctions sociales du jardin. La parcelle,

cellule de base de l'attachement à l'oasis, constitue le lieu de l'ancrage territorial, de l'appropriation « existentielle » de l'espace (Ripoll et Veschambres, 2006). À la manière des quartiers de la ville, se reproduisent dans l'oasis des logiques d'ancrage et d'appartenance localisées, renforcées et produites localement en interaction avec le territoire oasien. Ainsi, les pratiques innovantes et le choix des cultures s'organisent souvent au sein de ces micro-territoires qui rassemblent des exploitants d'un même quartier, parfois sans recouper le maillage administratif par GDA. Ainsi, au sein d'un même GDA, différents territoires d'actions peuvent être identifiés. Si ces logiques d'organisations collectives ne sont pas inscrites dans le paysage de l'oasis, elles constituent un réseau de sociabilité ancré dans le territoire.

L'oasis est donc au cœur d'une multitude de rapports d'attachement individualisés, qui se déclinent de l'échelle de la parcelle à celle de l'oasis. Si à Gabès comme à Tozeur, plus d'un quart des exploitants souhaitent maintenir leurs exploitations en l'état actuel sans projet particulier, ce n'est pas tant par désintérêt, ou désinvestissement du territoire de l'oasis que par manque de moyens, ou par volonté de conserver un patrimoine foncier familial dans une logique patrimoniale. La notion d'attachement apparaît ainsi largement dépasser la capacité de l'agriculture à fournir des revenus pour l'exploitant, ou la dynamique des projets. Les nouvelles formes de valorisation n'ont pas remis en question cet attachement, et la parcelle apparaît souvent comme le lieu de sa cristallisation. Cet attachement, qui émerge de manière collective dans les initiatives de « sauvegarde de l'oasis » se décline ainsi à des échelles fines.

IV.5 Conclusion

La diversification des formes de valorisation du territoire oasien met en lumière la manière dont les exploitations oasiennes s'adaptent aux mutations des conditions économiques, politiques et environnementales. Replacés au centre de l'analyse dans ce chapitre, les exploitants oasiens interrogent, par la diversité des stratégies, pratiques et fonctions du territoire qu'ils mobilisent, la notion de durabilité d'un espace oasien sous pression. La présentation des agricultures oasiennes nous a permis de souligner les profondes différences entre les deux terrains, en particulier sur le plan foncier. À Tozeur,

le recours au métayage traditionnel et la présence d'une minorité de grands exploitants caractérise les dynamiques de l'oasis, quand Gabès se distingue par l'exiguïté de superficies cultivées en faire valoir direct. Par ailleurs, à la domination globale du palmier à Tozeur dans les systèmes de cultures, réponds des agrosystèmes diversifiés, parfois en proie à des dynamiques de spécialisation localisées–arboricole, maraîchère, ou en élevage–. Cependant, sur les deux terrains, la diversité des dynamiques d'adaptation déployées au niveau des exploitations donne lieu à des processus de différenciation socio-spatiale. En effet, une diversité de formes familiales de l'agriculture oasienne cohabite dans l'oasis, entre agriculture entrepreneuriale et agriculture « paysanne ». Cependant, le travail d'enquête et la construction de la typologie souligne l'émergence de dynamiques de valorisation de l'oasis qui ne se résument pas au secteur agricole. Plus qu'une simple typologie des exploitations, caractériser la diversité des formes de valorisation telles qu'elles s'organisent à l'échelle de l'exploitation permet de mieux cerner le contexte d'émergence d'initiatives de valorisation revendiquant un caractère innovant ou « alternatif ». Ainsi, les projets touristiques ou de loisirs, mais aussi l'implantation des collectifs associatifs, soulignent les recompositions des modèles de gestion et la diversification des formes d'appropriations du territoire oasien. Ces dynamiques territoriales sont étroitement liées à la différenciation accrue en agriculteurs oasiens, qui se traduit dans la fragmentation du territoire de l'oasis. Celles-ci redéfinissent les modalités d'organisation du territoire oasien et mettent en lumière l'émergence de micro-territoires d'actions, lieux de l'attachement et de la sociabilité, qui ponctuent le territoire oasien. La valeur patrimoniale qui émerge de l'oasis, en lien avec une dégradation accélérée des conditions environnementales des systèmes oasiens, est à la base d'une mise en question des modes de gestion des ressources.

La diversité des dynamiques de valorisation que nous avons mis en lumière dans ce chapitre, met en évidence l'intérêt d'une approche qui prenne en compte la nature des rapports entre les différentes formes, modèles et pratiques, dans un territoire oasien marqué par l'ampleur des processus de différenciation socio-spatiale.

**PARTIE III : CONFLITS ET ENJEUX AUTOUR DE LA
« SAUVEGARDE DES OASIS », UN NOUVEAU PARADIGME DU
DÉVELOPPEMENT ?**

V Chapitre 5 : Conflits pour les ressources et mobilisations sociales

Ce chapitre vise à éclairer les ressorts des concurrences et conflits pour l'accès et l'exploitation des ressources, qui se manifestent par des formes plurielles de mobilisation et d'appropriation du territoire oasien. La différenciation des formes de valorisation de l'oasis ne va pas sans confrontations, et un certain nombre d'enjeux apparaissent conflictuels. La requalification patrimoniale du territoire oasien marginalise les plus modestes de ses acteurs, qui n'ont « pas les capacités à faire valoir leur définition de l'espace » (Dechézelles et Olive, 2016). Historiquement, le territoire de l'oasis est traversé par les conflits, et la gestion des ressources a toujours fait l'objet de luttes politiques et sociales. Depuis la révolution, les revendications en lien avec la question de l'accès aux ressources en eau et en terres, le statut de la main d'œuvre agricole, ou les conditions de commercialisation, se sont amplifiées et politisées, et elles cristallisent les débats à l'échelle locale. Ces débats s'inscrivent dans la montée en puissance des revendications nationales de justice sociale, pour une meilleure maîtrise locale des ressources.

Théâtre de la renégociation des rapports de force locaux, les dynamiques de diversification des modes de valorisation construisent de nouvelles confrontations entre acteurs territorialisés, engagés dans des systèmes d'action en recomposition. L'hypothèse ici formulée est que l'enjeu de la durabilité oasienne n'est pas tant celui du maintien des systèmes oasiens que celui des critères de ce maintien, entre intégration régionale, autonomie de la production, gestion des ressources, organisation collective... Différentes dimensions et fonctions de l'oasis sont sollicitées et mises en lumière par ces mobilisations et situations de conflits, et interrogent l'hypothèse promue à l'échelle internationale selon laquelle la multifonctionnalité des territoires est une condition de leur durabilité. Du sentiment de dégradation de l'environnement à la mobilisation pour la

redéfinition des modèles de gestion et pour la sauvegarde du territoire oasien, on observe l'émergence de perspectives alternatives de développement.

V.1 La révolution dans les oasis

V.1.1 Du sentiment de dégradation à la mobilisation : la diversification des conflits

La pluralité des pratiques et modèles de valorisation sollicite, comme on l'a vu, la ressource territoriale oasienne de manière diversifiée. La mise en tension de l'oasis comme territoire de production agricole et de travail pour de petits exploitants avec un modèle de l'oasis comme paysage de loisir patrimonialisé, offert à la consommation des urbains et visiteurs, est source de conflictualités. Lieux familiers, investis de valeurs affectives et d'usages, les oasis sont des espaces de critique sociale et de revendications dont la dimension politique est rarement reconnue (Dechézelles et Olive, 2016). Ces conflits ne répondent pas à des logiques de « renversement global de l'ordre politique et social », ils contribuent à mettre en lumière les injustices et les revendications pour la reconnaissance effective d'un droit à la « jouissance » du lieu oasien (Berry-Chikhaoui et al., 2007).

Pour analyser ce processus de montée des conflits dans les oasis, avant et après 2011, nous nous appuyons sur une approche des « mobilisations collectives localisées » comme issues d'un processus de « mise à distance du quotidien pour l'engagement collectif pour le proche » (Dechézelles et Olive, 2016). En effet, dans ces lieux familiers, la dégradation du milieu issu des transformations des modèles de développement contribue à développer un sentiment de perte, à l'origine de mobilisations collectives. C'est parce qu'elles font l'objet d'appropriations multiples que les oasis, territoires quotidiens d'acteurs aux intérêts divergents, deviennent un espace de conflits. Ces mobilisations, si elles ne sont pas spécifiques aux territoires oasiens et se retrouvent dans différentes régions (Gana, 2013), n'en prennent pas moins des formes singulières dans le contexte oasien. Elles concernent en priorité la mise en cause du système de gestion et d'accès à l'eau avec l'exemple des GDA (Groupement de Développement Agricole), ainsi que les

conditions de commercialisation des produits locaux, et le statut de la main d'œuvre agricole.

Plutôt qu'une simple opposition à un modèle ou à un projet, les conflits dans les oasis – liés à l'accès à l'eau, à la commercialisation, à la main d'œuvre– sont révélateurs des profonds antagonismes sociaux induits par les nouvelles formes de valorisation du territoire. Catalyseurs des rapports de force et de domination, ils actualisent non seulement des fractures postérieures, –entre main d'œuvre et propriétaires par exemple–, mais en créent également de nouvelles, –entre irrigants ou éleveurs–. Ce faisant, ils renforcent les sentiments d'appartenance et construisent de nouvelles territorialités (Dechézelles et Olive, *op.cit.*).

V.1.2 *L'oasis en révolution*

Si les tensions et mobilisations présentées ici sont souvent antérieures à la révolution, elles se sont multipliées à partir de 2011, dans une conjoncture nationale d'ouverture du débat politique. En mettant en lumière les aspirations de territoires et d'acteurs longtemps marginalisés, les mouvements populaires qui ont mené à la chute de Ben Ali ont ouvert un débat sur la redéfinition des modèles de développement, de gestion et d'accès aux ressources. Dans tout le pays, des mobilisations mettent en question les logiques d'accès aux ressources locales et revendiquent un modèle plus équitable de redistribution des richesses pour les territoires locaux. Elles ouvrent une réflexion plus générale sur la place du territoire local pour le développement dans un contexte globalisé. Les territoires oasiens n'ont, comme on l'a vu, pas véritablement connu de mouvements sociaux d'ampleur en 2010-2011. Cependant, s'ils ont traversé les premières années suivant la révolution dans un « calme » social et politique relatif, il n'en reste pas moins que celle-ci marque une rupture importante dans la nature et la forme d'engagements des acteurs mobilisés localement. Tout d'abord, la révolution est dans le discours des exploitants associée à une conjoncture de crise (pour 70 % des exploitants enquêtés), « la révolution, c'est juste des problèmes en plus ». Ces problèmes sont d'ordre politique et économique. Flambée des prix de la main d'œuvre, des intrants, des aliments pour le bétail, d'une part ; relâchement des services de l'État avec ses conséquences sur le milieu oasien, insécurité et vols de bétails et d'eau, avec des pannes à répétition, des invasions de sangliers, urbanisation informelle, ... Ainsi, pour plus de 90 % des exploitants, l'État

apparaît comme premier responsable de la situation tendue depuis 2011. Mais dans ce contexte économique, certains soulignent la libération de la parole, en lien avec l'ouverture du champ politique.

V.1.3 « *La révolution, elle a changé les gens* »

Nous n'allons pas ici analyser « l'évènement révolution » dans le terrain oasien, mais c'est un élément déterminant non seulement de la politisation des revendications et des mobilisations, mais également de la diversification des formes d'engagement et des systèmes d'actions. Dans le contexte de redéfinition des catégories ouvert par la révolution, c'est le rôle de l'espace oasien, les conditions et acteurs de sa durabilité qui rentrent en débat.

Ainsi, les objets de conflits que nous présenterons ici sont inscrits dans une double temporalité, celle du temps long d'une crise de modèle de gestion comme contexte historique de montée en conflictualité, et celle du temps court de l'évènement révolutionnaire et des contestations. Ce dernier participe à remettre en question le cloisonnement de mobilisations localisées parfois fractionnées, par la politisation et la connexion aux débats nationaux. La révolution est surtout présentée par les oasiens, à partir de 2013, comme s'étant révélée incapable d'enrayer la crise chronique et structurelle de leurs territoires, celle qui met en question la pérennité des milieux. « *Moi, je suis fatigué de la révolution, ça n'a rien changé pour nous* » déclare un petit exploitant à Tozeur, soulignant l'ampleur des déceptions et frustrations nées des espoirs émergents depuis 2011. Afin de cerner la durabilité des territorialités produites par les mobilisations collectives, penser ensemble le temps de la révolution et celui de l'espace local, permet de mettre en évidence la manière dont les dynamiques contestataires sont différenciées socialement. Nous analyserons donc comment la diversité des formes des mobilisations depuis 2011, s'ancrent dans le territoire oasien, support et enjeu même de ces mobilisations, contribuant ainsi à promouvoir un espace d'action, lieu de critique sociale et politique original.

V.2 Les objets de conflits

V.2.1 *Système de gestion de l'eau et révolution : les GDA, des « sites » de mobilisations collectives*

Principalement guidées comme dans le reste de la Tunisie par des aspirations à la justice sociale, les mobilisations oasiennes s'inscrivent fondamentalement dans un contexte de dégradation des conditions d'accès aux ressources locales (Gana, 2013).

Les GDA, structures associatives issues des politiques de désengagement de l'État, sous tutelle de l'administration agricole, regroupent l'ensemble des irrigants des oasis et sont chargés de l'organisation de l'irrigation. Symbole de la sclérose du modèle de gestion des ressources dans les oasis, les GDA apparaissent depuis 2011 comme des lieux de cristallisation des mobilisations et des conflits. Ils sont mis en cause en tant que structures corrompues, en déficit de démocratie interne, productrices d'inégalités socio-spatiales, au sein de mobilisations qui interrogent le rôle de l'espace et les diverses formes d'appropriation de celui-ci.

V.2.1.1 *Une conflictualité ancienne*

Depuis la transformation du système de gestion de la distribution de l'eau, l'accroissement des disparités socio-spatiales contribue à l'émergence de revendications pour un accès plus équitable aux ressources, qui ne se limitent pas aux territoires oasiens, et ce, bien avant la révolution. En effet, le désengagement de l'État de la gestion de l'eau agricole et le transfert de celle-ci à des associations d'irrigants n'a que rarement permis aux agriculteurs d'en avoir une gestion autonome (Gana, 2013). La mise en place des GDA a souvent donné lieu à « un accaparement de la ressource par les acteurs les plus influents », et à une interférence croissante des autorités locales dans la gestion¹⁷⁰, au détriment des usagers et des services agricoles (*ibid.*, 2013). Dépourvus des prérogatives de la puissance publique, les GDA se retrouvent démunis en cas de dépassements ou de dysfonctionnement, seul le gouverneur étant à même d'intervenir. Les responsables des GDA avaient des liens étroits avec le pouvoir politique, et les moyens de contrôler l'allocation des ressources. « *Avant, les gens de l'Etat étaient partout. Pour être président*

¹⁷⁰ En effet, le gouverneur dispose d'une prérogative d'intervention directe (Décret n°1819 de 1999).

*du GDA, il fallait forcément être avec l'État »*¹⁷¹. La présence de ces acteurs influents, leur faible légitimité au sein des groupements, associée aux dysfonctionnements des systèmes de gestion collective, fragilise l'accès à l'eau des exploitants les plus modestes, exacerbe les conflits et fait émerger des mouvements de protestation à l'échelle de l'oasis.

La question de l'accès à l'eau d'irrigation et les mobilisations et conflits qui y sont liés sont souvent présentées comme dénuées de dimension politique (*ibid.*, 2013 ; Dechézelles et Olive, 2016). Pourtant, c'est le « principal point de rencontre entre l'État et les exploitants » (Battesti, 2012) dans les oasis. Ces mobilisations participent, en contexte autoritaire, à l'expression d'un discours critique sur les politiques publiques. Localisées et fragmentées à l'échelle des oasis, elles ont pris de l'ampleur dans les mois qui ont suivi la chute de Ben Ali. En effet depuis 2011, la portée des dynamiques et discours de mobilisation pour l'accès aux ressources s'est amplifiée considérablement en lien avec la politisation des revendications. La question de la sauvegarde et de la promotion des oasis anciennes devenue un enjeu ouvertement politique, les revendications autour des GDA se déplacent vers des questions de justice sociale et spatiale, et alimentent les débats politiques nationaux de remise en question des modèles de gestion et d'accès aux ressources pour les populations locales.

V.2.1.2 Crise de gouvernance

Un des premiers éléments mis en cause en 2011 dans l'organisation des GDA est le manque de « démocratie interne », symbole de l'ancien régime à l'échelle de l'oasis.

« Il y a certains grands propriétaires, ça fait 15 ans qu'ils n'ont pas payé. Ils ont 115 000 DT de dettes, 45 000 DT de dettes. Ce sont les plus grands exploitants, les commerçants de dattes. C'est une mafia la gestion de l'eau. L'ancien président de l'AIC, il n'a jamais payé, il envoyait l'argent au RCD » (Jassem, Tozeur, 2014).

Cette déclaration souligne l'ampleur de la disqualification d'un système, caractérisé par l'impunité économique et politique de ses acteurs dominants, et consacre la fracture sociale et politique dans la gestion de l'eau, entre ceux qui contrôlent l'accès à l'eau et les

¹⁷¹ Mohamed, responsable au GDA de Chenini à Gabès en 2012.

autres. Territoire d'irrigation dont le contrôle est un enjeu politique, les GDA font l'objet en 2011 d'un renouvellement des responsables accusés de corruption. « *Avant, c'était la domination du RCD. Aujourd'hui ça a changé, sinon je n'aurais jamais pu être là* » explique un des nouveaux responsables du GDA de Chenini à Gabès. Ce rajeunissement des responsables n'empêche pas une lutte politique pour le contrôle de ces structures stratégiques. Alors que le remplacement de bureau s'effectue normalement tous les deux ans, à Gabès, le directeur du GDA de Chenini a été renouvelé 4 fois de 2011 à 2013, sans permettre de résorber la crise de gouvernance. « *Les nouveaux présidents ne peuvent rien faire, car les caisses sont vides* » déplore un agriculteur. « *Nous avons hérité de 15 ans de gestion 'pourrie'. Il faudrait refaire tout le système de répartition, car il y a des dépassements tout le temps* », déclare un des nouveaux responsables des GDA élu à Tozeur, mettant en lumière le poids de l'héritage d'un système de gestion qui a montré ses limites, et un sentiment d'impuissance sur la capacité des nouveaux comités à le réformer.

V.2.1.3 Le pompiste, figure de la corruption

Au centre des contestations : la corruption, les problèmes de malversation, et l'opacité financière, qui « circulent » dans les différents secteurs de l'oasis à la manière de l'eau, par l'intermédiaire de la figure du pompiste, responsable de l'ouverture des vannes dans chaque secteur d'irrigation.

« Le débit, ça dépend de la qualité de la canalisation, mais surtout de l'honnêteté du pompiste ! » (Ahmed, Gabès, 2014).

Figure d'interface entre les dirigeants des GDA et les agriculteurs irrigants, le pompiste cristallise les accusations. Au cœur des négociations informelles pour l'octroi de supplément d'heures d'irrigation auprès des GDA, le pompiste, de par son statut d'homme de terrain, est accusé de recevoir de l'argent pour ouvrir les vannes à la demande des agriculteurs les plus puissants. C'est pour cela qu'à Tozeur une association, la « Ruche de la Citoyenneté active », lance en 2013, un programme spécial de lutte contre la corruption dans les GDA, centré autour du personnage de l'aiguadier, incarnation de cette corruption du système de gestion et d'accès aux ressources en eau dans les oasis. En plus d'actions

de formation, un film, intitulé « Le pompiste »¹⁷², est produit avec le soutien de partenaires internationaux comme le PNUD dans un but de sensibilisation, afin de relater l'importance historique de l'aiguadier dans les oasis, et d'en souligner le rôle stratégique dans l'organisation de l'irrigation oasienne.

V.2.2 *Mise en cause d'un système à l'origine de disparités socio-territoriales*

V.2.2.1 *Contester la fragmentation socio-spatiale du territoire d'irrigation*

Plus encore que cette corruption institutionnelle, c'est le principe même des groupements de gestion de l'irrigation qui est mis en cause par les irrigants. Comme nous l'avons vu au chapitre III, la transformation des systèmes d'irrigation dans les oasis a mis en lumière les limites d'une politique de gestion qui entend, avant tout, assurer la disponibilité de la ressource par la modernisation du réseau et la multiplication des prélèvements dans les nappes souterraines, mais se retrouve confrontée à l'incapacité d'assurer une distribution équitable aux différents secteurs et acteurs oasiens. L'eau d'irrigation reste inégalement répartie dans l'oasis, qui est conçue comme un territoire homogène par le système d'irrigation (Abdedayem, 2009). Ainsi, la diversité agro-écologique, la variabilité saisonnière, la nature du sol, la superficie réellement irriguée, mais aussi la vétusté des infrastructures et du réseau ne sont pas des critères pris en compte lors de l'irrigation. Le système de gestion produit, comme on l'a vu, des disparités socio-spatiales entre les secteurs (amont-aval ; zones centrales-franges périphériques mal drainées) et les exploitants, ceux qui sont uniquement insérés dans le réseau collectif, et ceux qui bénéficient d'infrastructures privées.

Si spontanément, le principe général de distribution par tour d'eau est perçu comme équitable par une partie des exploitants (40 % des enquêtés¹⁷³), cela n'empêche pas les critiques sur le fonctionnement de ces structures de gestion. Ainsi, 22 % des exploitants interrogés (30 % à Gabès) considèrent que le système favorise certaines zones par rapport à d'autres. À Gabès, l'implantation en 2012 du forage de renforcement à Chenini amplifie le sentiment d'iniquité spatiale dans l'accès à l'eau au détriment de zones basses

¹⁷² <https://www.youtube.com/watch?v=YUGQGWEgKg> : documentaire en 5 épisodes « صرخة فلاح » (« Le cri du paysan »)

¹⁷³ 40% : 31 exploitants sur 77 ; 50% des exploitants de Gabès, et seulement 30% à Tozeur

(Jara et Menzel), qui restent plus exposées aux pollutions industrielles, à l'hydromorphie et au manque de drainage des sols, réactivant la dichotomie historique amont/aval dans la gestion des ressources en eau.

« À Chenini, ils sont toujours prioritaires, ils font comme s'ils étaient originaux. Ils ont le pouvoir, plus que nous. Nous, on n'a pas de chance » déclare Nabil, exploitant d'une petite parcelle de 0,5 ha dans la zone de Menzel, confirmant une représentation fragmentée et hiérarchisée de l'espace oasien, dans laquelle la zone de Chenini apparaît comme dominante et « détachée » du reste de l'oasis et de ses problématiques.

Par ailleurs, 1/3 des enquêtés considèrent que certains agriculteurs sont favorisés par rapport à d'autres. À Tozeur, où ils représentent la moitié, c'est cette iniquité sociale qui est mentionnée, illustrant la crise de confiance envers les dirigeants des GDA. « Si tu as des relations avec le maire, ou que tu es président de l'association, ou que tu as un grand jardin, tu es favorisé pour avoir l'eau » souligne Fethi, exploitant, d'une parcelle de 0.7ha à Tozeur, exprimant ainsi la prégnance des rapports de domination dans la distribution de l'eau. « Nous si on ne paye pas, l'eau est coupée, pour les autres, s'ils ne payent pas, ils récupèrent l'eau gratuitement ». Mohsen, petit propriétaire à Abbess, met en lumière l'injustice sociale d'un système qui favorise les « puissants ». L'inefficacité des GDA pour l'entretien des réseaux, leur opacité financière, l'injustice sociale des critères de distribution et de recouvrement des frais, la disqualification des personnels responsables, constituent le socle critique de conflits qui engagent les oasiens dans des systèmes d'action producteurs de fragmentations socio-spatiales.

V.2.2.2 *L'endettement des GDA : un problème structurel source de tensions accrues*

Ces problèmes techniques et financiers qui se posent pour l'irrigation, la gestion du débit pendant la période estivale et les critiques qui portent sur les principes même du système de gestion, se traduisent dans les faits par un endettement massif des GDA, symbole de la crise de l'irrigation. Cet endettement généralisé n'est pas spécifique aux milieux oasiens, mais la dégradation et la fragilité déjà importante de ces milieux rendent la situation particulièrement tendue. Les dettes des GDA résultent de plusieurs facteurs. D'abord, le coût de production de l'eau n'a cessé d'augmenter dans les oasis, en lien avec le développement des forages. La consommation en énergie électrique des forages vient en

tête des frais de gestion des GDA (60 %) (Abdedayem, 2009). Le coût de production du mètre cube d'eau, qui était de 10 millimes en 1980, varie aujourd'hui de 40 à 75 millimes dans le gouvernorat de Gabès (*ibid.*, 2009). À Tozeur comme à Gabès, l'heure d'irrigation coûte en 2013 3,5 DT, et la répartition prévoit 4 heures d'irrigation pour 1 hectare (CRDA, 2014). Cet accroissement des charges accroît la pression sur les exploitants qui refusent désormais les nouvelles augmentations de prix (Abdedayem, *op.cit.*). Dans les oasis, où l'eau d'irrigation était considérée comme gratuite avant le développement des forages, ce refus de payer constitue l'affirmation non seulement d'une volonté de remettre en question les principes actuels de distribution de l'eau, mais aussi l'affirmation d'une revendication pour l'accès à l'eau comme droit fondamental, en lien avec les nouveaux engagements de l'État inscrits dans la constitution¹⁷⁴. Aujourd'hui, plus de 75 % des exploitants enquêtés considèrent que l'eau d'irrigation est trop chère. Le gaspillage de l'eau dans les réseaux mal entretenus, le faible débit à l'entrée des parcelles, les « vols » et divers prélèvements illicites sur le réseau, sont les raisons avancées pour expliquer ce sentiment à propos d'une ressource qui représente la première charge pour l'exploitation pour un exploitant sur cinq, et la deuxième après la main d'œuvre dans la moitié des cas.

« Le système d'irrigation devrait être équitable, mais il y a des gens qui prennent deux fois l'eau. Une fois l'eau de l'oued [touristique] qu'ils volent avec une pompe, et une fois avec le tour d'eau. » Jassem, propriétaire à R'bat d'une petite exploitation, dénonce les dysfonctionnements socio-spatiaux spécifiques du réseau d'irrigation de l'oasis de Tozeur, dans la zone où l'eau est présente dans les oueds touristiques et fait l'objet de prélèvements par certains exploitants équipés.

Dans ce contexte, les bénéficiaires refusent de s'acquitter de leurs redevances de consommation, et les GDA, à leur tour, ne peuvent payer les factures d'énergie à la STEG¹⁷⁵, ni financer la maintenance du réseau et les pannes se multiplient. Les conséquences de cette situation sur le service sont importantes, puisque les coupures d'électricité par la STEG deviennent désormais courantes. Karim, propriétaire d'une

¹⁷⁴ « Le droit à l'eau est garanti » Article 44 de la Constitution de la République tunisienne du 26 janvier 2014

¹⁷⁵ STEG (Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz) : société qui fournit l'électricité permettant de faire fonctionner les forages qui alimentent les oasis.

exploitation de 2 ha à Wassat dans l'oasis de Tozeur, souligne les corrélations entre pannes, problèmes financiers des GDA, et conséquences sur la pratique d'irrigation :

« Avant on recevait l'eau régulièrement, tous les 7 jours. Puis, il y a eu une panne d'environ 20 jours, et maintenant, on ne peut plus compter sur une irrigation hebdomadaire. Les gens trouvent beaucoup d'excuses mais le fait est que ce n'est pas régulier. Il y a des vols sur l'eau, et les prix ne sont pas fixes. Je suis donc obligé d'avoir un puits de 70 m, que j'ai recreusé jusqu'à 110 m, et un bassin de 500 m³ »

Le recours à une infrastructure d'irrigation privée souligne combien les perturbations du réseau collectif participent d'une différenciation sociale des exploitants, entre ceux qui ont les moyens d'aménager ces infrastructures, et les autres.

V.2.2.3 Conflits et formes d'engagement : production de territoires d'action

Première forme d'action et de pression des agriculteurs sur les GDA, l'accumulation d'impayés prend de l'ampleur depuis 2011. À Tozeur, les irrigants refusent de payer leur part d'eau tant que les dettes des GDA ne seront pas résorbées et les responsables identifiés. Dans le GDA de Wassat, de 2011 à 2013, un exploitant sur cinq seulement a payé sa facture d'eau (GDA, 2014).

« Il y avait un grand cadre du RCD qui avait un grand jardin. Moi, il me bloque l'eau, et j'ai envoyé un huissier de justice pour faire constater mon droit. Après la révolution, ça s'est calmé. L'eau me coûte 570 DT/an et avant la révolution je ne la recevais pas. Maintenant je ne la paye pas et je la reçois ! » déclare un investisseur touristique dans l'oasis.

Les conflits pour l'eau sont aussi des conflits entre les exploitants eux-mêmes, et le non paiement de l'eau apparaît après la révolution comme un moyen de « racheter » les injustices passées. *« Les gens maintenant, ils veulent tout gratuit. On a donc accumulé 500 000 DT de dettes à la STEG. Mais on irrigue quand même, sinon on aura une autre révolution. »* déclare un responsable du GDA de Wassat en 2013, soulignant la faible marge de manœuvre des GDA dans la résolution des conflits, mais aussi l'inversion du rapport

de force entre administration des GDA et bénéficiaires, les irrigants étant les protagonistes principaux des revendications pour une reconfiguration des modes d'accès à l'eau.

Endettés à Tozeur¹⁷⁶ en moyenne à hauteur de 500 000 DT envers la STEG et de 15 000 DT au CRDA, tous les GDA oasiens se retrouvent aujourd'hui confrontés à des problèmes structurels. À R'bat, le président déclare que le GDA doit 634 000 DT/an à la STEG, et 7 800 au CRDA. En mars 2013, la STEG demande le remboursement de la dette, mais se heurte à l'incapacité des GDA à équilibrer leur budget. Pour faire baisser la facture, le GDA propose au PNUD un projet d'énergie renouvelable pour le fonctionnement des forages grâce à l'énergie solaire. À Hafir, le GDA demande à la STEG de remplacer le mode de facturation, mensuel, par une facturation saisonnière, plus adaptée au type d'entrée des revenus agricoles.

V.2.2.4 Réponses des pouvoirs publics et accroissement des antagonismes sociaux

Le 25 décembre 2015, à l'occasion d'un conseil des ministres restreint réuni à Tozeur, le premier ministre de l'époque, Habib Essid, annonce la suppression de la moitié des dettes des GDA oasiens de la région, avec l'échelonnement et le remboursement sur plusieurs tranches du reste des dettes (La Presse, 2015). Cependant, certains ont déjà payé, d'autres non, et cette annonce exacerbe les conflits entre les exploitants qui avaient cherché à rembourser et ceux qui ont refusé depuis le départ le recouvrement des frais.

« Celui qui ne paye pas, il faut lui couper l'eau, parce que ça dégrade les cultures de tout le monde quand il y a des coupures. L'an dernier [2013], toutes les salades de la zone de la borne C5-11 ont été détruites à cause de coupures. » déclare un exploitant de la zone de Wassat à Tozeur en 2014, soulignant l'enjeu et les tensions autour de la distribution collective de l'eau.

En 2016, l'UTAP demande à la STEG de maintenir la distribution de l'eau jusqu'à l'arrivée des documents qui statuent officiellement sur la situation (URAP Tozeur, 2016). La STEG

¹⁷⁶ Dettes au CRDA : 19 300 DT de dettes à Hafir, 15 500 à Abbes, 20 000 DT à Wassat, 7 800 DT à R'bat

déclare ne pas avoir reçu l'argent de l'État permettant de racheter les dettes, et pour compenser les pertes induites par le non paiement de l'eau agricole, les factures d'électricité des ménages augmentent. À la suite de nouvelles coupures d'électricité de la STEG, en janvier 2016, ceux qui ont payé l'ensemble de leurs factures à la STEG en 2015 manifestent devant le gouvernorat à Tozeur (URAP Tozeur, 2016).

Du fait du système d'interconnexion des réseaux d'irrigation, la décision de payer ou non des factures construit de fait un territoire d'action collective. Il est alors important de ne pas négliger le rôle de l'espace dans la structuration des collectifs et d'interroger les catégories d'engagements individuels dans un contexte d'ancrage spatial collectif. Ainsi, à Gabès, le GDA de la zone de Jara, la plus exposée aux pollutions, négocie, en association avec la section régionale de l'UTAP, l'établissement d'une convention avec le Groupe Chimique Tunisien fixant le règlement de 40 % des factures d'électricité du GDA envers la STEG pour le pompage de l'eau. « *Il faut faire payer le Groupe Chimique* », déclare un responsable de l'URAP en 2016. Dans ce contexte, les procès des agriculteurs ou des GDA contre le Groupe chimique se multiplient, passant d'une vingtaine par an en 2011 à 500 en 2016 (URAP, 2016). Ces procès se terminent souvent en appel par une victoire du groupe chimique, mais un certain nombre d'agriculteurs, en particulier de la zone de Chott Essalem à Jara, bénéficient désormais de compensations sous la forme de subventions ou de petit matériel.

À l'interface de l'administration et des agriculteurs, l'explosion des conflits et mobilisations autour des GDA souligne l'ampleur des confrontations et fragmentations de l'espace social oasien. Entre renouvellement des personnels, mise en cause des principes même de la distribution, refus de paiement, manifestations collectives, les GDA sont devenus des espaces d'expression politique privilégiés pour une redéfinition des modèles de gestion. Souvent présentées comme spécifiques au milieu oasien, les remises en cause des systèmes de gestion et de distribution de l'eau d'irrigation apparaissent étroitement liées à la montée en puissance des revendications autour des inégalités d'accès aux ressources à l'échelle nationale (Gana, 2013). Objet d'une appropriation différenciée selon le type d'acteurs, l'eau oasienne et les conflits pour son contrôle restent au centre de la production de l'espace dans les oasis. « *Amie du puissant* » (Bédoucha, 1987), l'eau est

une ressource qui permet l'affirmation d'une parole critique locale, susceptible d'infléchir les rapports de force à l'échelle fine.

V.2.3 Contester le monopole : de plus en plus de conflits autour des coopératives et syndicats

De la même manière que les GDA, les coopératives et syndicats agricoles sont mis en cause pour leur incapacité à représenter les intérêts des producteurs et cristallisent conflits et contestations. Dénoncées comme symboles du monopole des circuits de commercialisation, ces structures sont clairement identifiées par les producteurs comme responsables de la faible valorisation économique des productions de l'oasis.

Dans le secteur laitier, les mobilisations qui se sont développées depuis 2011 ont souligné « les défaillances en matière d'organisation de la filière et les contradictions entre une politique de promotion du secteur laitier peu attentive aux problèmes structurels du secteur (production fourragère, accès au crédit) et les pratiques des grands opérateurs [...], qui continuent de porter gravement préjudice aux intérêts des producteurs et des consommateurs » (Gana, 2013). À Gabès, les conflits autour de la filière lait offrent l'exemple des tentatives de renforcement des organisations collectives de producteurs pour la redéfinition des modes de commercialisation. Dans les oasis, la remise en cause du fonctionnement de la filière laitière s'apparente à une contestation de la légitimité des choix étatiques pour le développement oasisien. En effet, dans un contexte local où l'élevage apparaît comme outil économique de sauvegarde de l'oasis¹⁷⁷, l'analyse des mobilisations dans le secteur de l'élevage met en lumière les inégalités croissantes entre les sociétés privées de collecte et les coopératives de producteurs.

V.2.3.1 Un secteur sous pression : la crise des coopératives d'éleveurs laitiers

Dès avant la révolution, le secteur laitier oasisien est sous pression, en raison d'une situation de monopole de la commercialisation. La dépendance aux collecteurs privés apparaît comme une contrainte majeure pour les éleveurs de l'oasis. En 2013, Habib,

¹⁷⁷ « La consolidation de l'élevage dans l'oasis, c'est le moyen le plus sûr pour la conserver » (URAP, Gabès, 2016).

éleveur de bovins dans la zone de Chmessa de l'oasis de Chenini à Gabès, expose la situation :

« Il y a un problème de monopole de la collecte de lait. Un seul privé tient toutes les subventions. Il n'y a pas de concurrence, donc on est obligé de lui donner le lait et il peut fournir les aliments au prix qu'il veut. »

Gabès compte six Sociétés Mutuelles de Services Agricoles (SMSA) d'éleveurs bovins dans le gouvernorat, et trois dans l'oasis de Gabès : une à Jara, la plus ancienne, une à Menzel, et une à Chenini.



Figure 74. La coopérative de lait de Jara, 2013

En 2011, la révolution ouvre une période de crise dans le secteur laitier à Gabès. Dans les oasis, la production de lait baisse sensiblement entre 2009 et 2012, passant de 32 milliers de litres annuels à 27 milliers, de 3,1 % de la production nationale, à 2,2 % (CRDA, 2013) avant une reprise en 2013. Cette baisse s'explique d'une part par l'accroissement des ventes informelles à destination de la Libye, ce qui contribue à faire « sortir » du circuit des quantités non négligeables de la production. D'autre part, l'explosion du prix des aliments concentrés réduisent les marges. La balle de foin atteint 6 DT et 12 DT en hiver (CRDA, 2013). Dans cette configuration, les éleveurs oasiens, dont les réserves foncières sont limitées par l'exigüité des superficies de cultures, ne peuvent plus assurer

l'alimentation de leur cheptel et se retrouvent dépendants des circuits de commercialisation pour assurer la viabilité de leur activité.

V.2.3.2 *Le cas de la SMSA de Menzel*

En 2005, en lien avec une libéralisation du secteur qui se traduit par le renforcement des collecteurs privés, l'État retire l'agrément pour la commercialisation à la SMSA des éleveurs de bovins de Gabès Menzel, chargée de la récolte et de la revente. « *Avant 2005, il n'y avait pas beaucoup de frais, après c'est devenu trop lourd à supporter.* » explique un des responsables de la SMSA de Gabès Menzel en 2016. De 1981 à 2016, la coopérative passe de 236 adhérents à 64. L'adhésion, qui était de 5 DT, ne cesse d'augmenter, pour atteindre près de 1 000 DT en 2016 (SMSA Gabès, 2016). Le lait, dont le prix est fixe, ne permet pas aux agriculteurs de garantir une marge face à l'augmentation croissante du prix des aliments pour les animaux. Face à cette situation, depuis 2005, les agriculteurs de la coopérative constituent un dossier et font des demandes pour récupérer l'autorisation de vente.

Les coopératives privées en revanche, au nombre de trois à Gabès, peuvent assurer la commercialisation et disposent d'un agrément. En 2016, le responsable de la SMSA de Gabès souligne les disparités entre des collecteurs privés qui cumulent les avantages de commercialisation et les SMSA :

« Ils font la collecte et la commercialisation. Eux ils peuvent vendre comme ils veulent, et ils donnent de l'argent à l'État pour avoir ces droits. [...] Dans le privé, il y a de la corruption ».

En plus de ces accusations de corruption, les collecteurs privés imposent leurs conditions aux producteurs, en particulier sur la qualité du lait, le taux de matière grasse autorisée, mais aussi en ce qui concerne l'implantation d'un centre de collecte du lait. Faits « sur mesure » par les sociétés privées, les cahiers des charges sont intenable pour les coopératives de producteurs qui ne peuvent lutter contre ce monopole. Un des

responsables de la SMSA de Gabès, soulignant les rapports de force qui se jouent lors de la commercialisation, déplore ainsi la situation :

« Ils rajoutent des conditions intenable pour nous, comme le fait que le centre de collecte doit être hors de la ville, ou doit avoir un capital minimum d'un million de dinars, un type particulier d'appareil de congélation... Ils ont rajouté encore d'autres conditions pour nous empêcher d'implanter un centre de collecte »

Ces conditions traduisent en fait l'opposition de deux types d'ancrage dans la ville. Les anciennes coopératives, qui rassemblent les éleveurs de l'oasis dans chacun des quartiers, n'ont pas les moyens de bâtir des centres de collecte à l'extérieur de la ville. Les privés, en revanche, s'inscrivent dans un territoire plus « neutre », celui d'un contrôle de la commercialisation qui passe par l'industrialisation des processus de collecte et de vente, hors de l'oasis. En 2010, le centre de collecte de lait historique de Gabès est fermé, officiellement pour non-respect des normes. L'ensemble de la production revient aux collecteurs privés (CRDA, 2014).

V.2.3.3 *Mobilisations et remise en question des monopoles*

C'est pour lutter contre cette dépendance que les producteurs s'organisent pour promouvoir de nouveaux collectifs coopératifs. Au moment de la révolution, la SMSA de Gabès renouvelle sa demande d'agrément de vente à l'État mais se heurte une nouvelle fois aux intérêts des collecteurs privés, et sa demande est refusée. L'octroi des agréments se fait au sein d'un comité régional et national. Ce comité régional est composé de 7 personnes : un membre du syndicat, un représentant des collecteurs privés, et 5 de l'administration agricole. Un responsable de la SMSA raconte : *« On a fait des demandes, mais il n'y a pas d'effet. Ils disent qu'il y a un excès de lait, mais ils importent le lait en poudre. »* Cette déclaration souligne combien les critères de commercialisation sont mis en débat. La quantité comme la qualité du lait produit dans les coopératives est contestée par les privés, qui revendiquent une compétence dans l'estimation et la gestion de la production. *« Le problème, c'est que ce sont eux qui décident si le lait est bien ou pas »* déplore un des responsables de la SMSA. Les SMSA se retrouvent en difficulté pour

répondre aux exigences des collecteurs. Le taux de 30% de matière grasse dans le lait apparaît comme une contrainte forte pour les producteurs oasiens.

En 2016, une réunion rassemble l'ensemble des protagonistes –CRDA, gouverneur, URAP, GDA, SMSA–, pour discuter des possibilités de reconfiguration de l'organisation de la filière. Un des responsables de la SMSA raconte son déroulement :

« À l'ouverture de la réunion, le responsable du privé a dit que les centres de collecte de lait sont actuellement à 50 % de leur capacité, et qu'il n'est donc pas nécessaire d'octroyer de nouveaux agréments. À la pause-café, tous les services de l'État, et les privés, sont partis. Ils nous ont laissés entre nous. Le lendemain, le gouverneur nous a appelés, il était fâché. Il a dit que c'était de notre faute. Mais personne n'est à l'écoute, on ne sait plus à qui parler. »

Cela souligne combien les procédures de concertation mises en place ne remettent pas en cause un rapport de force où les différents groupes d'acteurs n'ont pas une capacité équivalente à faire valoir leur point de vue. Les privés, en lien avec des pouvoirs publics en retrait sur le plan économique et désormais politique, consolident leur position sur le marché régional.

Le 31 décembre 2015, à la suite du refus des centres de collecte de recevoir du lait des producteurs¹⁷⁸, les éleveurs de bovins manifestent à l'appel du syndicat régional des agriculteurs devant le gouvernorat pour demander à l'État d'acheter les quantités de lait nécessaires pour la fluidification du marché, et de trouver de nouveaux débouchés à l'exportation. Des quantités de lait sont déversées sur la voie publique en signe de protestation.

¹⁷⁸<http://www.lapresse.tn/component/societe/?task=article&id=108466>



Figure 75.31 décembre 2015 : Sit-in devant le siège du gouvernorat. Source : URAP, Gabès, 2016



Figure 76. 31 décembre 2015 : Lait déversé devant le siège du gouvernorat. Source : URAP, Gabès, 2016

En février 2016, un sit-in est organisé par les membres de la SMSA de Menzel. La route est bloquée par les manifestants, ainsi que le passage des transporteurs de lait. « On a dit à

*Délice*¹⁷⁹ : *Soit vous achetez tout notre lait, soit vous ne vendrez rien dans Gabès, pas même un yaourt* » explique un des instigateurs du mouvement, soulignant le durcissement du conflit. Pendant un mois, les collecteurs privés acceptent d'acheter le lait au prix fixé par les éleveurs, mais cela ne permet pas de résorber durablement la crise de l'écoulement des productions. « *En 2015, on avait fait une opération similaire avec le prix de l'alfa, des aliments pour les animaux. Ce type d'actions, désormais, ça semble la seule solution* » explique Habib, un des responsables de la SMSA, témoignant ainsi de l'impasse des concertations pour résorber la crise.

Ces mobilisations s'inscrivent ainsi dans une stratégie d'occupation de l'espace public, et plus particulièrement dans ses lieux de pouvoir les plus symboliques, supports d'un rapport de force entre producteurs, entrepreneurs privés, et pouvoirs publics. Ces formes d'engagement, dans un cadre syndical classique, n'en restent pas moins fortement significatives de la politisation des revendications, et visent à remettre en question les modèles de commercialisation. La pression sur les éleveurs oasiens exacerbe les conflits et s'articule à une crise de l'ensemble de la filière à l'échelle nationale. En effet, entre octobre 2015 et mai 2016, plus de 42 millions de litres de lait ont été déversés sur la voie publique dans les différentes régions tunisiennes (La Presse, 05-05-2016). Après celle de 2011, la crise de 2015-2016 met à nouveau en lumière les difficultés d'une filière à remettre en question les situations de monopole dans la collecte et le conditionnement. La crise des « quotas laitiers », qui dépasse le seul cadre régional gabésien, ainsi que les aléas de la conjoncture, comme la fermeture du marché libyen qui absorbait une part importante de la production, maintiennent les éleveurs sous pression, malgré des tentatives d'apaisement de l'État, qui achète en 2016 de 19 millions de litres, et le maintien d'une incitation à l'exportation par l'octroi de primes (La Presse, 2016). Inscrites à Gabès dans des enjeux locaux de diversification des activités agricoles oasiennes, ces mobilisations se situent dans un cadre plus large d'engagement, celui de la

¹⁷⁹ Industriels du secteur, avec Yogo et Vitalait.

réorganisation d'une filière longtemps conçue comme un fleuron de la modernisation de l'agriculture par les pouvoirs publics.

V.2.3.4 Structures coopératives oasiennes et conquête de l'autonomie : l'exemple du marché des aliments pour le bétail

Multipliant les sit-in, revendiquant un changement de statut, privés d'interlocuteurs, confrontés à des normes trop exigeantes, les groupements de producteurs tentent de s'organiser, entre syndicat régional et SMSA de Chenini à Gabès, pour acquérir une certaine autonomie. Celle-ci semble devoir passer par la production d'aliments concentrés à faible coût, permettant d'alléger la charge financière majeure pour les éleveurs et d'augmenter leurs marges. Dans l'oasis, les agriculteurs sont encouragés à cultiver le fourrage sur leurs parcelles pour tenter d'être indépendants, de la production à la transformation du lait. Le territoire oasien apparaît ainsi comme une ressource mobilisable, un levier d'action pour des collectifs d'agriculteurs marginalisés par les circuits de commercialisation classiques.

À Chenini, la coopérative décide à partir de 2013 de produire des aliments pour le bétail à prix avantageux. Comme nous l'avons vu précédemment, cette coopérative a une longue histoire. Aujourd'hui, elle s'intègre pleinement dans la reconfiguration des organisations collectives à l'échelle locale en cours depuis 2011, qui a vu la multiplication des SMSA au service d'une réorganisation de la gouvernance des filières. Entre tentative de dépassement d'un système coopératif que la majorité des agriculteurs restent réticents à intégrer, et émergence de nouvelles formes de groupements collectifs, la SMSA de Chenini s'appuie aujourd'hui sur une soixantaine d'adhérents pour organiser la vente des aliments pour les animaux aux adhérents (CRDA, 2016). Depuis 2013 et la crise des aliments pour le bétail, la SMSA de Chenini a créé une unité de fabrication d'aliments concentrés. Du fait des prix avantageux, le nombre d'agriculteurs qui en achètent augmente et la coopérative peut désormais se charger d'acquérir la matière première. En juillet 2011, la coopérative a 15 000 DT de dettes auprès du ministère des finances. Elle achète un camion de 25 T et de l'orge à l'Office des céréales. Un grand bassin avec une vis est construit pour la mise en sac automatique. Chaque sac est vendu 28 DT, contre 34 DT sur le marché (SMSA, 2016).

En 2016, le comité de direction de la coopérative déclare que la dette est remboursée¹⁸⁰. Les adhérents de cette coopérative sont des éleveurs de bovins de l'oasis de Chenini, aux superficies moyennes. Les coopératives oasiennes d'éleveurs bovins apparaissent mobilisées collectivement pour la renégociation des conditions de production et de commercialisation. Cependant, ces mobilisations restent inscrites dans des systèmes d'action qui renforcent les fractures du territoire. L'oasis n'apparaît pas comme un espace commun de mobilisation, et chaque coopérative est associée à un quartier de la ville et un GDA oasien, déployant ainsi diverses formes d'engagements, qui renvoie à la diversité des formes d'appropriation du territoire de l'oasis à Gabès.

V.2.3.5 L'organisation collective, élections et tensions

Si, à Tozeur comme à Gabès, l'organisation collective des agriculteurs apparaît comme une clé de la réussite pour près de 40 % des exploitations de l'échantillon, l'insertion effective des agriculteurs dans ces collectifs reste marginale (15 % des enquêtés seulement en font partie). Souvent associés aux structures collectives uniquement pour l'accès aux aliments pour le bétail et aux subventions, les syndicats d'agriculteurs ne sont pas très implantés dans les oasis. Cette faible présence s'explique aussi par l'ampleur des conflits internes à ces structures, espaces de tensions politiques et sociales.

Les élections aux syndicats régionaux ont ainsi donné lieu à des conflits importants. À Gabès, en 2011, le comité du syndicat régional en place est remplacé par un comité temporaire, fortement politisé, proche des partis islamistes (URAP, 2016). En 2013, l'élection permet le renouvellement du comité, mais n'empêche pas les contestations, en raison de la présence de listes partisans (URAP, 2016). À Chenini, la coopérative tente de renouveler tous les 2 ans un tiers de son comité, mais se heurte à des difficultés de gouvernance (SMSA Chenini, 2016). La quête de légitimité des comités directeurs va ainsi de pair avec la difficulté d'infléchir les modalités de commercialisation. Il en va de même à Tozeur, et si les groupements d'éleveurs bovins n'y sont pas présents, les enjeux se situent autour de la commercialisation des dattes. Les élections syndicales régionales donnent ainsi lieu à des conflits exacerbés. En 2013, le renouvellement du comité est invalidé, à la suite des protestations des agriculteurs qui accusent les partis politiques

¹⁸⁰ Entretiens 2013.

d'avoir manipulé le scrutin pour une victoire à trois voix près. Les GDA ne sont pas conviés à participer au scrutin, et sur les 814 adhérents, seuls 122 sont convoqués. Parmi ceux-ci, 40 ne sont pas agriculteurs et tous sont accusés d'être proches du gouvernement. Le GDA de R'bat porte plainte. Le local de l'Union Régionale est incendié. Au niveau de l'union locale, plusieurs membres des nouveaux comités démissionnent et le président élu est mis en cause car il n'est pas agriculteur (GDA R'bat, 2014). Ces conflits ouverts soulignent l'ampleur des enjeux que représentent ces structures d'encadrement des producteurs à l'échelle locale.

L'exemple de la filière lait à Gabès que nous avons développé ici illustre comment les agriculteurs tentent, depuis 2011, de s'organiser et d'infléchir les modes de commercialisation au sein d'une diversification de collectifs : entre coopératives historiques, nouvelles SMSA, et syndicats agricoles régionaux. Les perturbations économiques et les crises de gouvernance contribuent à donner de l'ampleur à ces mouvements disparates, faiblement structurés. D'une part, ceux-ci renforcent les fractures du territoire oasien, et d'autre part, ils contribuent à la reconfiguration des pouvoirs entre élites économiques, agriculteurs, et politiques locales. Le développement durable des oasis, objet commun des discours de toutes ces organisations, se traduit dans les faits par des revendications pour le renforcement du statut des producteurs sous pression. L'oasis apparaît comme un réservoir foncier, comme une ressource pour la conquête d'autonomie des producteurs vis-à-vis des privés. De son côté, l'espace de la ville se construit comme espace de conquête politique. C'est le lieu de démonstration des revendications, le théâtre de la renégociation des conditions de commercialisation des productions oasiennes. Ces mobilisations interrogent finalement le rôle de l'oasis dans la redéfinition des modèles de gouvernance collective des ressources, au-delà des formes idéalisées traditionnelles ou des cadres syndicaux classiques. Ces nouvelles formes d'organisation participent ainsi à l'émergence d'un espace critique, dans lequel la durabilité des oasis n'est pas tant un enjeu environnemental, qu'un enjeu économique d'affirmation locale.

V.2.4 *Le travail agricole, point aveugle des revendications oasiennes*

Aux côtés de ces mouvements émergents d'organisation collective des producteurs et des conflits associés à la redéfinition des conditions de commercialisation et d'accès aux

ressources, la main d'œuvre agricole, sur laquelle repose de manière encore intensive une agriculture oasienne ancienne faiblement mécanisée, reste inaudible. Ce paradoxe est au cœur de la montée en puissance des revendications des travailleurs de l'oasis. Pièce essentielle de l'activité oasienne, sur les plans techniques et environnementaux de la densité et qualité de l'effectif de palmiers dattiers, mais aussi pour la qualité et la variété des cultures intermédiaires, ils restent une catégorie peu présente dans la littérature, et tout à fait absente des réflexions en termes de durabilité des dynamiques du développement à l'échelle locale. Longtemps assurée par une main d'œuvre esclave¹⁸¹, mais aussi à travers différentes formes de servage, les travaux de l'oasis sont un lieu de cristallisation des rapports de force, entre propriétaires et travailleurs (Larguèche, 1991). Lieu de confrontation des légitimités, la question de la main d'œuvre met en scène la lutte pour l'appropriation de l'espace oasien, entre deux catégories d'acteurs, dont les liens au territoire sont construits sur des pratiques fortement différenciées. Trop rare, peu qualifiée, peu efficace, trop chère-, la main d'œuvre apparaît aux propriétaires comme une contrainte majeure pour la valorisation de leurs exploitations. Sans statut, mal rémunérés, peu reconnus, affectés à des travaux dangereux, les travailleurs revendiquent une meilleure prise en considération de leur rôle dans la production du territoire oasien. Entre ces deux pôles se construit un espace de confrontation et de reconfiguration des rapports de pouvoir dans l'oasis.

Dans le contexte de transformation des territoires oasiens et de diversification des formes de valorisation, à l'intersection des problématiques foncières, économiques, environnementales, et politiques, la question de la main d'œuvre agricole oasienne révèle une situation de crise.

V.2.4.1 Une ressource stratégique en crise

Cette crise renvoie aux politiques de diversification économique des régions oasiennes, qui, en reconfigurant en profondeur la vocation de ces espaces, ont contribué à « aspirer »

¹⁸¹ « Dans les oasis du sud tunisien, relais pour le commerce caravanier, les groupes noirs étaient employés dans l'économie agraire et surtout dans les travaux d'irrigation. Les sources d'archives abondent en témoignages sur les formes d'exploitation économiques des esclaves dans les travaux des champs et autres, dans les oasis et régions du sud. C'est d'ailleurs là que nous avons pu constater les survivances de l'esclavage après l'abolition de 1846 et jusqu'au début du XX^e siècle. » Abdelhamid Larguèche (1991)

une part importante des travailleurs agricoles vers de nouvelles activités. D'autre part, la conjoncture politique ouverte depuis 2011, contribue à redéfinir les conditions de mobilisation de la main d'œuvre agricole, en lien avec les aspirations à la justice sociale portées par la révolution. Si plus de 85 % des exploitants oasiens font appel à une main d'œuvre extérieure à la famille (journaliers, *khammès*, salariés, *chérik...*), 2/3 des enquêtés considèrent qu'elle manque, n'est pas assez qualifiée (pour 1/3 des exploitants), trop chère (40 %), ou pas assez « sérieuse », motivée. Plus que sa rareté, c'est la qualité et l'efficacité générale de cette main d'œuvre qui est mise en cause, dans un contexte où les salaires journaliers ont explosé, atteignant 18 DT/jour en moyenne pour les hommes et 12 DT/jour pour les femmes¹⁸².

« *Avant la révolution, tu travailles 9 h pour 12 DT, maintenant c'est 5 h pour 20 DT* » explique Mohamed, propriétaire de 0,5 ha à Gabès en 2014, pour souligner l'ampleur de la problématique de la main d'œuvre. Ce faible investissement supposé des travailleurs est une critique récurrente de la part des propriétaires, qui leur font ainsi porter la responsabilité de la dégradation de l'étagement des cultures dans l'oasis, dont ils sont traditionnellement responsables. « *Ça fait trois ans que je ne mets plus de cultures au sol car ce n'est pas rentable. Il n'y a pas de travailleurs, et ceux qui sont là ne travaillent pas. C'est un grand problème* » déplore Mahmoud, propriétaire de 3 ha à Tozeur, soulignant les conséquences directes de la disponibilité de la main d'œuvre sur l'orientation de son exploitation.

¹⁸² Entretiens 2014



Figure 77. Les khammès, garants de l'entretien des cultures au sol, à Tozeur, 2014

Jugés « trop revendicatifs », exigeant des salaires désormais hors de portée d'un agriculteur moyen, les travailleurs agricoles paraissent difficiles à mobiliser pour les propriétaires qui se tournent de plus en plus vers une main d'œuvre originaire d'autres régions, de manière ponctuelle, pour réduire les coûts et limiter les conflits. Objet d'inquiétude pour les propriétaires, la disponibilité de la main d'œuvre apparaît alors comme un facteur crucial de l'orientation des cultures, plus largement de la viabilité des exploitations, et plus globalement, de l'oasis. Sans main d'œuvre, plus d'oasis. Face à cette situation, certains se tournent vers la mécanisation, limitée au travail du sol. « *Moi je préfère un motoculteur, c'est beaucoup moins cher, c'est plus propre et c'est plus rapide que la main d'œuvre* » explique Fathi, locataire d'une exploitation de 0,6 ha à Gabès en 2014. Les équipements et les outils représentent ainsi désormais un poste d'investissement conséquent à Gabès (27 % de l'échantillon), où la petite mécanisation complémentaire, telle que faucheuse mécanique et asperseur, ou motoculteur, est plus aisée qu'à Tozeur (12 %), du fait de la plantation des palmiers en pourtour de parcelles. Sur les deux terrains, près de 60 % des exploitants de l'échantillon déclarent avoir recours à davantage

de matériel qu'auparavant. Cependant, pour certains travaux, se passer de la main d'œuvre reste impossible. Ainsi, la fécondation des palmiers et la récolte cristallisent les tensions aux moments décisifs de la saison agricole.

V.2.4.2 Des conflits qui illustrent des antagonismes sociaux hérités

Si ces tensions sont présentes sur les deux terrains, elles sont exacerbées à Tozeur où le palmier constitue l'essentiel du capital économique de l'exploitation, et où la polarisation sociale et foncière entre grands propriétaires et travailleurs sans terre reste une caractéristique centrale de la structure sociale de l'oasis.

« -Qui va monter dans ces palmiers ? Ce sont des acrobates. Et il n'y a plus d'acrobates, dans 5 ans peut être que ce sera la catastrophe.

-Ce n'est pas grave, on va polliniser par internet ! »

Cette boutade d'un khammès de Tozeur, répondant à la remarque du propriétaire de l'exploitation dans laquelle il travaille, souligne l'ambiguïté des rapports entre propriétaires et travailleurs, entre défiance, mépris, et interdépendance. En rappelant « l'acrobatie » des ouvriers agricoles, le propriétaire souligne non seulement la maîtrise technique de l'ouvrier, mais aussi le danger de ces travaux, réservés à une catégorie sociale bien spécifique. Cette spécialisation, autant qu'une reconnaissance du savoir-faire oasien, est aussi une manière de mettre en évidence le rapport de domination historique entre les propriétaires et les travailleurs. La solution technologique, moderniste, proposée ironiquement par le khammès au propriétaire, souligne l'ampleur des antagonismes sociaux dans l'activité agricole oasienne. Sa pratique différenciée entre propriétaires et travailleurs, apparaît comme le support d'une légitimité différenciée sur le territoire.

V.2.4.3 Du khammès au salarié : revendications de justice sociale : une intensification des tensions

Dans ce contexte de crise du travail oasien, les revendications de la main d'œuvre ont pris de l'ampleur depuis 2011, et s'articulent étroitement aux aspirations à plus de justice sociale portées par la révolution. À Tozeur, l'exemple des *khammès* est significatif

de la confrontation des formes d'appropriation de l'espace oasien, levier politique d'une redéfinition des conditions de pratiques de l'activité agricole.

Le *khammessat* est un statut ancien de métayage « au cinquième », proche du servage. Même s'il bénéficie historiquement d'un statut différent, le khammès effectue globalement les mêmes travaux que l'esclave¹⁸³ (V. Pâques, 1964). Attaché à un jardin, il reçoit le cinquième de la récolte des dattes, et dispose des cultures intermédiaires et au sol. Statut autrefois présent sur l'ensemble du territoire tunisien, il persiste au Jerid, particulièrement dans l'oasis ancienne de Tozeur, en lien avec une agriculture qui repose, à l'inverse de celle des zones littorales, sur un faire-valoir indirect. Ce statut, qui lie un travailleur à un propriétaire de manière informelle, reste associé à un statut de marginalisé, socialement stigmatisant. À Tozeur, les *khammès* sont souvent originaires des mêmes quartiers, ainsi, 40 % des khammès enquêtés sont originaires du village oasien de Saharaoui.

« *Moi je suis né dans le jardin, et mon père a passé sa vie dans ce jardin. Mais le khamessat, c'est un statut social pourri, qui n'a pas changé depuis l'Indépendance* » explique Fedi, khammès de 25 ans diplômé en menuiserie, qui travaille désormais dans un jardin de la zone d'Abbess. Caractérisée par un fort ancrage local, la pratique de l'oasis des khammès se construit à l'échelle de l'exploitation. Par rapport aux salariés agricoles qui touchent un revenu mensuel, les khammès revendiquent désormais une évolution de leur statut.

« Il faut que le khammes soit le chef, parce que les propriétaires ne connaissent rien à l'agriculture. Ils ne savent pas irriguer, ne savent pas les dangers réels de l'activité. Ils ne comprennent rien aux palmiers. [...] Nous, on veut plus que le 1/5ème, on veut au moins 50 % des palmiers, et on veut la venue d'un expert pour estimer la production des dattes. Parce que le propriétaire à la fin de l'année divise le gain par 5, puis par 12, avant même de toucher réellement

¹⁸³ « Dans les oasis, l'esclave était surtout utilisé soit comme domestique, soit pour creuser les puits et les canaux d'irrigation ; il travaillait aussi du lever au coucher du soleil et recevait en échange un plat de couscous. Lorsqu'il devenait chouchane, son statut était celui de khammès (travailleurs au quint) et il touchait un pourcentage sur la récolte, mais son travail restait le même. » V. Pâques, 1964

l'argent. Et il nous paye par mois, comme ça il nous tient. On ne peut rien faire. Mais un propriétaire qui vend pour 5 000 DT et donne 1 000 DT, en vérité c'est de l'exploitation » expose Jamel, khammès de 45 ans.

Cette revendication d'une inversion des responsabilités et d'une reconnaissance sociale s'inscrit dans un rapport de force toujours en négociation entre propriétaires et khammès. Il existe autant d'arrangements et de « contrats » que de khammès et de propriétaires. Après la révolution, les revendications des khammès se sont politisées, et la tension s'est accrue.

« Les gens ont peur des propriétaires, parce que ce sont eux qui ont le pouvoir. [...] Et depuis la révolution, il y en a qui sont devenus plus méchants, car ils savent que les khammès n'ont pas d'autre choix pour travailler », raconte Mohamed, khammès dans la zone d'Abbes.

Longtemps inaudibles, les revendications des travailleurs agricoles s'affirment en lien avec une remise en question des modèles de gestion des ressources. Plus qu'une opposition frontale entre propriétaires et travailleurs, la diversification des logiques de valorisation construit une dynamique de mobilisation qui repose plutôt sur la mise en lumière des injustices subies par cette catégorie marginalisée d'oasien.

Alors que les propriétaires ont développé un discours sur la faible efficacité et la rareté de la main d'œuvre, celle-ci tente d'entamer une négociation sur les conditions de travail. Monter dans les palmiers est une activité dangereuse, et pour cela, le khammès revendique une assurance, mais plus largement une légitimité dans la gestion et l'orientation de l'exploitation. Le propriétaire est renvoyé à un simple rôle d'investisseur

par ceux-ci, que les parcelles soient spécialisées en phoeniciculture, diversifiées, ou tournées vers les activités de loisirs.



Figure 78. Khammès récoltant le legmi, zone de Abbes, Tozeur, 2014

« Il n'y a pas de sécurité, il y a des accidents, des morts, donc les jeunes partent ! [...] Si on se blesse, on est mis de côté pendant six mois, et on perd tous les bénéfices. Si on tombe d'un palmier, tout le monde s'en fout. Il nous faudrait au moins une assurance » revendique Fahid khammès dans la zone de R'bat. Privé de terre, marginalisé socialement, le khammès ne peut pas compter sur des revenus réguliers. Ne pouvant obtenir de subventions du fait de

l'absence de statut juridique sur la terre qu'ils exploitent, ils sollicitent donc les propriétaires pour sécuriser leur activité et obtenir une assurance. « *Pour un propriétaire, 33 DT/semestre de cotisation sociale, ce n'est rien. Mais il faut juste le décider* » affirme Fahid. Pour cela, certains khammès appellent à s'organiser collectivement.

« Si on n'est pas payé comme il faut, on doit faire une grève de la pollinisation, faire une autre révolution, parce que là, nous ne sommes même pas des citoyens [...] Il nous faut une organisation collective, sinon on ne va rien faire, et rien changer » s'emporte Mehdi, khammès de 30 ans, dans une des plus grandes exploitations de Tozeur.



Figure 79. Khammès à Abbes, Tozeur, 2014

Ce passage à la mobilisation collective effective reste cependant hypothétique. Les conflits entre propriétaires et khammès restent pour l'essentiel internes aux exploitations, même si la mobilité des travailleurs entre les jardins et la forte solidarité entre les travailleurs

construisent des lieux de diffusion des revendications. La politisation des revendications s'articule aussi avec la diversification des conditions et statuts des travailleurs oasiens, entre les khammès eux-mêmes, les salariés, ou les journaliers.

À la croisée d'enjeux fonciers, sociaux, et économiques, les revendications de la main d'œuvre ont pris de l'ampleur depuis 2011. En lien avec l'ouverture du champ politique, l'exacerbation des tensions et conflits entre propriétaires et main d'œuvre agricole s'inscrit dans un débat national pour la justice sociale. Cependant, ces travailleurs agricoles restent largement invisibles dans les débats sur la durabilité des territoires oasiens et sur les nouvelles perspectives de valorisation. L'émergence de nouvelles formes de mise en valeur se revendiquant du développement durable est loin d'avoir enrayé ce processus de marginalisation. Au contraire, la main d'œuvre agricole continue de s'inscrire dans un espace social informel, infra-oasien, fragmenté, qui échappe largement aux territorialités dominantes dans l'oasis.

V.3 Conclusion

L'exacerbation de ces conflits et revendications s'inscrit dans un contexte de concurrence sur les ressources et de mise en cause des modèles de gestion. En lien avec les nouvelles dynamiques de valorisation et les discours sur la durabilité, se pose la question des conditions et critères sociaux de la pérennité des territoires oasiens. Ressource pour une diversité d'acteurs aux intérêts et modèles divergents, le territoire oasien apparaît fragmenté par l'émergence de discours critiques sur le mode d'accès aux ressources. Si elle reste facteur de domination et de disparités socio-spatiales, l'eau est l'objet d'une demande d'affirmation collective pour la reconfiguration d'un système permettant l'accès à tous à une ressource gratuite et de qualité. L'exemple de la filière laitière souligne les formes prises localement par un mouvement national de reconfiguration des organisations de producteurs, autour d'une refonte des champs d'action des acteurs privés, étatiques et collectifs. La durabilité oasienne, revendiquée comme objectif des promoteurs de la filière bovine dans l'oasis, se dote d'une dimension sociale qui met en question l'approche uniquement environnementale de protection des oasis ainsi que l'argument du développement économique comme premier outil de sauvegarde. En ce qui concerne la main d'œuvre, peu présente dans les débats publics à l'inverse des deux autres types d'objets de conflits (autour de l'eau et de la commercialisation au sein des

groupements de producteurs), l'affirmation d'une parole critique souligne la reconfiguration rapide des rapports de force entre travailleurs et exploitants.

Dans le contexte de politisation des enjeux d'accès aux ressources, l'oasis apparaît comme un « lieu familial » particulièrement « disputé », incarnation possible de nouvelles logiques et de nouvelles appropriations, débordant le seul cadre oasisien.

VI Chapitre 6 : L'oasis, un territoire ressource pour la reconfiguration des modèles ?

Dans un contexte de diversification des mobilisations et revendications, et de mise en récit renouvelée du développement, l'objet de ce chapitre est de caractériser les différentes formes de requalification patrimoniale des territoires oasiens et l'enjeu en termes de changement des modèles.

Les mouvements de 2010-2011 ont mis en lumière les revendications d'espaces et d'acteurs marginalisés, et ont fait apparaître « la diversité des modèles de développement en crises » (Hibou, 2011 ; Bono *et al.*, 2015). Nous avons observé (Chapitre 5) comment ces modèles sont remis en question dans les oasis. Il s'agira ici d'examiner comment la diversification des formes de valorisation et l'émergence de nouvelles initiatives qui se réclament de la durabilité, invitent à repenser plus finement la façon dont s'articulent sur le terrain les dimensions politiques et sociales des initiatives locales d'une part, et le recul du paradigme de la modernisation d'autre part. En effet, la diversification des appropriations de l'espace oasien contribue à renouveler les types de lien entre espace local et espace global. Il s'agira de comprendre comment le territoire oasien se construit comme « espace de citoyenneté » (D'Aquino, 2002), dont la réhabilitation permet de créer les conditions de « l'invention politique ».

Espaces d'un militantisme ancien et original, les oasis apparaissent désormais comme des lieux privilégiés d'exploration des politiques de durabilité et de modèles associés. Au cœur d'un plaidoyer à différentes échelles pour leur sauvegarde, les oasis apparaissent comme capables d'incarner et de porter un discours et un modèle alternatif de développement, avec la construction d'un cadre référent critique, ressource mobilisable par différents acteurs. Pourtant, au-delà de cette rhétorique du changement de paradigme, du modèle conventionnel au modèle alternatif, du recul de la modernisation à l'émergence de nouvelles valeurs comme la patrimonialisation, l'oasis apparaît comme un espace symbolique des luttes pour une renégociation du contrat social local.

VI.1 L'oasis, promotion d'un lieu de renégociation des modèles

VI.1.1 Politiques de « Sauvegarde des oasis », incitation à la durabilité en réponse aux dégradations

VI.1.1.1 Processus de mise en valeur : une construction sociale

Alors que les dynamiques internes aux oasis permettent d'observer des stratégies de mise en valeur socialement différenciées, à l'origine de conflits et mobilisations plurielles, les discours en faveur de la sauvegarde des oasis continuent de les présenter comme un ensemble homogène, « bien commun » que tous les acteurs, exploitants, administrations, associations, s'accordent à protéger. Pourtant, la différenciation socio-spatiale du territoire oasien montre combien les lieux ne sont pas tous investis des mêmes valeurs. La hiérarchie des lieux répondant à une multiplicité de critères, la valorisation de l'ensemble du territoire de l'oasis s'inscrit dans un processus de construction sociale, « datée et localisée » (Ripoll et Gravari-Barbas, 2010). Pour l'analyser, nous nous appuyons sur une approche de la patrimonialisation comme grille de lecture des processus de valorisation, d'appropriation et de transformations des territoires (Veschambres, 2007) qui interroge la « spatialisation de la valeur » des lieux (Keerle, 2010), en établissant un lien étroit entre hiérarchies des espaces et inégalités sociales (Ripoll et Gravari-Barbas, *op.cit.*).

En effet, l'enclenchement d'un processus de valorisation patrimoniale est fortement associé à un contexte local et régional de crise et de conflictualité. Dans les oasis, la perspective de la disparition de ces milieux, profondément dégradés sur le plan environnemental, contribue à produire un contexte d'urgence, favorable à la mise en place de discours et projets de sauvegarde. D'un côté, cette dégradation réactive des sentiments d'attachements au lieu et des mobilisations collectives. De l'autre, la dévalorisation des oasis anciennes revêt plusieurs dimensions, politique, économique, et symbolique, et renvoie l'image de « zones d'ombres » du développement national. Objets d'une « stratégie nationale de sauvegarde », ou d'un « plan pour la gestion durable » les oasis apparaissent ainsi dans les discours des pouvoirs publics comme des objets privilégiés des politiques de développement durable (GIZ et Ministère de l'environnement, 2012).

« Aujourd'hui, le concept éco systémique de l'oasis, avec ses enjeux stratégiques majeurs dans l'occupation, la gestion et le contrôle de l'espace saharien et présaharien, est en

perdition sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs (émergence des pôles urbains et industrie, pollution, extensions illicites (intensification / monoculture, surexploitation des ressources en eau, morcellement, etc.). » (Abdedayem, 2015). Cette vision de l'oasis « en perdition » définit un contexte d'action, pour la mise en place rapide d'une stratégie de développement durable des oasis en Tunisie au niveau du Ministère de l'environnement. Or, c'est précisément cette disqualification d'un espace « traditionnel » en crise qui nourrit le processus de valorisation patrimoniale de l'ensemble du territoire oasien (Ripoll et Gravari-Barbas, *op.cit.* ; Janty, 2014). « Espaces autres », ils deviennent les supports privilégiés de la mise en valeur durable et patrimoniale. En effet, « les 'entrepreneurs de (re)valorisation' adoptent, s'approprient, ou produisent des argumentaires visant à rendre évidente la nécessité d'actions (ré)génératrices, produisant de nouvelles valeurs dont l'apport est d'autant plus important que l'état antérieur est dévalué. » (*Ibid.*, 2010) Cette menace est introduite ainsi, comme moyen de souligner l'implication collective pour la valorisation durable :

« Dans ces conditions, la durabilité des oasis traditionnelles est effectivement menacée bien que les exploitants restent très attachés à leurs terres qu'ils considèrent comme patrimoine familial à très haute valeur symbolique. La majorité des exploitants manifestent aujourd'hui leur engagement à se consacrer au travail de leurs exploitations [...]. De leur côté, les administrations locales, régionales et nationales sont prêtes à relancer les actions susceptibles de sortir les oasis de la spirale vicieuse de dégradation dans laquelle elles évoluent et les mettre sur la voie d'un développement participatif durable. Il y a aussi une émergence d'une force de plaidoyer, portée par plusieurs associations locales, qui a abouti à l'élaboration d'une charte nationale en mai 2012 pour la conservation dynamique et le développement des oasis en Tunisie. » (Abdedayem, 2015¹⁸⁴)

Ce processus de valorisation patrimoniale dans les oasis construit un champ d'action territorialisé, lieu politique de reconfiguration des pratiques et des modèles oasiens. Ce champ « de sauvegarde des oasis », permet d'observer les processus de transformation des modèles de valorisation et d'interroger la rhétorique de changement de paradigme du

¹⁸⁴ S. Abdedayem, « Plan d'action de la stratégie de développement durable des oasis en Tunisie », Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Direction Générales de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, Version provisoire, juillet 2015

développement au sein des « nouvelles formes de valorisation ». Entre la requalification d'anciennes pratiques dans un cadre innovant et l'intégration de nouvelles pratiques dans un cadre ancien, l'hybridation des modèles de valorisation oasien pose la question du rôle et des formes des stratégies innovantes dans un contexte national de reconfiguration du champ politique.

Pour cela, le consensus sur la construction d'un projet de valorisation des territoires oasiens interroge le processus d'émergence d'un espace politique local, en vue de son appropriation (D'Aquino, 2002) et souligne l'intérêt commun d'une diversité d'acteurs à se situer dans ce champ d'action, malgré des stratégies divergentes. Comme le souligne ici le rapport du Ministère de l'Environnement, la construction de la valeur des lieux est portée par plusieurs types d'acteurs : exploitants, associations, administration ou bailleurs de fonds, produisent des discours et représentations qui s'affrontent pour la protection et la promotion des espaces oasiens. Facteur privilégié de légitimation de groupes sociaux (Ripoll et Gravari-Barbas, *op.cit.*), le processus de valorisation des oasis interroge la différenciation sociale des stratégies et pratiques de l'espace. Les oasis offrent l'exemple d'un espace dont la promotion se construit dans un jeu d'échelles entre revendications locales d'une population désireuse de faire reconnaître ses spécificités, politisation des revendications à l'échelle nationale, et attentes et incitations globales pour la mise en valeur d'un territoire sous pression. L'espace politique de la « sauvegarde des oasis » construit un lien spatial qui reconfigure les relations local/global, avec une promotion des oasis qui s'organise à différents niveaux, par des groupes d'acteurs différenciés.

VI.1.2 *L'oasis, patrimoine mondial : légitimer un territoire*

VI.1.2.1 *La labellisation globale, une forme de légitimation pour le local*

Une dimension fondamentale du processus de valorisation patrimoniale des oasis repose sur l'inscription dans l'espace global des enjeux oasiens. Cette inscription se fait par l'intermédiaire d'acteurs qui sollicitent le regard exogène de l'expertise internationale (Gravari Barbas et Ripoll, *op.cit.*).

« *Estimant qu'elles paient un tribut injuste à un mode de développement arbitraire qui les condamne, les oasis refusent de mourir et lancent un appel au monde pour une mise en œuvre effective du développement durable* »¹⁸⁵

En effet, faire entrer les oasis dans un cercle vertueux, c'est d'abord les faire rentrer dans un système de valeurs « extra-locales », c'est « mettre à l'heure mondiale la pendule locale » (Ripoll et Gravari-Barbas, *op.cit.*). Cependant, ce « branchement » de l'espace local à un système de valeurs globalisé va de pair avec une quête d'enracinement, d'authenticité locale (Théry, 2006). En effet, avec l'affirmation du concept de développement durable, les espaces marginalisés du développement national deviennent des « hauts lieux » d'une construction patrimoniale à l'échelle globale, support d'un « autre monde durable possible » (Goeury, 2010). Cette attractivité singulière est ancrée dans les oasis dans la représentation idéalisée d'un âge d'or préindustriel, où la fertilité légendaire de l'agriculture s'alliait au prestige de cités de commerce et de culture. L'articulation des tissus urbains et agricoles, en complémentarité avec le pastoralisme de la steppe, semble y constituer un modèle historique de gestion durable des ressources oasiennes. Elles sont ainsi désignées comme « expériences éprouvées et vivantes de développement durable » dans le document de plaidoyer « La voix des oasis », produit par le Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis (RADD0)¹⁸⁶, au sommet de la terre de Johannesburg, en 2002.

Dans ce contexte ambivalent de dégradation d'une part et de requalification d'autre part, les oasis font l'objet de procédures de labellisation visant à protéger leurs caractères exceptionnels et universels. Ces procédures passent par l'intégration des oasis à des projets et cadres définis à l'échelle mondiale par les institutions internationales comme l'UNESCO ou la FAO, et témoignent du « tournant territorial » de l'économie globale, marqué par l'intérêt croissant apporté à la valorisation des spécificités du local, conçu comme valeur ajoutée dans la compétition globalisée. Dans les oasis, ce processus de valorisation se met en place dès la fin des années 1980. Le club UNESCO de Chenini-Gabès,

¹⁸⁵ L'Appel des Oasis, RADD0, Sommet de Johannesburg, 2002

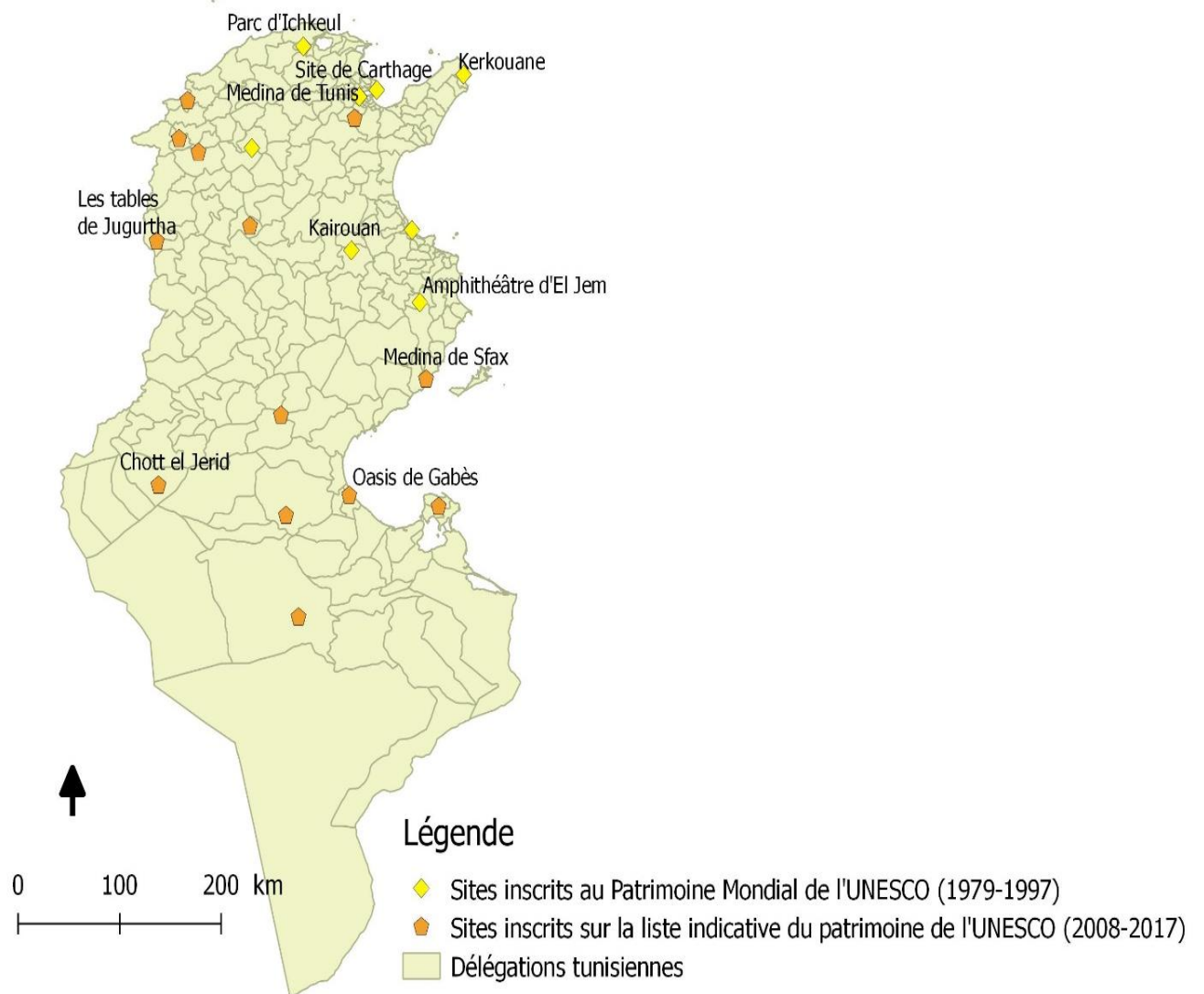
¹⁸⁶ Né en 2011, le Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis (RADD0) est un réseau international d'associations actives au Maghreb et au Sahel pour la sauvegarde des oasis et pour la promotion du développement durable en milieu oasien. Il est présent en Tunisie, au Maroc, en Algérie, en Mauritanie, au Tchad et au Niger (www.raddo.org) [cf. infra sur la constitution et les enjeux de ce réseau.]

membre de la fédération tunisienne des clubs UNESCO, est créé par un petit groupe de militants locaux. En 1992, avec l'appui de la fédération tunisienne des clubs UNESCO, il organise un meeting international intitulé « Les oasis, patrimoine mondial de l'humanité », en partenariat avec les clubs UNESCO de France¹⁸⁷. À la suite de ce séminaire, le club entame une démarche pour le classement de l'oasis de Gabès comme patrimoine de l'UNESCO, par l'intermédiaire de la FMACU (Fédération Mondiale des Associations Centres et Clubs Unesco), et l'association de sauvegarde de l'oasis est créée¹⁸⁸. Dans le cadre de la décennie 1988-1997 pour le développement culturel de l'UNESCO, l'oasis de Chenini est d'abord inscrite sur la liste des « Trésors du monde », qui vise à reconnaître sur le plan local l'action d'une population pour la conservation et préservation de son patrimoine, et à l'échelle internationale la spécificité d'un modèle qui *« concourt, avec tous les autres 'Trésors', à la reconnaissance de l'universalité des valeurs culturelles et des identités culturelles. »*¹⁸⁹ En 2008, la demande soumise par le Ministère tunisien de l'Environnement et du Développement Durable est acceptée et l'oasis de Gabès dans son ensemble est placée sur la liste indicative pour un classement au patrimoine mondial de l'UNESCO. Son inscription confirme la reconnaissance d'une « Valeur Universelle Exceptionnelle », qui repose sur trois points : l'originalité de sa situation littorale, la richesse de sa faune et de sa flore, et la reconnaissance de l'efficacité de ses savoir-faire locaux. *« C'est un paysage exceptionnel, intimement lié à l'action de l'homme qui par l'utilisation judicieuse de l'espace (cultures en étages) mais aussi raisonnée de l'eau (système de partage des eaux) a permis depuis des siècles de favoriser l'émergence d'espaces relativement grands de végétation luxuriante dans des régions arides qui ont fixé les populations alentours. » Unesco, ibid.*

¹⁸⁷ Entretiens 2012

¹⁸⁸ Nous reviendrons sur la dynamique associative plus en détails dans la section suivante.

¹⁸⁹ http://www.fwtunesco.org/?Home:Amis_des_Tresors_du_Monde:Operation_A.T.M.



Source: whc.unesco.org

Carte 35. La deuxième vague de patrimonialisation (2008-2017) : l'oasis de Gabès, un des sites « patrimoine de l'UNESCO » en Tunisie. Source : whc.unesco.org ; Réalisation : I. Carpentier

En s'inscrivant dans ce cadre patrimonial défini par l'UNESCO, les oasis sont caractérisées par la primauté de la dimension esthétique, espace de conservation de biodiversité *in situ*, au détriment d'une mise en lumière des logiques sociales et politiques qui les traversent. Espaces à protéger avant tout pour leur « nature » exceptionnelle et pour la « végétation luxuriante », l'inscription des oasis au patrimoine mondial alimente les représentations qui en font des « paradis agraires » (Goeury, 2010), modèles traditionnels de gestion raisonnée des ressources. Idéalisées à la fois par les activités touristiques qui en glorifient le paysage exceptionnel, et par les activités des collectifs associatifs qui présentent la luxuriance comme outil pédagogique de reconfiguration des modèles de

développement¹⁹⁰, les oasis symbolisent la différenciation des modes d'appropriations de l'espace.

Face aux limites d'une telle approche de leur valorisation, limitée à la protection environnementale de territoires réduits à leur dimension esthétique et « naturelle », faisant des oasis l'équivalent d'un parc naturel, le programme Système Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM)¹⁹¹ de la FAO tente d'aller plus loin, revendiquant un concept « distinct et plus complexe » que celui de patrimoine ou d'aire protégée¹⁹². La FAO définit ainsi les SIPAM en 2002 comme des « *systèmes d'utilisation des terres et des paysages remarquables, riches en diversité biologique et évoluant en coadaptation avec une communauté (humaine) à son environnement, ses besoins et ses aspirations au développement durable* », en attachant une importance particulière à l'agriculture et à ses effets sur les territoires. En 2008, les systèmes oasiens intègrent le programme, non seulement comme paysages exceptionnels, mais comme systèmes porteurs de développement durable et de « coadaptation entre une société et son environnement » (FAO, 2008). Concept opérationnel à l'échelle mondiale, la notion de SIPAM vise donc à reconnaître le « génie agraire » d'agrosystèmes traditionnels menacés, « espaces lointains » du développement globalisé, renforçant là encore les représentations d'agrosystèmes modèles *in vivo* de développement durable. En effet, les oasis sahariennes constituent un des systèmes choisis par la FAO pour le programme, l'oasis de Gafsa étant le point focal de l'action en Tunisie. Le membre porteur du projet étant originaire de Gafsa, c'est elle qui est choisie pour accueillir le projet. Affichant une volonté de « conservation dynamique », ce projet comporte plusieurs volets (protection environnementale, développement de l'éco-tourisme) visant à tenir compte de la complexité d'espaces locaux multifonctionnels. Ce double volet est un classique des projets de développement durable local, combinant activités économiques et protection de l'environnement, au détriment

¹⁹⁰ L'exemple du « Jardin de la biodiversité », projet de jardin conservatoire, muséographique, que l'on trouve dans l'ensemble des oasis, est à ce titre significatif, comme nous le verrons.

¹⁹¹ SIPAM : Système Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial ; FAO : Food and Agricultural Organisation

¹⁹² <http://www.fao.org/giahs/fr/>

d'un volet social, parent pauvre des projets de développement durable (Sébastien et Brodhag, 2004).

VI.1.2.2 *Consensus pour la sauvegarde : la promotion d'un espace d'action collectif après 2011*

Dans ce contexte de requalification patrimoniale, les oasis, labellisées selon des critères globalisés, font l'objet après la révolution d'une diversité de programmes de soutien et de valorisation soutenus par les bailleurs de fonds internationaux. Ainsi, en 2010-2011, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) mobilise des fonds pour « l'Appui au Programme de Micro Financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF - FEM) dans les oasis de la Tunisie ». En 2013, le Ministère tunisien de l'Environnement en collaboration avec la coopération allemande, la GIZ (*(Deutsche) Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*), publie un rapport intitulé « Les oasis de Tunisie à protéger contre la dégradation et les effets du changement climatique ». En 2014, le projet « *Oases ecosystems and livelihoods project* », porté par le Ministère de l'environnement est financé par la Banque Mondiale à hauteur de près de 6 millions de dollars (WB, 2014¹⁹³). Un des responsables du projet au sein du ministère de l'Environnement explique ainsi la démarche : « *L'objectif est l'amélioration des conditions de vie et de l'écosystème oasien, en liant le contexte social et environnemental. [...] On se concentre sur les oasis traditionnelles, on va faire des ateliers, des experts sont en train de faire les diagnostics. On est dans la procédure Banque mondiale. On fait une expertise pour définir une stratégie, construire un modèle de gestion de l'espace, car le territoire oasien est très complexe : est-ce urbain ou rural ? De l'agriculture périurbaine ? Il y a également plusieurs enjeux environnementaux, économiques, et historiques. Avant, on traitait les problèmes de façon sectorielle. Nous, on soutient l'idée d'un patrimoine agricole, culturel, touristique... Il y a déjà plein d'initiatives dans ce sens, de gens qui veulent valoriser leurs territoires. Il faut cadrer ces activités, et les intégrer dans une stratégie globale, de long terme. [...] Les oasis, ce n'est pas que les dattes, c'est un tout écologique et social, et l'écotourisme aura une place importante* ». Cette description des objectifs du projet souligne la volonté du ministère de prendre en compte la diversité des dynamiques de valorisation dans une approche « intégrée », mais met en évidence certaines contradictions, entre le

¹⁹³<http://projects.worldbank.org/P132157/tn-oases-ecosystems-livelihoods-project?lang=en>

cadre global de la démarche, « la procédure Banque Mondiale », et la volonté de prise en compte de la « complexité » spécifique de territoires oasiens aux fonctions plurielles.



Figure 80. Le projet GDEO de la Banque Mondiale, 2014-2019

Cette contradiction se retrouve dans le « Plan d'action de la stratégie de développement durable des oasis en Tunisie » mis en place en 2015 par le Ministère de l'Environnement, en coopération avec le Fond Mondial pour l'Environnement. Ce plan d'action est présenté comme « l'aboutissement d'un processus de concertation, de participation et de mobilisation de tous les acteurs concernés par la problématique oasienne, qu'ils soient du secteur public, privé, ou de la société civile. Le plan d'action a ainsi intégré toutes les décisions et actions qui remplissent les conditions favorables à un développement durable, aussi bien sur le plan humain, qu'économique ou écologique » (Ministère de l'Environnement, 2015). L'accent porté sur la concertation et la participation associe ainsi réforme de la gouvernance et développement durable. Pourtant, la pluralité des appropriations du territoire, la réactivation de rapports de force et les divergences

d'intérêt des acteurs ne sont que très peu pris en compte, dans un contexte général de valorisation du consensus sur la durabilité et de désengagement de l'État. Ainsi, les conflits autour de la main d'œuvre ou de l'accès au foncier n'apparaissent pas dans ces projets, qui présentent l'objectif de durabilité comme dépourvu de conflits. Le consensus se fait ainsi au détriment d'une prise en compte des disparités sociales. Les projets de rationalisation et d'économie des ressources en eau offrent ainsi l'exemple de ces logiques contradictoires, qui encouragent de manière uniforme un usage plus parcimonieux, alors que l'eau fait l'objet d'une appropriation socialement différenciée, qui ne peut être soutenue de manière similaire par les pouvoirs publics selon le type d'acteurs. Par ailleurs, la concertation s'organise au sein d'une rhétorique de transition des modèles. En effet, l'objectif affiché par le programme est « *la transition des oasis tunisiennes vers des territoires prospères, accueillants, où les habitants sont les créateurs de leurs propres richesses, où les modes de vie sont viables et où les ressources sont sagement exploitées...* » (Abdedayem, 2015) Cette mise en scène du passage de l'oasis « victime » d'un modèle de développement prédateur à l'oasis « territoire prospère », support d'un modèle alternatif, passe pourtant largement sous silence la façon dont s'effectue la transition, de cette crise de la modernisation au nouveau modèle vertueux. Ce déficit d'analyse des transformations des pratiques et activités des espaces dans le contexte du retrait du paradigme de la modernisation n'est pas seulement le fait des programmes portés par les pouvoirs publics : la littérature scientifique tend aussi à faire l'impasse sur ces questions (Goodman, 2004). Nous nous intéresserons à la différenciation des stratégies et pratiques des acteurs pour promouvoir l'oasis comme espace de réinvention du politique.

Depuis 2011, et en moins de trois ans, ce ne sont donc pas moins de trois projets spécifiquement consacrés aux oasis anciennes qui sont financés par des bailleurs de fonds internationaux. Ce consensus, qui rassemble acteurs et projets, souligne l'émergence d'un nouveau « lieu politique » (D'Aquino, 2002), nouvel enjeu médiatique, celui de la sauvegarde, la protection et la valorisation des oasis tunisiennes. L'ensemble de ces initiatives, en inscrivant les territoires oasiens dans un cadre global, celui des sites du patrimoine mondial à sauvegarder, en font des étendards de ces valeurs universelles. Intégrés à un « imaginaire multi-spatial comme des idéaux types éthiques où pourrait se réaliser un véritable développement durable » (Goeury, *op.cit.*), la multiplication de ces projets interroge et redéfinit la nature de la contribution des oasis au développement

régional et national. Depuis 2011, les appels à la mise en place d'un « développement durable participatif », en lien avec les processus de « transition démocratique », font des territoires oasiens un espace de reconfiguration des liens du local et du global. En effet, ces projets et discours, qui marquent une attention accrue aux enjeux de sauvegarde et de protection des oasis, répondent avant tout à des injonctions extérieures de « durabilité » et de « bonne gouvernance ». Celles-ci construisent des représentations consensuelles qui « dépassent la réalité » (Goeury, *ibid.*), passant sous silence les urgences à l'échelle locale et les intérêts divergents d'acteurs qui ne maîtrisent pas tous de la même façon ces discours de gestion « durable » et « participative ». Les petits exploitants marginalisés ont ainsi bien du mal à faire entendre leurs voix et leurs revendications pour la redéfinition des modes de gestion et de commercialisation, et la construction de logiques durables. Le rapport de force contribue là encore à une polarisation du débat autour de certains acteurs bien insérés dans le jeu politique et économique. Ainsi, les initiatives locales de valorisation, pourtant au cœur des transformations des espaces oasiens, ne sont que peu intégrées à ces programmes qui envisagent le local de manière figée, négligeant le processus social et politique de construction de celui-ci (Goodman, 2004). Les initiatives individuelles déjà en action sur le territoire, les nouvelles concurrence et pratiques expérimentées dans l'oasis, n'apparaissent que rarement comme à la base de la redéfinition des projets. Les exploitants sont donc sollicités pour intégrer des projets, sans prise en compte de leurs dynamiques spécifiques. En effet, la structuration de ce champ de sauvegarde des oasis à l'échelle globale, par des acteurs internationaux et les pouvoirs publics s'inscrit plus globalement dans la « *competitive territoriality* » (Goodman, *op.cit.*). En reprenant les canons de la théorie néoclassique des avantages comparés, ces dynamiques ne remettent pas en cause fondamentalement les logiques de construction dissymétrique du territoire (Hibou, 2011 ; Bono *et al.*, 2015), ni celle du développement spatial inégal. Elles posent en revanche la question de la durabilité de ce modèle de valorisation des territoires, dans un contexte de prolifération des objets de patrimoine et des « origines protégées » (Goodman, 2004).

VI.1.3 ***Enjeux locaux et boom associatif : l'oasis comme territoire d'action***

Si le plaidoyer à l'échelle nationale et internationale en faveur des oasis est aujourd'hui consensuel, il s'articule et s'appuie sur l'affirmation d'une scène militante locale ancienne, essentiellement associative, qui s'est particulièrement diversifiée après la révolution

(Carpentier et Gana, 2014). Cet activisme local autour de la « sauvegarde des oasis » construit un « système d'action » d'interface, capable de réactiver dans l'espace oasien des liens sociaux entre dynamiques locales et pouvoirs publics ou bailleurs de fonds, et d'organiser un espace de débat autour des questions de partage des ressources, des pouvoirs et des lieux, à différentes échelles (Di Méo, 2006). Territoire de la proximité, l'oasis se constitue comme lieu « d'apprentissage citoyen » (D'Aquino, 2002), qui organise la mise en réseau des problématiques et actions de « sauvegarde » oasiennes. S'il ne peut être question de présenter dans le détail l'histoire de la structuration de la société civile dans les oasis, il s'agit plutôt de comprendre la manière dont la protection des oasis se construit comme enjeu politique, dans le cadre de l'émergence d'un discours critique des politiques de développement et de remise en question des modèles.

VI.1.3.1 Un plaidoyer ancien

À Tozeur comme à Gabès, ce champ militant pour la « sauvegarde des oasis » n'est pas né en 2011. Il remonte aux débuts des années 1990, au moment où le constat de crise du modèle moderniste apparaît inéluctable (cf. Chapitre 3), et se structure d'abord autour d'enjeux et de problématiques locales. À Gabès, ce sont les enjeux environnementaux liés à la remise en cause des politiques industrielles, la dénonciation des pollutions issues du groupe chimique, de la dégradation des terres, et de l'urbanisation qui dominent l'action locale. À Tozeur, le développement rapide du tourisme de masse à partir des années 90, en lien avec la raréfaction des ressources, donne lieu à une dénonciation précoce des politiques de gestion des ressources régionales et du développement touristique perçu comme prédateur et susceptible de remettre en cause l'équilibre du territoire oasien. L'essentiel de l'action associative locale vise alors à dénoncer les modèles de développement touristiques et à promouvoir la sauvegarde du patrimoine oasien, en particulier phoenicicole. En lien avec la montée en puissance des enjeux environnementaux, de nouvelles incitations des bailleurs de fonds internationaux, mais aussi de la volonté de l'État de se positionner comme « bon élève » du développement durable (cf. Chapitre 3), les associations qui œuvrent dans ce champ d'action se sont multipliées autour des années 2000 (Tainturier, 2017). Dans les oasis, ces initiatives collectives se concrétisent dès la fin des années 80, –comme nous l'avons vu–, autour de la dynamique des clubs UNESCO. Ceux-ci, regroupés dans des réseaux nationaux, régionaux et internationaux, se devaient d'agir dans les domaines de compétences de

l'UNESCO. La Tunisie comptait quatre clubs, tous oasiens, à Gafsa, Nefta, Tozeur et Chenini-Gabès, créés sur la « problématique de la préservation des oasis » (Tainturier, *op.cit.*). En faisant appel à une organisation internationale comme l'UNESCO, les fondateurs de ces clubs répondaient à divers objectifs. D'un côté, il s'agissait de garantir une sécurité d'action par rapport à l'État central et à son pouvoir de contrôle, mais aussi d'accéder à des financements étrangers (*ibid.*, 2017). Plus largement, saisir la ressource territoriale oasienne comme support de légitimité collective, par son inscription dans un espace d'action globalisé, permettait de s'extraire d'un contexte national caractérisé par la marginalisation et la « mise à l'ombre » de ces agrosystèmes anciens au profit des nouveaux espaces productifs et de nouvelles activités.

Ainsi, au début des années 1990, le club Unesco de Chenini-Gabès est le premier à se constituer¹⁹⁴. L'ASOC, directement issue de ce club, constitue l'association de sauvegarde des oasis la plus ancienne, la mieux structurée, et la plus symbolique de l'évolution des dynamiques collectives pour la protection des oasis, entre rhétorique de changement de paradigme du développement et construction d'un consensus sur la sauvegarde. Ce collectif a joué un rôle important dans la promotion du territoire oasien. Son évolution est significative de la politisation des dynamiques de sauvegarde des oasis, mais aussi de l'expansion d'un territoire d'action aux enjeux localisés à la mise en réseau internationale. En 1991, le club Unesco est à l'origine de l'organisation d'un séminaire à Gabès sur « Les conséquences de la pollution sur l'oasis », en partenariat avec le Mouvement Mondial des Jeunes Écologistes. Le gouverneur de l'époque refuse d'abord la tenue du séminaire puis impose la présence de la police. Cependant, l'appui de la Fédération Tunisienne des Clubs Unesco permet le maintien de quelques activités¹⁹⁵. En 1992, à l'occasion du séminaire qui donne lieu à la démarche de classement de l'oasis sur la liste indicative de l'UNESCO, des militants de différents pays sont invités. Le militant agro-écologiste français Pierre Rabhi intervient et présente une communication sur « L'autonomie alimentaire des populations ». C'est à la suite de cette rencontre que l'Association de Sauvegarde de l'Oasis de Chenini (ASOC) est créée, en novembre 1995. Le club Unesco, sous la pression politique, arrête son travail dès la fin des années 1990. L'ASOC se concentre au départ sur

¹⁹⁴Le club Unesco de Tozeur est créé en 2002, celui de Nefta en 2003.

¹⁹⁵ Entretiens 2012

la lutte contre la dégradation des sols, avec un projet d'introduction du compostage artisanal, mené auprès d'agriculteurs « pilotes »¹⁹⁶. Par la suite, un jardin de la biodiversité (en 2000), le développement de filières biologiques, la conservation des semences locales participent d'une diversification des activités de l'association. Celle-ci apparaît rapidement comme acteur référent de la promotion de nouvelles pratiques agricoles, au moyen de formations à destination des agriculteurs, qui participent à la diffusion d'une approche de la sauvegarde des oasis comme réhabilitation environnementale reposant sur la requalification d'anciennes pratiques selon des formes innovantes.



Figure 81. Atelier de l'ASOC en 2002, Chenini Gabès. Source : Facebook ASOC

Pour accroître l'espace de diffusion de ces nouvelles pratiques et consolider la marge de manœuvre des acteurs locaux, l'association met en place une série de réseaux transnationaux, contribuant à réactiver une dimension réticulaire de l'espace oasisien. Ainsi en 2001, un Réseau des Associations pour le Développement Durable des Oasis (RADD0) se met en place au Maghreb, et à l'échelle nationale un projet doit permettre la

¹⁹⁶ Nous reviendrons plus en détail sur ce projet dans la section suivante

mise en lien de l'ensemble des associations oasiennes de Tunisie, le projet ISPO (Initiatives de Sauvegarde du Patrimoine Oasien). Ces réseaux déploient une stratégie de plaidoyer, portant « La voix des oasis », et des membres de l'association participent aux sommets de Rio en 1992, puis de Johannesburg en 2002, où ils sollicitent la mise en place d'une journée mondiale pour les oasis sous l'égide des Nations Unies. En 2005, une autre association de sauvegarde de l'oasis est créée, à Gabès même : l'association de Sauvegarde de l'Oasis et de la Medina de Gabès, pour répondre en particulier aux enjeux de l'urbanisation des terres oasiennes.

À Tozeur, le club Unesco est créé 2002 à la suite d'une rencontre entre le Délégué Régional de la Culture de Tozeur, originaire de Gabès, et le président du club Unesco de Gabès. Il travaille à la réhabilitation de l'oasis par l'atténuation des impacts du tourisme de masse et la préservation de la biodiversité phoenicicole. Il développe ainsi un discours critique face aux politiques d'intensification du monopole de la *Deglet Nour* dans les palmeraies du Jerid, au profit d'une revalorisation des variétés communes de palmiers dattiers. À Nefta, le club Unesco se focalise sur la promotion d'un « tourisme écologique » à partir de 2008, avec en particulier la réhabilitation du site symbolique de « La Corbeille », zone historique de jaillissement des sources, qui devient le lieu d'un circuit de promenade et de valorisation. Alors qu'à Gabès l'essentiel de la dynamique de sauvegarde se concentre sur la promotion de pratiques agroécologiques et la construction d'un plaidoyer à l'international, avec le RADDO en particulier et la participation aux différents sommets, à Tozeur, c'est la réforme des pratiques touristiques et le rejet d'une culture de rente qui apparaissent comme des enjeux prioritaires. L'association de Sauvegarde de la Médina de Tozeur (ASMT), créée en 2001 et conçue comme une « extension de la municipalité » (Tainturier, *op.cit.*), se constitue comme la vitrine de l'action associative de Tozeur, au même titre que l'ASOC à Gabès.



Figure 82. L'ASMT, dans la médina de Tozeur, 2012

Si elle n'est pas spécialement tournée vers la valorisation du périmètre oasien en tant que tel, L'ASMT cherche cependant à s'inscrire dans la démarche globale de requalification patrimoniale des territoires oasiens et cette requalification semble devoir passer à Tozeur par la refonte des modèles touristiques. L'ASMT s'attache ainsi à promouvoir un développement du tourisme plus en adéquation avec les contraintes du milieu oasien, un tourisme « plus écologique et culturel »¹⁹⁷.

Sans entrer en conflit ouvert avec l'administration ou les acteurs privés, ces collectifs associatifs, constitués autour de la défense d'intérêts localisés, participent à faire émerger un discours critique sur les politiques de développement des espaces oasiens. Rapidement organisées en réseaux, les associations de sauvegarde se constituent comme des acteurs d'interfaces du local au global, dans une « idéologie de l'action qui participe d'un processus d'appropriations territoriales multi-scalaire » (D'Aquino, *op.cit.*). Dès l'origine, la dynamique des collectifs de sauvegarde des oasis construit une réponse localisée à la dégradation des agrosystèmes oasiens. Cette réponse est formulée en termes de changement de paradigme du développement, agricole ou touristique, répondant à une incitation globale de durabilité, en lien avec la reformulation générale des enjeux du développement. Promus comme « espaces du mérite » (Goeury, 2010), les oasis font l'objet d'un discours paradoxal, entre promotion de nouvelles pratiques et modèles plus adaptés aux contraintes spécifiques du territoire local et revendication d'une insertion

¹⁹⁷ www.tozeurasm.org

dans l'espace globalisé, étendards idéalisés d'une rhétorique consensuelle de la durabilité et de la mise en patrimoine.

VI.1.3.2 Diversification des acteurs et politisation des revendications depuis 2011 : la sauvegarde des oasis comme produit de la révolution

Avec la révolution, les dynamiques locales sont caractérisées, comme on l'a vu, par la politisation de l'ensemble des revendications et la diversification des acteurs impliqués. En effet, depuis 2011, et dans un contexte d'effervescence citoyenne, le nombre de collectifs associatifs s'est rapidement accru. Selon l'IFEDA (Centre d'Information, de Formation, d'Etudes et de Documentation sur les Associations), leur nombre a ainsi été multiplié par 2 entre 2010 et 2014 à l'échelle nationale. Dans le cadre de l'institutionnalisation de la transition politique, les incitations à la participation comme garante d'une bonne gouvernance locale ainsi que la diversification des bailleurs de fonds internationaux favorisent la diversification du champ associatif. En encourageant la structuration de la société civile, il s'agit aussi de « sortir d'une logique contestataire » pour aller vers une production plus consensuelle et concertée (Tainturier, *op.cit.*). Si divers clivages –entre « modernistes » et « conservateurs » en particulier– caractérisent la scène politique nationale depuis 2011, la société civile construit un espace collectif de redéfinition des orientations des politiques à partir du local. Exemple de l'affirmation d'une volonté des acteurs locaux de prendre part à la reconfiguration des choix pour le développement (Sigillò et De Facci, 2018), le boom associatif consacre le « tournant territorial » des dynamiques globales de valorisation (Pecqueur, 2006). Dans les oasis, cette effervescence se traduit là aussi par la multiplication des collectifs associatifs, qui se saisissent de l'opportunité offerte par l'ouverture du champ politique pour construire un territoire d'action dont le cœur est l'oasis. Ce nouvel élan associatif se traduit aussi par un renouvellement des comités des associations historiques comme l'ASOC ou l'ASMT et une redéfinition de leurs objectifs, en lien avec les nouvelles revendications.

À Tozeur, le renouvellement du bureau de l'ASMT, –l'entrée d'universitaires, professeurs et jeunes diplômés–, contribue à en redéfinir les objectifs, dans le sens d'une relance des projets de valorisation écotouristique. Le secrétaire général de l'association souligne

ainsi combien la nature même du travail associatif a changé depuis 2011, avec une volonté de repenser les types de projets de manière plus inclusive :

« Après le 14 janvier, la qualité du travail a changé, l'implication est différente. Ça a été un apport remarquable. Tous les acteurs peuvent désormais s'impliquer. L'association a pour mission de sauvegarder le patrimoine de Tozeur [...] À Tozeur, le tourisme a profité de l'oasis, et pas l'inverse. Jusqu'à maintenant, le tourisme n'a rien apporté à l'oasis. Nous avec l'association, on essaie d'avancer plusieurs modèles de tourisme intégré, qui profite vraiment aux gens de l'oasis. Le « tourisme saharien », ça n'existe pas ici, c'est un tourisme mal intégré, c'est tout. Toutes les pratiques touristiques sont dans l'oasis, pas dans le désert. [...] Dans l'association, on a un souci d'indépendance politique pour donner vraiment quelque chose à Tozeur. Et Tozeur, c'est une ville et une oasis, les deux vont ensemble ».

Il s'agit ainsi de replacer l'oasis dans sa diversité, au cœur des activités de valorisation touristique à Tozeur. Si certaines analyses de la structuration de la société civile tozeuroise post 2011 réactivent une lecture de l'espace local comme marqué par l'opposition entre « citadins oasiens » et quartiers périphériques néo-sédentarisés marginalisés (Tainturier, *op.cit.*), il apparaît que le champ de « sauvegarde des oasis » se caractérise plutôt par la promotion d'une approche d'un espace oasien homogène, non dénué de conflits ou de rapports de domination, mais caractérisé par la convergence et la complémentarité des stratégies associatives pour la valorisation de l'oasis, en lien avec la pluralité des acteurs. Ainsi, fondée en 2011, l'Association des Amis du Palmier s'inscrit dans la continuité du travail du club UNESCO et revendique une meilleure reconnaissance de la biodiversité phoenicicole de l'oasis ancienne ; l'ASOT (Association de Sauvegarde de l'oasis de Tozeur) se saisit des questions d'accès aux ressources, en terre et en eau. En 2012, l'Association de la Gestion Durable de l'Oasis de Ras el Aïn Nefta (l'ADGO) prend le relais du club UNESCO qui cesse ses activités et réoriente les objectifs d'action vers un soutien aux agriculteurs de la corbeille par la promotion de pratiques agroécologiques plutôt que vers une relance de l'activité touristique. En 2014, l'association « La Ruche de

la Citoyenneté active » est fondée et entend animer une série de projets de développement local. En 2015, l'association IRADA pour le Développement de Tozeur est créée. Chaque association cherche à se saisir de l'enjeu que représente la valorisation de l'oasis, pour se positionner dans ce champ d'action local émergent, en se focalisant principalement sur la promotion de la richesse du patrimoine écologique et culturel de l'oasis. En polarisant les activités sur la valorisation des oasis anciennes, la structuration de la société civile tozeuroise construit une « situation territoriale propice à l'expression du changement social » (D'Aquino, 2002) et au renouvellement des modèles.

À Gabès, la dynamique est similaire. En 2011, SOS Gabès Environnement et l'Association Formes et Couleurs Oasiennes sont créées, visant respectivement à la sensibilisation aux problématiques de pollution du golfe de Gabès et de l'oasis, et au développement local et culturel de l'oasis. En 2012, Gabès Action, l'Association de Protection de l'oasis de Chott Essalem, l'Association Tunisienne pour l'Environnement et la Nature de Gabès, l'Association Citoyenneté et Développement Durable, l'association Oasis de Sciences, et l'association Oxygène Ghannouche sont créées. Là encore, questions environnementales et promotion de l'oasis sont les thématiques privilégiées. En 2014, les associations Soutcom et Chott Essalem pour le Développement durable, et en 2015, Association Tourisme et Culture Chenini (ATCC), et Green Future contribuent à diversifier encore les types de projets et initiatives de valorisation. De deux associations avant la révolution à douze en 2016, les collectifs investis dans le champ de la sauvegarde des oasis se sont multipliés, en même temps que les modes d'action, projets et groupes d'acteurs. Comme à Tozeur, l'oasis et sa valorisation apparaissent comme le terrain d'action privilégié par l'ensemble de ces collectifs. Mais cette scène associative s'articule plus spécifiquement à Gabès avec la réalité des mobilisations contre la pollution qui a émergé dans l'espace urbain, et s'impose comme de plus en plus centrale sur la scène politique locale. Au sein de collectifs plus ou moins organisés¹⁹⁸, certains défendent une négociation avec le groupe chimique pour la réforme du modèle industriel, quand d'autres prônent une opposition frontale et le rejet de l'activité chimique et industrielle. Ces collectifs prennent possession de l'espace public avec l'organisation « d'évènements » comme des « Marches

¹⁹⁸ Stop Pollution est un mouvement créé en 2012, et non une association, qui revendique une organisation « horizontale » ; « Green Future », créé en 2015, s'inscrit en revanche dans un cadre associatif.

pour l'environnement », à l'occasion de la journée mondiale pour l'environnement le 5 juin, ou des campagnes de graffitis sur les murs de la ville, portant le slogan du mouvement « *Nheb Naïch* » (« Je veux vivre »).



Figure 83. Slogan du mouvement Stop Pollution "Nheb Naïch", source : FB Stop Pollution

Si la lutte contre la pollution est un objet commun, ces mouvements sont traversés par les clivages politiques, issus des trajectoires variées des militants de ces collectifs. Ces clivages se traduisent par différentes manières d'envisager les enjeux environnementaux de la région, sur les plans économique, politique et social. Ces mouvements font ainsi l'objet de luttes de pouvoir et de débats entre les différents protagonistes et leaders, sur les stratégies à mener pour porter leurs revendications, et sur l'attitude à tenir vis-à-vis de l'Etat et du GCT en particulier. Ils contribuent dans l'ensemble à la diversification des formes de revendications et de registres d'engagements, enrichissant le champ d'action local sur la « durabilité ».

Reposant sur une dynamique qui n'est pas née en 2011, la diversification de la scène associative après la révolution met en lumière l'émergence politique et médiatique de l'enjeu oasien, qui se charge de nouvelles valeurs et revendications. L'oasis apparaît comme un territoire d'action privilégié pour l'émergence d'un discours critique sur les modèles de gestion de l'espace régional. Elle constitue un nouvel espace de convergences des initiatives, mais aussi de confrontations et de débats sur les modalités de partage et de redistribution des ressources. La justice sociale, au cœur des revendications issues de la révolution, n'apparaît que rarement au sein de ce champ de développement durable oasien. La célébration du « local » oasien qu'illustre l'émergence d'un champ de « sauvegarde des oasis » s'inscrit dans un mouvement plus global, celui de l'émergence de « zones intermédiaires », qui témoignent d'un « besoin de local proportionnel à la montée en importance du global (Pecqueur et Campagne, 2014). En effet, l'intégration des espaces

oasiens dans l'espace global est fortement articulée à l'émergence de ces acteurs collectifs de valorisation des oasis. Acteurs de la globalisation, qui mettent en lien des groupes diversifiés à l'échelle locale et globale, les dynamiques de montée en puissance de cette scène associative contribuent à la mise en place d'espaces d'interactions, à la base de processus d'intégration socio-territoriale renforcée (Gana et Terrazoni, 2014). Cette territorialisation de l'organisation locale du développement oasien, qui repose fondamentalement sur le développement de nouvelles activités économiques fondées sur les ressources spécifiques de ces lieux et sur une forme de gouvernance territoriale (Pecqueur, Campagne, 2014) est caractérisée par la difficulté des acteurs locaux à formuler des alternatives organisées, articulant dynamiques locales et politiques de développement cohérentes.

L'observation de l'expansion associative dans le champ de la valorisation des oasis permet ainsi de mettre en lumière cette mise en scène de l'émergence d'un « développement territorial oasien », marqué par l'affirmation d'un local homogène, « nouvel espace des possibles ». Ces nouvelles dynamiques apparemment consensuelles négligent pourtant largement les relations de pouvoirs qui produisent et reconfigurent la structuration de l'espace local (Goodman, *op.cit.*). Tozeur, un responsable associatif s'interroge ainsi sur la pertinence des nouvelles activités, soulignant les problématiques en termes de justice sociale posées par ces nouvelles dynamiques dans les oasis :

« La question qui se pose c'est : doit-on garder l'oasis ancienne comme espace de loisir ? Avec quel projet touristique ? À quel prix ? Qui gère le tourisme dans les oasis anciennes ? Les agriculteurs ? Les tozeurois ? Le petit agriculteur, c'est lui qui souffre. Donc si on doit changer le système, c'est avec lui ». (Responsable de l'ASMT, 2012).

Cette affirmation éclaire la prise de conscience de l'enjeu social d'une transformation de la vocation du territoire oasien. À Gabès, un membre de *Green Future* met l'accent sur les divergences et tensions induites par l'émergence de ce champ de « sauvegarde oasien » comme nouvelle arène politique :

« La protection des oasis, c'est une noble tâche. Le problème est purement politique. [...] Avant les élections de 2011, tout le monde

*était uni. [...] Puis, il y a eu une division politique*¹⁹⁹. Lors de la campagne de 2011, tous les partis sont venus dire qu'ils allaient sauver Gabès de la pollution, et après ils ont disparu ». (Green Future, 2015).

Depuis la révolution, la question des modes de valorisation des ressources locales s'est imposée au centre des débats politiques. Les modalités d'accès et d'exploitation des ressources régionales font l'objet de nombreuses mobilisations, en particulier dans le sud du pays. Ainsi, en 2015, la campagne « *winou el petrol* » (« où est le pétrole ? »), posait la question de la transparence dans le secteur de l'énergie. En 2016, l'association de sauvegarde de l'oasis de Jemna, près de Kebili, interrogeait la légitimité de l'État sur le foncier. À Tataouine ou Kerkennah en 2017, les revendications sociales s'organisent autour d'un site pétrolier local. Tous ces mouvements, qui mettent en question les logiques d'accès aux ressources locales, revendiquent un modèle plus équitable de redistribution pour les territoires locaux, et ouvrent une réflexion plus générale sur la place du territoire local dans le développement, dans un contexte globalisé. Fortement articulé avec ce contexte politique national de redéfinition des modèles de gestion, la promotion des oasis comme espace patrimonial par les acteurs locaux et les pouvoirs publics renvoie à une tentative d'incarner une alternative locale, en réponse aux enjeux du développement régional. Cette alternative propose une approche de la durabilité qui s'inscrit dans un processus d'appropriation et de fabrique du territoire différencié socialement, entre jeunes urbains, petits agriculteurs, promoteurs, ou associations. Sauvegarder l'oasis pour qui ? Pour quoi ? Ces nouvelles dynamiques interrogent ainsi la nature même des territoires oasiens, leur fonction et leur place dans le développement régional, national et global. Elles renouvellent ainsi l'enjeu d'un changement de paradigme du développement à l'échelle locale.

¹⁹⁹ En 2011, au lendemain de la chute du régime, l'ensemble de la scène politique locale se réunit à Gabès autour de la dénonciation des problèmes de pollution. La mise en place des élections au mois d'octobre, qui donne lieu à une compétition politique exacerbée, contribue à mettre à mal ce consensus. Les enjeux politiques nationaux, en lien avec la victoire éclatante du parti islamiste *Ennahdha* à Gabès, remettent en question l'unité des acteurs politiques locaux sur les questions environnementales.

VI.2 L'oasis, support d'un changement de paradigme ?

En lien avec la montée en puissance du concept de développement durable érigé en nouvelle norme universelle de bonne gouvernance, et dépassement souhaitable du paradigme de la modernisation, les discours critiques se sont également développés. Ceux-ci soulignent la dimension « politiquement correcte » de l'utopie (Morvan, 2000) portée par un concept qui entend garantir « l'harmonie entre les hommes ». Nombreux sont ainsi les chercheurs à regretter la faible prise en compte de la dimension sociale, « point aveugle » du concept, mais aussi des travaux scientifiques sur la durabilité (Sébastien, 2004 ; Goodman, *op.cit.* ; Theys, 2002 ; Maillefert *et al*, 2010). Depuis une trentaine d'années qui ont vu le développement d'une diversité d'initiatives se réclamant du développement durable, dont une partie est désignée dans la littérature anglo-saxonne par l'acronyme d'AAFNs (*Alternative Agro-food Networks*) (Goodman, *op.cit.*), la réflexion sur l'émergence d'un changement de paradigme en milieu rural s'est enrichie. Cependant, les enjeux de justice sociale induits par les nouvelles formes de valorisation des territoires restent peu analysés. Souvent pensé depuis les pays du Nord, face à des Suds qui seraient préoccupés par la croissance économique avant tout, le « tournant qualitatif » observé dans les territoires oasiens interroge cette rhétorique de changement de paradigme. Pensée comme constitutive d'une politisation locale des enjeux du développement, elle remet en cause une approche de la durabilité qui se limiterait à une sauvegarde du milieu oasien.

VI.2.1 *La diversification des initiatives « alternatives » de valorisation : le « tournant qualitatif²⁰⁰ » oasien*

Supports, outils et enjeux d'élaboration d'un modèle alternatif de développement, les territoires oasiens voient donc l'émergence d'une pluralité de projets, portés par une diversité d'acteurs, –petits entrepreneurs, exploitants, individuels ou collectifs. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 4 consacré à la typologie des formes de valorisation à l'échelle des exploitations, tous ces projets ne s'inscrivent pas dans une revendication alternative. Mais, nous ne reviendrons ici que sur ceux qui s'inscrivent dans le « tournant qualitatif » des modes de valorisation oasiens, afin d'en cerner les conséquences en termes de différenciation sociale et territoriale. Dans quelle mesure ce processus de

²⁰⁰ Goodman, 2004

"patrimonialisation" se constitue-t-il au détriment d'une petite agriculture familiale historique ? Dans quelle mesure innover dans l'oasis, c'est dominer ?

La diversification des projets « innovants » dans l'oasis s'organise selon une double dynamique de reconfiguration des modèles de développement : agricole, et touristique. D'une part, les projets témoignent d'une volonté de réhabilitation écologique du milieu oasien, qui semble devoir passer par l'introduction de pratiques agricoles « innovantes », permettant d'assurer la résilience environnementale et sociale. D'autre part, les initiatives en lien avec des activités touristiques et de loisirs portent une approche de la valorisation de l'oasis par la transformation de sa vocation initiale, par sa tertiarisation et réappropriation par des oasiens urbanisés, permettant la valorisation économique d'un paysage historique. Sur le terrain, explorer cette diversité de projets pour la « durabilité » oasienne, qui revendiquent la refondation des modèles de gestion des ressources locales, permet de souligner les divergences et les contradictions à la fois en ce qui concerne les objectifs affichés et les formes revêtues par ces projets. Malgré tout, certaines tendances se dégagent et laissent entrevoir des dynamiques de reconfiguration du pouvoir local. Au-delà d'une simple mise en scène idéalisée de la tradition oasienne dans les discours sur la durabilité, la redéfinition des conditions de l'activité agricole remet en question une opposition trop frontale entre pratiques traditionnelles et innovantes. Ainsi, entre réhabilitation de savoir-faire anciens dans un cadre innovant, introduction de nouvelles activités dans un cadre ancien, et discours sur l'émergence d'un nouveau modèle agricole ou touristique, ces initiatives soulignent la complexité des processus de transformation des modèles de développement en action dans le territoire oasien. Au-delà d'une logique de transition, entre un système conventionnel et alternatif, l'émergence d'un champ « patrimonial de valorisation durable » redéfinit les rapports de force à l'échelle locale.

Pour comprendre la manière dont se structure ce processus collectif de redéfinition du territoire oasien, nous proposons ici de mettre en lumière la diversité des processus de promotion de l'oasis comme territoire laboratoire d'une gestion « durable », qui redéfinissent les rapports de la palmeraie oasienne à l'espace urbain, –entre menace d'annexion, tentative de complémentarité, et sanctuarisation–, en particulier par l'intermédiaire d'une tertiarisation des activités oasiennes. Pour cela, nous nous appuyons sur la caractérisation des projets qui mobilisent les répertoires de

l'innovation et de la reproduction du milieu, afin d'en cerner les conséquences en termes de reconfigurations du pouvoir local, mais aussi de mutations des modèles de valorisation des territoires oasiens. Ce faisant, nous prêterons une attention particulière aux dynamiques de différenciation sociale des pratiques de l'espace et des paysages au sein du champ de la « durabilité oasienne ».

VI.2.2 *L'agriculture durable oasienne : « paradis agraire » du dépassement du modèle productiviste*

VI.2.2.1 Promotion de pratiques agro-écologiques, fondement des collectifs de sauvegarde oasiens

Célébré comme un exemple de permaculture traditionnelle, système agricole dont on célèbre le génie (SIPAM, FAO), le couvert arboricole permanent, le savoir-faire en matière de cultures associées, l'agriculture oasienne traditionnelle apparaît comme l'activité idéale pour la réhabilitation environnementale d'un écosystème dégradé. Pour cette réhabilitation, l'agro-écologie, définie dès la fin des années 1980 par des chercheurs comme une science à la base d'une « agriculture alternative » (Altieri, 1989), s'inspire des savoir-faire et innovations des agro systèmes, et des fonctionnements des écosystèmes, pour offrir une alternative durable aux méthodes « d'amélioration » de l'agronomie conventionnelle et aux logiques productivistes du modèle de la « révolution verte » (Dufumier, 2010). L'agro-écologie, à la fois mouvement social militant et discipline scientifique, a émergé à l'échelle internationale comme solution miracle à la dégradation des agro systèmes traditionnels. Portée par des agronomes militants (Dufumier, *op.cit.* ; Altieri, 1986), l'agro-écologie vise à réhabiliter les savoir-faire endogènes des petites agricultures traditionnelles et développer une série de pratiques favorables à la construction d'une agriculture capable de répondre aux nouveaux enjeux et demandes de durabilité. En effet, l'agro-écologie est directement présentée par ses principaux promoteurs comme un outil pour construire la durabilité²⁰¹, en particulier dans les pays

²⁰¹ M. Altieri, 1995, « Agroecology, the science of sustainable agriculture »; M. Altieri, 2004, « Linking ecologist and traditional farmers in the search for sustainable agriculture »; M. Dufumier, 2010, « Agroécologie et développement durable ».

du Sud où elle est conçue comme outil de lutte contre la pauvreté, la marginalisation, et pour la souveraineté alimentaire²⁰².

La connexion des territoires oasiens à ces mouvements internationaux de redéfinition des modèles agricoles s'opère dès le début des années 1991, au travers de la promotion du compostage comme outil de lutte contre la dégradation des sols, à la base d'une dynamique de sauvegarde des oasis fondée sur les principes de l'agro-écologie. Comme nous l'avons vu, une des premières conséquences des nouvelles activités productives régionales de Gabès, avec l'industrialisation, et l'assèchement des nappes superficielles, est l'appauvrissement des sols de la palmeraie. C'est donc à la suite du séminaire de 1992 que se met en place le premier projet de promotion du compostage des déchets végétaux²⁰³, conçu comme outil de réhabilitation écologique²⁰⁴. Le compostage, pratique innovante dans l'oasis, construit rapidement un territoire de projet qui contribue à structurer les différents groupes d'acteurs impliqués dans la mobilisation pour la sauvegarde des milieux oasiens. Sur le terrain, des agriculteurs ayant suivi des formations auprès des militants internationaux, expérimentent dans leurs parcelles la pratique du compostage artisanal des déchets végétaux. Sur le plan institutionnel, la municipalité est impliquée ainsi que des partenaires internationaux comme le CARI (Association de solidarité Internationale spécialisée dans le soutien à la petite agriculture). Un broyeur mécanique est ainsi acheté et un espace mis à disposition. À partir de 1995, l'ASOC nouvellement créée assure le suivi du projet. Entre 2004 et 2009, un nouveau projet (GDRNO : Gestion Durable des Ressources Naturelles de l'Oasis) permet d'amplifier la promotion du compostage. C'est la création d'une station de compostage à Chenini qui permet la valorisation de 5 à 6 tonnes de déchets végétaux par semaine. Là encore, la municipalité et des partenaires internationaux sont sollicités²⁰⁵.

²⁰² Voir Altieri, 2002, "*Agroecology: the science of natural resource management for poor farmers in marginal environments*".

²⁰³ De 1993 à 1995, au sein du Programme de Réhabilitation de l'Oasis de Chenini (PROC)

²⁰⁴ Entretiens, 2012.

²⁰⁵ COSPE : « *COoperazione per lo Sviluppo dei Paesi Emergenti* » : « Coopération pour le Développement des Pays Emergents », association italienne.



Figure 84. La station de compostage de Chenini Gabès et les sacs produits, 2012

Le compost produit est vendu, et certains adhérents de l'association (ASOC) reçoivent des sacs gratuitement. Entre 2011 et 2013, seuls 25 exploitants bénéficient de ces dons d'une quinzaine de sacs de 70 kg chacun (parfois 20 kg), pour un total de près de 21 tonnes. Malgré cette intensification des moyens de promotion, la pratique du compostage reste dans les faits très limitée dans l'oasis. À Gabès, seuls quelques membres actifs de l'association achètent ou sollicitent l'ASOC pour des dons. La grande majorité des exploitants n'utilise pas cette technique (85 % des enquêtés), ni ne connaît cette pratique. Malgré des campagnes de sensibilisation des acteurs associatifs autour d'une pratique présentée comme capable à la fois de réduire les déchets sur la parcelle et de faciliter l'irrigation, mais aussi d'augmenter la fertilité des sols et la productivité, les critiques sur le prix du compost produit dans la station, sa disponibilité et son acheminement sur la parcelle, apparaissent de manière récurrente pour expliquer la faible expansion de cette pratique. À Tozeur, seul un agriculteur ayant bénéficié de formations en agro-écologie auprès de Pierre Rabhi en France, connaît et utilise cette technique pour valoriser les sols de son exploitation²⁰⁶.

²⁰⁶ Entretiens 2014



Figure 85. Broyeur individuel à Tozeur, zone de Wassat, 2016

En dépit de ce faible engouement et du bilan mitigé de la diffusion de cette pratique à Gabès, le compostage est depuis 2011 un projet mis en avant par la quasi-totalité des associations oasiennes. À Tozeur, en 2016, l'association RCDD (Rassemblement Civique pour le Développement du Jerid) en partenariat avec le GDA de Wassat, une association italienne et le Rotary Club, met en place un projet de compostage, avec l'achat de deux broyeurs, un tracteur, et une benne. Une journée de formation est proposée à 10 agriculteurs tests, le seul exploitant qui maîtrise déjà le compostage est sollicité pour la mise en place du projet, et le broyeur est installé sur sa parcelle. La construction d'une station de compostage est prévue dans la zone de « *Touareg* » à Wassat, et l'objectif est de produire du compost pour le marché national et d'en exporter une partie grâce aux partenaires italiens. Le club Unesco ainsi que l'ASOT ont également un projet de compostage. Mais c'est à Degache, dans l'oasis ancienne voisine de Tozeur, que se situe le projet de compostage le plus ambitieux. En effet, sur un modèle parfaitement symétrique à celui de Gabès, la municipalité, –coopération avec une association locale (Association de Protection et d'Embellissement de l'Environnement), le centre de recherche sur l'agriculture oasienne de Degache, et une association italienne–, a développé depuis 2013 un projet non seulement de compostage des déchets verts de l'oasis, mais aussi des déchets alimentaires des familles (2/3 des déchets organiques, 1/3 de déchets de palmiers). Un effectif de 250 ménages est actuellement concerné, mais l'objectif est

d'atteindre 3 000 familles²⁰⁷. Ce projet qui connecte espaces urbains et terres agricoles, par l'intermédiaire d'une valorisation des déchets oasiens, reconfigure les liens et la nature même des territoires oasiens.



Figure 86. Le projet de compostage de la municipalité de Degache, à côté de Tozeur, 2016

À l'origine de l'approche environnementale et agricole de la sauvegarde oasienne et de la structuration du mouvement associatif oasien, l'introduction de pratiques agro-écologiques, dont le compostage est un exemple²⁰⁸, devient le symbole de l'action des acteurs locaux pour la recherche d'une alternative durable agricole, adaptée aux nouvelles conditions du milieu. Si la visibilité de ces projets est importante par rapport à la diffusion réelle de ces pratiques, le compostage, et de manière plus générale l'agro-écologie, sont désormais considérés comme éléments incontournables de la « sauvegarde oasienne », projet militant inscrivant les territoires oasiens dans un mouvement global de redéfinition des modèles agricoles.

VI.2.2.2 Labellisation des productions par les associations et grands exploitants

En plus des pratiques agro-écologiques, la labellisation des productions, norme de promotion classique d'un modèle agricole plus « durable », inscrit là encore les espaces oasiens dans le mouvement global de valorisation qualitative des territoires ruraux. Cependant, les initiatives de labellisation dans les oasis renvoient à des objectifs bien

²⁰⁷ Entretiens 2016.

²⁰⁸ La promotion de la production des semences locales et de variétés anciennes aurait pu en être un autre.

différents selon les terrains. Ceux-ci évoluent en lien avec les transformations d'un secteur national de l'agriculture biologique qui s'est considérablement amplifié en une décennie, multipliant par 27 sa production totale entre 2002 et 2010, et par 4.5 la valeur de ses exportations, faisant passer ses superficies de 18 600 ha à 330 000 ha, essentiellement en oliviers et palmiers dattiers (1 100 ha). Si le secteur ne s'est véritablement structuré qu'assez récemment, –longtemps l'agriculture biologique est restée le fait d'initiatives locales, associatives essentiellement²⁰⁹–, il a aussi été régulièrement encouragé par des programmes de l'État. À Gabès, la division pour l'agriculture biologique au CRDA n'existe que depuis 2010. Le responsable de l'arrondissement dédié à l'agriculture biologique de Tozeur explique ainsi en 2012 : « Le système oasien repose sur une technique culturale à 90% biologique. Mais il manque un certificat. » Cette idée, là encore, d'une prédisposition du milieu oasien à la valorisation durable, ne signifie pas que celle-ci est évidente, et de fait, cette « prédisposition » se traduit de diverses manières.

En effet, à Tozeur, l'agriculture biologique est absente des oasis anciennes. Plutôt qu'une démarche de valorisation patrimoniale de territoires marginalisés, la labellisation biologique est avant tout conçue par l'administration comme un outil de valorisation économique des dattes, plutôt que comme une logique de protection de l'environnement ou de réforme du modèle agricole. Ainsi, le responsable de l'arrondissement bio du CRDA de Tozeur explique en 2012 la stratégie économique de diversification des marchés à laquelle répond le développement du bio :

« La question qui se pose à nous c'est de valoriser ces dattes. C'est aussi un problème de d'exportation des dattes biologiques. Le marché traditionnel, conventionnel est occupé par un certain nombre d'acteurs. Il faut chercher d'autres exportateurs pour le bio. »

²⁰⁹ Depuis 1992 à Hazoua, oasis nouvelle du gouvernorat de Tozeur et frontalière avec l'Algérie au sein du groupement « Beni Ghrib » ; et depuis 2005 à Gabès, avec l'ASOC.



Figure 87. Dattes biologiques à Tozeur, 2016

Ainsi, la labellisation en bio des dattes *Deglet Nour* s'inscrit dans une logique d'optimisation des opportunités de conquête d'un marché de niche à l'exportation. Elle concerne ainsi essentiellement les plus grands exploitants des nouveaux périmètres irrigués. C'est le cas du groupe de producteurs de « Beni Ghrib » dans le périmètre de Hazoua, fondé en 1963, près de la frontière algérienne, cité en exemple dans toute la Tunisie²¹⁰ comme un modèle de valorisation durable. Organisé en SMSA en 2005, le groupement produit des dattes -labellisées « biodynamiques » par le certificat « Demeter », et « Fairtrade », par le label FlowCert, Ecocert France-, qui sont intégralement exportées (1 000 t en 2015, capacité de 16 000 t) vers les marchés européens, du Golfe et américains. Le responsable technique du groupement justifie ainsi

²¹⁰ Il n'est ainsi pas rare de voir le groupement de Beni Ghrib cité comme modèle de valorisation durable au niveau du ministère à Tunis, ou dans des arrondissements de l'agriculture biologique d'autres régions.

en 2016 cette orientation, par une stratégie de contractualisation de l'agriculture biologique :

« Le marché local n'est pas utile. Notre objectif, c'est de participer à ce que la Tunisie domine le marché européen, premier marché mondial de la datte biologique. Ici on ne vend les dattes que sur contrats, à des gros clients ».

Ainsi, loin de logiques de « sauvegarde de l'oasis » porteuses de modèles alternatifs, le secteur de l'agriculture biologique à Tozeur repose au contraire sur l'idée selon laquelle la valorisation des espaces oasiens doit passer par la consolidation du poids économique d'une culture de rente, maîtrisée par des grands exploitants des nouveaux périmètres, à la recherche d'une plus-value de 25 % par rapport au secteur conventionnel. En dépit des cadres innovants que constituent les certifications en agriculture biodynamique et en commerce équitable, et du caractère pionnier d'un groupement qui fournit des formations en agriculture biologique depuis la fin des années 1990, cette dynamique de labellisation s'inscrit largement dans la continuité de hiérarchies et modèles hérités.



Figure 88. Les grenades biologiques de Gabès, source : Facebook ASOC

À Gabès, la labellisation en agriculture biologique répond à des enjeux différents. Parmi les seuls produits tunisiens labellisés « produits de terroir » par le ministère de l'agriculture, la grenade de Gabès a connu des fortunes diverses. Depuis 2005, l'ASOC travaille avec l'institut italien de certification IMCERT (*Istituto Mediterraneo di*

Certificazione) pour la conversion en agriculture biologique de l'ensemble des cultures de l'oasis. En 2011, 88 exploitants font partie du projet, pour une superficie de 42,9 ha (ASOC, 2011). En 2016, ce sont 147 exploitants dont les exploitations sont certifiées, ce qui a permis la conversion de près d'une centaine d'hectares dans l'oasis. Mise en place dans un cadre associatif pour répondre aux difficultés de commercialisation des petits exploitants, conçue pour l'exportation, la labellisation des grenades, production symbolique de l'oasis de Gabès, a connu un certain nombre de difficultés et suscite des inquiétudes de la part des exploitants faisant partie du projet comme des autres. Ainsi, la disponibilité des traitements biologiques n'est pas toujours garantie, et près de 40% des exploitants de l'échantillon labellisé en bio regrette la recrudescence des maladies. De plus, en 2013, la diffusion d'un traitement non biologique a entraîné l'invalidation de la commercialisation de la production en bio dans l'oasis cette année-là. Par ailleurs, dans le contexte post-révolution, les difficultés d'écoulement à l'international de la production labellisée sont régulièrement soulignées par les exploitants. Les prix, souvent mis en avant comme le principal argument de la labellisation, ne sont pas toujours considérés comme compétitifs. Enfin, les conditions posées par les cahiers des charges excluent du processus un certain nombre de petits exploitants, limitant les capacités de diffusion de la conversion en agriculture biologique dans l'ensemble du territoire oasien. Par ailleurs, cette dynamique étant issue d'une initiative portée par l'ASOC, seul le secteur de Chenini est concerné, les autres zones de l'oasis étant considérées comme impossibles à convertir, en raison de leur exposition aux pollutions. Cela renvoie également aux rapports de force locaux qui font de la zone de Chenini la plus active et la mieux insérée dans la valorisation oasienne.

La conversion vers l'agriculture biologique, projet classique des nouveaux systèmes de valorisation agricole, offre dans les oasis un exemple ambivalent. Outil de consolidation d'une culture de rente à Tozeur, c'est à Gabès plutôt une tentative d'organiser un collectif d'exploitants inscrits dans une démarche de valorisation à la fois écologique et économiquement viable. Cela s'inscrit dans une approche classique de la durabilité, visant à concilier avant tout développement économique et préservation de l'environnement. Présentées comme modèle d'agriculture durable et légitimées par les pouvoirs publics, ces initiatives de labellisation présentent pourtant un bilan contrasté. En effet,

l'innovation que représente la labellisation, et souvent l'exportation, se fait dans le cadre très classique de la consolidation des disparités socio-spatiales dans l'oasis.

VI.2.2.3 La transformation des produits oasiens par les petits entrepreneurs : l'émergence de Systèmes Alimentaires Territorialisés

Dans le même esprit que la labellisation, la transformation des produits est l'une des réponses privilégiées par les entrepreneurs et collectifs associatifs pour répondre à la demande sociale de valorisation du « terroir » oasien. Considérée comme un levier important d'une diversification possible des revenus, la transformation des produits répond à un besoin local d'innovation dans les formes de valorisation des produits de bases de l'oasis, et s'inscrit dans une forme de marketing territorial.

La nature localisée de l'innovation a fait l'objet d'un certain nombre de débats. Plutôt que simple production d'un territoire, elle est désormais plutôt considérée comme issue d'un réseau complexe de relations entre groupes d'acteurs, à différentes échelles, dans laquelle la notion de proximité joue un rôle central (Rallet, Torre, 2017). Dans les oasis, cette dimension spatiale de l'innovation apparaît singulièrement au croisement de l'enjeu alimentaire, au sein de la dynamique de transformation des produits oasiens locaux. Ces projets s'inscrivent dans une démarche de définition alternative des systèmes alimentaires locaux. En transformant des produits locaux faiblement valorisés dans les systèmes traditionnels, ces projets visent à relocaliser la valorisation des productions dans l'objectif de participer à la durabilité du territoire, de son agriculture. Pour caractériser ces initiatives et les promouvoir comme modèle alternatifs, scientifiques, associations et pouvoirs publics, participent à la conceptualisation des « Systèmes Alimentaires Territorialisés », définis comme « ensemble cohérent et à gouvernance participative territoriale de filières agroalimentaires durables localisées dans un espace géographique de dimension régionale » (Rastoin, 2015). Si le concept propose l'organisation d'une triple proximité, celle de l'agro-écologie, qui reconnecte les divers éléments du milieu, celle d'une relocalisation des filières, entre producteurs et consommateurs, et celle d'une réorientation en priorité vers le marché local, l'expansion

de ces projets dans les oasis souligne les difficultés d'une valorisation locale des productions.

La transformation des produits prend ainsi deux formes. D'une part, la vente de produits traditionnellement transformés au sein des ménages, comme les confitures des fruits produits dans l'oasis (dattes, figes, grenades, abricots, pêches), ou les pâtisseries. D'autre part, la « création » de nouveaux produits oasiens, à partir de produits oasiens, à destination essentiellement d'un marché de l'évènementiel, en lien avec les demandes d'un tourisme aujourd'hui plus attentif à la valorisation des produits locaux. La transformation des dattes en particulier donne lieu à un certain nombre de nouveaux produits, allant des simples sirops, –les plus courants–, jus, confitures, à des produits plus innovants encore, confiseries au chocolat et sucre de dattes, et café à base de noyaux torréfiés.



Figure 89. Pâtisseries à base de dattes, et café à base de noyaux, Tozeur, 2016

À Gabès, dans l'oasis de Métouia en particulier, l'association « Oasis des sciences », qui regroupe essentiellement de jeunes ingénieurs agronomes, s'est particulièrement spécialisée dans la production de sirop de dattes, le « rub », afin de valoriser la variété « Bouhattem », délaissée au profit de la *Deglet Nour*. Un responsable de l'association

explique ainsi en 2016 la manière dont ces nouveaux produits doivent répondre aux enjeux locaux :

« L'objectif général est de protéger l'oasis de la dégradation et de l'abandon par la création de produits valorisés économiquement, et de s'adresser aux jeunes chômeurs de la région par la création d'une source de revenus autour de la filière des sous-produits issus des dattes Bouhattem, jusqu'à maintenant oubliées par le marché. L'idée est de sensibiliser les jeunes, les agriculteurs, et la population locale au potentiel économique de la datte Bouhattem ».

La création de ces produits apparaît ainsi directement corrélée avec une volonté de participer à la dynamique de sauvegarde des oasis, mais aussi de répondre aux attentes sociales. Fonctionnant comme une petite entreprise, l'expansion du projet passe par la diversification des marchés.

« La production s'est diversifiée avec les jus et pâtes, et la commercialisation se fait désormais dans toute la Tunisie, pour les foires agricoles ou les événements de promotion des produits locaux (Bizerte, Djerba, Mateur). Les gains permettent de développer de nouveaux produits et de mener de nouvelles analyses, pour obtenir par la suite un label et certificat officiel. En 2012, 50 kg de dattes ont été transformés, et en 2016, c'est 130 kg. »

Par ailleurs, des formations en pâtisserie à base de dattes et grenades sont proposées aux femmes de l'ASOC à Chenini, participant là aussi à l'expansion de ce domaine d'action.

Mais c'est à Tozeur que cette dynamique est la plus vivace. En lien avec la multiplication depuis 2011 des programmes d'aide à l'entrepreneuriat, aux « emplois verts », ainsi que des associations oasiennes, un petit entrepreneuriat de la transformation des dattes, essentiellement féminin, s'est développé. Le programme WES (*Women's Enterprise for Sustainability*) à Tozeur, financé par un fonds américain, vise à soutenir l'entrepreneuriat social féminin et octroie des formations et crédits pour le développement d'entreprises de transformation des produits. Un « pôle Djérid », géré par la Société du Complexe

Industriel et Technologique de Tozeur (SCITT) a également été créé en 2014, dans le cadre d'un partenariat public privé, et un « cluster Dattes et palmiers » qui entend « développer l'industrie à valeur ajoutée et celle des dérivées de la datte », et « diversifier et valoriser les produits de palmier pour des applications spécifiques »²¹¹. En 2016, un concours intitulé « Oasis start 'up » conçu en collaboration avec la GIZ, les ISET (Institut Supérieur en Etudes Technologiques) de Tozeur et Kebili, l'ODS (Office de Développement du Sud) et la SCITT, propose un financement pour des projets à vocation industrielle, technologique ou de service, en relation avec la filière « Dattes et Palmiers ». Ainsi, l'exemple de la société Aziz, créée en 2013 par Fatiha, pour « valoriser la qualité et l'abondance des dattes de Tozeur ». À la suite d'une formation réalisée en partenariat avec une association française, l'idée du projet lui est suggérée par un investisseur exportateur, qui voulait associer la production de pâtisserie à l'évènementiel de l'association. Il s'agit de commercialiser de nouveaux produits, pâtisseries issues des dattes, mélanges aux herbes aromatiques, sirop, confiture, vinaigre, sucre de dattes, à destination d'un public sensible à la production locale et biologique. Ce public est considéré par les pouvoirs publics comme les entrepreneurs comme essentiellement présent à Tunis, au Sahel, ou à l'étranger, et c'est par la participation à des foires et des séminaires que les produits peuvent être diffusés et mieux connus. La réussite à un concours d'entrepreneuriat vert permet l'octroi d'un nouveau crédit, ouvre des perspectives de développement vers le marché algérien, et de nouveaux partenariats commerciaux avec les acteurs du tourisme. De la même manière, le café à base de noyaux de dattes permet de développer une diversité de petites entreprises, avec un faible besoin en matériel, et des possibilités de financement.

L'émergence de cet écosystème entrepreneurial, qui revendique une inscription dans des modèles d'économie sociale et solidaire et d'entrepreneuriat social, souligne combien la transformation des produits apparaît comme une occasion de repenser les logiques et les modèles de valorisation des produits, dans une dynamique globale de restructuration des filières, d'organisation collective et d'industrialisation. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la forte contestation sociale a remis en question les monopoles de commercialisation et modèles de valorisation locale des productions. Cependant,

²¹¹ <http://www.poledjerid.com/specialites-du-pole.php>

l'émergence de ces « clusters », soutenus par des bailleurs de fonds internationaux, qui promeuvent la transformation des produits oasiens comme innovation à même de garantir la durabilité oasienne, s'appuie sur des initiatives privées au sein même des oasis, pionnières de ce type de projet depuis le milieu des années 2000. C'est le cas du complexe « Eden Palm », qui allie tourisme et production de confiseries à base de dattes, dans l'oasis de Tozeur. Cependant, depuis 2011, la diversification des acteurs de ce type de projet, passé de grands propriétaires investisseurs à un petit entrepreneuriat, témoigne d'une institutionnalisation de l'innovation. L'inscription dans un cadre collectif de recherche d'alternatives aux modèles économiques classiques, renvoie au développement d'une volonté de maîtrise localisée des filières, en circuits courts, de la production à la commercialisation. À Gabès, c'est la promotion de la filière apicole innovante, en plein développement dans l'oasis qui s'inscrit dans cette dynamique de réorganisation des modèles de valorisation. Si l'apiculture était historiquement présente dans les oasis sous une forme traditionnelle, elle connaît un renouveau au sein des dynamiques associatives et projets « d'emplois verts ». Ceux-ci qui fournissent des formations qui s'adressent essentiellement aux jeunes et aux femmes, cibles privilégiées des programmes, du fait des besoins en terres et en capitaux limités nécessité par le lancement d'une activité apicole. À Gabès, cette filière s'organise en SMSA depuis 2013, et possède aussi une association qui rassemble spécifiquement les apiculteurs oasiens.



Figure 90. Formation en apiculture à Gabès, par l'ASOC, source : Facebook ASOC

La demande de valorisation d'une plus grande diversité de produits apparaît comme un projet répondant à divers objectifs, environnementaux, économiques et sociaux. La dimension sociale est plus particulièrement présente ici, avec l'idée que la valorisation des sous-produits oasiens peut agir comme un levier pour l'emploi, outil de redéfinition des modèles économiques locaux. Ce champ innovant regroupe ainsi des acteurs différents, entre repositionnement d'acteurs dominants sur de nouvelles filières et élargissement des bases sociales de la valorisation économique oasienne, avec l'insertion en particulier des jeunes et des femmes. La notion de proximité, présente de différentes manières dans ces projets, interroge également les formes de reconnexion entre espaces urbains et périmètres agricoles par le développement de ces micro-filières localisées.

VI.2.2.4 Innover c'est dominer : la polarisation sociale de la durabilité oasienne

Ces initiatives qui affichent et revendiquent des objectifs de renouvellement des modèles et pratiques agricoles, apparaissent finalement assez paradoxales. Tout d'abord, en même temps qu'elles s'inscrivent dans des mouvements militants mondialisés pour la production d'alternatives au modèle libéral, –comme la démarche agro-écologique, d'agriculture durable ou d'entrepreneuriat social durable–, elles constituent également des tentatives pour se positionner sur un marché émergent et concurrentiel, celui de la durabilité du développement oasien. Ensuite, parce qu'elles s'inscrivent dans une histoire militante qui ne débute pas en 2011, ces initiatives participent à promouvoir les spécificités du territoire oasien comme support et enjeu central d'un changement de modèle de développement. Cette promotion se fait dans le cadre d'une intégration de ce territoire local à des mouvements mondiaux de redéfinition des modèles, euphémisant les rapports de domination entre logiques globales et initiatives localisées (Sayer, 2001).

Par ailleurs, ces initiatives n'affectent pas le territoire oasien de manière homogène. En effet, les dynamiques de « valorisation patrimoniale » génèrent un processus de différenciation sociale, au détriment d'une petite agriculture familiale marginalisée par ces nouvelles dynamiques, mais idéalisée dans les représentations de la « durabilité traditionnelle » oasienne. En plus des critiques et difficultés de diffusion de ces nouvelles pratiques à l'ensemble des territoires oasiens mentionnées supra, la mise en place de nouvelles formes de commercialisation ou de pratiques agricoles n'est pas accessible à tous. La labellisation, comme la transformation des productions, dépend fortement du

degré d'insertion des exploitants dans les nouveaux collectifs associatifs ou institutionnels. Ces initiatives sont fortement articulées aux dynamiques de la société civile, qui continue de constituer leur premier lieu de développement, même si les acteurs se sont diversifiés depuis 2011, avec l'émergence d'un petit entrepreneuriat, de groupements de producteurs, ou de la structuration d'une filière. Ainsi, les exploitants qui adoptent ces innovations, sont tous membres d'un collectif, associatif essentiellement. En effet, les démarches de labellisation ou d'obtention de statut légal restent longues et leur complexité administrative représente un obstacle infranchissable pour nombre d'entrepreneurs, comme le regrette un petit exploitant à Tozeur en 2014 :

« Moi j'aimerais bien avoir un label, puisque de toute manière moi je travaille de manière biologique. Mais il faut faire un gros dossier, donc j'ai laissé tomber. »

En effet, l'accès aux nouvelles sources de financements suppose accompagnement et soutien, quand la constitution de dossier pour une labellisation, si elle est désormais subventionnée à hauteur de 75 % par l'administration, représente tout de même un coût de 1 000 DT à avancer. L'encouragement de l'administration reste par ailleurs assez limité, du fait d'une politique encore centrée sur les projets d'économies de l'eau et de consolidation des exploitants les plus importants. Les dynamiques de valorisation d'une agriculture oasienne durable restent donc largement conditionnées par la capacité des porteurs de projets à investir de manière autonome, et à s'adapter aux besoins des consommateurs. Les contraintes politiques et sociales pour la diffusion de ces initiatives territorialisées apparaissent essentiellement issues d'un modèle politique dont les orientations vont souvent dans le sens d'une consolidation des grandes exploitations exportatrices.

En effet, ces initiatives sont pensées pour une demande urbaine extérieure ou un public international, et le marché extérieur est systématiquement privilégié dans la mise en place de ces filières agro-alimentaires biologiques ou alternatives, et malgré un discours sur la valorisation de la qualité et variété des produits locaux, la demande reste peu stimulée, peu sollicitée. L'exportation apparaît comme le seul horizon pour les produits biologiques ou transformés, considérés comme faiblement attractifs sur le marché local, pour des consommateurs peu sensibilisés ou incapables de payer le prix d'une qualité

supérieure. Pourtant, cette idée entre en contradiction avec l'émergence et la diversification des mobilisations locales pour la valorisation des productions oasiennes. Cette orientation vers les marchés extérieurs, plutôt qu'une simple réponse à un déficit de demande locale, s'explique d'une part par le faible soutien de la part des pouvoirs publics pour ce type de produits au niveau local, et d'autre part par la pérennité d'un modèle économique agricole extraverti, tourné et dominé par des centres métropolitains. En effet, animée par des acteurs associatifs implantés dans la ville et à destination de consommateurs urbains, le développement de pratiques innovantes de valorisation de l'agriculture locale et durable dans les oasis contribue à l'appropriation « patrimoniale » de l'oasis par les urbains. Cette recomposition des modes de valorisation de l'oasis dans un cadre « patrimonial », par et pour les urbains, apparaît alors comme une clé d'analyse des processus de reconfiguration du pouvoir à l'échelle locale.

VI.2.3 Tertiariation et recomposition de l'organisation locale du développement

Cette différenciation sociale, issue de l'émergence d'une pluralité d'initiatives agricoles alternatives, doit être analysée en lien avec les dynamiques de tertiarisation de l'oasis qui mobilisent là aussi le répertoire de l'innovation et permettent de repenser les logiques et modèles de production du territoire local. De l'oasis agricole à l'oasis espace producteur de services, la tertiarisation des activités de l'oasis redéfinit non seulement les rapports de force à l'échelle locale, mais interroge la nature même du lieu oasien. Symboliques de la dynamique de « retour du terroir », les oasis participent, comme nombre d'espaces périurbains, à la mise en scène de savoir-faire locaux, en réponse aux nouvelles attentes de consommateurs urbains (Poulot, 2012). Ainsi, les différentes modalités de fabrique du paysage oasien, à même de répondre aux besoins de loisirs des élites urbaines, marquent « la victoire » de la société urbaine dans le processus de « socialisation du paysage » de l'oasis (Luginbühl, 1991 ; Battesti, 2009). L'analyse des initiatives de valorisation en lien

avec les activités de loisirs et de tourisme²¹² nous permet ainsi d'éclairer les processus complexes d'appropriation, ou réappropriation des territoires oasiens. L'idéalisation généralisée d'une oasis « objet du désir touristique » (Battesti, 2009), occidental en premier lieu, semble aujourd'hui en partie dépassée et laisse place à des formes différenciées de constructions territoriales, en lien avec une demande sociale de multifonctionnalité. La fragmentation des paysages et des territoires dont nous avons rendu compte au chapitre 5, en lien avec la diversification accrue des projets de valorisation tertiaire, contribue à l'hybridation des formes de territorialités oasiennes, avec la mise en contact de dynamiques urbaines et agricoles au sein d'espaces d'interfaces. Cette hybridation s'appréhende par une présentation synthétique des différentes formes prises par les activités de services et de loisirs dans l'oasis. Pour une part, les projets présentés ici sont antérieurs à la révolution et correspondent à la troisième phase²¹³ du développement du tourisme oasien, qui a vu la multiplication des

²¹² Avant même la révolution de 2011, le tourisme tunisien est considéré comme structurellement en crise. Avec une infrastructure vieillissante, un modèle économique dépassé, le tourisme tunisien apporte les recettes par client parmi les plus faibles de l'espace méditerranéen (<http://www.kapitalis.com/tribune/20647-economie-tribune-les-chantiers-du-tourisme-tunisien.html>).

Après 2011, avec la dégradation de la situation sécuritaire nationale, la crise prend de l'ampleur. En juin 2011, les revenus du secteur touristique ont baissé de 51 %, et le nombre de nuitées a régressé de 55,3 % par rapport à 2010. À Tozeur, d'après le Commissariat Régional au tourisme, la crise du tourisme a atteint son apogée en 2015, avec une baisse des entrées de 43,74 %. Le taux de recul atteint 70 % par rapport aux indicateurs de l'année 2010, année de référence pour le secteur : 16 hôtels (3, 4 et 5 étoiles) restent fermés. La situation de l'aéroport international de Tozeur Nefta a aggravé la crise, avec l'annulation de tous les vols internationaux et de la ligne Tozeur-Paris, dont la reprise n'a été effective qu'en 2016. Par ailleurs, la situation sécuritaire nationale a contribué au classement du Sud Tunisien comme « zone rouge » par de nombreux pays, fragilisant encore le tourisme régional. Le golfe, lui, désaffecté, a peu à peu disparu. (Cf. Figure. 3)

(<http://directinfo.webmanagercenter.com/2015/10/18/tunisie-tozeur-la-crise-du-tourisme-se-poursuit-en-labsence-de-solutions-efficaces/>)

²¹³ La première génération du tourisme oasien à Tozeur débute dans les années 1920, avec l'implantation de grands hôtels autour de la palmeraie : l'Hôtel Transatlantique près du secteur de Hafir, et dans les années 1970, les Hôtels Jerid et Continental, près du secteur d'Abbes. La deuxième génération, au début des années 1980, voit la constitution d'une zone touristique aménagée, avec essentiellement des d'hôtels de luxe, à proximité de la zone des sources (« Ras el Aïn »), dominant le « panorama oasien » (Barrani, 2007). À Gabès on pourrait également retrouver ces trois phases, même si la deuxième génération d'hôtels a rapidement été concurrencée par l'activité industrielle.

projets au sein même du territoire de l'oasis, qui a débuté dans les années 1990 et s'est amplifié dans le milieu des années 2000 (Barrani, 2007). À Tozeur, c'est le restaurant touristique « Le petit Prince » qui le premier s'implante dans l'oasis, à Hafir, en 1986, et on compte en 2007, 12 projets touristiques dans l'oasis de Tozeur (*ibid.*, 2007). À Gabès, l'hôtel Chella Club, construit par les habitants de Chenini avec le soutien de la mairie, au niveau de la zone des sources, constitue pendant longtemps un symbole de la présence du tourisme dans l'oasis. Depuis la révolution, la politisation des questions d'accès et de valorisation des ressources contribue à diversifier les types de projets et d'acteurs et inscrit les transformations des territoires oasiens dans une rhétorique de renouvellement des modèles.

VI.2.3.1 *La réhabilitation des zones des « Ras el Aïn »*

Les zones où historiquement jaillissaient les sources qui irriguaient les oasis, nommées « Ras el Aïn » (« la tête des sources »²¹⁴), sont partout des lieux fortement symboliques, incarnant la brutalité du passage de l'âge d'or à la crise. Mais au-delà de cette dimension symbolique paradoxale de « joyau déchu » des oasis, les zones des sources constituent plus concrètement des zones en hauteur, de « point de vue » sur l'ensemble de l'oasis, qui interrogent les processus de domination de la construction des paysages oasiens, en particulier dans le cadre de la mise en tourisme. En effet, les belvédères, zones de contemplation du paysage, constituent un objet récurrent des études menées sur les paysages par les géographes, anthropologues et paysagistes qui soulignent la dimension synchrétique d'un lieu qui illustre la pluralité des rapports sociaux à l'environnement oasien, mais également le rapport de domination du regard du visiteur posé sur la « nature oasienne ». Lieux concrets de la mise en scène du décor oasien pour l'activité touristique, en particulier à Tozeur, où la « promenade au Belvédère » est un passage obligé de toute visite (Battesti, 2009) : depuis ces belvédères, l'oasis apparaît au visiteur comme une « forêt de palmiers », image de la « nature » maîtrisée par l'homme, mettant à distance les réalités sociales de l'agriculture. Pourtant, à Tozeur comme à Gabès, ces zones

²¹⁴ À Gabès, l'appellation la plus courante, « Ras el oued » (la tête de l'oued) désigne le début de la zone irriguée de l'oasis. L'appellation Ras el Aïn existe également, mais qualifie la zone plus en amont, aujourd'hui au niveau de la route périphérique de Gabès. À Gabès, les projets de réhabilitation concernent donc la zone de « Ras el Oued »

sont sollicitées pour répondre à de nouvelles fonctions et sont traversées par de nouvelles logiques d'appropriation, qui se sont amplifiées et politisées après la révolution. « Zones victimes » d'un modèle de développement en crise, elles incarnent pour les collectifs associatifs des espaces susceptibles de porter non seulement la reconquête de l'espace oasien, mais aussi le renouvellement des modèles de gestion des ressources et de valorisation.

Ainsi, les initiatives de réhabilitation des zones des sources historiques associent protection environnementale et mise en valeur économique, par une mise en « écotourisme », conçue comme remise en question de modèles touristiques faisant des sources un simple « point de vue » sur la nature oasienne. L'exemple du projet de « Réhabilitation de la zone de Ras el oued » porté par l'ASOC à Chenini Gabès est, à ce titre, significatif. Conçu comme équivalent parfait du projet mis en place à Nefta par le club UNESCO²¹⁵, il symbolise la convergence des modes de valorisation dans l'oasis.

²¹⁵ Projet que les membres de l'ASOC ont visité dans le cadre des « échanges d'expériences » mis en place au sein du RADDO (Réseau des Associations de Développement Durable des Oasis)



Figure 91. Ras el oued à Gabès, et à Nefta, une convergence des projets, 2016

Entamé en 2009, il comporte deux volets²¹⁶ : l'un concernant la réhabilitation environnementale, et l'autre la mise en tourisme. Entre 2009 et 2011, la mise en place du premier volet consiste à réaliser le nettoyage des déchets de palmiers accumulés, la

²¹⁶ Document projet, ASOC, 2010

plantation d'arbres, et surtout le creusement d'un nouveau forage qui a deux objectifs : permettre de réintégrer certaines parcelles de la zone dans le circuit d'irrigation collectif, avec un retour à l'agriculture de leurs propriétaires ; et remettre en eau le circuit historique de l'oued, dont le cours est recreusé et bétonné pour l'occasion, dans une optique de valorisation paysagère pour le tourisme. Après la révolution et dans le contexte de crise de la fréquentation touristique à l'échelle nationale, la phase écotouristique du projet se politise. Celle-ci était initialement conçue conformément aux canons de l'écotourisme classique, avec une attention particulière à l'implication des acteurs locaux et à la valorisation d'un lieu spécifique. Depuis 2011, le projet de valorisation de *Ras el oued* est investi de nouvelles valeurs et revendications. Il vise désormais à stimuler la réappropriation de cet espace par la population locale, à faire « redécouvrir l'oasis » à une population urbaine qui s'en serait détournée. Ressource pour « réparer la crise », ces zones des sources sont appelées à fournir aux citoyens des espaces de détente et de contact avec la nature (Poulot, 2013).

La responsable de Soutcom, une nouvelle association essentiellement constituée de jeunes journalistes, soutenue par le PASC (Programme d'Appui à la Société Civile) exprime ainsi cette idée en 2015 :

« Par exemple, nous avons fait un évènement : « Petit Déjeuner à Ras el Oued ». Les parents préparent des repas traditionnels, on propose un peu de sport, de danse (zumba !), des jeux, de la musique classique et traditionnelle... L'idée c'est de sortir les jeunes de leurs téléphones et PC. Soutcom fait la publicité de l'évènement dans les radios, les médias : « Changez de rythme... Venez à Ras el Oued ! » Ras el Oued est un trésor, mais beaucoup de gens ne connaissent pas, même des gabésiens ! L'idée était de faire un petit déjeuner dans la nature, c'est beaucoup moins cher que d'aller au café, et c'est mieux ! Ça permet de changer d'ambiance ! »

L'organisation d'évènements, de réunions, d'activités contribue à redéfinir les logiques de fréquentation et de pratiques de l'espace. L'aménagement d'espaces de jeux pour les

enfants met en lumière l'usage pour les loisirs. À Gabès, l'ouverture de 3 cafés depuis 2011 contribue à la transformation des pratiques de l'espace.



Figure 92. Les cafés dans la zone de Ras el oued, 2016

À Tozeur, la mise en tourisme était plus ancienne, mais la dynamique est similaire. Les nouveaux projets d'écotourisme promus par l'ASMT en particulier, font de la zone du belvédère le point de départ de nombreux circuits de promenade.

La « protection de l'oasis » s'organise ainsi autour de la construction d'un paysage et d'un lieu qui ne vise pas tant à restaurer un âge d'or oasien qu'à offrir un espace de loisirs et de promenade aux visiteurs et citoyens, interface entre réhabilitation environnementale et production de services dans l'oasis. Promu comme symbole de la reconquête d'un territoire délaissé de l'oasis, ces lieux cristallisent des dynamiques de reconfigurations plurielles, en lien avec des injonctions plus globales de multifonctionnalité des espaces.

VI.2.3.2 Circuits de promenade : une autre pratique de l'oasis

À ces logiques de reconquête et revalorisation des espaces symboliques de l'oasis que sont les zones des sources, s'ajoute une catégorie de projets, portés par les collectifs associatifs

de sauvegarde oasiens, qui concerne la réalisation de circuits pédagogiques, promenades thématiques, qui traversent, lient et produisent de nouveaux trajets et pratiques spatiales dans l'oasis, mais aussi de nouvelles façons d'appréhender le rapport de l'oasis à la pratique touristique. Un responsable de l'ASMT exprime ainsi cette nouvelle exigence en 2013 :

« Nous voulons développer le tourisme culturel, avec des circuits touristiques à thème, comme le paysage oasien, l'eau, l'histoire [...] L'oasis n'est pas un fait de la nature, contrairement à ce que perçoivent les touristes. L'oasis c'est un effort humain continu dans le temps et dans l'espace. Il faut 365 jours de travail pour faire vivre l'oasis, sinon elle disparaît. [...] Pour nous, le tourisme oasien, c'est montrer les différents travaux de l'oasis. Il faut former des caléchiers, former des guides spécialistes, et créer un circuit allant de Ras el Aïn à la « Medina ». Autour du circuit, on aimerait aussi installer des projets de diplômés, et inclure une visite de parcelle ».

Dès 2011 à Tozeur, l'ASMT a identifié comme priorité la réalisation de circuits de promenades pédagogiques, avec dans un premier temps le balisage de la ville par des panneaux explicatifs dans la medina et devant les marabouts, avec le soutien financier du ministère du Tourisme et de la Fondation de France.



Figure 93. Les cartes et panneaux pédagogiques, Tozeur, R'bat, 2016

Puis, quatre circuits sont réalisés avec le soutien de la GIZ, complétant la traditionnelle route des calèches : « La route de l'eau », de Ras el Aïn à la « Medina » ; « Mémoire de

l'argile », de l'oasis à la briqueterie ; « Le circuit des chotts » ; « le circuit des marabouts et des Saints », avec des explications sur les légendes et histoires de chaque marabout. Pour ces circuits, 5 guides sont formés, et il est prévu que les circuits peuvent être pratiqués à pied, en calèche ou à vélo, avec l'aide d'un guide, ou avec le seul support des panneaux explicatifs. Ces circuits visent ainsi à réanimer l'oasis, dans une démarche pédagogique qui doit permettre au visiteur urbain de prendre conscience de la valeur sociale des lieux qu'il traverse, de la qualité d'une agriculture productrice de services paysagers fragiles et rares ; conscience longtemps effacée par les effets de l'idéalisation touristique sur la perception du milieu oasien par ses visiteurs.

Alors qu'à Tozeur le bilan des impacts de l'activité touristique est depuis longtemps discuté et mis en débat, à Gabès, l'activité éco-touristique apparaît comme un levier de développement alternatif et innovant pour tous les acteurs locaux, compte tenu de l'orientation industrielle de la ville et de la pollution des plages du littoral qui ont fait progressivement disparaître l'activité touristique. Pour lui donner un nouvel élan, les associations se sont attachées à produire, selon les « canons de l'approche participative », une série de trajets et circuits de promenades, qui doivent permettre de répondre aux attentes de consommateurs variés, du touriste alternatif au citoyen désireux de redécouvrir le territoire de l'oasis. À Gabès, l'ASOC, dans le cadre du projet Initiatives Locales pour l'Environnement (ILE), financé par l'IEVP CT MED²¹⁷, a ainsi organisé un chantier international de jeunes pour mettre en place une cartographie de l'oasis, des panneaux, et des trajets. Des enquêtes auprès d'agriculteurs ont été effectuées et les trajets retenus se déclinent, comme à Tozeur, de manière thématique : celui de l'eau, celui de l'artisanat²¹⁸... Ces trajets soulignent l'importance prise par la dimension « pédagogique » des oasis anciennes dans les actions des associations de sauvegarde, qui, en même temps qu'elles redéfinissent les pratiques de valorisation, étendent leurs territoires d'action par un marquage de l'espace qui doit permettre de se construire une légitimité, au « plus proche du terroir ».

²¹⁷ Programme européen : Coopération Transfrontalière en Méditerranée, qui a pour but de « promouvoir le développement socio-économique et de renforcer les territoires ».

²¹⁸ Facebook de l'Association de Sauvegarde de l'Oasis de Chenini, 2016



Figure 94. Les circuits de promenade à Gabès, 2016

Ces circuits répondent ainsi à des objectifs diversifiés. À un besoin de « redécouverte » de l'oasis tout d'abord, de ses « replis », de sa valeur sociale et patrimoniale. Mais ils répondent aussi à un objectif plus politique de réappropriation de l'espace par les acteurs de sa valorisation. En mobilisant un répertoire innovant de mise en tourisme du territoire oasien, en sortant du tracé initial de la route des calèches, ils contribuent, à Tozeur comme à Gabès, à renforcer le poids de leur conception de l'aménagement du territoire, au détriment d'autres catégories d'acteurs, comme les agriculteurs par exemple. Comme ce

que l'on peut observer dans des espaces périurbains franciliens, ces circuits, –proposés comme des « expériences interactives » (Poulot, 2016)–, contribuent à diffuser une approche de la valorisation de l'espace oasien comme « écologiquement et culturellement sain, riche et porteur d'identité ; contribuant à la présence de repère socio-temporels, de loisirs, de recyclage, à la protection d'un environnement spécifique en plus d'une production de qualité » (Guiomar, 2010, cité par Poulot, *op.cit.*). Projets courants de la dynamique agri-urbaine des aires métropolitaines des pays du nord (Poulot, 2016), ces projets sont récents dans les oasis, et participent de formes de réinvention locales, qui font échos à des tendances globales de redéfinition des rapports entre mondes agricoles et urbains. Les sentiers tracent et tissent de nouveaux liens, mais aussi de nouvelles frontières, entre les acteurs et les espaces.

VI.2.3.3 Accueil sur la parcelle, restauration, hébergement, loisir : nouvelles sociabilités et demande urbaine

Les projets d'accueil sur la parcelle, –pour la restauration, les cafés, l'hébergement–, qui se sont multipliés depuis la révolution, s'inscrivent de plus en plus dans une démarche militante. Ils revendiquent leur insertion dans la dynamique collective de sauvegarde des oasis et de redéfinition d'un modèle touristique, jugé superficiel dans sa forme actuelle. Si la « visite de parcelle » est désormais un passage obligé des nouveaux circuits associatifs de valorisation, les projets portés par les acteurs individuels s'inscrivent dans une démarche « innovante » de diversification économique du foncier, pour des exploitants soumis aux difficultés de valorisation économique et productive de l'activité agricole. La parcelle est promue comme cadre et unité de démonstration « en miniature » des logiques et problématiques oasiennes, réactivant la dimension classique de multifonctionnalité de l'espace du jardin, lieu de l'expérience collective, esthétique, de loisir, de détente, de restauration. Cette ouverture de l'espace du jardin à un public extérieur à l'oasis contribue à la production de micro-territoire d'interfaces, au cœur même de l'oasis, entre oasiens et visiteurs, urbains ou touristes. De l'espace intime du jardin (Battesti, 2005) où l'on accueille la famille, on passe à une logique collective de réinvention des formes d'appropriation de l'oasis.

« Dans l'oasis, on a l'habitude d'accueillir les gens dans l'oasis, toutes les familles de Tozeur ont cette habitude. La parcelle de ma famille,

elle a toujours été bien entretenue. Alors moi je me suis demandé, pourquoi pas lier l'utile à l'agréable ? Pourquoi ne pas ouvrir un petit restaurant, pour être nourri comme « chez l'habitant » ? À Tozeur de toute manière, le tourisme qui marche le mieux maintenant, ce sont les maisons d'hôtes dans l'oasis. Donc moi j'ai fait un petit restaurant, sans toucher à rien dans la parcelle. Il y a toutes sortes de légumes, et je propose des repas bio, des recettes traditionnelles. C'est intéressant comme expérience pour des gens qui viennent de grandes villes. Moi je suis metteur en scène de théâtre dans la vie. [...] Je m'adresse aux gens qui veulent du bio, et je veux que les gens soient satisfaits, puissent profiter de la nature, et des spécialités locales. C'est ce qui manque à Tozeur. De toute manière, si le projet ne fonctionne pas, nous garderons notre belle parcelle » (Mabrouk, propriétaire de 2 ha, Tozeur, 2014).



Figure 95. Restaurant "dans la parcelle", Tozeur, 2016, source : FB : Barboura

Cette mise en scène de l'intimité du jardin oasien en réponse à une demande « d'expérience authentique », différentes des parcelles vendues à des étrangers qui y

construisent des villas, s'inscrit dans une logique de réappropriation de l'espace oasien, centrée sur une refonte de l'activité de la parcelle.

« Moi je suis contre l'idée qu'une exploitation sauvée, c'est une exploitation achetée par un français. Moi je crois qu'il faut que les gens retournent habiter dans les oasis, car maintenant, il n'y a plus que les étrangers, les ivrognes ou les clochards, qui habitent dans les oasis ! C'est pour ça que moi j'ai construit une petite maison d'hôte dans ma parcelle. Pour faire revenir les propriétaires, il faut accueillir les gens. Avant les gens habitaient tous dans les oasis, mais ils ont cherché l'argent rapide, se sont jetés dans le tourisme, et après ils ont perdu l'oasis. Les gens, ils auraient dû investir dans l'agriculture »
(Habib, Tozeur, 2014).

Pour répondre à cette demande urbaine, des petits propriétaires développent ainsi des projets sur une parcelle familiale ou achetée, pour être en mesure de séduire une clientèle de niche, en recherche de qualité, « d'authenticité », et de nouveaux lieux de divertissement. Ces nouveaux cafés, restaurants, hébergements, qui s'apparentent à une forme d'agrotourisme ou d'écotourisme, se sont multipliés et constituent un projet pour nombre d'exploitants, leur offrant l'opportunité même s'ils ne possèdent qu'une très petite superficie, de valoriser l'ancrage local comme capital social et culturel. À Gabès, où le foncier est particulièrement morcelé, des maisons d'hôtes se sont ouvertes dans les plus grandes parcelles, des cafés sur celles de tailles moyennes, et de petits espaces de repos, de démonstration et d'accueil, dans les plus petites. Une parcelle d'un demi-hectare accueille ainsi une maison d'hôte dans la partie amont de l'oasis, et de nouveaux cafés se sont ouverts le long de la route touristique qui serpente dans l'oasis. Certaines parcelles, remarquablement entretenues, ou offrant l'exemple d'une activité particulière, –comme la production et la conservation de semences, la pratique du bouturage, de l'apiculture traditionnelle, ou d'un petit élevage–, s'insèrent aisément dans les nouveaux circuits de promenades. Le faible investissement initial ainsi que l'infrastructure limitée nécessaire au démarrage du projet ont contribué à multiplier ces nouveaux lieux de sociabilité.

Cependant, si la notion « d'accueil sur la parcelle » est considérée par tous comme base de la redéfinition d'un tourisme plus « proche » de l'oasis, cette proximité n'a pas le même

sens selon le type d'acteurs (Poulot, 2014). Maisons d'hôte en bois sur pilotis au cœur d'une exploitation de 3 hectares en agriculture biologique, appartenant à l'ancien maire de la ville, ou petit espace d'accueil et de restauration dans une parcelle de 0.5 ha, tenu par un exploitant en quête de diversification des revenus, les enjeux sont différents.

VI.2.3.4 Les activités sportives : l'appropriation du territoire par les jeunes urbains

Enfin, la pratique d'activités sportives dans l'oasis constitue une dernière catégorie de projets. Celle-ci fait de l'oasis un espace au service des besoins des citoyens « modernes », associant beauté du paysage, patrimoine, mise en scène de la nature, et pratique sportive (Goeury, 2010). Dynamique classique des espaces périurbains du nord de la Méditerranée, ce type d'activité est tout à fait nouveau dans les oasis, longtemps pratiquées exclusivement par les travailleurs agricoles, les propriétaires, et leurs familles.

À Tozeur dès 2009, un investisseur touristique met en place un projet qui fait figure de pionnier en matière de diversification des loisirs, en utilisant directement la ressource territoriale locale, le palmier, comme support de l'activité. Dans une parcelle de 2 ha, une activité d'accro-branches dans les palmiers est ainsi proposée aux vacanciers et visiteurs de l'oasis. Le propriétaire à l'initiative du projet présente le profil classique des promoteurs touristiques de la troisième génération. Tozeurois travaillant dans une agence de voyage, il achète la parcelle à une dizaine d'héritiers qui vivaient à Tunis, pour renforcer son ancrage local et se positionner sur un marché de niche.

« On travaille surtout sur le tourisme de l'intérieur, donc notre niveau est lié au marché et à la conjoncture. Il y a plein d'activités dans la parcelle : accro-branches, café, salon, lounge... Pendant les vacances, les tunisois viennent, et aussi un peu les étrangers, sinon, ce sont les tozeurois. Ici c'est R'bat, il y a les 3 étages, et les légumes, c'est pour les clients/amis. C'est pour montrer qu'on peut faire de l'agriculture à Tozeur. [...] C'est seulement le paysage qui fait penser que c'est vraiment l'oasis. Le projet, c'est de faire le lien entre le tourisme et l'agriculture. Ça participe à l'entretien agricole. On ne s'intéresse pas aux variétés, on veut juste faire un décor, pas de la production. C'est

juste un décor, et s'il y a des fruits, tant mieux ! » (Amin, 2013, gérant du projet.)



Figure 96. Accrobranches et tyroliennes à Tozeur, 2012

Le paysage, littéralement support et « décor », organise la mise en scène des activités. Depuis 2011, face à la décline du nombre de touristes internationaux, l'activité d'accrobranches, prioritairement à destination des touristes étrangers a été marginalisée, au profit d'activités de loisirs plus classiques, dans les espaces de café et de détente. Ponctuellement, la parcelle se reconvertit en salle des fêtes pour les jeunes, espace de karaoké.

À Gabès, on a vu que le réinvestissement de la zone des sources avait donné lieu à la multiplication d'évènements et de rassemblements, à l'initiative des associations en particulier, qui investissent l'espace et tentent de diversifier les activités proposées. Cours de danse, de fitness, randonnées sportives, animent les week-ends dans la zone de Ras el oued essentiellement. Activités familiales, elles attirent surtout les jeunes venus de la ville,

garçons et filles confondus. Pour les enfants, des activités de « *slack line* », ou des concours d'escalade dans les palmiers sont organisés. Une fois par an, le « marathon de l'oasis », organisé par la maison des jeunes de Gabès, rassemble des centaines de jeunes de différents âges, qui circulent dans l'oasis, essentiellement dans la zone de Chenini, le long de la route des calèches. Ces activités s'inscrivent aussi dans un besoin de réinvestir l'espace oasien afin de lui donner une fonction ludique, après la révolution, dans un contexte où l'espace urbain n'offre que peu d'espaces de loisirs pour les jeunes. Réponses à une crise de la ville (Poulot, *op.cit.*) autant que projet de réappropriation ludique d'un cadre vie à disposition, ces activités ignorent largement la dimension agricole de l'oasis. Sollicitée pour la diversification des fonctions oasiennes, courir dans l'oasis, grimper dans les palmiers, danser à Ras el oued, sont autant d'activités qui associent l'oasis à un « parcours de santé » collectif, débarrassé de ses enjeux et conflits, support et outil de la conquête locale d'espaces de loisirs. Présentées par leurs promoteurs comme des pratiques militantes de réappropriation d'un espace délaissé, les activités sportives dans l'oasis participent également à réactiver un rapport au milieu qui n'est pas dénué de rapports de domination entre producteurs de services paysagers et usagers. À l'image des filières agroalimentaires, le circuit court des activités de loisirs n'est pas exempt de contradictions, qui renvoient à des logiques de valorisation diversifiées.

VI.2.3.5 La différenciation des pratiques de l'espace : entre fragmentation et reconquête

Cette diversité des projets de tertiarisation consacre l'oasis comme espace privilégié de sociabilité pour les citadins ou visiteurs. De nouveaux espaces et services sont proposés à un cercle toujours plus large de consommateurs des territoires oasiens, à l'interface de l'espace agricole de l'oasis et du tissu urbain. On assiste ainsi à une rupture fondamentale dans la pratique classique du territoire de l'oasis. Alors que seuls les travailleurs agricoles, les propriétaires et leurs familles avaient l'habitude de venir profiter de la « nature » produite par le travail agricole des oasiens, ces nouveaux projets s'appuient sur la construction d'un paysage à même de répondre aux attentes et besoins d'un nouveau type d'acteurs, à la fois des promoteurs, qui tentent de valoriser un foncier en perte de valeur économique, et des consommateurs en quête de nouveaux loisirs et activités. Cette diversité des dynamiques de tertiarisation renvoie aux divergences d'intérêt entre groupes d'acteurs. En effet, la polarisation foncière et socio-spatiale induite par le

développement de ces activités de services introduit de nouvelles concurrences dans l'accès aux ressources, en terre, en eau, et en capital, pour des petits exploitants aux marges de manœuvre déjà réduites par la conjoncture.

Rami, 32 ans, exploitant de 0,5 ha dans la zone de R'bat à Tozeur, à proximité de nombreux projets, expose l'ampleur des mutations et des contradictions induites par le développement de ces nouvelles dynamiques tertiaires sur les petits exploitants oasiens :

« Le projet Eden Palm a été monté par une famille d'opposants, mais il y a eu aussi de la corruption. Ce sont aussi des militants du secteur touristique. Maintenant, mon voisin doit attendre son eau plus longtemps. Mais chacun doit faire sa stratégie, c'est comme ça ! Moi j'ai fait une vanne pour ne pas être perdant, c'était mon travail, mon projet. Mais un des problèmes, c'est qu'ici le coût de la terre a augmenté de façon brutale. Mon voisin est italien, et la parcelle d'en face est à un français. Il y a aussi un autrichien, près du restaurant le Petit Prince. Il y a des projets touristiques tout le long de la route dans cette zone. Le paradoxe, c'est que moi-même, avant, j'étais un acteur du tourisme, et maintenant, je suis entouré par le tourisme. J'ai eu l'idée aussi de faire un petit restaurant « arabe » sur la parcelle, sans toucher à l'aspect naturel de l'oasis. L'italien m'a proposé 80 000 DT pour ma parcelle. Ici, le phénomène du tourisme influe sur la valeur de la parcelle. Si je valorise ma parcelle sur le plan agricole, je peux avoir 2 000 DT/an. Avec 55 palmiers Deglet Nour et 120 de variétés communes, je peux vendre pour une mise en valeur agricole à 40 000 DT. Mais toutes les infrastructures sont là (électricité, téléphone, ...) et si je vends ma parcelle pour l'intégrer au circuit touristique, je peux gagner 100 000 DT.

Moi pour l'instant, je veux exploiter les dattes. Je garde 4 palmiers pour la famille et je vends le reste, pour environ 2 500 DT/an. Une société vient acheter les dattes sur pied. Mais le problème c'est le coût de production. Je suis déficitaire dans cette parcelle. Pour moi l'horizon est flou, il y a beaucoup de problèmes. La majorité des

agriculteurs ne peuvent pas supporter les frais de l'agriculture et n'ont pas de temps. Un jeune qui aime l'agriculture, qui a la volonté de travailler, il ne peut pas car il n'a pas d'aide. Les procédures administratives sont très lourdes pour obtenir des subventions. Il y a une génération de jeunes qui veut travailler dans l'agriculture, qui ont des diplômes dans l'agriculture, mais sans aide et sans crédit, c'est vraiment difficile. Moi j'ai fait une formation pour les cultures sous serres au centre de formation en cultures oasiennes de Degache. J'ai eu un diplôme.

Mais c'est difficile ici car le prix de la terre agricole augment beaucoup en raison du tourisme, alors que ce ne sont pas des parcelles productives. Les tozeurois peuvent plus investir. Le français à côté a une très belle parcelle. Il emploie un salarié pour 350 DT par mois. Il a acheté 0,7 ha pour 90 000 DT. Moi je cultive de manière naturelle. Je suis bio, et j'aimerais avoir le label. En été, je fais des tomates, piments, fèves, haricots... et je les vends au souk. Ces dernières années, c'est devenu rentable. Les arbres fruitiers qui sont ici, c'est pour les amis.

Moi j'aime le jardin parce que j'ai un rapport étroit avec la terre, parce que c'est mon identité, plus que pour les revenus matériels. Je me rappelle mon père qui a travaillé ici. Moi je suis contre les bâtiments, les projets touristiques dans l'oasis. Mais en même temps, il y a des projets commerciaux qui aident les gens à travailler. Mais pour avoir du terrain, il faut arracher des palmiers, et c'est mal. Moi mon rêve de petit agriculteur, c'est de développer un tourisme responsable qui respecte l'oasis. Il faut garder l'aspect oasis mais on peut mettre un petit projet au milieu. J'essaie de trouver un juste milieu. [...] On m'a proposé un poste de chef à l'AIC, mais j'ai refusé car je ne veux pas avoir de problème. Dans tous les cas, j'espère un

poste de l'État pour pouvoir continuer à cultiver ma parcelle et faire une maison. »

Ce témoignage souligne combien le processus de « sauvegarde patrimoniale », porté par des investisseurs oasiens, propriétaires fonciers et collectifs associatifs locaux, n'est pas sans conséquences pour les petits agriculteurs, catégorie productrice du paysage et numériquement majoritaire. La dynamique de « changement de paradigme du développement oasien », loin d'être une transition linéaire d'un modèle moderniste déchu vers un modèle durable vertueux, met plutôt en lumière l'émergence d'un nouveau champ de légitimation politique et social d'action, qui s'apparente à un marché urbain de l'alternatif, du patrimoine local, et du service.

À l'inverse de la première phase du développement post indépendance, qui a eu tendance à donner une image relativement homogène des territoires oasiens anciens, cette deuxième génération de projets, et en particulier ceux qui se sont multipliés après la révolution, consacre l'éclatement des types d'activités et de pratiques dans l'oasis et contribue à accroître la fragmentation du territoire et du paysage. Les cafés-terrasses et zones de loisirs se regroupent autour de la route touristique qui traverse l'oasis, à Gabès comme à Tozeur, et à défaut de voir les calèches touristiques se relayer, les jeunes y étendent leurs espaces de socialisation et prolongent l'ambiance urbaine au sein de l'oasis. Ces nouveaux lieux mixtes et familiaux sont un moyen de diversifier les espaces de rencontres pour des jeunes urbains en manque cruel d'infrastructures de loisirs, et de remettre en question, du moins partiellement, la pratique historiquement genrée de l'espace agricole oasien, en particulier au Jerid. Les zones des sources, espaces de projets aujourd'hui surinvestis par un tissu associatif dynamique, deviennent de nouveaux « lieux remarquables », où l'on se promène et se retrouve, se photographie, marquant la reconquête de ces hauts lieux du tourisme orientaliste par une population locale désireuse de revendiquer son droit à un cadre de vie de qualité. En lien avec la politisation générale des discours et revendications, ces espaces deviennent aussi des lieux de rencontres et de réunions pour les acteurs politiques, et leur offrent le « décor » attendu de l'ancrage local si cher à la légitimation politique. À Gabès, la zone de Ras el oued est ainsi sollicitée pour l'organisation de meetings par les organisations partisans. À Tozeur, des activités sont tenues dans les plus grands cafés terrasses de l'oasis. Acteur et support

de campagne, l'oasis est sollicitée pour permettre aux acteurs politiques locaux de s'inscrire, eux aussi, dans cette dynamique consensuelle de sauvegarde qui s'exprime et se construit selon des répertoires d'action qui ne sont pas ceux de la politique instituée, mais n'en restent pas moins profondément politiques. S'il ne s'agit pas d'analyser ici les différentes stratégies d'ancrage territorial des principaux partis, il faut noter que les différentes phases électorales qu'a connues la Tunisie depuis 2011²¹⁹, ont contribué à accélérer les dynamiques d'émergence de ces nouveaux espaces et de politiser les enjeux de gestion qui leur sont associés. En effet, le parcellaire agricole, peu accessible et fortement marqué par le morcellement des propriétés, se retrouve marginalisé à la fois sur le plan économique, symbolique, technique, et socio-spatial. Traversé par de multiples chemins et visiteurs, sollicité pour fournir des services paysagers, esthétiques, de loisir, pour construire et garantir la durabilité pour les citoyens, le parcellaire agricole patrimonialisé, réhabilité symboliquement, continue d'évacuer les petits agriculteurs et exploitants, travailleurs et locataires de ces nouvelles logiques d'actions. Ces projets, qui prétendent incarner des modèles alternatifs et innovants de valorisation durable, contribuent à redéfinir le « contrat social » (Landais, 1998) des territoires oasiens. En effet, ils interrogent le rôle de l'oasis dans le développement régional, offrant des perspectives de renouvellement politiques et économiques à des espaces urbains sous pressions. Ils contribuent également à cette redéfinition par l'ouverture d'espaces qui construisent de nouvelles complémentarités : entre différents types d'acteurs, – agriculteurs et citoyens –, de territoires, –oasiens et urbains–, et de fonctions, –sociale, économique, environnementale et politique. Cependant, la petite agriculture familiale plus ou moins diversifiée, que nous avons présentée dans les chapitres précédents, reste

²¹⁹ En octobre 2011 pour les élections de l'assemblée constituante, et octobre et décembre 2014, pour les élections législatives et présidentielles

présente dans de larges pans de l'oasis et doit permettre de relativiser l'ampleur de ces dynamiques de tertiarisation, dont l'emprise foncière reste somme toute limitée²²⁰.

VI.3 Conclusion

La diversité des projets qui revendiquent leur contribution à la redéfinition des modèles de valorisation tend à montrer les mutations profondes de la nature du territoire oasien et de ses pratiques. Après une longue phase d'artificialisation issue de la « socialisation du paysage » par des « élites urbaines et touristiques » (Luginbühl, 1991), –en passe de devenir une simple « réserve paysagère de la ville » (Poulot M., 2012) – le territoire oasien se voit réinvestit par une population locale revendiquant au mieux son droit à requalifier son espace de vie, en repensant les conditions de la durabilité des projets. Les nouvelles attentes de cette population urbaine jeune, soucieuse de diversifier ses loisirs et ses activités, s'incarnent dans la fabrique d'un territoire qui ne peut se résumer à la construction d'un décor oasien idéalisé. Ces interfaces renouvelées entre espaces agricoles et urbains mettent en lumière la dimension profondément multifonctionnelle du territoire oasien, espace de confrontations politiques et sociales. En effet, la multiplication des projets collectifs, individuels, ou d'entreprises met en lumière les conflits potentiels entre tentatives de réponse à une demande extérieure et nécessité de réorienter les projets vers les attentes locales de valorisation des produits et du territoire. Cette transformation en cours des pratiques et projets de valorisation oasiens s'inscrit dans un contexte plus global de recomposition des modèles de développement des territoires du Sud tunisien et de gestion des ressources. La compétitivité sur le marché, la sensibilisation aux problématiques environnementales, l'équité sociale dans la valorisation des productions sont autant d'enjeux auxquels sont confrontés producteurs et consommateurs, qui tentent d'y apporter une réponse singulière. Cette diversité des projets et des enjeux montre l'importance d'une approche critique de ces initiatives qui

²²⁰ En se basant sur les données statistiques des GDA, ainsi que nos relevés de terrains et les données de notre typologie, on peut estimer entre 5 et 10% les terres oasiennes qui font l'objet de projets de services.

puisent dans les répertoires de l'innovation, de la « durabilité » et du « patrimoine », comme projet de refondation des modèles de développement.

Loin d'être le signe de l'avènement d'un modèle alternatif, ces initiatives innovantes dans les oasis consacrent plutôt la diversification des pratiques et la confrontation des modèles de valorisation mobilisés à l'échelle locale. Entre création d'un nouveau marché, réponses à des revendications locales, et incitations globales, innover dans l'oasis, c'est souvent saisir une opportunité de légitimer une position dominante, et la durabilité, ressource disputée d'une diversité d'acteurs, se formule rarement en termes de justice sociale. Dans un contexte de dégradation environnementale et d'une conjoncture post révolutionnaire qui agit comme accélérateur d'initiatives, les oasis ouvrent le champ des possibles. Si les nouvelles pratiques ne sont pas toujours réellement innovantes, et si l'innovation rime parfois avec déception et marginalisation, la multiplication des initiatives souligne la capacité des systèmes oasiens à se réinventer. Souvent pensés comme « laboratoires » d'initiatives durables, espaces virtuels d'un modèle toujours « à naître », les oasis anciennes apparaissent plutôt comme les lieux d'une recomposition au présent des modèles de développement. Traversés par les contradictions et les nouvelles complémentarités, ils sont l'incarnation territoriale de nouvelles revendications en action.

CONCLUSION GENERALE

Près de 8 ans après la révolution, les territoires oasiens, les dangers qui les menacent et les dynamiques qui les animent, n'ont cessé de gagner en visibilité dans l'espace médiatique tunisien. Les documentaires²²¹, articles²²², films²²³, reportages, se multiplient, attirant l'attention tantôt sur la pollution des usines industrielles, tantôt sur le délabrement d'un secteur touristique en panne, tantôt sur l'épuisement des nappes, ou l'avancée de l'urbanisation. Les nouveaux projets et circuits d'écotourisme, la transformation des produits, la spectaculaire expansion de la filière biologique, les initiatives pionnières en agro-écologie contribuent également à mettre en avant les oasis comme espaces de l'innovation et de la réinvention des modèles de valorisation à l'échelle locale. Journalistes, cinéastes, documentaristes, volontaires internationaux, de concert avec une scène associative locale diversifiée viennent raconter l'histoire des oasis, leur dégradation accélérée, et le récit de leurs tentatives de résistance. Symboles orientalistes à l'époque coloniale, d'une tradition à dépasser, puis porteuses du patrimoine, voire de l'identité nationale tunisienne, les oasis sont en passe d'incarner un nouvel imaginaire : associant l'image d'espace victime d'un modèle de développement dont la révolution a souligné les limites, à celle d'espaces pionniers de la reconstruction et du renouvellement possible des modèles à partir du local. À Tozeur comme à Gabès, l'oasis apparaît désormais dans les discours politiques comme un levier capable d'ouvrir de nouvelles perspectives sur les plans économique, touristique, culturel et patrimonial, à même de fournir des clés de développement pour un Sud sous pression. « Unique oasis maritime de Méditerranée, entre Sahara, mer et montagne », l'oasis de Gabès cultive son image de « paradis perdu », victime de la pollution industrielle, à la configuration régionale exceptionnelle. À Tozeur, « la biodiversité d'une oasis millénaire, perle du tourisme

²²¹ « Retour aux sources », 2018, documentaire sur l'eau dans les oasis à Nefta, par les étudiants de l'école 3A de Lyon et l'IHEC Carthage, dans le cadre du programme Processmed, en partenariat avec les associations Shanti et arcenciel-france ; « L'agroécologie dans l'oasis de Chenini, préserver ensemble », documentaire de Sonia Ben Messaoud et Laetitia Martin, « The oasis », un documentaire sur l'expérience de Jemna, par l'équipe de Nawaat, avec le soutien de la fondation Rosa Luxembourg

²²² www.nawaat.org; <http://kapitalis.com/tunisie/?s=oasis> ; www.lapresse.tn

²²³ « Gabès Labes », un film de Habib Ayeb, 2014 ; « Gabès, cimetière des vivants », Berriche Chahine, 2013 ; Festival des Douz Doc Days, organisé par Hichem Ben Ammar

culturel saharien », construit également cette représentation des oasis comme espace oublié en même temps par le tourisme et les pouvoirs publics, carrefour central d'un nouvel horizon du développement. C'est pour comprendre l'émergence de ce nouvel imaginaire de l'oasis comme lieu du changement de paradigme du développement, que nous nous sommes attachée à analyser les mutations des territoires oasiens du point de vue de la diversité des stratégies de mise en valeur, en se concentrant plus particulièrement sur celles qui revendiquent le dépassement d'un modèle moderniste menaçant la pérennité de ces milieux fragiles. La diversification des formes de valorisation, en même temps qu'elle reconfigure les dynamiques du territoire, construit de nouvelles articulations aux débats politiques nationaux, mais aussi internationaux, faisant des oasis des acteurs à part entière de la redéfinition des modèles du développement.

Un des enjeux initiaux de ce travail était la mise en question d'une approche des oasis comme des milieux « d'exception », enclaves porteuses de normes inédites, marquées par l'homogénéité d'une petite agriculture en crise. Cette mise en question passe dans notre travail par la confrontation des dynamiques de mise en valeur observées à Tozeur et Gabès, à différentes échelles. L'idée était donc d'aller au-delà de cette lecture en termes d'exception, au profit d'une analyse qui réinsère ces espaces oasiens dans leur contexte politique régional et national. La comparaison nous a ainsi permis de mieux cerner la diversité des trajectoires oasiennes. En effet, Tozeur et Gabès présentent des profils forts différents, qui permettent de cerner avec plus de précision la diversité des organisations sociales et des systèmes de pouvoirs locaux. Alors qu'à Gabès, le poids de l'industrie et de la ville est au cœur de l'économie régionale, à Tozeur, l'oasis continue de centraliser l'essentiel des activités régionales, agricole et touristique. La permanence d'une forme ancienne de métayage comme le *khamessat*, mobilisées par une élite sociale et politique dont le pouvoir repose sur la propriété foncière dans l'oasis, souligne la pesanteur d'antagonismes sociaux anciens qui s'organisent et se recomposent dans le territoire de l'oasis. À Gabès, cet antagonisme n'est pas comparable, et ce n'est pas tant la propriété foncière qui apparaît discriminante que la capacité à diversifier ses revenus dans des activités annexes et à s'insérer dans une diversité de réseaux actifs dans la ville. Cela souligne finalement l'intérêt de mettre en question la notion de « normes oasiennes », au profit plutôt d'une analyse des systèmes sociaux et politiques régionaux. Par ailleurs,

nombre de dynamiques observées dans les oasis ne sont pas des dynamiques spécifiques à ces espaces. En effet, la remise en cause des monopoles des collecteurs privés dans le secteur laitier, la contestation des modes de fonctionnements des GDA d'irrigations, ou la différenciation des formes familiales de l'agriculture, entre spécialisation et adaptation, sont des dynamiques que l'on peut observer en Tunisie dans des territoires très différents des milieux oasiens (Gana, 2013 ; Elloumi, 2011, 2013). Ainsi, dans le bassin du Lebna au Cap Bon, territoire rural spécialisé en cultures céréalières et maraîchères dans lequel nous avons eu l'occasion de travailler²²⁴, se retrouvent ces revendications, mobilisations et dynamiques de différenciation des stratégies des agriculteurs que l'on observe dans les oasis. Par ailleurs, la diversité des formes de valorisation touristiques ou de loisirs, –avec des projets comme les circuits pédagogiques, les accueils à la « ferme », ou le développement des activités sportives dans l'oasis–, renvoie à une transformation plus générale des formes de valorisation des espaces ruraux périurbains. Ainsi, la littérature sur ces espaces au nord de la Méditerranée, dans le bassin francilien par exemple (Poulot, 2012 ; Guiomar, 2010), souligne combien ces dynamiques qu'on observe dans le cadre oasien s'inscrivent dans une transformation globale des modèles agricoles et touristiques, qui renvoie plus aux processus de diffusion de ces modèles à l'échelle locale induits par la mondialisation, qu'à une spécificité des oasis anciennes.

Pour approfondir cet effort de « désenclavement » des analyses des espaces oasiens, la remise en question d'une approche sectorielle au profit d'une approche plus territoriale permet d'aborder les processus de reconfigurations des espaces agricoles et urbains. C'est en resituant les dynamiques de l'agriculture dans leur contexte territorial et politique, animé par une diversité d'acteurs et d'activités, que nous pouvons mieux évaluer la nature et la force des dynamiques innovantes oasiennes. Centrée sur les pratiques et projets à l'échelle des exploitations, cette approche visait à caractériser avec précision la pluralité des formes de mise en valeur dans les oasis, et à évaluer la transformation du rôle de l'activité agricole dans l'oasis. Dans un contexte où la pluriactivité est presque généralisée, et où les difficultés économiques des autres secteurs réduisent les marges de manœuvre

²²⁴ A l'occasion d'une mission de recherche de 15 mois en 2014-2015, dans le cadre de l'ANR ALMIRA, qui visait à formuler des scénarii d'évolution des mosaïques paysagères à partir d'une analyse des pratiques agricoles et de la gestion des ressources. (<https://www.almira-project.org/fr/manage/organisation>)

des ménages, l'agriculture est sollicitée de plus en plus comme une activité à même de répondre aux crises d'espaces urbains saturés, sous pression, pour satisfaire des demandes diversifiées : de service écologique d'entretien du paysage, de protection du milieu, de maintien d'une activité de production alimentaire, mais aussi d'espace social localisé. L'agriculture oasienne est en effet dans une situation paradoxale. Mise en cause par les nouvelles activités économiques, les pressions de l'urbanisation, la crise des modèles de gestion des ressources, l'activité agricole voit son emprise foncière et son importance économique se réduire. Le développement d'activités de tourisme et de loisir dans l'oasis remet en question la vocation même de l'espace oasien. La tertiarisation apparaît à nombre d'acteurs comme une ouverture des possibles pour les oasis, en passe d'incarner ce nouvel imaginaire politique alternatif, à l'intersection d'une diversité d'attentes. En même temps qu'elle contribue à faire évoluer les modèles de développement, la « sauvegarde des oasis » recompose les rapports entre urbanité et monde agricole. En dépit d'un ancrage foncier encore relativement limité et de l'ampleur des disparités socio-spatiales, les nouveaux projets construisent de nouveaux lieux, espaces consensuels de la sauvegarde et zones d'affirmation d'une spécificité locale.

La mise en place de cette approche territoriale nous a permis de resituer les mutations des territoires oasiens dans un contexte local de crise des milieux, de montée des revendications à l'échelle régionale et nationale, et des mutations économiques en lien avec les processus de globalisation. La première partie de ce travail a interrogé les enjeux posés par l'intégration des préoccupations environnementales dans les problématiques du développement (Chapitre 1) et souligné l'intérêt d'une approche dans le temps long pour remettre en perspective les notions de crise des modèles et des milieux. En effet, le constat de crise du projet de modernisation dans les territoires oasiens est apparu étroitement corrélé à la construction politique des oasis comme territoire de l'altérité traditionnelle, espace « en retard du développement national » (Chapitre 2). Cette disqualification des oasis anciennes n'est cependant pas incompatible avec une dynamique de requalification patrimoniale, qui consacre le poids des représentations dans l'organisation locale du développement.

La deuxième partie a mis en évidence la différenciation des stratégies de valorisation des territoires, du point de vue des politiques locales et des exploitants. Le troisième chapitre

a permis de mettre en question la notion de crise des oasis, par une analyse des impacts des politiques de développement sur les oasis. Celle-ci a souligné l'intérêt d'une approche qui pense ensemble les dynamiques environnementales et les processus de différenciations socio-spatiales des territoires. En effet, la crise des oasis n'est pas univoque, et renvoie surtout les politiques à leurs contradictions, entre maintien d'un modèle productiviste à l'usage minier des ressources, et affichage politique d'une préoccupation environnementale de sauvegarde des milieux. Le quatrième chapitre a proposé une analyse des dynamiques socio-territoriales des agricultures à l'échelle fine soulignant que l'oasis ne peut se réduire à une seule forme d'agriculture, ni à cette image de la crise chronique. Elle doit au contraire s'envisager comme espace de la pluralité, faisant cohabiter une grande diversité de formes sociales et spatiales, d'activités économiques, d'intégration aux marchés, de revendications, ... La diversification économique des exploitations, plutôt que d'être une condition pour leur consolidation, illustre avant tout les disparités socio-spatiales des opportunités de valorisation, renvoyant à une diversité d'imaginaires, de l'oasis comme espace d'agriculture irriguée intensive tournée vers les marchés extérieurs, à l'oasis espace de l'ancrage social local, à l'oasis support de nouvelles pratiques et activités. Ainsi, difficile à mobiliser par les pouvoirs publics, l'activité agricole oasienne fait l'objet de dynamiques contradictoires. Parallèlement à la marginalisation des systèmes de survie, on assiste au renforcement de toute une catégorie d'agriculteurs qui déploient une diversité de stratégies leur permettant d'optimiser les opportunités du marché, tout en minimisant les risques : diversification des systèmes de production, développement d'un élevage intensif, revendications d'un meilleur accès aux ressources²²⁵. Plus que la capacité d'une forme ou d'une autre à assurer la durabilité du milieu, il apparaît que l'enjeu de la durabilité ne se pose pas exclusivement en termes environnementaux, et qu'une approche réductrice de la durabilité ne permet pas de résoudre les contradictions inhérentes aux territoires oasiens. Alors que l'émiettement parcellaire permet souvent à un même chef d'exploitation de déployer des stratégies diversifiées sur chacune des parcelles, en lien

²²⁵ Carpentier, 2018, « Agricultures familiales et nouvelles dynamiques de valorisation dans les oasis anciennes de Tozeur et Gabès (Tunisie) : recompositions socio-territoriales et perspectives de développement », in « *Agricultures Familiales dans les suds* », Gana A., Mesclier E., Rebaï N. (Dir.), à paraître, éditions Karthala/IRMC

avec des stratégies différenciées d'optimisation de la localisation, se contenter de promouvoir certaines formes de valorisations « innovantes » comme réponses « durables » aux dégradations d'un modèle intensif unanimement mis en question ne peut être suffisant. Notre travail a ainsi interrogé l'idée selon laquelle la multifonctionnalité des territoires serait un critère central de la durabilité des modèles (IAASTD, 2009). Un seul type de projets ne peut répondre à l'ensemble des besoins et fonctions du territoire oasien. Chaque forme sociale de l'agriculture prend en charge des fonctions différentes : pédagogiques et de loisirs pour les exploitants insérés dans des collectifs militants, esthétiques, alimentaire, sociale, et productive, pour les petits exploitants diversifiés, et enfin économique et productive pour les agriculteurs spécialisés tournés vers les marchés extérieurs. Identifier les conditions pour la complémentarité de ces différentes fonctions constitue alors un enjeu central. Cette différenciation sociale des fonctions de l'espace oasien implique également la confrontation et la mise en concurrence des différentes formes de valorisation, et se traduit par des processus de recomposition des rapports de force. Au-delà des dynamiques d'innovation que nous avons observées dans les oasis, se focaliser sur la différenciation des trajectoires des exploitations, plutôt que sur celles du milieu, nous permet de proposer une nouvelle approche de la durabilité du développement oasien, comme reposant avant tout sur les dynamiques sociales et politiques des territoires.

La troisième partie de notre travail a permis dès lors de souligner l'intérêt d'une analyse des mutations des territoires qui prend en compte la dimension politique de la diversification des formes de valorisation des territoires oasiens. En effet, évaluer la durabilité d'un territoire, ou les capacités de résistance d'un lieu à sa dégradation, ne peut se dispenser d'une analyse fine de l'environnement politique et régional dans lequel il évolue. Ainsi, la durabilité du territoire oasien semble devoir passer à la fois par une prise en compte des trajectoires et stratégies individuelles d'exploitants face aux contraintes et opportunités induites par les politiques publiques, et par un dépassement des logiques individuelles qui invite à renouveler le débat sur les fonctions assignées aux espaces oasiens dans l'organisation régionale et nationale du développement. L'oasis a-t-elle vocation à devenir une ceinture maraîchère, pôle de relocalisation de la production alimentaire des villes ? Un espace de loisirs, et de respiration, décor historique d'une infrastructure urbaine en crise ? Ou plus largement un réservoir de ressources socio-

territoriales patrimonialisées, mobilisables par des acteurs politiques pour leur légitimation ? Ce débat pose donc très concrètement la question des perspectives politiques dans lesquelles s'inscrivent les oasis. Si au départ, l'épisode révolutionnaire semblait avoir renforcé la position de certains acteurs dominants dans les oasis, l'émergence et la diversification des demandes sociales et des mobilisations pour un développement plus équitable (Chapitre 5) soulignent l'ouverture d'une reconfiguration possible des rapports de force. La multiplication des points de conflits dans les oasis illustre combien l'idée d'une cohabitation pacifique, d'une complémentarité des formes ne va pas de soi, et combien il importe de ne pas négliger le poids des antagonismes sociaux dans l'analyse des nouvelles formes de valorisation des oasis. La politisation des enjeux de l'accès aux ressources contribue à faire de l'oasis un lieu familier « disputé », incarnation possible de nouveaux modèles et formes d'appropriations.

Le dernier chapitre a permis de mettre en question le discours sur le changement de paradigme du développement dans les oasis. Avec la révolution tunisienne, la perspective de « changement de régime » dans le champ du développement s'est affirmée et s'est associée à la construction politique d'une image des oasis comme « espaces déchus ». « Il faut redonner du sens aux oasis », réclament divers responsables politiques locaux. Cette quête de sens passe par une dynamique de requalification patrimoniale, processus de différenciation sociale et de légitimation pour certains acteurs. Dans le contexte de la crise des modèles politiques, l'émergence de « l'idéal » oasisien construit l'objectif de « sauvegarde des oasis » comme un projet politique, levier réel de sortie de crise pour des espaces sous pression. Pourtant cette dynamique de « sauvegarde des oasis » se révèle ambivalente. D'une part, c'est une opportunité de conquérir de nouveaux marchés de niches pour des élites qui consolident des positions dominantes dans l'accès aux ressources, et mobilisent les répertoires de l'innovation pour garantir et diversifier leurs positions. D'autre part, la sauvegarde des oasis se présente de plus en plus comme un objectif politique, voire comme une utopie politique, réalisation d'une aspiration populaire dont la révolution a constitué l'acmé. En s'inscrivant dans une logique politique de continuation du processus révolutionnaire, les revendications et mobilisations concernant l'accès aux ressources pour la reconquête d'un cadre de vie de qualité perdue, ont contribué à politiser profondément les enjeux et formes d'engagements pour la valorisation des oasis. Il importe donc de souligner la force de ce nouvel imaginaire

politique sur ces espaces. C'est ainsi à un travail sur les représentations et la construction politique des discours que nous invite la réflexion sur les territoires oasiens. En effet, ils apparaissent comme capables d'incarner et de porter non seulement des revendications, mais des actions et des projets innovants. Plutôt qu'une transition des modèles, la diversification des référents et modèles d'actions met en lumière la diversification sociale des formes de durabilité et le nouveau rôle politique du territoire local dans l'expression des revendications. Dans un contexte de pesanteurs administratives persistantes, qui peinent à intégrer l'ensemble de ce « corpus de la valorisation innovante » et dont les orientations politiques restent caractérisées par la continuité, il importe de prendre au sérieux les dynamiques locales et ces nouvelles formes pour construire une approche critique des discours consensuels de la durabilité. Celles-ci soulignent finalement un potentiel de résistance des territoires oasiens aux mutations du développement. L'oasis, espace symbolique de l'identité locale, est promue comme réservoir de réinvention du développement à l'échelle fine.

Les espaces oasiens apparaissent ainsi comme des espaces carrefours de l'ancrage local, de la légitimité sociale, et de la réinvention du politique. Cette dimension politique des processus d'innovations que nous avons esquissée dans ce travail mériterait d'être élargie dans le cadre d'une réflexion plus systématique. En effet, les bouleversements politiques qu'a connus la Tunisie depuis 2011 ont donné lieu à une grande diversité d'interprétations et d'analyses, mais se sont plus rarement attachées à cerner les racines locales des processus de mise en question et renouvellement des modèles. Les différents épisodes électoraux qui se sont succédés depuis 2011 ont permis d'ouvrir un champ d'analyse inédit sur les transformations politiques tunisiennes, et le travail que nous avons pu faire à Gabès dans ce cadre nous a permis d'éclairer sous un jour nouveau l'ensemble de nos questions de recherche. Ainsi, le rapport au politique des territoires oasiens apparaît étroitement lié à l'affirmation d'une spécificité régionale caractérisée par la mise en cause d'un modèle moderniste, associé au pouvoir central. Plus qu'une simple mise en scène du local, les territoires oasiens constituent des espaces d'action, dont la

préservation est non seulement un enjeu collectif politique, mais aussi et surtout l'enjeu d'une légitimation sociale.

Étudier la diversité des dynamiques et des innovations mises en place dans les oasis permet ainsi d'aborder les racines des transformations sociales et économiques des territoires, et la manière dont les acteurs locaux, par leurs projets et initiatives, produisant de nouveaux modèles, tentent de répondre aux demandes d'une population locale désireuse de construire sa révolution.

ANNEXES

LISTE DES ENTRETIENS REALISES PAR TYPES D'ACTEURS

GABES	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Associations (GDA inclus)	2	2		2	7	13
Entrepreneurs					9	9
Administrations	3	10			7	20
Agriculteurs	5	5	26		12	48
Coopératives					4	4
Syndicat					2	2
Total catégories	10	17	26	2	41	96

Tableau 41 : Liste des entretiens réalisés à Gabès par catégorie d'acteurs et par an

TOZEUR	2012	2013	2014	2015	2016	Total
<i>Associations (GDA inclus)</i>	2	4			8	14
<i>Entrepreneurs</i>	1	2			14	17
<i>Administrations</i>	4	6			6	16
<i>Agriculteurs</i>	6	5	34		2	47
<i>Coopératives</i>						
<i>Syndicat</i>					1	1
Total catégories	13	17	34		31	95

Tableau 42. Liste des entretiens réalisés à Tozeur par catégorie d'acteurs et par an

	Gabès	Tozeur	Total
Associations (GDA inclus)	13	14	27
Entrepreneurs	9	17	26
Administrations	20	16	36
Agriculteurs	48	47	95
Coopératives	4		4
Syndicat	2	1	3
Total	96	95	191

Tableau 43. Liste des entretiens réalisés à Tozeur et Gabès, par catégories d'acteurs, 2012-2016

PRECISIONS CONCERNANT LA VERSION MISE EN LIGNE

Cette version du manuscrit mise en ligne correspond pour l'essentiel à la version déposée auprès du jury et soutenue le 14 novembre 2018. Elle est cependant amendée de quelques modifications, suggérées dans les rapports du jury. Ainsi, quelques cartes ont été corrigées, certaines figures et tableaux redimensionnés, quelques coquilles d'orthographe éliminées, et les remerciements ont été remaniés. Une annexe méthodologique a également été supprimée pour cette version.

BIBLIOGRAPHIE

ABAAB, A., ELLOUMI, M., « L'agriculture tunisienne : de l'ajustement au défi de la mondialisation », in ELLOUMI, M., (dir). *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en Méditerranée occidentale*, Tunis : ALIF, 1996, p. 114-145.

ABDEDAIEM, S., Mutations socio-spatiales et modes de gouvernance de l'eau dans les oasis périurbaines du gouvernorat de Gabès (Sud-est tunisien), Thèse de doctorat de géographie, Université Paris 10, 2009, 440 p.

ABDEDAIEM, S., Plan d'action de la stratégie de développement durable des oasis en Tunisie, Ministère de l'environnement et de développement durable, Direction générale de l'environnement et de la qualité de la Vie, version provisoire, Juillet 2015.

AÏT HAMZA, M., EL FASKAOUI, B., « Les oasis du Drâa au Maroc. Rupture des équilibres environnementaux et stratégies migratoires », in *Hommes et migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n°1284, 2010, p. 56-69.

AÏT HAMZA, M., « Maroc utile, Maroc inutile, mythe ou réalité ? », GREMR (Groupe de Recherche sur le Monde Rural), Université Mohamed V (Rabat), 2012, p. 39-48.

AL BEKRI A. O., « Dictionnaire des pays », chapitre du « G » et chapitre du « A », Gabès, de Yakout Al Hamaoui, ed Maison Sader, 1977 (traduit de l'arabe).

ALBRIEUX N., LUONG A., MEGEVAND C., *Diagnostic agro-économique de l'oasis de Gabès, Sud Tunisien*. INA P-G, Paris, 1997, 55p.

AL-IDRISI, *Livre de la récréation de l'homme désireux de connaître les pays*, trad. complète par Pierre Amédée Jaubert, Paris, 1836-1840, 2 vol. ; rééd. sous le titre de *La première géographie de l'Occident*, par Henri Bresc et Annliese Nef, Paris, 1999.

AL-IDRISI (trad. [Reinhart Pieter Anne Dozy](#), [Michael Jan de Goeje](#)), *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, Leyde, Brill, 1866 ([lire en ligne \[archive\]](#)) ; repr. 1968 (trad. [en ligne \[archive\]](#)) ; publ. avec une nouv. éd. du texte arabe par Fuat Sezgin, Francfurt am Main, 1992 (*Mathematical geography and cartography*, 16), 391p.

AL-KONI, I., *L'oasis cachée*, traduit de l'arabe (Lybie), éd. Phébus, 2002, 192p.

ALLAL, A., GEISSER, V., « Tunisie : 'Révolution de jasmin' ou Intifada ? », in *Mouvements* [en ligne], vol. 66, n°2, 2011, p. 62-68.

ALPHANDERY, P., BERGUES, M., « Territoires en questions : pratiques des lieux, usages d'un mot », *Ethnologie française*, vol. 34, 2004/1, p. 5-12.

ALTIERI, M. A., "Agroecology: A new research and development paradigm for world agriculture", in *Agricultural Ecology and Environment*. 1989. p. 37-46.

ALTIERI, M. A., *Agroecology: the science of sustainable agriculture*. CRC Press, 2018. First ed.1995.

ALTIERI M., "Agroecology: the science of natural resource management for poor farmers in marginal environments", in *Agriculture, Ecosystems and Environment* 93. 1-24, 2002.

ALTIERI, M. A., "Linking ecologists and traditional farmers in the search for sustainable agriculture", in *Frontiers in Ecology and the Environment*, vol. 2, n°1, 2004, p. 35-42.

AMIN, S., *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Ed. de Minuit, 1973, 365p.

ARBORIO, A-M., « L'observation directe en sociologie : quelques réflexions méthodologiques à propos de travaux de recherche sur le terrain hospitalier », in *Recherche en soins infirmiers*, n°90, 2007, p. 26-34.

ARBORIO, A-M., FOURNIER, P., *L'observation directe : l'enquête et ses méthodes*, Nathan, Paris, 2005, 128p.

ATTIA, H., « Étatisation de l'eau dans les oasis du Jerid tunisien. Lecture d'une dépossession », in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, vol. 22, Paris, Ed. du CNRS, 1983, p. 361-375.

AYARI, M., GEISSER, V., KREFA A., « Chronique d'une révolution [presque] annoncée », in *L'Année du Maghreb* [En ligne], n°7, 2011.

AYEB, H., « Compétition sur les ressources hydrauliques et marginalisation sociale, à qui profite la disparition des canaux ? », in *De l'eau agricole à l'eau environnementale*. Editions Quæ, 2012. p. 143-155.

AYEB, H., « Géographie sociale et géopolitique de la révolution tunisienne : la révolution de l'Alfa », in *Maghreb-Machrek*, n°4, 2011, p. 61-77.

BACHTA, M., MIMOUN, A., « Libéralisation des échanges, agriculture et environnement en Tunisie », in *Options Méditerranéennes*, 2003.

BACHTA, M., GHERSI, G. (dir.), *Agriculture et alimentation en méditerranée : les défis de la mondialisation*. KARTHALA Editions, 2004.

BACHTA, M., LEGAL, P.-Y., RHOUMA, A., *et al.*, « De l'eau aux dattes : aperçu de la filière datte tunisienne et perspectives d'interventions », in *Economies d'eau en Systèmes Irrigués au Maghreb. Deuxième atelier régional du projet SIRMA*, 2006.

BACHTA, M., « Tunisie, L'agriculture, l'agro-alimentaire, la pêche et le développement rural », les monographies CIHEAM, in *Options Méditerranéennes, Série B/n°61*, 2008, p.75-94.

BADIE, B., *La fin des territoires : Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.

BADUEL, A-F., BADUEL, P., « Une oasis continentale du Sud-Tunisien », in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, vol. 38, n°1, 1984, p. 153-170.

BADUEL, P-R., *Politique tunisienne de développement hydro-agricole (1881-1983)*, séminaire de recherche 1982-1983 et journées des 22 et 23 octobre 1983, MOM Editions, 14, 1987, p.147-174.

BADUEL, P-R., « Le temps insurrectionnel comme « moment politique ». Tunisie 2011, in *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, n°2, 2013, p. 33-61.

BANQUE MONDIALE, Rapport sur le développement dans le monde 2008 : l'agriculture au service du développement, Washington, 2008, 36p.

BATTESTI, V., *Les oasis du Jerid : des révolutions permanentes ?* CIRAD, pp.244 + 250 annexes, 1997, GRIDAO. [〈halshs-00122843v3〉](#).

BATTESTI, V., « Les oasis du Jerid, des ressources naturelles et idéelles », in *Environnement et Sociétés rurales en mutation, Approches alternatives*, ed. IRD-IRA, coll. Latitudes 23, 2004.

BATTESTI, V., *Jardins au désert : évolution des pratiques et savoirs oasiens : Jerid tunisien*. IRD éditions, 2005.

BATTESTI, V., « Tourisme d'oasis, les mirages naturels et culturels d'une rencontre ? », in *Cahiers d'études africaines*, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, XLIX (1-2) (193-194), 2009, p.551-582. <Halshs-00350921v2>.

BATTESTI, V., "The Power of a Disappearance: Water in the Jerid region of Tunisia". B.R. Johnston, L. Hiwasaki, I.J. Klaver, A. Ramos Castillo, V. Strang. *Water, Cultural Diversity and Global Environmental Change: Emerging Trends, Sustainable Futures?*, UNESCO/Springer, 2012, p.77-96, [〈10.1007/978-94-007-1774-9 6〉](#). [〈hal-00569337v2〉](#)

BATTESTI, V., « Des ressources et des appropriations », *Études rurales* [En ligne], 192 | 2013, pp.153-175 ; mis en ligne le 24 février 2016, consulté le 15 mai 2018. URL: <http://journals.openedition.org/inshs.bib.cnrs.fr/etudesrurales/9954>

BARRANI, Y., « La mise en tourisme de l'espace oasien : systémique et mise en œuvre d'un système d'Information Touristique, le cas de Tozeur », in *Colloque « Tourisme saharien et développement durable »*, Tozeur, 2007.

BECHRAOUI, A., *La vie rurale dans les oasis de Gabès (Tunisie)*. 1980. Thèse de doctorat. Géographie. Tunis, 1980. 301p.

BÉDOUCHA, G., *L'eau, l'amie du puissant'. Une communauté oasienne du Sud tunisien*. Éditions des Archives Contemporaines (Collection « Ordres Sociaux »), Paris, 1987, 427p.

BELGUEDJ M., RHOUMA A., ZIRARI A., GRICH A., NASR N. (dir.), *Projet : ' Gestion participative des ressources génétiques du palmier dattier dans les oasis du Maghreb*, Rapport Régional Final 2001 – 2005, Janvier 2007.

BELHEDI, A., « Le mouvement moderniste tunisien et la question spatiale », communication au colloque ACMACO, PRMT, Tunis, in *Tunisie 2040. Le renouvellement du projet moderniste tunisien*, Acmaco & Cemaref, Sud Editions, 2010 [publié en 2012], p : 175-253.

BELHEDI, A., *La fracture territoriale. Dimension spatiale de la Révolution tunisienne*. Editions Wassiti, Coll. Ibraz, Tunis, 2012, 262 p.

BELHEDI, A., « L'espace tunisien : Structuration et tendances récentes. Cœurs, façades et marges », Faculté des Sciences Humaines & Sociales Université de Tunis. Texte publié dans *Etudes d'histoire, géographie et civilisation*. Mélanges offerts aux professeurs M. Remadi Chapoutot et A. Chérif, Textes réunis par M. Bourgou, 2015, CPU-ENS, p.293-341

BENNASR A., BARON M., DE RUFFRAY S., GRASLAND C., GUERIN-PACE F., « Dilemmes de la réforme régionale tunisienne. Analyse spatiale et territoriale des propositions de réorganisation du maillage administratif », in *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2015/5 (Décembre), p. 853-882.

BELHEDI, A., « De la durabilité et de l'équité territoriale, quelques éléments de réflexions », in *Environnement Durable, Aménagement et Equité Territoriale*, Symposium International de l'AGT-03-06 novembre 2016.

BEN NEFISSA, S., « Mobilisations et révolutions dans les pays de la Méditerranée arabe à l'heure de « l'hybridation » du politique. Égypte, Liban, Maroc, Tunisie », *Revue Tiers Monde*, 2011, p. 5-24

BEN SALAH, M., « Description phénoménologique de 13 cultivars de palmier dattier des oasis tunisiennes ». in *Revue des Régions Arides*, 5, 1993, p. 3-22.

BEN SALAH, M., *La palmeraie de Gabès*, Issued by Phoenix Project, France-Italy, 2011, 7p.

BEN SALAH, M., *Rapport d'expertise technique sur la biodiversité oasienne en Tunisie*, RADDO-ASOC, 2012, 76p.

BEN SALAH, M., *Rapport sur la biodiversité de l'oasis de Chenini*, 2013.

BERRY-CHIKHAOUI, I., DEBOULET, A., PEROUSE, J.-F. (dir.), *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, Paris, La Découverte, 2007, 325 p.

BESSAOUD, O., MONTAIGNE, E., « Quelles réponses au mal-développement agricole ? », in *Analyse des politiques agricoles et rurales passées et présentes*, Montpellier, CIHEAM-IAMM, 2008.

BESSAOUD, O., « Le grand chambardement des oasis maghrébines », in BATHAOUI, G., (dir) *Terres et vies oasiennes face au défi du changement climatique.*, Actes de colloque, RADDO, Gabès, Tunisie, 2013.

BIJEARD, R., « Habib Saidi, *Identité de façade et zones d'ombre. Tourisme, patrimoine et politique en Tunisie* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2018, mis en ligne le 27 février 2018, consulté le 24 mai 2018. URL: <http://journals.openedition.org/inshs.bib.cnrs.fr/lectures/24292>.

BLOCH, M., *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Oslo, Paris, Belles Lettres, 1931.

BONNAMOUR, J., *Agricultures et campagnes dans le monde*, Dossier des images économiques du monde, Paris, SEDES, 1996, 320p.

BONNEMAISON, J., *La Géographie culturelle : cours de l'université Paris IV-Sorbonne 1994-1997*, (établi par LASSEUR, M. et THIBAUT, C.), Paris, Éditions du CTHS (coll. Format 38), 2000, 152 p.

BONNEMAISON, J., « Voyage autour du territoire », in *L'Espace géographique*, 1981, p. 249-262.

BONO, I., HIBOU, B., MEDDEB, H., TOZY, M., *L'État d'injustice au Maghreb : Maroc et Tunisie*, Paris, Éditions Karthala, 2015, 442 p.

BOUAOUINATE, A., La mise en tourisme des espaces oasiens du Maroc, d'un tourisme de masse à un tourisme alternatif. Rapport de synthèse des travaux scientifiques et pédagogiques pour l'obtention de l'Habilitation Universitaire en Géographie. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Mohammedia. Université Hassan II de Casablanca (Maroc), Casablanca, 2016, 102 p.

BOUKHRIS L., CHAPUIS, A., « Circulations, espace et pouvoir - Penser le tourisme pour penser le politique », *L'Espace Politique* [En ligne], 28, 2016-1

BRAS, J-P., « L'autre Tunisie de Bourguiba : les ombres du Sud », in CAMAU, M., GEISSER V., (dir.) *Bourguiba, la trace et l'héritage*, Paris, Karthala, 2004, p. 295-312.

BRAUDEL, F., *Civilisation matérielle et capitalisme*, Paris, A. Colin, 1967.

BRL-STUDI, Etude Projet APIOS. Juin 1999, auprès CRDA 2013

BRUNEL S., *La planète disneylandisée : Chroniques d'un tour du monde*. Paris, Éditions Sciences humaines, 2006, 275 p.

BRUNET, R., FERRA, R., THÉRY, H., *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*. GIR RECLUS/La Documentation française, 1992.

BRUNHES, J., Étude de géographie humaine. L'irrigation, ses conditions géographiques, ses modes et son organisation dans la Péninsule ibérique et dans l'Afrique du Nord, Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, Paris, C. Naud, 1902, 580p.

BUHLER E-A., GANA A., STREITH M., « Nouvelles proximités entre consommateurs et producteurs : une "repaysannisation" des pratiques agricoles ? ». in A. Bué ;

F. Plet. *Alimentation, environnement et santé : Pour un droit à l'alimentation*, Ellipses, 2010, pp.194-207

CADENE, P., « Développement », in LEVY, J., LUSSAULT, M., (dir), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 245-248.

CAMAU, M., GEISSER, V., *Le syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*. Paris : Presse de Sciences Po, « Académique », 2003, 364p.

CAMAU, M., GEISSER, V. (dir.). *Habib Bourguiba : la trace et l'héritage*, Paris, Karthala, 2004.

CAMPAGNE, P., PECQUEUR, B., *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*, Éd. Charles Léopold Mayer, 2014, 268p.

CANONNE, M., « Etude des sites de Chenini, Kettana et Ksar Hallouf dans le cadre du Projet d'Initiatives de Sauvegarde du Patrimoine des Oasis du Sud Tunisien, Diagnostics agricoles et socio-économiques », Rapport de stage, CARI-ASOC, Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Agro-alimentaires de Nancy, 2006, 139p.

CARPENTIER, I., L'oasis de Chenini, un territoire acteur de son développement, un projet d'écotourisme, Master 1 de géographie, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2010, 111p.

CARPENTIER, I., Rôle et place de l'agriculture oasisienne, vers un développement durable oasisien ? Les cas de Tozeur et Gabès, Master 2 de géographie, Université Paris VII Denis Diderot, 2011, 101p.

CARPENTIER, I., GANA, A., « Les oasis de Tozeur et Chenini Gabès : diversité et durabilité des formes de valorisation à l'ère de la mondialisation et des crises du développement », colloque international « Oasis dans la mondialisation : ruptures et continuités », déc. 2013, Paris, France, in *Actes du colloque « Oasis dans la mondialisation : ruptures et continuités »*, 2014, p. 105-112.

CARPENTIER, I., « Agricultures familiales et nouvelles dynamiques de valorisation dans les oasis anciennes de Tozeur et Gabès (Tunisie) : recompositions socio-territoriales et perspectives de développement », in Gana A., Mesclier E., Rebaï N., *Agricultures Familiales dans les Suds* », 2018 (à paraître), IRMC-Karthala.

CENTRE D'INFORMATION, DE FORMATIONS, d'ÉTUDES et de DOCUMENTATION sur les Associations (IFEDA), *Rapport 2017*, 4p.

CHALEARD, J-L, CHARVET, J-P, *Géographie agricole et rurale*, Paris, Belin, coll. Atouts Géographie, 2004, 240p.

CHALÉARD, J-L., « Les grandes mutations des territoires ruraux dans les pays du Sud : problèmes et enjeux », in *Rakoto Ramiarantsoa H. et al : Ruralités Nords-Suds : inégalités conflits, innovations*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 19-30.

CHALÉARD, J-L, MESCLIER, É., « Introduction. Question foncière et dynamiques territoriales dans les pays du sud : nouveaux liens, nouvelles approches », in *Annales de géographie*. Paris, Armand Colin, 2010, p. 587-596.

CHALÉARD, J-L., « Thèmes anciens, approches nouvelles », in *EchoGéo*, n°17, 2011.

CHAMBERS, R., CONWAY, GR., *Sustainable Rural Livelihoods: Practical Concepts for the 21st Century*. IDS Discussion Paper 296, Institute of Development Studies, UK., 1991, 33p.

CHARIEG, H., Efficacité et structures foncières des exploitations agricoles (cas des oasis de Chenini, Gabès), Mastère en Économie et Développement Rural, Tunis, INAT, 2012.

CHARVET, J-P., *Nourrir les hommes*, CNED, Paris, ed. SEDES, 2008.

CHARVET, J-P., SIVIGNON, M., *Géographie humaine. Questions et enjeux du monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2011, 352p.

CHAYANOV, A., *L'organisation de l'économie paysanne*, 1925, traduit par Alexis Berelowitch. Paris, Librairie du regard, 1990, 341p.

CHOPLIN, A., PLIEZ, O., « Un Sahara, des Sahara-s. Lumières sur un espace déclaré 'zone grise' », *Géoconfluences*, 2017, URL: <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/un-sahara-des-sahara-s>.

COCHET H., DEVIENNE, S., DUFUMIER, M., « L'agriculture comparée, une discipline de synthèse ? », *Économie rurale* [En ligne], 297-298 | janvier-avril 2007, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 19 mai 2018. URL: <http://journals.openedition.org/inshs.bib.cnrs.fr/economierurale/2043>

COCHET, H., « Origine et actualité du « Système Agraire » : retour sur un concept », in *Revue Tiers Monde*, n°3, 2011, p. 97-114.

COCHET, H., *L'agriculture comparée*. Quae éditions, 2011, 159p.

COTE, M., « Des Oasis aux zones de mise en valeur : l'étonnant renouveau de l'agriculture saharienne », *Méditerranée*, Tome 99, Le Sahara, cette « autre Méditerranée » (Fernand Braudel), 3-4-2002, p. 5-14.

CLUB DE ROME, *The Limits To Growth*, Chelsea Green Publishing, 1972, 205 p.

CNEA (Centre National des Etudes Agricoles) - CRDA, *Etude de l'irrigation de l'ancienne oasis de Tozeur*, Etude pédologique, 2009, 11p.

CNEA-APIA (Agence de Promotion des Investissements Agricoles), *Étude de l'amendement des terres dans les oasis de Tozeur et Kebili*, 2007, 105p.

CRDA Tozeur, *Avant-projet Détaillé, Rapport de Diagnostic et Faisabilité*, GDA, UTAP, CRDA, Fr, Tozeur, 2013, 22p.

DAKHLIA, J., *L'oubli de la cité. La mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le Jerid tunisien*, Paris, La Découverte, 1990, 516 p.

DAKHLIA, J., *Tunisie : le pays sans bruit*, Paris, Actes Sud, 2011, 128p.

D'AQUINO, P. « Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante », in *L'Espace géographique*, vol. 31, n°1, 2002, p. 3-22.

DAVIS, D. K. et BURKE, E. *Environmental Imaginaries of the Middle East and North Africa*. Ohio University Press, 2011. 286 p.

DECHÉZELLES, S., OLIVE, M., « Introduction. Lieux familiers, lieux disputés – dynamiques des mobilisations localisées », in *Norois. Environnement, aménagement, société*, n°238-239, 2016, p. 7-21.

DEFFONTAINES, J-P., *Ressources naturelles et développement durable en agriculture, le point de vue d'un agronome*. Paris, Elsevier, 2001.

DEMANGEON, A., *France économique et humaine*, Géographie Universelle, tome VI, 2 e partie, I, Paris, vol. 450, 1946.

DENIEUIL, P-N., *Les entrepreneurs du développement : l'ethno-industrialisation en Tunisie : la dynamique de Sfax*. Paris, Editions L'Harmattan, 1992, 207p.

DENIEUIL, P-N., « Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français », in *Mondes en développement*, n°2, 2008, p. 113-130.

DERRUAU, M., *Précis de géographie humaine*, Paris, Armand Colin, n°911 DERR, 1961, 572 p.

DE SARDAN, J-P., *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, KARTHALA Editions, Hommes et Sociétés, 1995, 221p.

DESPOIS, J., *La Tunisie orientale-sahel et basses steppes*. Paris, PUF, 1955, 554p.

DESPRATS, J-F., BEN SALAH, M., « Gestion des aquifères côtiers des Oasis de Gabès, Evaluation par télédétection des prélèvements en eau pour l'agriculture ». *BRGM/RP-62185-FR*, 2013, 27 p.

DI MÉO, G., *Les territoires du quotidien*, Paris, Editions L'Harmattan, 1996, 208 p.

DI MÉO, G., « Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales », in *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 43, n°118, 1999, p. 75-93.

DI MÉO, G., « Les territoires de l'action », in *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, Société Géographique de Liège, 2006, p. 7-17. <halshs-00281466> .

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITE DE LA VIE (DGEQV), Ministère de l'environnement, « Stratégie de développement durable des oasis en Tunisie », Tunis, mars 2015, 184p.

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITE DE LA VIE (DGEQV), Ministère de l'environnement, Projet « Élaboration d'une monographie des oasis tunisiennes », Tunis, Septembre 2015, 200p.

DOLLÉ, V., TOUTAIN, G. (dirs.), *Les systèmes agricoles oasiens*. Montpellier : CIHEAM, 1990. 336p.

DUFUMIER, M., « Systèmes de production et développement agricole dans le Tiers Monde », in *Les cahiers de la Recherche-Développement*, n° 6, Montpellier, avril 1985.

DUFUMIER, M., Systèmes agraires et politiques agricoles. In Sébillotte M. (Ed.), « *Politiques agricoles / Agricultural policy, Recherches-système en agriculture et développement rural* », actes du Symposium International, Montpellier, novembre 1994, p. 926-931.

DUFUMIER, M., *Les projets de développement agricole, Manuel d'expertise*. Paris, CTA-Karthala, 1996.

DUFUMIER, M., « Agro-écologie et développement durable », in *ISDA 2010*. Cirad-Inra-SupAgro, 2010, 20p.

DUMONT, R., *Économie agricole dans le monde*, Paris, Dalloz, 1954.

EL-BEKRI, *Description de l'Afrique septentrionale* [extrait de *Description géographique du monde connu*], éd. et trad. en français par [William Mac Guckin de Slane](#), Alger, 1858-1859 (*Journal asiatique*, 12-14) ; nouv. Éd. Paris, 1913 ([en ligne \[archive\]](#)); repr. Paris, 1965; repr. Frankfurt am Main, Publications of the Institute for the History of Arabic-Islamic Science. Islamic geography, 1993, p. 134-135).

ELLISALDE, B., « Territoire », *Hypergé*, [en ligne] : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article704#>

DUVIGNAUD, J., *Chebika. Mutations dans un village du Maghreb*. Paris, Gallimard, 1968, 368p.

ELLOUMI, M., *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en Méditerranée occidentale*. Tunis, Alif IRMC, 1996.

ELLOUMI, M., JOUVE, A.-M., *Bouleversements fonciers en Méditerranée : Des agricultures sous le choc de l'urbanisation et des privatisations*. Montpellier, KARTHALA Editions, 2003, 384 p.

ELLOUMI, M., *et al.*, « L'agriculture tunisienne dans un contexte de libéralisation », in *Région et Développement*, n°23, 2006, p. 129-160.

ELLOUMI, M., « Les politiques de développement rural en Tunisie : Acquis et perspectives », in *Options Méditerranéennes*, Sér. A/n°71, 2006, p. 55-65.

ELLOUMI, M., SELMI, S., HAMMAMI, M., *et al.*, « Développement local, institutions et gestion des ressources naturelles (Tunisie) : le cas de la communauté d'Ouled H'lel dans la délégation de Aïn Draham », in CHASSANY, JP., PELLISSIER, J.-P., *Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union Européenne*. Montpellier : CIHEAM, 2006, p. 67-77.

ELLOUMI, M., « Agriculture périurbaine et nouvelles fonctions du foncier rural en Tunisie ». In : Elloumi M.; Jouve A-M., Napoléone C., Paoli JC. (eds.), *Régulation foncière et protection des terres agricoles en méditerranée*, Montpellier : CIHEAM, 2011, p. 159-169.

ELLOUMI, M., « Trois ans après : retour sur les origines rurales de la révolution tunisienne », in *Confluences Méditerranée*, n°4, 2013, p. 193-203.

EMELIANOFF C., KNAFOU R., STOCK M., « Développement durable », in LEVY, J., LUSSAULT, M., (dirs.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 248-251.

EMMANUEL, A., *L'échange inégal. Essais sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*. Paris, « Economie et Socialisme », 1969.

EURONET, Consortium, *Le profil environnemental de la Tunisie*, UE, Ministère de l'environnement, 2012, 182p.

EVEN M-A., GANA A., DREYFUS F., DODET M., KAMMILI T., et al., *L'IAASTD : une expertise internationale qui marque un changement de paradigme pour l'agriculture et le développement. Prospective et évaluation*, 2009. 4p.

FAOSTAT « Profil pays », http://faostat.fao.org/static/syb/syb_222.pdf, 2016.

FERCHICHI A., BEN SALAH, M., JEDER, H., *Etude de la biodiversité végétale dans l'oasis de Chenini-Gabès*, ASOC, PNUD-FEM/PMF, 2001, 87p.

FERCHICHI, W., « L'environnement dans la nouvelle constitution tunisienne du 27 janvier 2014 », in *Revue juridique de l'environnement*, vol. 39, n°2, 2014, p. 215-218.

FREGOSI, F., "Habib Bourguiba et la régulation institutionnelle de l'islam : les contours audacieux d'un gallicanisme politique à la tunisienne ", in CAMAU, M., GEISSER, V., (dir), *Habib Bourguiba. La trace et l'héritage*, Paris, IREMAM Karthala, 2004, p 79- 99.

FRÉMONT, A., *La région, espace vécu*. Presses universitaires de France, 1976, 223p.

FRÉMONT, A., *Aimez-vous la géographie*, Flammarion, 2005.

FROMENTIN, E., 1856, *Un été dans le Sahara*, Paris : Louis Conard, 1938.

GACHET, J-P., « L'agriculture, discours et stratégies », in CAMAU M, (dir) *Tunisie, une modernité au-dessus de tout soupçon ?* Aix-en-Provence : IREMAM, CNRS, 1987.p. 181-228.

GANNA, A., MESCLIER, REBAÏ (Dir.), « Agricultures Familiales dans les suds », Ganna A., Mesclier E., Rebaï N. (Dirs.), 2018 (à paraître), éditions Karthala/IRMC

GANNA, A., « Éléments sur les transformations de l'agriculture tunisienne depuis l'Indépendance », in *La céréaliculture en Tunisie*, Chap.1, 1991, p. 19-43.

GANNA, A., « Place de l'exploitation familiale dans la politique et les rapports de productions agricoles en Tunisie », in LAMARCHE, H. (dir), *L'agriculture familiale, une réalité polymorphe.*, Paris, L'Harmattan, Chap. 7., 1992, p. 158-178.

GANNA, A., Agricultural restructuring, household practices and family farm differentiation: a case study of the region of Zaghuan (Tunisia), PhD Sociology, Cornell University, 1998

GANNA, A., EL AMRANI, M., « Crise hydraulique au Maghreb : raréfaction de la ressource ou problèmes de gestion ? », in *Géocarrefour*, vol. 81, n°1, 2006, p. 37-50.

GANNA, A., Mutations de l'agriculture, stratégies d'acteurs et dynamiques des territoires en Tunisie et en Méditerranée, HDR, Université de Caen, 2007.

GANNA, A., « Restructurations agricoles en Tunisie : adaptations et différenciation », in *Autrepart*, n°2, 2008, p. 81-96.

GANNA, A., "The rural and agricultural roots of the Tunisian Revolution: When food security matters" in *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 2012.

GANNA, A, VAN HAMME, G., BEN REBAH, M., « Géographie électorale et disparités socio-territoriales : les enseignements des élections pour l'assemblée constituante en Tunisie », in *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n°18, 2012.

GANNA, A., « Aux origines agricoles et rurales de la révolution tunisienne », in *Maghreb-Machrek*, n°215, 2013, p. 57-80.

GANNA, A., RICHARD, Y. (dir.), *La régionalisation du monde : construction territoriale et articulation global/local*, Paris, IRMC-Karthala, 2014, 276 p.

GANNA, A., TERRAZZONI, L. « Quelles contributions de la sociologie et de l'anthropologie à l'analyse de l'intégration régionale ? », in GANNA A., RICHARD Y., *La régionalisation du monde. Construction territoriale et articulation global/local*, IRMC-Karthala, 2014, 113 p.

GANNA, A., VAN HAMME, G., *Elections et territoires en Tunisie, les enseignements des scrutins post-révolution (2011-2014)*, Paris, IRMC-Karthala, 2016, 240 p.

GEISSER, V., GOBE, É., « Des fissures dans la « Maison Tunisie » ? Le régime de Ben Ali face aux mobilisations protestataires », in *L'année du Maghreb*, n°2, 2007, p. 353-414.

GEISSER, V. GOBE, É., « Un si long règne... Le régime de Ben Ali vingt ans après », in *L'Année du Maghreb*, n°4, 2008, p. 347-381.

GEISSER, V., « Les protestations populaires à l'assaut des régimes autoritaires : une « révolution » pour les sciences sociales ? », in *L'Année du Maghreb*, n°4, 2012, p. 7-26.

GERVAIS-LAMBONY, P., « Quelques remarques générales sur la comparaison en sciences sociales en général, et en géographie en particulier », in *Espaces arc-en-ciel, Identité et territoires en Afrique du Sud et en Inde*, 2003, p. 29-40.

GHARBI, N., « Aménagements hydrauliques et amélioration de la gestion de l'eau dans les oasis du sud », in MARLET, S., MEKKI, I., *Gestion des ressources naturelles et développement durable des systèmes oasiens du Nefzaoua*, Feb 2009, Douz, Tunisie. Cirad, 2010, 5p.

GHITANY, G., *L'appel du couchant*, Seuil, traduit de l'arabe (Egypte), 2000, 349p.

GIDE, A., *Les nourritures terrestres*, 1897, folio, Paris, 1972, 256p.

GIDE, A., *L'immoraliste*, Mercure de France, Paris, 1902, 258p.

GIZ, ministère de l'Environnement tunisien, *Les oasis de Tunisie à protéger contre la dégradation et les effets du changement climatique*, 2012, 34 p. Disponible sur <http://www.environnement.gov.tn/PICC/wp-content/uploads/Les-oasis-face-au-changement-climatique.pdf>.

GOEURY, D., « Ces terrains lointains. De la naissance des hétérotopies en géographie », in *À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie*, Arras, France, Jun 2008. [〈halshs-00357669〉](#).

GOEURY, D., « Les espaces du mérite, ou la valorisation touristique de l'enclavement dans les vallées du Haut-Atlas central (Maroc) et du Zanskar (Inde) ». in BACKOUCHE, I., et al., *Dimension spatiale des inégalités*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2011. p. 251-268.

GOEURY, D., « L'enclavement, une contrainte nationale devenue une opportunité mondiale ? », in *Méditerranée*, n°1, 2011, p. 107-113.

GOEURY, D., LERAY E., « Résilience, résistance et reconnaissance : destin de l'agriculture urbaine oasisienne à Tiznit (Maroc) ». *Géographie et cultures*, L'Harmattan, 2017, Cultiver la ville. De la diversité des pratiques et des formes d'appropriation citoyennes, pp. 59-77

GOMBIN, J., MAYANCE, P., « Chapitre 6 / Tous conservateurs ? Analyse écologique du vote de la population agricole lors de l'élection présidentielle de 2007 », in *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2010, p. 193-216.

GOODMAN, D., "The quality 'turn' and alternative food practices; reflections and agenda." In *Journal of Rural Studies*, 19(1): 1-7, 2003.

GOODMAN, D., "Rural Europe redux? Reflections on alternative agro-food networks and paradigm change", in *Sociologia ruralis*, vol. 44, n°1, 2004, p. 3-16.

GOUROU, P., et al, *Pays tropicaux, principes d'une géographie humaine et économique*. Paris, PUF, 1947, 200p.

GOUROU, P., *Terres de bonne espérance : le monde tropical*. Paris, Plon, 1982.

GRAMSCI, A., *Ecrits Politiques, 1914-1920*, Paris, Gallimard, 1974.

GRASLAND, C., <http://www.gis-cist.fr/portfolio/geomedia-1-une-cartographie-geomediaticque-de-la-crise-tunisienne-7/>, 2015.

GRAVARI-BARBAS, M., RIPOLL, F., « Introduction : De l'appropriation à la valorisation, et retour », in *Norois. Environnement, aménagement, société*, n°217, 2010, p. 7-12.

GUIOMAR, X., « Eveiller le regard du marcheur sur l'agriculture : les sentiers d'interprétation agricole en Ile-de-France », in *Pour*, n°205-206, 2010, 10p.

GUIOMAR, X., « La mise en proximité de l'agriculture (péri)urbaine par les collectivités. Une reconstruction en trois temps trois mouvements », in *Pour*, n°224, 2014, p. 415-426.

GUNDER FRANK, A., AMIN, S., *L'accumulation dépendante*, Éditions Anthropos, - Economic history, 1978, 403p.

GUYOT, S., « Une méthodologie de terrain 'avec de vrais bricolages et plein de petits arrangements' », in *À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie*, Jun 2008, Arras, France. [〈halshs-00422362〉](#) .

HACHICHA, M., MTIMET, A., ZIDI, C., et al, « La salinisation des sols et la gestion des eaux dans les oasis », in *Sols de Tunisie*, 1995, n°16.

HADDAD, M., « Les systèmes de production et les techniques culturales en milieu oasien (Oasis de Gabès, Tunisie) », in *New Medit*, n°2, 2007, p. 38-43

HAJJI, A., « Différences de perception du morcellement entre l'administration et les agriculteurs : l'oasis tunisienne de Kasba-Sud-Ouest », in JOUVE A.-M. (ed.). *Terres méditerranéennes : le morcellement, richesse ou danger ?* Paris (France) : Karthala, 2001, p. 57-68. (Economie et Développement).

HANCOCK, C., « « Délivrez-nous de l'exotisme » : quelques réflexions sur des impensés de la recherche géographique sur les Suds (et les Nords) », in *Autrepart*, n°1, 2007, p. 69-81.

HARVEY, D., BRAUN, B., *Justice, nature and the geography of difference*. Oxford: Blackwell, 1996.

HARVEY, D., *Social justice and the city*. University of Georgia Press, 2010.

HARVEY, D., *Géographie et capital : vers un matérialisme historico-géographique*. Paris, Syllepse, 2010.

HAYDAR, A., « Industrialisation de Gabès et ses conséquences », in *Etude de géographie urbaine et économique*. Tunis, Publications De l'université de Tunis, faculté des lettres et sciences humaines de Tunis. Tunis, 1986, 332p.

HERVIEU, B., PURSEIGLE, F., « Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation », in *Études rurales* [En ligne], 183 | 2009, mis en ligne le 01 janvier 2011.

HERVIEU, B., PURSEIGLE, F., *Sociologie des mondes agricoles*, Paris, Armand Colin, 2013, 318p.

HIBOU, B., « Tunisie : le coût d'un « miracle », in *Critique internationale*, vol. 4, n°1, 1999, p. 48-56.

HIBOU, B., « Macroéconomie et domination politique en Tunisie : du « miracle économique » benaliste aux enjeux socio-économiques du moment révolutionnaire », in *Politique africaine*, n°4, 2011, p. 127-154.

HIBOU, B., « Injustice et domination. De quelques figures concrètes de la justice sociale », in *L'injustice sociale, quelles voies pour la critique ?* Presses Universitaires de France, 2013, p. 49-70.

HOSNI, E., *Stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara*. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la Science et la culture, 2000.

INTERNATIONAL PLANT GENETIC RESOURCES INSTITUTE (IPGRI), ICRA, 2002, Sauvegarder la diversité génétique du palmier dattier dans l'oasis de Degache (Tunisie). Problèmes et perspectives, Série Documents de Travail n° 107, Tunisie, 2002.

ICRA (Centre International pour la Recherche Agricole), Valorisation de savoirs et savoir-faire : Perspectives d'implication des acteurs, dont la femme, dans la conservation in-situ de la biodiversité du palmier dattier dans les oasis du Jerid, Tunisie 2003, 103p.

JANTY, G., « Capacité d'adaptation des pratiques traditionnelles de gestion et de partage de l'eau dans l'oasis de Figuig (Maroc) », *Autrepart*, vol. 65, no. 2, 2013, pp. 129-150.

JANTY, G., « Les enjeux de la préservation et du développement d'un paysage culturel. Le cas de la palmeraie de l'oasis de Figuig (Maroc). Thèse de doctorat. Géographie. 2014, Université Paris Diderot. 332 p.

JEBALI, A., *Le plan directeur des eaux du Sud (PDES), le Guide de l'eau*, Tunis, Tunisie, ed. Fondation de l'eau, 1988, p. 71-76.

JOLLIVET, M., « Agriculture et environnement : réflexions sociologiques », in. *Économie rurale*. N°208-209, 1992. L'agriculture et la gestion des ressources renouvelables. Session des 29 et 30 Mai 1991, organisée par Maryvonne Bodiguel (CNRS) avec la collaboration de Michel Griffon (CIRAD) et Pierre Muller (CRA-FNSP) p. 5-10.

JOLLIVET, M., « Le développement durable, de l'utopie au concept, De nouveaux chantiers pour la recherche. », in *Revue Nature, Science et Société*, Paris, 2001, 288p.

JOLLIVET, M., « Pour une approche générale du rural contemporain », in RAKOTO, H., RAMIARANTSOA, B., THIBAUD, PEYRUSAUBES, D., (dir), *Ruralités Nords-Suds ; Inégalités, Conflits, Innovations, Itinéraires Géographiques*, Paris, l'Harmattan, 2008, 452p.

JOLLIVET, M., « La grande transformation de l'agriculture française sous l'œil du sociologue », in *Économie rurale* [En ligne], 300 | Juillet-août 2007, mis en ligne le 12 novembre 2009, consulté le 16 octobre 2012.

JOUILI, M., Ajustement structurel, mondialisation et agriculture familiale en Tunisie, Thèse de doctorat, Économie et finance quantitative. Université Montpellier1, 2008. 573p.

JOUVE, A-M., *Terres méditerranéennes : le morcellement, richesse ou danger ?* Paris, KARTHALA Editions, 2001, 264p.

KASSAB, A. La Colonisation agricole en Tunisie (1881-1956). *Internationales Jahrbuch für Geschichts- Und Geographie-Unterricht*, 18, 1977, p. 237-242. Retrieved from <http://www.jstor.org/stable/43054117>

KASSAH, A., *Les oasis tunisiennes : aménagement hydro-agricole et développement en zone aride*, Secrétariat d'état à la recherche scientifique et à la technologie, Université des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines, Tunis, CERES, 1996, 346p.

KASSAH, A., « Oasis et aménagement en zones arides. Enjeux, défis et stratégies », in : *Gestion des ressources naturelles et développement durable des systèmes oasiens du Nefzaoua*. Cirad, 2009, 6p.

KAUFMAN, J.-C., « Ecouter, comprendre, expliquer », in *Recherche en soins infirmiers*, n°78, 2004.

KAYSER, B., *La renaissance rurale : sociologie des campagnes occidentales*, Armand Colin, Paris, 1989, 316p.

KEERLE, R., « Contribution aux réflexions sur la spatialisation de la valeur : retour sur un colloque », in *Norois*, n°4, 2010, p. 91-108.

KILANI, M., "The collapse of the oasis under the impact of the state. The Tunisian case », in *Colloque international : Les espaces oasiens : des écosystèmes à la mise en valeur patrimoniale et touristique*, Paris Sorbonne University of Abu Dhabi (Reem Island), Abu Dhabi, 2014.

KOBER, M., « Fiction des oasis dans la littérature égyptienne contemporaine », CRESC et PRODIG, colloque international « Oasis dans la mondialisation : ruptures et continuités », déc. 2013, Paris, France, in *Actes du colloque « Oasis dans la mondialisation : ruptures et continuités »*, 2014, p. 13-20. [〈hal-01024367〉](#).

KOBER, M., "A Travel through Oases in French and Arabic Literature", in Lavie E., Marshall A., *Oases and Globalization. Ruptures and Continuities*. Springer, Cham, 2017. p. 17-31.

KOUKI, K., BOUHAOUACH, H., « Étude de l'oasis traditionnelle Chenini Gabès dans le Sud Est de la Tunisie », in *Tropicultura*, 27, 2, 2009, p. 93-97.

KRAIEM, A., « La résistance de Gabès à l'occupation française en 1881 » in *Les cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines*, vol. 36, n°143-144, 1988, p. 121-156.

LABIDI, B., *Carte des ressources en eau souterraine de la Tunisie, feuille de Tozeur n°21, échelle au 1/200 000ème*, République Tunisienne, Ministère de l'Agriculture, Direction Générale des ressources en eau, 1987, 29p.

LACOSTE, Y., *Géographie du sous-développement*, Paris, PUF, 1965, 284p.

LACOSTE, Y., « Oasis », in *Encyclopædia Universalis*, vol. XVI, Paris, 1990.

LAMARCHE, H., (dir), *L'agriculture familiale, I : Une réalité polymorphe*, Paris, L'Harmattan, 1992, 304p.

LANDAIS, E., « Agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social ? », in *Le courrier de l'Environnement n°33*, INRA, Paris, avril 1998.

LANDEL, P-A., SENIL, N., « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », in *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 12 | 2009, mis en ligne le 20 janvier 2009, consulté le 08 avril 2016.

LANDY, F., *Un milliard à nourrir : Grain, territoire et politiques en Inde*, Paris, Belin, 2006, 270p.

LANDY, F., MOREAU, S., CRISP, J., « Le droit au village/The Right to the Village », in *Justice spatiale/ Spatial justice*, n°7, 2015.

LARGUÈCHE, A. « La minorité noire de Tunis au XIXe siècle ». In : *Être marginal au Maghreb*, Annuaire de l'Afrique du Nord, Tome XXX, éditions CNRS, Paris, 1991, p. 139-140.

LASRAM, M. « Les systèmes agricoles oasiens dans le Sud de la Tunisie », in DOLLE, V., TOUTAIN, G. (dir.), *Les systèmes agricoles oasiens*. Montpellier : CIHEAM, 1990. p. 21-27.

LASRAM, M., « Les systèmes agricoles oasiens dans le Sud de la Tunisie », in *Options Méditerranéennes*, sér. A/n°11, Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie (INRAT), 1991, p. 21-27.

LAVIE, E., MARSHALL, A. (dir.). *Oases and Globalization: Ruptures and Continuities*. Springer, Switzerland, 2017, 255p.

LEFEBVRE, H., *La Production de l'espace*, Paris : Anthropos, 2000 [1974] 4eme éd., 512p.

LEON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique : tierce partie du monde*, ed. E. Leroux (Paris), 1896-1898, Cordier, Henri et Schefer, Charles. Éditeurs scientifiques, 3 vol. (LI-378, VIII-489, XIV-480p.).

LOMBARD, J., MESCLIER, E., VELUT, S., (dirs), *La mondialisation côté Sud, Acteurs et territoires*, Paris, Objectifs Suds, 2006, 496p.

LONG, N., « Du paradigme perdu au paradigme... retrouvé ? Pour une sociologie du développement orientée vers les acteurs », in *Bulletin de l'APAD*, 1994, n°7.

LUGINBÜHL, Y., « Le paysage rural : la couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole, mais que reste-t-il de l'agricole ? », in *Études rurales*, n°121-124, 1991, p. 27-44.

LUSSAULT, M., *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2017, 307p.

MAHDANE, M., LANAU, S., RUF, T., *et al*, « 8. La gestion des galeries drainantes (khetaras) dans l'oasis de Skoura, Maroc », in *Pouvoirs, sociétés et nature au sud de la Méditerranée*. Paris, Karthala, 2011. pp. 209-231.

MAHDHI, N., SGHAIER, M., BACHTA, SALAH, M., « Efficacité technique d'usage des ressources en eau : Cas des périmètres irrigués privés de la plaine de Jeffara, sud-est de la Tunisie », in *Revue des Régions Arides–Numéro spécial-n*, vol. 31, n°2, 2013, p. 533-539.

MAILLEFERT, M., ROUSSEAU, S., ZUINDEAU, B., « Lectures hétérodoxes du développement durable. Introduction au dossier », in *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, vol. 1, n°3, 2010.

MAMOU, A., KASSAH, A., « Economie et valorisation de l'eau en Tunisie », in *Revue Science et changements planétaires/ Sécheresse*. Vol. 11, n°4, Eau et gestion de l'eau, déc. 2000, p. 249-256.

MAMOU, A., « Ressources en eau du sud tunisien et développement agricole », in *Gestion des ressources naturelles et développement durable des systèmes oasiens du Nefzaoua*. Douz, Tunisie, février 2009.

MATHIEU, N., « La géographie rurale française face à l'utopie du développement durable : quelles réactions, quelles perspectives ? », in *Boletín de la Asociación de Geógrafos Españoles*, n°41, 2006, p. 39-68.

MAYET, V., *Voyage dans le sud de la Tunisie*, Challamel, 1887, 354 p.

MAZOYER, M., « Dynamique des systèmes agraires », in Rapport de synthèse provisoire présenté au comité par son président. *Colloque « Dynamiques des systèmes agraires »*, Paris. 1987. p. 16-18.

MCLUHAN, *The medium is the message*, RU, Bantam Books, 1967, 160 p.

MELLITI, I., « Chebika et ce qu'il en reste », in *Africa*, Série Arts et Traditions Populaires, n°15, 2009, p. 61-66.

MENDRAS, H., *La fin des paysans*, Paris, Seuil, 1967, 361 p.

MESCLIER, E., MARSHALL, A., AUQUIER, C., CHALEARD, J-L., "The Conceptual Approach of Oasis as Insights on Globalization. Example of the Coastal Valleys of Northern and Central Peru", in LAVIE, E., MARSHALL, A., *Oases and Globalization. Ruptures and Continuities*, Springer, 2017, p. 33-52, <halshs-01509628>.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PÊCHE TUNISIEN, *Rapport Annuel Oasis*, (version arabe) 2006-2007-2010-2011.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PÊCHE, Direction générale des ressources en eau, Moumni, L., *Note d'instauration de deux périmètres d'interdiction et d'une zone de sauvegarde dans le Djérid*, Gouvernorat de Tozeur, décembre, 2016.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, ODS, *Le gouvernorat de Gabès en chiffres*, 2016, 146 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, ODS, *Le gouvernorat de Tozeur en chiffres*, 2016, 153 p.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, Dir. Générale de l'Environnement et de la qualité de la vie, Mise en œuvre du Programme d'Action Nationale de Lutte Contre la Désertification, (PANLCD), Programme d'action régionale de lutte contre la désertification du Gouvernorat de Tozeur, 2006, 124 p.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE, 2010, *Etude sur la gestion durable des systèmes oasiens, Rapport Général*, Décembre 2010, 143 p.

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, de l'HABITAT et de l'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, et la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, *Étude du schéma directeur d'aménagement de la région économique du sud-ouest*, 2010, 137 p.

MINVIELLE, J-P., « Tourisme saharien et développement durable : enjeux et approches comparatives », in MINVIELLE J-P, SMIDA, M., MAJDOUB, W., (dir.), *Actes du colloque international : tourisme saharien et développement durable : enjeux et approches comparatives*. 9-11 novembre, Tozeur (Tunisie). IRD-UVSQ ; Université de Sousse, p. 9-30, 2008, 2007/11/09-11. ISBN 978-9973-926-03-6.

MIOSSEC, J-M., « Urbanisation des campagnes et ruralisation des villes en Tunisie », in *Annales de Géographie*, n°521, 1985, p. 38-62.

MOLLARD, A., « Multifonctionnalité de l'agriculture et territoires : des concepts aux politiques publiques », in *Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales*, INRA Editions, n°66, 2003, p. 27-54.

MORICONI-EBRARD, F., « Modèle », in LEVY, J., LUSSAULT, M., (dirs), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 626-629.

MORIN, E., « Au-delà de la globalisation et du développement, société-monde ou empire-monde ? », in *Revue du MAUSS*, n 20, 2002/2, p. 43-53.

MORVAN, B., « Le développement durable : une utopie politiquement correcte », in *Quaderni*, vol. 41, n°1, 2000, p. 91-107.

MOURI, H., MARLET, S., « De l'association d'intérêt collectif au groupement de développement agricole : le changement institutionnel et son impact sur le fonctionnement des périmètres publics irrigués tunisiens », in Bouarfa S., Kuper M., Debbarh A., (eds.). *L'avenir de l'agriculture irriguée en Méditerranée. Nouveaux arrangements institutionnels pour une gestion de la demande en eau*. Actes du séminaire Wademed, Cahors, France, 6-7 novembre 2006. Cirad, Montpellier, France.

MTIMET, A., HACHICHA, M., « Salinisation et hydromorphie dans les oasis tunisiennes », in *Science et changements planétaires/Sécheresse*, vol. 6, n°4, 1995, p. 319-324.

MUNIER, P., *Le palmier-dattier*. Paris, G.P. Maisonneuve et Larose, Coll. Techniques Agricoles et Productions Tropicales n° XXIV, 1973, 221p.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO), 2014 La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation, Rome, 2015, 183 p.

PÂQUES, V., *L'Arbre cosmique dans la pensée populaire et dans la vie quotidienne du nord-ouest africaine*, Museum National d'Histoire Naturelle, Paris, 1964, 702 p.

PAUL, J-L., BORY, A., BELLANDE, A., *et al.*, « Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur : du système de production agricole au système d'activité », in *Cahiers de la recherche développement*, n°39, 1994.

PECQUEUR, B., « Le tournant territorial de l'économie globale », in *Espaces et sociétés*, n° 124-125, 2006/1, p. 17-32.

PLET, F., « Développement local », in LEVY, J., LUSSAULT, M., (dirs), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p.251-253.

PLET, F., « La géographie rurale française : quelques jalons », in *Sociétés contemporaines*, n°1, 2003, p. 85-106.

PLIEZ, O., « La fin de l'État démiurge ? Les nouvelles facettes de l'urbain dans le Sahara libyen », in *Autrepart*, vol. 31, n°3, 2004, p. 59-74.

PLINE, *Histoire Naturelle*, XVIII, LI, 23-79, ed. Dubochet, Paris : 1848-1850.

POLANYI, K., *La grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.

POLANYI, K., *La multifonctionnalité de l'agriculture : une dialectique entre marché et identité*, Paris, éditions QUAE, 2008, 349 p.

PONCET, J., *La colonisation et l'agriculture européennes en Tunisie depuis 1881 : étude de géographie historique et économique*. Paris : La Haye : Mouton et Cie, 1961, 700 p.

PONCET, J., *Paysages et problèmes ruraux en Tunisie*, Tunis, Publications De l'Université de Tunis, 3^{ème} série, vol. VII, Paris, PUF, 1963, 374 p.

PONCET, J., « La régionalisation en Tunisie », in *Revue Tiers Monde*, 1973, p. 597-614.

POULOT, M., « Le développement rural au sud et au nord : enjeu d'une géographie rurale "indifférenciée" », in *Enquêtes rurales*, vol. 14 (N^o spécial : " Géographie rurale et interdisciplinarité "), 2012, p. 23-43.

POULOT, M., ARAGAU, C., « Habiter en périurbain ou réinventer la qualité de la ville », in *Historiens & Géographes*, 2012, p. 119-126.

POULOT, M., « Agriculture dans la ville, agriculture pour la ville : acteurs, pratiques et enjeux. Introduction. », in *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies*, vol. 90, n^o90-3, 2013, p. 276-285.

POULOT, M., « Du vert dans le périurbain », in *EspacesTemps.net*, 6 mai 2013, URL : <http://www.espacestems.net/articles/du-vert-dans-le-periurbain-les-espaces-ouverts-une-hybridation-de-lespace-public/> .

POULOT, M., « Histoires d'AMAP franciliennes. Quand manger met le local en tous ses états. Territoire en mouvement », in *Revue de Géographie et d'Aménagement*, Université des Sciences et Technologies de Lille, 2014, p. 40-53.

POULOT, M., « L'invention de l'agri-urbain en Ile-de-France. Quand la ville se repense aussi autour de l'agriculture », in *Géocarrefour [En ligne]*, 89/1-2, 2014, p. 11-19, URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/9363>.

PUARD, F., Diagnostic agraire de l'oasis du Grand Gabès (Tunisie) - Cas d'une oasis littorale péri-urbaine menacée, vestige d'un passé luxuriant et prospère, Mémoire [INH ENIHP \(ANGERS \(FRA\)\)](#), -2008, 107 p.

PUIG, N., *Bédouins sédentarisés et société citadine à Tozeur (Sud-Ouest tunisien)*. Tunis-Paris, IRMC-KARTHALA Editions, 2004, 282 p.

RALLET, A., TORRE, A., Chap.26. "Geography of innovation, proximity and beyond", in *The Elgar Companion to Innovation and Knowledge Creation*, 2017, p. 421-439.

RASTOIN, J-L., « Les systèmes alimentaires territorialisés : le cadre conceptuel », in *Journal Résolis*, vol°4, 2015.

REBOTIER, J., « La rencontre dans la comparaison : outils, approches et concepts. » Communication aux *séminaires du VESPA* faisant l'objet d'une note méthodologique sur le site du lab., 2010. <halshs-00470550>

RETAILLE, D., « Oasis », in LEVY, J. LUSSAULT, M., (dirs), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 671.

RHOUMA, A., *Le palmier dattier en Tunisie : Le patrimoine génétique*. Arabesques, 1994.

RICARDO, D., *On the Principles of Political Economy and Taxation*. London : John Murray, Albermarle-Street, 1817.

RIOU, C., « Bioclimatologie des oasis », in DOLLE, V., TOUTAIN, G., (dir.), *Les systèmes agricoles oasiens. Options Méditerranéennes*, n° 11, 1990, p. 207-220.

RIPOLL, F., VESCHAMBRE, V., « L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale », in : *Penser et faire la géographie sociale : Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*. [En ligne]. Rennes : PUR ; 2006, p.295-304

ROBIC, M-C., *Du milieu à l'environnement : pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, 1992, 343 p.

ROBIC, M-C., « L'invention de la géographie humaine au tournant des années 1900 : les vidaliens et l'écologie », in *Autour de Vidal de la Blache. La formation de l'école française de Géographie*, Paris : Éditions du CNRS, 1993, p. 137-147.

ROBIC, M-C., MATHIEU, N. « Géographie et durabilité : redéployer une expérience et mobiliser de nouveaux savoir-faire ». In Jollivet M., *Le Développement durable, de l'utopie au concept : de nouveaux chantiers pour la recherche*, Paris, Elsevier, 2001, p. 167-190.

ROSA, H., CHAPOUTOT, J., « Mouvement historique et histoire suspendue », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°1, 2013, p. 89-104.

ROSTOW, W., *The Stages of Economic Growth: A Non-Communist. Manifesto*, Cambridge, Cambridge University Press, 1960, 272 p.

RUF, T., « Histoire hydraulique et agricole et lutte contre la salinisation dans le delta du Nil », in *Science et changements planétaires / Sécheresse*, 6(4), 1995, p. 307-317.

RUF, T., « Aperçu des dynamiques de précarisation hydraulique en œuvre dans le monde de l'irrigation paysanne », in *Pauvreté hydraulique et crises sociales : perspectives de recherche et d'action : documents de travail*, vol°1, 2005.

SACHS, I., *Pour une économie politique du développement ; études de planification*, Paris, Flammarion, 1977, 307 p.

SACHS, I., *Stratégies de l'écodéveloppement.*, Paris, les Editions Ouvrières, « Développement et Civilisations », 1980, 140p.

SAIDI, H., *Identité de façade et zones d'ombre. Tourisme, Patrimoine et politique en Tunisie*, Paris, Editions Pétra, coll. « Terrains et théories anthropologiques », 2017, 216 p.

SAMUELSON, P., *Foundations of economic analysis*, Cambridge, Harvard University Press, 1948.

SAYER, A., "For a critical cultural political economy", in *Antipode* 33 (4), 2001, p. 687-708.

SCOONES, I., "Livelihoods perspectives and rural development", in *The Journal of Peasant Studies*, vol. 36, n°1, 2009, p. 171-196.

SÉBASTIEN, L. BRODHAG, C., « A la recherche de la dimension sociale du développement durable », in *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, n°3, 2004.

SÉBASTIEN, L., « L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective ? », in *Norois*, n°1, 2016, p. 23-41.

SEN, A., « L'indice de développement humain », in *Revue du MAUSS*, n°1, 2003, p. 259-260.

SERVONNET, J., LAFITTE F., *Le Golfe de Gabès en 1888*, Paris, rééd. Ecosud, 2000, 255 p.

SETHOM, H., *Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie ; Qui sème le vent, récolte la tempête*, Tunis, CERES, 1992, 393p.

SGHAIER, M., Identification et analyse des systèmes de production agricole dans les oasis de Nefzaoua, Mémoire de cycle de spécialisation de l'INAT, Tunis, 1984.

SGHAIER, M., HLAL, K., HADDAD, M., *et al.*, « Expérience géo-serricole tunisienne et impératifs de restructuration : cas de la région de Kébili », in *Revue des régions arides*, n°7, 1994, p. 139-163.

SGHAIER, M., « Considérations économiques pour une allocation optimale des ressources en eau en Tunisie du Sud : analyse critique de la stratégie pour le développement des ressources en eau. », in CHERIF, A., KASSAH, A., *L'eau et l'agriculture irriguée en Tunisie*, Publications de la Faculté des Lettres-Manouba, Tunis, 1995, p. 87-99.

SGHAIER, M., « Etude de la gouvernance des ressources naturelles dans les oasis, Cas des oasis en Tunisie », in *Union Internationale pour la Conservation de la Nature*, 2010.

SHUCKSMITH, M., « Endogenous development, social capital and social inclusion: Perspectives from LEADER in the UK », in *Sociologia ruralis*, vol. 40, n°2, 2000, p. 208-218.

SIGILLÒ, E., DE FACCI, D., « L'économie sociale et solidaire : une nouvelle économie morale pour la Tunisie ? », *l'Année du Maghreb*, 18/ 2018, p. 51-68

SMITH, A., *An inquiry into the nature and causes of the wealth of nations*. London : George Routledge and Sons, 1776.

SOUISSI, A., « Les problèmes de l'eau dans l'oasis de Tozeur : insuffisance ou mauvaise gestion ? in MINVIELLE, J.-P., SMIDA, M., MAJDOUB, W., *Tourisme saharien et développement durable : enjeux et approches comparatives*, actes du colloque international de Tozeur du 9-11 novembre 2009, p. 443-468.

SOURISSEAU, J-M, BONNAL, P., GASSELIN, P., BOSCH, P-M., *Diversité des agricultures familiales : Exister, se transformer, devenir*, Ed. Quae, 2014, 385p.

STREITH, M., GANA, A., SINNER, O., *Activités innovantes en milieu rural : les agriculteurs et la reconstruction du lien social*, [Rapport de recherche], LADYSS. Paris. 2008. 157p.

TAFANI, C., *Agriculture, territoire et développement durable. Analyse systémique d'une agriculture littorale sous pression touristique : l'exemple de la Balagne en Corse*. Doctorat d'Etat, Géographie. Université de Corse Pascal Paoli, 2010, 543p.

TAGINA, M., *Gabès et sa région (Tunisie) : étude géographique*. Thèse de doctorat. Géographie, Paris, 1 vol. 1971. 406p.

TAINTURIER, P., *Associations et révolution au prisme du local : le cas de Tozeur en Tunisie*, Thèse de doctorat. Sociologie. Conservatoire national des arts et métiers - CNAM, 2017.

TALBOT, D., « La dimension politique dans l'approche de la proximité », in *Géographie, économie, société*, vol. 12, n°2, 2010, p. 125-144.

THERY, H., « Mondialisation, déterritorialisation, reterritorialisation (*Globalization and territory*) », in GHORRA-GOBIN, C., BOQUET, Y., (dir), *Bulletin de l'Association de géographes français*, 85e année, Mondialisation et géographie / L'ouest américain, 2008-3, p. 324-331.

THEYS, J., « L'approche territoriale du "développement durable", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », in *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, n°1, 2002.

TORRE, A., « Théorie du développement territorial », in *Géographie, économie, société*, vol.17, n°3, 2015, p. 273-288.

TOUBLANC, M., POULOT, M., « Les territoires agriurbains en Île-de-France : entre paysage ordinaire, paysage agricole et paysage alimentaire ? », in *Projets de paysage* le 15/01/2018, <http://www.projetsdepaysage.fr/fr/les-territoires-agriurbains-en-ile-de-france-entre-paysage-ordinaire-paysage-agricole-et-paysage-alimentaire>

TRIAUD, J-L., « La Tidjaniya, une confrérie musulmane transnationale », in *Politique étrangère*, n°4, 2010, p. 831-842.

TURKI, S., "Evolution of Cities and Territories in Tunisia through Parties' Electoral Programmes and Civil Society's Proposals", in *Built Environment*, vol. 40, n°1, 2014, p. 85-100.

TURKI, S., VERDEIL, E., « La décentralisation en Tunisie », in *Decentralization policies in the Arab World. LCPS, in press, Beirut*, 2014.

TURKI, S., GANA, A., « Les territoires ruraux en Tunisie à l'épreuve de la communalisation : entre complexité de la réforme et enjeux politiques », in *Maghreb-Machrek*, n°4, 2015, p. 53-71.

TROIN, J-F., « Îles et oasis : de l'isolat au monde », in : *Annales de géographie*, Armand Colin, 2005. p. 339-341.

TROUSSET, P., « Les oasis présahariennes dans l'Antiquité : partage de l'eau et division du temps », in *Antiquités africaines*, vol. 22, n°1, 1986, p. 163-193.

VALENSI, L., *Fellahs tunisiens : l'économie rurale et la vie des campagnes aux 18 et 19èmes siècles*. Paris-La Haye, Mouton (EHESS, Centre de Recherches Historiques, « Civilisations et sociétés », 45), 1977, 418 p.

VAN HAMME, G, GANA, A., BEN REBAH, M., « Refonte du paysage politique et continuités socio-territoriales entre les élections législatives de 2011 et 2014 », in HADROSSEK C., et al., *Maillages territoriaux, Démocratie et Election. : Recueil de Proceedings. Jan 2016*, Monastir, Tunisie, 2016, p. 119-128.

VELTZ, P., *Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*. Editions de l'Aube, 2002, pp.154. [〈halshs-00439016〉](#)

VESCHAMBRE, V., « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », in *Annales de géographie*. Armand Colin, 2007, p. 361-381.

VESCHAMBRE, V., « Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace », in *Café Géo*, 2007.

VEYRAC, B., *Gestion et usages de l'eau agricole, Le cas de l'oasis de Chenini-Gabès, Tunisie*, Mémoire de Géographie, 2005, in FILLON, J-F., GAZELLE, F., ABDEDAYEM, S., (dir), Université Toulouse le Mirail.

VEYRAC-BEN-AHMED, B., ABDEDAYEM, S., "Oases in Southern Tunisia: The End or the Renewal of a Clever Human Invention?" in Lavie E., Marshall A., *Oases and Globalization. Ruptures and Continuities*. Springer, Cham, 2017. p. 3-16.

VOLVEY, A., CALBÉRAC, Y., HOUSSAY-HOLZSCHUCH, M., « Terrains de je. (Du) sujet (au) géographique », in *Annales de géographie*. Armand Colin, 2012. p. 441-461.

WALLERSTEIN, E., *World inequality: Origins and perspectives on the world system*. Consortium Book Sales & Dist, 1975.

WAMPFLER, B., *Crise et innovations dans les systèmes productifs agricoles des zones défavorisées*, Paris, Alternatives rurales, l'Harmattan, 1997, 430 p.

WERNER, K., Ruf, « Le socialisme tunisien : conséquences d'une expérience avortée », in *Introduction à l'Afrique du Nord contemporaine*, Centre de Recherches et d'Études sur les Sociétés Méditerranéennes, Paris, Éditions du CNRS, 1975, p. 399-411.

WOLFER, B.A., (dir), *Agriculture et paysannerie du monde, mondes en mouvements, politiques en transition*, Versailles, ed. Quae, 2010, 350p.

WORLD BANK, Document d'information sur le projet (PID), Stade conceptuel, Rapport No: PIDC609, 2013, 6p. <http://documents.worldbank.org/curated/en/765441468303571048/pdf/PIDC6090PID0FR0Box382149B00PUBLIC0.pdf>

WORLD BANK, Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable (MEATDD), Secrétariat d'Etat au Développement Durable, Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie (DGEQV), Projet Gestion Durable des Ecosystèmes Oasiens Tunisiens (GDEO), Cadre de gestion environnementale et sociale, 2014, 97p.

YOUSFI, B., KOUZMINE, Y., « Mutations des espaces sahariens du Sud-ouest algérien. Fragilisation d'un équilibre oasien ancestral », colloque international « Oasis dans la mondialisation : ruptures et continuités », déc. 2013, Paris, France, in *Actes du colloque « Oasis dans la mondialisation : ruptures et continuités »*, 2014, pp.149-158

ZNAIEN, N., Les raisins de la domination. Histoire sociale de l'Alcool en Tunisie sous le Protectorat (1881-1956). Histoire. Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, 2017, 712 p. [tel-01780795](tel:01780795).

ZYTNICKI C., KAZDAGHLI, H., *Le tourisme dans l'Empire français. Politiques, pratiques et imaginaires*, Paris, Publications de la SFHOM, 2009

TABLE DES CARTES

<i>Carte 1. Les gouvernorats de Tozeur et Gabès, source: d-maps.com, réalisation: I. Carpentier</i>	19
<i>Carte 2: Source: GIS Collège International des Sciences du Territoire. Cartes réalisées par T. Giraud</i>	29
<i>Carte 3: Les oasis dans le monde, 2009, source: www.novaterra.com</i>	33
<i>Carte 4 Les principaux itinéraires commerciaux transsahariens au Moyen Age, source: Choplin, Pliez, 2017</i>	35
<i>Carte 5: L'oasis de Gabès dans son environnement régional, source: Carte agricole 2010 (CRDA), réalisation: I. Carpentier</i>	36
<i>Carte 6: L'oasis de Tozeur dans son environnement régional, source: Carte agricole 2010 (CRDA), réalisation: I. Carpentier</i>	37
<i>Carte 7: Le climat du gouvernorat de Gabès, source: Carte agricole 2010, réalisation: I. Carpentier</i>	94
<i>Carte 8. La population totale par gouvernorat en 2013, source: INS, réalisation: I. Carpentier</i>	101
<i>Carte 9: Occupation du sol du gouvernorat de Tozeur, source: Carte agricole 2010, réalisation: I. Carpentier</i>	103
<i>Carte 10: Occupation du sol du gouvernorat de Gabès, source: carte agricole 2010, réalisation: I. Carpentier</i>	104
<i>Carte 11: Quartiers de Tozeur, Source: (Barrani, 2009), réalisation: I. Carpentier</i>	122
<i>Carte 12: Extrait de la carte : « Gabès », Afrique 1/500 000ème, 1941, relevé 1907, révisé 1933, Université de Bordeaux, Source : Gallica, complétée I. Carpentier</i>	124
<i>Carte 13: Premières extensions des périmètres irrigués à l'époque coloniale, source: Carte agricole (CRDA, 2010), réalisation: I. Carpentier</i>	132
<i>Carte 14: Une spectaculaire expansion des périmètres irrigués dattiers dans les années 1960-80 à Tozeur, source: Carte agricole (CRDA, 2010), réalisation: I. Carpentier</i>	153

<i>Carte 15. Les fossés projetés dans le cadre du projet APIOS à Gabès, zone Chenini-Menzel; source: CRDA, 2013, réalisation: I. Carpentier</i>	158
<i>Carte 16: Le réseau hydraulique historique de l'oasis de Gabès, Source: d'après J.P. Faivre-Dupaigre, cité par P. Troussel, (1986)</i>	172
<i>Carte 17: Les sources de l'oued Tozeur, d'après G. Castany, R. Degallier et Ch. Domergue, cité par Troussel, 1986</i>	173
<i>Carte 18: L'industrie et l'eau à Gabès , source: Adnan Hayder (1986: 190), réalisation I. Carpentier</i>	176
<i>Carte 19: L'expansion des périmètres irrigués à Tozeur, source: Carte agricole (CRDA, 2010), Réalisation: I. Carpentier</i>	181
<i>Carte 20: La zone touristique de Ras el Aïn à Tozeur en 2007, source: (Barrani, 2007)</i>	185
<i>Carte 21: Les forages touristiques de la zone de Ras el Aïn à Tozeur, source : Carte agricole (CRDA, 2010), CRDA Tozeur, 2013, réalisation : I. Carpentier.....</i>	188
<i>Carte 22: Les zones irriguées par l'oued Tozeur, source: Carte agricole (CRDA, 2010), CRDA 2013, réalisation: I. Carpentier</i>	189
<i>Carte 23. Localisation des GDA, à Gabès et Tozeur; réalisation: I. Carpentier</i>	195
<i>Carte 24: La croissance de l'urbanisation à Jara 2004-2018 dans l'oasis de Gabès; source: Google earth, réalisation: I. Carpentier.....</i>	203
<i>Carte 25. Le système Aquifère du Sahara Septentrional, source: OSS (Observatoire du Sahara et du Sahel).....</i>	205
<i>Carte 26. Les exploitations de l'oasis de Tozeur, source: GDA, réalisation: I. Carpentier ...</i>	232
<i>Carte 27. Les exploitants dans l'oasis de Gabès, source: GDA, 2013, réalisation: I. Carpentier</i>	233
<i>Carte 28: La biodiversité phoenicicole dans l'oasis de Tozeur, source : CTV Tozeur, 2013</i>	250
<i>Carte 29: L'étage arboricole à Tozeur, 2014, réalisation: I. Carpentier</i>	255
<i>Carte 30. Lieux dits de Chenini</i>	263
<i>Carte 31. La présence associative dans l'oasis de Gabès, réalisation: I. Carpentier, source: Terrain</i>	269

<i>Carte 32.Sélection de projets touristiques et de loisirs dans l'oasis de Tozeur, réalisation: I. Carpentier</i>	<i>271</i>
<i>Carte 33. Localisation des enquêtes par questionnaires réalisées à Tozeur, réalisation: I. Carpentier</i>	<i>278</i>
<i>Carte 34. Enquêtes par questionnaires réalisées à Gabès, réalisation : I. Carpentier</i>	<i>279</i>
<i>Carte 35. La deuxième vague de patrimonialisation (2008-2017) : l'oasis de Gabès, un des sites « patrimoine de l'UNESCO » en Tunisie. Source: whc.unesco.org; Réalisation: I. Carpentier</i>	<i>386</i>

TABLE DES FIGURES

<i>Figure 1. Khammès dans l'oasis de Tozeur, zone Abbes, mai 2014</i>	74
<i>Figure 2: Récolte des dattes à Nefta, octobre 2016</i>	80
<i>Figure 3. La désaffectation du golf de Tozeur et de la zone touristique historique, entre 2009 et 2018. Source: Google earth 2018</i>	84
<i>Figure 4: Projet touristique dans l'oasis de Tozeur, avril 2011</i>	85
<i>Figure 5: Vue aérienne de l'oasis de Gabès, zone de Chenini (Ghassena), source: Google Earth 2018</i>	97
<i>Figure 6: Vue aérienne de l'oasis de Tozeur, zone d'Abbess, source: Google Earth 2018</i>	98
<i>Figure 7: Une parcelle de Tozeur, plantée au sol en mloukhia (corète), 2012</i>	99
<i>Figure 8: Parcelle dans l'oasis de Gabès, zone de Chenini, 2012</i>	99
<i>Figure 9: La zone des hôtels, bordant l'oasis de Tozeur, 2013</i>	105
<i>Figure 10: Le Groupe Chimique Tunisien, Gabès, 2012</i>	106
<i>Figure 11: Oasis de Tozeur, Jardin de "l'Eden Palm", 2012</i>	111
<i>Figure 12: Tozeur et Gabès à l'époque romaine. Extrait de la carte: « La Numidie pour l'Histoire romaine de M. Rollin » / par le Sr. D'Anville; Gravée par P. Bourgoïn, Paris, 1742, 150 milles romains (échelle), BNF ; Source : Gallica.</i>	114
<i>Figure 13: Le barrage romain "Sed Reha" à Chenini Gabès, 2012</i>	115
<i>Figure 14: Le "pont romain" de Chenini, 2012</i>	116
<i>Figure 15: Statue d'Ibn Chabatt, au niveau du partiteur de l'oued Tozeur, 2013</i>	118
<i>Figure 16: Affiche Gabès PLM, 1921, R.Briquet, Impression Cornille et Serre</i>	134
<i>Figure 17: Hôtel Atlantic, Gabès, 2012</i>	135
<i>Figure 18: Le jujubier de Sidi Ali Boulifa, photo de carte postale, Tozeur, 2013</i>	136
<i>Figure 19: Affiches PLM : « LA TUNISIE », ill. Constant Duval; et : « Oasis de Nefta », ill. J. De la Nézière, 1925, source : Gallica</i>	137
<i>Figure 20: Séguia bétonnée à Gabès, dans la zone de Chenini</i>	160

<i>Figure 21: "Le marchand de fèves dans l'oasis", photo d'une carte postale coloniale, Tozeur, archives municipales</i>	169
<i>Figure 22: L'oasis de Gabès dans les années 1950, source: Facebook « Chenini Gabès »</i>	170
<i>Figure 23: Hôtel le long de la palmeraie, Tozeur, source: tripadvisor</i>	183
<i>Figure 24: Le golf de Tozeur, 2013</i>	184
<i>Figure 25: Le complexe touristique Planet Oasis, symbole de cette nouvelle génération du tourisme oasien revendiquant l'authenticité, 2013</i>	186
<i>Figure 26: Baignade dans l'oued Gabès, date inconnue, source: Facebook « Chenini Gabès »</i>	191
<i>Figure 27: La zone de Ras el Oued à Chenini Gabès, dans les années 1970, source: Facebook Chenini Gabès</i>	192
<i>Figure 28: Source d'eau Ain Bi Ali, Nefta, 2016</i>	193
<i>Figure 29: L'ancienne zone des sources de l'oasis de Gabès: "cimetière de palmiers", 2013</i>	194
<i>Figure 30: Sols salinisés dans l'oasis de Gabès, 2014</i>	196
<i>Figure 31: Palmiers brûlés dans la zone de Wassat à Tozeur, 2014</i>	199
<i>Figure 32: Parcelles abandonnées dans l'oasis de Gabès, zone de Ras el oued, 2012</i>	200
<i>Figure 33. Chott Essalem, la pollution blanchit les palmiers, 2016, source: D. Robert</i>	201
<i>Figure 34: Feuille touchée vraisemblablement par la pollution, Jara, 2016</i>	201
<i>Figure 35: L'irrigation par submersion à Gabès, 2013</i>	209
<i>Figure 36: Forage en panne de l'oasis de Tozeur, 2014</i>	217
<i>Figure 37. Clôtures autour de l'oasis à Gabès, zone de Chenini. 2014, Source: Facebook « Chenini book »</i>	219
<i>Figure 38. Construction "agricole", servant régulièrement de préalable à l'urbanisation. Tozeur, 2014.</i>	221
<i>Figure 39 : Exemple de liste du GDA complétée avec l'aide d'un aiguadier : la ligne d'irrigation n°3 de l'oasis de Chenini, dans le secteur 10 de Zagana</i>	230

<i>Figure 40: Bassin de rétention des eaux, à Tozeur 2013.....</i>	<i>245</i>
<i>Figure 41: Palmiers incisés pour la production du legmi, Gabès, 2014</i>	<i>252</i>
<i>Figure 42. À Chott Essalem, une oasis décimée, 2016, source: D. Robert</i>	<i>253</i>
<i>Figure 43. L'absence des palmiers à Chott el Ferik, Gabès, 2014</i>	<i>254</i>
<i>Figure 44: Grenadiers et figuiers à Tozeur, 2014.....</i>	<i>256</i>
<i>Figure 45: Grenadiers Gabsi à Gabès, dans la zone de Berguia à Chenini, 2014.....</i>	<i>257</i>
<i>Figure 46. Vignes dans la zone de "l'Aldhal", "l'ombre", à Chenini, Gabès, 2014.....</i>	<i>258</i>
<i>Figure 47: Culture de mloukhia (corète), Tozeur zone de Rbat, 2014</i>	<i>260</i>
<i>Figure 48: Parcelle de salades, entre Chott el Ferik et Chenini, 2014.....</i>	<i>262</i>
<i>Figure 49. Culture de tabac à Jara, Gabès, 2016</i>	<i>264</i>
<i>Figure 50. Etables de bovins à Menzel, Gabès, 2014.....</i>	<i>265</i>
<i>Figure 51. Elevage de caprins à Chenini, 2014</i>	<i>266</i>
<i>Figure 52. Logo de l'agriculture biologique tunisienne, représentant le palmier</i>	<i>268</i>
<i>Figure 53. Maison dans l'oasis à Tozeur, 2014.....</i>	<i>270</i>
<i>Figure 54. Oasis de Jara à Gabès, mitoyenne du Groupe Chimique Tunisien, source: Facebook: ACDD (Association Chott Essalem pour le Développement Durable)</i>	<i>273</i>
<i>Figure 55. Pépinière de grenadier à Gabès, 2014.....</i>	<i>300</i>
<i>Figure 56. Fécondation du figuier, Tozeur, 2014.....</i>	<i>301</i>
<i>Figure 57. L'exploitation d'Ahmed, dans la zone d'Abbes, 2014</i>	<i>304</i>
<i>Figure 58. Dans la parcelle de Mohamed à Chenini, l'arboriculture, 2014.....</i>	<i>306</i>
<i>Figure 59. Elevage bovin à Gabès.....</i>	<i>309</i>
<i>Figure 60. Exploitation tournée vers l'élevage bovin, Menzel, Gabès, 2014</i>	<i>310</i>
<i>Figure 61. Plantation de jeunes pieds de Deglet Nour à Tozeur, dans la zone de Wassat..</i>	<i>311</i>
<i>Figure 62. Mécanisation du travail du sol à Gabès, 2015</i>	<i>312</i>
<i>Figure 63. Exploitation en agrobusiness à Tozeur, 2014.....</i>	<i>317</i>
<i>Figure 64. Café terrasse dans la zone d'El Berka, Tozeur, 2013.....</i>	<i>320</i>

<i>Figure 65. Piscine dans un café terrasse de Tozeur, zone de R'bat, 2012</i>	<i>321</i>
<i>Figure 66. Animations touristiques dans une parcelle de R'bat</i>	<i>323</i>
<i>Figure 67. Producteur de semences locales au sein d'un projet associatif pour la préservation et la diffusion de ces semences, à Chott el Ferik, dans l'oasis de Gabès, 2014.....</i>	<i>325</i>
<i>Figure 68. L'exploitation de Mohamed, 2014</i>	<i>327</i>
<i>Figure 69. Forage et bassin dans une parcelle de Tozeur, 2013.....</i>	<i>333</i>
<i>Figure 70. Parcelle de henné à Jara, oasis de Gabès, source : facebook : Association Protection de l'Oasis de Chott Essalem</i>	<i>337</i>
<i>Figure 71. Bananiers du Jerid, Tozeur, 2014.....</i>	<i>338</i>
<i>Figure 72. Abricotiers dans l'oasis de Gabès, 2012</i>	<i>339</i>
<i>Figure 73. La famille au jardin, dans l'oasis de Gabès, zone de Chenini, 2012</i>	<i>342</i>
<i>Figure 74. La coopérative de lait de Jara, 2013</i>	<i>361</i>
<i>Figure 75.31 décembre 2015 : Sit-in devant le siège du gouvernorat. Source : URAP, Gabès, 2016</i>	<i>365</i>
<i>Figure 76. 31 décembre 2015 : Lait déversé devant le siège du gouvernorat. Source : URAP, Gabès, 2016.....</i>	<i>365</i>
<i>Figure 77. Les khammès, garants de l'entretien des cultures au sol, à Tozeur, 2014</i>	<i>372</i>
<i>Figure 78. Khammès récoltant le legmi, zone de Abbes, Tozeur, 2014</i>	<i>376</i>
<i>Figure 79. Khammès à Abbes, Tozeur, 2014.....</i>	<i>377</i>
<i>Figure 80. Le projet GDEO de la Banque Mondiale, 2014-2019</i>	<i>389</i>
<i>Figure 81. Atelier de l'ASOC en 2002, Chenini Gabès. Source: Facebook ASOC</i>	<i>394</i>
<i>Figure 82. L'ASMT, dans la médina de Tozeur, 2012</i>	<i>396</i>
<i>Figure 83. Slogan du mouvement Stop Pollution "Nheb Naïch", source : FB Stop Pollution</i>	<i>400</i>
<i>Figure 84. La station de compostage de Chenini Gabès et les sacs produits, 2012</i>	<i>407</i>
<i>Figure 85. Broyeur individuel à Tozeur, zone de Wassat, 2016</i>	<i>408</i>

<i>Figure 86. Le projet de compostage de la municipalité de Degache, à côté de Tozeur, 2016</i>	409
<i>Figure 87. Dattes biologiques à Tozeur, 2016</i>	411
<i>Figure 88. Les grenades biologiques de Gabès, source: Facebook ASOC</i>	412
<i>Figure 89. Pâtisseries à base de dattes, et café à base de noyaux, Tozeur, 2016</i>	415
<i>Figure 90. Formation en apiculture à Gabès, par l'ASOC, source : Facebook ASOC</i>	418
<i>Figure 91. Ras el oued à Gabès, et à Nefta, une convergence des projets, 2016</i>	425
<i>Figure 92. Les cafés dans la zone de Ras el oued, 2016</i>	427
<i>Figure 93. Les cartes et panneaux pédagogiques, Tozeur, R'bat, 2016</i>	428
<i>Figure 94. Les circuits de promenade à Gabès, 2016</i>	430
<i>Figure 95. Restaurant "dans la parcelle", Tozeur, 2016, source: FB: Barboura</i>	432
<i>Figure 96. Accrobranches et tyroliennes à Tozeur, 2012</i>	435

TABLE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 Diagramme Ombro-thermique de la station de Tozeur, source: Atlas du gouvernorat de Tozeur, 2013</i>	93
<i>Tableau 2: L'agriculture tunisienne : une baisse continue dans l'économie nationale, malgré un léger retour depuis 2010. Source : Banque Mondiale, 2013</i>	141
<i>Tableau 3: Régression de l'emploi agricole en Tunisie depuis l'Indépendance. Source: Gana, 1991, FAO, BM</i>	142
<i>Tableau 4: Structure de la propriété au Jerid, source : H. Attia, (1983)</i>	145
<i>Tableau 5: Répartition des classes de salinité du sol dans l'oasis de Tozeur. Source : données de l'étude de projet APIOS.BRL-STUDI. Juin 99, auprès CRDA 2013</i>	197
<i>Tableau 6: La mobilisation des ressources hydrauliques dans le gouvernorat de Tozeur. Source: CRDA 2008, 2010</i>	206
<i>Tableau 7: La mobilisation des ressources hydrauliques à Gabès, source: CRDA 2009-2010</i>	207
<i>Tableau 8: La répartition des exploitants dans l'oasis de Tozeur en 2013. Source : GDA, CRDA, 2013</i>	232
<i>Tableau 9: La répartition des exploitants dans l'oasis de Gabès en 2012, Sources : GDA, CRDA, 2012</i>	233
<i>Tableau 10: Structure des exploitations de l'oasis de Tozeur et de Gabès (en % des exploitations) en 2013, source : GDA, 2013</i>	234
<i>Tableau 11: Structure des exploitations à Hafir et Wassat (en % des exploitations), source : GDA, 2013</i>	236
<i>Tableau 12: Structure des exploitations de Menzel et Chenini (en ha)</i>	237
<i>Tableau 13: Mode de faire valoir oasien en 2011à Tozeur et Gabès (en % des exploitations) source : enquête oasis 2011</i>	240
<i>Tableau 14: Type de main d'œuvre dans les exploitations oasiennes en 2011 et mode de faire valoir des exploitations à Tozeur, source : enquête oasis 2011</i>	241

<i>Tableau 15: Type de main d'œuvre dans les exploitations oasiennes en 2011 et mode de faire valoir des exploitations à Gabès. Source : enquête oasis 2011</i>	<i>242</i>
<i>Tableau 16: Les infrastructures hydrauliques à Tozeur (en effectif), source : GDA 2013 ..</i>	<i>245</i>
<i>Tableau 17 : Types d'infrastructures présentes à Wassat et R'bat (en % des exploitations), source : GDA, 2013</i>	<i>246</i>
<i>Tableau 18. Occupation du sol dans l'oasis de Gabès, source : CRDA Gabès, 2013</i>	<i>261</i>
<i>Tableau 19. L'élevage dans la zone de Chenini en 2013, source : GDA, 2013</i>	<i>266</i>
<i>Tableau 20. Composition et localisation de l'échantillon enquêté, à Tozeur et Gabès</i>	<i>277</i>
<i>Tableau 21. Âge des enquêtés à Tozeur et Gabès</i>	<i>280</i>
<i>Tableau 22. Degré d'instruction de l'échantillon enquêté.....</i>	<i>281</i>
<i>Tableau 23. Catégories socioprofessionnelles des exploitants de l'échantillon à Tozeur et Gabès.....</i>	<i>282</i>
<i>Tableau 24. Structure des exploitations enquêtées dans les deux oasis</i>	<i>284</i>
<i>Tableau 25. Structure des exploitations à Tozeur et Gabès (en %)</i>	<i>284</i>
<i>Tableau 26. Dispersion parcellaire des exploitations</i>	<i>285</i>
<i>Tableau 27. Origine de l'accès au foncier, en nombre d'exploitations</i>	<i>286</i>
<i>Tableau 28. Evolution des superficies des exploitations à Tozeur et Gabès depuis 10-15 ans</i>	<i>287</i>
<i>Tableau 29. Statut foncier de l'échantillon (en nombre d'exploitations).....</i>	<i>288</i>
<i>Tableau 30. Organisation du travail (en % de l'échantillon).....</i>	<i>289</i>
<i>Tableau 31. Qualité et diversité de l'étagement des cultures à Tozeur et Gabès (en nombre d'exploitations)</i>	<i>290</i>
<i>Tableau 32. Type de cultures pratiquées à Tozeur et à Gabès (en % du nombre d'exploitations)</i>	<i>290</i>
<i>Tableau 33. Composition de l'étagement maraîcher dans les exploitations enquêtées dans l'oasis de Tozeur (en nombre d'exploitations).....</i>	<i>292</i>

<i>Tableau 34. Fréquence et composition de l'étage maraîcher dans les exploitations de l'oasis de Gabès (en nombre d'exploitations).....</i>	<i>293</i>
<i>Tableau 35. Les cultures fourragères et industrielles des exploitations enquêtées dans l'oasis de Gabès (en nombre d'exploitations).....</i>	<i>294</i>
<i>Tableau 36. L'élevage à Tozeur et Gabès (en % des exploitations enquêtées).....</i>	<i>295</i>
<i>Tableau 37. L'élevage à Gabès et à Tozeur (en nombre d'exploitations).....</i>	<i>295</i>
<i>Tableau 38. Localisation et emprise foncière des types de valorisation dans les oasis de Tozeur et Gabès.....</i>	<i>298</i>
<i>Tableau 40. Type d'infrastructures hydrauliques (en % des exploitations enquêtées).....</i>	<i>332</i>
<i>Tableau 41. Objets des subventions octroyées à Tozeur et Gabès (en nombre d'exploitations).....</i>	<i>334</i>
<i>Tableau 42 : Liste des entretiens réalisés à Gabès par catégorie d'acteurs et par an</i>	<i>454</i>
<i>Tableau 43. Liste des entretiens réalisés à Tozeur par catégorie d'acteurs et par an.....</i>	<i>455</i>
<i>Tableau 44. Liste des entretiens réalisés à Tozeur et Gabès, par catégories d'acteurs, 2012-2016</i>	<i>456</i>

TABLE DES SCHEMAS

<i>Schéma 1: « L'effet oasis », Source: www.novaterra.fr; réalisation: I. Carpentier</i>	<i>96</i>
<i>Schéma 2 : Répartition des oasis par gouvernorat et par types, source: Ministère de l'environnement, 2015</i>	<i>102</i>
<i>Schéma 3: Variation du débit des sources de l'oasis de Gabès (en l/s) entre 1948 et 1992 ; Source : DRE, cité par Slaheddine Abdedaiem, 1997, reprise par B. Veyrac Ben Ahmed, 2005</i>	<i>177</i>
<i>Schéma 4: Evolution de la consommation en eau agricole de 1984 à 2011, source: Rapport BRGM, 2013</i>	<i>179</i>
<i>Schéma 5. Paysage spécialisé maraîcher, l'exemple de Gabès (source: F. Puard, 2008).....</i>	<i>336</i>
<i>Schéma 6. Paysage étagé faiblement diversifié, l'exemple de Gabès (source : F. Puard, 2008)</i>	<i>338</i>

TABLE DES MATIERES

<i>Résumé</i>	3
<i>Remerciements</i>	5
<i>Liste des sigles</i>	7
<i>Glossaire</i>	12
SOMMAIRE	15
INTRODUCTION GENERALE	17
La globalisation, un contexte pour penser la « pluralité des mondes» oasiens.....	21
En Tunisie : Révolution, espace local, espace d’incarnation des revendications, à la découverte de l’Autre Tunisie.....	26
Le contexte oasien : « espace carrefour » de l’analyse des mutations des territoires au Sud : de la marginalisation à la patrimonialisation.....	32
Problématique et objectifs de la recherche.....	39
Caractériser la pluralité des dynamiques des territoires oasiens, un enjeu pour penser la durabilité.....	40
Innovations et résiliences : une analyse de la recomposition des modèles.....	41
PARTIE I : LES MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT EN QUESTION	47
I Chapitre 1 Étudier les territoires oasiens à l’heure du développement durable....	49
I.1 Développement territorial et durabilité, une revue de la littérature.....	49
I.1.1 Le développement : définitions et cadre théorique.....	50
I.1.1.1 La modernisation comme paradigme central du chemin vers le développement : le « grand jihad » des pays du Sud.....	50
I.1.1.2 Le développement, un concept porté par des théories macro-économiques.....	52
I.1.1.3 L’émergence du local, une nouvelle focale.....	54
I.1.1.4 De la notion de « pays » à la mobilisation des acteurs : les initiatives locales au cœur des analyses.....	55
I.1.2 L’approche territoriale, une approche du développement par les pratiques locales.....	56
I.1.3 Penser la durabilité : approche critique du développement durable.....	58
I.1.3.1 Le développement durable : au-delà d’une sauvegarde de l’environnement, un objet social et politique.....	59
I.1.3.2 Rural et durable : une histoire ancienne.....	60
I.1.4 Caractériser l’oasis, complexité d’un objet de recherche, diversité des points de vue.....	62
I.1.4.1 Les monographies oasiennes : pratiques spécifiques et représentations, comprendre les systèmes sociaux oasiens.....	64

Tracer un tableau des spécificités oasiennes : les systèmes hydrauliques, entrée privilégiée	64
Au-delà des « traditions », décrypter la production des normes oasiennes	65
I.1.4.2 Oasis, crise et viabilité : des oasis à l'espace urbain réaménagé	66
I.1.4.3 Des oasis à l'espace urbain en mutation : études sahariennes et constructions territoriales.....	67
I.1.4.4 Le chercheur dans l'oasis : un terrain spécifique	68
I.2 Combiner les approches pour un objet complexe : une géographie sociale des oasis	69
I.2.1 Se situer face au terrain	70
I.2.1.1 « Chercher-avec-l'espace »	70
I.2.1.2 Le patrimoine introuvable : de l'idée d'innovation à celle de transformation des pratiques de mise en valeur des ressources oasiennes.....	71
I.2.2 Méthodes et données : une approche de géographie sociale.....	76
I.2.2.1 Recueillir la diversité des points de vue sur le territoire.....	76
Combiner les outils pour une méthodologie adaptée	76
Caractériser les dynamiques du lieu oasien	77
I.2.2.2 Un terrain en situation révolutionnaire : la temporalité et ses enseignements	81
I.2.3 À l'ombre des nouveaux pôles de développement régionaux, les oasis anciennes.....	85
I.2.4 Les oasis, carrefours des nouvelles configurations du développement : la politisation des enjeux	88
I.2.5 Comparer Tozeur et Gabès, une confrontation de dynamiques	89
I.2.6 Tozeur et Gabès : oasis anciennes et reconfiguration locale du développement	92
I.2.6.1 Les oasis : un environnement sous contraintes	92
I.2.6.2 « L'effet oasis », microclimat favorable des oasis anciennes, un miracle de durabilité socialement construit.....	95
I.2.6.3 Tozeur et Gabès, des environnements contrastés	96
I.2.6.4 Situation socio-économique : une économie régionale spécialisée	100
I.3 Conclusion	107

II Chapitre 2 Du passé brillant à la marginalisation, évolution des territoires oasiens au prisme des politiques publiques

II.1 La construction d'un passé brillant comme ressource, les oasis un modèle historique de durabilité ?	110
II.1.1 Une histoire au service des représentations : la construction politique d'un passé	110
II.1.2 Une histoire ancienne.....	113
II.1.2.1 Une antiquité prospère et facteur de prestige : les oasis, des carrefours structurants	113
II.1.2.2 La révolution Ibn Chabbat : rayonnement culturel d'une « civilisation hydraulique » Les récits de l'abondance.....	117
II.1.3 Avant et après l'arrivée des Français, les oasis, des pôles régionaux	120

II.1.3.1	À l'arrivée des français, des espaces intégrés, pôles agricoles régionaux dans un monde en mutation	120
II.1.3.2	La conquête française, l'histoire d'une « résistance » qui forge une configuration socio-spatiale et politique singulière.....	123
II.1.4	Les héritages géo historiques de la colonisation : une fragmentation des territoires oasiens.	126
II.1.4.1	Territoires de contrôle : d'espaces pivots à marges du développement	126
II.1.4.2	L'eau souterraine, et la production de nouveaux territoires oasiens.....	127
II.1.4.3	Des enjeux hydrauliques et fonciers multiples: une même incarnation d'un pouvoir politique local de maîtrise du milieu	130
II.1.4.4	130
II.1.4.5	Le modèle de la ferme coloniale : la datte comme perspective de développement	131
II.1.4.6	Tourisme et orientalisme : fantasma colonial et patrimonialisation en gestation.	133
II.2	Indépendance : la fabrique politique du « Sud », choix de développement et modèles	137
II.2.1	Impératifs du développement national: un modèle économique spatialement exclusif.	138
II.2.2	Programmes d'investissements et politiques publiques: spécialisation et libéralisation, une recomposition sociale de l'activité agricole.....	139
II.2.2.1	Modernisation « imposée » et centralisée de la décennie 1960 et mal-développement : « le phénomène oasien » ?.....	139
II.2.2.2	Pôle de croissance et diversification économique : l'agriculture reléguée	141
II.2.2.3	Privatisation foncière, polarisation sociale, et recomposition socio-spatiales des rapports palmeraie/terres collectives.....	143
II.2.3	Une période de collectivisation et d'intervention étatique marquée par un échec retentissant (1962-1969).....	146
II.2.4	Le tournant libéral, mise en concurrence et promotion de nouvelles filières dans les oasis	149
II.2.4.1	Libéralisation et ouverture des marchés : intensification et exportation.....	149
II.2.4.2	Dans les oasis, mise en concurrence et consolidation de cultures de rentes.....	151
II.2.5	Politiques hydrauliques, de la mobilisation à la rationalisation : de la réhabilitation à l'objectif de sauvegarde.....	154
II.2.5.1	Le Plan Directeur des Eaux du Sud (PDES)	154
II.2.5.2	Le projet APIOS (Amélioration des périmètres irrigués des Oasis du Sud) 1997-2005	157
II.3	Conclusion	161

PARTIE II : CRISE DES MODÈLES ET DIFFERENCIATION DES PRATIQUES DE VALORISATION DU TERRITOIRE OASIEN 163

III Chapitre 3 : Dynamiques environnementales, gestion des ressources et « crises » des systèmes oasiens. 164

III.1	Les oasis, un système sous contrainte, quelle durabilité ?.....	164
III.1.1	La « sauvegarde des oasis » ou l’affichage politique de la durabilité pour gérer la crise des oasis.	164
III.1.2	Fragilité écologique ou mutations dans la globalisation ?	165
III.1.3	Aborder la « crise » dans sa pluralité : le poids des représentations : enjeux de survie et reconfiguration des territoires.....	166
III.2	Contradictions des politiques et brutalité des mutations dans les espaces oasiens	171
III.2.1	Les sources artésiennes anciennes : territoire de l’eau et symbolique du pouvoir	171
III.2.2	Aux sources de la crise : diversification économique et disparition des sources, la fin du « mythe oasien »	174
III.2.2.1	Industrie et nouveaux périmètres irrigués à Gabès	174
	Industrialisation, modernisation et crise : le Groupe Chimique Tunisien, « ennemi de l’oasis ».....	174
	Une répartition de l’eau agricole au profit des nouveaux périmètres : après l’industrialisation, de nouvelles concurrences.....	179
III.2.2.2	L’agriculture industrielle et le tourisme à Tozeur : une concurrence directe pour l’agriculture oasienne.....	180
	Une pression sur les ressources accrues dans les années 60 : l’expansion des forages	180
	L’oasis au service du tourisme, redéfinition des modalités d’accès et d’exploitation de l’eau oasienne.....	181
III.2.3	La zone des sources : lieu d’incarnation de la brutalité des transformations	191
III.3	Les effets indirects de la « disparition de l’eau » dans l’oasis.....	195
III.3.1	Salinisation et qualité des sols : différenciation spatiale de l’oasis.....	195
III.3.2	Différenciation spatiale des dynamiques de dégradation : des injustices environnementales.....	198
III.3.2.1	Manque de drainage et incendies, révélateur de disparités spatiales	198
III.3.2.2	L’oasis abandonnée.....	199
III.4	Une contradiction durable ? L’accroissement des pressions et des protections	204
III.4.1	Une politique de mobilisation des ressources qui maintient la pression sur les oasis	204
III.4.1.1	Système hydraulique et ressources.....	205
III.4.1.2	Le système d’irrigation oasien : les enjeux d’une gestion collective transformée..	208
III.4.2	Un rôle pourtant pionnier dans l’intégration des questions environnementales	210
III.5	Les politiques de « protection des oasis ». Une sauvegarde pas toujours durable	213
III.5.1	La réhabilitation des infrastructures, un levier d’action en situation de crise	213
III.5.2	Législation, interdiction : « protéger l’oasis »	218
III.5.2.1	Réguler le foncier, protéger l’oasis	218
III.5.2.2	Cadastrer et organiser pour protéger.....	222
III.6	Conclusion	224

IV Chapitre 4: Une pluralité d'agricultures : Dynamiques des exploitations, adaptations et différenciation	227
IV.1 Les exploitations oasiennes, entre ruptures et continuités.....	227
IV.1.1 Objectifs et méthode : Caractériser la pluralité des agricultures oasiennes	227
IV.1.1.1 L'agriculture oasienne, une agriculture familiale diversifiée et en mutation	227
IV.1.1.2 Construire une base de données originale pour les agricultures des oasis anciennes	229
IV.1.2 Un profil oasien caractéristique ?.....	231
IV.1.2.1 Tozeur et Gabès, des structures foncières différenciées : concentration foncière et domination des très petites exploitations.....	231
IV.1.2.2 Inégale répartition des terres à l'échelle infra oasienne	235
IV.1.2.3 Emiettement et morcellement des propriétés : une contrainte structurelle aux significations contrastées.	237
IV.1.2.4 L'activité agricole, une place qui reste centrale dans l'oasis	239
IV.1.3 Deux profils de mode de faire valoir, mais la mobilisation de la main d'œuvre est un enjeu commun pour les exploitations oasiennes	240
IV.1.4 Accéder à l'eau, les infrastructures hydrauliques comme critère de différenciation des exploitations	243
IV.1.5 Les cultures en étages : une « végétation luxuriante » sous la menace, spécialisation et dégradation.....	247
IV.1.5.1 Le palmier : symbole oasien.....	247
Une biodiversité phoenicicole sous pression.....	248
La crise de l'étage palmier à Gabès.....	251
IV.1.5.2 L'étage arboricole : disparate à Tozeur, central à Gabès.....	254
IV.1.5.3 Cultures maraîchères : spécialisation et diminution, des dynamiques contrastées	258
IV.1.6 L'élevage, « parent pauvre » des systèmes de production à Tozeur, tradition en renouvellement à Gabès.....	264
IV.1.7 Labellisation, projets privés, et présence des activités des associations dans l'oasis	267
IV.1.7.1 L'agriculture biologique dans l'oasis.....	267
IV.1.7.2 Valorisation touristique, déséquilibres et transformations du territoire.	269
IV.1.8 L'agriculture oasienne, diversité et spécialisation	271
IV.2 Caractérisation de l'échantillon d'enquête	273
IV.2.1 Méthodologie de l'enquête et choix de l'échantillon.....	274
IV.2.2 Présentation du questionnaire d'enquête	276
IV.2.3 Caractérisation de l'échantillon	279
IV.2.3.1 Caractéristiques sociodémographiques	279
Viellissement des oasiens et statut foncier : la contrainte de l'accès à la terre pour les jeunes	279
.....	279

L'exploitant oasien : pluriactif et éduqué	281
L'agriculture oasienne héritée, « l'école de l'oasis » et les nouveaux débouchés	282
IV.2.3.2 Caractérisation foncière	283
Polarisation des exploitations	283
Le foncier morcelé, un profil pas exclusif.....	285
IV.2.3.3 Organisation de l'exploitation	287
IV.2.3.4 Organisation du travail : l'importance du faire valoir direct : la résilience d'une petite agriculture familiale oasienne.....	288
IV.2.3.5 Systèmes de cultures pratiqués par les exploitations enquêtées.....	290
IV.2.3.6 Productions animales	295
IV.2.3.7 Caractériser la diversité des exploitations pour caractériser les transformations des territoires	296
IV.3 Typologie des formes de valorisation à l'échelle des exploitations enquêtées	296
1 ^{er} type d'orientation : Diversification des systèmes de cultures, réinvention d'une agriculture « historique ».....	298
2 ^{ème} catégorie : Spécialisation et intensification des systèmes de production	308
3 ^{ème} catégorie : L'Agrobusiness oasien	314
4 ^{ème} catégorie : Activités de loisirs.....	318
5 ^{ème} catégorie : Projets associatifs et démarche de « qualité ».....	323
IV.4 Différenciation des territoires et recomposition sociale	329
IV.4.1 Différenciation des territoires, et dynamiques sociales : l'oasis fragmentée	329
IV.4.2 Inégalités des modes d'accès à l'eau et aux subventions	330
IV.4.2.1 Du circuit collectif aux infrastructures privées : différenciation socio-spatiale.....	331
IV.4.2.2 « L'État n'encourage que les grands agriculteurs »	332
IV.4.3 Fragmentation du territoire et nouvelles frontières dans l'oasis	335
IV.4.3.1 Des figures paysagères contrastées.....	335
Un paysage oasien spécialisé pour le marché.....	335
Un paysage diversifié patrimonialisé : la biodiversité cultivée	337
IV.4.3.2 Des paysages oasiens symboles de la diversité des modes d'appropriation de l'espace	339
IV.4.4 L'oasis, territoire de l'attachement.....	340
IV.5 Conclusion	343
 <i>PARTIE III : CONFLITS ET ENJEUX AUTOUR DE LA « SAUVEGARDE DES OASIS », UN NOUVEAU PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT ?.....</i>	
V Chapitre 5 : Conflits pour les ressources et mobilisations sociales.....	347
V.1 La révolution dans les oasis.....	348
V.1.1 Du sentiment de dégradation à la mobilisation : la diversification des conflits.....	348
V.1.2 L'oasis en révolution	349

V.1.3	« La révolution, elle a changé les gens »	350
V.2	Les objets de conflits.....	351
V.2.1	Système de gestion de l'eau et révolution : les GDA, des « sites » de mobilisations collectives	351
V.2.1.1	Une conflictualité ancienne	351
V.2.1.2	Crise de gouvernance.....	352
V.2.1.3	Le pompiste, figure de la corruption.....	353
V.2.2	Mise en cause d'un système à l'origine de disparités socio-territoriales	354
V.2.2.1	Contester la fragmentation socio-spatiale du territoire d'irrigation.....	354
V.2.2.2	L'endettement des GDA : un problème structurel source de tensions accrues	355
V.2.2.3	Conflits et formes d'engagement : production de territoires d'action.....	357
V.2.2.4	Réponses des pouvoirs publics et accroissement des antagonismes sociaux	358
V.2.3	Contester le monopole : de plus en plus de conflits autour des coopératives et syndicats	360
V.2.3.1	Un secteur sous pression : la crise des coopératives d'éleveurs laitiers.....	360
V.2.3.2	Le cas de la SMSA de Menzel.....	362
V.2.3.3	Mobilisations et remise en question des monopoles.....	363
V.2.3.4	Structures coopératives oasiennes et conquête de l'autonomie : l'exemple du marché des aliments pour le bétail	367
V.2.3.5	L'organisation collective, élections et tensions	368
V.2.4	Le travail agricole, point aveugle des revendications oasiennes	369
V.2.4.1	Une ressource stratégique en crise.....	370
V.2.4.2	Des conflits qui illustrent des antagonismes sociaux hérités	373
V.2.4.3	Du khammès au salarié : revendications de justice sociale : une intensification des tensions	373
V.3	Conclusion	378

VI Chapitre 6 : L'oasis, un territoire ressource pour la reconfiguration des modèles ?

380

VI.1	L'oasis, promotion d'un lieu de renégociation des modèles	381
VI.1.1	Politiques de « Sauvegarde des oasis », incitation à la durabilité en réponse aux dégradations.....	381
VI.1.1.1	Processus de mise en valeur : une construction sociale.....	381
VI.1.2	L'oasis, patrimoine mondial : légitimer un territoire.....	383
VI.1.2.1	La labellisation globale, une forme de légitimation pour le local.....	383
VI.1.2.2	Consensus pour la sauvegarde : la promotion d'un espace d'action collectif après 2011	388
VI.1.3	Enjeux locaux et boom associatif : l'oasis comme territoire d'action	391
VI.1.3.1	Un plaidoyer ancien.....	392

VI.1.3.2	Diversification des acteurs et politisation des revendications depuis 2011 : la sauvegarde des oasis comme produit de la révolution	397
VI.2	L'oasis, support d'un changement de paradigme ?	403
VI.2.1	La diversification des initiatives « alternatives » de valorisation : le « tournant qualitatif » oasien	403
VI.2.2	L'agriculture durable oasienne : « paradis agraire » du dépassement du modèle productiviste	405
VI.2.2.1	Promotion de pratiques agro-écologiques, fondement des collectifs de sauvegarde oasiens	405
VI.2.2.2	Labellisation des productions par les associations et grands exploitants	409
VI.2.2.3	La transformation des produits oasiens par les petits entrepreneurs : l'émergence de Systèmes Alimentaires Territorialisés	414
VI.2.2.4	Innover c'est dominer : la polarisation sociale de la durabilité oasienne	419
VI.2.3	Tertiarisation et recomposition de l'organisation locale du développement	421
VI.2.3.1	La réhabilitation des zones des « Ras el Aïn ».....	423
VI.2.3.2	Circuits de promenade : une autre pratique de l'oasis	427
VI.2.3.3	Accueil sur la parcelle, restauration, hébergement, loisir : nouvelles sociabilités et demande urbaine	431
VI.2.3.4	Les activités sportives : l'appropriation du territoire par les jeunes urbains	434
VI.2.3.5	La différenciation des pratiques de l'espace : entre fragmentation et reconquête	436
VI.3	Conclusion	441
<i>CONCLUSION GENERALE</i>		443
<i>ANNEXES</i>		453
<i>Liste des entretiens réalisés par types d'acteurs</i>		454
<i>Précisions concernant la version mise en ligne</i>		457
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>		458
<i>Table des cartes</i>		493
<i>Table des figures</i>		496
<i>Table des tableaux</i>		501
<i>Table des schémas</i>		504
<i>TABLE DES MATIERES</i>		505